

# PLOUC PRIDE

## Récit pour les campagnes

Valérie JOUSSEAUME

### Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches

Par Valérie Jousseume

Maître de conférences à l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes  
UMR 6590 ESO "Espaces et Sociétés" du CNRS

**Présenté le vendredi 3 juillet 2020 à l'Université Toulouse Jean Jaurès**

Devant un jury composé de

- . François Taulelle, professeur, INU Jean-François Champollion de Albi, garant
- . Claire Delfosse, professeur, Université Lyon III Jean Moulin, rapporteur
- . Marc Dumont, professeur, Université de Lille
- . Xavier Guillot, professeur, ENSAP de Bordeaux, rapporteur
- . Philippe Madeline, professeur, Université de Caen Normandie, rapporteur
- . Monique Poulot, professeur, Université de Paris Nanterre
- . À la mémoire d'Ana Firmino, professeur, Université de Lisbonne la Nouvelle (prévue au jury et décédée brutalement en mai 2020)



## Remerciements

Je ne saurais citer toutes les personnes rencontrées au fil de ma vie, au fil de ma carrière, qui m'ont apporté amitié, joie, soutien et savoir, sans craindre d'oublier un prénom précieux. Ma gratitude est immense. Recevez chacun, mes remerciements en abondance et sans réserve.

# Sommaire

## Introduction générale

---



### Partie 1. Parcours

- 10. Curriculum vitae abrégé
  - 12. Biographie territoriale
  - 20. Des maîtres en chemin
  - 27. Le cheminement d'une recherche
- 



### Partie 2. Recherche

- 39. Les publications
  - 47. Les colloques
  - 56. Les programmes de recherche
  - 57. L'édition de revues et l'expertise scientifique
  - 61. Les comités de recrutement
  - 62. L'encadrement de thèses
  - 62. L'archivage du fonds scientifique de l'IGARUN
- 



### Partie 3. Enseignement

- 67. Cours au sein des formations
  - 74. Direction et animation de formations
  - 74. Encadrement de travaux d'étudiants
  - 84. Participations à des soutenances
  - 89. Sorties et projets pédagogiques
  - 91. Responsable de la communication et des pages web de l'IGARUN
  - 91. Relais pour l'IGARUN de la mission Université-Lycées
- 



### Partie 4. Valorisation

- 96. La participation aux réseaux locaux
  - 97. Les expériences originales
  - 100. Les conférences invitées
  - 108. Présence dans la presse
- 



### Partie 5. Publications

- 116. Les bourgs-centres et les petites villes
  - 120. Questionnements méthodologiques
  - 122. Nouveaux habitants et mobilités résidentielles
  - 123. Le Val nantais
  - 125. Géographie régionale de l'Ouest de la France
  - 126. Les espaces ruraux
- 



### Partie 6. Sélection de publications

# Introduction générale

Le métier d'enseignant-chercheur se compose de trois grandes missions : la production de connaissances nouvelles, la transmission et la diffusion de cette connaissance au sein et hors les murs de l'université et enfin la participation à la prise en charge collective de ces missions au sein de l'université et des institutions scientifiques. J'ai contribué à ces trois tâches au cours de mes années de carrière.

La richesse de l'organisation horizontale de l'université se loge dans le panel de compétences incroyables que nécessite son fonctionnement et que chacun d'entre nous, peut développer au cours de sa carrière. Grâce aux circonstances très variées qui se sont présentées à moi, j'ai découvert des appétences et des compétences que j'ignorais. J'ai également perçu les tâches où je n'étais ni très heureuse, ni très performante, les actions pour lesquelles les collaborations avec des personnalités complémentaires à la mienne étaient nécessaires.

J'ai choisi de faire un bilan de compétences en 2014, car je ressentais à l'époque un manque de direction dans mon travail et un désir entravé de mener à bien mon Habilitation à Diriger des Recherches. Ce formidable exercice d'auto-analyse professionnelle m'a permis de prendre conscience de mon profil, d'en assumer les points forts et d'en soulager les points fragiles. Je suis un type ENF, entre le ENFJ et le ENFP, du Myers-Briggs Type Indicator. E pour extraversion : ma pensée se nourrit de mes contacts avec les autres vers lesquels je m'oriente spontanément. N pour intuition : ma pensée recueille l'information par une approche abstraite et globale des contextes. F pour sentiment : mes prises de décision sont imprégnées par la réalité subjective. Pour finir, mon organisation de travail oscille entre le P pour perception et le J pour jugement. Les personnalités J aiment la planification et la fiabilité. Les personnalités P aiment l'adaptation et les options de dernière minute. Mon organisation oscille entre ces deux polarités. Il serait trop long ici de décrire mon profil dans le détail. Retenons simplement que côté face, je suis communicante, diplomate, fiable, meneuse et visionnaire. Côté pile, je peux négliger les détails ; je ne sais pas toujours me fixer des priorités et m'y tenir, sautant d'un projet ou d'une idée à l'autre ; je suis influençable, par la critique notamment ; je nourris quelques aveuglements par loyauté ; je doute souvent de moi-même. Ma carrière reflète bien ces qualités comme ces fragilités.

J'ai des aptitudes en communication orale et écrite. J'aime transmettre, faire des cours et des conférences, parler en public, faire des vidéos. J'aime le monde de l'édition et la direction de revues comme *Norois* et

---

*Les Cahiers Nantais*. Ce n'est pas un hasard non plus si l'Institut de Géographie et d'Aménagement m'a confié la charge de repenser l'organisation globale et le contenu de ses pages web sur le site de l'Université de Nantes ou d'assurer le relais pour communiquer avec le monde des lycéens. Y compris dans les charges de directions de formations, j'ai toujours préféré les charges relationnelles comme l'organisation des travaux d'étudiants sur le terrain en collaboration avec des collectivités territoriales. Incontestablement je suis un être de lien. J'ai également des qualités dans le management de projets en petites équipes. J'aime travailler sur des projets ponctuels et enthousiasmants. Moderniser *Norois* ou *Les Cahiers Nantais* ont été des défis que j'ai adorés pendant 10 ans : repenser les maquettes, les contenus, le mode d'édition, retrouver les reconnaissances CNRS, ... Lorsque ces revues ont retrouvé un fonctionnement pérenne, lorsqu'il ne s'est plus agi que de gérer le fonctionnement, alors j'ai passé la main. Ma vision globale des choses, mon sens des potentialités, mon adaptabilité, mon fonctionnement collaboratif, peuvent s'épanouir pleinement dans l'inattendu.

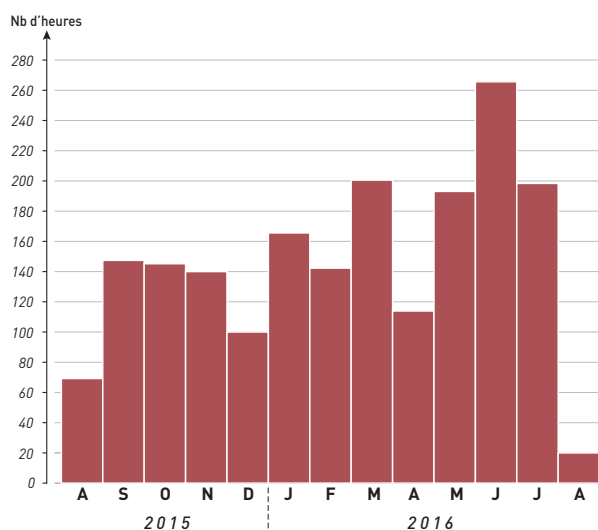
Mon expérience professionnelle m'a permis de constater également que mes qualités ne trouvaient en revanche leur pleine expression ni dans les tâches administratives, ni dans les fonctions comptables, ni dans les lieux de l'évaluation ou de la stratégie des équipes de recherche ou de l'université. Je manque ici d'attention aux détails, pour gérer des plannings ou des notes. Je manque de continuité pour déployer la stratégie nécessaire à décrocher sur le long cours, de gros financements. Je manque d'intérêt pour ces tâches que seul mon sens des responsabilités m'ordonne d'achever. J'ai assuré la direction de la L3 pro et la direction d'un master en début de carrière. Ma personnalité m'a orientée ensuite spontanément vers des projets plus atypiques. Aux gros contrats internationaux, je préfère les projets de recherche modestes, organisés autour d'un groupe de chercheurs amis, sur un sujet tenant à cœur pour chacun. Je n'ai pas d'attrait pour le montage de lourds programmes de recherche nationaux ou européens. D'abord parce que mes propres recherches ne nécessitent pas de financements massifs, mais aussi parce que ces dossiers représentent un investissement administratif mal compensé par une réelle satisfaction intellectuelle. Mes plaisirs scientifiques ont été les plus heureux et les plus bénéfiques dans les alliances intellectuelles personnalisées et libres, aussi spontanées que fertiles. Il en est ainsi de ma collaboration avec Denis Mercier de l'UMR LETG sur les questions de vulnérabilité au risque d'inondation de long de la Basse-Loire entre 2002 et 2009. Il en est de même de ma rencontre avec Michaël Bermond et Maxime Marie pour imaginer *l'Atlas des Campagnes de l'Ouest* entre 2010 et 2014. Ma collaboration avec Magali Talandier de l'UMR PACTE est partie d'une rencontre à un colloque à Tours en décembre 2010, qui devint une coopération scientifique foisonnante de 2011 à 2016, sur les équipements des bourgs et petites villes et sur la dynamique démographique française sur le long cours. Enfin, ma collaboration avec Hélène Bailleul de l'UMR ESO de Rennes et Laurent Cailly de l'UMR CITERES sur les mobilités dans le périurbain entre 2015 et 2017, a également été très fructueuse, bien que très informelle.

En regardant maintenant ma carrière à travers le quotidien, que peut-on dire de plus en introduction ? De août 2015 à novembre 2016, j'ai noté chaque soir, dans mon agenda, mon emploi du temps de la journée écoulée de façon très détaillée, afin de mesurer mon activité réelle. Je prenais conscience de la surcharge de travail dans laquelle les réformes successives de l'enseignement supérieur et la recherche nous acculaient tous. Cet exercice s'arrêta à la fin de novembre 2016. Le lendemain, 1 décembre, mon médecin m'imposait un arrêt de travail pour surmenage mental : burn-out. J'ai repris le travail à la rentrée 2017, mais j'ai mis en réalité presque deux ans à ne plus souffrir de trouble du sommeil, à ne plus me sentir angoissée par la moindre pression au travail. Je dus réduire mon volume de cours et mon salaire à

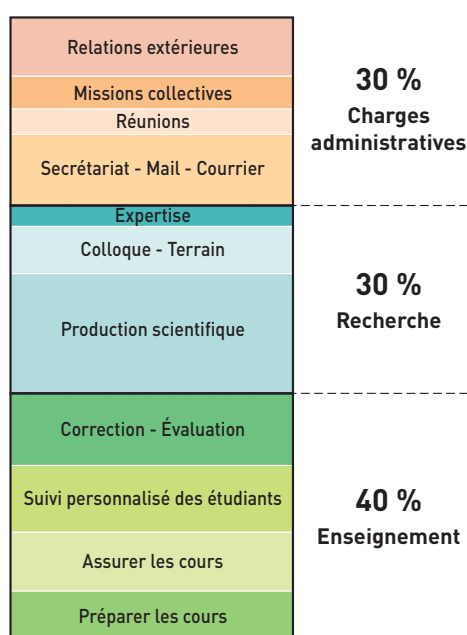
---

60% sur l'année 2017-2018 et à 80% sur les deux années universitaires qui suivirent. C'est alors que je pris l'air hors du monde universitaire, en faisant des conférences qui, curieusement, me donnèrent l'envie et l'énergie de boucler mon Habilitation à Diriger des Recherches. Il faut parfois savoir partir un peu pour avoir le plaisir de revenir.

Voici l'ensemble de mon activité, décrite à partir de mes agendas d'août 2015 à novembre 2016. Sur l'année universitaire 2015-2016, mon temps de travail réel a été de 1870 heures, soit un peu plus de 16% supérieur au temps complet annualisé officiel qui est de 1 607 heures - **DOCUMENT 1**. Mon temps de travail se divise en quatre grandes activités - **DOCUMENT 2**.



**DOCUMENT 1. Mon volume horaire mensuel de travail sur l'année 2015-2016**



**DOCUMENT 2. La répartition de mon temps de travail entre septembre 2015 et novembre 2016**

L'enseignement occupe 40% du temps, dont 9% seulement en classe, 8% à préparer les cours, 12% à corriger les copies et 11% à assurer le suivi personnalisé des étudiants aux cours de leurs travaux individuels ou collectifs.

La recherche au sens large concerne 30% de mon temps de travail bien qu'elle soit notre première mission. La production scientifique stricto sensu occupe 19% de mon temps de travail, auquel on peut ajouter les temps de colloque ou de terrain qui sont de 8%, ainsi que le travail éditorial qui représente 3% du temps. Ma charge de travail supplémentaire (16%) correspond presque à mon temps de recherche (19%) : on peut donc estimer que je fais assez largement ma recherche sur mon temps libre et gracieusement. A ce titre, il est parfaitement clair que la rédaction de mon Habilitation à Diriger des Recherches n'a pu se concrétiser en 2018-2019, que suite à mon arrêt de travail pour surmenage professionnel et au fait que j'ai demandé à bénéficier d'un temps partiel depuis septembre 2017. C'est la réduction de ma charge



pédagogique m'a permis de mener à bien mon HDR. Mais n'étant plus rémunérée qu'à 80% par l'université, cet exercice scientifique de haut vol, ultime diplôme universitaire, fût donc menée bénévolement sur mon temps libre. Il y a là, à mon avis, un grave dysfonctionnement de l'institution qui ne permet pas aux enseignants-chercheurs de mener véritablement à bien leur mission professionnelle principale. Le surmenage des personnels, à l'université comme ailleurs dans le monde du travail, y est très préoccupante.

Les charges administratives occupent 22% de mon temps de travail. Il s'agit de la gestion des mails et du secrétariat (12% du temps de travail), les réunions (4% du temps du travail) et les charges collectives me concernant comme la mission Université-lycées ou les pages web de l'IGARUN (6%).

Enfin, les relations avec la société représentent 8 % de mon temps de travail tant pour représenter l'université auprès de collectivités locales, pour nouer des relations cordiales afin de placer nos étudiants en stage ou d'envisager des partenariats de recherche et de financement.

Les pages qui suivent vont revenir en détails sur ces différents aspects. La partie 1 détaille mon parcours personnel et professionnel. Elle rend intelligible aux lecteurs, les grandes lignes directrices, les points de rupture, les aires thématiques et géographiques, de mon activité d'enseignante et de chercheuse de l'université française. La partie 2 liste en détail mon activité de recherche, mes publications et mes engagements pour le fonctionnement de la science. La partie 3 inventorie mon activité d'enseignement et d'administration de l'enseignement. La partie 4 rappelle mon important engagement hors des murs de l'université. La partie 5 présente mes publications en les organisant autour de mes principaux sujets de recherche déclinés des points de vue thématiques, méthodologiques ou géographiques. La partie 6 est une sélection de 15 articles écrits au cours de ma carrière.

---





# PARCOURS

L'objectif de cette première partie est de tracer les grandes lignes de mon parcours personnel et professionnel, afin de comprendre avec plus de facilité et de rendre plus vivantes, les parties suivantes consacrées au détail de mon curriculum vitae. Après avoir consacré le début du propos à mon ego-géographie de la région nantaise, j'aborde ma formation, pour finir par résumer les trois périodes de mon parcours professionnel.

## ● Curriculum vitae abrégé

Valérie JOUSSEAUME

Née le 29 décembre 1969

2 enfants nés en septembre 1998 et en juin 2001

Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes

CNRS UMR 6590 ESO "Espaces et Sociétés"

Campus du Tertre, BP 81 227, 44 312 Nantes cedex 3

### Parcours universitaire

- . 1996 Doctorat de géographie, Mention Très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité, thèse : Les bourgs-centres à l'ombre d'une métropole : l'exemple de la Loire-Atlantique, Université de Nantes
- . 1992 – D.E.A. de géographie, mention B, Université de Nantes
- . 1991 – Maîtrise de géographie, mention TB, Université de Nantes  
Mémoire : "Étude d'un bourg rural : Vallet" mention TB avec les félicitations du jury
- . 1990 – Licence de géographie, mention AB, Université de Nantes
- . 1989 – D.E.U.G. de géographie, mention AB, Université de Nantes
- . 1987 – Baccalauréat B, mention AB

### Parcours professionnel

- . Depuis 1997 – Maîtresse de conférences à l'Université de Nantes
- . 1995-1997 – ATER à plein temps
- . 1993-1995 – Allocataire du Ministère de la Recherche - monitrice à l'IGARUN
- . 1992-1993 – Allocataire du Ministère de la Recherche - chargée d'enseignement à l'IGARUN
- . 1991-1992 – Chargée d'étude à la Préfecture de Région et au Conseil Régional des Pays de la Loire pour la rédaction du Contrat de Plan Etat-Région
- . 1990-1991 – Professeure remplaçante en collège

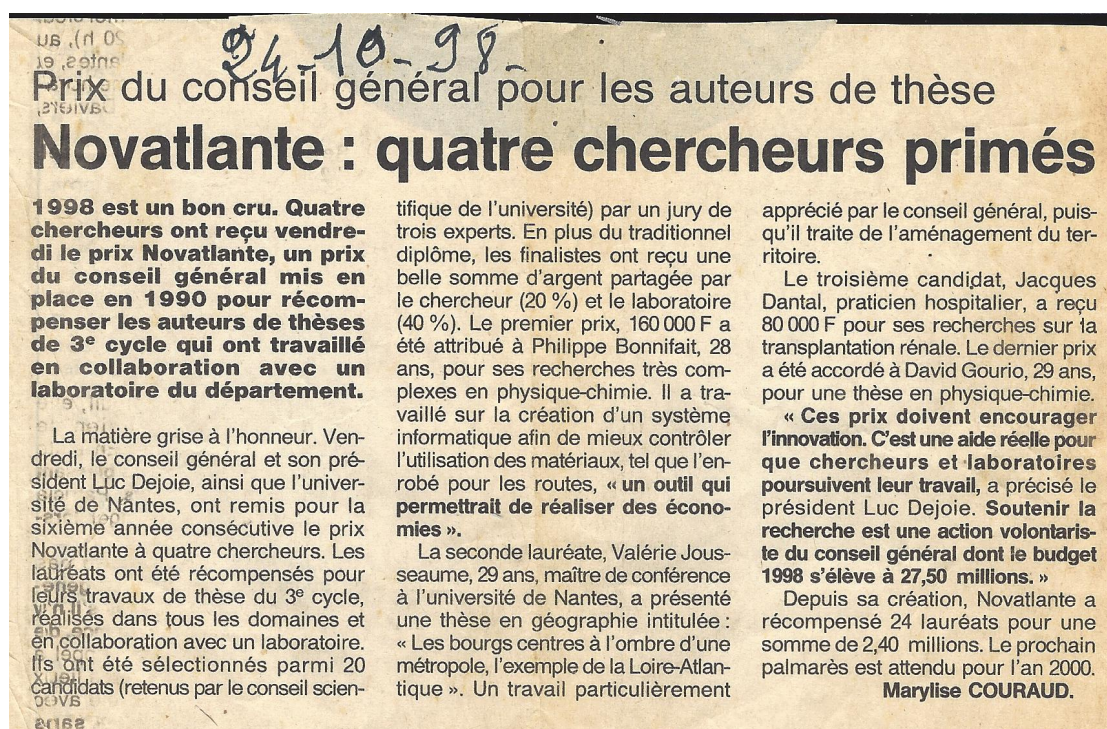
### Prix de recherche

- 2016 – "Best paper of the year 2016" de la revue *Regional Sciences, Regional Studies*, à Londres, avec Magali Talandier et Bernard-Henri Nicot - **DOCUMENT 3**
- 1998 – Thèse Médaille de Bronze de l'Académie d'Agriculture de France (marraine : Jacqueline Bonnamour)
- 1998 – Thèse 2<sup>ème</sup> prix NOVATLANTE du conseil général de Loire-Atlantique - **DOCUMENT 4**
- 1997 – Thèse 2<sup>ème</sup> prix du développement local de la Caisse de Dépôts et Consignations - **DOCUMENT 5**





DOCUMENT 3. Prix du meilleur article de l'année 2016 de la revue *Regional Sciences Regional Studies*, fin novembre 2016 à Londres, avec Magali Talandier et Bernard-Henri Nicot



DOCUMENT 4. Coupure de presse du prix NOVATLANTE du conseil général de Loire-Atlantique 1997 (Ouest-France, 24 octobre 1998)

## Remise des prix du développement local

# Des étudiantes à l'honneur *OF 20.3.97*

**Dans le cadre de son mécénat en direction des jeunes et de l'Université, la Caisse des dépôts et consignations des Pays de la Loire remettait hier soir à la Cité des congrès les prix d'un concours destiné aux étudiants de 3<sup>e</sup> cycle. Ce concours récompense des étudiants dont le mémoire ou la thèse a pour thème un des aspects du développement local.**

Mémoire pour le diplôme d'architecte, dossier de thèse en sciences humaines ou mémoires de DESS de sociologie ou d'ingénierie économique; autant de travaux réalisés par des étudiants de la région, et récompensés dans le cadre du concours organisé en 1996 par la Caisse des dépôts et consignations des Pays de la Loire. Les étudiants primés (qui sont toutes des étudiantes) sont originaires de la Mayenne, du Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique.

Les lauréates, **Karine Maïore-Bigo, Véronique Bréjent, Valérie Jousseau, Anne Pérault et Nadia Cornevin**, ont abordé dans leurs travaux différentes facettes du développement local : réhabilitation d'un monument historique et projet de médiathèque à Sablé-sur-Sarthe, aménagement de la « Mine bleue » dans le Segréen, étude des bourgs « à l'ombre d'une métropole » en Loire-Atlantique ou encore projet d'urbanisation de l'île Sainte-Anne à Nantes, qui a reçu le premier prix.

En présence de Patrick Rimbert, adjoint au maire de Nantes char-



*Les lauréates en compagnie de Yves Bellec, directeur régional de la Caisse des dépôts et consignations.*

gé de l'urbanisme, qui a remis le premier prix, Yves Bellec, directeur régional de la Caisse des dépôts a rappelé l'objectif du concours : **« Aider le développement local, cela ne se fait pas uniquement par le financement ; mais aussi en encourageant la matière grise. Notre concours a eu un grand succès, et la cuvée 1996 est remarquable. »**

Enthousiasme partagé par les lauréates pour qui les prix (de 8 000 F chacun), sont les bienvenus, et permettront entre autres de couvrir les frais engagés pour leurs travaux. **« Nous sommes particulièrement heureuses d'être récompensées pour un travail qui a un intérêt économique... c'est**

**gratifiant »**, expliquent Karine Maïore-Bigo et Véronique Bréjent qui viennent de remporter le premier prix pour leur projet d'urbanisation de l'île Sainte-Anne à Nantes. Elles proposent dans le cadre d'un projet de développement du site sur 30 ans, la création d'un port de plaisance à la pointe de l'île, un lieu de baignade sur l'emplacement de l'actuelle « friche Dubigeon » ou encore l'implantation d'un musée. Le tout s'articulerait autour d'une place centrale, et l'île verrait apparaître un réseau de canaux symbolisant les anciennes « boires ». Au total, un projet ambitieux et original qu'il appartiendra à la municipalité et aux aménageurs de concrétiser.

**DOCUMENT 5. Coupure de presse du prix du développement local de la Caisse de Dépôts et Consignations 1996 (Ouest-France, 20 mars 1997)**

## Biographie territoriale

Je crois que j'ai toujours fait de la géographie sociale, avec mes pieds nus. Au doux sable chaud de la vallée de la Loire qui glissait entre mes orteils d'enfant et aux maraichers modernes et rieurs de ma famille paternelle, s'opposaient le sol dur et piquant des micasschistes du plateau des Mauges, les métayers et l'esprit industriel de ma famille maternelle. J'ai ressenti dans ma chair, ces pays et leurs variations socio-spatiales, bien avant de faire des cours de géographie à l'université, bien avant même d'entrer à l'école.



## La vallée de la Loire

J'ai passé mon enfance dans le Val nantais, que nous appelions "la vallée" - **DOCUMENT 6**. C'est une zone effondrée dans un bas-plateau, une petite plaine alluviale sablonneuse de la Loire, juste à l'amont de Nantes. J'habitais dans un hameau – que nous appelons "village" dans l'Ouest – qui s'appelle "Les Fosses" en raison des nombreuses boires abandonnées par la Loire, et aujourd'hui comblées, qui l'entouraient. Le chef-lieu communal, "le bourg" de La Chapelle Basse-Mer, était à 3,5 km de là, 50 mètres plus haut, sur le plateau. Au village des Fosses, d'un côté de la route vivait la famille Bouyer et de l'autre la famille Jousseaume. De notre côté, il y avait d'abord la maison de mes arrière-grands-parents décédés, habitée par ma grand-tante et son mari, puis son fils et sa famille ; puis la maison de mes grands-parents ; celle de mon oncle, ma tante et mon cousin et enfin notre maison. Toute cette partie du village était chez moi et chacun passait d'une maison à une autre comme en sa propre demeure. Presque chaque dimanche, la table de ma grand-mère Denise était le lieu du retour de mes tantes avec mes oncles et tous mes cousins. L'ambiance était clanique.

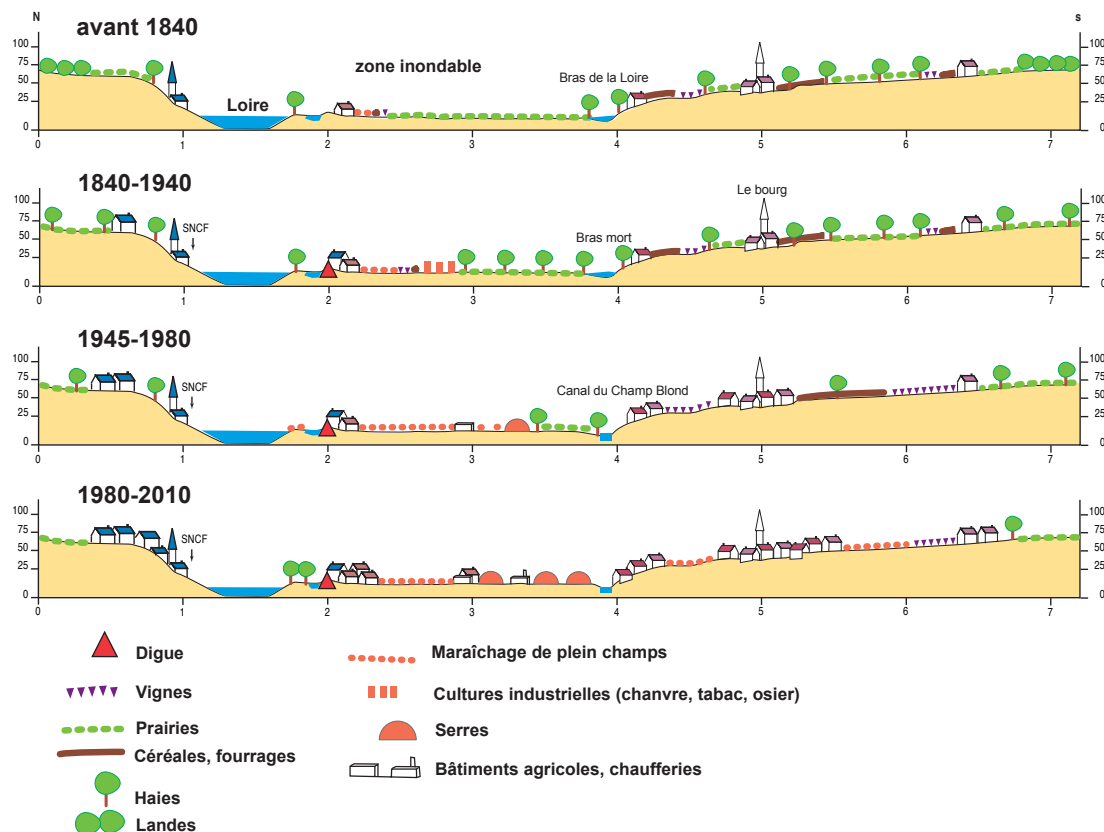
Au milieu de nous, il faut ajouter quelques ouvriers agricoles. Dans la vallée, il y avait une filière migratoire qui venait de La Guerche-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine. Elle amenait ici des adolescents, entre la fin de l'école et le service militaire. Ils étaient des Bretons, pas nous. La Bretagne commençait de l'autre côté du pont sur la Loire. Nous, nous vivions au sud du fleuve, nos ancêtres avaient fait les guerres de Vendée. Les Bretons mangeaient des crêpes de blé noir, nous du pain. Ils buvaient du cidre, nous du vin. Etant un monde maraîcher, nous mangions beaucoup de légumes, ils buvaient juste le bouillon et jetaient les légumes aux poules. Moqueurs les garçons de La Guerche nommaient nos plats de légumes : de "l'ensilage". Ces jeunes hommes mangeaient à la table de mes grands-parents qu'ils appelaient "grand-père" et "grand-mère", même des années plus tard lorsqu'ils revenaient leur rendre visite. Quelques-uns sont restés vivre dans la vallée. Dans les années 1970, cette filière s'est tarie et ce sont des Espagnols et des Marocains qui sont venus, puis des gens d'Europe de l'Est dans les années 1990. Aujourd'hui ce sont des hommes d'Afrique sub-saharienne, embauchés via des agences d'intérim espagnoles sous forme de travailleurs détachés. On les fait même travailler le dimanche. Je devine que mon grand-père, s'il était encore vivant, jugerait cela comme la pire des ignominies. Les exploitations maraîchères de la vallée sont passés de 5 ha en moyenne il y a 60 ans, à 300 ha en GAEC totalement mécanisés aujourd'hui. Entre les deux, mon oncle n'a pas su, ou pu, ou voulu vivre ce passage, il s'est suicidé au milieu des années 1980. Dans le maraîchage de mon enfance, à partir du printemps, avec la saison du muguet, puis celle des glaïeuls et des carottes, des laitues et la plantation du poireau d'hiver, l'effervescence était complète jusqu'à la fin juillet. Le village était peuplé de jeunes saisonniers et de femmes au foyer qui voyaient à l'occasion de rapporter un peu d'argent, mais aussi de sortir de chez elles, rencontrer du monde et de rire un peu. Près d'eux, je passais mes vacances à jouer avec ma sœur et mon cousin, dans le sable limoneux.

Mon arrière-grand-père Jousseaume avait été le maire de la commune durant une vingtaine d'années au sortir de la guerre. Je ne l'ai pas connu. Il était cultivateur en petite propriété. Mon grand-père s'était spécialisé dans le maraîchage comme ses voisins et allait dans sa jeunesse au marché du Champ de Mars (actuelle banque CIO) de Nantes, vendre sa production. Chaque jour, il avait de l'argent liquide en main, et s'achetait des objets à la mode chez Decré, le "grand magasin" de Nantes. Après la Seconde Guerre mondiale, il avait participé à la création du réseau collectif d'irrigation et de la coopérative de vente "la coopérative du Val Nantais" pour approvisionner directement Rungis. Mon oncle avait pris la suite de



l'exploitation familiale. Mon père avait choisi une toute autre voie. Passionné par le bois, il était menuisier et charpentier. Avec trois amis d'enfance, il créa une importante entreprise, localisée dans le pays voisin des Mauges, où l'effervescence des industries à la campagne battait son plein.

### Coupe paysagère du Val nantais et ses environs



#### DOCUMENT 6. COUPE TOPOGRAPHIQUE DU VAL NANTAIS ET ÉVOLUTION DU FINAGE DE 1840 À NOS JOURS

Toutes les maisons du village étaient modernes avec une salle de bain, des toilettes intérieures, le chauffage central. Mes grands-parents paternels avaient le téléphone de longue date. Mes parents avaient fait construire une maison en 1972. Ma famille était moderne, à l'aise financièrement, avide de culture et de voyages. Nous partions chaque mois d'août, visiter la France et les pays limitrophes. Je faisais tous les voyages scolaires, en Angleterre ou en Allemagne, où j'ai noué des amitiés solides grâce au jumelage. Le lien avec Nantes était régulier et fort ancien. Les Jousseume allaient y vendre leurs légumes au marché aussi loin que se souviennent la mémoire de ma grand-mère. Mon autre arrière-grand-père meunier, y allait également chaque semaine se renseigner du prix du blé à la bourse (actuel magasin FNAC) sur la place du Commerce. Au milieu des années 1970, avec ma mère, nous allions faire les magasins - de vêtements - de la rue du Calvaire dans le centre-ville ou alors nous allions à l'hypermarché Carrefour de La Beaujoire, à l'entrée est de Nantes. Souvent le dimanche, nous déjeunions en famille au restaurant du grand centre commercial Beaulieu sur l'île de Nantes. C'était merveilleusement moderne ! Il y avait un self-service avec des micro-ondes que j'observais avec la plus grande des incompréhensions.





Dans le même temps, nous vivions dans la plus pure culture rurale. Nous étions très communautaires, très autonomes en nourriture, très enracinés au lieu, nous vivions dans la réciprocité comme ciment du lien social avec toutes les autres familles autour. Je suis allée à l'école catholique comme plus de 75% des enfants de ma commune dans les années 1970. Elle était l'école publique bis des gosses de la campagne. C'était ainsi à cause d'une très mauvaise relation de longue date entre la République et l'Eglise, mais aussi entre la République et la Vendée, dont nous faisons partie du fait de l'affreuse guerre civile qui ravagea la région entre 1793 et 1795. Cette cassure idéologique était vivante jusqu'au cœur des familles : les Jousseaume étaient cléricaux et anti-républicains, mais les meuniers étaient anti-cléricaux et républicains, comme les habitants des villages de bateliers des bords de Loire. Ma famille était chrétienne à forte sensibilité sociale et votait à droite. Mon grand-père soupçonnait en riant, que sa sœur Mimie, dans un fougueux élan chrétien mal mesuré, vote communiste. De tels débats persistent aujourd'hui encore dans ma famille : ma sœur abonne mon père au Figaro, je l'abonne à Alternatives Economiques.

Mon grand-père Etienne m'a appris la géographie physique de la Loire et des inondations, notamment celle de 1982 que j'ai vécue, mais aussi à faire du bateau sur le fleuve, à faire du feu et à l'éteindre, à jouer aux cartes. Ma grand-mère Denise m'a appris le sens de la convivialité, de l'accueil et la joie de vivre. Véritable arbre généalogique communal vivant, elle m'a transmis oralement l'histoire familiale depuis la Révolution et la géographie sociale de ma famille si élargie qu'elle englobait tous les habitants de la vallée. Aussi loin qu'on se souvienne, mes ancêtres ont vécu ici, au bord de la Loire, confinés dans la partie amont du Val Nantais. "Ceux de la vallée" ne frayaient jamais avec ceux du plateau, car "ceux-là des champs"<sup>1</sup> n'étaient pas propriétaires de leur terre, ils étaient dépendants des maîtres. Les Valliats<sup>2</sup>, non !

## Un plateau de la Vendée choletaise

L'ambiance était radicalement différente dans le pays de ma mère, à seulement 15 km de là, sur le plateau, dans les champs, le pays des fermiers et des châtelains. Ma mère était de La Boissière-du-Doré, une petite commune à la limite entre le Vignoble nantais et les Mauges, ancienne marche commune entre Bretagne et Anjou - **DOCUMENT 7**. Mon grand-père maternel, Jean, descendait d'une lignée d'artisans des Mauges, marchands de draps, tailleurs d'habits, chaisiers, potiers, maçons. La famille de ma grand-mère Marie-Anne était d'un bord des meuniers et de l'autre des paysans qui ont progressé socialement par la fonction publique. Un paysan est devenu cantonnier à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le fils du cantonnier est devenu facteur au début du 20<sup>e</sup> siècle ; son fils (le frère de ma grand-mère) est devenu instituteur au milieu du siècle ; son fils est devenu professeur de collège. Je m'inscris peut-être dans cette branche en partie ? Ceux-là étaient des "hussards de la République" en pays catholique, ils n'allaient pas à la messe. Il faut dire que tout le pays des Mauges jusqu'au nord de la Vendée, était un territoire extrêmement religieux. A la fin des années 1950, lorsque la famille de ma mère partait le week-end à la mer pour aller à la pêche à pied et se baigner, ils devaient faire tamponner un carnet de messe prouvant au curé de leur paroisse, qu'ils étaient bien allés à la messe ! Moi-même, lorsque j'ai commencé mes travaux de recherche, au début des années 1990, j'ai souvent vu des croix du christ suspendues dans les mairies, comme à Vallet. Je

<sup>1</sup> Les habitants du plateau

<sup>2</sup> Nom traditionnel des habitants de la vallée



me souviens, lors d'un entretien, du curieux portrait que formait le patron d'une usine de confection de Clisson : il était entouré de sous-vêtements féminins et derrière son bureau, au-dessus de sa tête, un crucifix dominait la scène.



**DOCUMENT 7. La Boissière du Doré, peinture d'André Lucas (1906-2007), photographe de la commune de 1945 à 1975, musicien et peintre, ami excentrique de mon enfance. J'ai acheté sa maison à sa mort et y vit depuis 2009.**

Les terres agricoles de la Boissière-du-Doré appartenaient à trois familles : un sénateur-maire, avocat, qui vivait à Paris l'hiver ; un hobereau anobli tardivement, de la commune voisine ; une famille de négociants de café de Nantes, euphémisme de la traite coloniale. Toutes les fermes étaient à ces trois familles jusque vers 1980. Certaines le restent encore aujourd'hui même. Ils étaient "notre maître" pour les paysans. Les curés et les bonnes sœurs dont les subsides pour les écoles dépendaient beaucoup d'eux, étaient des plus complaisants à leur égard. Ma mère née en 1947, se souvenait devoir chanter des comptines pour accueillir les dames patronnesses en visite à l'école. Mon grand-père maçon fulminait souvent contre eux et les injustices sociales. Lorsque l'Eglise et la propriété foncière, ces deux cadres sociaux sévères, commencèrent à s'effondrer dans les années 1960, une puissante énergie émanant des artisans et de la jeunesse s'exprima : l'industrie rurale naissante fut un vecteur d'émancipation incroyable. Les Mauges produisaient 40% des chaussures françaises dans les années 1970. Ma mère me raconta souvent comment le travail à l'usine était à la fois une soumission aux cadences du productivisme et en même temps une libération pour les adolescentes du baby-boom : on y parlait musique et vernis à ongles, cela changeait agréablement de la ferme et de l'école. La modernité contenait ici mille promesses.

Lorsque j'étais enfant, dans les années 1970, la vie à La Boissière-du-Doré me paraissait des plus exotiques. Mon observation sociologique commença fort tôt. Mes grands-parents maternels avaient des toilettes dans le jardin, pas de téléphone, pas de machine à laver, la cheminée et la cuisinière à charbon pour chauffage. Et quelle ne fut pas ma surprise lorsque dans la ferme des grands-parents de mon cousin, alors que je demandais les toilettes, sa grand-mère m'indiqua l'étable. J'avais 6 ans et je compris ce jour-là avec consternation, peine et révolte, que le grand-père Victor et la grand-mère Clémentine n'avaient ni WC, ni salle de bain, parce que leurs propriétaires n'avaient pas jugé l'investissement utile. Ce jour-là, je compris tout de la géographie sociale des pays ruraux, ceux des maraîchers de la vallée et ceux des

métayers du plateau. Leur fils, mon oncle, venait de racheter la ferme, les terres et les bâtiments, à la famille des propriétaires, là aussi d'anciens armateurs nantais. Mon oncle fit construire sa propre maison toute moderne et offrit enfin à ses parents, du carrelage, des toilettes et une salle de bain.

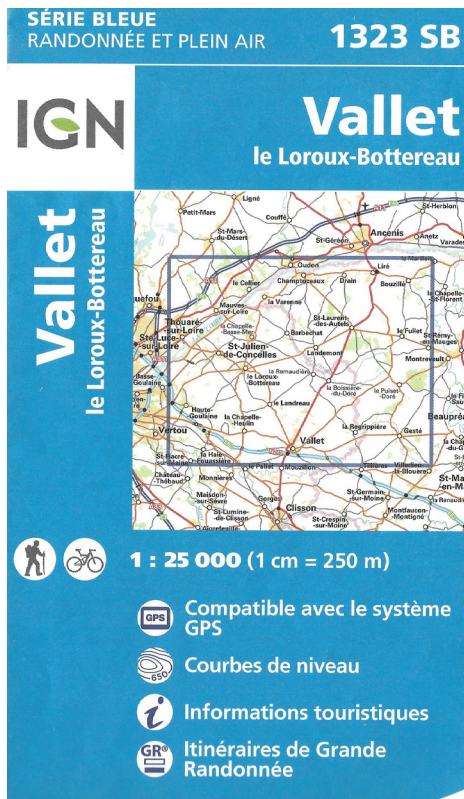
Dans cette ferme de La Remaudière, j'ai vécu bien des bonheurs de gosse. Mon oncle était spécialisé dans la production de lait et la production de vins. Mais ses parents, Victor et Clémentine, continuaient leur auto-production paysanne. Enfant, j'ai assisté à la saillie de la truie, à la tuerie des lapins ou des poules et un hiver à la tuerie du cochon. En ferme, il faut toujours se rendre utile et comme j'étais petite, on m'a fait accroupir sous le porc égorgé pendu la tête en bas. Je devais, alors que le sang coulait, remuer la bassine afin que celui-ci ne caille pas avant la confection des boudins. J'appris ainsi le véritable et seul prix de la viande. Le grand-père Victor conjurait les verrues. Lui rendre visite pour ce petit souci dermatologique était la chose la plus banale et la plus efficace qui soit. Pendant mes années étudiantes, j'y ai fait les vendanges car les cours ne reprenaient alors que le 15 octobre. La grand-mère Clémentine cuisinait pour nous tous. Je fus bien heureuse dans les champs du plateau, bien que je ne puisse pas y marcher pieds nus aussi sereinement qu'aux Fosses, car le sol argileux hérissé de petites lamelles de schistes, ne le permettait guère.

Enfin, chez mes grands-parents maternels j'adorais habiter dans le bourg. Je pouvais aller à pied, toute seule, à la boulangerie, à l'épicerie ou chez le boucher. A La Boissière-du-Doré, l'épicerie était semblable en tout point, à celle des Olson dans le feuilleton télévisé "La petite maison dans la prairie". Ici la marchande derrière son haut comptoir de bois et sa balance s'appelait Aline. La boulangère était revêche et acariâtre. Quant au boucher, on aurait dit Jacques Brel avec un tablier blanc et un grand couteau. L'ancien photographe André était un original qui peignait dans les prés, un artiste aux longs cheveux blancs, un excentrique comme on en voit dans les films fantastiques pour enfants. Vivre dans le bourg était une aventure très différente de la vie de mon village maraîcher de la vallée. Dans ce pays des champs, mon grand-père Jean m'a appris la révolte face aux injustices sociales et ma grand-mère Marie-Anne m'a appris la sobriété heureuse.

## Le bourg à l'ombre de la métropole

Un troisième enseignement de géographie sociale in vivo, structurant dans mon histoire personnelle et professionnelle, me fut encore transmis par l'expérience du mouvement de périurbanisation. En 1974, est construit, au-dessus de la Loire, le pont de Bellevue à l'amont de Nantes. Ce pont porte le passage du périphérique est de l'agglomération. Cette ceinture routière ne fut complète qu'en 1990, lors de la construction du pont de Cheviré à l'aval de Nantes. La construction du pont de Bellevue a engagé la périurbanisation du sud-est du département jusqu'alors coupé de la ville par la Loire - **DOCUMENT 8**. Dès mon école primaire, je commençai à voir le bourg de La Chapelle Basse-Mer se transformer : un lotissement fut construit face à mon école primaire. Le Unico du centre-bourg s'est agrandi en un Super U et s'est déplacé en bordure du bourg. Je me souviens de la visite vers 1980, d'un couple de paysans berrichons, amis de mon grand-père. Le vieil homme exprima sa surprise devant toutes ces maisons neuves en disant avec son accent roulant les "r" : "Oh ! Il y a des maisons blanches partout, partout !". Son étonnement m'avait étonnée et je répétais souvent son exclamation qui me faisait beaucoup rire.



**DOCUMENT 8.**

**Tout mon "pays" est contenu dans la carte IGN série bleue 1/25 000e Vallet Le Loroux-Bottereau, à la porte est de Nantes**

Le lotissement est alors devenu à lui-seul une catégorie socio-spatiale nouvelle dans notre univers maraîcher. "Ceux du lotissement" ne rentraient pas dans les arbres généalogiques de nos grands-mères, ils étaient étrangers et le resteraient définitivement car on ne peut pas récrire le passé. Même s'ils étaient très sympas, même s'ils étaient nos amis, ils étaient "ceux des lotissements" et n'appartenaient pas à notre mémoire collective, à nos parentés. Ces nouveaux Chapelains, selon leur propre histoire, entraient facilement, lentement, difficilement ou pas du tout, dans les logiques sociales de parenté, de localité, de réciprocité. L'intégration est un processus qui demande du temps. Parfois, on ne se comprenait pas tout à fait. C'est très subtil, mais certains comportements étaient inadéquats. Ainsi, dans les campagnes de mon enfance, on offrait un verre de muscadet à tout

visiteur dans le quart d'heure qui suivait son arrivée. C'était un rituel. Refuser l'invitation à boire ce verre était aussi grave que de décliner un lait de yack fermenté dans un village de Mongolie. Car la question n'est pas savoir si on a soif ou si on aime le muscadet, la question est d'offrir et de recevoir symboliquement l'hospitalité et d'entrer en relation. Refuser la boisson pour l'un, c'était refuser le lien pour l'autre. De même, ne pas offrir un verre à boire est une insulte faite au visiteur. Que de jugements et de relations mal engagées, sont nés de ces petites normes socio-culturelles non verbales !

## La ville de Nantes

A partir de septembre 1984, vers l'âge de 15 ans, chaque jour je me suis rendue en ville pour aller au lycée, puis à l'université. J'ai longé la Loire, traversé le pont de Bellevue, pour atteindre Nantes. Je n'étais pas dans les grands lycées citadins centraux de la ville, j'étais scolarisée dans le quartier de Doulon à l'est de Nantes, près du parc botanique d'acclimatation du Grand Blottereau. Mon lycée groupait les adolescents des campagnes orientales du département. J'ai passé mon baccalauréat en juin 1987. J'étais la première de ma famille à accéder à ce diplôme. L'Ouest était une terre d'enseignement technique, les bacheliers y étaient plus rares qu'ailleurs. J'appartenais à cette nouvelle génération de bacheliers rêvée par Jean-Pierre Chevènement, qui avait lancé en 1985, alors qu'il était ministre de l'Education Nationale, que 80% d'une génération devait atteindre le niveau du bac.

Mon projet initial était de faire des études de philosophie, enthousiasmée par l'initiation à la philosophie dispensée en classe de terminale par une professeure formidable dont j'ai oublié le nom. Mon père tempéra mon élan d'une seule question : "quel métier fait-on avec des études de philo ?". S'il était fier de la réussite



scolaire de sa fille, il n'en perdait pas le sens pratique du chef d'entreprise. Je ne sus que répondre. Passionné d'histoire et de voyages, il trouva plus raisonnable mon idée d'études en histoire-géographie. Professeur d'histoire et géographie dans le secondaire était un bon métier selon mes parents.

Mon entrée à l'université fit sur moi le plus formidable des effets. Je ne pourrais verbaliser la sensation abyssale et la joie intérieure que produisit mon entrée dans la bibliothèque universitaire. Tous ces livres à portée de main ! Tous ces sujets ! Toutes ces connaissances ! Il faut dire qu'à l'époque, l'internet n'était pas encore diffusé. L'accès à l'information et à la connaissance nécessitait des efforts considérables entre les encyclopédies Larousse ou Universalis et l'indispensable Quid annuel. Je nouai des amitiés qui m'ouvrirent à des milieux sociaux plus ouvriers et populaires, ou plus bourgeois. Ces liens m'ouvrirent à l'étranger hors des cadres connus de l'Europe occidentale, notamment par des étudiants du Proche-Orient. Mon esprit foisonnant et insatiable trouva à l'université une nourriture abondante, riche et diversifiée. L'université me parut le plus beau et le plus libre endroit du monde.

J'ai été bien heureuse de vivre à Nantes. La période depuis mon entrée au lycée en septembre 1984 jusqu'à mon doctorat en novembre 1996, correspond à la mutation de la ville industrielle en métropole. J'ai inauguré le premier voyage du tramway en janvier 1985. Il y avait un arrêt juste devant mon lycée et nous étions tous montés dedans, dans une joyeuse ambiance. J'ai assisté en 1990, depuis les berges de la Loire, où était organisée une grande fête en cette occasion, au spectacle grandiose de la montée du tablier central du pont de Cheviré, qui bouclait la ceinture de l'ouest du périphérique nantais. Jusqu'en 1990, le cours des Cinquante Otages au cœur de Nantes était une deux fois deux voies où les bouchons automobiles étaient permanents. Les façades calcaires des hôtels particuliers néo-classiques étaient noircies. Le quartier de la Madeleine était prolétaire et l'usine LU produisait encore des biscuits ici. L'unité de l'île de Nantes n'existait pas, on ne percevait que la juxtaposition de ses quartiers : Beaulieu, République, Grande-Biesse, Petite-Biesse, Prairies aux Ducs , ... J'ai assisté à la transformation radicale de la ville. Poncée, aérée, gentrifiée, il ne reste de la ville de mon enfance que la structure du tissu urbain. La composition sociale, l'activité économique, les paysages urbains ont été si profondément transformés, que je ne saurais ici en faire un résumé. Depuis 30 ans, Nantes est la ville aux cent grues, un épuisant chantier urbain.

Comme disait Françoise Dolto : "dans une maison, les chiens et les enfants comprennent tout ce qui n'est pas verbal". Et sans le vouloir, ni même le savoir, malgré mon enracinement géographique, je suis devenue pluri-culturelle dès ma petite enfance. Je comprenais tout des manières d'être paysannes, tant celles du monde des maraichers, que celles du monde des Mauges. Je comprenais aussi tout des manières d'être modernes, inculquées par le contexte culturel global de la France des Trente Glorieuses, aussi bien par mes rencontres d'enfants avec "ceux des lotissements", que par mes études sur Nantes et par mes mobilités. Je m'adaptais sans y penser à mes interlocuteurs, je rentrais dans leur façon d'être, leurs codes, leurs normes, leurs mots. Je changeais de registres en changeant d'interlocuteurs. J'étais chez moi partout : moderniste et clanique dans la vallée ; sobre et révoltée dans les champs ; enracinée et mobile dans le bourg ; intellectuelle et citadine à l'université de Nantes qui me donna les mots et les concepts pour penser mes propres expériences habitantes et les méthodes pour en observer l'évolution.

La vallée de la Loire, le plateau du vignoble nantais et des Mauges, et la ville de Nantes – sont le support géographique de toute ma biographie territoriale et de ma perception sociale du monde. Ils sont mon pays, mon chez moi, ma maison sur Terre.



## ● Des maîtres en chemin

En septembre 1987, je suis arrivée à l'université de Nantes en DEUG 1 "histoire et géographie". Le choix de la discipline dominante ne se faisait alors qu'à la fin de la première année. Je souhaitais mener des études d'histoire, avec le rêve secret de devenir archéologue spécialiste du Moyen-Âge. Je rêvais au fond de faire la belle carrière d'Isabelle Cattedu, brillante archéologue de l'INRAP, spécialiste du Moyen-Âge rural, que j'ai eu l'immense plaisir de rencontrer en 2016. C'est au cours de ma première année de DEUG que je découvris la géographie en tant que discipline universitaire et que mon destin s'orienta vers elle.



**DOCUMENT 9.** La faculté des Lettres et Sciences humaines et Sociales de l'Université de Nantes en 2009. Elle m'apparut ainsi lors de mon arrivée à l'université en septembre 1987. Des travaux récents entre 2016 et 2018 l'ont totalement transformée.

### Alain Chauvet et Christian Prioul

Mon premier maître en géographie fut Alain Chauvet, professeur de géographie régionale à l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes. Je m'attachai à lui par identification. Il était comme moi un enfant des campagnes coincées entre le Vignoble Nantais, les Mauges et la Vendée, entre la Bretagne, l'Anjou et le Poitou. Elève de l'école catholique, il fut repéré par ses professeurs qui lui donnèrent alors la seule opportunité de faire des études : l'envoyer au petit séminaire. Il devint instituteur. Répondant à un appel du président Bourguiba en faveur de l'éducation des enfants, il partit en Tunisie. Il en revint accompagné d'une épouse, d'origine juive espagnole me semble-t-il, et avec un sentiment humaniste approfondi intégrant l'islam et le judaïsme à son catholicisme initial, comme le montra la cérémonie de sa sépulture, suite à sa mort prématurée en 1997. A son retour de Tunisie, il intégra l'université française



et soutint sa thèse d'État en 1984 sur le thème "Porte nantaise et isolat choletais. Essai de géographie régionale". Il fit le choix de vivre dans son lieu natal au bord de la Sèvre Nantaise près de Clisson. C'est à ce moment-là que je le rencontrai. Outre son parcours mêlant enracinement et ouverture au monde et aux autres, je me suis identifiée à Alain Chauvet par la proximité de nos façons de réfléchir et de penser. Il possédait un esprit de synthèse. Par-delà ses connaissances variées depuis la géomorphologie jusqu'aux questions économiques, il possédait une capacité structuraliste pour distinguer dans sa lecture régionale du monde, ici des "portes", là des "isolats", là encore des "carrefours" ou des "pays-finistères", etc. Je me souviens d'une sortie sur le terrain le long de la vallée de la Loire, en première année de DEUG, où il décrit et interpréta ce qui était ma région natale. Je fus impressionnée de sa lecture paysagère et je voulus lui ressembler. Je me souviens également du cours de géographie régionale de l'Italie en licence (3<sup>e</sup> année), où je comprenais si bien sa façon d'interpréter les territoires que nous interagissions comme des joueurs de ping-pong. Je n'étais alors jamais allée en Italie, mais mes lectures et ma compréhension de la mécanique intellectuelle d'Alain Chauvet suffisaient à laisser penser que j'étais moi-même, en sa présence, une grande connaisseuse de ce pays, à la grande surprise des étudiants de ma promo.

Je pourrais citer également Christian Prioul professeur de géographie régionale, qui avait pour sa part, exercé à l'université du Rwanda dans les années 1960. Il était un esprit cultivé, éclectique et foisonnant. Dans cette période des années 1990 encore très marquée par les courants quantitativistes et marxistes, sa science semblait relever de la poésie, lorsqu'il décrivait l'impact sur les corps, de la saison des pluies ou de la saison sèche en Afrique tropicale. De même, son cours pour une géographie des jardins dans le monde, fut pour moi un éveil à la relation entre culture et aménagement de l'espace. Les étudiants à l'esprit de détail, intéressés essentiellement par les conditions de validation et par la nature précise des exercices attendus, ne l'aimaient guère en général. Christian Prioul était trop intellectuel pour se soucier d'aspects si contingents. Son esprit était celui des professeurs savants, tel qu'on imagine nos pères universitaires du 19<sup>e</sup> siècle. Avec lui, mon esprit voyageait et se nourrissait des grands espaces du savoir.

## Jean Renard et Nicole Croix

Arrivée en licence (bac+3), mon histoire personnelle me conduisit par connivence vers l'option de géographie rurale conduite par Nicole Croix, alors maîtresse de conférences et Jean Renard, professeur de géographie rurale, directeur de l'IGARUN et président de la commission de géographie rurale du CNFG. J'avais eu en DEUG 2, un cours préalable sur la question rurale. Mais, c'est l'option de L3 qui scella mon avenir. J'y menai mon premier exercice de recherche sur les maraîchers de La Chapelle Basse-Mer. Ma note ne fut pas à la hauteur de mes espoirs, mais elle suffisait amplement pour envisager la poursuite en maîtrise (bac+4), année universitaire alors intégralement centrée sur le mémoire de recherche valant 80% de la note totale du diplôme.

Les recherches de Jean Renard portaient sur la Vendée et l'évolution des campagnes nantaises, territoire qui était le mien. Mais, il était pour moi une personnalité impressionnante. Notre estime mutuelle s'est construite sur un rapport de maître à élève très hiérarchique, qui ne manque ni de respect, ni d'admiration croisée. Le plus précieux des compliments professionnels qui m'a été fait, date de septembre 2014, lorsqu'au sortir d'un débat mené au sein du très intellectuel conseil de développement de Nantes Métropole, Jean Renard m'a soufflé : "Ce soir vous avez fait honneur à la géographie". J'avais 44 ans, j'étais maîtresse de conférences depuis 17 ans, mon professeur avait 78 ans et était à la retraite depuis 15 ans, mais je reçus



ce compliment comme une élève, comme sa reconnaissance, comme la confirmation ultime qu'il ne s'était pas trompé de poulain vingt-cinq ans plus tôt.

En septembre 1990, je débutais ma maîtrise. J'étais allée trouver Jean Renard pour lui dire que je souhaitais mener mon mémoire de recherche en géographie rurale, sous sa direction. A l'époque, le gouvernement socialiste réfléchissait à un nouveau dispositif intercommunal : les établissements publics de coopération intercommunale, dont la loi fut votée en 1992. Dans ce contexte-là, le ministère de l'Agriculture soutenait un programme de recherche national, porté scientifiquement par Bernard Kayser, professeur de géographie à Toulouse. Conjuguant monographies et analyses statistiques nationales, ce programme visait à mieux comprendre les bourgs-centres, leur fonctionnement et leur capacité à dynamiser les intercommunalités à venir. Jean Renard et Nicole Croix menaient la déclinaison régionale de ce projet pour les Pays de la Loire. Lors de notre rendez-vous, Jean Renard me dit : "D'où êtes-vous Valérie ?". "Je suis du Vignoble nantais" lui répondis-je. Il conclut : "Très bien : vous allez étudier le bourg de Vallet !". Voilà comment fut engagé ce qui devint ma grande thématique de recherche.

Mon année de maîtrise fut une révélation, un dévoilement de mon aptitude à la recherche. Je reçus à la fin de l'exercice, la médaille de la commune de Vallet, des mains du maire de l'époque - **DOCUMENT 10**. Et lors de ma soutenance, je reçus la mention "très bien avec les félicitations du jury". Jean Renard me convoqua dans son bureau et me dit : "Valérie, vous êtes une chercheuse. Vous devez faire une thèse de doctorat. Faites le DEA l'an prochain, débrouillez-vous pour finir major de promo. Moi pendant ce temps, je vais tâcher pour vous trouver une bourse". Chacun réussit à tenir ses engagements. J'obtins une bourse de thèse du ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur pour trois ans. Et c'est ainsi qu'en septembre 1992, je m'inscrivis en doctorat avec pour thème de recherche : les bourgs-centres de la Loire-Atlantique. En parallèle Bruno Oger, un enseignant du secondaire, assurait la même recherche en Vendée.



**DOCUMENT 10. M. Guilbaud, maire de Vallet me remet la médaille de la commune à l'issue de mon travail de Maîtrise en 1991. La bouteille de muscadet, dont Vallet est la capitale, trône sur la table. Sur les murs de la salle du conseil, le président François Mitterand côtoie la croix du christ.**

Nicole Croix était le binôme inséparable de Jean Renard pour l'enseignement de la géographie rurale nantaise. Elle apportait la rondeur féminine à l'enseignement de Jean Renard. Elle assurait le cours, très développé à l'époque, d'initiation aux sources et aux méthodes de la recherche. Cet enseignement reste un fondement méthodologique de ma propre pratique. Nicole Croix fut mon enseignante, puis ma collègue entre 1997 et 2005, date à laquelle elle prit sa retraite. Nicole Croix m'apprit à encadrer les étudiants, à organiser les sorties sur le terrain, etc. Elle fut dans cet univers inconnu de l'enseignement universitaire, ma tutrice.



## Bernard Kayser et Jean-Paul Laborie

Bernard Kayser et Jean-Paul Laborie, professeurs du CIEU à l'université de Toulouse, ont également été une source d'inspiration et de formation. Bernard Kayser a suivi de loin en loin mes travaux dès mon mémoire de maîtrise - **DOCUMENT 11**. J'ai ensuite été accueillie au CIEU lors de ma première année de doctorat en 1993, où j'ai connu Jean-Paul Laborie. Leur thématique scientifique sur les petites villes, abondamment alimentée depuis les années 1970, a fortement nourri le démarrage de ma propre recherche sur les bourgs-centres. Je garde également de cet échange intellectuel avec l'équipe toulousaine, cette même vision positive et optimiste de la ruralité.

### Vallet

Géographie sociale et rurale

### Des universitaires observent Vallet

« Vallet, une ville qui se transforme », le mémoire de maîtrise de Valérie Jousseaume est porteur. Mercredi, M. Kayser, professeur de géographie sociale à Toulouse est venu en apprécier l'analyse, sur le terrain.

Avec ses collègues nantais, Mme Groix et M. Renard, ils ont été reçus à l'hôtel de ville de Vallet par Mady Aubron, adjointe au maire. Vallet a été choisi avec Saint-Fulgent (Vendée) pour ce pèlerinage des bourgs ruraux en voie de mutation.

Commanditée par le ministère de l'Agriculture, cette mission se veut à la fois d'étude et informelle. « Quels sont les paramètres qui sur les points de passages sauront retenir les populations par une politique raisonnée ? »

« Les points d'ancrage dans les lieux où le développement a été le plus rapide sont-ils fiables à long terme ! »

Autant de questions posées, dans un contexte rural où l'agriculture est en perte de vitesse. « A Vallet, le fait viticole conserve une place primordiale dans l'espace local », selon le mémoire de Valérie Jousseaume.



Mady Aubron et Valérie Jousseaume ont présenté la commune de Vallet aux trois professeurs œuvrant pour le ministère de l'Agriculture.

L'évolution rapide de Vallet débute au lendemain de la seconde guerre et se poursuit jusqu'à nos jours sous l'effet de trois facteurs géographiques : un terroir viticole, le Choletais et Nantes. La voie Nantes-Cholet draine aujourd'hui 20 000 véhicules/jour.

« Ici, on est en présence d'un

exemple de typologie intéressante pour l'avenir », évoquait mercredi M. Renard. « Vallet profite de la brèche angevine pour exercer une attraction toujours plus puissante vers le Maine-et-Loire, déborde vers le canton du Loroux-Bottereau et assied son autorité cantonale », lit-on dans le mémoire.

**DOCUMENT 11.** Jean Renard, Bernard Kayser, Nicole Croix et moi-même en visite à Vallet, suite à mon travail de mémoire de maîtrise sur ce bourg-centre (Ouest-France)

## L'UMR 6590 ESO "Espaces et Sociétés"

Toute ma carrière de chercheuse s'est faite au sein de l'UMR 6590 ESO "Espaces et Sociétés". Elle est l'ex-URA 915. Cette équipe de recherche fédère des chercheurs en géographie sociale de Nantes (ESO-Nantes, ex-CESTAN), d'Angers, du Mans, de Caen et de Rennes 2. J'ai connu les présidences de Robert Hérin de Caen, de Jacques Chevallier du Mans, de Raymonde Séchet - **DOCUMENT 12**, de Vincent Gouëset et d'Emmanuelle Hellier de Rennes. Cette importante équipe de recherche de plus d'une centaine de chercheurs et d'enseignants-chercheurs titulaires (sans compter les très nombreux doctorants et personnels administratifs) fonctionne en réseaux, avec une assemblée générale annuelle et des travaux en axes thématiques aux réunions trimestrielles.



**DOCUMENT 12.** Raymonde Séchet à l'assemblée générale annuelle de l'UMR 6590 ESO en juin 2010

J'ai œuvré activement et avec plaisir au sein de l'UMR ESO, même si je ne m'y suis jamais sentie centrale. Mon sentiment de marginalité vient de mon objet d'étude. Les ruralistes en s'unifiant à partir d'un espace, y ont toujours été un peu à part dans une équipe où il convient plutôt de s'afficher à partir d'un groupe social ou d'une thématique sociale. De plus, mon propre objet géographique, les bourgs-centres et les petites villes, était à la marge tant des intérêts des ruralistes centrés sur l'agriculture, que des intérêts des géographes urbains polarisés par les grandes villes. Ma problématique de recherche est restée une niche thématique relativement confidentielle. Pour finir, j'ai souvent travaillé tant dans la recherche sur le risque d'inondation, que dans le cadre du comité de rédaction de *Norois*, avec des membres de l'UMR 6564 LETG qui est l'autre grosse équipe CNRS de géographie dans l'Ouest, centrée sur la géographie physique et littorale. Elle est à la fois la plus proche voisine et la rivale locale de l'UMR 6590 ESO. Ces éléments m'ont maintenue sur les périphéries de l'équipe. Mais il est besoin de tout pour bâtir un collectif. Ma position me plaît. Le centre est moteur, mais des marges peuvent naître l'inattendu et le tout autre.

Au sein de mon UMR, j'ai rencontré maints chercheurs passionnants sur des thèmes très variés. J'ai construit un réseau de liens solides avec les ruralistes à Nantes - **DOCUMENT 13** (Christine Margetic arrivée en 2005), à Caen (Philippe Madeline, Michaël Bermond, Maxime Marie, ...), à Rennes (Yvon Le Caro, ...), à Angers (Geneviève Pierre, ...) et au Mans (Sandrine Bacconnier, François Laurent, Moïse Tsayem-Demaze, ...). L'UMR 6590 ESO reste un foyer majeur de la géographie rurale en France. Au nom de l'équipe, j'ai eu le plaisir d'organiser de façon régulière d'importants colloques nationaux et internationaux de géographie des campagnes en 1995 "Bourgs et petites villes", en 2000 "Des campagnes vivantes", en 2005 "Faire campagne" et en 2014 "European rural conference". Après l'aboutissement de mon projet d'HDR, je souhaite proposer de nouveau à l'UMR, d'organiser un colloque sur le thème des campagnes dans la transition.



**DOCUMENT 13.** L'équipe d'ESO-Nantes autour d'Emanuelle Hellier de Rennes, directrice de l'UMR ESO, en juillet 2019

## La commission de Géographie Rurale du CNFG

L'autre structure qui m'a portée sur mon chemin professionnel, c'est la commission de Géographie Rurale du Comité National Français de Géographie. Vieille de plus de 50 ans, la commission de Géographie Rurale est particulièrement dynamique. Elle organise chaque année, une rencontre scientifique liée à un voyage d'étude sur le terrain. J'en suis membre depuis 1996. J'en ai été la secrétaire nationale de 2001 à 2007 sous la présidence de Jean-Paul Diry de l'université de Clermont-Ferrand, avec Claudine Durbiano d'Aix-en-Provence comme trésorière - **DOCUMENT 14**. C'est à l'occasion de cette fonction que j'ai créé la liste de diffusion "com-geo-rurale" qui permet aujourd'hui de lier par mail plus d'une centaine de géographes ruralistes français.



**DOCUMENT 14.** Le bureau de la commission de Géographie Rurale du CNFG de 2001 à 2007 : Claudine Durbiano, Jean-Paul Diry et moi-même

J'ai participé à de nombreuses Journées Rurales : le nord-ouest ibérique sous la direction de Philippe Roudié de Bordeaux en 1996 - **DOCUMENT 15** ; *la grande céréaliculture du Soissonnais et du Laonnais*, sous la direction de Gérard Dorel et Jean-Paul Charvet de Nanterre ; *les agricultures spécialisées en Provence*, sous la direction de Claudine Durbiano d'Aix-Marseille ; *les cultures industrielles du nord de la France*, sous la direction de Christine Margetic et Jean Vaudois en 2002 ; *l'adaptation post-soviétique en Roumanie*, sous la direction de Violette Rey en 2003 ; *Les faibles densités* en Ariège, sous la direction de Jean Pilleboue en 2004 ; *Les agricultures du sud du Maroc*, sous la direction d'André Humbert de Nancy en 2005 ; *Les étrangers dans les campagnes*, sous la direction Jean-Paul Diry de Clermont-Ferrand en 2006 ; *La Normandie*, sous la direction de Philippe Madeline en 2010 ; *l'Allemagne* sous la direction de Guillaume Lacquement et de Hélène Roth en 2011 ; *l'adaptation de l'agriculture de montagne méditerranéenne*

à la mondialisation, en Italie, sous la direction de Françoise Ardillier-Carras en 2013 ; *nature des villes, nature des champs en Belgique* sous la direction de Nicolas Rouget - **DOCUMENT 16** ; *la renaissance rurale* en région de Toulouse, sous la direction de Michaël Pouzenc en 2016 ; *l'Arménie et le Haut-Karabagh*, sous la direction de Françoise Ardillier-Carras - **DOCUMENT 17** ; *l'Alentejo et l'Algarve*, sous la direction d'Ana Firmino et Dulce Pimentel en 2019 - **DOCUMENT 18**. J'ai assuré moi-même deux évènements dans la région vendéenne et nantaise avec Jean Renard et Nicole Croix en 1997 et en 2000.

La commission de Géographie Rurale entretient des relations scientifiques avec des homologues britanniques, espagnols, allemands de façon formalisée (l'ensemble des commissions de géographie rurale de la Royal Geographical Society, la Deutsche Gesellechaft für Geography, le Grupo de Geografia Rural) et l'Union Géographique International, et informelles avec les ruralistes italiens.

Les Journées Rurales, rencontres annuelles de la commission de géographie rurale, ont été pour moi une véritable formation continue toute au long de ma carrière. Elles ont été l'occasion de mettre des visages sur mes lectures d'étudiantes (Jacqueline Bonnamour, Pierre Brunet, Robert Chapuis, Jean-Paul Charvet, Jean-Paul Diry, Jean-Pierre Houssel, Nicole Mathieu, etc), puis de nouer des amitiés professionnelles profondes et au long cours, avec mes collègues français et européens, de découvrir aujourd'hui des doctorants talentueux.



**DOCUMENT 15.** Photo de groupe des Journées Rurales 1996 dans le nord-ouest ibérique



**DOCUMENT 16.** Photo de groupe des Journées Rurales 2015 en Belgique



**DOCUMENT 17.** J'offre une bouteille de muscadet au maire d'Urtzadzor en Arménie en 2016



**DOCUMENT 18.** Photo de groupe des Journées Rurales 2019 dans l'Alentejo et l'Algarve



## Le cheminement d'une recherche

J'ai obtenu mon doctorat fin novembre 1996 - **DOCUMENT 19**. Le printemps suivant, j'ai déposé un dossier de candidature sur douze postes de géographie humaine proposés au concours. J'ai été auditionnée dans dix universités à l'ouest d'une ligne Lille - Clermont-Ferrand - Bordeaux. J'ai été classée parmi les cinq premiers sur huit postes, au premier rang à Nantes et à Clermont-Ferrand. J'ai choisi Nantes. C'est ainsi qu'à la rentrée de septembre 1997, je suis devenue maîtresse de conférences à l'IGARUN.



**DOCUMENT 19.** Le château du Tertre est l'ancien centre du domaine foncier sur lequel a été bâti le campus des Lettres et Sciences Humaines et Sociales de l'université de Nantes. Il abritait jusqu'en 2012, les deux UMR de géographie : l'UMR 6590 ESO et l'UMR 6564 LETG. Doctorante, j'y étais hébergée, dans les caves dont les soupiroux sont visibles sur cette photo.

Le fil conducteur de ma recherche porte sur la métamorphose des territoires ruraux et périurbains de l'Ouest de la France. Je distingue personnellement trois périodes dans ma carrière. Il est amusant à en cette heure de bilan de constater combien ma carrière professionnelle est au fond comme un mouvement de retour sur le chemin emprunté au cours de mon enfance. Curieux mouvement de balancier, histoire singulière, entrecroisement de fils de vie dont la trame et les liens apparaissent aujourd'hui, en l'écrivant pour vous.



## Les bourgs-centres et les lumières de la ville

La première phase de ma carrière a duré un peu plus d'une dizaine d'années. Mes travaux se concentrent alors, dans un contexte de mise en place de l'intercommunalité, sur la question des bourgs et des petites villes, au sein d'un programme national du ministère de l'Agriculture, dirigé par Bernard Kayser, intitulé "Les bourgs sur la piste du développement". J'eus donc le plaisir d'entrer dans la recherche au sens méthodologique et institutionnel très rapidement. Ma thèse "Les bourgs-centres de la Loire-Atlantique à l'ombre de la métropole" fut reconnue par plusieurs récompenses : la médaille de bronze de l'Académie d'Agriculture de France, le 2<sup>e</sup> prix Novatlante du conseil général de Loire-Atlantique, le 2<sup>e</sup> prix de la Caisse des Dépôts et Consignations des Pays de la Loire. Elle fut publiée par les Presses Universitaires de Rennes en 1998, sous le titre "L'ombre d'une métropole". Je participai également à l'organisation du colloque "Bourgs et Petites villes" à Nantes dès 1995. Des publications nombreuses, deux contrats de recherche de l'INRA DADP en 1993-96 et 1997-2000 et, à l'échelle locale, des contrats avec le Département de Loire-Atlantique, soumis à des transformations territoriales rapides, complétèrent ce travail. Mon activité dans les réseaux scientifiques était alors très intense. Je suis devenue dès 2001 la secrétaire nationale de la commission de Géographie Rurale du CNFG. J'assurais dans le même temps la codirection de deux formations à l'IGARUN.

J'étais une jeune chercheuse motivée, dopée par une soutenance de thèse très élogieuse. Mes professeurs m'avaient convaincue de poursuivre rapidement vers une HDR. J'avais l'orgueil de m'imaginer accéder au grade de professeur des universités dès 40 ans. C'est dans cette perspective que je m'engageai en 2004, dans une demande de délégation auprès du CNRS. Classée 7<sup>e</sup> pour dix postes, j'eus le plaisir d'être informée un vendredi de l'obtention d'une délégation. A l'époque, la délégation assurait une décharge pédagogique à plein temps, pendant un an. Le renouvellement pour une deuxième année était quasi-automatique. J'avais donc deux ans pour réaliser mon projet. J'avais alors 35 ans. Je me souviens avoir fêté ce week-end-là, ma délégation CNRS avec grande joie. Toutefois, dans le contexte tendu de la mobilisation "Sauvons la recherche" contre la réforme LMD, le gouvernement offrit 1 000 emplois pendant le week-end, mais supprima dans le même temps la moitié des délégations. Le CNRS m'informa le mardi que je n'en étais plus !

Ce que je vécus alors comme un revers, à vrai dire le premier et le seul de mon parcours scolaire, marqua une bifurcation dans ma carrière. Raymonde Séchet, alors directrice de l'UMR ESO, m'incita à candidater de nouveau l'année suivante. Elle m'assura que les cinq déçus de 2004, seraient admis d'office en 2005. Je ne le fis pas. Jamais plus, je n'ai demandé ni délégation, ni CRCT. Ce choc professionnel provoqua le début d'une crise existentielle. Emergeait à ma conscience, la nécessité d'un meilleur équilibre de vie. Mon conjoint universitaire à la Sorbonne était en déplacement permanent. En plus de mon travail, je m'occupais de nos deux enfants nés en 1998 et 2001. Je vivais sans en avoir conscience à ce moment-là, la difficulté d'être une femme dans une carrière universitaire.

## Passions éditoriales et Val Nantais

La deuxième phase de ma carrière s'inscrit dans les années 2000 et dure également une décennie. J'ai vécu l'incident de la délégation CNRS, comme une injustice, une trahison de mon institution. J'étais fâchée avec la recherche et le CNRS. J'ai alors abandonné totalement mon projet d'Habilitation à Diriger



des Recherches et mes travaux sur les bourgs et les petites villes. Avec le recul, je perçois la subjectivité de ce comportement. Mais, ce brusque volte-face professionnel me fit découvrir avec bonheur un nouveau centre d'intérêt, une nouvelle compétence : l'édition de revues scientifiques. L'objectivité sous-jacente était de mieux conjuguer ma vie de chercheuse et ma vie de mère. C'est pourquoi, mon activité de recherche s'est focalisée sur l'observation de la transformation des campagnes nantaises dans le sillon tracé par Jean Renard et Nicole Croix.

Je consacrai d'abord une immense énergie à la pérennisation de deux revues, l'une à laquelle l'IGARUN participe avec dix autres universités de l'Ouest, Norois, et l'autre que l'IGARUN porte seul *Les Cahiers Nantais*.

L'aventure Norois a commencé en 2002, lorsqu'Alain Miossec, professeur de géomorphologie littorale et directeur de l'IGARUN, me donna son siège à l'assemblée générale de Norois. Lorsqu'un ambitieux professeur cède sa place à une jeune femme, maîtresse de conférences, dans une assemblée scientifique, c'est qu'en général les choses tournent mal ! En effet, j'assistai avec stupeur à ma première assemblée de Norois. Nous étions dix représentants des universités de l'Ouest. S'y ajoutait le comité scientifique, composé de professeurs masculins conduit par François Carré de Paris IV - Sorbonne. Enfin pour compléter le tableau se trouvait le comité de rédaction, cheville ouvrière de l'édition. Il n'était composé que d'une seule personne, Samuel Arlaud, jeune maître de conférences de Poitiers. La revue souffrait d'un retard de publication du fait de cette organisation pyramidale inversée, où tout le système reposait techniquement sur les épaules d'une unique personne. Pour une première, je me tus. L'année suivante, rien n'avait bougé : la situation, comme la scène, étaient strictement identiques à l'année précédente. Alors que le débat allait se clore en félicitant le conseil scientifique de son fonctionnement parfait, et en enjoignant Samuel Arlaud de rattraper deux ans de retard de publication, sans discuter avec lui des moyens financiers, techniques et humains à sa disposition, j'intervins, soutenue par un autre jeune maître de conférences, Vincent Dubreuil de Rennes 2 - **DOCUMENT 20**. A peine avions-nous ouvert la bouche pour soutenir Samuel Arlaud, que nous fumes immédiatement intégrés à son équipe pour assurer la gestion technique de la revue ! Nous découvrîmes alors la situation de la revue. Scientifiquement elle fonctionnait encore. Techniquement, sa survie aussi bien financière qu'éditoriale était menacée, sans parler du contexte de numérisation des revues alors à l'œuvre.



**DOCUMENT 20.** Dessin d'Hervé Regnaud en 2003, représentant le sauvetage de Norois par Vincent Dubreuil et moi-même



Avec Vincent Dubreuil, nous avons passé l'année suivante à remettre à plat la situation, moi les abonnements et l'édition, lui les comptes. Lors de l'assemblée annuelle suivante, à la surprise générale, non seulement nous avons planifié un sauvetage technique de Norois en nouant contact avec les Presses Universitaires de Rennes, mais nous avons également organisé le renversement du comité scientifique et la prise de pouvoir avec Serge Suanez de Brest, Hervé Régnault et Vincent Gouëset de Rennes, pour une refonte de fond en comble de l'organisation de la revue. Plusieurs collègues professeurs nous tinrent rigueur longtemps de cet acte d'insubordination. D'autres tels que Jean Soumagne ou Alain Miossec, surent plus tard nous remercier d'avoir ainsi sauvé Norois. Ma direction au sein de Norois s'est achevée en 2016.

La situation des Cahiers Nantais était assez voisine. Mon expérience à Norois, incita mes collègues nantais à me confier à leur tour, la revue de notre institut en 2006. C'est ainsi que pendant plus de dix ans, je participai à la direction de ces deux revues, avec toutes les compétences que cela nécessite depuis les relations publiques, le contact avec des éditeurs et des financeurs, les dossiers de reconnaissance CNRS ou les dossiers de numérisation PERSEE, le travail d'évaluation scientifique, le travail de relecture, etc. Norois publie quatre numéros par an et *Les Cahiers Nantais* deux. J'ai donc supervisé, avec quelques collègues, la parution de six numéros de revue par an pendant dix ans.

En parallèle, avec la dynamique métropolitaine et la bulle immobilière de 1997-2008, les campagnes de la périphérie nantaise bougeaient de tous les points de vue. Dans ce contexte, j'observais par le fait d'être revenue habiter le Val nantais, la remise en mouvement du front pionnier maraîcher, la mobilité résidentielle et les nouveaux habitants, la multiplication des parcelles à chevaux, indicateur des friches spéculatives. Alors que le Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI) venait d'être voté, je m'étonnais de voir des constructions nouvelles *les pieds dans l'eau* de la Loire et participai au débat, tant local qu'universitaire, sur les risques. À la manière d'un ethnologue, j'ai adopté le Val nantais comme terrain d'observation.

Cela a débuté en 2001, lors d'un projet pédagogique avec les étudiants de L3 et la commune de La Chapelle Basse-Mer, aboutissant à la création d'un film, d'une exposition, suivis d'un ouvrage en 2003, en collaboration avec ma collègue Nicole Croix - **DOCUMENT 21**. Je lançai avec Nicole Croix, une série de mémoires de maîtrise sur les nouveaux habitants dans plusieurs communes de Loire-Atlantique. Alors qu'il n'existait pas de données précises sur les mobilités résidentielles en France, ces études ont permis de mobiliser des sources originales présentes dans les mairies.

Ce terrain porta également un important programme entre 2003 et 2009, sur la question du risque d'inondation. En effet, le Val nantais a fait l'objet d'un aménagement depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle pour protéger les terres agricoles des eaux de la Loire. Or, à partir des années 1990, ce territoire a été convoité par la construction. Avec Denis Mercier, conjoint et collègue géomorphologue, nous avons travaillé à retracer l'aménagement de ce val tant d'un point de vue morphologique, que du point de vue des acteurs sociaux, afin de comprendre les contradictions entre la législation nationale pour limiter la vulnérabilité sociale au risque d'inondation, et son application locale.

Le dernier thème issu de ce laboratoire in vivo, concerne la dynamique du bassin maraîcher, dont le Val nantais localisait 50% de l'activité légumière. Menacée par les hautes eaux, mais protégée de l'urbanisation par le Plan de Prévention de Risque, les maraîchers du Val nantais se sont pourtant, au milieu des années 2000, mis en mouvement vers la Vendée, en achetant de vastes exploitations vouées à l'élevage, afin de les transformer en monoculture de mâche sous tunnels plastiques, générant de nombreux conflits





agricoles et paysagers. Enfin, j'ai également co-écrit "Nantes de la belle endormie au nouvel eden de l'Ouest", paru en 2005, mené avec 4 collègues nantais. Cette période scientifique proluxe aussi bien en termes de sources et de méthodes, qu'en termes de diversité thématique.

20-10-03

Ouest-France  
Lundi 20 octobre 2003

## Pays de la Loire

### La Chapelle-Basse-Mer, labo des géographes de l'Université de Nantes

# À la recherche de la Ligérienne idéale

**La Chapelle-Basse-Mer, à vingt kilomètres de Nantes, commune ligérienne idéale ? Les géographes de l'Université de Nantes y ont trouvé en tout cas un fameux terrain d'observation pour révéler et comprendre les changements profonds d'un espace rural qui s'urbanise mais qui veut garder son identité. Au final ? Un passionnant guide de géographie locale.**

Jean-Yves Desfoux. Nantes et la Tour Bretagne à gauche, les bourgs de Mauves et du Cellier en face, une échappée sur la Loire, un TGV qui prend de la vitesse et, tout en bas, les landes blondes et les tunnels plastique des maraîchers : un paysage à livre ouvert, celui de La Chapelle-Basse-Mer, commune ligérienne.

Roger Jamin, le maire, Valérie Jousseau et Nicole Croix, professeures à l'Institut de géographie et d'aménagement rural de l'Université de Nantes (IGARUN), contemplant un panorama familier. Le premier est né ici, les secondes ont piloté le travail de leurs étudiants, attelés aux grandes évolutions socio-économiques des campagnes françaises.

### À la croisée de tout

D'ici, les enjeux, les chances et les risques de cette commune sautent aux yeux. Des constructions sortent de terre au flanc du coteau. La municipalité s'efforce, via le plan d'occupation des sols, de maîtriser l'urbanisation de cet espace très convoité et de préserver les vues sur le fleuve et sur sa vallée. La Chapelle Basse-Mer, commune ligérienne, terrain d'observation privilégié pour comprendre le pays et en pressentir l'avenir. Et matrice idéale pour un guide de géographie locale, utile aux élus et aux citoyens.

Le nom, d'abord, intrigue. Basse-Mer : un lien avec les marées qui remontent le fleuve ? Non, d'un côté

*Sur la crête du coteau qui sépare les deux « étages » de la commune, Virginie Jousseau et Nicole Croix, les géographes, au côté de Roger Jamin, maire de La Chapelle-Basse-Mer. Au bout de leur travail, un passionnant guide de géographie locale utile aux élus et aux citoyens.*

une chapelle, de l'autre le souvenir d'un lointain seigneur du XII<sup>e</sup> siècle, Batsamaria. Un passé plus proche, marqué comme dans l'ensemble des campagnes de l'Ouest par l'exode rural : la commune compte à peine plus d'habitants qu'en 1870.

Aujourd'hui, c'est une commune-carrefour, à la croisée de tous les chemins. Entre la grande ville toute proche et la commune rurale qu'elle veut continuer d'être, entre Nantes et Cholet, entre Bretagne, Anjou et Vendée, entre le fleuve et la terre, entre vallée et coteau, entre vigne et maraîchage, entre nés natifs et nouveaux venus. Entre hier et demain, en somme.

La Chapelle-Basse-Mer compte aujourd'hui 4 300 habitants, dont 1 600 dans le bourg : 2 000 de plus qu'en 1945, au creux de la vague. Les Chapelains sont nombreux sur la levée de la Loire, la fameuse Divatte, mais aussi dans les gros villages du coteau. La demande est très forte. « **Le futur lotissement de 13 parcelles est à peine lancé et nous avons déjà plus de cinquante demandes, malgré le coût du foncier, 70 € le m<sup>2</sup>**, soupire le maire qui souhaite garder à sa commune un caractère rural, pour la qualité de la vie et la convivialité. **Vingt à vingt-cinq habitants de plus chaque année, ce serait le bon rythme** ».

### Alors, Ligériens ?

Les nouveaux venus, 30 % de la population, sont représentés au conseil municipal et s'investissent. Ils profitent des avantages de la ville sans en supporter les inconvénients. Même si, quelquefois, ils réclament... des bus toutes les dix minutes et l'éclairage public dans tous les villages.

« Ici, c'est l'espace qui manque le plus. Le territoire, 2 200 hectares, est réduit. Et on ne peut guère toucher aux 250 hectares de vignes d'appellation, aux vergers et aux cultures maraîchères. Et comme la vallée est toujours vulnérable aux inondations et soumise à un plan de prévention des risques... Les réserves foncières pour les équipements collectifs sont donc exigües. Et leur gestion doit prendre en compte l'imprévu. La commune avait prévu large en construisant l'école publique : le glissement vers l'enseignement privé, suite aux grèves récentes, lui laisse maintenant deux classes vides... »

Au fait, les Chapelains se sentent-ils Ligériens ? Pas Bretons en tout cas, puisque pour « **aller en Bretagne** », il faut passer le pont de Mauves. Un peu Angevins, un peu Nantais, un peu Choletais, un peu Vendéens. Ligériens, dites-vous ? Peut-être bien.

Gilles BÉLY.

## Un vrai guide de géographie locale

« **Notre souhait est que les élus, les élèves, les habitants d'autres communes s'approprient le Guide de la géographie locale de La Chapelle Basse-Mer et l'appliquent à leur territoire** », écrivent Valérie Jousseau, Nicole Croix et Denis Mercier en conclusion de leur ouvrage. Une brochure soignée de 90 pages, qui alterne les courts textes, les photos, les cartes et les diagrammes. Elle dresse le portrait complet d'une commune et son évolution sur un siècle. Les 21 posters exposés d'abord en mairie sont sortis du cadre strictement universitaire pour servir aux élus et aux grands publics.

« **Il existe beaucoup d'ouvrages d'histoire locale, souvent anecdotique**, explique Valérie Jousseau, maître de conférences à Nantes et native de La Chapelle Basse-Mer. **Ils n'intègrent pas les nouveaux résidents. Les élus ont besoin de documents méthodiques pour éclairer leurs débats et leurs décisions. Ils font appel à des bureaux, gé-**

**néralement très chers, qui produisent des études trop souvent stéréotypées** ». La démarche géographique appliquée ici permet de comprendre comment les hommes occupent, utilisent, aménagent, organisent et transforment un territoire. La géographie devient ainsi un outil précieux pour le développement local.

Les auteurs ont évité trois pièges : l'idéalisation qui exclurait les aspects négatifs et conflictuels, l'échelle trop locale qui ferait fi des fortes in-

fluences externes et la juxtaposition de regards sans lien entre eux. Ce guide de La Chapelle Basse-Mer illustre parfaitement les évolutions contemporaines communes aux campagnes vivantes de l'Ouest.

G. B.

« *La Chapelle Basse-Mer, Guide de géographie locale* », aux Presses universitaires de Rennes, 2, rue du Doyen-Denis-Leroy, 35044 Rennes cedex. 95 p., 17 €.

Document 21. Coupeure de presse présentant le maire avec Nicole Croix et moi-même lors de la publication du livre "La Chapelle Basse-Mer, commune ligérienne" (Ouest-France, 20 octobre 2003)



## Quitter l'aire urbaine pour penser la ruralité au-delà de l'ère urbaine

Au cours des années 2010, une troisième période s'est esquissée dans ma carrière. Mes objectifs personnels ont été révisés. Cela coïncide avec l'adolescence de mes enfants et l'allègement de mon rôle maternel. L'apaisement de la colère de 2004 me permit d'envisager de nouveau un projet d'Habilitation à Diriger des Recherches. En 2009, fatiguée par le chantier permanent de la périurbanisation, j'ai déménagé pour une vie rurale plus proche de la nature. Je suis retournée vers le pays maternel. Je m'éloignai davantage encore de la métropole, de ses lumières et de ses travaux. A partir de là, scientifiquement, mes recherches se sont ré-élargies pour s'étendre à nouveau à l'ensemble des campagnes françaises. Ma posture scientifique s'est fortifiée autour des temps longs et des structures. Elle s'est peu à peu enrichie des études post-coloniales, des études de genre et des études radicales pour revisiter mes certitudes et regarder autrement les choses. Plusieurs rencontres indépendantes les unes des autres ont peu à peu dessiné les orientations nouvelles de mes travaux de recherche.

Le thème des bourgs et les petites villes a connu un retour dans ma vie professionnelle, par le biais du programme PSDR DYTEFORT, piloté par ma collègue nantaise Christine Margetic. Celui-ci couvrait 4 régions. Or, il n'existait pas d'accord entre chercheurs, sur la liste des villes dites moyennes ou petites. C'est ainsi que j'ai harmonisé une définition des différents niveaux urbains à partir de leurs fonctions. J'ai présenté cette méthode au colloque de Tours en 2010. J'y ai rencontré Magali Talandier de l'Université de Grenoble, géographe économiste. Cette rencontre intellectuelle très fertile, a permis de croiser ma connaissance fine du terrain, mon goût pour le temps long et les structures, avec ses compétences d'économiste et son aptitude technique et statistique à la généralisation. Conjuguant nos centres d'intérêt, nous avons développé un projet de recherche, sur le rôle des bourgs et des petites villes dans la dynamique démographique et économique de long terme des espaces ruraux français. Nous avons présenté nos travaux dans plusieurs colloques : à Cracovie en 2012, à Avignon et à Bangkok en 2014. Un article a été publié dans *Norois* en 2013, un autre à *Territoire en Mouvement* en 2016, un autre a été publié en anglais dans la revue *European Countryside* en 2016. Enfin, un article a obtenu le prix du meilleur article de l'année 2016 de la revue *Regional Sciences, Regional Studies*. Cette dynamisation croisée nous a poussé chacune de notre côté à envisager l'Habilitation à Diriger des Recherches. C'est ainsi qu'à partir de 2014, germe de nouveau en moi le désir d'écrire une synthèse personnelle sur la question rurale en France. C'est dans cet instant, que j'ai choisi de faire un bilan de compétences afin de clarifier mon cheminement.

Je n'ai jamais totalement abandonné la perspective nationale de mes travaux. J'ai continué à participer aux travaux de la commission de Géographie Rurale du CNFG. J'ai participé à la réflexion générale sur les espaces ruraux en œuvrant à l'organisation de trois importants colloques de l'UMR ESO : "*Des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe ?*" à Nantes en 2000 ; "*Faire Campagne*" à Rennes en 2005 ; "*Rural Conference*" à Nantes en 2014. Ce colloque européen nantais, qui a accueilli 90 communicants dont la moitié venant de l'étranger, m'a permis de rencontrer Pieter Versteegh, professeur architecte suisse. Sa communication sur la notion d'alter-ruralité m'a permis une grande avancée intellectuelle. Plutôt incompris par le public présent au moment du colloque, ses réflexions ont été l'occasion pour moi de discussions très enrichissantes, notamment avec mon collègue Yvon Le Caro de Rennes 2. L'ouverture de Pieter Versteegh à la philosophie réveilla en moi mes appétences lycéennes pour cette discipline limite de la science. Je plongeai dans la lecture ou le visionnage en ligne de philosophes ou de scientifiques philosophes, comme



Alain de Botton, Augustin Berque, Olivier Rey, Harmut Rosa, ... Cette ouverture pluri-disciplinaire fit évoluer ma pensée et mon discours. C'est ce qui me fit ensuite être invitée à l'occasion de débats sur le territoire avec des philosophes, des scientifiques ou des personnalités du monde de l'entreprise. C'est ainsi que je me retrouvai, en avril 2019, devant une salle de 600 personnes à débattre avec Raphaël Enthoven de l'avenir de la Vendée - **DOCUMENT 22**. En juin 2019, j'étais à discuter de l'avenir des campagnes avec le professeur Axel Kahn autour de ses deux ouvrages sur ses pérégrinations en France. En octobre, Temsens qui chasse les têtes pensantes en sciences humaines et sociales, me mit en contact avec le groupe Wavestone pour participer à un débat prospectiviste sur les territoires avec Marie-Claire Capobianco du comité exécutif de la BNP Paribas, dans le cadre d'un groupe de réflexion pour imaginer la banque du futur. Enfin à l'occasion d'un colloque "Numérique et ruralité", mon propos à connotation philosophique interpella Guy-Pierre Sachot, directeur du développement territorial du groupe La Poste. Je pourrai dire aujourd'hui, que ma rencontre avec Pieter Versteegh a réveillé en moi mon goût pour la philosophie et a encouragé l'enrichissement de mon analyse géographique par une prise de recul axiologique. Elle m'a permis d'observer de façon nouvelle mon objet de recherche. Elle a par ricochets, élargi mon ouverture et mon action sur le monde hors les murs de l'université.



**DOCUMENT 22.** La soirée "Vendée 2040" sur l'aménagement, le 23 avril 2019, avec Raphaël Enthoven et Guillaume Jean, directeur de l'Établissement Public Foncier de la Vendée

Le programme PSDR DYTEFORT m'a également offert l'opportunité de travailler étroitement avec Michaël Bermond et Maxime Marie pour la construction de *l'Atlas des Campagnes de l'Ouest* paru en 2014 aux Presses Universitaires de Rennes. Cette publication a entraîné lors de sa sortie en librairie, une série de conférences et soirées-débats qui m'ont guidée vers des réflexions prospectives sur l'avenir des campagnes. Il faut dire que la prospective était à la mode. Je venais de participer aux travaux du conseil départemental "Loire-Atlantique 2030" en 2010-2012, ainsi qu'à ceux du conseil régional "Pays de la Loire 2040" animé par Martin Vanier en 2012. Ces exercices m'avaient passionnée et je m'étais beaucoup enrichie en interrogeant la vision collective du futur. Dans le même temps, je lisais avec intérêt les publications de Jared Diamond, Albert Jacquart ou Pablo Servigne, sur la notion de transition et d'effondrement. Un futur des plus sombres s'esquissait. Je ressentais le vif désir de participer à éviter le pire annoncé.

En 2015, les Etablissements Publics Fonciers de Vendée, de Loire-Atlantique et du Poitou-Charentes m'ont invitée suite à l'écho médiatique local de *l'Atlas des Campagnes de l'Ouest*, à faire la conférence introductive de leur séminaire pour vanter la densification auprès des élus. Ma conférence intitulée "Suffira-t-il de densifier ?" visait à faire réfléchir les élus, sur la nécessité d'inventer un urbanisme rural contemporain, pour succéder au modèle pavillonnaire du lotissement. Je m'opposais à la solution clé-en-main préconisée visait à passer à partir d'une réflexion purement financière, technique et réglementaire, du modèle de construction horizontal pavillonnaire de périphérie de bourg, au modèle de construction vertical de petits collectifs de centre-bourg. Je tâchai d'élargir le débat en affirmant que l'urbanisme n'étant que la matérialisation de notre façon d'être au monde, la transition sociétale nous forçait à réfléchir à une transformation complète de la façon d'aménager le territoire. Cette conférence marqua une accélération de ma carrière. A partir de là, je fus abondamment sollicitée dans la France entière, notamment par les CAUE départementaux, les établissements publics fonciers, les collectivités territoriales, les mouvements d'éducation populaire. J'assurai 6 conférences en 2015, 9 en 2016, 10 en 2017, 14 en 2018 et 18 en 2019.

Il est surprenant de constater que cette nouvelle orientation de mon activité coïncide encore avec une crise dans ma relation à l'université, puisque j'ai été en congé de maladie pour surmenage de décembre 2016 à l'été 2017. Il me semble à écrire ces lignes que ce que je vécus dans l'instant comme des échecs professionnels, fondent dans le temps, les rebonds fertiles pour des thématiques nouvelles et créatives. Ces multiples conférences aux quatre coins du pays ont été la bouffée d'air inspiratrice trouvée hors des murs de l'université, l'eau où je me suis lavée du surmenage mental pour clarifier mon projet scientifique, le feu du débat dans lequel ma pensée s'est forgée, la terre où j'ai trempé mon stylo pour rédiger le volume inédit de cette habilitation à diriger des recherches.







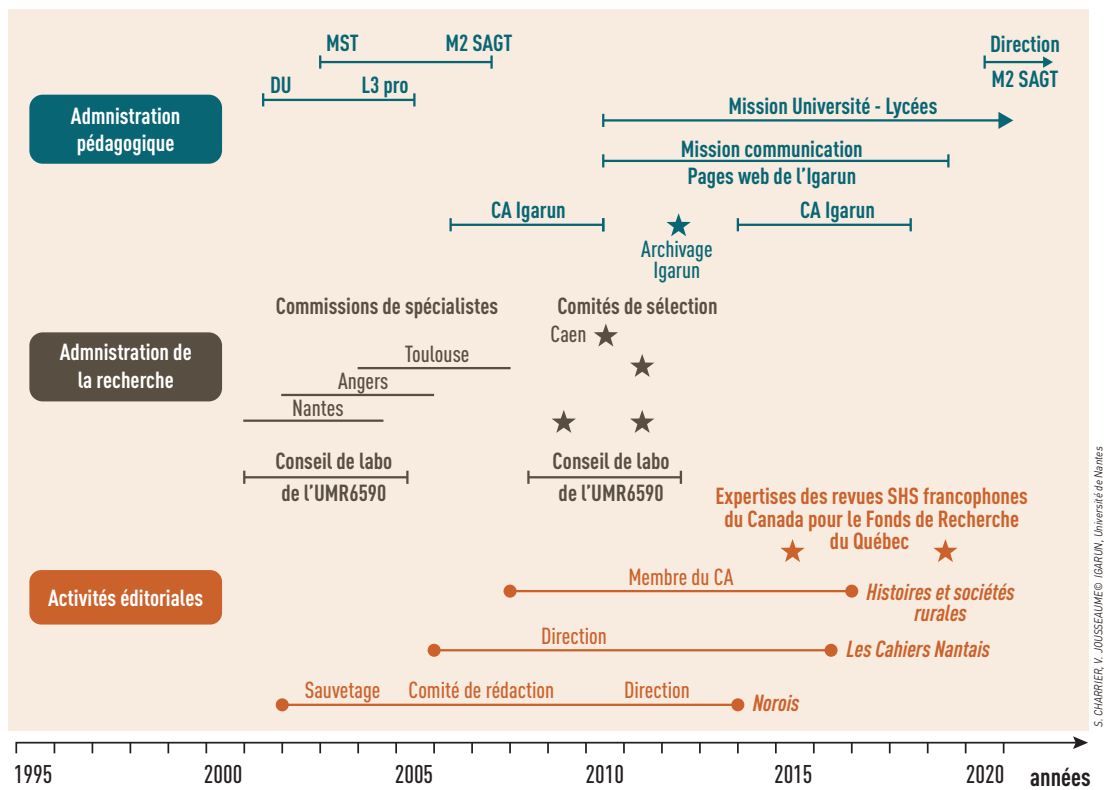


**RECHERCHE**

Cette deuxième partie liste mon activité liée à la recherche et son organisation. Afin d'en synthétiser quelques éléments structurants, voici le diagramme de mes publications et le diagramme de mes activités d'administration de la recherche et de l'enseignement.



DOCUMENT 23. Diagramme de mes publications



DOCUMENT 24. Diagramme de mes activités d'administration de la recherche







## Les publications

### Ouvrages, chapitres d'ouvrages et participation à ouvrages

. JOUSSEAUME V., 2019, **Petites villes et centres bourgs : vers une revitalisation ?**, in POULOT M. et LEGOUY F. (dir.), *Les espaces ruraux en France*, La Documentation Photographique, n°5-2019, p. 42-43

. JOUSSEAUME V., 2017, **Les Pays de la Loire (chapitre 8)**, in CARROUÉ L. (dir.), *La France : les 12 régions*, Armand Colin, Paris, p. 169- 182

. MARGETIC C., BERMOND M., JOUSSEAUME V. et MARIE M. (dir.), 2014, **Atlas des campagnes de l'Ouest**, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 300 p.

. BERMOND M. et JOUSSEAUME V., 2014, 1962-2007 : 45 ans d'évolution démographique, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 18-19

. BERMOND M. et JOUSSEAUME V., 2014, L'inversion des moteurs de la croissance démographique des campagnes, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 20-21

. JOUSSEAUME V. et KALI A., 2014, L'effondrement de l'emploi dans l'agriculture, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 32-33

. JOUSSEAUME V. et TALANDIER M., 2014, Population rurale, population urbaine : une question de regard, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 68-69

. JOUSSEAUME V. et BERMOND M., 2014, La disparition statistique de l'espace rural, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 70-71

. JOUSSEAUME V. et KALI A., 2014, Du bourg à la métropole, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 72-73

. JOUSSEAUME V. et BERMOND M., 2014, Plus de la moitié de la population vit dans les petites villes et les campagnes, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 74-75

. JOUSSEAUME V., BERMOND M. et TALANDIER M., 2014, 45% des emplois se localisent dans les petites villes et les campagnes, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 76-77

. JOUSSEAUME V., TALANDIER M. et BERMOND M., 2014, Maillage communal et population municipale, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 82-83

. VYE D. et JOUSSEAUME V., 2014, Des SIVOM aux communautés de communes, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 90-91

. JOUSSEAUME V., 2014, Villages et bourgs : à l'origine des formes, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 122-123

. JOUSSEAUME V., 2014, Le village, un modèle alternatif au lotissement ?, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 128-129

. JOUSSEAUME V., 2014, Réinventer un urbanisme rural contemporain, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 144-145

. JOUSSEAUME V., 2014, Le front pionnier du bassin maraîcher nantais, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 186-187



- . JOUSSEAUME V., 2014, 900 000 emplois supplémentaires en 40 ans, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 224-225
- . JOUSSEAUME V., 2014, Le théâtre, art des campagnes ?, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 224-225

- . JOUSSEAUME V., 2007, **Les évolutions de la population de 1954 à 1999 en Loire-Atlantique et dans le Nord vendéen**, in BODIGUEL M. (dir.), *Gouvernance et partage de l'eau. Le bassin-versant de Grandlieu*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 78-79
- . GARAT I., GUINEBERTEAU T., JOUSSEAUME V., MADORÉ F. et POTTIER P., 2005, **Nantes, de la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest**, Paris, Economica Anthropos, coll. Villes, 179 p. - DOCUMENT 25
- . JOUSSEAUME V., CROIX N. et MERCIER D., 2003, **La Chapelle-Basse-Mer, commune ligérienne. Guide de géographie locale**, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 96 p. - DOCUMENT 26
- . JOUSSEAUME V., 1998, **L'ombre d'une métropole, les bourgs-centres de la Loire-Atlantique**, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 209 p.
- . JOUSSEAUME V., 1996, **Les bourgs-centres à l'ombre d'une métropole : l'exemple de la Loire-Atlantique**, Thèse de Doctorat, Université de Nantes, 591 p.



DOCUMENT 25. La parution de l'ouvrage "Nantes, de la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest" en 2005, avec mes collègues nantais Isabelle Garat, François Madoré et Patrick Pottier (Ouest-France, 20 octobre 2005)



## Un guide pour comprendre son milieu, un territoire

Ouvrage destiné au grand public et au monde de l'enseignement, le guide de la géographie locale sur la Chapelle-Basse-Mer dresse un état des lieux exhaustif du territoire.

**P**ratiquement toutes les communes ou presque fourmillent d'ouvrages d'histoire locale. En revanche, du côté de la géographie, excepté de lointaines monographies communales, rien ! Jusqu'à, aujourd'hui, à la Chapelle-Basse-Mer.

Le guide de géographie locale, intitulé "La Chapelle-Basse-Mer, commune ligérienne" qui vient de paraître aux Presses universitaires de Rennes est le premier travail exhaustif de ce genre. L'idée de cet ouvrage, expliquent Valérie Jousseaume et Denis Mercier, deux des trois auteurs, "était d'éditer un ouvrage clair pédagogique qui touche le grand public à travers une illustration de qualité."

### Comprendre le milieu

À la lecture du guide, on peut dire que le pari des deux maîtres de conférence domiciliés à Saint-Julien-de-Concelles et du professeur agrégé de Nantes, Nicole Croix, est réussi.

En à peine une centaine de pages, au gré de commentaires, de résultats, de représentations cartographiques et graphiques, le guide permet de mieux ap-



Valérie Jousseaume est maître de conférence à l'institut de géographie et d'aménagement régional de l'université de Nantes. Denis Mercier, agrégé, est maître de conférences à l'université Paris IV-Sorbonne.

préhender comment une société locale comme celle de la Chapelle-Basse-Mer produit et aménage son territoire.

"L'un des objectifs de ce livre est de transmettre aux lecteurs les connaissances nécessaires pour mieux comprendre le milieu dans lequel ils vivent", expliquent les deux géographes.

À la lecture de l'ouvrage, on y apprend une kyrielle d'in-

formations. À commencer que la mobilité de cette communauté ligérienne se situe dans un triangle comprenant Nantes-Le Cellier-Landemont. Un mouvement que Valérie Jousseaume appelle "l'enracinement de l'ère automobile". "On constate, poursuit-elle, qu'il y a peu de gens qui viennent de Vallet ou de Clisson. La Chapelle-Basse-Mer a vrai-

ment une identité ligérienne."

Développement démographique, aménagement de la nature, du territoire, agriculture, péri-urbanisation, les trois universitaires passent en revue la manière dont les sociétés locales ont mis à profit cet espace. L'espace, c'est justement tout le nœud du problème de la Chapelle-Basse-Mer. Entre une pression foncière forte (la commune compte 4300 habitants), une activité maraîchère qui a "faim de terres" et une vulnérabilité du fait du caractère inondable d'une partie de la commune, les choix futurs vont être cruciaux. Sans y répondre, le guide pose les bonnes questions. C'est tout son intérêt.

La Chapelle-Basse-Mer, commune ligérienne - Guide de géographie locale par les auteurs, Valérie Jousseaume, Nicole Croix et Denis Mercier, est disponible aux Presses universitaires Rennes. Prix : 17 euros. Possibilité de le commander à l'adresse suivante : Presses universitaires de Rennes UHB Rennes 2 - Campus de la Harpe, 2 rue du doyen Leroy 35 044 Rennes. Commande accompagnée d'un chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'université de Rennes 2.

**DOCUMENT 26.** La parution de l'ouvrage "La Chapelle Basse-Mer, commune ligérienne" en 2003, avec mes collègues nantais Denis Mercier et Nicole Croix (Hebdo de Sèvre-et-Maine, 18 septembre 2003)

## Coordination de dossiers dans des revues

. LECARO Y., JOUSSEAUME V., POULLOT M. et ROUGET N. (dir.) 2016, **Agricultures et villes : des articulations renouvelées**, *Les Annales de Géographie*, n°712, 2016-6, p. 553-691

. DAVID O. et JOUSSEAUME V., (dir.), 2007, **Patrimoine, culture et construction identitaire dans les territoires ruraux**, *Noroi*, n°204, p. 7-78

. DAVID O. et JOUSSEAUME V., (dir.), 2007, **La recomposition des espaces ruraux**, *Noroi*, n°202, p. 7-71

. JOUSSEAUME V. (dir.), 2004, **La Loire, société, risques, paysages, environnement**, *Noroi*, n°192, p. 7-141



## Publications dans des actes de colloques

. JOUSSEAUME V., 2020, **Imaginer un urbanisme rural contemporain**, in *Etudier les ruralités contemporaines*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, p. 57-70

. JOUSSEAUME V. et MERCIER D., 2009, **Évaluer la vulnérabilité architecturale de l'habitat en zone inondable. L'exemple du Val nantais**, in PELTIER A. et BECERRA S., (dir.), *Vulnérabilités sociétales, risques et environnement*, Paris, L'Harmattan, p. 199-214

. JOUSSEAUME V. et MERCIER D., 2005, **Acteurs et processus de l'aménagement de la zone inondable du Val nantais. Réflexions sur la prise de risque d'une société prométhéenne**, *Les Cahiers Nantais*, n°64, p. 21-43

. JOUSSEAUME V. et CROIX N., 2004, **L'analyse géographique et les découpages statistiques de l'INSEE : apports et limites**, actes du colloque *Statistique et Territoire : l'apport des zonages*, INSEE Pays de la Loire, CD-rom

. JOUSSEAUME V., 2002, **Diffusion et recomposition de l'offre médicale : l'exemple des Pays de la Loire 1967-2000**, in Fleuret S. et Séchet R. (dir.), *Penser le bien-être. La santé, les soins, les territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 33-48

. JOUSSEAUME V., 2000, **La résistance sociale des bourgs et des petites villes : un indicateur de leur résistance économique**, in *Les nouveaux espaces ruraux de l'Europe atlantique*, MSHS, ITEEM ICOTEM, Université de Poitiers, p. 282-293

. JOUSSEAUME V., 2000, **Un modèle original d'organisation territoriale ?**, in Croix N. (dir.), *Des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe ?*, CESTAN-IGARUN, Nantes, p. 547-549

. JOUSSEAUME V., 2000, **La veille géographique des territoires ruraux. Un outil méthodologique pour l'étude des campagnes vivantes**, in Croix N. (dir.), *Des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe ?*, CESTAN-IGARUN, Nantes, p. 665-678

. JOUSSEAUME V. et RENARD J., 2000, **Nouvelles activités, nouvelles architectures. Les métamorphoses de l'espace rural**, actes du colloque *Recherches pour et sur le développement territorial*, INRA, Montpellier, p. 263-275

. JOUSSEAUME V., 1998, **Du système à la structure : décomposition et recomposition des bourgs-centres**, *Recherches Rurales*, n°2, p. 231-242

. JOUSSEAUME V., 1997, **Les bourgs-centres, une échelle pertinente d'action intercommunale ? Réflexion géographique à partir de l'exemple de la Loire-Atlantique**, in Le Saout R. (dir.), *L'intercommunalité : logiques nationales et enjeux locaux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 129-146

. JOUSSEAUME V., 1997, **L'évolution des révélateurs de la centralité rurale : l'exemple des bourgs-centres de la Loire-Atlantique de 1963 à 1994**, in Laborie J.P. et Renard J. (dir.), *Bourgs et Petites Villes*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 311-334



## Articles dans des revues classées par l'HCERES et revues internationales

- . JOUSSEAUME V., BAILLEUL H., CAILLY L., 2017, **Trajectoires résidentielles et mobilités quotidiennes : Les 4 "figures habitantes" du Vignoble nantais**, *Les Cahiers de Géographie du Québec*, Vol. 61, n°174, p. 553-577
- . JOUSSEAUME V. et TALANDIER M., 2016, **The dynamic of small towns in France**, *European Countryside*, Special Issue: Small towns as centres of rural areas, n°8 (4) (en ligne)
- . TALANDIER M., JOUSSEAUME V. et NICOT B.-H., 2016, **Two centuries of territorial dynamics: the case of France**, *Regional studies, Regional science*, vol. 3, issue 1, (en ligne)  
(prix du meilleur article de l'année 2016 de la revue)
- . JOUSSEAUME V. et TALANDIER M., 2016, **Petites villes et bourgs en France. Méthode pour une base harmonisée**, *Territoires en mouvements*, n°32 (en ligne)
- . TALANDIER M. et JOUSSEAUME V., 2013, **Les équipements du quotidien en France : un facteur de consommation, d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires**, *Norois*, n°226, p. 7-23
- . JOUSSEAUME V. et MERCIER D., 2009, **¿El agua domesticada? Procesos, actores y vulnerabilidades de la ordenación territorial del valle del Loira armoricano**, *Reflexiones Geográficas*, n°13, p. 105-121
- . JOUSSEAUME V. et MARGETIC C., 2007, **Autre légume, autres lieux. La mâche dans le bassin maraîcher nantais**, *Méditerranée*, n°109, p. 47-54
- . PROBST V., LE SCOUARNEC S., LEGENDRE A., JOUSSEAUME V., JAAFAR P., NGUYEN J.-P., CHAVENTRÉ A. LE MAREC H. ET SCHOTT J.-J., 2006, **Familial Agregation of Calcific Aortic valve Stenosis in the Western part of France**, *Circulation*, paru le 6 février 2006
- . JOUSSEAUME V., LANDREIN J. et MERCIER D., 2004, **La vulnérabilité des hommes et des habitations face au risque d'inondation dans le Val nantais (1841-2003), entre législation nationale et pratiques locales**, *Norois*, n°192, p. 29-45
- . JOUSSEAUME V., 1999, **Les pays face à la métamorphose de l'organisation des espaces ruraux**, *Norois*, n°181, p. 183-194
- . JOUSSEAUME V., 1997, **L'évaluation de l'emploi public en milieu rural : une impasse méthodologique ?**, *Norois*, n°175, p. 463-472



## Articles dans des revues universitaires non classées

- . DAVID M. et JOUSSEAUME V., 2015, **Les petites villes de la Vendée choletaise : trajectoires démographiques et économiques des années 1960 à nos jours**, *Les Cahiers Nantais*, n°1, p. 13-26
- . ROUX A., JOUSSEAUME V., 2014, **À qui appartient la Loire-Atlantique ? Propriétés et propriétaires particuliers**, *Les Cahiers Nantais*, n°1, p. 57-64
- . ROUX A., JOUSSEAUME V., 2013, **La Loire-Atlantique cadastrée : héritages et dynamiques actuelles**, *Les Cahiers Nantais*, n°2, p. 57-64
- . FAGUET L., FERRANDON B. et JOUSSEAUME V., 2013, **L'armature urbaine de la Loire-Atlantique**, *Les Cahiers Nantais*, n°1, p. 25-37
- . BERMOND M., JOUSSEAUME V., 2013, **1962-2007 : un demi-siècle de dynamique démographique dans l'Ouest français**, *Les Cahiers Nantais*, n°1, p. 41-46
- . JOUSSEAUME V., KALI A., 2011, **L'évolution en cartes de l'emploi de l'Ouest français de 1968 à 2006**, *Les Cahiers Nantais*, n°1, p. 81-88
- . JOUSSEAUME V., KALI A., PORCHER T. et MARGETIC Ch., 2010, **L'agriculture de l'Ouest a perdu 760 000 emplois en 40 ans**, *Les Cahiers Nantais*, n°1/2, p. 99-108
- . JOUSSEAUME V. et MADORÉ F., 2008, **Les parcours résidentiels des nouveaux habitants des communes de Vay et de Saffré**, *Les Cahiers Nantais*, n°1, p. 51-60
- . JOUSSEAUME V. et CROIX N., 2002, **La mobilité résidentielle dans les campagnes nantaises**, *Les Cahiers Nantais*, n°58, p. 59-70
- . JOUSSEAUME V., 2000, **Équipements de santé et territoire en Pays-de-la-Loire, 1967-2000**, *Les Cahiers Nantais*, n°53, p. 69-80
- . JOUSSEAUME V., 1998, **Des bourgs aux petites villes**, *Les Cahiers Nantais*, n°50, p. 125-130

## Rapports de contrats de recherche et d'étude

- . JOUSSEAUME V., 2020, **Clisson, biographie territoriale et réflexions prospectives**, Rapport d'étude pour Loire-Atlantique Développement (LAD-SELA), 44 p.
- . JOUSSEAUME V., 2020, **Récit pour Pontchâteau**, Rapport d'étude pour Loire-Atlantique Développement (LAD-SELA), 56 p.
- . JOUSSEAUME V., FAGUET L. et FERRANDON B., 2013, **Maillage territorial et polarités en Loire-Atlantique**, Rapport pour la Direction de l'Observation et la Prospective du Conseil Général de Loire-Atlantique, 34 p.



- . JOUSSEAUME V. et CROIX N., 2003, **Les pôles de commerces et de services de Loire-Atlantique**, rapport final au Conseil Général de Loire-Atlantique, 47 p., 23 planches cartographiques
- . JOUSSEAUME V. et RENARD J., 1999, **Les bourgs ruraux des Pays-de-la-Loire : fonctions et dynamiques**, rapport final de l'axe 411 "Bourgs et petites villes : fonctions et dynamiques" du programme de recherche INRA-DADP "Le développement régional dans les Pays-de-la-Loire", UMR 6590 ESO, février 1999
- . JOUSSEAUME V., 1997, **Les bourgs de la Loire-Atlantique**, in Renard J. (dir.), Les bourgs ruraux des Pays de la Loire : fonctions et dynamiques, rapport d'étape du programme de recherche INRA-DADP "Le développement régional dans les Pays-de-la-Loire", UMR 6590-ESO, janvier 1997
- . JOUSSEAUME V., 1993, **Vallet : bourg rural ou petite ville ?**, in Kayser B. (dir.), Les bourgs ruraux sur la piste du développement, rapport final du programme de recherche Ministère de l'Agriculture et de la Forêt - ADERGES, tome 3, 16 p.

## Articles dans des publications non universitaires

- . JOUSSEAUME V., 2018, **Les espaces ruraux et l'avenir de la civilisation**, *Populations et Avenir*, n°740, p. 4-9
- . JOUSSEAUME V., 2018, **Et la campagne dans tout ça ?**, in Villes et Campagnes aimables : "Kiffez" vos territoires, actes de l'université d'été 2017 du Conseil Français des Urbanistes
- . JOUSSEAUME V., 2017, **La métropole peut-elle nouer une alliance sans dominer ? Récit pour une nouvelle alliance ville-campagne**, *Pouvoirs Locaux*, n°111, p.28-35
- . JOUSSEAUME V., 2016, **L'aménagement de la vallée de 1830 à 2010**, in *Fenêtres sur le Vignoble*, tome 2, 7 p.
- . FERRANDON B. et JOUSSEAUME V., 2014, **Sport et loisirs, une campagne plutôt bien équipée**, *Place Publique*, n°45
- . JOUSSEAUME V., 2011, **Le Val nantais, un paysage en mouvement**, in *Fenêtres sur le Vignoble*, tome 1, p. 43-51
- . JOUSSEAUME V. et MADORÉ F., 2007, **On ne s'installe pas à Saffré par hasard**, *Place Publique*, n°5, p.31-34
- . JOUSSEAUME V., 1995, Les bourgs de la Loire-Atlantique en mouvement, *Référence*, INSEE, n°11, p. 18-21

## Film et vidéos

- . JOUSSEAUME V. et CROIX N., 2002, **La Chapelle-Basse-Mer, 100 ans d'évolution des paysages du Val nantais**, film documentaire, 23 mn, coproduction de l'Université de Nantes et de la commune de La Chapelle-Basse-Mer
- . JOUSSEAUME V., 2019 et 2020, **Websérie "La campagne"**, réalisée en partenariat avec ImagineL.A. (conseil de développement de Loire-Atlantique). Il existe trois saisons de cinq épisodes chacune. Une quatrième saison est en projet pour le printemps 2020.



## Posters

- . JOUSSEAUME V., 2009, L'aménagement du Val Nantais de 1830 à 2009, exposition en 7 posters pour les Journées Nationales du Patrimoine
- . JOUSSEAUME V. et RENARD J., 2000, Médecin des champs et hôpital des villes. 30 ans d'évolution en Pays-de-la-Loire
- . JOUSSEAUME V. et SZTOKMAN N., 2000, Offre de soins et territoires en Pays de la Loire, en 15 diapositives illustrées pour le site web de l'UMR-6590
- Participation à l'exposition "Santé et territoire", organisée par l'UMR 6590 ESO, au Festival International de la Géographie 2000, à Saint-Dié des Vosges
- . Pour l'exposition "Nous, La Chapelle Basse-Mer" :  
JOUSSEAUME V., COLLIER J., GUÉNÉGO Y., LELIÈVRE K. ET MAINGUET S., 2002, La population chapelaine au 20<sup>e</sup> siècle. De l'exode rural à la périurbanisation,
- JOUSSEAUME V., 2002, Les pyramide des âges. Quand la structure par âge raconte l'histoire,
- JOUSSEAUME V., 2002, L'âge au décès de 1800 à 2000. Un signe de l'amélioration des conditions de la vie,
- JOUSSEAUME V., 2002, La surmortalité masculine, le résultat d'une conduite à risques
- JOUSSEAUME V. et S. GARNIER, 2002, Les nouveaux habitants 1975-200. Un profil migratoire sous influence urbaine,
- JOUSSEAUME V., 2002, Les Chapelains au travail. 2097 actifs résident dans la commune,
- . JOUSSEAUME V., 1997, Les mutations contemporaines des bourgs-centres de la Loire-Atlantique, Poster présenté au séminaire de restitution du programme de recherche INRA-DADP "Le développement régional en Pays-de-la-Loire", ENITIAA, Nantes.

## Comptes-rendus

Pour la revue *Les Annales de Bretagne* :

- . LAGADEC Y., LE BIHAN J. et TANGUY J.-F. (dir.), 2009, *Le canton, un territoire du quotidien ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes

Pour la revue *Norois* :

- . CROIX N., RENARD J., 2008, *Mouchamps, commune des bocages vendéens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes
- . BONNAMOUR J., 2005, *Marcilly-Ogny, regards sur un village*, Paris, éditions de l'ENS

Pour la revue *Histoire et Sociétés Rurales* :

- . RENARD J., 2008, *Nantes à la croisée des chemins*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes

Pour la revue *L'Information Géographique* :

- . JOUSSEAUME V., 1996, *Les bourgs-centres à l'ombre d'une métropole : l'exemple de la Loire-Atlantique*, Thèse de Doctorat, Université de Nantes, 591 p.





## ● Les colloques

### Organisation de colloques

L'UMR ESO, héritière de l'URA 915, est l'un des lieux de recherche majeurs en France en géographie sociale des campagnes. J'ai participé à l'organisation régulière d'importants colloques avec le groupe des ruralistes de l'UMR.

. 2014 - Membre du comité scientifique et du comité d'organisation du colloque européen **Rural Conférence 2014** sur le thème **"Des campagnes innovantes dans un monde urbain"** organisé par l'UMR ESO à Nantes, en lien avec la commission de Géographie Rurale du CNFG, les commissions de géographie rurale allemande, britannique, espagnole, italienne et l'UGI - **DOCUMENT 27**.

. 2005 - Présidente du comité scientifique et membre du comité d'organisation du colloque **"Faire Campagne : pratiques et projets des espaces ruraux aujourd'hui"**, UMR ESO 6590 CNRS, Rennes, 17-18 mars 2005. Il fut l'occasion de rendre hommage aux carrières de Nicole Croix et Corentin Canevet - **DOCUMENT 28**.

. 2000 - Membre du comité scientifique et du comité d'organisation du colloque **"Des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe ?"**, Nantes, mai 2000. Organisé par l'UMR ESO en lien avec la commission de Géographie Rurale du CNFG, il fut l'occasion de rendre hommage à la carrière de Jean Renard.

. 1997 - Membre du comité d'organisation, notamment du terrain, du 3e colloque franco-britannique de géographie rurale, **"L'environnement et la nature dans les campagnes"**, l'UMR-6590, l'UPRESA-6028, la commission de Géographie Rurale du CNFG, 11-14 septembre 1997, MSH Ange Guépin, Nantes.

. 1995 - Membre du comité d'organisation du colloque **"Bourgs et petites villes"**, organisé par l'URA-915 et le CIEU, 23-25 mars 1995, Nantes - **DOCUMENT 29**.

. Membre de l'organisation des universités d'été de Clisson en 1993 et de Tatihou en 1995, du réseau des doctorants en géographie sociale de l'URA 915, de Pau et de Toulouse

Dans le cadre de ces colloques de l'UMR ESO, j'ai organisé de nombreuses sorties sur le terrain :

. Pendant la "Rural Conference 2014" : 3 sorties sur "l'innovation dans les cultures spécialisées", entre Nantes et Rennes, sur "paysage et nature comme support d'innovation rurale et de marketing territorial", sur "innovation et adaptation de l'industrie rurale du Choletais".

. Au colloque "Des campagnes vivantes", avec Y. Le Caro une sortie sur l'économie sociale dans le pays de Monfort (35)

. Au colloque "Nature et environnement dans les campagnes", une sortie "les agricultures spécialisées et l'environnement" dans la région nantaise.

. Au colloque "bourgs et petites villes", une excursion sur le thème de "l'organisation spatiale des territoires ruraux de l'Ouest".





**DOCUMENT 27.** Le colloque de 2014 à Nantes. Au premier plan Yvon Le Caro de Rennes, Philippe Madeline de Caen, Jean Pilleboue de Toulouse, Serge Schmitz de Liège et des collègues espagnols



**DOCUMENT 28.** Allocution d'ouverture du colloque "Faire campagne", à Rennes, en mai 2005 avec Raymonde Séchet et Vincent Gouëset de l'UMR ESO





**DOCUMENT 29.** Dîner de clôture du colloque "Bourgs et petites villes", à Nantes, en 1995, entre Laurent Rieutort et Jean-Paul Diry de Clermont-Ferrand et face à mes collègues nantais Nicole Sztokman et Jean Pierre Peyon

## Participation à des colloques

. Colloque "**Dynamiques des campagnes et adaptations aux enjeux contemporains**", Lisbonne, 17 juin 2019, Universidade Nova de Lisboa FCSH CICS.NOVA, commission de Géographie Rurale du CNFG

**Animation d'un atelier**

. Colloque "**La gentrification rurale**", Limoges, 21 au 23 novembre 2018, Géolab

**Membre du comité scientifique**, expertise des textes

. Colloque "**Quelles centralités hors des métropoles ?**", Lamballe, les 22 et 23 mars 2018, GIS Europe de Rennes, Laboratoires CNRS UMR ESO, ARENES, Institut d'Urbanisme de Rennes, Chaire Territoires et Mutations de l'Action Publique, Sciences Po-Rennes

**Membre du comité scientifique**, expertise des textes

**Communication** : JOUSSEAUME V., "Petites villes : de quoi parle-t-on ?"

. Colloque "**Métropoles, villes intermédiaires et espaces ruraux**", Clermont-Ferrand, 23-24 novembre 2017, IADT, UMR Territoires et CNFPT Auvergne

**Membre du comité scientifique**, expertise des textes

. Colloque "**L'alliance des territoires**", Rennes et Nantes, 19 et 20 octobre 2017, organisé par le Pole Métropolitain Loire Bretagne (PMLB), la Chaire Territoires et Mutations de l'Action Publique (TMAP) de Sciences Po Rennes, Angers Loire Métropole, Brest Métropole, Nantes Métropole, Rennes Métropole et CARENE-Saint-Nazaire Agglomération

**Communication** : Joussemaume V., "La métropole peut-elle faire alliance sans dominer ?"



. Colloque **“Rurallons-y ! L'aménagement du périurbain au-delà des métropoles”**, École Supérieure d'Architecture de Nantes, 21 octobre 2016, Association Nantaise des Architectes et Urbanistes (ANAU)  
**Communication** : Jousseume V., “L'urbanisme de demain. Réflexions pour les petites villes, les bourgs et les campagnes”

. Colloque de la commission **“Sustainability of Rural Systems”** de l'Union Géographique Internationale à Lisbonne, 27 juillet au 2 août 2017  
Membre du comité scientifique

. Colloque **“Socioeconomic Integration and Transformation: Reshaping Local, Regional, and Global Spaces”**, Bangkok (Thaïlande), 27-29 mai 2014, 10th World Congress of the Regional Science Association International (RSAI)  
Communication : Jousseume V., Nicot B.-H., Talandier M. “Two centuries of territorial dynamics : the case of France”

. Colloque des ruralistes européens **“Rural Conference 2014”** sur le thème “Des campagnes innovantes dans un monde urbain”, Nantes, du 2 au 6 juin 2014, UMR 6590 ESO, commission de Géographie Rurale du CNFG, les commissions de géographie rurale allemande, britannique, espagnole, italienne et l'UGI  
**Membre du comité scientifique**  
**Membre du comité d'organisation**

**Organisation de trois des quatre sorties sur le terrain** : La reterritorialisation de l'agriculture dans le Pays du Vignoble nantais ; Animation locale et innovation sociale dans la région de Nozay ; Innovation et résilience du système industriel localisé rural du Choletais

. Colloque **“Aux frontières de l'urbain”**, Avignon, 22-24 janvier 2014, CNRS UMR 7300 ESPACE  
**Communication** : Jousseume V. et Talandier M., “Petites villes et bourgs en France, méthode pour une base harmonisée”

. Colloque franco-italien **“Regards croisés sur les campagnes”**, 27 mai 2013, Université de Gênes et commission de Géographie Rurale du CNFG  
**Communication** : Jousseume V., “Un demi-siècle de dynamique démographique dans l'Ouest français”

. Colloque **“The attractiveness of small and medium towns: criteria, issues and strategies”**, Cracovie (Pologne), 5-7 décembre 2012, Institut de Géographie de l'Université pédagogique de Cracovie - **DOCUMENT 30**  
**Communication** Jousseume V. et Talandier M. “Definition and attractiveness of small cities and towns in France”

. Colloque “Politiques d'accueil et mobilités dans les territoires ruraux : l'action publique face aux nouvelles géographies des modes de vie, Lyon, décembre 2011, ENS de Lyon et collectif Ville-Campagne  
**Membre du comité scientifique**

. Colloque franco-allemand **“Desserte, équipement et maillage des services dans les espaces ruraux en Allemagne et en France”**, 21-29 mai 2011, Université de Münster (Allemagne), commission de Géographie Rurale du CNFG, Arbeitskreis “Ländlicher Raum” und Arbeitskreis “Dorfenwicklung” in der Deutsche Gesellschaft für Geographie (DGFG) - **DOCUMENT 31**



**Communication** : Jousseume V., Les commerces et services, indicateurs de l'armature urbaine de l'Ouest de la France



**DOCUMENT 30.** Diner à Cracovie en 2012 avec Magali Talandier de Grenoble, H  l  ne Mainet et Jean-Charles Edouard de Clermont-Ferrand, Johan Millan, Bernard Callas de Bordeaux



**DOCUMENT 31.** Photo de groupe du colloque de M  nster en Allemagne en 2011



. Séminaire **“Foncier agricole et territoires. Une ressource privée, des enjeux collectifs”**, FRGEDA Bretagne, PSDR Dytefort et l’UMR ESO, 27 et 28 juin 2011, à Pouancé (49)

**Public**

. Colloque interdisciplinaire **“Agriculture et alimentation”**, Journées Scientifiques de l’Université de Nantes à la cité des Congrès de Nantes, 6 juin 2011 - **DOCUMENT 32 ET 33**

**Public**



**DOCUMENT 32. Colloque “Agriculture et alimentation” en 2011 au côté d’Ana Firmino**



**DOCUMENT 33. Visite de Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, au stand de l’IGARUN lors des Journées Scientifiques de l’Université de Nantes en 2011, avec mes collègues Brice Trouillet, Denis Mercier, François Madoré, Isabelle Garat**



. Séminaire Inter-projets du PSDR GO **“Programme pour et sur le développement régional dans le Grand Ouest”**, Rennes, 6 janvier 2011, INRA Angers-Nantes, en partenariat avec les régions Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, le Cemagref, Rennes Métropole et Agrocampus Ouest Rennes  
**Communication** : Jousseaume V., Kali A. et Porcher T. “Identifier la structuration spatiale du Grand Ouest pour interpréter les dynamiques de développement territorial”

. Colloque **“Petites et moyennes villes : un regard renouvelé”**, Tours, 8-9 décembre 2010, UMR 6173 CITERES, Université de Tours, Orléans, Poitiers, La Rochelle, et “Villes au carré”  
**Communication** : Jousseaume V., Kali A. et Porcher Th. “De l’observation à l’analyse régionale : la base de la hiérarchie urbaine dans le Grand Ouest français”

. Colloque **“Les mobilités dans les villes intermédiaires”**, Clermont-Ferrand, 25-26 novembre 2010, CERAMAC  
**Membre du comité scientifique**, expertise des textes  
**Animation** d’un atelier au colloque

. Colloque **“La Géographie rurale et les sciences sociales”**, Caen, 18-21 mai 2010, commission de Géographie Rurale du CNFG  
**Public**

. Colloque **“Industrie et monde rural en France de l’Antiquité à nos jours”**, Limoges, 30 septembre-2 octobre 2010, ASHR et l’Université de Limoges, UMR 6042 GEOLAB / EA 4270 GERHICO-CERHILIM, Institut universitaire de France, EA 3815 GRESCO  
**Public**

. Colloque **“Mieux être, santé et territoires”**, Ancenis (44), 18 septembre 2009, Réseau universitaire de recherche des Pays de la Loire, CPER 2007-2013  
**Animation d’un atelier et conclusion des débats**

. Colloque **“Vulnérabilités sociétales, risques et environnement : comprendre et évaluer”**, Toulouse, 14-16 mai 2008, UMR LMTG, UMR Geode et UMR CERTOP  
**Communication** : Jousseaume V. et Mercier D., Évaluer la vulnérabilité architecturale de l’habitat en zone inondable. L’exemple du Val nantais

. Séminaire **“Ville moyenne : attractivité et innovation”**, Bordeaux, 24 mai 2007, ADES UMR 5185 (Bordeaux) et SET UMR 5603 (Pau) dans le cadre du programme INTERREG ATI  
**Public**

. Colloque **“Les terroirs : caractérisation, développement territorial et gouvernance”**, Aix en Provence, 9-12 mai 2007, UMR TELEMME  
**Communication** : Jousseaume V. et Margetic C., Autre légume, autres lieux : la mâche dans le bassin maraîcher nantais

. Colloque **“Le canton, un territoire du quotidien dans la France contemporaine (1790-2006)”**, Rennes, 21-23 septembre 2006, CERHIO/CHRISCO (Histoire)  
**Membre du comité scientifique**



. Colloque franco-britannique **“Les étrangers dans les campagnes françaises”**, Vichy, 16-19 mai 2006, CERAMAC

**Public**

. Journée d'étude **“Comment les projets constituent-ils le territoire ?”** aux 2<sup>e</sup> Rencontres des agents de développement local de Loire-Atlantique, 16 septembre 2005

**Animation d'un atelier**

. Colloque **“Faire campagne. Pratiques et projets des espaces ruraux aujourd'hui”**, Rennes, du 17 au 18 mars 2005, UMR 6590 ESO

**Présidente du comité scientifique**

**Membre du comité d'organisation**

. Colloque **“Les risques et problématiques géographiques”**, Nantes, 3 février 2005, IGARUN, LETG

**Communication** : Jousseaume V. et Mercier D., Deux siècles d'aménagement de la zone inondable du Val nantais

. Colloque **“Statistique et territoire : l'apport des zonages”**, Nantes, 1 décembre 2004, INSEE Pays de la Loire

**Communication** : Jousseaume V. et Croix N., L'approche géographique et les zonages statistiques de l'INSEE : apports et limites, actes sur CD Rom

. Journée d'étude **“Réseau et interdisciplinarité”** aux 1<sup>e</sup> Rencontres des agents de développement local de Loire-Atlantique, 24 septembre 2004

**Animation d'un atelier**

. Colloque **“Les petites villes”**, Clermont-Ferrand, novembre 2002, CERAMAC

**Public**

. Colloque **“Territoires prescrits, territoires vécus : inter-territorialité au cœur des recompositions des espaces ruraux”**, Toulouse, 25-27 octobre 2000, Association des Ruralistes Français

**Public**

. Festival de la Géographie de Saint-Dié, 5 au 8 octobre 2000

**Coordination d'une exposition de posters** “Soins et territoires dans l'ouest de la France”, UMR 6590 ESO en collaboration avec Nicole Sztokman

. Colloque **“Des campagnes vivantes : un modèle pour l'Europe ?”**, Nantes, 18-19 mai 2000, UMR 6590 ESO

**Membre du comité scientifique**

**Membre du comité d'organisation**

**Organisation d'une sortie terrain** : “l'économie sociale et solidaire dans le Pays de Montfort”

**Communication** : Jousseaume V., La veille géographique des territoires ruraux. Un outil méthodologique pour l'étude des campagnes vivantes

. Séminaire **“Jeune Recherche en géographie rurale”**, Nantes, 14 avril 2000, MSHS Ange Guépin, UMR ESO

**Membre du comité d'organisation**





. Séminaire **“Approches géographiques des châteaux dans les campagnes françaises”**, Angers, 22-23 mars 2000, UMR 6590-ESO

**Public**

. Colloque **“Recherche pour et sur le développement régional”**, Montpellier, 11-13 janvier 2000, Symposium final du programme national de recherche INRA-DADP “le développement régional” Pays-de-la-Loire, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes

**Communication** : Jousseaume V., Nouvelles activités, nouvelles architectures. Les métamorphoses de l’espace rural

. Colloque **“Commerce et espaces fragiles”**, Angers, 15 et 16 octobre 1999, commission des activités commerciales du CNFG

**Public**

. Séminaire de la commission des activités commerciales du CNFG, Paris, le 22 janvier 1999

**Communication** : Jousseaume V., L’évolution de l’offre commerciale des bourgs-centres

. Colloque “Pays et développement local, logique et ambiguïté d’une politique des territoires”, ITEEM-MSHS, Poitiers, 4 juin 1998

**Communication** : Jousseaume V., Les pays face à la métamorphose de l’organisation des espaces ruraux

. Colloque **“Les nouveaux espaces ruraux de l’Europe atlantique”**, Poitiers, 1-3 avril 1998, ITEEM-MSHS, Poitiers,

**Communication** : Jousseaume V., La fin des notables ruraux ? La résistance sociale des bourgs et des petites villes : un indicateur de leur résistance économique

. Colloque franco-britannique **“L’environnement et la nature dans les campagnes”**, Nantes, 11-14 septembre 1997, UMR-6590, UPRESA-6028 et commission de géographie rurale du CNFG

**Membre du comité d’organisation**

**Organisation de la sortie sur le terrain**

. Séminaire du programme de recherche INRA-DADP **“Le développement régional en Pays-de-la-Loire”**, Nantes, 25 mars 1997, ENITIAA

**Poster** : Jousseaume V., Les mutations contemporaines des bourgs-centres de la Loire-Atlantique

. Colloque interdisciplinaire **“Regards croisés sur l’intercommunalité, les points de vue de la jeune recherche”**, Nantes, 12 mars 1997, CNRS-EHESS

**Communication** : Jousseaume V., Les bourgs-centres, une échelle pertinente d’action intercommunale ? Réflexion géographique à partir de l’exemple de la Loire-Atlantique

. Colloque : **“Campagnes françaises et ibériques de l’Atlantique”**, Porto (Portugal), 16 septembre 1996, commission de Géographie Rurale du CNFG

**Communication** : Jousseaume V., Du système à la structure : décomposition et recomposition des bourgs-centres



. Colloque "**Bourgs et petites villes**", Nantes, 23-25 mars 1995, UMR ESO et UMR CIEU

**Membre du comité d'organisation**

**Organisation d'une sortie sur le terrain**

**Communication** : Jousseaume V., L'évolution des révélateurs de la centralité rurale : l'exemple des bourgs-centres de la Loire-Atlantique de 1963 à 1994

. Université d'été du réseau des doctorants en géographie sociale, URA 915 et des équipes de géographie sociale de Pau et de Toulouse, à Tatihou (50) en 1995

**Membre du comité d'organisation**

. Université d'été du réseau des doctorants en géographie sociale, URA 915 et des équipes de géographie sociale de Pau et de Toulouse, à Clisson (44) en 1993

**Membre du comité d'organisation**



## Les programmes de recherche

. 2011-2016 : Collaboration scientifique non financée avec Magali Talandier, UMR PACTE, université de Grenoble, sur la dynamique de la base de la hiérarchie urbaine en France, de 1800 à 2010.

. 2012-2013 : Direction du contrat de recherche "Maillage territorial et polarités en Loire-Atlantique" pour la Direction de l'Observation et la Prospective du Conseil Général de Loire-Atlantique

. 2009-2014 : Co-direction de l'Atlas des Campagnes de l'Ouest, dans le cadre de ma participation à l'axe 1 du programme de recherche DYTEFORT "Dynamiques territoriales et foncières dans le rural en transition du Grand Ouest de la France" (2009-2012) dirigée par Christine Margetic, dans le cadre du contrat de recherche INRA PSDR-GO

. 2008-2009 : Participation au programme BONTAN dirigé par Sylvie Servain de UMR CITERES à Tours pour l'évaluation de la vulnérabilité aux inondations de Nevers à Nantes

. 2003-2009. Codirection avec Denis Mercier du programme "Vulnérabilité de la zone inondable du Val Nantais", intégré à la Zone Atelier Loire de l'Établissement Public Loire

. 2005 : Coopération avec équipe INSERM 533, Pr Le Marrec et Dr Probst, pour la cartographie d'une maladie cardiaque (RAC) et l'analyse géographique et généalogique de sa diffusion dans la population de la région nantaise

. 2001-2003 : Co-direction avec Nicole Croix du contrat de recherche "Les pôles de commerce et de services du département en Loire-Atlantique" Conseil Général de Loire-Atlantique / Cestan UMR ESO 6590 CNRS

. 1999-2000 : Direction du projet de recherche "Une veille géographique des territoires ruraux en Pays-de-la-Loire" avec Jean Renard et Nicole Croix de ESO-Nantes, agréé par le Conseil Scientifique de l'Université de Nantes



. 1997-2000 : Direction de l'axe 411 "Bourgs et petites villes : fonctions et dynamiques" du contrat de recherche INRA-DADP 2 "Le développement régional dans la région des Pays-de-la-Loire"

. 1993-1996 : Participation au contrat de recherche INRA-DADP 1 "Le développement régional dans la région des Pays-de-la-Loire" avec Jean Renard et Nicole Croix

. 1990-1993 : Participation au contrat "Les bourgs-centres sur la piste du développement" du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt. Ce contrat, dirigé par B. Kayser, a fédéré en un "Réseau-bourgs" les géographes et sociologues de huit universités françaises.

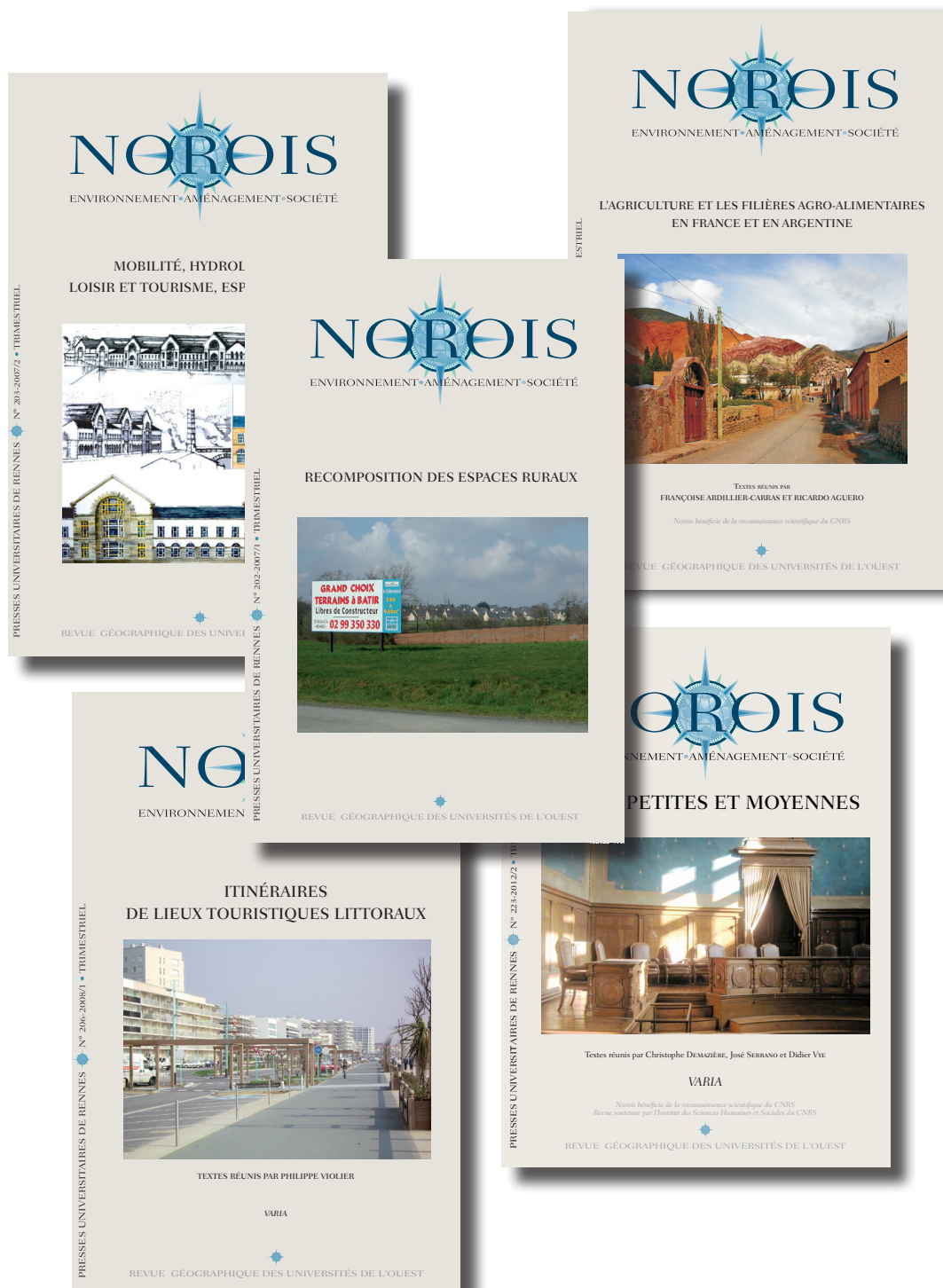
## ● L'édition de revues et l'expertise scientifique

L'édition scientifique représente un travail titanesque, assuré sans décharge, ni subside. Quelle ne fut pas ma surprise en 2014, lorsque, sollicitée par le Fond de la Recherche du Québec pour expertiser les revues francophones du Canada, je découvris que les directeurs de revue canadiens étaient déchargés de tous leurs enseignements ! En France, il s'agit d'un véritable sacerdoce pour la valorisation du travail de la communauté scientifique. Pendant 15 ans, à partir du début des années 2000, j'ai eu plaisir à me découvrir un goût prononcé pour le travail de l'édition et le monde des maquettistes, des imprimeurs et des éditeurs. Malgré la charge immense que cela représente, j'ai aimé ce travail.

### La direction de *Norois*, revue de 10 universités de l'Ouest

Au tournant des années 2000, toutes les revues françaises sont confrontées à une transition générationnelle et éditoriale vers le numérique. Représentante nantaise à *Norois*, je pris la responsabilité de sa restructuration en 2002 avec Vincent Dubreuil de Rennes 2. Rapidement je suis rejointe par Serge Suanez de Brest, qui fut mon binôme pendant 13 ans à la tête de cette revue. Tout était à moderniser (fonctionnement interne, viabilité financière, gestion des abonnements, édition papier et numérique, numérisation du fonds ancien, ...), afin de replacer *Norois* parmi les principales revues universitaires de géographie française. La tâche était immense, mais elle fut joyeuse ! Nous avons intégré *Norois* au catalogue des publications des Presses Universitaires de Rennes qui se développaient alors. L'élan de la rénovation, le sentiment de participer à une œuvre collective au long cours, la richesse du contact avec les collègues de l'ensemble de la géographie francophone, furent pour moi une richesse immense, malgré le rythme trimestriel de la parution. J'ai participé à la parution des numéros 189 à 237 de la revue, au rythme de 4 par an ! - **DOCUMENT 34** - La labellisation par le CNRS est récupérée dès 2008, et la reconnaissance AERES obtenue, de même que l'archivage sur Persée et la mise en ligne sur le portail Revues.org devenu Open Edition.





**DOCUMENT 34. Quelques couvertures des numéros de la revue Norois**

Mes compagnons du comité de rédaction furent en 2003, Serge Suanez de Brest, Vincent Dubreuil, Hervé Régnauld et Vincent Gouëset de Rennes. En 2006, Vincent Veschambre d'Angers et Olivier Planchon de Rennes remplacent Vincent Dubreuil et Vincent Gouëset. Début 2008, le comité de rédaction est élargi



à sept membres, je prends la direction de la revue. Outre Serge Suanez, Hervé Régnault et moi-même, la rédaction comprend alors Laurent Lespez de Caen, Grégoire Maillet et Céline Barthon d'Angers, Laurent Cailly de Tours. En 2011, Hervé Régnault cède sa place à Marc Dumont de Rennes - **DOCUMENT 35**. En 2012, Laurent Lespez et Marc Dumont sont remplacés par Jean Rivière et Régis Barraud de Poitiers. Hélène Bailleul de Rennes 2 s'était jointe à nous au moment de mon départ lors de l'assemblée générale annuelle de mars 2016. Après plus 14 ans au service de Norois, je passe le relais.



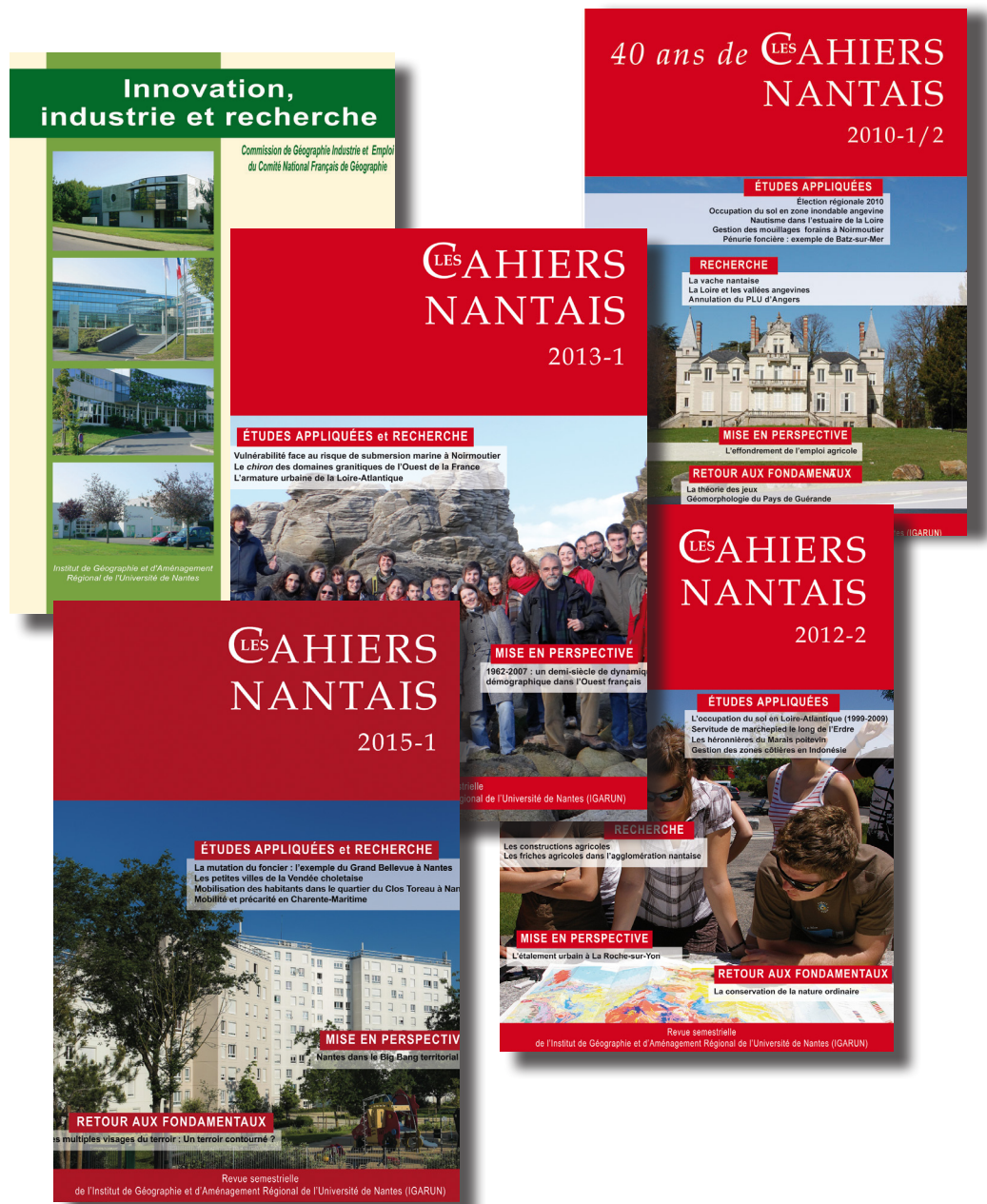
**DOCUMENT 35.** Le comité de rédaction de la revue Norois en 2011. J'y suis entourée de Céline Barthon, Laurent Cailly, Laurent Lespez, Grégoire Maillet, Serge Suanez et Marc Dumont.

## La direction des *Cahiers Nantais*, revue de l'IGARUN

Forte de mon expérience à Norois, l'IGARUN me confie en 2006, la modernisation des Cahiers Nantais, revue semestrielle née en 1970. Ma position éditoriale a été de demeurer dans la perspective d'une revue inscrite dans un territoire, accessible tant aux universitaires qu'à un public élargi aux enseignants et aux acteurs des collectivités territoriales locales. Notre volonté a également visé la valorisation des savoirs dormants issus de mémoires de master, de début de doctorat ou de contrats d'études locaux, la valorisation de réflexions croisées entre universitaires et acteurs de terrain. Partant de l'idée que la production de théories nouvelles émerge de façon inductive d'études localisées, soutenir la diffusion de ces études de cas nous paraît pertinent. La refonte de la maquette a été menée dans le cadre d'un projet pédagogique des étudiants de master Infocom de l'université de Nantes. J'ai obtenu un financement récurrent du Conseil Départemental de Loire-Atlantique de 1 500 euros par numéro, ce qui a assuré financièrement la revue, menacée comme bien d'autres de disparition faute de moyens. La revue a été mise en ligne sur le site de



l'Université de Nantes. Elle a également obtenu la mise en ligne du vieux fonds 1970-2008 sur Persée. Là aussi, après une dizaine d'années mobilisées par Les Cahiers Nantais, j'ai passé le relais en 2016, après la parution de 20 numéros semestriels.



DOCUMENT 36. Quelques couvertures des numéros de la revue Les Cahiers Nantais



## L'expertise

### Expertise de revues

. 2019 - membre du comité d'expertise des revues francophones du Canada pour le Fond de la Recherche du Québec - section Sociétés et Cultures – pour le financement 2019-2023 des revues québécoises.

. 2015 - membre du comité d'expertise des revues francophones du Canada pour le Fond de la Recherche du Québec - section Sociétés et Cultures – pour le financement 2015-2019 des revues québécoises.

. 2008 à 2016 - élue membre du conseil d'administration de la revue Histoire et Sociétés Rurales de 2008 à 2012 et de 2012 à 2016

### Expertise de projets

. 2019 - experte sollicitée par l'INSEE dans le cadre d'une consultation nationale pour une redéfinition statistique de l'espace rural en France.

. depuis 2019 : membre du comité scientifique de l'ERPS "Espace Rural et Projet Spatial", un réseau d'écoles d'architecture qui soutient le renouvellement des savoirs et des pratiques d'enseignement du projet dans les territoires ruraux.

. 2018 - expertise de dossiers déposés dans le cadre de leur appel à projets "Consult'actions Ardèche", pour l'ERPS, le CAUE de l'Ardèche et le PNR des Monts d'Ardèche.

. 2008 - expertise de projets pour l'IRESP (Institut de Recherche en Santé Publique) dans le cadre de l'appel à projet de recherche 2008 "territoires et santé".

### Expertises d'articles scientifiques et de livres

Je suis régulièrement sollicitée pour des expertises d'articles pour des revues telles que le Bulletin de la Société Géographique de Liège (Belgique), Belgéo (Belgique), Les Annales de Géographie, Géocarrefour, Territoire en Mouvement, Norois, Carnets de Géographes, Les Cahiers Nantais, ...

J'ai été également sollicité par le comité scientifique des Presses Universitaires de Rennes pour expertiser deux ouvrages, par les Presses Universitaires Blaise Pascal et par les éditions OREP pour expertiser un ouvrage.



## Les comités de recrutement

J'ai été régulièrement membre des commissions de recrutement pour des postes de maître de conférences  
 . 3 commissions de spécialistes : Toulouse de 2004 à 2008 ; Angers de 2002 à 2006 ; Nantes de 2001 à 2005.

. 4 comités de sélection : Nantes "Géographie sociale et politique" en 2011 ; Toulouse "Géographie rurale" en 2011 ; Caen "Géographie des espaces ruraux et périurbains" en 2010 ; Nantes "Géographie rurale et alimentation" en 2009





## L'encadrement de thèses

. Comité de suivi de thèse d'Emmanuel Noraz, "Les conditions d'émergence de projets alternatifs dans les luttes contestataires : les cas de Val Tolosa et d'Europa City", sous la codirection de Philippe Dugot et de Laurence Barthe, LISST- CIEU, Université Toulouse Jean Jaurès, sujet déposé en 2019

. Codirection avec François Madoré, de la thèse d'Aliette Roux, "La ségrégation dans les espaces ruraux : approche critique, méthodologique et étude appliquée dans des terrains vendéens", soutenue en mai 2019

. Comité de suivi de thèse de Milène Tesson, inscrite sous la direction de Louis Brigand, UMR LETG, Brest, "Vivre de la mer sur les îles de l'Iroise. Questionner la notion de développement au prisme des rapports entre société et ressources", soutenue en octobre 2019

. Comité de suivi de thèse de Claire Fonticelli, inscrite sous la direction de Patrick Moquay, LAREP, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, "Construire des immeubles au royaume des maisons. La densification des bourgs périurbains franciliens par le logement collectif : modalités, intérêts et limites", soutenue en novembre 2018

. Comité de suivi de thèse de Émilie Jamet, inscrite sous la direction de Sylvie Lardon, UMR Métafort, AgroParisTech, Clermont-Ferrand, "Le rôle des parcours migratoires des jeunes et jeunes adultes dans le développement des territoires ruraux. Le cas du Pays de Saint-Flour Haute Auvergne et du Témiscamingue (Québec)", non soutenue



## L'archivage du fonds scientifique de l'IGARUN

Fin 2011, l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes a déménagé vers des locaux neufs. Ce déménagement a été pris en charge par les enseignants-chercheurs en poste, qui découvrirent à cette occasion les archives de la génération qui les a précédés, stockées au fond des armoires. Ce fut également le moment d'un grand tri, mené par la documentaliste Yveline Guilloux, au sein de la géothèque, qui groupe le fonds pédagogique de l'IGARUN et les fonds scientifiques d'ESO-Nantes et de LETG-Géolittomer - **DOCUMENT 37 ET 38**. Soucieuse du temps long, de la dimension historique des territoires et des sociétés, je suis sensible à la valeur des travaux anciens. Face aux poubelles qui s'emplissaient, face au désarroi des collègues ne sachant que faire de nombreux documents fort divers : cartes, travaux d'étudiants, fiches, ..., en l'absence d'un service d'archives interne à l'Université, j'ai demandé à Paul Fattal alors directeur de l'IGARUN, de me confier la mission de réfléchir dans l'urgence à un archivage. J'ai ainsi consacré un semestre au cours de l'année 2011-2012, au tri des documents en souffrance. J'ai contacté les archives départementales de Loire-Atlantique, de Vendée, du Morbihan, du Maine-et-Loire, plus d'autres de façon très ciblée sur quelques documents, pour leur proposer de venir évaluer et se saisir de l'ensemble des documents qui leur paraissaient intéressants. C'est ainsi que des dizaines de cartons de





travaux scientifiques ont été réorientées vers des structures susceptibles d'en assurer la conservation et la valorisation. Il me semble qu'ainsi, j'ai fait équipe avec les collègues qui m'ont précédée, à travers le temps.



DOCUMENT 37. La Géothèque est la bibliothèque de l'IGARUN dans le nouveau bâtiment de 2011



DOCUMENT 38. La cartoθήque de l'IGARUN







**ENSEIGNEMENT**

Mon métier m'a permis de me découvrir une qualité de pédagogue, de conférencière, de passeuse de savoirs, que j'ai eu plaisir à développer. Cette troisième partie présente mes activités d'enseignement et d'administration pédagogique.



Document 39. L'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes



Document 40. Avec une partie des étudiants de l'IGARUN devant le château du Tertre en avril 2014



## ● Cours au sein des formations

J'ai d'abord été vacataire dès 1992-1993, puis monitrice de 1993 à 1996, puis ATER à temps plein en 1996-1997 à l'Université de Nantes. J'ai assuré chaque année depuis mon recrutement comme maîtresse de conférences en septembre 1997, l'intégralité de ma charge d'enseignante avec en moyenne plus de 250 heures annuelles ETP. Sur 22 ans, mon volume d'enseignement a oscillé entre 226 et 309 heures. La moitié de mes cours sont des CM et l'autre moitié des TD. Mes cours concernent tous les niveaux depuis la première jusqu'à la cinquième année. La licence concentre 61% de mes heures, la licence pro 21% et le niveau master 18%. J'assure des cours dans le cursus classique et professionnel, initial et en formation continue.



**Document 41.** Avec mes collègues de l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes, lors du bilan de fin d'année en juillet 2010 et en juillet 2019

### Le niveau Licence

J'ai assuré des cours extrêmement variés au début de ma carrière, avec en particulier en DEUG, des TD méthodologiques de lecture paysagère, des TD sur la lecture de cartes topographiques, des TD sur les règles de la sémiologie graphique et la production manuelle de cartes, etc. Rapidement, j'ai assuré l'intégralité de mon volume horaire de cours dans ma spécialité : la géographie et l'aménagement des espaces ruraux et périurbains. En particulier, avant la réforme LMD de 2005, j'ai assuré en Licence (3<sup>e</sup> année) une importante option de 40h annuelles partagées avec le professeur Nicole Croix, pour l'initiation à la recherche en géographie rurale, pour préparer au mémoire de maîtrise de 4<sup>e</sup> année.

A partir de la réforme LMD, l'enseignement de la question rurale au cours des trois années de la licence de géographie a été réorganisé avec mes collègues. Autour du thème de la ville et de la campagne, une progression pédagogique du contenu et des méthodes, s'est articulée ainsi :



- . L1-S1 Géographie du peuplement et de la population - 22h CM et 22h TD  
Pour les géographes et certaines options des historiens
- . L1-S2 Villes et campagnes du monde : approche paysagère et historique - 22h CM et 22h TD
- . L2-S4 Villes et campagnes du monde : approche économique et sociale - 22h CM et 22h TD, Pour les géographes et certaines options des historiens
- . L3-S5 Villes et campagnes du monde : approche politique - 44h CM et 36h TD

De 2005 à 2017, j'ai assuré les CM et les TD dans tous ces cours, en collaboration avec ma collègue Christine Margetic et des ATER selon les années, les niveaux (L1, L2 ou L3) et les types de cours (CM et TD). Je suivais donc les étudiants sur tout leur cursus depuis la L1 jusqu'en L3.

Depuis la rentrée 2017, l'instauration d'un portail "géographie et sociologie" et la rétraction des volumes horaires alloués aux formations ont bouleversé cette organisation. Si la géographie du peuplement et de la population existe toujours, l'analyse paysagère s'est séparée de la progression de géographie sociale. L'approche socio-économiques des villes et des campagnes du monde demeure en L2, mais la géographie rurale est optionnelle en L3

- . L1-S1 Géographie du peuplement et de la population - 20h CM et 20h TD  
Pour les géographes, les sociologues et les historiens
- . L2-S4 Géographie sociale des mondes urbains et ruraux - 20h CM et 20h TD  
Pour les géographes, les sociologues et les historiens
- . L3-S5 option 1 Enjeux économiques et politiques dans les campagnes - 40h TD

Je ne vois plus les étudiants de Licence qu'au début du semestre 1, à la fin du semestre 4 et partiellement au semestre 6. La réalité d'un parcours intellectuel suivi et cohérent sur les questions rurales a disparu.

## Le niveau Licence professionnelle

L'autre formation qui me tient beaucoup à cœur est la licence pro MATU, dont j'ai porté la naissance en 2005. Cette licence professionnelle est issue d'un DU, créé dans les années 1990 par Jean Renard et Nicole Croix en collaboration avec un centre de formation des Maisons Familiales de Carquefou en banlieue nantaise, dans le but d'assurer la reconversion d'anciens agriculteurs. Cette formation continue visait les métiers de l'animation agricole ou rurale, les missions d'étude, etc. C'est avec plaisir que j'ai assuré dès mon recrutement, des cours portant sur l'intercommunalité ou l'aménagement rural, à des adultes motivés avec des parcours de vie très variés. Ce DU s'est appelé DU "Développement rural" avant 2003 et DU "Développement des Territoires et maîtrise de projet" de 2004 à 2008.



Au moment de la réforme LMD, plusieurs constats nous ont fait réfléchir à une évolution de ce DU. Premièrement, le public d'agriculteurs en reconversion s'était peu à peu tari. Deuxièmement, la création du statut de licence professionnelle permettait à ce DU d'accéder à une pleine reconnaissance et à un élargissement vers la formation initiale. Troisièmement, alors que le niveau DEUG présent sur l'antenne universitaire de La Roche-sur-Yon fermait ses portes, le président de l'Université de Nantes d'alors, François Resche, nous encouragea à créer une licence pro dans l'antenne universitaire de La Roche-sur-Yon afin de garantir le maintien de la présence d'une université publique en Vendée.

## De la théorie à la pratique pour une licence professionnelle

*Former des acteurs aptes à conduire ou à soutenir des projets de développement territorial. Cet objectif pédagogique bénéficie d'un partenariat actif entre le pôle yonnais de l'Université de Nantes et des communes du Pays yonnais. Cela permet à des étudiants d'allier l'acquisition de connaissances à leur mise en pratique.*

Depuis 2004, le pôle yonnais de l'Université de Nantes compte dans son offre de formations une licence professionnelle en aménagement du territoire et urbanisme. Avec l'option Développement local et maîtrise de projets, cette formation rattachée à l'Institut de géographie et d'aménagement régional est assurée en liaison avec le lycée privé Charles-Péguy de Gorges et le Centre de formation et de promotion de Vallet, en Loire-Atlantique.

Dans le cadre d'un projet dit « tuteuré », les étudiants engagés dans cette formation s'investissent dans un atelier collectif, répartis en groupes de quatre ou cinq. Il s'agit pour eux de participer à la réalisation d'un diagnostic territorial dans une commune, chaque groupe travaillant sur une thématique définie par une commune de la couronne yonnaise sous la forme d'une commande validée par l'équipe pédagogique. Objectif visé : mettre en pratique les apports théoriques et méthodologiques abordés dans les différentes unités d'enseignement.

Pour la deuxième fois depuis le lancement de cette formation, la commune de Dompierre-sur-Yon accueillait cette année cet atelier collectif de mise en pratique. En accord avec le maire de la commune Philippe Gaboriau, depuis le mois de novembre dernier, quatre thématiques ont



**Autour du maire de Dompierre-sur-Yon (en costume cravate), avec d'autres membres du jury, les étudiants qui ont plâché sur des diagnostics commandés par sa commune.**

fait l'objet de diagnostics territoriaux menés par autant de groupes d'étudiants : l'économie, la vie associative, l'aménagement du territoire et l'urbanisme, la gestion des espaces de proximité.

« Notre groupe a travaillé sur la mise en place d'un programme de soutien aux associations, sur base de leurs attentes, notamment en matière de formation des bénévoles », indique Yoann Pallier, porte-parole d'un groupe de quatre étudiants.

Un deuxième groupe a travaillé sur la gestion des espaces de proximité, « dans le cadre d'une réflexion

sur le cadre de vie et le lien social », enchaîne Émilie Castets.

Le diagnostic commandé dans le cadre de l'aménagement du territoire et l'urbanisme a porté sur une étude concernant la zone d'activités du Séjour qui constitue une vitrine pour la commune. Les quatre étudiants qui ont mené cette étude ont posé un diagnostic portant sur les perspectives d'extension de cette zone, considéré comme un avis extérieur sur une étude déjà établie. Les étudiants ont notamment enquêté auprès de 17 entreprises installées sur la zone.

Le diagnostic sur une thématique concernant l'économie a porté sur le marché qui se tient le deuxième dimanche de chaque mois, de 9 à 13 heures, et qui a contribué à la redynamisation du centre bourg.

Les diagnostics établis font partie de l'évaluation des étudiants en vue de leur diplôme. Une évaluation portant sur leur production, suivie d'une soutenance orale. Le maire de Dompierre était au rendez-vous, le vendredi 12 février, au campus de la Courtaisière pour la soutenance, membre du jury composé en outre d'enseignants et de professionnels.

**Document 42. Présentation d'un travail professionnel de la licence professionnelle de La Roche sur Yon (Echo de l'Ouest, 18 février 2010)**

C'est ainsi que je fus chargée avec mon collègue François Madoré d'organiser un projet de licence professionnelle "Développement local et maîtrise de projet" de 2004 à 2012 - **DOCUMENT 42**, puis "Développement durable des Territoires et maîtrise de projet" à partir de 2012, puis "Métiers de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme". Cette licence est ouverte à la formation initiale et à la formation continue. Depuis 2017, cette licence a été relocalisée à Nantes pour des raisons budgétaires, afin de la mutualiser partiellement avec une autre licence professionnelle de l'IGARUN orientée sur le thème du paysage.



J'y assurais chaque année 24 heures de cours, ainsi que l'encadrement d'un atelier collectif et le suivi de 2 ou 3 mémoires individuels. Mon volume horaire y est réduit depuis la dernière maquette de 2017 à 10h de CM, plus de l'encadrement tant collectif qu'individuel.

## Le niveau Master

Avant le master "Société, Aménagement, Gouvernance des Territoires", né au moment de la réforme LMD, il existait au sein de l'IGARUN une Maîtrise de Géographie et une MST-Aménagement (Bac+3 et bac+4) dans lesquelles j'ai assuré de nombreux cours de géographie des espaces ruraux, d'aménagement rural, de méthodologie de la recherche. J'assurais également un très important travail d'encadrement des travaux d'étudiants.

À partir de 2002, j'ai assuré la codirection de la "MST-Aménagement" avec François Madoré. En 2004, j'en ai assuré seule la direction, en participant à son évolution en Master SAGT. De 2002 à 2007, au sein de la "MST-Aménagement", puis du Master "SAGT", j'ai assuré la prise en charge de l'organisation des enquêtes collectives, travaux de professionnalisation menés en collaboration avec les collectivités territoriales, et le suivi de stage des étudiants - **DOCUMENT 43 ET 44**.

**Machecoul**

**L'Université, partenaire du Syndicat de Pays**

Pendant l'année scolaire 2003-2004, c'est le territoire du Syndicat de Pays de Machecoul et Logne qui a été le sujet de l'étude de l'Igarun (Institut géographique d'aménagement régional de l'Université de Nantes).

Aidés de leurs professeurs M. Madoré et Valérie Jousseau, maître de conférence, vingt étudiants ont enquêté et observé pendant plus de six mois. Le jeudi 10 juin, ils exposaient leurs observations et leurs conclusions de jeunes géographes avec un regard extérieur sur cinq thèmes très différents.

Extraits : « Le lac de Grand-Lieu est difficilement appropriable par la population puisqu'on ne peut ni le voir ni s'en approcher en dehors des trois observatoires... » « L'accueil des moins de trois ans est assuré essentiellement par des assistantes maternelles, beaucoup plus nombreuses qu'ailleurs, ainsi que par quelques haltes-garderies. Mais beaucoup de parents éprouvent des difficultés pour faire garder leurs enfants et expriment le besoin de structures collectives de type multi-accueil : crèche plus halte garderie. »

Parmi les suggestions, les étudiants préconisent « une amélioration de la communication et de la mise en réseau des acteurs et des services. » Claude Naud, président du syndicat de Pays, félicite les universitaires pour le sérieux du travail réalisé : « Ce regard extérieur nous permet de mieux nous comprendre... Vous avez été brillants... »

Pour Rogatien Foucher, président de la communauté de communes : « Ce qui est intéressant, c'est le regard neuf, même s'il demande à être complété par une meilleure connaissance du terrain. »

Connaissance avec laquelle les responsables analyseront les cinq volumes de l'étude universitaire.



M. Madoré à gauche et Mme Jousseau à droite avec les étudiants en maîtrise MSTA (maîtrise des sciences et techniques d'aménagement).

**DOCUMENT 43. Présentation d'un travail professionnel de la MST Aménagement dans le Pays de Machecoul et Logne en 2003-2004 (Ouest-France, 15 juin 2004)**





## à la rencontre... des nouveaux arrivants



Une famille nouvellement installée sur le territoire, en quête de services et d'un cadre de vie agréable

## Enquête d'avenir

Afin de mieux anticiper l'évolution de son territoire, le Pays de Châteaubriant a fait mener « l'enquête » sur ses nouveaux habitants. Une démarche utile pour mieux cerner l'avenir du territoire.



Depuis quelques années, certains territoires ruraux de Loire-Atlantique connaissent une forte croissance démographique. Pour mieux appréhender le phénomène et évaluer ses incidences sur l'avenir, le Conseil de développement du Pays de Châteaubriant et la communauté de communes de la région de Nozay ont fait réaliser une enquête auprès des nouveaux habitants du sud-ouest de ce territoire, par des étudiants de l'université de Nantes.

« Nous voulions mieux comprendre le profil des nouveaux arrivants, » explique Gilles Philippot, conseiller général de Nozay à l'origine de l'initiative et profondément attaché au devenir de son territoire.

« Les résultats vont nous aider à dégager un certain nombre d'enjeux en terme d'équipements, de services publics et d'animation attendus par cette population nouvelle. »

Une population jeune (à 80 % moins de 35 ans), active (c'est le cas de 87 % d'entre eux), avec des enfants en bas âge (60 % ont moins de 6 ans).

## Des données à partager

Déplacements, lieux et modes de consommation, intégration à la vie locale, diplômes, salaires, 15 étudiants ont passé au crible de leurs questions 160 adultes des communes de Vay et Saffré fin 2006 et début 2007. Ces étudiants en première année du Master pro aménagement de l'Institut de géographie et d'aménagement régional de l'université de Nantes ont ensuite restitué leurs résultats lors d'une réunion publique, au printemps dernier à Saffré. « Ces données sont à partager entre tous les acteurs intéressés, poursuit Gilles Philippot, et elles seront utiles aux différentes collectivités de notre territoire pour prendre conscience de la nouvelle ruralité qui se dessine. »

Le Conseil de développement du Pays de Châteaubriant y voit une amorce de mutation sur l'ensemble de son territoire et veut réfléchir avec tous les partenaires impliqués au développement à adopter. Les communes enquêtées vont mieux connaître leurs nouveaux administrés et en retirer les enseignements nécessaires à leur échelle. Quant aux habitants, ils expriment le désir de rester ici, même si beaucoup se sont installés pour bénéficier des tarifs fonciers plus accessibles : cette enquête ne pourra que les conforter dans leur désir de participer à l'avenir de leur récent territoire.

Ⓣ Résultats de l'enquête disponibles sur le site [www.paysdechateaubriant.com](http://www.paysdechateaubriant.com)



## REGARD

## Une société moins étanche

Pour tendre vers une véritable professionnalisation de la formation, l'Institut place de plus en plus ses étudiants en situation concrète et répond à de véritables demandes. Valérie Jousseume, responsable des ateliers de terrain pour le Master, nous explique comment s'est déroulée cette enquête : « Nous avons tout d'abord passé une convention de partenariat avec le Pays de Châteaubriant pour régler les modalités pratiques (frais de déplacement, assurance, etc.) car les étudiants interviennent dans le cadre d'un travail d'études non rémunéré, ce qui ne les a pas empêchés d'être très motivés. Soulignons que les élus étant particulièrement engagés dans la démarche et très réceptifs aux travaux réalisés, les étudiants se sentaient vraiment investis dans leur mission car le résultat de leurs travaux était attendu. Gilles Philippot avait mis en place un comité de pilotage qui permettait de faire un point tous les deux mois. Cet engagement s'est avéré fort utile pour l'enquête des étudiants, qui ont pu affiner leurs questions et ainsi obtenir un véritable diagnostic qualité sur la population interrogée. Ce type de démarche locale permet aux universités d'être au plus près de la réalité, de sentir ce qui émerge dans les territoires. Je suis favorable à ces partenariats car ils rendent la société moins étanche. »

## DOCUMENT 44. Présentation d'un travail professionnel de Master 1 sur le canton de Nozay en 2006-2007 (Le Magazine du Conseil Général, juillet 2007)

- . J'ai assuré au long des années, différents cours au sein des M1 et M2.
- . J'ai longtemps assuré le cours d'initiation à la réalisation du mémoire d'étude de master 2.
- . J'ai assuré également un enseignement "Campagnes entre protection et développement" en 4 séances de 4 heures avec ma collègue Claire Guiu.



. J'ai ensuite assuré le cours intitulé "Acteurs et Projets dans les campagnes" en master 1 en collaboration avec Christine Margetic.

. J'assure également actuellement depuis 3 ans, un cours de 18h de master 2 en collaboration avec une collègue sociologue, commun aux étudiants de géographie et de sociologie pour une approche croisée entre géographie et sociologie.

Enfin, j'enseigne une quinzaine d'heures dans le Master MEF qui prépare aux concours de l'Éducation Nationale, CAPES et Agrégation, lorsque le sujet concerne mes compétences scientifiques. J'ai assuré des cours, ainsi qu'un devoir blanc, pour les années concernées par la question de géographie sur "Les marges" de 2016 à 2018 et "Les espaces ruraux" entre 2018 et 2020.

### **Mon enseignement pour l'année universitaire 2005-2006**

J'intervenais dans 5 formations, 6 niveaux, 11 cours différents, plus des encadrements de travaux dans 3 formations.

#### **Licence de Géographie**

- . L1-S1 UEF - "Géographie de la population et du Peuplement" 12h CM
- . L1-S2 UEF - "Villes et Campagnes : approche historique et paysagère" 22h CM
- . L2-S4 UEF - "Campagnes : approche économique et sociale" 11h CM
- . L3-S5 UEF - "Campagnes : approche politique" 36h TD en 2 groupes
- . L3-S6 - Sortie sur le terrain - une journée terrain + 12h TD de préparation en classe

#### **Licence d'Histoire - parcours Géographie**

- . L1-S1 UED - "Géographie de la population et du Peuplement" 24h CM
- . L2-S3 UEF "Villes et Campagnes du monde" 12h CM

#### **L3 pro ATU, site de La Roche-sur-Yon / formation initiale et continue**

- . "Aménagement rural" 16h CM
- . "Préparation au mémoire" 8h TD
- . Encadrement d'un atelier collectif et de 2 à 3 mémoires de stage par an

#### **Master 1 de Géographie**

- . Encadrement d'un atelier collectif et de 4 monographies individuelles par an

#### **Master 2 SAGT (Société, Aménagement et Gouvernance des Territoires)**

- . UE "Campagnes entre protection et développement" 8h CM
- . UE Stage-mémoire : "Préparation au mémoire" 4h TD
- . Encadrement de 2 à 4 mémoires par an



## Mon enseignement pour l'année universitaire 2019-2020

### Licence

- . L1-S1 UEF - "Géographie de la population et du Peuplement" 6h CM x 3 groupes
- . L2-S4 UEF - "Géographie sociale des mondes ruraux" 10h CM x 3 gr.
- . L3-S6 UEF - "Enjeux économiques et politiques dans les campagnes" 18h TD
- . L3-S6 UE - Terrain - une journée de sortie + préparation en classe

### L3 pro MATU, Nantes, formation initiale et continue

- . "Les campagnes dans la transition" 10h
- . Encadrement d'un atelier collectif et suivi de mémoires de stage

### Master 1 de Géographie

- . UE "Acteurs et projets dans les campagnes" 6h
- . Encadrement d'un atelier collectif et de monographies individuelles

### Master 2 SAGT (Société, Aménagement et Gouvernance des Territoires)

- . UE "Géo-socio" 9h CM avec un thème différent chaque année
- . Encadrement de mémoires de stages individuels

### Master MEF

- . "Les espaces ruraux en France" 15h

## Participations à d'autres formations

- . 2020 : Formation "Ruralité et transition" à l'École de Design de Nantes, 4h
- . 2019 : Formation "Penser les territoires sur le temps long" aux étudiants de DEJESP (diplôme professionnel d'animateur de niveau III qui prépare à l'exercice du métier d'animateur-responsable de projet enfance/jeunesse), FRANCAS Bretagne et Pays de la Loire à Nantes, 8h
- . 2018 : Formation "Pour un urbanisme rural contemporain", CIDÉFE formation des élus, 4h
- . 2018 : Formation auprès des étudiants de DHEPS-REPS (développement social local, animation d'interventions collectives, ...) au Collège coopératif de Bretagne à Rennes, 7h
- . 1997 - 2016 : Cours annuel de "Géographie de la population" à l'École de Soins Infirmiers de Nantes, 4h par an
- . 2001 : Formation "Les nouvelles logiques de recomposition du territoire" à la journée d'études "Territoires, dispositifs et groupes : quelles actions ? quels acteurs ?", Institut de travail social et de recherches sociales de Montrouge, Paris
- . 1999 : Formation "Les métamorphoses de l'espace rural" à l'École Nationale d'Application des Cadres Territoriaux, à Angers
- . 1999 : Formation "Nouveaux territoires de projet, nouveaux territoires de gestion", formation continue des cadres des CAF de Bretagne, à Saint-Brieuc





## Direction et animation de formation

. 2002-2004 : Codirection avec François Madoré de la "MST-Aménagement", formation de niveau bac+3 et bac+4

. 2004-2005 : Direction, dans le cadre de la réforme LMD, de la transformation de la "MST-Aménagement" (2d cycle bac+3 et bac+4) en Master SAGT "Société Aménagement Gouvernance et Territoire" (cycle Master bac+4 et bac+5)

. 2005-2007 : Codirection avec François Madoré du Master SAGT (M1 et M2)

François Madoré gère les aspects administratifs et je gère l'organisation des enquêtes collectives et des stages, la relation avec les collectivités locales.

Après moi, cette charge sera ensuite assurée par un PAST au niveau M1.

. 2005 : Dans le cadre de la réforme LMD, codirection avec François Madoré de la transformation du DU "Développement du Territoire et maîtrise de projet" en une Licence Professionnelle localisée sur l'antenne universitaire de La Roche-sur-Yon, mêlant des étudiants en formation continue et en formation initiale.

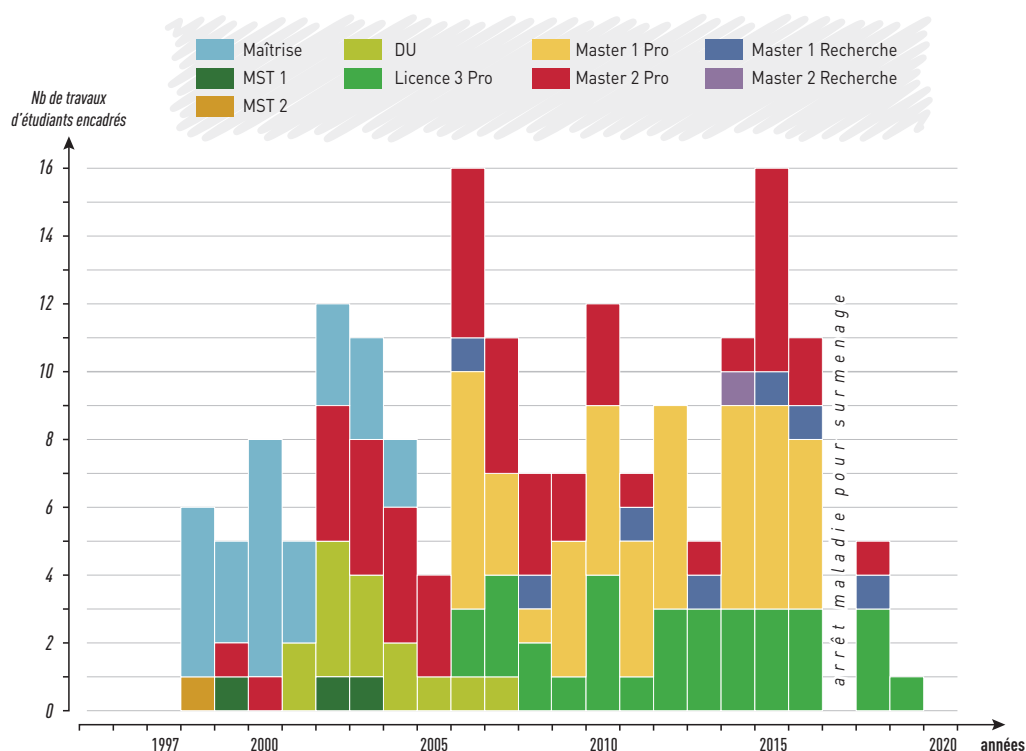
. 2020 : Christine Margetic est actuellement responsable du Master 2 SAGT. Son mandat arrivant à terme. Je prendrai la direction de cette formation à la rentrée de septembre 2020.



## Encadrement de travaux d'étudiants

Depuis mon recrutement, j'ai assuré l'encadrement de 180 travaux d'étudiants : 34 de niveau bac+5, 96 de niveau bac+4 et 50 de niveau bac+3 - **DOCUMENT 45**. En 22 ans de carrière, cela représente en moyenne 8 encadrements annuels. A cela s'ajoutent des participations à quasiment autant de soutenances. J'ai retrouvé 88 autres soutenances, mais il manque la plupart des soutenances des ateliers collectifs de L3pro et de M1 que je n'encadrais pas. En moyenne, j'ai assuré moyenne une quinzaine de soutenances chaque mois de juin et juillet.





DOCUMENT 45. Graphique de mon encadrement annuel de travaux d'étudiants

## Encadrement de travaux de niveau Bac+5

### Encadrement de mémoires de M2 Recherche (1)

. ROUX Alette, 2014, Processus de valorisation et de dévalorisation en Loire-Atlantique, mémoire de M2 Recherche, IGARUN, 167 p.

### Encadrement de mémoires de M2 pro SAGT (28)

. ALBERT Sébastien, 2018, La révision du plan d'affichage publicitaire de la ville de Saintes, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 85 p.

. LEVENT Manon, 2016, L'élaboration du SDAASP (Schéma Directeur pour l'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public) de Loire-Atlantique, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 102 p.

. THÉPAULT Nicolas, 2016, La promotion des modes actifs dans les déplacements du quotidien : le cas du Vignoble Nantais, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 85 p.

. PATOUILLÈRE Antoine, 2015, Mobilité durable en milieu rural, exemple de Sainte-Florence, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 75 p.

. CARITÉ Aurélien, 2015, Mobilité durable en milieu rural, exemple de la commune d'Angle, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 69 p.

. ALLARD Alexis, 2015, Mobilité durable en milieu rural, exemple de Benêt, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 70 p.

. VIOLLEAU Laura, 2014, Enquête sur les déplacements dans le pays du Vignoble, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 104 p.

. FAGUET Lucie, 2013, Évolution et pérennité de l'armature urbaine de Loire-Atlantique, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 95 p.



- . YVISA-JUANEDA Manuel, 2011, Observation foncière en Loire-Atlantique, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 136 p.
- . BERNET Aude, 2010, Un conseil de développement pour le pays du Vignoble nantais, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 96 p.
- . DERRIEN Maureen, 2010, La maison de services au public du SIVOM du canton de Riaillé, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 82 p.
- . JOUAN Thomas, 2010, Diagnostic foncier en Loire-Atlantique, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 83 p.
- . MARCHAND Fanny, 2009, Le projet de territoire de la communauté de communes de la région de Nozay, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 80 p.
- . BRARD Julie, 2009, Les projets "solidarité" en Loire-Atlantique, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 78 p.
- . BEZ Nicolas, 2008, Étude de l'évolution de l'activité agricole dans un espace à forts enjeux écologiques : la zone humide entre Le Pellerin et Paimbœuf (44), mémoire M2 SAGT, IGARUN, 75 p.
- . BRICOU Corentin, 2008, L'étude évaluative des contrats départementaux de développement durable en Deux-Sèvres : méthode, résultats, enseignements, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 78 p.
- . CHAILLOU Marion, 2008, Valorisation des itinéraires de randonnée de la Communauté de communes Terres de Montaigu, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 91 p.
- . ANDRÉ Florent, 2007, L'application locale d'un document d'urbanisme : la carte communale de Lessac (16), mémoire M2 SAGT, IGARUN, 92 p.
- . GIRARD Sébastien, 2007, Les relations entre la Région Centre et le pays de Beauce, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 92 p.
- . MORO Stéphanie, 2007, La reconversion des corps de fermes du Vexin français, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 109 p.
- . ROBERT Violaine, 2007, Évolution morphologique et restructuration urbaine d'une commune rurale : Saint-Martin-le-Vieux (87), mémoire M2 SAGT, IGARUN, 68 p.
- . CALLOT Emmanuelle, 2006, La pertinence des typologies : essai de réalisation d'une typologie sur le développement économique, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 98 p.
- . GRASSINEAU Yannick, 2006, Quel développement pour la commune de Compreignac ? mémoire M2 SAGT, IGARUN, 106 p.
- . LEQUIER Nicolas, 2006, Le risque de pollution pyrotechnique dans l'agglomération nantaise, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 88 p.
- . MARTINEAU Stéphanie, 2006, La prise en compte des protections environnementales dans les PLU du Marais poitevin, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 79 p.
- . PONS Cécile, 2006, Les enjeux et les contraintes dans l'élaboration du PLU de Roz-Landrieux (35) : de la réglementation à la pratique, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 140 p.
- . LEMOINE Linda, 2005, Les contrats de territoire en Loire-Atlantique : un nouveau partenariat à construire, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 110 p.
- . TARDÉ Cécilia, 2005, Comment mettre en place un outil de diagnostic de l'artisanat à l'échelle de territoire ? Exemple d'application sur la commune de Challans, mémoire M2 SAGT, IGARUN, 102 p.

#### **Encadrement de mémoires de M2 pro Ville et Territoire (4)**

- . MARTIN Noémie, 2016, Entre urbanisme et paysage, quels conseils pour un Parc Naturel Régional ? Le cas du parc d'Armorique, Mémoire de M2 VT, 78 p.
- . YANKOVSKA Natalya, 2015, La diversité des pratiques de l'aménageur Lad-SELA, mémoire M2 ENSAM, IGARUN, Fac de Droit, 81 p.



- . BURIE Myriam, 2015, Les enjeux de la densité et de la mixité dans l'évolution de l'espace urbain, le cas de Montaigu, mémoire M2 ENSAM, IGARUN, Fac de Droit, 120 p.
- . MORIN Caroline, 2015, Quel renouvellement urbain pour le bourg de Pleguer ? mémoire M2 ENSAM, IGARUN, Fac de Droit, 73 p.

### **Encadrement de mémoires de DESS (1)**

- . GOBEAULT Florence ; LACAPELLE Anne-Sophie, GUILBAUD Cédric et MENARD Philippe, 2000, La mise en place d'un plan de déplacement 2 roues à Vallet, mémoire de DESS VT, 139 p.

## **Encadrement de travaux de niveau Bac+4**

### **Mémoire de M1 Recherche (8)**

- . BOUCHAUD Sébastien, 2018, Pour une géographie des mouvements alternatifs, mémoire de M1 Recherche, IGARUN, 145 p.
- . LOBJOIS Ophélie, 2016, L'enseignement catholique face à la dynamique démographique en Vendée, mémoire de M1 Recherche, IGARUN, 74 p.
- . RUPRICH-ROBERT Émilie, 2015, Les conseils de développement en Loire-Atlantique : reflet d'une démocratie locale territorialisée ?, mémoire de M1 Recherche, IGARUN, 85 p.
- . DAVID Mathieu, 2014, Les petites villes dans un espace rural de l'Ouest français : l'exemple du nord des Deux-Sèvres, mémoire de M1 Recherche, IGARUN, 102 p.
- . ROUX Alette, 2013, À qui appartient la Loire-Atlantique ? mémoire de M1 Recherche, IGARUN, 125 p.
- . CORBINEAU Manuel, 2011, La mobilité des habitants dans le secteur périurbain de Saint-Philbert-de-Grandlieu (44), mémoire de M1 Recherche, IGARUN, 95 p.
- . SURGET Antoine, 2008, Ceintures vertes et petites villes en Irlande du Nord : la performance d'un outil d'aménagement remise en cause, mémoire de M1 Recherche, IGARUN, 147 p.
- . GUILLOU Anne-Claire, 2006, Étude de la Loire récréative entre Nantes et Ancenis 1850-2006, mémoire de M1 Recherche, IGARUN, 107 p.

### **Encadrement de monographies individuelles et travaux collectifs de M1 pro (46)**

- . DÉLÈNE Jean-Baptiste, FONTENAY Bastien, PERRONET Maxime, CHAUVELON David, 2016, Le transport scolaire vers les lycées Aimé Césaire et Charles Péguy dans la région de Clisson, atelier collectif M1, IGARUN, 56 p.
- . CHAUVELON David, 2016, Acteurs et organisation du transport scolaire dans la région de Clisson, monographie M1, IGARUN, 37 p.
- . DÉLÈNE Jean-Baptiste, 2016, Les réseaux de transports dans le pays du Vignoble nantais, monographie M1, IGARUN, 26 p.
- . FONTENAY Bastien, 2016, Les équipements scolaires du Vignoble nantais, monographie M1, IGARUN, 28 p.
- . PERRONET Maxime, 2016, Les temps de transports dans les rythmes scolaires, monographie M1, IGARUN, non paginé
- . GOUGEON Lilian, GOURAUD Alexis, LEVENT-RUEL Manon, JURET Ludovic, PEILLET Sébastien, 2015, Les jeunes ménages et la culture dans la CARENE, atelier collectif M1, IGARUN, 4 fascicules
- . GOUGEON Lilian, 2015, Existe-t-il une culture urbaine et une culture rurale ? monographie M1, IGARUN



- . GOURAUD Alexis, 2015, Les facteurs socio-culturels de la pratique des loisirs, monographie M1, IGARUN
- . LEVENT-RUEL Manon, 2015, Les facteurs de localisation résidentielle, monographie M1, IGARUN
- . JURET Ludovic, 2015, La culture dans les chartes des PNR en France, monographie M1, IGARUN
- . PEILLET Sébastien, 2015, Le patrimoine industriel dans les petites villes, monographie M1, IGARUN
- . BARDY Joan, COVALEDA HERRERA Juana, DUBUIS Matthieu, PATOUILLERE Antoine, 2014, Le bien-être des 50-70 ans dans la CARENE, atelier collectif M1, IGARUN, 28 p.
- . PATOUILLERE Antoine, 2014, Les âges de la vie dans les documents d'urbanisme, monographie M1, IGARUN, 27 p.
- . COVALEDA HERRERA Juana, 2014, Migration de population vieillissante en France : perspectives de la recherche pendant la dernière décennie, monographie M1, IGARUN, 20 p.
- . BARDY Joan, 2014, La polyvalence des services et des équipements publics en milieu rural, monographie M1, IGARUN, 25 p.
- . DUBUIS Matthieu, 2014, Les territoires et la croissance démographique en Loire-Atlantique, monographie M1, IGARUN, 29 p.
- . COURANT Thibault, GAUTRON Jessica, GEORGEON Sandrine, RANNOU Maxime, Capucine SIMÉON, 2012, Aménager La Chapelle-Launay pour une meilleur cohérence communale, Atelier collectif M1, IGARUN, 63 p.
- . RANNOU Maxime, 2012, Dynamique et peuplement de La Chapelle-Launay, monographie M1, IGARUN, 29 p.
- . GAUTRON Jessica, 2012, Quelques outils pour renouveler un centre-bourg, monographie M1, IGARUN, 26 p.
- . SIMÉON Capucine, 2012, Aménagement des centres-bourgs, monographie M1, IGARUN, 27 p.
- . COURANT Thibault, 2012, La qualité de vie et le bien-être dans les espaces ruraux, monographie M1, IGARUN, 32 p.
- . GEORGEON Sandrine, 2012, Formes contemporaines d'aménagement et développement durable, monographie M1, IGARUN, 28 p.
- . GOURMELON Sébastien, FOUCHER Hugo et BOUCHARD Thibault, 2011, La mobilités des habitants du pays du Vignoble, Atelier collectif M1, IGARUN, 45 p.
- . GOURMELON Sébastien, 2011, Méthodologie d'enquête sur les déplacements périurbains, monographie M1, IGARUN, 37 p.
- . FOUCHER Hugo, 2011, Comment rendre compte des mobilités : aspects méthodologiques, monographie M1, IGARUN, 25 p.
- . BOUCHARD Thibault, 2011, Mobilité et périurbain : aspects bibliographiques, monographie M1, IGARUN, 23 p.
- . FOURMAUT Damien, Samuel PAUTRAT, Solène POTIRON, Simon GABORIEAU, 2010, L'artisanat dans la COMPA Ancenis (44), Atelier collectif M1, IGARUN, 35 p.
- . FOURMAUT Damien, 2010, Le pays d'Ancenis, monographie M1, IGARUN, 19 p.
- . PAUTRAT Samuel, 2010, L'artisanat : approche bibliographique, monographie M1, IGARUN, 35 p.
- . POTIRON Solène, 2010, L'artisanat en Loire-Atlantique, monographie M1, IGARUN, 27 p.
- . GABORIEAU Simon, 2010, Les réseaux dans l'artisanat du bâtiment, monographie M1, IGARUN, 13 p.
- . BAANDERS Léon, FAURE Pierre, LE TOULLEC Corentin, 2009, A qui appartiennent les berges de la Loire ? Diagnostic de Saint-Herblain, Indre et Couëron, Atelier collectif M1, IGARUN, 79 p.
- . BAANDERS Léon, 2009, La gestion de l'eau dans l'estuaire de la Loire, monographie M1, IGARUN
- . FAURE Pierre, 2009, Loire et foncier au Pellerin (44), monographie M1, IGARUN,
- . LE TOULLEC Corentin, 2009, Les conflits d'usage autour de l'estuaire à travers la presse régionale, monographie M1, IGARUN





- . BUTSTRAEN Alice, 2007, La culture dans la communauté de communes de la Région de Nozay, monographie M1, IGARUN
- . MARCOS Manuel, 2008, L'agriculture dans la communauté d'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz, atelier collectif M1, IGARUN
- . CHAILLOU Marion, LEBARON Anne-Claire, PHILIPONNET Céline, 2007, L'implication des nouveaux arrivants dans la vie locale du canton de Nozay, Atelier collectif M1, IGARUN, 55 p.
- . MOTTE Loraine, 2007, Le commerce à Saffré, monographie M1, IGARUN,
- . CHALAUX Pauline, 2006, Transformation des commerces en logements dans le centre bourg du Pellerin : logiques, acteurs et conséquences spatiales, monographie M1, IGARUN, 44 p.
- . HAUDRY Jérémy, 2006, Morphologie urbaine et organisation de Saint-Sébastien-sur-Loire, monographie M1, IGARUN, 83 p.
- . CHANTAL Caroline, JAUDEAU Thomas, NICAUD Julien, L'organisation spatiale des commerces et des services au Pellerin (1980-2006) : entre l'éclatement et la tentative de centralisation, Atelier collectif M1, IGARUN
- . JAUDEAU Thomas, 2006, L'interaction entre la morphologie urbaine et le développement commercial (Saint-Florent-des-Bois en Vendée), monographie M1, IGARUN, 48 p.
- . LE MOAL François, 2006, Les relations internationales et les jumelages de la villes de Saint-Herblain, monographie M1, IGARUN, 18 p.
- . NICAUD Julien, 2006, La rue des Halles de Clisson : étude paysagère d'un espace patrimonial, monographie M1, IGARUN, 56 p.
- . RENARD Julie, 2006, L'offre de services à l'enfance au Pellerin, monographie M1, IGARUN, 30p.

### **Encadrement de mémoires de Maîtrise de géographie (28)**

- . BESSON Caroline, 2004, La recomposition commerciale du centre-ville d'Ancenis face à la croissance périphérique, mémoire de maîtrise, IGARUN, 119 p.
- . LE GUILLOU Flore-Anne, 2004, Dynamique de l'urbanisation et zones inondables. L'exemple du Val nantais de 1990 à 2003, mémoire de maîtrise, IGARUN, 97 p.
- . CASTELAIN Tiffanie, 2003, Projets FEDER et LEADER+ dans les mauges (49) - La politique des fonds structurels européens appliquée à une expérience locale : organisation, impacts territoriaux et limites, mémoire de maîtrise, IGARUN, 110 p. + tome d'annexes
- . DESVÉRONNIÈRES Sophie, 2003, La résistance de la droite dans le Pays-de-Retz de 1981 à 2002, mémoire de maîtrise, IGARUN, 145 p.
- . LAFONT Marie, 2003, L'accueil de la petite enfance en Mayenne : politiques, enjeux et priorités, mémoire de maîtrise, IGARUN, 159 p.
- . MAINGUET Samuel, 2003, Mobilité de la population de Pont-Saint-Martin et maladie génétique, mémoire de maîtrise, IGARUN, 132 p.
- . MARC Guillaume, 2003, La démocratie participative à l'aune des pouvoirs locaux. L'exemple de la mise en place de la LOADDT dans les pays d'Ancenis, de Machecoul et Logne et du Vignoble Nantais, mémoire de maîtrise, IGARUN, 99 p. + annexes
- . BONNAMY Aude, 2002, Les nouvelles formes d'urbanisation construites entre 1990 et 2001 à Saint-Jean-de-Monts, mémoire de maîtrise, IGARUN, 107 p. (co-direction avec N. Croix)
- . Aoustin Milly, 2002, La logique de diffusion des supermarchés et hypermarchés en Loire-Atlantique (1970-2001), mémoire de maîtrise, IGARUN, 165 p.
- . HULIN Muriel, 2002, Les pôles de services du centre nord de la Loire-Atlantique, mémoire de maîtrise, IGARUN, 75 p.



- . GARNIER Sébastien, 2001, Les nouveaux habitants de La Chapelle-Basse-Mer, mémoire de maîtrise, IGARUN, 86 p. + annexes
- . LÉZIN Virginie, 2001, L'évolution de l'occupation du sol de la commune de La Chapelle-Basse-Mer 1959-1999, mémoire de maîtrise, IGARUN 103 p.
- . URVOY Élise, 2001, Essai de veille géographique : l'exemple des PMI-PME dans le Pays du Vignoble Nantais, mémoire de maîtrise, IGARUN, 131 p.
- . CHAILLOU Nadine, 2000, Les personnes âgées dans le canton des Sables-d'Olonne : étude géographique, mémoire de maîtrise, IGARUN, 145 p.
- . DEMISSY Anthony, 2000, Les stratégies résidentielles des cadres supérieurs travaillant à Fontenay-le-Comte, mémoire de maîtrise, IGARUN, 119 p.
- . DESBORDES Erwan, 2000, L'intercommunalité : un outil au service du développement local ? L'exemple de la vallée de Clisson, mémoire de maîtrise, IGARUN, 121 p.
- . LANDAIS Raphaël, 2000, Étude du choix du lieu de résidence des cadres supérieurs du district de Montaigu, mémoire de maîtrise, IGARUN, Nantes, 104 p.
- . ROBERT Sandra, 2000, L'école et les structures pour les enfants en milieu rural. Exemple dans les cantons d'Herbignac, Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois, mémoire de maîtrise, IGARUN, 141 p.
- . TESSIER Marina, 2000, Les commerces et les services destinés aux populations rurales : l'exemple du pays de Châteaubriant, mémoire de maîtrise, IGARUN, 129p.
- . RENAUDIN Erwan, 2000, Le lieu de résidence des cadres travaillant sur la commune d'Orvault, mémoire de maîtrise, IGARUN, 133 p.
- . SURGET Damien, 1999, L'enseignement privé en Loire-Atlantique 1969-1999. La fragilisation du dernier pilier de l'église, mémoire de maîtrise, IGARUN, 186 p.
- . DRÉAN Laurence, 1999, L'influence de l'implantation de l'entreprise Y. Rocher sur la région de La Gacilly, mémoire de maîtrise, IGARUN, 94 p. + annexes
- . MARRUCHO Géraldine, 1999, Rôle et place de l'industrie dans l'organisation territoriale du Pays-de-Retz, mémoire de maîtrise, IGARUN, 132 p.
- . DANAIS Stéphanie, 1998, Les personnes âgées dans le canton de Pontchâteau, mémoire de maîtrise, IGARUN, 118 p.
- . COURAULT Nicolas, 1998, Les zones d'activités à l'échangeur autoroutier d'Ancenis, mémoire de maîtrise, IGARUN, 120 p.
- . MIGNET Jean-François, 1998, Dynamique des zones d'activités au nord de La Roche-sur-Yon le long de la RD 937, mémoire de maîtrise, IGARUN, 121 p.
- . BLANCHARD Valérie, 1998, Pouzauges, développement d'un pôle d'innovation industriel, mémoire de maîtrise, IGARUN, 134 p.
- . COIFFARD Manuella, 1998, Paimpol, un centre rural ?, mémoire de maîtrise, IGARUN, 128 p.

#### **Mémoires de MST 2 Aménagement (14)**

- . BOBER Lucille, 2005, La gestion des écoquartiers dans les Hautes-Pyrénées. Cas de la communauté de communes de la Haute-Bigorre, mémoire de MST2 Aménagement, IGARUN, 125 p.
- . AUBRY Aurélie, 2004, Accompagner le développement rural par une politique culturelle : l'exemple de Saint-Thélo (22), mémoire de MST2 Aménagement, IGARUN, 97 p.
- . OLIVO Christophe, 2004, Le tourisme équestre dans les Pays de la Loire, mémoire de MST2 Aménagement, IGARUN, 113 p.



- . COSNET Pierre, 2004, La prise en compte du patrimoine dans les plans locaux d'urbanisme en Maine-et-Loire : un enjeu méconnu, mémoire de MST2 Aménagement, IGARUN, 139 p. + annexes
- . BRUNEAU Jordan, 2004, Élaboration d'un guide de tourisme équestre en Pays de la Loire. Acteurs, étapes et enjeux, mémoire de MST2 Aménagement, IGARUN, 97 p. + annexes
- . BERNARD Anne-Cécile, 2003, Les services à la personne sur le Pays du Vignoble : offre et besoins. L'exemple de la petite enfance et des personnes âgées, mémoire de MST2 Aménagement, IGARUN, 126 p.
- . FENECH Cyril, 2003, Enjeux de développement du territoire en Pays d'Ancenis, mémoire de MST2 Aménagement, IGARUN, 152 p.
- . HOUGET Carole, 2002, Les pôles de services du Pays de Retz : identification, mesure de dynamisme et évaluation des aires d'attraction, mémoire de MST2, IGARUN, 123 p.
- . BALAZUT Magali, 2002, Le département de la Mayenne à l'épreuve de la désertification médicale, mémoire de MST2 Aménagement, IGARUN, 158 p.
- . BOUTEILLER Aurélie, 2002, Diagnostic de l'habitat de la communauté de communes de Vallet : projet d'un Plan Local d'Habitat, mémoire de MST2 Aménagement, IGARUN, 96 p.
- . FLAMENT Guillaume, 2002, Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois et les sports de pleine nature. Méthodes d'inventaire des chemins et des outils de gestion, mémoire de MST2 Aménagement, IGARUN, 139 p.
- . SALOUX Servane, 2000, Le pays de Redon et de Vilaine : un pays conforme à la loi Voynet ?, mémoire de MST2 Aménagement, IGARUN, 112 p.
- . GOBEAU Florence, 1999, Les personnes âgées et l'aménagement du territoire en pays Loire-Authion, mémoire de MST2 Aménagement, IGARUN, 128 p.
- . DARTYGE Florence, 1998, Prospection des besoins en service et animation au sein des communes et associations : un gisement d'emplois en zone rurale ? L'exemple des cantons d'Attichy et Vic-sur-Aisne en Picardie, mémoire de MST, IGARUN, Nantes, 155 p.

## Encadrement de travaux de niveau Bac+3

### **Mémoire de L3 professionnelle ATU (33)**

- . OUTREMAN Samuel, 2019, Lieux de vie collectifs, durables et écologiques, mémoire de L3 pro ATU, 55 p.
- . CATREVAUX Olivia, 2018, Récit de territoire pour l'Épau, village de la commune de Saint-Michel-Mont-Mercure en Vendée, mémoire de L3 pro ATU, 52 p
- . ROHAN Camille, 2018, Récit de territoire pour L'Haumondière, village de la commune du Boupère en Vendée, mémoire de L3 pro ATU, 38 p.
- . CATREVAUX Olivia, GIRARD Michaël, ROHAN Camille, 2018, Pratiques et représentation du bourg de La Boissière-du-Doré, Projet coll. de L3 pro ATU, 38 p.
- . RONDEL Charlotte, 2016, Réflexions sur la mise en réseau des bibliothèques de la communauté de communes Saint-Méen-Montauban, mémoire de L3 pro ATU, 43p.
- . DIVERRES Arnaud, 2016, Diagnostic de la commune de Plessé : identité territoriale et communication, mémoire de L3 pro ATU, 45 p.
- . BEGET Mathilde, GAYMAY Romain, LE ROUZIC Carol'Anne, MOUILLON Lucille, 2016, Les parkings de Dompierre-sur-Yon, Projet collectif de L3 pro ATU, 49 p.
- . BRÉGEON Amandine, Arsène DAVAL, Marie GUÉRIN, Marion PEIGNÉ, 2015, L'offre culturelle sur la commune de Dompierre-sur-Yon, Projet collectif de L3 pro ATU, IGARUN, 47 p.
- . ROBERT Virginie, 2015, Conduite d'une étude de valorisation des mégalithes de Plœmeur, mémoire de L3 pro ATU, 47 p.



- . GUÉRIN Marie, 2015, Comment associer les acteurs du territoire au financement du Grand Champilambardement ? mémoire de L3 pro ATU, 64 p.
- . BÉCOURT Mélanie, 2014, Les espaces de loisir dans la communauté de communes du pays de Questembert, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 59 p.
- . VÉRITÉ Florent, 2014, Représentation du territoire dans le Pays du Perche Sarthois, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 53 p. + vol. annexes
- . BÉCOURT Mélanie, BOUSSEAU Simon, DE POULPIQUET Cécile, VILACA Elsa, 2014, État des lieux de l'offre de services Handicap du Pays des Mauges (49), atelier collectif de L3 pro ATU, IGARUN, 51 p.
- . BUADES Émilie et al., 2013, l'Observatoire du logement sur la communauté de communes des Essarts, projet collectif de L3 pro ATU, IGARUN, 47 p.
- . BUADES Émilie, 2013, La maîtrise foncière dans le Scot du Pays d'Arles, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 42 p.
- . RABILLER Julien, 2013, Les sentiers de randonnée dans la commune de Saint-Mars-de-Coutais (44), mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 51 p.
- . RABAUD Bertrand, 2012, L'éducation artistique et culturelle dans le cadre scolaire sur le Pays d'Ancenis, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 48 p.
- . Florent LEGAL, 2012, L'accessibilité de la voirie et des espaces publics à Belle-mémoire, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN
- . RETAILLEAU Hélène, 2012, Quelles préconisations d'aménagement pour le secteur de La Croix de Puybelliard ? (Chantonay, 85), mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 62 p.
- . EL OUARITH Bouchra, 2011, Ecos : de l'idée au projet, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 48 p.
- . LEGALLOIS Myriam, 2010, Réconcilier environnement et urbanisme : l'exemple de Bretoncelles, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 62 p.
- . ROBERT Joseph, 2010, Étude sur la valorisation du foncier non bâti du CFP de la Pommeraie (Vallet), mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 36 p.
- . BOUCHAUD Lauranne, 2010, Le centre de ressources du CPIE Bocage de l'Avesnois, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 36 p.
- . CASTETS Émilie, 2010, Enquête de fréquentation et de satisfaction des équipements d'accueil en forêt landaise, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 72 p.
- . LABORDE Maïka, 2009, Quel développement urbain pour le pôle rural de Saint-Palais, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 47 p.
- . BESNARD Camille, DANIAU Noémie et JEGOU Lolita, 2008, Attentes et besoins des associations de Venansault, atelier collectif de L3 pro ATU, IGARUN, 57 p.
- . GIGUELAY Mélissa, 2008, En quoi l'éducation à l'environnement peut-elle contribuer à assurer la pérennité de l'Écomusée du Pays de Montfort ? mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 53 p.
- . PHILIPPOT Marie, Comment créer une synergie entre les acteurs de la solidarité internationale dans le Syndicat du Pays Grandlieu, Machecoul et Logne ? mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 78 p
- . LONJON Clémence, VOISINE Laureline, POULIN Lilian, 2007, Face à l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune, quel "vivre ensemble" pour Aubigny (85) ? Atelier collectif de L3 pro ATU, IGARUN, 55 p.
- . HÉRAULT Thomas, 2007, Étude pour la valorisation et l'ouverture au public d'un espace naturel sensible : la rigole d'Aziré, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 60 p.
- . DEVEAU Sylvain, 2006, Comment coordonner les chemins de randonnée sur les communautés de communes



de Sèvre-et-Moine et de Val-de-Moine ?, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 90 p.

. DOMINIQUE Hélène, 2006, Quelles sont les principales évolutions de l'occupation du sol de la vallée du Boulou de 1950 à nos jours ?, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 70 p.

### **Mémoire de DU (14)**

. GABILLARD Valérie, 2008, La vente de logements sociaux : l'exemple de Bélligné, mémoire de DU Développement des Territoires et maîtrise de projet, IGARUN, 69 p.

. DEDUR Cécile, 2007, Le Centre de Culture Populaire, une association face à son évolution : diagnostic de développement territorial, mémoire de DU Développement des Territoires et maîtrise de projet, IGARUN, 51 p.

. MONNIER Peggy, 2006, Le collectif Spectacles-en-Retz, un acteur du développement local culturel sur le Pays-de-Retz, mémoire de DU Développement des Territoires et maîtrise de projet, IGARUN, 78 p.

. MAGNIER Stéphanie, 2005, Quelle adéquation entre l'offre et la demande d'animation pour les 12 à 16 ans ?, mémoire de DU Développement des Territoires et maîtrise de projets, IGARUN, 64 p.

. HOCDÉ Huguette, 2005, Quelle valorisation pour la collection d'outils agricoles du CIPR de Treffieux, mémoire DU Développement des Territoires et maîtrise de projets, IGARUN, 87 p.

. ROUILLON Régine, 2004, L'accueil des 0-18 ans pendant leur temps libre : l'exemple de Haute-Goulaine, mémoire de DU Développement des Territoires et maîtrise de projets, IGARUN, 85 p.

. TOURET Christelle, 2004, Pourquoi le Pays des Mauges s'intéresserait-il à la petite enfance ? mémoire DU Développement des Territoires et maîtrise de projets, IGARUN, 95p.

. MARTIN Maryline, 2004, Comment adapter l'offre d'accueil des haltes-garderies ADMR aux nouveaux besoins des familles ? mémoire de DU Développement des Territoires et maîtrise de projets, IGARUN, 95 p.

. CHATELLIER Virginie, 2003, L'aide à domicile : une réponse face au vieillissement de la population ? L'exemple du Pays de Châteaubriant, mémoire de DU Développement Rural, IGARUN, 58 p.

. PERRON Martine, 2003, Du néologisme de la parentalité au soutien des familles. Le projet local d'une association, mémoire de DU Développement Rural, IGARUN, 62 p. + annexes

. RÉGULIER Monique, 2003, L'accueil des jeunes enfants à Thouaré-sur-Loire, mémoire de DU Développement Rural, IGARUN, 111 p. + annexes

. TESTARD Cédric, 2003, Projet local et territoire intercommunal : une adaptation difficile. L'exemple de l'animation jeunesse sur le canton de Saint-Mars-la-Jaille, mémoire de DU Développement Rural, IGARUN, 85 p. + annexes

. COCHARD Didier, Marais breton nord : un patrimoine à vivre. L'action éducative de l'École Départementale du Patrimoine Historique et Naturel de Vendée, 2002, mémoire de DU Développement Rural, IGARUN,

. PAPON Nicolas, 2002, Approche critique du milieu associatif de Boussay, mémoire de DU Développement Rural, IGARUN, non paginé

### **Ateliers de MST 1 Aménagement (3)**

. BERSON Julien, BRUNEAU Jordan, GAUTIER Peggy, RABREAU Hélène, 2003, Le commerce de proximité et les services aux particuliers en presqu'île guérandaise, atelier collectif MST1 Aménagement, IGARUN, 105 p.

. ESCAN Maxime, LAINÉ Audrey, PIETRUSZEWSKI Benjamin, VIEL Ronan, 2002, Les pratiques et les perceptions des jeunes de la Communauté de Communes de Châteaubriant atelier collectif MST1 Aménagement, IGARUN, 134 p.

. PESQUER Olivier, 1999, Étude de faisabilité de chemins de randonnée sur la communauté de communes du Pays Glazik, atelier collectif MST1 Aménagement, IGARUN



## ● Participations à des soutenances

### Soutenances de travaux de niveau Bac+5

#### Participation à des soutenances de mémoires de M2 (19)

- . HAMON Marie, 2016, La gouvernance alimentaire territorialisée, une opportunité pour le maintien de l'agriculture sur les territoires ? mémoire de M2 SAGT, 102 p.
- . POULAT Baptiste, 2016, Le géo-référencement du cadastre napoléonien du département de Mayenne, mémoire de M2 Cartographie des Espaces à Risques, 47 p. (refusé)
- . SOURISSEAU Marie, 2016, Le rabattement vers les gares et arrêts de cars : l'exemple du Pays du Vignoble Nantais, mémoire de M2 SAGT, 75 p.
- . POUDENX Géraldine, 2015, Perceptions et représentations de leur habitat par les jeunes ménages de la région nazairienne, mémoire de M2 SAGT, 75 p.
- . LAIGRET Léo, 2014, Enjeux et intérêts des biens collectifs villageois : l'exemple des communs dans le pays du Vignoble nantais, mémoire de M2 SAGT, IGARUN, 83 p.
- . DUPONT Corentin, 2012, Les politiques locales du commerce équitable, mémoire de M2 SAGT, IGARUN, 71 p.
- . RAPHALEN Kristell, 2012, Enjeux et méthodes de construction d'un agenda 21 local partagé : exemple de Cordemais (44), mémoire M2 SAGT, IGARUN, 144 p.
- . CONGÉ Mylène, 2011, Les implantations commerciales en Gironde, mémoire de M2 SAGT, IGARUN, 85 p.
- . MICHAUD Laure, 2011, Le festival ado, un projet participatif ?, mémoire de M2 SAGT, IGARUN, 111 p.
- . MARCOS Manuel, 2009, Le concepts de paniers de biens appliqué au département de l'Ardèche, mémoire de M2 SAGT, IGARUN, 88 p.
- . MAGNIER Cédric, 2008, La gestion du patrimoine naturel dans la planification locale : regard sur l'estuaire de la Loire, mémoire de M2 SAGT, IGARUN, 98 p.
- . GEMON Delphine, 2008, La charte de prise en compte de l'agriculture dans l'urbanisme : un outil né de la concertation au service des espaces ruraux, mémoire de M2 SAGT, IGARUN, 126 p.
- . MAREAU Richard, 2008, Agriculture et pressions foncières en pays du Mans, mémoire de M2 SAGT, IGARUN, 107 p.
- . MORILLE Claire, 2008, Évaluation des impacts et accompagnements possibles du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes sur les aspects collectifs agricoles, mémoire de M2 Pro "Dynamiques Territoriales et Aménagement Rural", Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 87 p.
- . GUÉNAT Arthur, 2007, Le recours aux technologies de l'information géographique par les collectivités territoriales rurales. L'exemple des Pays de la Loire-Atlantique, mémoire de M2 recherche "Terres et mers atlantiques"
- . NICAUD Julien, 2007, Les stratégies d'implantation d'entreprises de service en milieu rural périurbain : enjeux et perspectives. L'exemple de la communauté de communes de Vallet (44), mémoire de M2 SAGT, IGARUN, 101 p.
- . GABILLEAU Typhaine, 2007, Identités professionnelles et réseaux de dialogue entre agriculteurs périurbains. Étude des communes d'Orvault, de Sautron et de Couëron, mémoire de M2 SAGT, IGARUN, 104 p.
- . TAMISIER Vincent, 2006, Apport du SIG à la gestion du risque urbain lié aux bombes non éclatées, mémoire de M2 SAGT, IGARUN, 74 p.



. GRANGER David, 2006, Diagnostic du Web agricole des Pays de la Loire, mémoire de M2 SAGT, IGARUN, 130 p.

#### **Soutenances de mémoires de DEA et de DESS (4)**

. POGU Nathalie et SOREAU Thierry, 2003, Saint-Père-en-Retz, mise en désir d'un bourg, diplôme de fin d'études en Architecture

. SURGET Damien, 2002, L'enseignement catholique en Loire-Atlantique, mémoire de DEA, IGARUN, 47 p.

. HUET Christophe, 2001, Étude géographique d'un petit patrimoine rural : les loges en brande des régions Centre et Pays de la Loire, mémoire de DEA, IGARUN

. GOBEAUT Florence, LACAPELLE Anne-Sophie, GUILBAUD Cédric, MÉNARD Philippe, 2000, La mise en place d'un plan de déplacement 2 roues à Vallet : analyse territoriale, mémoire de DESS "Villes et territoires", IGARUN, UFR de droit et de sciences politiques, Ecole d'Architecture de Nantes, 139p.

## **Soutenances de travaux de niveau Bac+4**

#### **Soutenances de mémoires de M1 Recherche (2)**

. CHARDRON Mélanie, 2010, La gestion des espaces agricoles périurbains comme élément d'impulsion d'une stratégie de développement territorial durable. Étude de cas de L'aire métropolitaine de Lisbonne (Portugal), mémoire de M1 Recherche, IGARUN, 103 p.

. LEMAITRE Christelle, 2006, Agriculture durable et mesures territorialisées sur les bassins versants du Don et de l'Ognon, mémoire de M1 recherche, IGARUN, Nantes, 59 p.

#### **Soutenances de mémoires de maîtrise de géographie (30)**

. GUERRY Carole, 2004, La recomposition industrielle dans le système territorial choletais. L'exemple de La Verrie de 1980 à 2004, mémoire de maîtrise, IGARUN, 148 p.

. ROUL Delphine, 2004, Géosystème et développement local. L'exemple de la Forge Neuve sur les communes de Moisdon-la-Rivière et du Grand-Auverné (44), 1984-2004, mémoire de maîtrise, IGARUN, 133 p.

. LEBRETON Fabrice, 2004, Les modes de vie périurbains de la communauté de communes d'Érdre et Gesvres, mémoire de maîtrise, IGARUN, 80 p.

. DEDENIS Julien, 2004, La combinaison socio-spatiale sahraouie réfugiée. Espace de camps de réfugiés ou territoire de l'État sahraoui en exil ?, mémoire de maîtrise, IGARUN, 173 p.

. DELHOMME Benjamin, 2004, Les réseaux de sociabilité et les représentations dans la couronne périurbaine yonnaise, mémoire de maîtrise, IGARUN, 106 p.

. CHABIRAN Arnaud, 2004, La plaine dans le pays du sud-Vendée. Entre images et représentations : un paysage à défendre, un paysage à expliquer, mémoire de maîtrise, IGARUN, 185 p.

. BRICAUD Dorothée, 2004, La gestion des espaces agricoles de la communauté urbaine de Nantes, mémoire de maîtrise, IGARUN, 102 p.

. ÉRAUD Lucie, 2003, Le développement des parcs éoliens dans l'Ouest français, mémoire de maîtrise, IGARUN, 138 p. + tome d'annexes

. PICHAUD Anne-Bénédicte, 2002, Les nouveaux habitants de la commune d'Aigrefeuille-sur-Maine, mémoire de maîtrise, IGARUN, 123 p.

. FRÉMON Christelle, 2002, Le rôle de la coopération intercommunale dans les évolutions de l'appareil productif au sud du lac de Grandlieu, mémoire de maîtrise, IGARUN, Nantes, 114 p. (avec P. Pottier)



- . CHAUVET Sébastien, 2002, La dynamique de Basse-Goulaine depuis 1975 et sa perception par différents groupes d'habitants, mémoire de maîtrise, IGARUN, 92 p.
- . GORRON Catherine, 2002, La connaissance géographique d'une commune à l'école primaire. L'exemple d'Aubigny (Vendée), mémoire de maîtrise, IGARUN, 136 p.
- . SERENNE Virginie, 2002, Patrimoine et développement dans le canton de Rocheservière, mémoire de maîtrise, IGARUN, 127 p.
- . PUAUD Virginie, 2002, Le bocage vendéen : mythe ou réalité sur la commune de Saint-Michel-Mont-Mercure, mémoire de maîtrise, IGARUN, 118 p.
- . BAUDOIN Nolwenn, 2001, Le cheval en Loire-Atlantique, mémoire de maîtrise, IGARUN
- . BRÉGEON François, 2000, Un bourg-centre face à l'urbanisation nantaise : l'exemple de Nort-sur-Erdre, mémoire de maîtrise, IGARUN, 156 p.
- . GEFFROY Arnaud, 2000, Agriculture et qualités des eaux sur le bassin-versant du Gesvres : l'exemple de Treillères, mémoire de maîtrise, IGARUN, 89 + annexes
- . JAUNET Christelle, 2000, Agriculteurs et organisation d'un territoire communal : l'exemple de la commune d'Assérac, mémoire de maîtrise, IGARUN, 127 p.
- . LEPREVOST Laurence, 2000, Le patrimoine châtelain dans la périphérie yonnaise, mémoire de maîtrise, IGARUN, 139 p.
- . MARTINEZ Sandrine, 2000, Maraichage entre Saint-Philbert-de-Grandlieu et Les Sorinières de 1989 à 2000, mémoire de maîtrise, IGARUN, 115 p. + annexes
- . MINIER Frédéric, 2000, Les fêtes agricoles dans les communes rurales de Loire-Atlantique, mémoire de maîtrise, IGARUN, 171 p.
- . PASGRIMAUD Laurent, 2000, L'agriculture biologique, mutations contemporaines. L'exemple de la Loire-Atlantique, mémoire de maîtrise, IGARUN, 135 p.
- . DANILO Virginie, 2000,
- . GUILLET DE LA BROSSE Stanislas, 2000, La perception d'une zone humide et son intégration géographique, mémoire de maîtrise, IGARUN, 189 p. (avec J. Guillaume)
- . COTTINEAU Corentin, 1999, Le vignoble du "muscadet des coteaux de la Loire, mémoire de maîtrise, IGARUN,
- . FRELIN Pierre, 1999, Les politiques agricoles communes appliquées à la république d'Irlande, mémoire de maîtrise, IGARUN
- . VILAIN Fabienne, 1999, Impacts et enjeux de la déviation des communes d'Arthon en Retz et Cheméré, mémoire de maîtrise, IGARUN
- . MAISONNEUVE Sandra, 1999, Les adaptations des exploitations agricoles à la nouvelle donne environnementale, mémoire de maîtrise, IGARUN
- . ROGER Manuella, 1999, Le regard des enfants sur les paysages du canton de Savenay, mémoire de maîtrise, IGARUN
- . CORBINEAU Virginie, 1999, Les mesures en faveur du boisement en Pays de la Loire depuis 1992, mémoire de maîtrise, IGARUN

### **Soutenances de mémoires de MST2 (3)**

- . EMON Magali, 2003, Enjeux et stratégies de la politique du Conseil Général de Loire-Atlantique pour le développement touristique du département, mémoire de MST2, IGARUN, 103 p.
- . CHÉREAU Raynald, 2000, Diagnostic socio-économique du Pays-de-Retz, mémoire de MST2, IGARUN, Nantes, 131p. (avec C. Guérin)
- . DESSOMME Franck, 1998, Vers un projet Habitat de territoire en pays Loire-Authion, mémoire de MST2, IGARUN





## Soutenances de travaux de niveau Bac+3

### Soutenances de mémoire de L3 pro ATU (23)

- . RUSSIER-PICARD Eva, DOUILLARD Enrique, ROBERT Adèle, BUSSON Clovis, 2018, Etude des déplacements et stationnement autour des établissements scolaires dans la communauté de communes Erdre et Gesvres, atelier collectif de L3 pro MATU, IGARUN, 43 p.
- . BEAUFORT R., 2016, Aménagement touristique de la ville de Fécamp, mémoire de L3 pro ATU, 48 p.
- . THIERS Loïc, 2016, Action collective et développement territorial durable sur la commune de Soyaux (16), mémoire de L3 pro ATU, 49 p.
- . BEAUFORT Robin, BELLEIL Justine, DIVERRES Arnaud, MERLET Claire, 2016, Les extérieurs du campus de la Courtaisière à la Roche-sur-Yon, atelier collectif de L3 pro ATU, 51 p.
- . BILLET Élise, Lucille DUCOIN, Ophélie GENDRON, Antoine LORANG, Virginie ROBERT, 2015, Définition de quartiers à Dompierre-sur-Yon, atelier collectif de L3 pro ATU36 p.
- . PEIGNÉ Marion, 2015, Le bassin vitivinicole nantais, mémoire de L3 pro ATU, 32 p.
- . BRÉGEON Amandine, 2015, Le projet de résidence hôtelière à vocation sociale à La Roche-sur-Yon, mémoire de L3 pro ATU, 59 p.
- . MARÉCHAUX Benoît, 2014, Diagnostic des ouvrages hydrauliques sur le bassin versant de l'Ixeure et de ses principaux affluents (Nièvre), mémoire de L3 pro ATU - Développement durable et maîtrise de projet, IGARUN, 40 p. + annexes non paginées
- . FILLON Florian, GUÉRIN Lisa, KERAUDRAN Dorothée, LECLERC Harold, SCHOENS Mélissa, 2014, Étude d'opportunité de transports collectifs autour de la gare de Clisson, atelier collectif de L3 pro ATU, IGARUN, 49 p.
- . Paul MINARD, 2013, Agriculture et qualité des eaux de la vallée de la Coise, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN
- . Florence HIVERT, 2013, Évaluation du programme Leader du Syndicat mixte de l'Estuaire de la Gironde, mémoire de L3 pro ATU - Développement durable et maîtrise de projet, IGARUN
- . VIGNAUD Mathilde, 2011, Démarche de mise en place d'un Agenda 21 dans la communauté de communes Causses et Vézère (24), mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 61 p.
- . GILLIER Huraud, 2011, Recensement et intégration de la protection des boisements dans le PLU de Saint-Georges-de-Didonne (17), mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 49 p.
- . VIAUD Aurélie, 2010, La mise en œuvre d'un projet pédagogique et l'émergence d'un réseau d'éducation à l'Environnement, bassin versant de Grandlieu (44), mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 60 p.
- . VILLIERME Heimanu, 2010, Quelle prise en compte de l'environnement dans les zones d'activités économiques de Vendée, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 50 p.
- . MALIGNY Flora, 2010, Vers la ville de demain : l'écoquartier, mémoire de L3 pro ATU - Développement local et maîtrise de projet, IGARUN, 36 p.
- . RENARD Laura, 2009, Comment organiser la politique sociale à l'échelle intercommunale sur le pays de Matha ?, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 50 p.
- . ROBRIQUET Marion, 2009, Projet de petit théâtre au Loroux-Bottereau, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 50 p.
- . FLORIS Philippe, 2009, Le projet "Reflét", clause d'insertion professionnelle d'un marché public, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 61 p.
- . CORNU Lydia, GIGUELAY Melissa, LIMONET Justine et PHILIPPOT Marie, 2008, Venansault : la mise en place d'une politique culturelle serait-elle facteur de développement local ?, atelier collectif de L3 pro ATU, IGARUN, 52 p.



- . PERROCHEAU Amandine, 2007, Création d'un jumelage pour développer les échanges internationaux, mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 47 p.
- . ALBERT Marianne, 2006, Étude de besoins et de faisabilité pour mettre en place une structure d'accueil petite enfance sur le canton de Mazières (79), mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 65 p.
- . BLANCHARD Vanessa, 2006, Une action culturelle intercommunale, génératrice de liens entre les jeunes (canton la Roche-sur-Yon sud), mémoire de L3 pro ATU, IGARUN, 59 p.

#### **Soutenances de mémoires de DU (6)**

- . BOUIN Nausicaa, 2007, La production de logement conventionné sur le pays de Machecoul, Grandlieu et Logne, mémoire de DU Développement des Territoires et maîtrise de projets, 125 p.
- . FOUGERET Carole, 2007, Comment aménager et pérenniser des sentiers de randonnée ?, mémoire de DU DT, IGARUN, 62 p.
- . ÉPIARD Martine, 2006, Diagnostic PLU et fiches d'habitat. Outils d'aide pour le choix d'opération d'habitat, mémoire de DU Développement des Territoires et maîtrise de projets, IGARUN, 72 p.
- . RENAUDIÉ Christian, 2006, Place, rôle et devenir des associations en Saintonge romane, mémoire de DU Développement des Territoires et maîtrise de projets, IGARUN, 112 p.
- . GUEHENNEUX Jean-François, 2005, Essai d'analyse de la politique culturelle du Conseil Général de Loire-Atlantique : la création d'une exposition itinérante comme exemple d'un type de développement local, mémoire de DU Développement des Territoires et maîtrise de projets, IGARUN, 132 p.
- . GAINARD Denis, 2005, La création de projets agricoles atypiques comme alternative à l'agriculture conventionnelle, mémoire de DU Développement des Territoires et maîtrise de projets, IGARUN, 51 p.

#### **Présidence de jury de VAE (1)**

- . GROLLEAU Véronique, 2016, mémoire de VAE pour l'obtention de la Licence professionnelle ATU, spécialité "Développement durable des Territoires et maîtrise de projet"



## ● Sorties et projets pédagogiques

Outre mes cours, j'ai toujours soutenu la nécessité de sorties sur le terrain pour les étudiants de géographie. J'ai constaté combien ces observations in situ, ces rencontres avec les acteurs des territoires étaient constructives dans le savoir étudiant. Au cours de ma carrière depuis 1997, j'ai organisé de très nombreuses sorties pédagogiques d'une journée tant au sein de la ville de Nantes, que dans les campagnes de Loire-Atlantique et de Vendée pour les étudiants de DEUG, puis de la Licence nouvelle. J'ai conçu plusieurs projets pédagogiques, dont de nombreux ateliers de mise en situation professionnelle des étudiants de MST et de master 1. Chaque année, je nouais une convention avec une collectivité territoriale de Loire-Atlantique ou de Vendée pour mener une étude. L'étude de cas de géographie rurale était également une option offrant des opportunités de sorties pédagogiques - **DOCUMENT 46**. En 2000-2001, cette option de L3 a abouti à la production d'une exposition d'une vingtaine de posters et un film documentaire.



**DOCUMENT 46.** Sortie des L3 dans la région nantaise avec les étudiants, Christine Margetic et Ana Firmino en 2007

En Master SAGT, j'ai également organisé et encadré quatre voyages importants :

- . 1998 : le Massif Central, seule avec 25 étudiants de la MST-Aménagement, une semaine ;
- . 2008 : Bayonne en mars 2008, avec 25 étudiants du M2 SAGT et 3 collègues, une semaine ;
- . 2010 : Le sud-ouest du Maroc, seule pendant 10 jours avec une quinzaine d'étudiants nantais de Licence - **DOCUMENT 47** ;
- . 2020 : la Haute-Marne pendant une semaine, seule avec une quinzaine d'étudiants du M2 SAGT, sur le thème de "Gérer la décroissance" - **DOCUMENT 48**.





**DOCUMENT 47. Voyage dans le sud marocain en mars 2010, en présence de mon collègue Abdelkader Mohaïne de l'université Agadir**



**DOCUMENT 48. Voyage du master 2 SAGT dans la Haute-Marne en janvier 2020**

D'autre part, par le biais des Cahiers Nantais, je soutiens la valorisation des bons travaux de masters en encourageant les étudiants à publier les résultats de leur mémoire dans la rubrique "Etudes appliquées", en les co-signant avec leur professeur encadrant. Les étudiants bénéficient ainsi d'un article permettant de se valoriser ensuite dans sa recherche d'emploi.

Enfin, sur les pages web de l'IGARUN, j'ai demandé à d'anciens étudiants de raconter leur parcours, de décrire leurs métiers, de définir les points forts de la formation en géographie, permettant ainsi une véritable pédagogie de pair à pair entre étudiants. Ces pages web dites "Témoignages" sont aujourd'hui parmi les plus consultées parmi celles de l'IGARUN.



## ● Responsable de la communication et des pages web de l'IGARUN

De 2010 à 2019, j'ai été chargée par l'IGARUN d'assurer les charges collectives liées à la communication. Cette fonction est assumée sans aucune décharge horaire.

Mon premier travail s'est porté vers les pages web. Les pages de l'IGARUN (<http://www.igarun.univ-nantes.fr>) sont incluses dans le site de l'Université de Nantes, lui-même piloté par une équipe de webmasters. Toutefois, le contenu d'une large partie des pages est laissé à la discrétion de chaque composante. Les pages de l'IGARUN étaient alimentées modestement par une secrétaire. Au printemps 2010, j'ai pris la responsabilité de la communication numérique de l'IGARUN. J'ai totalement repensé et conçu l'arborescence des pages de l'IGARUN en clarifiant le public visé : les lycéens en terminale et les étudiants. Cette cible a été mon fil directeur pour adapter le langage, éradiquer le jargon, repenser les objets d'intérêts et clarifier les cheminements d'une page à l'autre, moderniser la communication visuelle. C'est ainsi que j'ai conçu les pages de témoignages d'étudiants, racontant leur parcours, décrivant leur métier, et définissant les points forts de la formation en géographie, qui sont très consultées. Je mets aujourd'hui les petites vidéos en ligne, car elles sont appréciées par les jeunes. Cela représente la création, la gestion et l'actualisation régulière de 85 pages en ligne. C'est aussi un travail collaboratif avec les webmasters des services centraux pour diffuser les actualités, harmoniser les pages, relayer les messages, etc.

Au sein de cette charge de communication, et en collaboration avec les responsables des formations, j'ai également conçu l'harmonisation de l'ensemble des plaquettes des différentes formations de l'IGARUN, autour d'une maquette et d'une charte graphique communes, ainsi qu'un marque-page distribué sur les salons et aux Portes Ouvertes.

Après presque dix années, le relais a été pris par le cartographe de l'IGARUN, Simon Charrier.

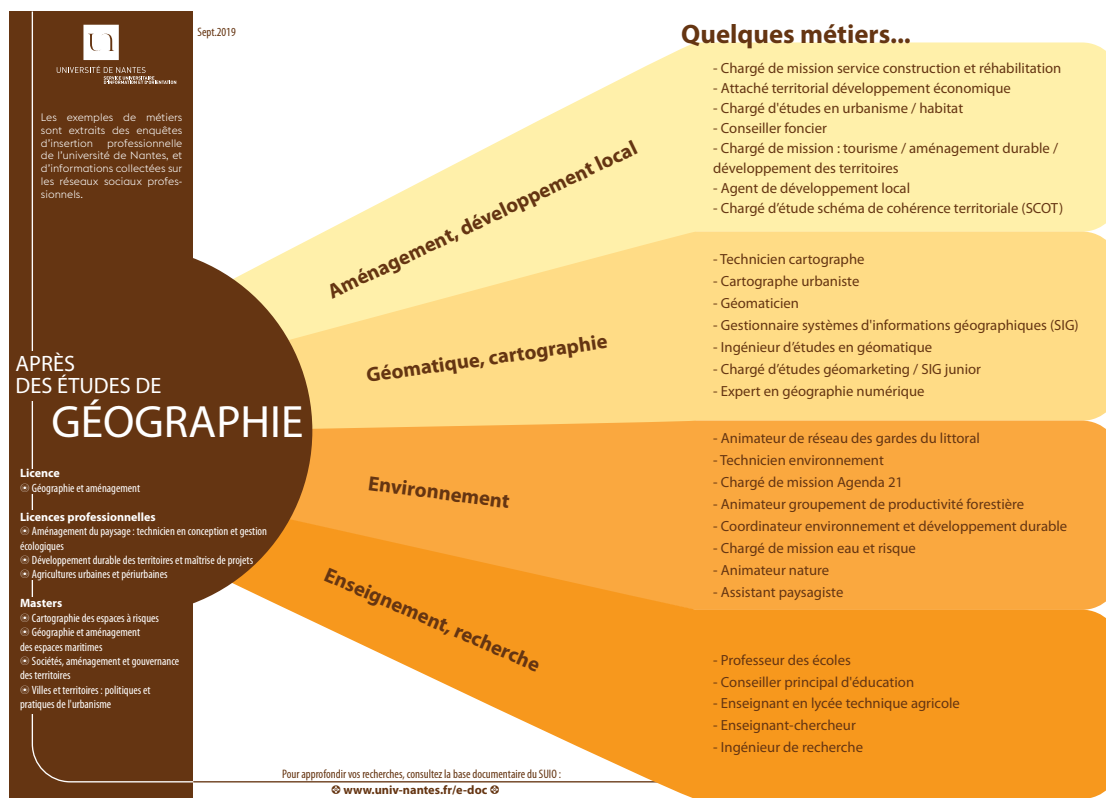
## ● Relais pour l'IGARUN de la mission Université-Lycées

Depuis 2010, je suis le relais de la mission Université-Lycées au sein de l'IGARUN. J'ai une décharge horaire de 12h pour cette fonction qui demande des réunions bimestrielles et la présence à différents évènements.

Cette mission travaille le lien entre l'Université et les lycées. Cela s'exprime avec des journées de formation-rencontre annuelles avec les proviseurs et les enseignants du secondaire, des salons (la Formathèque, le Salon de l'Étudiant, etc), la semaine Université à l'essai et les Portes Ouvertes en février. La mission travaille en collaboration avec le SUIO et le Rectorat.



La mission Université-Lycées est pilotée par Marie Blain, professeure de Lettres. L'objectif de cette mission est de mettre en valeur l'importance de l'offre de formations de l'Université de Nantes ; de redonner une image de qualité à l'Université auprès des jeunes ; de créer en lien avec le Rectorat, la confiance entre l'Université et les lycées de la région ; de générer un dialogue pédagogique entre les enseignants du secondaire et du supérieur pour favoriser un continuum pédagogique et éviter l'échec en licence. Cette mission est extrêmement féconde. Elle comprend l'organisation des journées "Portes Ouvertes", et de la semaine "Université à l'essai", qui connaissent un grand succès. Elle possède des pages web adaptées spécifiquement aux lycéens, conçues comme une véritable plateforme d'orientation, de conseils et d'auto-évaluation. Elle propose dans le cadre d'une UEL, une formation aux étudiants volontaires pour devenir "Ambassadeurs de l'Université de Nantes". Ensuite, un groupe de 4 ambassadeurs (Lettres et Sciences Sociales, Santé, Droit-Éco et Sciences), rémunérés par l'Université, participent au sein des lycées, à des rencontres de pair à pair avec les lycéens, dans le cadre de l'orientation.



**DOCUMENT 49.** La "marguerite des métiers de la géographie", co-construite par le SUIO et la mission Université-Lycées

À travers cette mission et en lien avec le SUIO, j'ai participé à une importante réflexion menée sur l'organisation de la présence de l'université sur les salons, ainsi que la structuration de ses différents niveaux et types de communications. Ainsi est née toute une communication non plus centrée sur l'institution, mais organisée à partir des métiers, bien résumées par les "marguerites" de métiers composées par le SUIO pour chaque composante, titrés "après des études de Géographie" - **DOCUMENT 49**.

Enfin, je participe également chaque année en octobre, à une journée de rencontre annuelle entre les lycées (proviseurs, professeurs, responsables de CDI ou de l'orientation, inspecteurs pédagogiques) et



l'Université où je représente l'IGARUN. Ces rencontres sont inscrites au plan académique de formation du Rectorat de Nantes, afin de réfléchir ensemble à l'orientation des lycéens.

Nous avons conçu un outil d'orientation pour les lycéens, nommé BRIC "[https://unnews.univ-nantes.fr/bric-un-outil-d-orientation-comme-vous-n-en-avez-jamais-vu-2400880.kjsp?RH=INSTITUTIONNEL\\_FR](https://unnews.univ-nantes.fr/bric-un-outil-d-orientation-comme-vous-n-en-avez-jamais-vu-2400880.kjsp?RH=INSTITUTIONNEL_FR)." L'approche très innovante est menée à partir d'un objet banal, en l'occurrence "un château". Des séries de questions pluridisciplinaires sur ce château, permettent de dévoiler les centres d'intérêt et les appétences des lycéens, afin de les aider dans leurs orientations au sein de l'université. A partir de là, les lycéens peuvent identifier les compétences à développer, les formations existantes et les métiers possibles. Cet outil BRIC a ouvert la voie au projet ETOILE construit par les trois universités de la région (Angers, Le Mans et Nantes), le Rectorat, le Carif-Oref et la Région Pays de la Loire. Ce projet est l'un des 8 lauréats, sur 22 dossiers, de l'appel à projets 2019 "Dispositif territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures" lancé par le gouvernement dans le cadre du 3e programme d'investissements d'avenir (PIA3).

Enfin, j'ai été régulièrement présidente du jury du baccalauréat aux mois de juillet 1999, 2008 et 2017.









# **VALORISATION**

La transmission de la connaissance ne s'arrête pas aux murs de l'université. Je participe régulièrement à un très grand nombre de conférences, tables rondes, conseils de développement, assemblées locales de tous ordres, ateliers de prospective, interviews dans la presse, afin de participer au débat public. J'entends ici par valorisation, la diffusion du savoir scientifique dans la société tout entière. En tant qu'universitaire, fonctionnaire de l'État, j'ai toujours ressenti un accomplissement dans la diffusion démocratique du savoir vers l'ensemble de la population.

## ● La participation aux réseaux locaux



**DOCUMENT 50. En réunion**

de membres, fondé à l'initiative du président du Conseil Régional des Pays de la Loire, avec l'ambition de renouveler, au niveau local, l'approche des questions de la légitimité et de l'autorité dans l'action collective d'aménagement, dans l'éducation et l'entreprise.

Je suis engagée dans les réseaux locaux du fait de mes thématiques et de la géographie de mes recherches et en lien avec mon rôle d'encadrante de travaux de masters. J'ai régulièrement représenté l'Université de Nantes au sein des conseils de développement, de Loire-Atlantique, du pays de Machecoul et Logne, du pays du Vignoble, du Pays des Mauges.

J'ai été sollicitée par :

- . le conseil de développement du CODELA pour la définition "Les zones industrielles d'intérêt départemental" en 2006.
- . la Préfecture de la Région pour la DTA de l'Estuaire de la Loire en 2000.
- . dans l'exercice de prospective territoriale "Loire-Atlantique 2030" du Conseil Général en 2010-2012.
- . dans l'exercice de prospective territoriale "Pays-de-la-Loire 2040" du Conseil Régional en 2012
- . par l'Institut Kervegan de Nantes, pour participer au groupe de réflexion prospective sur "Les espaces ruraux" en 2014
- . pour faire partie du "think tank de Fontevraud : penser et agir ensemble". en 2014 et 2015. Ce groupe de réflexion restreint à une quinzaine



. En 2019, j'ai participé à la rédaction des commentaires de l'exposition sur les paysages de la Loire-Atlantique organisée par le CAUE.

. J'ai collaboré ponctuellement, avec Loire-Atlantique Développement, dépendante du Conseil Départemental, sur le cas des aménagements centraux des petites villes de Pontchâteau fin 2017 et de Clisson en 2019,

## ● Les expériences originales

### Les EnchanTerres

L'expérience des EnchanTerres est née de ma rencontre avec Laurence Ramolino lors des réflexions prospectives organisées par le conseil départemental entre 2010 et 2012. Laurence Ramolino travaillait comme consultante indépendante. En 2017, suite à mon arrêt de travail pour surmenage, je décidai de travailler à temps partiel à l'université (60%) pour l'année 2017-2018. Laurence Ramolino me proposa alors de participer à son projet d'innovation sociétale et territoriale nommé Les EnchanTerres. Il agrégeait une communauté de communes de Vendée comme territoire test, la caisse régionale Bretagne Pays de la Loire de la Caisse d'Épargne comme financeur et Laurence Ramolino assistée de deux salariés. S'ajoutaient ponctuellement à ce groupe, des femmes amies, Florence Le Rolland, designeuse émotionnelle, Isabelle Cattedu, archéologue de l'INRAP, spécialiste du haut Moyen-âge rural, et moi-même.

Pour débiter sa réflexion, Les EnchanTerres avaient ciblé 3 axes de travail : l'alimentation des personnes âgées autour du manger-main ; l'orientation professionnelle des jeunes de 3<sup>e</sup> autour du mandala ; la prospective territoriale autour du récit de territoire. Je collaborais à l'axe 3 pour soutenir méthodologiquement la démarche de rénovation du diagnostic territorial à partir de la parole habitante. C'est ainsi que Laurence Ramolino me proposa d'écrire un petit livre illustré de ma conférence intitulée "Pour un urbanisme rural contemporain", en collaboration pour la mise en page avec Florence Le Rolland.

Après à peine deux ans d'existence et un foisonnement intellectuel incroyable, Les EnchanTerres ont littéralement explosé en vol l'été 2018, du fait d'une dysharmonie entre les intentions du financeur et la philosophie du projet. C'est ainsi que je suis restée avec une soixantaine de pages préparées pour synthétiser ma conférence. Malgré l'échec, cette expérience fut très riche. Ces soixante pages furent le déclic de ma mise en chantier d'un récit pour les campagnes. Mon écrit s'étoffa pour devenir au cours de l'année 2019, mon mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches.

### La web série "La campagne"

Le conseil de développement de Loire-Atlantique, ImagineL.A., est orienté vers la réflexion prospective. Il choisit un thème de réflexion tous les deux ans. Le thème de "La Campagne" a été retenu pour les années 2018 à 2020. C'est dans ce cadre qu'avec la directrice d'ImagineL.A., nous avons imaginé ma participation aux débats sous forme de petites vidéos. Le but de la websérie "La Campagne" est d'éviter le ronron des clichés, il est d'interroger, de faire réagir les participants aux réflexions sur la question rurale.





## Web Série LA CAMPAGNE

Avec Valérie Jousseau

“ Les campagnes sont nommées et définies par ceux qui les dominent socialement et qui ne les expérimentent que rarement hors du prisme de la villégiature. Il est temps de leur redonner voix au chapitre. ”

### Valérie JOUSSEAU

Géographe ruraliste, elle enseigne en tant que maître de conférences à l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes (IGARUN) et assure sa recherche au sein de l'équipe CNRS « ESO-Espace et Société ». Ses travaux portent depuis le milieu des années 1990 sur les bourgs, les petites villes, la périurbanisation, l'urbanisme et la transition. Spécialiste des campagnes et des espaces périurbains, elle participe à de nombreuses conférences et débats citoyens dans toute la France.

La campagne, la cambrousse, le bled... autant de sobriquets pour décrire un espace finalement méconnu, car tantôt caricaturée, tantôt encensée, la campagne est souvent décrite par ceux qui n'y habitent pas ou ne la fréquentent que de façon occasionnelle. Trop souvent assimilée à la nature, la campagne c'est avant tout et surtout des gens. Ces gens qui la peuplent et qui la sculptent depuis des siècles sont souvent oubliés, quand ils ne sont pas moqués ou méprisés.

Expliquer leur histoire au long cours, offrir une perspective par l'habitant rural, rétablir des vérités pour dépasser les vieux clichés, telle est l'ambition de Valérie Jousseau à travers la web-série « La campagne », réalisée par Imagine LA.

### Il était une fois la campagne

La première saison est consacrée à la genèse de l'histoire des campagnes en partant de sa définition. Avec pédagogie et simplicité (sans jamais être simpliste), Valérie Jousseau retrace l'histoire de cet héritage commun. Qu'est-ce

que la campagne ? Quelle est sa trajectoire historique ? Comment cette ère paysanne s'est-elle littéralement effondrée après avoir été le modèle unique pendant des siècles ? Au-delà du cadre physico-spatial, la campagne est aussi une société. Qui la compose ? Quelle population y vit ? Quelle est la cause du sentiment d'infériorité ressenti par ses habitants ? Au travers de 5 épisodes, nous vous invitons à remonter le temps pour mieux comprendre la campagne et les campagnard.e.s !

**« La transition entre l'ère paysanne et l'ère de la modernité a généré un effondrement de l'ère paysanne. Les campagnes se sont depuis adaptées en s'industrialisant, en accueillant de nouveaux habitants... Elles résisteront toujours, elles sont résilientes »**

Valérie Jousseau

### Les ruraux, parfaits épouvantails médiatiques

La saison 2, quant à elle, aborde frontalement les caricatures faites des campagnes. Pourquoi la campagne est-elle devenue has been, déconsidérée, voire même parfois honteuse ? Quels mécanismes lui permettent aujourd'hui de revenir sur le devant de la scène comme alternative à une hypermodernité exacerbée ? Nous sommes aujourd'hui dans un discours de « tous urbains, tout urbain » qui n'est rien d'autre qu'un déni de la ruralité de notre pays.

**« À la campagne, le jour on s'ennuie, et la nuit, on a peur »**

Michel Audiard

Les campagnes seraient-elles réellement en train de disparaître ou ne s'agit-il que d'un « maquillage » pour ne pas voir une réalité qui pourrait déranger ?

Du plouc au gilet jaune en passant par le zadiste, Valérie Jousseau décrypte pour nous la construction de ces caricatures médiatiques qui pèsent lourd et qui stigmatisent encore beaucoup nos campagnes et leurs habitant.e.s.

La saison 3 est prévue pour la rentrée ! Cette saison fera appel à vous. Les thèmes à aborder sont nombreux ! Quelles questions souhaitez-vous poser à Valérie Jousseau ?



Tournage de la saison 1 avec Valérie Jousseau, en pleine campagne !

Document 51. La web-série "La Campagne" présentée par ImagineL.A., le conseil de développement de Loire-Atlantique en 2019





**DOCUMENT 52. Avec le professeur Axel Kahn lors du séminaire "La Campagne" du conseil de développement de Loire-Atlantique au printemps 2019**

La saison 1 est parue au printemps 2019, la saison 2 est parue en juin 2019. La saison 3 paraît en mars 2020 et la saison 4 est prévue pour juin. Pour chaque épisode des saisons 1 et 2, il existe une version courte (teaser 1-2mn) et une version longue (intégral 5mn). Les épisodes sont visibles dans les vidéos de la page Facebook du conseil de développement de Loire-Atlantique <<https://www.facebook.com/imaginela44/>>

#### SAISON 1 - BREVE HISTOIRE DES CAMPAGNES

- . S1-E1 - Qu'est-ce que la campagne ?
- . S1-E2 - Les grandes ères de l'humanité
- . S1-E3 - De la fin des paysans à la renaissance rurale
- . S1-E4 - Le recyclage contemporain de l'héritage de l'ère paysanne
- . S1-E5 - Pourquoi ce recyclage ?

#### SAISON 2 - IMAGES ET REPRESENTATIONS DE LA CAMPAGNE

- S2-E1 – Tous urbains ? Tout urbain ?
  - S2-E2 – Du plouc au zadiste, les caricatures médiatiques de la campagne
  - S2-E3 – Le Plouc ou la caricature des campagnes paysannes
  - S2-E4 – Le gilet jaune ou la caricature des campagnes modernes
  - S2-E5 – Le ZADiste ou la caricature des résistances paysannes
- Pour la saison 3, un seul épisode de 4 mn

#### SAISON 3 - LA CAMPAGNE, OBJET DE DESIR

- S3-E1 – Le désir résidentiel comme moteur du développement local
- S3-E2 – Le désir de l'intact ou le renversement des imaginaires
- S3-E3 – Le "droit au village" pour repenser la satisfaction des besoins humains
- S3-E4 – Désir d'authenticité et illusion néo-paysanne
- S3-E5 – Désir de nature et illusion naturaliste

#### SAISON 4 - AMENAGER LES CAMPAGNES POUR DEMAIN



## Des projets théâtraux à venir

En février 2020, j'ai rencontré Patrick Cosnet, de la compagnie de théâtre de La Chaise Rouge de Pouancé en Maine-et-Loire. Cet ancien agriculteur fait du théâtre depuis presque 30 ans autour de thèmes en lien avec l'agriculture et la ruralité : le rapport au temps, la religion, les femmes, les migrants, le productivisme, ... J'ai le plaisir de travailler avec lui sur la construction de son prochain spectacle autour de l'arbre.

Depuis mai 2019, suite à la conférence que j'ai faite à Dijon, je suis en relation avec Nicolas Royer, le directeur de la Scène Nationale de Châlons-sur-Saône. Il a bâti son projet quinquennal 2020-2024 autour du thème de la ruralité. A partir d'avril 2020, je vais travailler avec la Scène Nationale Chalon-sur-Saône et les comédiens de la troupe "Y'a pas la mer", ainsi que des danseurs et chorégraphes pour imaginer et concevoir un spectacle autour du thème des campagnes pour l'année 2021. Il ne s'agit pas pour moi de jouer, mais d'apporter des éléments de connaissance et de réflexion à la création.

J'aime beaucoup le théâtre, j'ai moi-même joué avec la troupe du Théâtre du Point Rouge et avec la Compagnie Mots Sauvages, plusieurs pièces telles que : "Un air de famille", "12 hommes en colère" ; "Du vent dans les branches de Sassafras", "Les 10 petits nègres", etc.



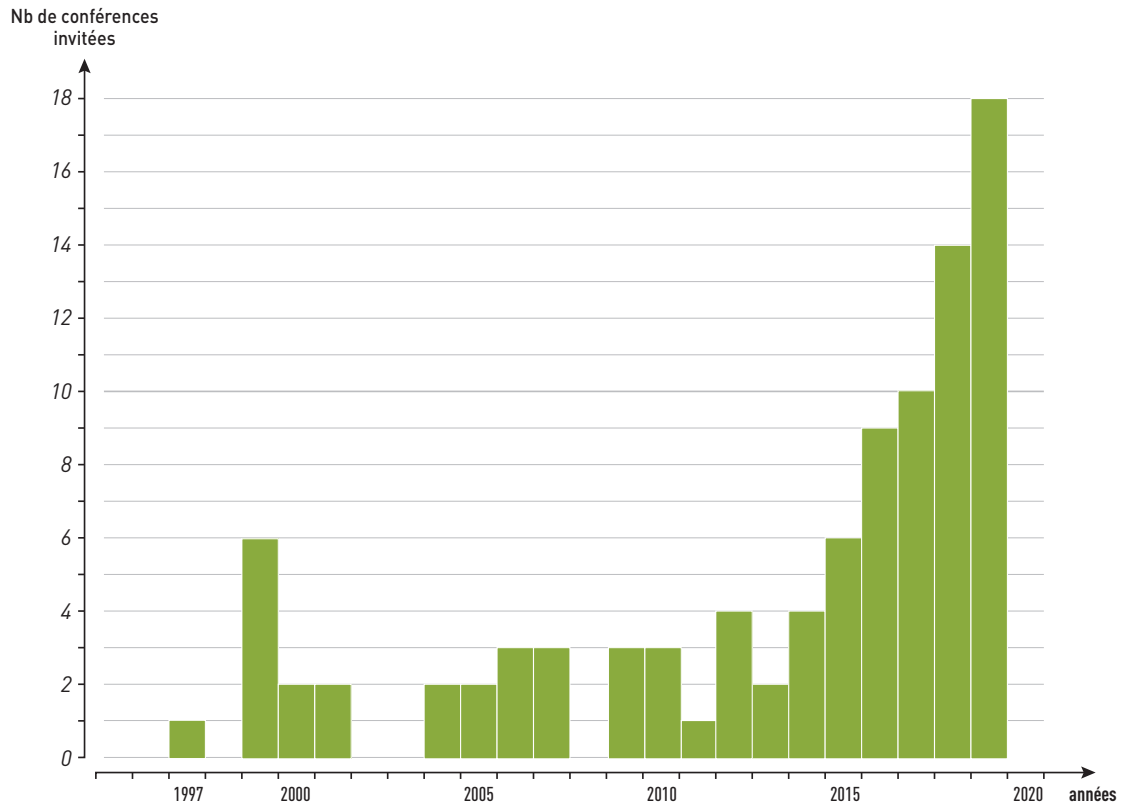
## Les conférences invitées

J'ai animé plus de 100 conférences, tables rondes et débats publics - **DOCUMENT 53 ET 54**. Elles sont présentées ici en ordre chronologique. Les conférences précédées d'une astérisque (\*) sont visibles en ligne sur Youtube.

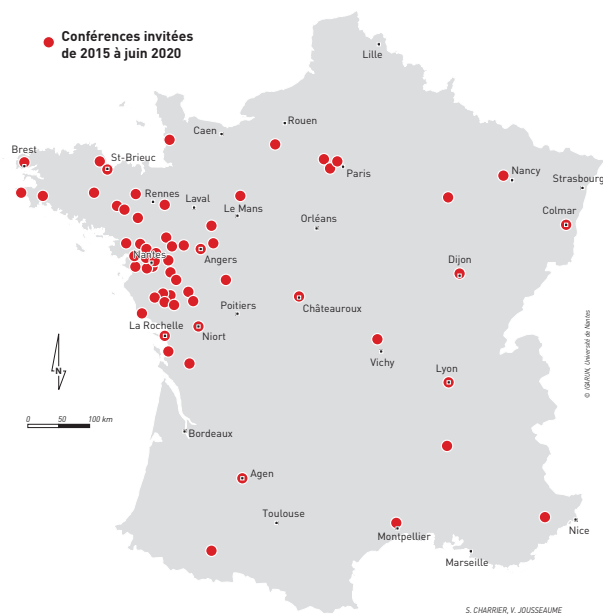
### Début de l'année 2020

- . 24 juin 2020, Pour un urbanisme rural contemporain, AG de la Compagnie du Logement, La Roche-sur-Yon (85)
- . 16 juin 2020, Pour un urbanisme rural contemporain, CAUE de l'Hérault, Montpellier
- . 8 juin 2020, conférence Pour un urbanisme rural contemporain, conseil de développement de Pontivy (56)
- . 3 juin 2020, conférence Pour un urbanisme rural contemporain, CAUE de l'Eure, Evreux
- . 16 mai 2020, conférence "Les campagnes dans la transition", Lycée agricole et foyer rural de Thorigné-sur-Dué (72)
- . 12 mai 2020, conférence "Les campagnes dans la transition", Lycée agricole de La Roche-sur-Yon (85)
- . 7 mars 2020, conférence "Plouc Pride : imaginer la transition à partir de la résurgence des mémoires paysannes", collectif Sans Gêne, Paris
- . 4 février 2020, conférence "Pour un urbanisme rural contemporain", université populaire du Pays du Vignoble nantais, Gorges (44)
- . 4 février 2020, conférence "Les campagnes dans la transition", Lycée agricole de Briacé (44)
- . 22 janvier 2020, conférence "Pour un urbanisme rural contemporain", Wienerberger, groupe de production de briques et tuiles, Nice (06)

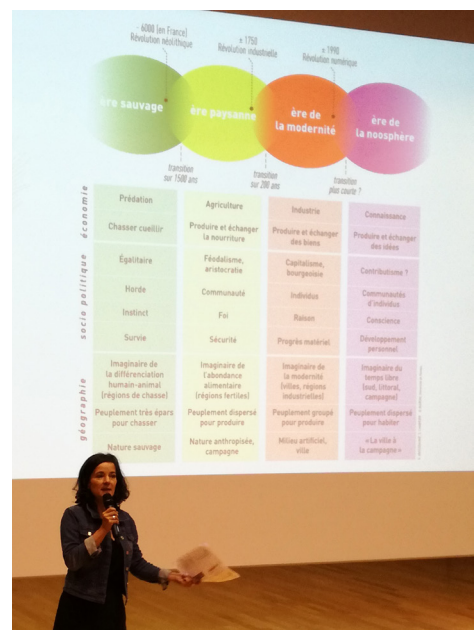




DOCUMENT 53. Graphique du nombre de conférences annuelles



DOCUMENT 54. Carte des conférences invitées entre janvier 2015 et juin 2020



DOCUMENT 55. Conférence à Ploërmel en 2018



### Année 2019 (18)

- \*. 7 novembre 2019, conférence introductive "Retrouver la mémoire pour penser la révolution numérique" et "Retrouver le territoire pour panser la révolution numérique" conférence conclusive des assises annuelles "Ruralité et numérique" de l'association Sol et Civilisation, Paris (75)
- \*. 24 octobre, conférence "Avenir et territoires désirables", Temsens et Wavestone dans le cadre de la réflexion "La banque du futur", Paris (75), débat avec Marie-Claire Capobianco, membre du comité exécutif du groupe BNP Paribas
- . 4 octobre 2019, conférence "Mutations sociétales et dynamiques des territoires", dans le cadre du programme "Ton bourg battant", CAUE du Lot-et-Garonne et Pays de la vallée du Lot, Agen (47)
- . 30 septembre 2019, conférence "Mutations sociétales et dynamiques des territoires", dans le cadre de la semaine "ça turbine dans le Haut-Rhin, les pionniers de la transition", CAUE des Haut-Rhin et Bas-Rhin, Conseil départemental du Haut-Rhin, Ungersheim (68)
- . 12 septembre 2019, conférence "Pour un urbanisme rural contemporain", en collaboration avec le Lad-SELA, pour la commune nouvelle Vallon de l'Erdre, Saint-Mars-le-Jaille (44)
- . 25 juin 2019, présentation de la web-série "La Campagne" à l'assemblée générale de ImagineLA (conseil de développement de Loire-Atlantique) sur le thème de "La Campagne", avec Axel Kahn, Vigneux-de-Bretagne (44)
- . 11 juin 2019, conférence "Aménager un territoire vivant pour demain", pour l'Université citoyenne de Thouars (79)
- . 6 juin 2019, conférence introductive "Aménager un territoire vivant pour demain" et "Faire projet en milieu rural : bilan et leviers d'actions" en conclusion, pour la journée "Faire projet en milieu rural, spécificités et mutations des territoires", CAUE de Meurthe et Moselle, Nancy (54)
- . 1 juin 2019, Animation d'un débat sur la place du village "Changez de lunettes ! ou comment rénover notre vision sur l'avenir des campagnes" en collaboration avec Rémi de Montaigne et Mathilde Bazireau, au festival "ParoLe en AuRe", Congrès national des Foyers Ruraux, Vielle-Aure (65)
- . 16 mai 2019, conférence "Aménager un territoire vivant pour demain" dans le cadre de l'évènement annuel "Osez Joinville", commune de Joinville en Haute-Marne (52)
- \*. 2 mai 2019, conférence "Pour un urbanisme rural contemporain", pour l'assemblée annuelle du CAUE de la Côte d'Or, Dijon (21) (en ligne)
- \*. 25 avril 2019, conférence introductive "Aménager la Vendée pour demain" et animation, en collaboration avec le philosophe Raphaël Enthoven, de la soirée sur "l'aménagement du territoire" organisée dans le cadre des réunions publiques pour la prospective "Vendée 2040", Conseil départemental de la Vendée, La Roche-sur-Yon (85) (en ligne sur TV-Vendée)
- . 25 avril 2019, conférence conclusive "Mutations sociétales et dynamiques des territoires", Office de tourisme de la Vendée, La Roche-sur-Yon (85)
- . 23 avril 2019, conférence publique "Aménager un territoire vivant pour demain", commune nouvelle de Noyant-Villages (49)
- . 21 mars 2019, Conférence "Pour un urbanisme rural contemporain", à la journée "De la ville moyenne au village, l'avenir de nos territoires", CAUE de l'Orne, Alençon (61)
- . 19 février, conférence "Pays-de-la-Loire 2050", en collaboration avec Futur-Ouest, réflexion prospective pour la CRCI Pays de la Loire, Nantes (44)
- . 26 janvier 2019, conférence "Mutations sociétales et dynamiques des territoires", en collaboration avec Praxidev, pour les élus de Châteauroux-métropole (36)





. 20 janvier 2019, participation à la table-ronde "La transition écologique en actes" avec Aurélie (agroéconomiste porte-parole d'Attac France) et Julien Rivoire (syndicaliste (FSU), chargé de la campagne "emploi-climat"), dans le cadre de l'évènement "ATTAC fête ses 20 ans", Nantes (44)

### **Année 2018 (14)**

. 6 décembre 2018, conférence conclusive "Pour un urbanisme rural contemporain", au colloque "Revitalisons nos petites villes" de l'association nationale des architectes des Bâtiments de France (ANABF), Châteaugiron (35)

. 5 décembre 2018, conférence "Pour un urbanisme rural contemporain", pour l'assemblée générale du conseil de développement du Pays de Ploërmel (56) - **DOCUMENT 55**

. 28 novembre 2018, conférence "Pour un urbanisme rural contemporain" pour les élus du Scot de Saint-Brieuc (22)

. 16 novembre 2018, cours 7h sur "Les campagnes" au collège coopératif de Bretagne, Campus de la Harpe, Rennes (35)

. 13 novembre 2018, conférence "Mutations sociétales et dynamiques des territoires", pour les assises de la transition alimentaire locale, CIVAM de Bretagne, Bréal-sous-Montfort (35)

. 25 octobre 2018, conférence "Mutations sociétales et dynamiques des territoires" à l'assemblée générale du conseil de développement du Pays d'Ancenis (44)

. 18 octobre 2018, conférence "Pour un urbanisme rural contemporain" à la journée "Viser le centre !" du CAUE de la Drôme, Lorient (26)

. 10 septembre 2018, conférence "Imaginer les Pays de la Loire en 2050" pour les élus de la Gauche du Conseil Régional des Pays de la Loire

. 25 août 2018, conférence "Pour un urbanisme rural contemporain", journée de formation des élus du CIDEFE, Angers (49)

. 2 juin 2018, conférence "Imaginer les campagnes demain" pour l'assemblée régionale des Foyers Ruraux des Pays de la Loire, Angers (49)

. 25 mai 2018, conférence "Aménager pour demain", pour les élus de Quimper Cornouailles développement, Quimper (29)

. 28 avril 2018, conférence "Pour un urbanisme rural contemporain" Université populaire du Niortais, Niort (79)

\*. 15 mars 2018, conférence "Aménager pour demain", CAUE de Charente, Saintes (16)

. 31 janvier 2018, conférence "Et si la transition actuelle était une ré-appropriation de notre héritage paysan ?" à la journée "Campagne et villes : cultivons les liens" du Conseil Régional de Bretagne, Pontivy (56)

### **Année 2017 (10)**

. 24 novembre 2017, conférence "Pour un urbanisme rural contemporain", pour la Fédération Française du Bâtiment de Vendée, La Roche-sur-Yon (85)

. 16 octobre 2017, conférence "Penser autrement le territoire du Vignoble nantais" en collaboration avec Décision Publique, pour les élus du syndicat mixte du Pays du Vignoble nantais, Haute-Goulaine (44)

\*. 21 septembre 2017, conférence "Pour un urbanisme rural contemporain", en collaboration avec le LAD-SELA, pour la commune de Pontchâteau (44) (en ligne)

. 16 septembre 2017, conférence "Aménager pour demain", en collaboration avec le bureau d'étude Praxidev, au séminaire pour l'élaboration du projet de territoire de la communauté de communes de Coutances, Mer et Bocages, Coutances (50)

. 30 août 2017, conférence introductive "Pour un urbanisme rural contemporain" à l'université d'été "Villes-



- campagnes : kiffez vos territoires !” du Conseil National des Urbanistes Français, Brest (29)
- . 6 juillet 2017, conférence “Comprendre les mutations sociétales en cours”, aide à la définition de la localisation d’un magasin Artipôle, pour ARBA - coopérative d’artisans du bois, Sainte-Luce (44)
- . 8 juin 2017, conférence “Inventer un urbanisme rural contemporain” pour le CAUE de Vendée, La Roche sur Yon (85)
- . 30 mai 2017, conférence “Aménager pour Demain”, journée de réflexion des élus pour le projet de territoire de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden, Ploudreuzic (29)
- . 14 mars 2017, conférence “L’évolution des campagnes : Aménager pour demain” pour les rencontres du CAUE de l’Allier “Pour une approche alternative de l’attractivité des centres-bourgs”, Saint-Pourçain sur Sioule (03)
- . 27 janvier 2017, conférence “Quelles campagnes demain ? Les campagnes de l’Ouest entre héritage paysan et modernité”, pour le Campus du Bocage, à la Maison de la vie Rurale de la Flocellière (85), CPIE Sèvre et Bocage

### **Année 2016 (9)**

- . 30 novembre 2016, conférence “Pour un urbanisme rural contemporain” à l’assemblée générale du conseil de développement du Pays des Vallons, Goven (35)
- \*. 24 novembre 2016\*, conférence “Les campagnes dans la société actuelle” aux Rencontres régionales du Patrimoine 2016 “Campagnes en mouvement”, Conseil Régional des Pays de la Loire à Nantes (en ligne)
- . 21 octobre 2016, conférence “L’urbanisme de demain” au séminaire : “Rurallons-y ! L’aménagement du périurbain au-delà des métropoles” à l’École d’architecture de Nantes, ANAU (Association Nantaise des Architectes et Urbanistes)
- . 14 octobre 2016, participation à la table ronde “Cap à l’Ouest : les défis” lors du 30e congrès international de COBATY (association d’entreprises du bâtiment), Les Sables d’Olonne (85)
- . 13 octobre 2016, conférence “Aménager pour demain : réflexions sur les bourgs et les campagnes” à la journée “Centres-bourgs : se résigner ou lutter ?” du CAUE de Charente Maritime, Brouage (17)
- . 22 juillet 2016, conférence introductive “1916-2016 et après ? ... La renaissance rurale” à la rencontre “1916-2016, les campagnes d’Europe” des comités des jumelages de la vallée de Clisson (44)
- . 30 juin 2016, conférence introductive “Inventer ensemble un urbanisme pour les territoires périurbains et ruraux de demain” à la convention annuelle de la Fédération Française de la Brique et la Tuile, Lyon (69)
- . 7 juin 2016, conférence introductive “Suffira-t-il de densifier ?” au séminaire “Revitalisons nos centres-bourgs” de l’Établissement Public Foncier de Bretagne à Saint-Brieuc (22)
- . 30 avril 2016, conférence introductive “Perspectives sociales et spatiales de l’enseignement catholique en Vendée”, à la convention de l’Enseignement Catholique de Vendée “Horizon 2030, un chemin à traverser”, La Roche-sur-Yon (85)

### **Année 2015 (6)**

- . 10 décembre 2015, conférence introductive “Inventer un urbanisme rural contemporain” à la journée Habitat “Rendre attractif l’habitat en centre-bourg” du Conseil Départemental de Charente Maritime, La Rochelle (17)
- . 12 octobre 2015, conférence “Conforter le dynamisme de la Loire-Atlantique”, assemblée plénière des élus du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Nantes (44)
- . 3 juillet 2015, conférence introductive “Inventer un urbanisme rural contemporain” au colloque “Osez la Densité”, EPF Vendée, Loire-Atlantique et Poitou-Charentes, Les Herbiers (85)
- . 30 avril 2015, conférence “La place du rural dans les catégories statistiques” dans le cadre du séminaire



“L’observation de l’espace rural” organisé par l’Observatoire Économique et Social des Pays de la Loire, Nantes (44)

. 24 avril 2015, conférence introductive “S’adapter à un monde changeant, sans se renier”, assemblée départementale du réseau Familles Rurales du Maine-et-Loire sur le thème “L’évolution des collectivités territoriales : quel impact sur la vie associative ?”, La Meignanne (49)

. 26 février 2015, conférence introductive “Les campagnes dans le 21<sup>e</sup> siècle” à la réunion publique “Regards croisés sur nos territoires” organisée par l’association “Avenir Citoyen” de Varades (44), table ronde avec le président du Pays des Mauges André Martin, le député de Loire-Atlantique Dominique Raimbourg et deux conseillers régionaux Christophe Dougé et Dominique Tremblay

#### **Année 2014 (4)**

. 12-13 décembre 2014, participation au séminaire de création du “think tank de Fontevraud : penser et agir ensemble”, Fontevraud (49)

\*. 4 novembre 2014, conférence avec Christine Margetic à la BU de l’Université de Nantes pour présenter l’Atlas des Campagnes de l’Ouest (sur la webTV de l’Université)

\*. 18 septembre 2014, soirée-débat “Portrait des campagnes de l’Ouest : permanences et nouveautés” avec la professeure Christine Margetic, pour le Conseil de Développement de la Communauté Urbaine de Nantes et la revue Place publique, Nantes (44)

\*. 5 juin 2014, participation au débat “Réforme territoriale : le point de vue des experts sur l’avenir possible des Pays de la Loire”, organisé par le Conseil Régional des Pays de la Loire, Nantes (44)

#### **Année 2013 (2)**

. 4 juillet 2013, conférence “Aménagement, qualité résidentielle : le cadre de vie, élément fondamental de la compétitivité des territoires à venir”, soirée de restitution-partage du Diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Yon et Vie, La Roche sur Yon (85)

. 15 février 2013, intervention lors de la réunion publique sur la question de l’élargissement et la fusion intercommunale du Pays du Vignoble nantais, au sud-est de Nantes, à La Boissière du Doré (44)

#### **Année 2012 (4)**

. 9 octobre 2012, participation à la table ronde “l’illusion néo-rurale ?” au colloque “Les paradoxes des espaces périurbains”, organisé par LAUA de l’ENSA, Saint-Aignan-de-Grandlieu (44)

. 6 octobre 2012, conférence introductive “Représentations sociales / Qualité des aménagements / développement économique. Repenser notre vision de l’avenir des territoires” pour les élus du Sud-Loire sur “Les perspectives d’évolution du sud du département de la Loire-Atlantique”, Inter-SCoT, Rezé (44)

. 24 mai 2012, conférence “La qualité paysagère” à l’assemblée générale du conseil de développement du Pays du Vignoble nantais, Clisson (44)

. 9 mars 2012, participation à la table ronde sur l’expérience de prospective territoriale “Loire-Atlantique 2030” à l’assemblée générale du conseil de développement de Loire-Atlantique, Nantes (44)

#### **Année 2011 (1)**

. 21 novembre 2011, conférence “Penser l’avenir des campagnes nantaises”, séance plénière du Conseil de développement du Pays d’Ancenis (44)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE,

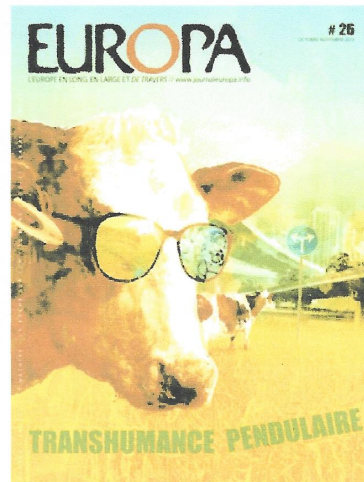
JOURNAL EUROPA, PROJECTION DÉBAT, MERCREDI 17 NOVEMBRE 2010 À 19H30 AU VIOLON DINGUE

Le *Journal Europa* consacre son numéro de rentrée à l'exode urbain européen et ses conséquences.



Valérie Jousseau

A cette occasion, le film *Huis clos pour un quartier* de Serge Steyer sera projeté au Violon dingue le 17 novembre à 19 h 30. Valérie Jousseau, maîtresse de conférences à l'Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (IGARUN), spécialiste de la géographie des campagnes et des petites villes, poursuivra cette projection.



*Huis clos pour un quartier* rend compte de cette migration ville/campagne. Plutôt que de proposer un panorama alarmiste de nos pavillons, ce documentaire suit la construction d'un projet alternatif mené à Auray (Morbihan), de ses complexités et des réflexions qu'il a engendrées entre urbanistes, élus et population locale.

Ce film a reçu le Prix du Jury au festival Caméra des Champs (2007), une mention au festival Traces de vie (2007). Le 20 novembre, il sera projeté à la Bibliothèque Nationale de France.

Cette manifestation est proposée par le *Journal Europa*, magazine participatif écrit par des rédacteurs européens sur des thématiques politiques, culturelles, artistiques, environnementales et sociétales, toujours dans l'objectif de faire avancer l'idée de citoyenneté européenne.

Lors de chaque parution, un événement est proposé par le *Journal Europa* afin d'approfondir ou de développer la thématique de son dossier et rencontrer ses lecteurs.

Entrée libre

Couverture du n°26 du *Journal Europa* © Andy Potts. Tous droits réservés, *Journal Europa*

### DOCUMENT 56. Animation d'une soirée-débat autour du documentaire "Huis clos pour un quartier"

#### Année 2010 (3)

. 17 novembre 2010, animation de la soirée-débat autour du documentaire "Huis clos pour un quartier" de Serge Steyer, débat public sur l'urbanisation des campagnes, journal étudiant *Europa*, Nantes (44) -

#### DOCUMENT 57

. 11 septembre 2010, participation à la table ronde organisée par le Conseil général 44, "Lila demain avec l'arrivée du tram-train à Nort-sur-Erdre et Châteaubriant", Foire de Béré, Châteaubriant (44)

. 15 avril 2010, conférence "L'évolution des espaces ruraux" au Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes (44)

#### Année 2009 (2)

. 4 septembre 2009, participation à la table ronde "Nouveaux usages, nouvelles tensions, nouveaux dialogues sur les territoires ?", au salon "L'Université aux Champs", SAFIR (Salon des fourrages et des Initiatives Rurales), fédération des CUMA, Treffieux (44)

. 2 juillet 2009, conférence "Habiter la Loire-Atlantique : Remplacer la question dans le temps et dans



l'espace départemental", au colloque "Habiter la Loire-Atlantique, 30 ans d'évolution et demain ?" pour les 30 ans du CAUE de Loire-Atlantique, Nantes (44)

### **Année 2007 (3)**

. 18 décembre 2007, conférence "Communes et intercommunalité : où se prennent les décisions ? Quelle place pour le citoyen ?" en collaboration avec LJ Conseils, organisée par l'association d'éducation populaire "Université de pays Sèvre et Logne", Le Bignon (44)

. 24 octobre 2007, conférence "Ces hommes et ces femmes qui transforment le val nantais", dans le cadre de "L'université d'Automne du musée du Vignoble", Pays du vignoble nantais, Saint-Julien-de-Concelles (44)

. 23 mars 2007, conférence "Les nouveaux habitants dans le canton de Nozay", dans le cadre du compte rendu public de l'atelier collectif des M1 Pro, Saffré (44)

### **Année 2006 (3)**

. 8 décembre 2006, conférence publique pour le canton de Nozay, Puceul (44)

. 28 octobre 2006, participation à la table ronde "Cinq regards sur le paysage" organisée par la chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, Thouaré (44)

. 20 octobre 2006, participation à la table ronde sur "La culture, un atout pour l'ouverture des territoires ruraux", dans le cadre du festival "Graines d'Automne", Nozay (44)

### **Année 2005 (2)**

. 14 octobre 2005, participation à la table ronde sur "la culture en espace rural" dans le cadre du festival "Graines d'Automne", Nozay (44)

. 21 mai 2005, participation à la table ronde "Les rêveries de la périphérie" aux Journées de la Ducherais, Campbon (44)

### **Année 2004 (2)**

. 8 décembre 2004, conférence "La métamorphose des territoires ruraux : éléments de réflexion pour la CC de la région de Machecoul", pour les élus municipaux de la Communauté de communes de la région de Machecoul (44).

. 21 avril 2004, conférence publique en collaboration avec la professeure Nicole Croix, pour l'association ADDAV à Aigrefeuille-sur-Maine (44)

### **Année 2001 (2)**

. 8 décembre 2001, participation à la table ronde au forum public "L'Aménagement du Territoire" avec N. Croix professeure à l'IGARUN, M. Brillet Président de la commission Aménagement du Territoire, M. Ouarlic DDE et le directeur départemental du réseau ferré de France, dans le cadre des portes ouvertes au Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes (44)

. 25 janvier 2001, conférence "Les nouvelles logiques de recomposition du territoire" à la journée d'études "Territoires, dispositifs et groupes : quelles actions ? quels acteurs ?", pour l'ANTSG (Association nationale des travailleurs sociaux pour le développement du travail social avec les groupes), Institut de travail social et de recherches sociales de Montrouge, Paris (75)

### **Année 2000 (2)**

. 25 septembre 2000, conférence "Les Pays de la Loire, introduction à une géographie régionale", pour l'association POURSUIVRE, Saint-Jean-de-Monts (85)



. 26 mai 2000, participation à la table ronde du colloque départemental "Pays, Communautés de communes : de nouveaux territoires pour un développement cohérent", CEAS (Centre d'Études et d'Action Sociale de Vendée), La Roche-sur-Yon (85)

### **Année 1999 (6)**

. 4 octobre 1999, conférence "Les métamorphoses de l'espace rural" au séminaire de formation de l'ENACT (Ecole Nationale d'Application des Cadres Territoriaux), Angers (49)

. 21 septembre 1999, conférence "Les pôles secondaires de Loire-Atlantique", séminaire du groupe technique de la conférence interconsulaire des 3 chambres et du Conseil Général de Loire-Atlantique, Maison de l'Agriculture, Nantes (44)

. 4 juin 1999, participation à la table ronde "La ruralité : une chance pour les entreprises", à l'assemblée générale du Centre de Gestion et d'Économie Rurale, débat avec l'économiste Michel Godet, Carquefou (44)

. 12 mai 1999, conférence pour les élus de la commune et de la Communauté de Communes de Machecoul (44)

. 5 mai 1999, cours "nouveaux territoires de projet, nouveaux territoires de gestion" en collaboration avec le professeur Jean Renard, au séminaire de formation de l'EGOC de Rennes, formation continue des cadres des CAF de Bretagne, Saint-Brieuc (22)

. 13 février 1999, conférence introductive à la réunion des maires des petites villes des Pays de la Loire, Ancenis (44)

### **Année 1997 (1)**

. 29 octobre 1997, conférence "La banalisation paysagère des bourgs, partie visible de la mutation des espaces ruraux" au séminaire "Des bourgs en extension : habitat et cohérence urbaine", organisé par le CAUE de Loire-Atlantique, Vertou (44)



## **Présence dans la presse**

Dans les collectivités rurales, la présence d'universitaires, une étude, une réunion publique sont l'occasion d'une valorisation médiatique du territoire ou de l'activité des édiles. Dès mon mémoire de maîtrise, en 1991, mes travaux ont ainsi été relayés par la presse locale. Loin de déprécier cette médiatisation locale, même si je déplore souvent des titres totalement inadéquats, le rendu public de travaux d'étudiants, des sorties sur le terrain, d'un colloque, d'évènements locaux, la parution d'un ouvrage, sont l'occasion de diffuser, de façon certes succincte et sommaire, quelques connaissances.



## BOURMONT

# Des étudiants de Nantes scrutent nos paysages

Un groupe d'étudiants en Master II de géographie de l'université de Nantes, sous la conduite de leur professeure, Valérie Jousseaum, est venu découvrir le secteur de Bourmont.

Valérie Jousseaum s'est forgée une spécialisation dans l'aménagement du territoire et ses problématiques. Venue à Joinville l'an dernier à l'appel des organisateurs de l'opération "Osez Joinville", elle avait été séduite par le secteur et ses acteurs (alors que notre région est souvent perçue et présentée comme beaucoup moins attractive que l'ouest ou le sud du pays). Elle est donc revenue avec ses étudiants pendant une semaine pour y découvrir les spécificités, et notamment rencontrer les acteurs économiques et politiques.

Après plusieurs jours à Joinville, c'est le secteur plus rural de Bourmont qu'ils ont voulu



La maison Renaissance, passage obligé pour aller étudier les paysages depuis le belvédère Notre-Dame.

découvrir, mercredi 15 janvier. A Illood, Lucile Zoubtchenko, responsable de la Divine Fromagerie, leur a présenté l'aventure Bongrain. Puis, François Griot

les a accueillis pour une visite de Bourmont où, plus que l'histoire, ce sont les spécificités géographiques (les paysages) et les projets de la municipalité qui

ont été abordés. Après une halte à l'auberge du Cheval Blanc, l'après-midi et la fin de journée a été consacrée à la visite d'une fabrique de meuble à Liffol.

**DOCUMENT 57. "Bourmont, des étudiants de Nantes scrutent nos paysages" (Journal de la Haute-Marne, 18 janvier 2020**

. Bourmont, des étudiants de Nantes scrutent nos paysages, **Journal de la Haute-Marne**, 18 janvier 2020 - **DOCUMENT 58**

. "Entretien - Les campagnes doivent redevenir fières", **Alternatives Economiques**, 10 octobre 2019

. Le département à l'horizon 2040 : l'aménagement en ligne de mire, **L'écho de l'Ouest**, 3 mai 2019

. Tournage d'une émission "Soir 3" pour **France 3 Pays de Loire** sur le thème "mobilités et centralités" le 17 décembre 2018, diffusé en janvier 2019

. 5 juillet 2018, entretien vidéo "La transition, entre modernité et réappropriation de l'héritage oublié" pour **la chaîne web "Les sentiers du 21<sup>e</sup> siècle"**

. Les jeunes de retour à la campagne, **Journal du Pays Yonnais**, 29 juin 2017

. Les gens : Valérie Jousseaum, **Presse Océan**, 20 novembre 2016

. Université : Valérie Jousseaum récompensée, **Presse Océan**, 19 novembre 2016

. "L'art de vivre au village", dossier "Au chevet des centres-bourgs", **Intercommunalités** (revue de l'Assemblée des Communautés de France), n°216

. Passage dans le journal télévisé de **France 3 Estuaire** pour présenter la semaine "Université à l'essai", 12 février 2016

. Les pavillons feront de moins en moins rêver, **Ouest France**, 21 décembre 2015

. **TéléNantes**, passage en direct dans l'émission "18h savoir", 3 décembre 2014, sur le thème "Que sont les campagnes devenues ?"

. Les Mauges, un territoire qui a su rebondir, **Ouest-France Cholet**, 7 juin 2014



## Ce territoire a pris une revanche

À l'initiative de Valérie Jousseaume, les chercheurs se penchent sur le miracle de la Vendée choletaise.



**Saint-André-de-la-Marche, Musée de la chaussure, hier.** Valérie Jousseaume, géographe enseignant-chercheur au CNRS, a piloté des collègues dans les Mauges pour qu'ils découvrent quelques ressorts de son miracle économique né d'une défaite humiliante il y a 220 ans.

La réussite des Mauges en matière économique est un sujet de curiosité. Pour peu qu'on s'y intéresse, très vite on se demande comment cette région de gens de la terre, « de culs terreux » railleront certains, a pu se sortir de son trou. Précisément parce qu'elle y était, oserait-on dire.

Hier, Valérie Jousseaume, géographe enseignant-chercheur et maître de conférence à l'Université de Nantes, organisait dans les Mauges une étape du colloque « Innovation et résilience » à destination d'autres enseignants de pays d'Europe : Italie, Espagne, Allemagne, Grande-Bretagne, Portugal... « Ces personnes sont des géographes ruralistes » précise

l'enseignante qui, originaire de Vallet, a choisi le cœur des Mauges pour expliquer un phénomène historique quasi unique. « Une des originalités des géographes ruralistes est de se rendre sur place pour voir sur le terrain et rencontrer des acteurs locaux ».

**« Loin de tout, cette région était un isolat »**

« Une des grandes originalités de la Vendée choletaise c'est son système productif localisé qui s'est développé au-delà de toutes les théories. Cette région en marge, autrefois éloignée des pouvoirs, des voies de communication, des grands centres était un isolat, avec peu d'apport et d'influence du monde

extérieur. Une identité culturelle et sociologique s'y est développée. Et elle s'est exprimée lors des événements de la Révolution française » explique Valérie Jousseaume qui s'appuie sur les travaux d'Alain Chauvet, auteur d'une thèse sur les systèmes productifs localisés.

« Ce territoire a exprimé publiquement son identité pendant les Guerres de Vendée. Ce territoire a été battu. Vaincu politiquement et nié, il a pris une revanche économique. Ce territoire va tout mettre en œuvre pour garder ses enfants au pays en développant des filières de formation. » Les Mauges ont démontré leur capacité de résilience, c'est-à-dire d'incroyables facultés de rebonds de son économie

en passant du textile à la chaussure, de la chaussure à l'agroalimentaire et à la menuiserie industrielle, etc. « Il y a une résistance de l'industrie textile. La région reste un centre productif » souligne Joseph Audouin, ancien dirigeant dans l'industrie du cuir et qui accompagnait le groupe de chercheurs pour donner son éclairage sur les Mauges.

« Il n'est pas certain que cette identité se maintienne, même si il y a un fort enracinement qui perdure. Issu de l'attachement à la paroisse, il y a un effet de lieu qui perdure. Une certitude, ce modèle où l'on trouve un consensus global est difficile à répliquer » conclut Valérie Jousseaume.

**DOCUMENT 58. "Ce territoire qui a pris une revanche, à l'initiative de Valérie Jousseaume, les chercheurs se penchent sur le miracle de la Vendée choletaise" (Courrier de l'Ouest, 6 juin 2014)**

. Ce territoire qui a pris une revanche, à l'initiative de Valérie Jousseaume, les chercheurs se penchent sur le miracle de la Vendée choletaise, Courrier de l'Ouest, 6 juin 2014 - **DOCUMENT 59**

. Régions : Réfléchir au-delà des frontières, des experts, des élus, le débat sur la réforme territoriale s'est poursuivi hier à Nantes, Ouest-France, 6 juin 2014

. Des universitaires nantais visitent le territoire des Mauges, Ouest-France Cholet, 22 mai 2014

. Des universitaires nantais visitent les Mauges, **Courrier de l'Ouest**, 21 mai 2014

. La petite histoire de nos communes, Presse-Océan, 23 mars 2014

. Le Scot décide du paysage de demain, Journal du Pays Yonnais, 11 juillet 2013

. Urbanisme : ce document qui va changer les règles, Ouest-France, 11 juillet 2013

. Le cadre de vie, ce n'est pas seulement une question de déco, Ouest-France, 11 juillet 2013

. La victoire de la campagne sur la ville, dossier "Nantes, la rançon du succès" **L'Express**, n°3231, 5 au 11 juin 2013

. La fusion à 28 communes au cœur du débat, L'hebdo de Sèvre et Maine, 21 février 2013

. Le Sud-Loire entre compétitivité et bien-être, Ouest-France, 9 octobre 2012

. Miser sur la qualité, Presse-Océan, 8 octobre 2012





# « La victoire de la campagne sur la ville »

La géographe Valérie Jousseume\* explique les liens particuliers entre la métropole et ses alentours.

Propos recueillis par **Antoine Gazeau**

## La périurbanisation est-elle en train de repeupler les campagnes ?

↳ Non. Les campagnes nantaises ont toujours été très peuplées. D'abord, parce que la région est féconde. Ensuite, parce que ces campagnes ont longtemps été très hostiles à la ville : leurs habitants se sont efforcés de travailler au pays. L'exode rural a existé, mais il n'a pas saigné la population locale, comme à Toulouse. L'attractivité de Nantes ne peut suffire à expliquer la dynamique des alentours. C'est toute une région qui se porte bien.

## Les contraintes budgétaires ne relèguent-elles pas quand même les ménages en zone rurale ?

↳ On ne peut pas expliquer l'étalement urbain par le seul critère du coût. Avec le prix d'une maison dans le périurbain, on peut s'acheter un appartement dans l'île de Nantes. La plupart des gens choisissent d'habiter la campagne. Qui fait construire à L'Herbergement, en Vendée ? Des gens originaires du coin qui, pour beaucoup, travaillent à Nantes. Ils préfèrent investir dans le transport. La périurbanisation, ce n'est pas la victoire de la ville sur la campagne, c'est celle de la campagne sur la ville. Dans un lotissement, environ un quart des gens seulement sont d'anciens citadins, souvent des jeunes ménages avec enfants en bas âge.

## Les tensions sont-elles nombreuses entre nouveaux et anciens habitants ?

↳ Elles l'ont été lors de la première vague d'exurbanisation, entre 1977 et 1983, quand les lotissements ont fleuri dans des campagnes encore traditionnelles. Sur la deuxième période, entre 1997 et 2007, les frictions se sont considérablement atténuées. La société s'est homogénéisée. En fait, on n'a pas assisté à une vraie exurbanisation :



**VALÉRIE JOUSSEUME**  
« Nantes attire, parce qu'elle incarne à la fois une grande ville et un environnement vert. »

entre-temps, une société de périurbains s'était créée, avec des habitants mobiles, qui travaillent dans les pôles d'emplois et font leurs courses au supermarché...

## Les villages, eux, ont quand même changé d'allure...

↳ Effectivement. Et les communes doivent faire attention. Elles veulent parfois avoir l'air urbain, alors que la mode est au rural. Elles devraient travailler leur ruralité. Nantes attire, parce qu'elle incarne à la fois une grande ville et un environnement vert. Le jour où sa région ressemblera à une vague banlieue de l'Île-de-France, elle ne fera plus rêver.

## Ce n'est pas le chemin qui est pris...

↳ Il ne faut pas abandonner la densification à la promotion immobilière, toute disposée à reconstruire du collectif rentable. La question est celle du lien entre territoire et société : comment vit-on ensemble ? Un bourg rural a beaucoup à nous apprendre en termes d'économie d'espace, de lien social, de mixité fonctionnelle... Créer de nouvelles rues – plutôt que des lotissements – peut être une solution. Ce serait une catastrophe de réduire la question de la densification à celle du zonage résidentiel. ●

(\* ) Maître de conférences à l'Institut de géographie et d'aménagement de l'université de Nantes.

N° 3231 / 5 juin 2013

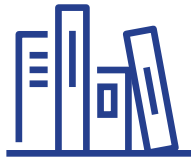


- . L'avenir de Nantes s'écrit aussi à la campagne, Ouest-France, 4 juin 2010
- . De la théorie à la pratique pour la licence pro, **L'Écho de l'Ouest**, 18 février 2010
- . Quand les étudiants se penchent sur l'urbanisme, Ouest-France, 15 février 2010
- . À Saffré, la mairie a dû repenser le lien social, **La Croix**, novembre 2007
- . La vallée maraîchère, sujet d'études, **Le Concellois**, novembre 2007
- . Des hommes qui transforment le Val nantais, Ouest-France, 19 octobre 2007
- . La vallée maraîchère se sent à l'étroit, L'Hebdo de Sèvre et Maine, 18 octobre 2007
- . Riche programme avec "l'Université d'Automne", Ouest-France, 10 octobre 2007
- . Passage en direct au journal télévisé régional de **France 3** sur l'effet géographique des prévisions de la croissance démographique en Pays de la Loire, 27 septembre 2007, 19h
- . À la rencontre... des nouveaux arrivants, **Magazine du conseil général** de Loire-Atlantique, juillet 2007
- . La fac de géo étudie les nouveaux arrivants, Ouest-France, 22 mars 2007
- . Besoin de mesurer nos évolutions, magazine Prisme, n°36, février 2007
- . Étude sur les nouveaux arrivant du canton, **L'Éclaireur**, 6 octobre 2006
- . Mais pourquoi sont-ils venus ?, **Le Journal de la Mée**, 3 octobre 2006
- . Nantes n'est pas l'eden de l'Ouest, Ouest-France, 20 octobre 2005
- . Machecoul, l'université partenaire du syndicat de pays, Ouest-France, 15 juin 2004
- . Les étudiants de l'Institut de Géographie en balade dans le Pays de Machecoul et Logne, Presse-Océan, 14 juin 2004
- . L'aménagement de l'espace à La Chapelle Basse-Mer, revue Ar Men, mars-avril 2004
- . Valérie, géographe objective, Ouest-France, 22 avril 2004
- . La Chapelle Basse-Mer à la loupe, Ouest-France, 17 février 2004
- . La Chapelle Basse-Mer, publication d'un guide présentant la commune, Ouest-France, janv. 2004
- . La Chapelle Basse-Mer, commune ligérienne, compte-rendu dans **Loire & Terroirs**, n°59
- . La Chapelle Basse-Mer, labo des géographes de l'université de Nantes, Ouest-France, 20 oct. 2003
- . Un guide pour comprendre son territoire, L'Hebdo de Sèvre et Maine, 18 septembre 2003
- . Nantes fournit le travail, mais notre vie est ici, **L'Hebdo de Sèvre et Maine**, 26 juin 2003
- . Nantes doit partager ses emplois, Ouest-France, 14 février 2001
- . **Radio Alter-Nantes**, invitée avec N. Croix à "Brin de Causette" de 8h à 9h30, 29 mai 1999
- . Un réseau de petites villes centres, Ouest-France, 16 février 1999
- . Interview, revue professionnelle **Linéaires**, 15 décembre 1998
- . Prix de la recherche Novatlante, 4 chercheurs à l'honneur, **magazine Prisme**, n°15, décembre 1998
- . Novatlante, 4 chercheurs primés, Ouest-France, 24 novembre 1998
- . La sagesse d'un mode de vie, Une de Ouest-France, 1-2 août 1998
- . Aider les villes centres, Ouest-France, 20 juillet 1998
- . Bourgs-centres : l'ombre de la métropole, Ouest-France, 4-5 juillet 1998
- . Remise des prix du développement local, Ouest-France, 20 mars 1997
- . Au chevet des zones rurales, **Presse-Océan**, 28 mars 1995
- . Géographie sociale et rurale, des universitaires observent Vallet, Ouest-France, 2-3 mai 1992
- . 35 étudiants nantais visitent Vallet, **Ouest-France**, 16 janvier 1992
- . Étude d'un bourg rural : une géographe analyse Vallet, Ouest-France, 18 novembre 1991
- . Radiographie d'un bourg rural, Ouest-France, 16-17 novembre 1991



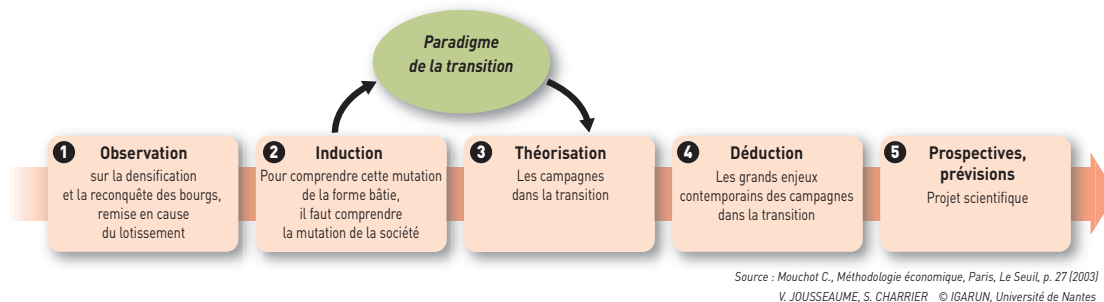






# **PUBLICATIONS**

La première partie de ce mémoire a raconté mon parcours personnel de chercheuse et décrit les grandes étapes de ma carrière. La deuxième partie consacrée à la recherche a déjà listé en détail l'ensemble de mes publications passées. Cette cinquième partie a pour but de présenter mon travail sous l'angle de la progression de la pensée scientifique jusqu'à la rédaction du volume inédit de ce mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches - **DOCUMENT 60**. Ce dernier montre l'aboutissement de ma réflexion sur la question rurale et ouvre des pistes futures pour ma recherche sur les campagnes.



**DOCUMENT 60. Cheminement global de la réflexion scientifique qui fonde le volume inédit de mon HDR "Plouc Pride, récit pour les campagnes"**

Il serait bien sûr très plaisant à un esprit universitaire, de réussir à expliquer de façon cohérente et rationnelle un parcours scientifique ou une logique réflexive sur un quart de siècle. La vie n'est jamais si clairement organisée. Mon travail s'articule autour de la géographie et l'aménagement des campagnes nantaises au sens large. En cela, je m'inscris dans la droite succession des travaux de Jean Renard, mon directeur de thèse, mais aussi d'Alain Chauvet ou même de Claude Cabanne qui avait mené une thèse régionale centrée sur la ville de Nantes. L'originalité de ma posture tient au fait que j'étudie la question rurale, hors de la question agricole qui est traitée par mes collègues nantaises successives Nicole Croix, puis Christine Margetic. Certains articles tel que PROBST V. et al., 2006, "Familial Agregation of Calcific Aortic valve Stenosis in the Western part of France", publié dans Circulation, 6 février 2006, reste thématiquement isolé. Le lien qu'il forme avec ma carrière concerne ma spécialisation géographique. En effet, le professeur Vincent Probst du CHU de Nantes cherchait un collègue connaissant bien le département, d'un point de vue tant géographique qu'historique, pour cartographier, analyser la prévalence et expliquer la logique de diffusion sur le temps long d'une maladie cardiaque très développée autour de Nantes, qu'il soupçonnait être d'origine génétique. J'avais publié deux articles sur les équipements de santé en Pays de la Loire au début des années 2000. C'est ainsi qu'il m'a contacté et que j'ai collaboré à son travail.

Malgré quelques exceptions, mon cheminement scientifique peut être organisé en quelques grands thèmes structurants. Ce classement est tantôt thématique, tantôt géographique, tantôt méthodologique.



## Les Bourgs-centres et les petites villes

Le thème central de ma recherche tente d'apporter de la connaissance sur le plus petit et le plus négligé des échelons de l'armature urbaine : le bourg-centre. La question de départ de ma thèse paraissait presque triviale : les bourgs-centres sont-ils vraiment des centres pour les territoires ruraux ou sont-ils simplement des communes plus grosses que leurs voisines ? Cette question, entre effet de taille et effet de centre, s'inscrivait alors dans le contexte politique national de la mise en place des intercommunalités et l'émergence macro-économique de la métropolisation.

Mes publications sur ce thème se structurent en deux temps 1993-2002 et 2013 à aujourd'hui. Ces phases sont séparées par une décennie consacrée à d'autres objets (la direction de revues scientifiques) et d'autres sujets de recherche (Le Val nantais et une approche sociale du risque d'inondation), comme je l'ai expliqué en détail dans la première partie sur mon parcours. Le premier temps, les années 1990, est le temps de ma maîtrise puis de ma thèse. Il est encadré par Jean Renard et le programme de recherche de Bernard Kayser "les bourgs sur la piste du développement". Le deuxième temps, 2010-2020, est relancé par le programme PSDR "Dytefort" piloté entre 2009 et 2012 par Christine Margetic dans lequel je coordonne "L'Atlas des Campagnes de l'Ouest" publié en 2014. D'autre part, ce second temps est dynamisé par ma rencontre fin 2010, avec Magali Talandier qui, par sa capacité à manier les grosses bases de données numériques, m'ouvrit à la généralisation nationale de mes observations régionales.

Deux axes de réflexion traversent ces temps, pour tracer les grandes lignes directrices de mon approche des bourgs-centres et des petites villes. Mon mémoire de maîtrise comme ma thèse de doctorat s'organisaient en 3 questions : le bourg-centre est-il un centre de commerces et de services ? Le bourg-centre est-il un centre d'emplois ? Le bourg-centre peut-il être un centre de l'action publique territoriale ? Ces interrogations questionnent et définissent la base de la hiérarchie urbaine à partir des équipements. La question de l'urbanisme des bourgs n'arrive au cœur de ma réflexion que dans le second temps. La loi SRU votée fin 2000, renforcée par la loi Alur de 2014, imposent progressivement l'économie du foncier et la densification. Alors que la seule réponse sur le terrain est la réduction drastique de la surface des parcelles des lotissements, je propose une réflexion en faveur d'une alternative radicale au modèle du lotissement caractéristique de l'ère de la modernité. Cela donnera sujet à plusieurs planches de "l'Atlas des Campagnes de l'Ouest" en 2014, de très nombreuses conférences à partir de 2015, et une communication "Suffira-t-il de densifier ?" en 2016 au colloque de Toulouse, publiée en 2020 sous le titre "Imaginer un urbanisme rural contemporain".

Dès ma maîtrise, puis dans ma thèse, émerge également en filigrane de mon analyse, l'effet structurel du temps long. Dès le départ de mes travaux, se distinguent le temps des bourgs dans une économie agricole, que je nomme à partir de 2014 "l'ère paysanne", puis le temps de "la greffe industrielle" du 20<sup>e</sup> siècle, que je nomme ensuite "l'ère de la modernité". Si l'effet de la proximité urbaine n'est pas nié, le rôle fondamental de l'action des édiles locaux sur le moyen et long terme est largement décrit et analysé. La perception d'un troisième et nouveau temps, l'ère numérique ou "l'ère de la noosphère" apparaît dans ma réflexion, lorsque le paradigme de la transition commence à sortir du cadre de l'écologie, après les

crises financières de 2008 et 2011. Je positionne alors ma réflexion dans la construction collective de ce nouveau cadre de pensée.

. JOUSSEAUME V., 2020, **Imaginer un urbanisme rural contemporain**, in *Etudier les ruralités contemporaines*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, p. 57-70

. JOUSSEAUME V., 2019, **Petites villes et centres bourgs : vers une revitalisation ?**, in POULOT M ; et LEGOUY F. (dir.), *Les espaces ruraux en France*, La Documentation Photographique, n°5-2019, p. 42-43

. JOUSSEAUME V. et TALANDIER M., 2016, **The dynamic of small towns in France**, *European Countryside*, Special Issue: Small towns as centres of rural areas, n°8

. DAVID M. et JOUSSEAUME V., 2015, **Les petites villes de la Vendée choletaise : trajectoires démographiques et économiques des années 1960 à nos jours**, *Les Cahiers Nantais*, n°1, p. 13-26

. JOUSSEAUME V., 2014, **Réinventer un urbanisme rural contemporain**, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 144-145

. JOUSSEAUME V., 2014, **Le village, un modèle alternatif au lotissement ?**, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 128-129

. JOUSSEAUME V. et KALI A., 2014, **Du bourg à la métropole**, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 72-73

. JOUSSEAUME V., 2014, **Villages et bourgs : à l'origine des formes**, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 122-123

. JOUSSEAUME V. et BERMOND M., 2014, **Plus de la moitié de la population vit dans les petites villes et les campagnes**, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 74-75

. JOUSSEAUME V., BERMOND M. et TALANDIER M., 2014, **45% des emplois se localisent dans les petites villes et les campagnes**, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 76-77

. TALANDIER M. et JOUSSEAUME V., 2013, **Les équipements du quotidien en France : un facteur de consommation, d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires**, *Noréis*, n°226, p.7-23

. FAGUET L., FERRANDON B. et JOUSSEAUME V., 2013, **L'armature urbaine de la Loire-Atlantique**, *Les Cahiers Nantais*, n°1, p. 25-37

. JOUSSEAUME V., 2002, **Diffusion et recomposition de l'offre médicale : l'exemple des Pays de la Loire 1967-2000**, in Fleuret S. et Séchet R. (dir.), *Penser le bien-être. La santé, les soins, les territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 33-48



- . JOUSSEAUME V., 2000, **Équipements de santé et territoire en Pays-de-la-Loire, 1967-2000**, *Les Cahiers Nantais*, n°53, p. 69-80
- . JOUSSEAUME V. et RENARD J., 2000, **Nouvelles activités, nouvelles architectures. Les métamorphoses de l'espace rural**, actes du colloque *Recherches pour et sur le développement territorial*, INRA, Montpellier, p. 263-275
- . JOUSSEAUME V. et RENARD J., 1999, **Les bourgs ruraux des Pays-de-la-Loire : fonctions et dynamiques**, rapport final de l'axe 411 "Bourgs et petites villes : fonctions et dynamiques" du programme de recherche INRA-DADP "Le développement régional dans les Pays-de-la-Loire", UMR 6590 ESO, février 1999
- . JOUSSEAUME V., 1998, **Des bourgs aux petites villes**, *Cahiers Nantais*, n°50, p. 125-130
- . JOUSSEAUME V., 1998, **Du système à la structure : décomposition et recomposition des bourgs-centres**, *Recherches Rurales*, n°2, p. 231-242
- . JOUSSEAUME V., 1998, **L'ombre d'une métropole, les bourgs-centres de la Loire-Atlantique**, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 209 p.
- . JOUSSEAUME V., 1999, **Les pays face à la métamorphose de l'organisation des espaces ruraux**, *Norais*, n°181, p. 183-194
- . JOUSSEAUME V., 1997, **Les bourgs de la Loire-Atlantique**, in Renard J. (dir.), *Les bourgs ruraux des Pays de la Loire : fonctions et dynamiques*, rapport d'étape du programme de recherche INRA-DADP "Le développement régional dans les Pays-de-la-Loire", UMR 6590-ESO, janvier 1997
- . JOUSSEAUME V., 1997, **Les bourgs-centres, une échelle pertinente d'action intercommunale ? Réflexion géographique à partir de l'exemple de la Loire-Atlantique**, in Le Saout R. (dir.), *L'intercommunalité : logiques nationales et enjeux locaux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 129-146
- . JOUSSEAUME V., 1997, **Les mutations contemporaines des bourgs-centres de la Loire-Atlantique**, poster INRA-DADP "Le développement régional en Pays-de-la-Loire", ENITIAA, Nantes.
- . JOUSSEAUME V., 1996, **Les bourgs-centres à l'ombre d'une métropole : l'exemple de la Loire-Atlantique**, Thèse de Doctorat, Université de Nantes, 591 p.
- . JOUSSEAUME V., 1993, **Vallet : bourg rural ou petite ville ?**, in Kayser B. (dir.), *Les bourgs ruraux sur la piste du développement*, rapport final du programme de recherche Ministère de l'Agriculture et de la Forêt - ADERGES, tome 3, 16 p.



## Questionnements méthodologiques

Beaucoup de mes publications sur les bourgs-centres et les petites villes proposent une définition de ces objets géographiques et tentent une harmonisation de la méthodologie pour les identifier.

L'article de 2016 "Petites villes et bourgs en France. Méthode pour une base harmonisée", est une généralisation à la France entière grâce aux moyens numériques, d'une méthode déployée dans ma thèse, présentée au colloque "Bourgs et petites villes" à Nantes dès 1995 et publié en 1997 "L'évolution des révélateurs de la centralité rurale : l'exemple des bourgs-centres de la Loire-Atlantique de 1963 à 1994". Les indicateurs utilisés sont des équipements marqueurs. L'article "La résistance sociale des bourgs et des petites villes : un indicateur de leur résistance économique" teste la présence des notables, présents dans les annuaires de la notabilité à différentes dates, comme indicateur de centralité des bourgs et petites villes. L'article "La veille géographique des territoires ruraux. Un outil méthodologique pour l'étude des campagnes vivantes" est lié à la mise en place à ESO-Nantes d'un ODL (Observatoire des Dynamiques Locales), fondé sur l'organisation d'une revue de presse quotidienne. Ce programme avait été initié à Montpellier par Roger Brunet. Extrêmement lourde à mettre en œuvre, cette méthode n'a pas eu de suite.

L'article "L'évaluation de l'emploi public en milieu rural : une impasse méthodologique ?" est issu de ma thèse, où j'ai montré avec bien des difficultés de méthode, qu'environ 33% à 40% des emplois des bourgs-centres étaient liés à une mission de service public depuis l'éducation à la santé, la sécurité, etc.

Aliette Roux que j'ai ensuite encadrée en thèse a travaillé avec moi sur la source cadastrale en master 1 et 2. Cette source très exploitée par le passé par les géographes ruralistes pour étudier le foncier agricole, sert ici à analyser les effets de la structure foncière dans la dynamique de la construction et de la répartition sociale.

En tant que chercheuse travaillant sur les campagnes, j'ai également été très vite confrontée à des difficultés statistiques liées tant aux seuils et définitions de l'INSEE eux-mêmes, qu'aux seuils de fiabilité ou encore les seuils de secret statistique, liées aux petits nombres. Me sont apparus également les biais liés à la variation de la surface des communes françaises. Pour des raisons de finage extrêmement anciens – là encore le temps long est structurant – les communes armoricaines sont en effet extrêmement vastes, comme celles des Landes, de la Sologne, de la Côte d'Azur, du nord et du sud du Massif Central. Les densités régionales conjuguées à ces surfaces donnent des territoires ruraux à la structuration singulière et très peu comparables statistiquement ou cartographiquement. L'idéal serait le carroyage kilométrique de toute la statistique nationale, mais sa mise en œuvre reste très difficile et très lourde. J'ai souvent dénoncé ces impasses statistiques dans lesquelles sont parfois coincés les territoires ruraux.

### La recherche d'indicateurs pour définir la base de la hiérarchie urbaine

- . JOUSSEAUME V. et TALANDIER M., 2016, **Petites villes et bourgs en France. Méthode pour une base harmonisée**, *Territoires en mouvements*, n°32
- . JOUSSEAUME V., 1997, **L'évolution des révélateurs de la centralité rurale : l'exemple des bourgs-centres de la Loire-Atlantique de 1963 à 1994**, in Laborie J.P. et Renard J. (dir.), *Bourgs et Petites Villes*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 311-334
- . JOUSSEAUME V., 2000, **La résistance sociale des bourgs et des petites villes : un indicateur de leur résistance économique**, in *Les nouveaux espaces ruraux de l'Europe atlantique*, MSHS, ITEEM ICOTEM, Université de Poitiers, p. 282-293
- . JOUSSEAUME V., 2000, **La veille géographique des territoires ruraux. Un outil méthodologique pour l'étude des campagnes vivantes**, in Croix N. (dir.), *Des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe ?*, CESTAN-IGARUN, Nantes, p. 665-678
- . JOUSSEAUME V., 1997, **L'évaluation de l'emploi public en milieu rural : une impasse méthodologique ?**, *Norais*, n°175, p. 463-472
- . ROUX A., JOUSSEAUME V., 2014, **À qui appartient la Loire-Atlantique ? Propriétés et propriétaires particuliers**, *Les Cahiers Nantais*, n°1, p. 57-64
- . ROUX A., JOUSSEAUME V., 2013, **La Loire-Atlantique cadastrée : héritages et dynamiques actuelles**, *Les Cahiers Nantais*, n°2, p. 57-64

### Analyse critique du maillage de l'INSEE

- . JOUSSEAUME V. et TALANDIER M., 2014, **Population rurale, population urbaine** : une question de regard, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 68-69
- . JOUSSEAUME V., TALANDIER M. et BERMOND M., 2014, **Maillage communal et population municipale**, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 82-83
- . JOUSSEAUME V. et BERMOND M., 2014, **La disparition statistique de l'espace rural**, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 70-71
- . JOUSSEAUME V. et CROIX N., 2004, **L'analyse géographique et les découpages statistiques de l'INSEE : apports et limites**, actes du colloque Statistique et Territoire : l'apport des zonages, INSEE Pays de la Loire, CD-rom



## Nouveaux habitants et mobilités résidentielles

La question des mobilités résidentielles est également associée à l'exploitation de sources et de méthodes originales. Ce thème apparaît par trois fois au cours de ma recherche.

L'article "La mobilité résidentielle dans les campagnes nantaises" publié avec Nicole Croix, exploite les "fichiers familles" présents par le passé dans les mairies, afin de gérer les évolutions de populations entre les recensements de l'INSEE. Une série de mémoires de Maîtrise nous avaient permis de cerner cette source et d'en tester la fiabilité dans plusieurs communes.

L'article "Les parcours résidentiels des nouveaux habitants des communes de Vay et de Saffré", publié avec François Madoré, se fonde sur une vaste enquête menée auprès des ménages de deux communes dans le cadre d'une collaboration entre le canton de Nozay et le master 1 de l'IGARUN. Ce travail confirme le poids important des logiques locales de mobilités résidentielles parmi les "nouveaux habitants", qui ne sont au fond pas si "étrangers" que cela.

L'idée de l'article "Trajectoires résidentielles et mobilités quotidiennes : Les 4 "figures habitantes" du Vignoble nantais" est issu d'un travail exploratoire mené avec des étudiants de L3 dans le cadre d'une option. Nous avons demandé à des habitants de remplir pendant une semaine un carnet de bord de leurs mobilités quotidiennes. J'ai ensuite sollicité des collègues spécialistes des mobilités pour enrichir mon analyse de cette source : Laurent Cailly de Tours, membre avec moi du comité de rédaction de *Norois* et Hélène Bailleul d'ESO-Rennes. Nous avons croisé de façon innovante, les mobilités quotidiennes avec les mobilités résidentielles des individus, afin d'analyser les relations existantes entre le parcours de vie et les pratiques. J'ai proposé à mes collègues d'enrichir leur analyse qualitative des mobilités, par une analyse quantitative en AFCM (Analyse factorielle en composantes Multiples). Il faut dire que j'ai eu la chance de bénéficier d'une formation statistique en analyses factorielles, par le professeur Jean-Max Paliarne, bio-géographe, très à la pointe de cette méthode dès 1988-1990. J'ai utilisé celles-ci dans ma thèse. Une formation dispensée en 2014 par mes collègues Jean Rivière et Christine Lambert d'ESO-Nantes, m'a permis de renouer avec cette méthode à l'occasion de cet article.

L'article "Les bourgs de la Loire-Atlantique en mouvement" est une exploitation des données de mobilités résidentielles INSEE. Il décrit assez classiquement les entrées et les sorties entre les recensements pour les 33 bourgs-centres de Loire-Atlantique étudiés dans ma thèse.

. JOUSSEAUME V., BAILLEUL H., CAILLY L., 2017, **Trajectoires résidentielles et mobilités quotidiennes : Les 4 "figures habitantes" du Vignoble nantais**, *Les Cahiers de Géographie du Québec*, Vol. 61, n°174, p. 553-577

. JOUSSEAUME V. et MADORÉ F., 2008, **Les parcours résidentiels des nouveaux habitants des communes de Vay et de Saffré**, *Les Cahiers Nantais*, n°1, p. 51-60

. JOUSSEAUME V. et MADORÉ F., 2007, **On ne s'installe pas à Saffré par hasard**, *Place Publique*, n°5, p.31-34

. JOUSSEAUME V. et CROIX N., 2002, **La mobilité résidentielle dans les campagnes nantaises**, *Les Cahiers Nantais*, n°58, p. 59-70

. JOUSSEAUME V., 1995, **Les bourgs de la Loire-Atlantique en mouvement**, Référence, INSEE, n°11, p. 18-21

## ● Le Val Nantais

Cet ensemble de publications correspond à la deuxième période de ma carrière entre 2000 et 2010, lorsque je recentre mon terrain de recherche sur le Val Nantais. Pendant dix ans, ce territoire fut un terrain d'observations scientifiques et un terrain d'initiation pédagogique intense.

Les publications sur Le Val Nantais et la commune de La Chapelle Basse-Mer en particulier, sont menées avec ma collègue Nicole Croix de l'UMR ESO-Nantes. Elles s'inscrivent dans la poursuite d'un lourd travail pédagogique in situ conduit avec les étudiants de L3, option géographie rurale, au cours de l'année 2000-2001. Outre une exposition de posters, elle comprend un film documentaire et la rédaction d'un ouvrage publié aux Presses Universitaires de Rennes en 2003 "La Chapelle Basse-Mer, commune ligérienne". Nicole Croix reproduit la démarche ensuite avec Jean Renard, pour une publication sur "Mouchamps, commune des bocages vendéens".

L'observation de la contradiction flagrante entre d'un côté, la mise en œuvre d'un Plan de Prévention de Risques Inondations (voté en 2001) et de l'autre, la construction à tout-va dans la zone inondable de la Loire à l'amont de Nantes, dans un contexte de boom de l'immobilier au début des années 2000, a attiré dans notre petite équipe, Denis Mercier, géomorphologue. Les travaux sur le risque d'inondation ont été menés avec sa collaboration. Nous avons conjugué nos compétences pour tenter d'expliquer cette contradiction. Le résultat le plus remarquable est la mise en évidence du rôle des conseils municipaux, comme explication des importantes différences entre la situation des différentes communes du Val nantais. Cette recherche a trouvé un écho très large puisqu'elle s'est inscrite dans une réflexion scientifique nationale sur la vulnérabilité de notre société, dans un contexte de redéfinition de notre rapport à la nature et d'essor de la question environnementale. La catastrophe Xynthia en 2010 a conforté a posteriori nos recherches et a permis à Denis Mercier et l'UMR nantaise LETG de poursuivre et d'intensifier leurs travaux sur la question des submersions marines.

L'article "Autre légume, autres lieux. La mâche dans le bassin maraîcher nantais" a été publié avec Christine Margetic qui a rejoint ESO-Nantes en 2005 lors du départ à la retraite de Nicole Croix. C'est par l'étude du Val nantais, épicerie du bassin maraîcher nantais entre les années 1950 et les années 2000, que j'ai évolué vers l'analyse de la dynamique territoriale du maraîchage. Au milieu des années 2000, le bassin maraîcher nantais dont la dernière migration datait des lendemains de la Seconde Guerre mondiale, s'est remis en mouvement vers le sud de la Loire-Atlantique et la Vendée, générant d'importants conflits fonciers

entre maraîchers et éleveurs, et paysagers entre maraîchers et habitants. Comment expliquer la soudaine libération des maraîchers de leur terroir sableux traditionnel et leur diffusion brutale dans l'espace ? La fin du cycle de la carotte nantaise, captée par les producteurs landais en 1992, a réorienté les maraîchers nantais vers un nouveau produit : la mâche. Or, cette salade, contrairement aux traditionnels légumes racines (carottes, navets, radis) ou poireau, ne nécessite ni profondeur de sable, ni eau en surabondance. En revanche, son tonnage à l'hectare étant faible, la mâche demande des surfaces considérables. L'inadaptation des structures foncières morcelées et étroites des lieux traditionnels du maraîchage ont alors encouragé les maraîchers à s'approprier et transformer des exploitations de grande dimension orientées vers l'élevage. C'est donc la mutation du produit qui a relancé le mouvement historique de long cours du bassin maraîcher nantais, et non pas seulement la pression urbaine de la métropole.

### Le Val Nantais

. JOUSSEAUME V., 2011, **Le Val nantais, un paysage en mouvement**, in Fenêtres sur le Vignoble, Actes de l'université sur Lie du Pays du Vignoble nantais, p. 43-51

. JOUSSEAUME V., CROIX N. et MERCIER D., 2003, **La Chapelle-Basse-Mer, commune ligérienne. Guide de géographie locale**, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 96 p.

. JOUSSEAUME V., 2002, Exposition de 7 posters "Nous, La Chapelle Basse-Mer"

. JOUSSEAUME V. et CROIX N., 2002, **La Chapelle-Basse-Mer, 100 ans d'évolution des paysages du Val nantais**, film documentaire, 23 mn, coproduction de l'Université de Nantes et de la commune de La Chapelle-Basse-Mer

### Le risque d'inondations dans le Val nantais

. JOUSSEAUME V. et MERCIER D., 2009, **¿El agua domesticada? Procesos, actores y vulnerabilidades de la ordenación territorial del valle del Loira armoricano**, Reflexiones Geograficas, n°13, p. 105-121

. JOUSSEAUME V. et MERCIER D., 2009, **Évaluer la vulnérabilité architecturale de l'habitat en zone inondable. L'exemple du Val nantais**, in PELTIER A. et BECERRA S., (dir.), Vulnérabilités sociétales, risques et environnement, Paris, L'Harmattan, p. 199-214

. JOUSSEAUME V., 2009, **L'aménagement du Val Nantais de 1830 à 2009**, exposition en 7 posters

. JOUSSEAUME V. et MERCIER D., 2005, **Acteurs et processus de l'aménagement de la zone inondable du Val nantais. Réflexions sur la prise de risque d'une société prométhéenne**, *Les Cahiers Nantais*, n°64, p. 21-43

. JOUSSEAUME V. (dir.), 2004, **La Loire, société, risques, paysages, environnement**, *Norois*, n°192, p. 7-141

. JOUSSEAUME V., LANDREIN J. et MERCIER D., 2004, **La vulnérabilité des hommes et des habitations face au risque d'inondation dans le Val nantais (1841-2003), entre législation nationale et pratiques locales**, *Norois*, n°192, p. 29-45

### Le bassin maraîcher

. JOUSSEAUME V., 2014, **Le front pionnier du bassin maraîcher nantais**, in MARGETIC Ch. et al. (dir.), *Atlas de campagnes de l'Ouest*, p. 186-187

. JOUSSEAUME V. et MARGETIC C., 2007, **Autre légume, autres lieux. La mâche dans le bassin maraîcher nantais**, *Méditerranée*, n°109, p. 47-54

## ● Géographie régionale de l'Ouest de la France

J'ai toujours aimé la géographie régionale grâce à l'initiation passionnante d'Alain Chauvet, professeur de l'IGARUN, présenté dans la première partie de ce mémoire. J'ai participé à trois ouvrages d'intérêt régional. Le livre "Nantes, de la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest" est un projet porté avec trois collègues d'ESO-Nantes, Isabelle Garat, François Madoré et Patrick Pottier. Publié en 2005, il comblait une lacune car il n'existait à l'époque aucune publication de synthèse actualisée sur la ville de Nantes.

"*L'Atlas des Campagnes de l'Ouest*" est un important ouvrage qui donne accès à la géographie au grand public, par le biais des cartes et des photographies commentées. Il est issu des travaux d'un programme de recherche PSDR, nommé DYTEFORT. Cet ouvrage avait pour ambition d'actualiser des grands constats faits par nos pairs au tournant des années 1980 dans "l'Ouest bouge-t-il ?", de les réinterroger pour montrer l'ampleur de l'évolution de la société en 30 ans. C'est pourquoi cet atlas s'organise en 5 parties diachroniques : De l'enracinement aux nouveaux ancrages ; De la paroisse à la communauté de communes ; Du village au lotissement ; Du modèle agricole intensif à l'AMAP ; Des campagnes laborieuses aux nouveaux paradis verts. L'idée que j'ai défendue à travers cet atlas était aussi de proposer un regard différent du discours de l'INSEE sur les espaces ruraux, en osant notamment utiliser le terme de "campagne" dans le titre.

Enfin, Laurent Carroué m'a sollicitée pour rédiger le chapitre sur la région "Pays de la Loire" dans son ouvrage "La France des 13 régions", conçu après la réforme territoriale des régions adoptée en 2015. Ce qui aurait pu être une réflexion majeure sur l'organisation d'un Grand Ouest a échoué. La Bretagne s'est arc-bouté sur le rêve de son territoire provincial d'Ancien Régime. Nantes, à la croisée d'aires régionales et culturelles multiples, est resté capitale des Pays de la Loire.

. JOUSSEAUME V., 2017, **Les Pays de la Loire**, in CARROUÉ L. (dir.), *La France : les 13 régions*, Armand Colin, Paris, p. 169- 182

. MARGETIC C., BERMOND M., JOUSSEAUME V. et MARIE M. (dir.), 2014, **Atlas des campagnes de l'Ouest**, Presses Universitaires de Rennes, 300 p.

. GARAT I., GUINEBERTEAU T., JOUSSEAUME V., MADORÉ F. et POTTIER P., 2005, **Nantes, de la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest**, Paris, Economica Anthropos, 179 p.



## Les espaces ruraux

Malgré un ancrage régional fort, un constant effort de mise en perspective nationale traverse mes travaux. Cela se cristallise à travers les grands colloques organisés dans le cadre de l'UMR ESO en 2000, 2005 et 2014, ou dans le cadre des journées de la commission de Géographie Rurale du CNFG. Cette montée en généralisation s'est également développée par ma collaboration avec Magali Talandier de Grenoble qui n'est pas géographe ruraliste. Ma participation à nos travaux communs a été d'apporter ma connaissance de l'histoire rurale au long cours, ma connaissance fine en géographie régionale et ma connaissance de la dynamique de la base de la hiérarchie urbaine, pour compléter ses savoirs économiques et sa maîtrise technique de l'outil informatique. Cela m'a forcée à structurer mes pensées à l'échelle nationale pour écrire "Two centuries of territorial dynamics: the case of France". Cet article est fondé sur l'analyse fine des évolutions de la population par communes, à partir des recensements de 1801 à nos jours. Nous avons exploité la dynamique démographique comme un indicateur de la dynamique économique sur le temps long de l'histoire des territoires. Cet article conjugue géographie, histoire et économie. Il a été refusé en France, par une importante revue parisienne de géographie, dont les relecteurs, historiens et économistes, ont jugé que notre approche trans-disciplinaire n'était pas assez solide. Je regrette l'injonction contradictoire faite aux chercheurs en France, qui d'un côté sont encouragés à sortir des limites de leur discipline pour élargir leur vision, et qui de l'autre sont sévèrement critiqués, dès qu'ils osent s'aventurer sur les plate-bandes disciplinaires de leurs voisins. Traduit en anglais, notre article a été honoré du prix de meilleur article de l'année par la prestigieuse revue londonienne *Regional Studies*, *Regional Sciences*.

Enfin, mon effort de monter en généralité s'est opéré dans le cadre de la construction intellectuelle progressive, de ce qui est devenu le volume inédit de mon Habilitation à Diriger des Recherches. Mon activité de conférencière à partir de 2015 m'a fait voyager hors du périmètre de l'Ouest Intérieur. C'est ainsi que j'ai pris conscience et confiance. Ce que je disais au sujet des campagnes de l'Ouest ne perdait pas de signification dans des contextes régionaux fort différents, aux quatre coins de la France. Mon "récit pour les campagnes" porte ma réflexion géographique à l'échelle des espaces ruraux de la France toute entière. Mais il porte également, par induction, ma réflexion géographique à un niveau conceptuel. C'est là sans doute le signe d'une maturité scientifique. En faisant passer la question des campagnes à travers le paradigme de la transition, la question rurale peut être renouvelée. Mon projet scientifique à



venir projette la question rurale hors des cadres de pensée et de mesure actuels de la modernité, pour une redéfinition des indicateurs et des méthodes de la géographie et de l'aménagement des campagnes dans le paradigme de la transition ou pour reprendre la terminologie employée dans mon ouvrage, dans le paradigme de la noosphère.

. JOUSSEAUME V., 2020, **Plouc Pride, récit pour les campagnes**, volume inédit pour une Habilitation à Diriger des Recherches, à soutenir le 3 juillet 2020 à Toulouse

. JOUSSEAUME V., 2019 et 2020, **Websérie "La campagne"**, réalisée en partenariat avec ImagineL.A. (conseil de développement de Loire-Atlantique). Il existe trois saisons de cinq épisodes chacune. Une quatrième saison est en projet pour le printemps 2020.

. JOUSSEAUME V., 2018, **Les espaces ruraux et l'avenir de la civilisation**, *Populations et Avenir*, n°740 (2018-5)

. JOUSSEAUME V., 2017, **La métropole peut-elle nouer une alliance sans dominer ? Récit pour une nouvelle alliance ville-campagne**, *Pouvoirs Locaux*, n°111, III-2017, p.28-35

. TALANDIER M., JOUSSEAUME V. et NICOT B.-H., 2016, **Two centuries of territorial dynamics: the case of France**, *Regional studies, Regional science*, vol. 3, issue 1 (prix du meilleur article de l'année 2016 de la revue)

. LECARO Y., JOUSSEAUME V., POULOT M. et ROUGET N. (dir.) 2016, **Agricultures et villes : des articulations renouvelées**, *Les Annales de Géographie*, n°712, dossier thématique, p. 553-691

. DAVID O. et JOUSSEAUME V., (dir.), 2007, **Patrimoine, culture et construction identitaire dans les territoires ruraux**, *Noréis*, n°204, dossier thématique, p. 7-78,

. DAVID O. et JOUSSEAUME V., (dir.), 2007, **La recomposition des espaces ruraux**, *Noréis*, n°202, dossier thématique, p. 7-71

. JOUSSEAUME V., 2000, **Un modèle original d'organisation territoriale ?**, in Croix N. (dir.), *Des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe ?*, CESTAN-IGARUN, Nantes, p. 547-549





# **SÉLECTION DE PUBLICATIONS**

# Liste des 15 publications choisies

1. TALANDIER M., JOUSSEAUME V. et NICOT B.-H., 2016, Two centuries of territorial dynamics: the case of France, *Regional studies, Regional science*, vol. 3, issue 1

2. JOUSSEAUME V. et TALANDIER M., 2016, The dynamic of small towns in France, *European Contryside, Special Issue: Small towns as centres of rural areas*, n°8

3. TALANDIER M. et JOUSSEAUME V., 2013, Les équipements du quotidien en France : un facteur de consommation, d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires, *Norois*, n°226, p. 7-23

4. JOUSSEAUME V., 1997, L'évolution des révélateurs de la centralité rurale : l'exemple des bourgs-centres de la Loire-Atlantique de 1963 à 1994, in Laborie J.P. et Renard J. (dir.), *Bourgs et Petites Villes*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 311-334

5. JOUSSEAUME V., 2000, La résistance sociale des bourgs et des petites villes : un indicateur de leur résistance économique, in *Les nouveaux espaces ruraux de l'Europe atlantique*, MSHS, ITEEM ICOTEM, Université de Poitiers, p. 282-293

6. JOUSSEAUME V., 2002, Diffusion et recomposition de l'offre médicale : l'exemple des Pays de la Loire 1967-2000, in Fleuret S. et Séchet R. (dir.), *Penser le bien-être. La santé, les soins, les territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 33-48

7. JOUSSEAUME V., 1997, Les bourgs-centres, une échelle pertinente d'action intercommunale ? Réflexion géographique à partir de l'exemple de la Loire-Atlantique, in Le Saout R. (dir.), *L'intercommunalité : logiques nationales et enjeux locaux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 129-146

8. JOUSSEAUME V., BAILLEUL H., CAILLY L., 2017, Trajectoires résidentielles et mobilités quotidiennes : Les 4 " figures habitantes " du Vignoble nantais, *Les Cahiers de Géographie du Québec*, Vol. 61, n°174, p. 553-577

9. JOUSSEAUME V. et CROIX N., 2002, La mobilité résidentielle dans les campagnes nantaises, *Les Cahiers Nantais*, n°58, p. 59-70

10. JOUSSEAUME V., 2017, Les Pays de la Loire (chapitre 8), in CARROUÉ L. (dir.), *La France : les 12 régions*, Armand Colin, Paris, p. 169- 182



11. JOUSSEAUME V., 2017, La métropole peut-elle nouer une alliance sans dominer ? Récit pour une nouvelle alliance ville-campagne, Pouvoirs Locaux, n°111, p.28-35
12. JOUSSEAUME V. et MERCIER D., 2009, ¿El agua domesticada? Procesos, actores y vulnerabilidades de la ordenación territorial del valle del Loira armoricano, Reflexiones Geographicas, n°13, p. 105-121
13. JOUSSEAUME V., LANDREIN J. et MERCIER D., 2004, La vulnérabilité des hommes et des habitations face au risque d'inondation dans le Val nantais (1841-2003), entre législation nationale et pratiques locales, Norois, n°192, p. 29-45
14. JOUSSEAUME V. et MERCIER D., 2009, Évaluer la vulnérabilité architecturale de l'habitat en zone inondable. L'exemple du Val nantais, in PELTIER A. et BECERRA S., (dir.), Vulnérabilités sociétales, risques et environnement, Paris, L'Harmattan, p. 199-214
15. JOUSSEAUME V. et MARGETIC C., 2007, Autre légume, autres lieux. La mâche dans le bassin maraîcher nantais, Méditerranée, n°109, p. 47-54



## Two centuries of economic territorial dynamics: the case of France

Magali Talandier<sup>a\*</sup>, Valérie Jousseume<sup>b</sup> and Bernard-Henri Nicot<sup>c</sup>

<sup>a</sup>*Pacte Laboratory, Grenoble University, Grenoble, France;* <sup>b</sup>*ESO Laboratory, Nantes University, Nantes, France;* <sup>c</sup>*Lab'Urba Laboratory, Paris-Val de Marne University, Paris, France*

(Received 23 June 2015; accepted 2 September 2015)

We propose an analysis of the socio-economic development processes at work in territories at the scale of French *communes* from 1806 to 2010. This is an extremely fine scale for such analysis, given that there are 36,000 *communes* in mainland France. The diachronic dimension, spanning two centuries, makes it possible to consider the temporal depth of territorial development. But the primary interest is not so much demographics as the socio-economic dimension of these variations over two centuries. We have analysed demographic changes as the expression of the socio-economic processes that shaped French territory over two centuries. Dynamic mapping of long-term population shifts reflects the industrial expansion of certain territories, decline due to the end of traditional farming practices, the shock produced by two world wars, the Fordist period and the post-war boom; the subsequent impact of an increasingly globalized, metropolitan economy then becomes apparent. We thus identify, map and analyse several historico-socio-economic phases.

**Keywords:** census; geography economic; population; territorial development; France

### Introduction

This article analyses socio-economic development processes, focusing on France's 36,000 *communes*, or localities, from 1806 to 2010. The work is based on demographic data for all the *communes* in mainland France, obtained from national population censuses, carried out every 5–10 years, spanning a period of more than two centuries. It is almost the first time a database of this sort has been compiled in order to carry out geographical analysis of the population over a long period of time and at the scale of an entire country. The resulting spatial analysis is similarly unprecedented. The data have enabled us to measure and visualize, in the form of maps and graphs, the population of individual localities and how it has varied over the period under study.

France lacks an economic and social database for fine-grained analysis of territorial dynamics over a long period of time. Structural changes in the economy have repeatedly necessitated alterations in the classification of the various sectors of activity and professions. Due to these alterations it is impossible to reconstitute a homogenous socio-economic database for the years prior to 1980. On the other hand, the database underpinning the work has enabled us to study the population geography associated with key economic and historical phases in France's development. As Le Bras and Tapinos have noted, 'Demographic and economic variables, population and resources act reciprocally on one another' (Le Bras & Tapinos, 1979, p. 1392). Population

---

\*Corresponding author. Email: [magali.talandier@ujf-grenoble.fr](mailto:magali.talandier@ujf-grenoble.fr)



geography tells us about economic geography and vice versa, at least up to the 1980s. Since then the massive growth in individual mobility and the increasing availability of information technology have gradually stretched the previously close link between demographic and economic development. But over the previous periods, ‘the interpretative study of population distribution is linked to analysis of living conditions determined by productive forces, and by economic and social relations’ (George, 1959, p. 15). Population densities have thus been successively subject to – and as such are revealing of – random variations in initial ecological conditions, and subsequently farming, then industrial and finally service resources, impacting, during each of the main periods identified here, spatial configurations and territorial dynamics.

Observing and analysing the geography of population also tells us about the socio-economic changes at work in these territories. Conversely the main economic phases, which have left their mark on France, have gone hand in hand with a geography of population, which this article reveals for the first time in such great detail and over so long a period, for the whole country.

Dynamic mapping of long-term shifts in population reveals the impact on these territories of the decline of the traditional agrarian model, the rise of its industrial counterpart and the shock inflicted by two world wars. Other maps highlight the era of Fordist development and the years of spectacular post-war growth, then at the end of the overall period we see the spatial impacts of an increasingly global, metropolitan economy.

The article is divided into five parts. It starts by presenting the database and the predominant national trends. Then analysis addresses four main historical phases, corresponding to four demographic and socio-economic models: the agrarian model of demographic equi-density (1806–51); the industrial revolution and the structural development of towns (1851–1911); the expansion of industrial regions (1911–46); and industrial decline and the emergence of a metropolitan society (1946–2010).

### Database and national trends

Thirty-two population censuses have been carried out in mainland France since the early 19th century. Usually occurring every five years, their frequency has in practice varied slightly according to the circumstances, particularly wars (the 1871 census was postponed to 1872; those scheduled for 1916 and 1941 were cancelled). After 1946 the frequency became random, with censuses being carried out in 1954, 1962, 1968, 1975, 1982, 1990 and 1999. In the 21st century the idea of censusing the whole population in one go was dropped, replaced by a ‘continuous’ system polling one-fifth of the population every year. The Historic Demography Laboratory at the École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (LDH-EHESS) in Paris created an exhaustive database of the population of French *communes* for each census year. The process of compiling this data started in the 1970s, drawing on various record archives and libraries. The results of this painstaking work,<sup>1</sup> spanning 20 years, were published in a collection of books, *Paroisses et Communes de France*, organized by *département*. In 2001 work started on digitizing data on each *commune*. This is now available on the Cassini website<sup>2</sup> (Motte & Vouloir, 2007). The regional headquarters of France’s National Institute of Statistics and Economic Studies (Insee) are the only alternative source of data on individual *communes*, but their databases are neither complete nor fully digitized for 19th-century censuses.

We built the own database in two stages. In 2007 we obtained datasets for 17 French regions, for the period from 1871 to 1999, from the relevant Insee regional

headquarters. We also purchased the corresponding data from LDH for the five missing regions (France has 22 administrative regions in all). More recently, thanks to the development of the Cassini website, we were able to complete the database so that it covers the whole of the available period, from 1806 to 2010.<sup>3</sup> The data supplied correspond to the geographic boundaries in force at the time of each census. We consequently had to make allowance for any changes to the boundaries of *communes* which had occurred since the 19th century and harmonize the database to make it fully operational.

We have used the current communal boundaries<sup>4</sup> to organize the records. However, some *communes* have disappeared since 1806; others have been created. Firstly, for those which have disappeared, through being merged with others, we aggregated the population data on the basis of existing boundaries. This regrouping operation did not pose any particular problems. Secondly, for those that have been created, we did not attempt to reverse-extrapolate their population artificially. As a result, the population of the dismembered *commune* drops suddenly, but not due any real population movement. When *communes* first appear on maps they are shown as white. Thirdly we have made no allowance for the frequent case of *communes* swapping plots of land. For the most part such exchanges concern farm land which is rarely inhabited. They consequently have no impact on population data (Moriconi-Ebrard, 2001).

Lastly in some *communes* data from one census were missing. We estimated the population of these *communes* for the missing year by interpolating between two censuses for which data were available.

These changes, which continue to occur even now, are sufficiently rare – in relation to the total number of *communes* – not to distort the results and maps significantly. We have identified about 8000 mergers (allowed for in the database) and fewer than 2000 separations in all 32 censuses and 36,000 *communes*, equivalent to an error rate of under 0.2%. Of the existing *communes*, no changes have been made to the boundaries of more than 31,000 since the early 19th century.

Nevertheless, and despite some limitations, by its historical depth, homogeneity, quality, stability, and the precision of its geographical and political grid, this database is quite exceptional worldwide. Its robustness is rooted in the permanence of French communal boundaries, to which only marginal changes have been made since the 19th century, even in large French cities such as Paris, Lyon and Marseille.

Of the 32 available censuses, we have selected 12 census years, or 11 periods of time, for the cartographic analysis presented here. Two main factors guided the choice of these particular years: historical documentation and observation of the trends between two census years. The 12 milestones either delimit periods when population growth steadied or, on the contrary, when it rose sharply, or indeed very specific periods linked to the two world wars. The selection is as follows:

- 1806: first year of observation, with no reliable data available before this date.
- 1821: end of the Revolutionary era and the Napoleonic Wars.
- 1851: rural exodus starts in France.
- 1891: demographic collapse of rural France speeds up.
- 1911: dominant role of the industrial model on the eve of the First World War.
- 1921, 1936, 1946: the time of world wars and the 1929 crisis.
- 1954: emerging from the war years the industrial model is once again dominant.
- 1968: end of the rural exodus in France; start of peri-urban development.
- 1990: metropolitan growth brings on a new economic geography.
- 2010: last available year of observation.

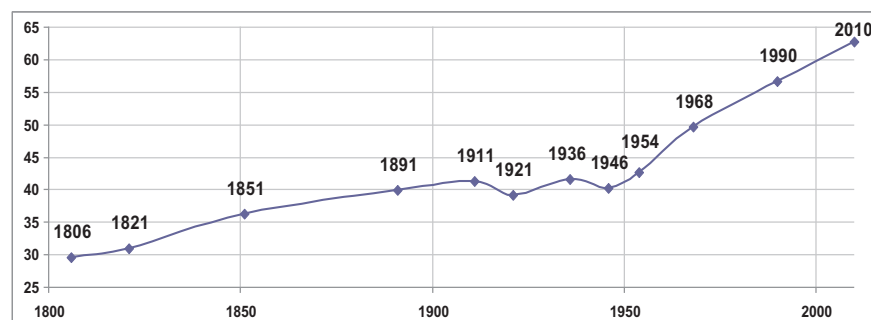




From 1806 to 2010 the population of mainland France, within its current borders, more than doubled, rising from 29.6 million to 62.8 million. But this increase was not a steady process: there were changes in pace, with growth accelerating and slowing down, and even drops in the population during the First and Second World Wars (Figure 1).

Figure 2 charts variations in population in three types of territory, defined according to their geographical limits in 2010: the core cities of conurbations,<sup>5</sup> the built-up outskirts of these core cities, and the other *communes* outside the conurbation. The graph shows the four main phases that underpin the structure of the text, with four periods geographically differentiated with regard to the relation between the demographics and economy of the territories. The first period extends from 1806 to 1851. There was a large rural population, which expanded steadily, rural exodus not having started yet. This period marked the end of the agrarian model under which a very large share of the population lived and worked in the country. From 1851 onwards the rural population went into decline, whereas the core cities enjoyed rapid growth up to 1911. This second period was marked by rural exodus and the industrial revolution, which gradually transformed France's economy. The third period covers 40 years of history (1911–54) and includes two world wars, which had spatially differentiated demographic and economic consequences. Population growth in the core cities was slower, whereas growth picked up slightly in the suburbs. The decline in the rural population continued. The fourth period concerns the past 60 years that have witnessed industrial decline, the emergence of a metropolitan economy and a booming residential economy which has upset the link between the demography and economy of the territories. At the start of this period (1954–68) the population of urban centres displayed powerful growth, subsequently slackening with a shift to the suburbs which witnessed the highest rates of demographic growth. From 1968 onwards the drain on rural demographics flattened out and the population of *communes* in the country started to pick up again.

The density maps also illustrate the shift from one model to another (Figures 1a–d). At the start of the 19th century we see an equi-density model, in which population and economic activities are fairly evenly spread all over France. Then economic activity slowly concentrated spatially, accompanied by a similar trend in population. From the 1970s onwards economic activity continued to collect in larger cities, whereas the



BB: the above figures are for mainland France within its current borders.

Figure 1. Changes in the population of mainland France, 1806–2010. The figures are for mainland France within its current borders.

Source: Authors' database, drawing on census.



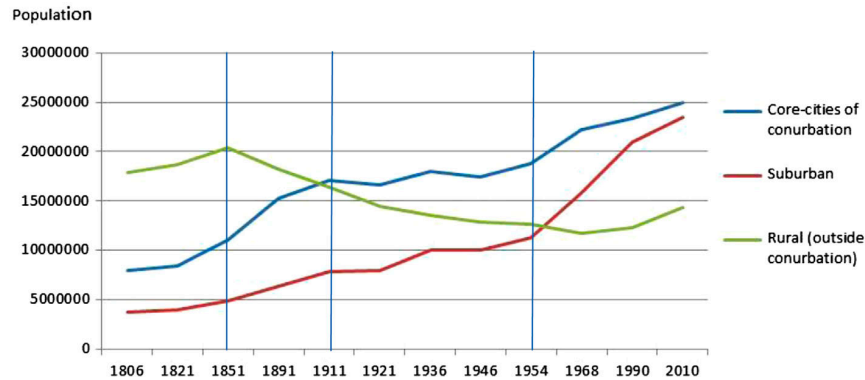


Figure 2. Variation in population in and outside urban conurbations in 1806–2010. Source: Authors' database, drawing on census.

population started spreading out again to occupy spaces with much lower density, around cities but also in rural areas, which once more became attractive.

#### Agrarian model and uniform density (1806–51)

In 1806 mainland France had a population of barely 30 million spread over 550,000 km<sup>2</sup>, in other words just under 55 inhabitants/km<sup>2</sup>. Some 85% of the population lived in the country (Le Mée, 1989). Farming, by definition, is spatially dispersed, encouraging fairly uniform density in terms of human settlement, activity and output. Only slight variations in density occurred, with less territorial inequality than at present. Outside France's main towns, population density ranged from 20 to 80 people/km<sup>2</sup>. These variations were due to the relative efficiency of regional farming systems and their ability to feed the population. The land given over to stock-farming, hunting or fishing – as in the uplands (Pyrenees, Alps, Massif Central), arid zones (Provence, chalky Champagne), or wetlands (Camargue, Landes, Sologne) – could support lower densities than fertile arable areas, such as the north of the Paris basin, western France, Alsace, Lauragais and the Rhône valley (Clout, 1980, 1983; Heffer, Mairesse, & Chanut, 1986).

During the first half of the 19th century demographic growth in rural areas continued at a moderate rate, but above all it varied in spatial terms (Figures 4 and 5). The population of a majority of *communes* increased, but there were large areas which registered decline, in particular the *départements* around Paris and in the area reaching out towards Normandy (western France). Up until 1821 a similar trend affected the area to the south-east of the capital and Burgundy. Two *départements* where living conditions were particularly tough stand out for their downward demographic trend: the southern slopes of the Massif Central (north of Montpellier) and the southern French Alps (north of Marseille). Lastly a similar trend was observed in *communes* along the Gironde valley (between Bordeaux and Toulouse). From 1821 to 1851 the rural population, taken as a whole, continued to grow, but the first signs of the industrial revolution and rural exodus appeared. Areas of high demographic growth were less scattered, tending rather to concentrate in particular parts of France. Large towns stand out too, in particular Paris and Toulouse where demographic growth started gathering speed during the first half of the century. There were two reasons for these differences.

The demographic transition was one of the first signs of the shift from an agrarian model to a new economic model: a declining death rate, followed by a falling birth rate, the interval between the two yielding natural growth. France saw an unusual transition, both very early and very Malthusian, limiting demographic growth. In the course of the 19th century the population of France rose from 30 million to just over 40 million. Compared with much of Europe, this growth was slight. In most countries – Germany, the Netherlands, Belgium, Italy, Great Britain – there was a three- to six-fold increase in population (Vallin & Caselli, 1999), contributing to transatlantic migration. Nothing of the sort occurred in France, its population registering 0.3% annual growth in 1806–21, 0.5% in 1821–51 and 0.2% in 1851–91.

France started the 19th century with 25 years of serious instability, from the French Revolution (1789–99) to the Napoleonic Wars (1799–1815). We see this clearly reflected in Figure 3, for Vendée, the area south of Nantes where a violent uprising occurred in 1793–95. Here, the lively growth between the 1806 and 1821 censuses is either due to the 1806 census having underestimated the true figures in a context of insecurity, or to the return of refugees who fled the zones of conflict (Dupaquier, 1989).

Downloaded by [2.0.240.54] at 07:39 31 March 2016

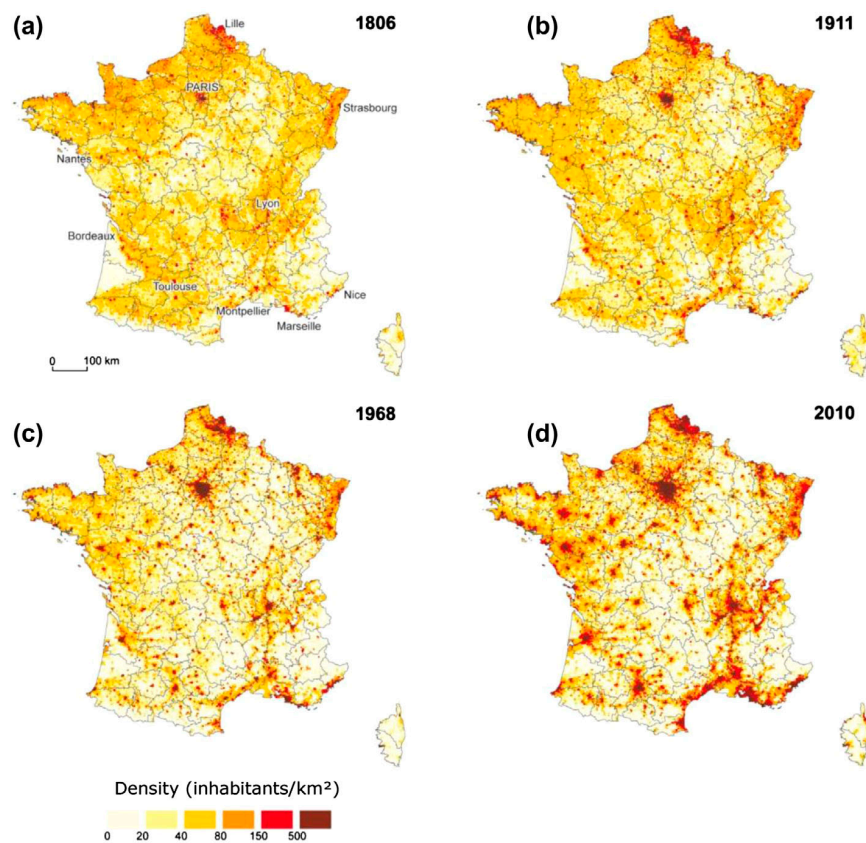


Figure 3. Population density at the municipal level (people/km<sup>2</sup>).  
Source: Authors' database, drawing on census.

France nevertheless experienced a substantial improvement in living standards and a fall in the death rate, in particular among infants and youths. Between 1745 and 1835 average life expectancy rose from 25 to 40 years (Van de Walle, 1986).

But unlike other European countries, France's falling death rate went hand in hand with a drop in the birth rate. The natural balance, albeit positive, was slight. At this time Paris and Normandy, as well as Bordeaux and the Garonne basin, registered extremely low birth rates for that era, with only 3.5–4.5 births per woman (Henry, 1975). Dupaquier (1989) points out that the early decline in two other areas – the southern Alps and the southern Massif Central – was due to over-population of upland areas unable to sustain more people.

The second reason for the persistence of the rural demographic dynamic, was the unusual form that industrialization took in France. This process started early on, in the late 18th century, but developed very differently from Britain (O'Brien & Keyder, 1978). Industrial growth in France was steady through the 19th century at about 2.5% per year (Beitone, 2010). The domestic system involved small industrial enterprises operating in a rural environment, drawing on work done at home by women, children and peasants during the slack season. This system carried on for a long time, alongside the spread of the factory system, with its major industrial centres, particularly for metal-working. There were various reasons for this pattern: ancient history (Hervieu, 2003); an abundance of energy resources in the country (wood, water); a cheap, but qualified workforce comprising peasant-labourers and peasant-artisans; an additional source of income for small farmers who still represented 60% of France's working population in 1850 (compared with 22% in Britain); a relatively outdated banking system, following the failure of *assignats* (paper money) during the revolution (Beitone, 2010).

Figure 6 shows that before 1851 there was no correlation between the demographic dynamic and the population of *communes*. The growth rate was fairly uniform at all levels before 1821. In 1821–51 the greatest population growth occurred either in *communes* with 3500–5000 inhabitants or in those exceeding 10,000. After 1851 there was a positive correlation between the size of *communes* and demographic growth, even in small country towns with 3500–5000 inhabitants. So here was a form of industrial revolution with no sharp contrast between town and country, both with regard to technical change and the migration of country people from the countryside to small towns then on to larger cities (Beitone, 2010; Clapham, 1921).

### Emergence of the industrial model and rural exodus (1851–1911)

The maps of the second half of the 19th century reveal a radical change in the demographic dynamic at work in France, no longer following a regional rationale. The last instance of this type, visible on Figure 7, was growth in the regions stretching from southern Brittany to the north of the Massif Central, passing through Sologne, and in the Landes, south of Bordeaux. In these areas municipal units were much larger than elsewhere, and *communes* consequently included small rural centres unaffected by the rural exodus. These rural areas retained the highest level of population for longest (Merlin, Héryn, Nadot, & Sauvy, 1971).

The cause of demographic decline of rural areas was not only the drop in fertility, which flattened out in 1851–76, only to resume its decline in the last quarter of the century. The main explanation was the increasing migratory flow, due to gradual modernization of agriculture.

However, all rural areas experienced gradual demographic decline, whereas the urban dynamic gathered momentum (Figure 8), particularly in France's big cities: Paris and even more so its inner suburbs; Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Strasbourg and Nantes.

Furthermore industrial development gathered speed thanks to liberalization of the banking system and international trade in 1860, the spread of the railway network and a succession of inventions in the last quarter of the century (electricity, telephone, telegraph, steamships, refrigeration, combustion engine thanks to petrol, among others). This opened the way for a new economic cycle and the emergence of large firms. Per capita income rose, sustaining domestic growth (Beitone, 2010).

The main centres of French industry are visible on Figures 7 and 8. In Paris, the number of industrial workers rose from about 400,000 to just under 900,000, between the 1848 and 1901 surveys (Leroux, 2013), and the future '*banlieue rouge*' (red suburbs) were established. The Nord *département* witnessed spectacular demographic growth, around a major textile hub between Lille, Roubaix and Tourcoing, and coalfields producing two-thirds of France's coal by 1914. The steel industry in Lorraine also flourished, as did industry in the Vosges valleys (in eastern France). Textile in Lyon, and steel in Saint Etienne and Le Creusot-Monceaux les Mines, also sustained substantial industrial and demographic growth. France's network of cities gradually took shape with the demographic restructuring of French territory. The Mediterranean coastline experienced growth too. At the western extremity, the coastal plain withstood rural exodus much more successfully than the mountainous hinterland. On the Roussillon plain (west of Montpellier), as far as Gard, farming increasingly specialized in wine-growing, driving population growth. However, phylloxera (the great wine blight) devastated the vines from 1865 onwards, spreading east and west during the following decade. Population growth gradually stopped. In Marseille the population was stagnant at 150,000 at the beginning of the century, but rose rapidly in the second half of the century, reaching 300,000 in 1866 and 500,000 by 1905. This was due to the end of piracy in the Mediterranean, a series of treaties on free trade, the opening of the Suez canal in 1869 and French colonial development, served by the port of Marseille. At the eastern end of the coast, the Riviera enjoyed substantial growth under the Second Empire (1850–70), when tourism became widespread among the upper classes and trains facilitated travel. The tourist boom benefited Nice, Cannes, Menton and Antibes, among others. In the French Alps Chamonix developed thanks to winter sports and mountaineering. Seaside resorts also appeared on late 19th-century maps in Normandy, the coastline nearest to Paris. Similarly Arcachon developed near Bordeaux, La Baule next to Nantes.

Figure 6 shows that after 1851 scale effects gradually made themselves felt: the larger the urban centre, the more demographically dynamic it was. In contrast, in *communes* with fewer than 3500 inhabitants decline became widespread, gathering momentum up to the First World War. Large country villages, with 3500–5000 people, remained attractive staging points in the migratory process, offering jobs in trade and the services. But their growth nevertheless slowed.

Summing up, over the whole period from 1806 to 1911, France's population grew by 40%. The aggregate population of *communes* of under 2000 people fell by 8%, dropping from 20.5 million to 18.8 million. The population of *communes* of over 2000 people rose. Communes of between 2000 and 3500 people registered a 25% gain. The population of small towns (3500–10,000 people) grew by 70% to 100%, rising from 2.5 million to almost 5 million between 1806 and 1911. Large towns (over 10,000 people), which witnessed growth similar to smaller towns till mid-century, experienced very



strong growth, almost 300%, after 1851, their total population climbing from over 5 million to 13.5 million in 1911.

On the eve of the outbreak of war the distribution of France's population was not fundamentally different from the beginning of the previous century, but the process of urban concentration had already started. It only came to fruition in the second half of the 20th century, after a period of political and economic instability spanning the first half of the century.

### **Spatial hesitation in a world at war and boom of regionalized industrial economy (1911–54)**

In less than half a century France was scarred by two world wars, a major economic crisis and two changes in its political regime. France lost more than 1 million people between 1911 and 1946.<sup>6</sup> There followed a period of powerful demographic and economic growth that reflected an upsurge in the regionalized industrial economy. Many territories nevertheless did not benefit from these gains.

#### ***The times of war (1911–41)***

The First World War (1914–18) affected the whole territory (Figure 9). But the impact of war was very different in territories deprived of a large part of their active population, in areas where fighting actually occurred and lastly in regions occupied for several years. The front barely moved, stretching from the North Sea near the Belgian frontier to the Swiss border. It left its mark on north-east France. Apart from France's industrial north-east, directly impacted by fighting, all rural areas registered a substantial drop in population due to conscription and the higher death rate due to the war. The population dropped in most small county towns (the main town in a *département*) and the surrounding countryside.

But in larger towns the situation was less clear-cut. Large cities – such as Lyon, Marseille, Paris, Toulouse, Nice, Nantes, Bordeaux, Saint-Etienne – where industry was concentrated, in particular arms production, registered population growth. The suburbs of Paris started developing much faster than the core city.

The period between 1921 and 1936 saw a demographic upturn, largely located in big cities or their inner suburbs, as in Paris, but this was also the case round Lyon, Toulouse and Marseille (Figure 10). Figure 10 also shows the demographic resurgence in industrial *communes* along the front in northern and north-eastern France. This was the case, for example, with the Lille conurbation, at Roubaix and Tourcoing, and in the coalfields of Nord-Pas-de-Calais and Lorraine. Everywhere else rural decline continued.

The period 1936–46 was difficult and chaotic (Figure 11). The German invasion in May 1940 drove millions – in the north and east of France, the Paris region, and Belgium – to the west, south and middle of the country. Apart from the coalfields, the whole of northern and north-east France – not just industrial areas – registered a net drop in population. However, the Paris conurbation – more than ever before<sup>7</sup> – was still the country's main centre, in terms of population, business and industry. In 1946 the population of greater Paris exceeded 6 million, 15% of the national total, with more than half now living in the suburbs. But the suburbs had suffered most during the war, bringing their steep demographic growth to a sudden halt. Meanwhile, the core city continued the slow decline which had started after the First World War.

Several ports on the north-west coast such as Le Havre, Caen, Saint-Nazaire Brest were bombed, some completely destroyed by Allied air attacks starting in 1943. The population of these towns fell. Families moved to the surrounding countryside and the population of many rural *communes* in north-western France rose during this period. These demographic shifts also fuelled dynamic growth in towns in western France. Their drawing power has steadily increased ever since.

Contrary to the trend observed in the northern half of France, the geography of the demographic dynamic in the south continued as before, with rural decline and urban growth.

After 35 years marked by two world wars and the economic crisis of 1929, industrialization and urbanization were almost complete in France. We highlight the demographic surge in towns and the inner Paris suburbs, the growing importance of the coalfields in the north and east, and the widespread decline in the countryside population. This geographic trend towards demographic concentration, linked to France's industrial development, continued till the mid-20th century, reaching a highpoint in the uneven spatial distribution of wealth in 1954.

#### ***Regional industrial model and territorial disparities (1946–54)***

The geography of the demographic variations between 1946 and 1954 (Figure 12) reveals a divided France. North of a line running from Cherbourg, in Normandy, to Annemasse, just south of Lake Geneva, the population was rising in a substantial majority of *communes*. South of the same line, this was only the case in densely populated spaces (towns, coastline and Rhône valley). The reasons were demographic (fertility, migration) and economic.

In France the baby-boom period started in 1943, carrying on till 1964. Over a 20-year period more than 800,000 births were registered, with a birth rate of about 2.8 per woman. This rate started to drop in 1965, nevertheless remaining high until 1975. But the strong growth in population which France experienced was not evenly spread from one region to another. Disparities in the gross reproduction rate<sup>8</sup> between French *départements* in 1921–62 show that 'in the northern *départements*, fertility increased from south to north, except at the two extremities (Brittany, Alsace)' (Le Bras, 1971, p. 1103). The *départements* of the north and east, and the Paris basin benefited from the baby boom, but also from migratory movements from inside and outside France.

Domestic migratory movements affected densely populated areas with high birth rates such as Brittany, where neither farming nor industry could offer the surplus labour sufficient rewards. It also affected sparsely populated areas which were naturally poor (Perrin, 1956). Furthermore, immediately after the war the government set about rebuilding the country and introduced policies to encourage immigration (family regrouping and the allocation of new rights to immigrants). The influx of foreign workers in territories, where jobs were available and labour was needed, further accentuated spatial disparities.

In the mid-1950s France, much as most industrialized countries reached its highest point for territorial inequality in terms of gross domestic product (GDP). Spatial concentration tends to increase in a country as its economy takes off and its industry develops, subsequently declining. Many authors have tried to calculate the level of per capita income at which such inequality begins to decline. For many years authors cited the figure of US\$5000 per person, above which urban concentration tended to decrease (Ades & Glaeser, 1995; MacKellar & Vining, 1995; Wheaton & Shishido, 1981). In the case

of France, Catin and Van Huffel (2003) have shown that the disparities between the Paris basin, eastern and western France increased from the mid-19th century till the mid-20th century, then declined.

Between 1806 and the present day the Paris basin's share of France's total population rose from 5% to nearly 19% (Table 1). The industrial regions of the north and east maintained their share for a century (1851–1954), accounting for almost one-third of the population in 1954. But from then on their relative share declined, to the advantage of the Paris basin, but also regions previously little affected by industrialization. Industrial and urban development in southern and western France was limited during the 19th and early 20th centuries. Agriculture remained predominant here, apart from in the large cities. In 1954 farming still accounted for more than 40% of all jobs in western France (Catin & Van Huffel, 2003). The 1954 census shows that in the 13 *départements* where the population fell by more than 5% in 1946–54 more than 55% of men were working in agriculture. Most of these *départements* were in south-west France, or in the uplands of the Pyrenees and Alps (Perrin, 1956).

A century of industrial development led to spatial fracture along regional lines, which the state soon tried to remedy. During the 1950s a host of experts – geographers, economists, demographers and sociologists – painted a picture of France plagued by unbearable economic and social disparities. Committees were set up as early as the 1940s to carry out studies and take action in the territories. In the 1950s the French minister for reconstruction and town planning, Eugène Claudius-Petit, advocated a nationwide plan for regional development designed to distribute the population better in line with natural resources and economic activity. This approach, specific to France, was extended with the launch in 1960 of an inter-ministerial committee on regional development, then in 1963 with the start of the Delegation for Regional Development and Action (Datar).

### **From urban networks to metropolitan development (1954–2010)**

The last period covers the second half of the 20th and the first decade of the 21st centuries. The strong economic growth in developed countries in 1945–75 had various spatial repercussions depending on the period. As we saw above, the 1946–54 period marked the end of a trend in industrial development which caused growing disparities between French regions. After 1954 the narrowing of the gap between north and south, in terms of wealth inequality, initially benefited the cities (Figure 13). But after 1968 the rural exodus ended and population of France's rural *communes* recovered, particularly due to the start of peri-urban development (Figure 14). Lastly, the paradigm of the new economy that emerged in the 1990s was reflected, spatially, by the metropolitanization of wealth production, but also in more even distribution of household income (Figure 15).

### **Urban networks and regional rebalancing (1954–68)**

In demographic terms this period was marked by both the baby-boom and sustained immigration (hundreds of thousands of Spaniards, Portuguese, Algerians and Moroccans, among others, moved to France). The annual rate of population growth peaked at 1.1%. But unlike the previous period, this increase was no longer concentrated in the north and north-east, but affected all large and medium-sized towns and the Mediterranean coastline.





Downloaded by [2.0.240.54] at 07:39 31 March 2016

Table 1. Distribution of the French population between three main regions, 1806–2010.

%	1806	1821	1851	1891	1911	1921	1936	1946	1954	1968	1990	2010
Ile-de-France	5.0	4.8	6.1	10.5	13.1	14.7	16.4	16.4	17.2	18.6	18.8	18.8
Nord/Nord-Est	35.6	35.0	34.0	32.2	32.2	31.0	31.5	31.0	31.8	31.3	30.2	28.5
Sud/Sud-Ouest	59.4	60.2	59.8	57.3	54.8	54.3	52.2	52.7	51.1	50.1	51.0	52.7
Total France	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Note: The Nord/Nord-Est region refers to *départements* north of a line from Cherbourg to Annemasse; the Sud/Sud-Ouest region refers to those south of the line.



During this period France enjoyed strong, steady economic growth, driven by industry, construction and, above all, and to an increasing extent, by private-sector services. In the 1950s private-sector services, industry and agriculture employed roughly the same number of people. The steady growth of private-sector services start in 1949, whereas agriculture steadily declined. Industrial jobs were stable until the early 1970s, declining since (Bouvier & Pilarski, 2008).

In the 1950–70s the workforce shifted from agriculture and industry towards the services, encouraged in particular by wage differences. In the 1950s, the average real per capita wage in industry was 30% lower than in the services<sup>9</sup>. The second wave of the rural exodus was driven by the massive departure of women (Lutier, 1961) who saw towns as a place of emancipation and social advancement, for themselves or their children (Mendras, 1967). With less and less to do on the family farm, due to rapid modernization, women played a central role in the economy's shift towards an urban basis rooted in the services.

This period saw the economic and demographic balance between regions restored, but not between town and country. The difference in per capita GDP between the Paris basin and other regions, or between north and south, decreased (Catin & Van Huffel, 2003), but the gap between town and country widened. Urban concentration reached its highest point in 1968, with three-quarters of the population concentrated in barely 12% of the *communes*.

#### ***Economic crisis and peri-urban sprawl (1968–90)***

The period between the late 1960s and the early 1990s saw a radical change in France's prevailing economic, demographic and spatial paradigm. The crises in 1973 and 1975 signalled the end of the boom years and Fordist mass production; the 1990 crisis projected France into a new, more immaterial, global economy. The baby-boom was over too. During this period the birth rate in France fell to its lowest level (1.6 births per woman in 1993). It was also a turning point for the geographical distribution of population and immigration. It put an end to a century of rural exodus, which stripped the French countryside of more than 10 million people, almost 40% of its occupants (Merlin et al., 1971). Two separate trends went into reverse: the migratory balance of rural *communes* was once again positive, whereas in urban centres it became negative. Core cities started losing residents, who moved to the outskirts. So the resettlement of rural *communes* was the result of the peri-urban growth of towns, which had become the undisputed driving force of economic growth. The map of population variations in 1968–90 (Figure 14) highlights the peri-urban rings round French towns. Strong population growth continued in coastal areas and the country's south-east extremity (Provence and the Riviera). Remote *communes*, in sparsely populated rural areas far from urban centres, were nevertheless still losing residents. Rural renewal had started, but only in the shadow of the city walls.

As Camagni points out, the wealth of towns depends on frequently unequal trade with the country (Camagni, 1996), but also on its integration in a network of towns. Pumain (2006) maintain that networking enables towns to overcome the limitations of local resources, while at the same time obliging them to go on innovating, through emulation, competing with other towns. In this way, 'urban networks contribute to adapting territories to social, technological, economic and cultural change, constantly inputting innovation developed through their networks' (Pumain, 2012, p. 7). Although networking towns became key to the economy and growth, this period also saw the emergence

of local production systems. Between the late 1960s and the early 1990s production zones spatially organized around a network of very small and small-to-medium enterprises were identified in Italy, France and Portugal (Bagnasco, 1977; Garofoli, 1981; Piore & Sabel, 1984; Courlet & Pecqueur, 1992).

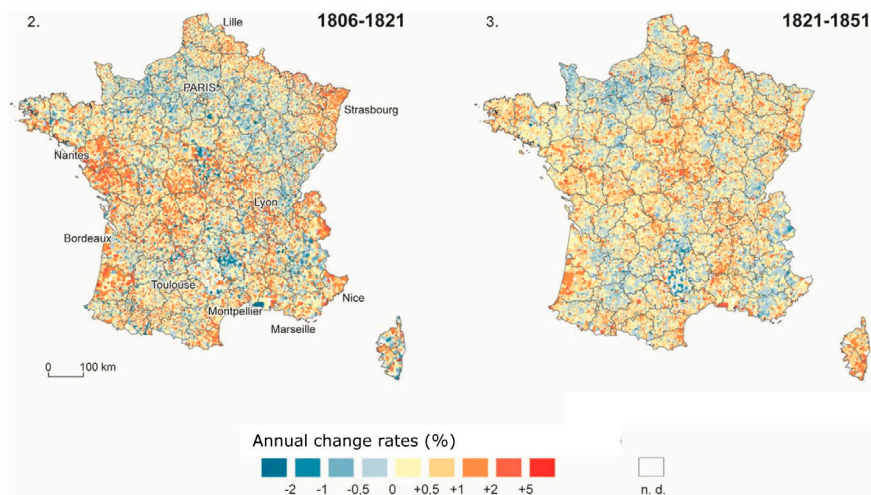
This was a time of deconcentration, but also of socio-economic and demographic convergence, in France and more generally in the European Union. Regional development in France or indeed encouraging policies for greater cohesiveness in the European Union might almost seem too simple, given that more even-handed territorial growth was a corollary of greater economic efficiency. Growth would be stronger, rooted in activities uniformly spread over the territories. In the European Union regional convergence fed growth and the convergence of nations. But in the early 1990s it all changed.

### ***Metropolitanization of the economy and rural rebirth (1990–2010)***

The crisis at the beginning of the 1990s signalled another socio-economic and demographic turning point, the spatial consequences of which are well known. A new economy emerged, built on information and communications technology, on innovation and knowledge. Paul Krugman,<sup>10</sup> in his 1991 model, showed that urbanization and agglomeration processes feed economic growth. Transport costs having become negligible – what counts is transaction costs. According to such models, urban concentration can, to a certain extent, reduce these costs. Many empirical studies have validated and illustrated these theories, highlighting the growing concentration of knowledge trades in large, globally connected cities, starting in the 1980–90s. Florida (2002), and other authors such as Abel and Gabe, have also demonstrated that towns concentrating specialist jobs in new technology and creative fields (communication, information, art) register higher growth rates than other towns. Knowledge, from which innovation flows, needs a learning process linked to experiment, imitation, testing and recalling past experience (Maskell & Malmberg, 2007). Proximity, in terms of organization and geography, is essential to these processes (Rallet & Torre, 2004). Learning regions and innovative environments (Aydalot, 1986; Camagni, 1995; Maillat, Quévit, & Senn, 1993) encourage further innovation, which results not from linear (research, innovation, production, consumption) but convergent, pluri-disciplinary processes which require not only proximity effects but also the increasingly rapid, global circulation of information.

In this context, large conurbations could offer firms and qualified labour ideal conditions for relocating. Metropolitanization was underway. Spatial inequality in terms of per capita GDP once again began to increase, for the first time since the Second World War in France and all over the European Union. At present divergence between regions allegedly boosts growth and the convergence of European Union nations. Similarly in France, Paris – the capital-region – accounted for 34% of GDP in 1950, 27% in the 1980s, rising to 29% in the 2000s. The 2010 crisis accelerated this process, and in 2012 the Paris basin accounted for 31% of GDP.

But this time, marking an unprecedented trend, the high concentration of economic activity in France's large conurbations has not been accompanied by a comparable shift in population. Quite the opposite. The deployment and spread of population now concerns almost the whole country. The 1990–2010 map of population variations shows a demographic increase organized around cities, but in fact this only reflects differences in the natural balance (greater in towns and peri-urban zones). The migratory balances



Figures 4 and 5. Annual changes in the population of *communes* in France (1806–21 and 1821–51).

Source: Authors' database, drawing on census.

Downloaded by [2.0.240.54] at 07:39 31 March 2016

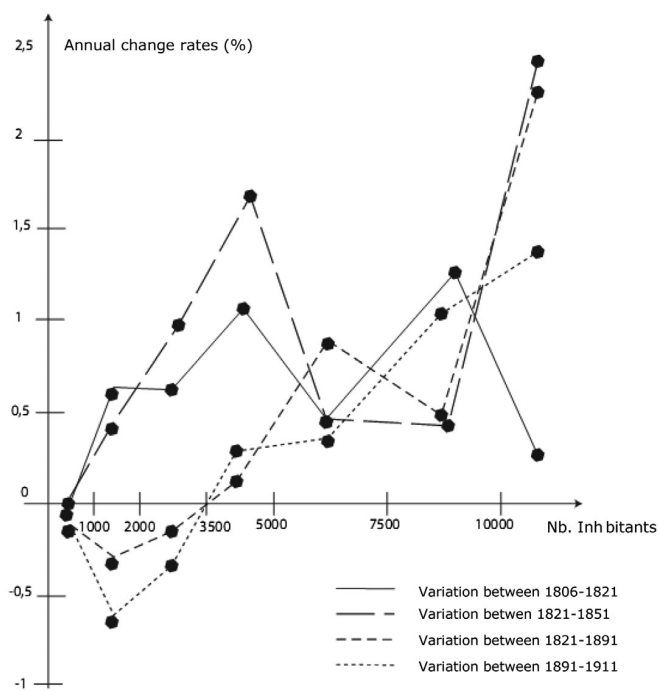
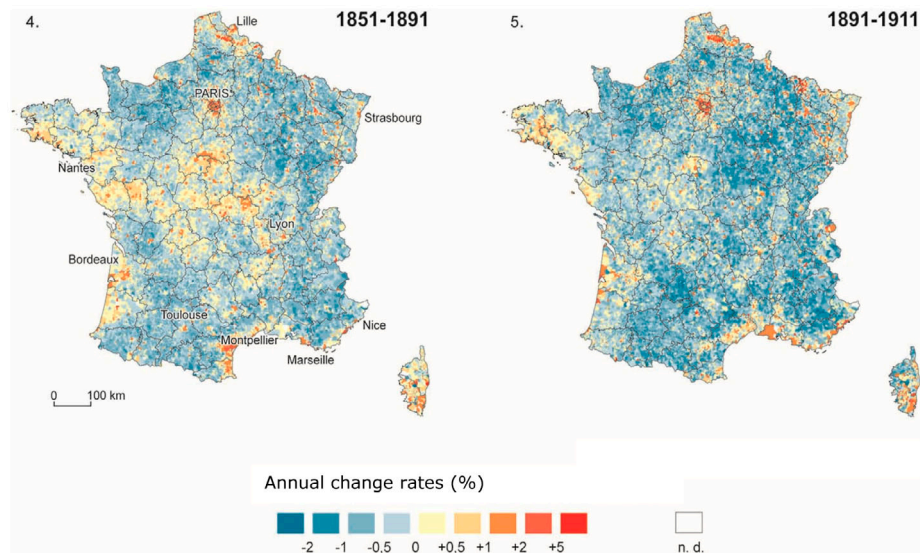


Figure 6. Demographic dynamic and the size of *communes* (number of people).

Source: Authors' database, drawing on census.



82 M. Talandier et al.

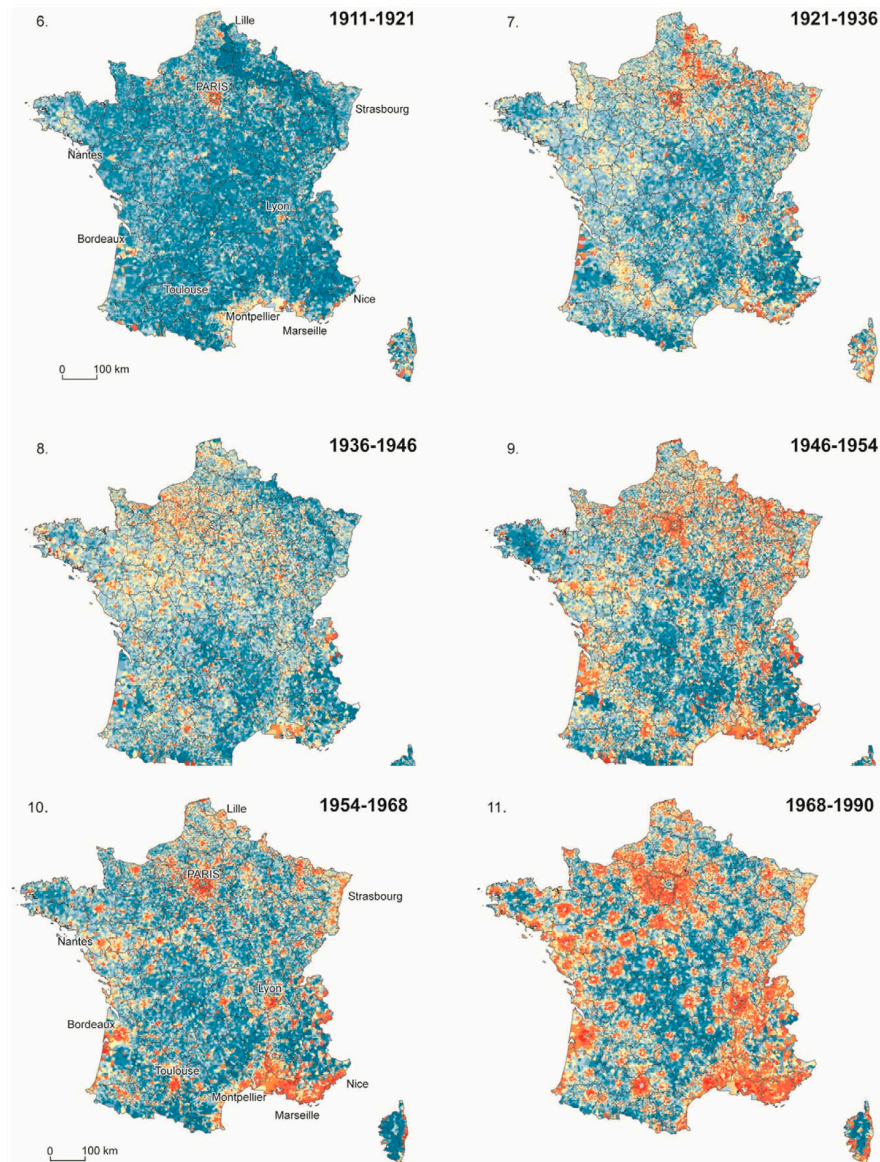


Figures 7 and 8. Annual changes in the population of *communes* in France (1851–91 and 1891–1911).

Source: Authors' database, drawing on census.

reveal a regional geography with the most dynamic territories at the end of the Second World War (Paris basin, north and north-east) in opposition to the rest of the country. Peri-urban development persists but in parallel a regional migratory model has emerged with population shifts from northern France, but also the Paris basin, towards western and southern France (Baccaïni, 2001). In the southern half of the country, even rural *communes* beyond the reach of urban influence are attracting migrants. People making such long-distance migratory moves want a change of setting, away from towns, with more sunlight. Every year sees a substantial influx of neo-rural settlers, causing economic and social upheaval (Talandier, 2012). Amenity migration (Moss, 2006) has been observed in most developed countries. It reveals a profound change in the motivations of migrants. Relocation is no longer driven by economics (jobs, higher wages), but the quest for a better everyday environment. Many of those making the move are pensioners, but also executives and company directors, setting up their own business, or indeed more vulnerable unemployed people, who alternate seasonal jobs and unemployment (Talandier, 2012).

Tourist mobility has developed in addition to such residential mobility, gradually disconnecting the locus of production from that of consumption (Davezies, 2008). This residential economy, powered by individual mobility and spending of wages in places other than where they are earned, has gradually asserted itself as one of the main economic driving forces in the sub-national territories of developed countries (Talandier & Davezies, 2009). In France these shifts, deconcentrating population and income, have occurred in a relatively dynamic demographic climate. With a birth rate of 1.9 births per woman, France contributes to two-thirds of the natural increase in EU-15 countries, whereas it only represents 16% of the total population (Aglietta, Blanchet, & Héran, 2002).



Figures 9–14. Annual changes in the population of *communes* in France (1911–21, 1921–36, 1936–46, 1946–54).

Source: Authors' database, drawing on census.

So, as can be seen from a comparison of Figures 4, 12 and 15, in two centuries France has moved from a regional model based on agriculture, then industry to a metropolitan model of production and residence (Davezies & Talandier, 2014).

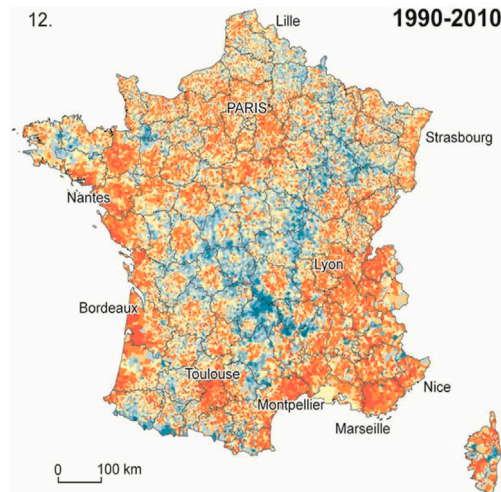


Figure 15. Annual changes in the population of *communes* in France (1990–2010). Source: Authors' database, drawing on census.

### Conclusions

This article tracks the geographical distribution of population over a long period, with a particularly fine mesh. It reviews the occupation of 36,000 French *communes* over two centuries. The results, primarily translated into maps, highlight the population geography that accompanied a succession of socio-economic models in France. Four models cover times of transition, but also times of rapid change. The first period, which ran from 1806 to 1851, was characterized by an agrarian model and even population density. A second period started in 1851, bringing industrialization to some French territories. The rural exodus affected different parts of the country to a varying degree. The rural exodus started with towns but also the industrialized regions of northern and eastern France increasingly driving France's economy. The third period, 1911–54, was marked by war but also the growth of the regional industrial model. Economic disparities peaked in 1954. France was split in two, in terms of human and physical capital, wealth production, wages but also learning and culture. The south and west lagged far behind. The third model was urban. Industrial regions declined and economic growth was spread all over the country, organized around a system of networked towns. The past decade has brought a new, unprecedented trend disconnecting the locus of production from that of consumption. The longstanding link between economics and demographics is being stretched, not actually breaking but certainly changing radically. Metropolitanization explains the concentration of qualified jobs and advanced-technology firms in big cities in France and worldwide, but at the same time the population is spreading out, giving rise to a residential economy, with no clear connection to the usual factors driving production. The geography of population is no longer the same as its productive counterpart: one is spreading, the other concentrating. So ends the illustrated history, for the moment. Compiling this exceptionally rich database has opened the way for a wide range of work exploring the results in greater detail, looking at particular types of territory, large geographic regions or swaths of history. It raises questions about the true nature of towns and how the urban hierarchy has changed over time. It also prompts scenarios for the future.

**Disclosure statement**

No potential conflict of interest was reported by the authors.

**Notes**

1. For a list of the 40 published volumes, see [http://www.ehess.fr/ldh/theme\\_dictionnaires/Theme\\_dictionnaires\\_listepub.htm/](http://www.ehess.fr/ldh/theme_dictionnaires/Theme_dictionnaires_listepub.htm/).
2. See <http://cassini.ehess.fr/>.
3. Two reports by Moriconi-Ebrard (2001, 2008) present a fairly similar research action collecting data
4. France's official geographical code, published in 2010.
5. In France a conurbation brings together one or more adjoining *communes*, each with a population exceeding 2000.
6. The 1946 census included as French residents (in the *commune* where they usually resided) 312,000 people who were mostly soldiers stationed in Germany.
7. *Paris et le Désert Français*, by Jean-François Gravier, was published in 1947 (Editions Le Portulan). This controversial book, which only gained recognition later, bears out an idea which prevailed for a long time.
8. For a generation *g*, this is the ratio between the number of female children and the number of their mothers.
9. This relation has been overturned since. Hourly wages in France are higher in industry than the services
10. And many other economists, before and after: Lucas, Thisse, Venable, Fujita, Glaeser, Henderson, among others.

**References**

- Ades, A. F., & Glaeser, E. L. (1995). Trade and circuses: Explaining urban giants. *The Quarterly Journal of Economics*, 110, 195–227.
- Aglietta, M., Blanchet, D., & Héran, F. (2002). *Démographie et économie* [Demography and economy]. Paris: La documentation française.
- Aydalot, P. (1986). *Milieus innovateurs en Europe* [Innovative environments in Europe]. Paris: GREMI.
- Baccaini, B. (2001). Les migrations internes en France de 1990 à 1999: l'appel de l'Ouest [Internal migrations in France from 1990 to 1999: The call of the West]. *Economie et statistique*, 344, 39–79.
- Bagnasco, A. (1977). *Tre Italie. La problematica territoriale dello sviluppo italiano*. [Tre Italie. The territorial issue of Italian development]. Bologna: Il Mulino.
- Beitone, A. (dir.). (2010). *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines* [Economic and historical analysis of contemporary societies] (p. 640). Paris: A. Colin.
- Bouvier, G., & Pilarski, C. (2008). Soixante ans d'économie française: des mutations structurelles profondes division [Sixty years of French economy: deep structural change division]. *Insee Première*, 1–4, 1201.
- Camagni, R. (1995). Espace et temps dans le concept de milieu innovateur [Space and time in the concept innovative environments]. In A. Rallet and A. Torre (eds.), *Economie industrielle et économie spatiale* [Industrial economy and spatial economy] (pp. 193–210). Paris: Economica.
- Camagni, R. (1996). *Principes et modèles de l'économie urbaine* [Principles and models of the urban economy]. Paris: Economica.
- Catin, M., & Van Huffel, C. (2003). Concentration urbaine et industrialisation [Urban concentration and industrialisation]. *Mondes en développement*, 121, 87–107.
- Clapham J. H. (1<sup>er</sup> ed.). (1921). *The economic development of France and Germany 1815–1914* (p. 410). Cambridge: Cambridge University Press.
- Clout, H. (1980). *French agriculture on the eve of railway age* (p. 239). London: Croom Helm.
- Clout, H. (1983). *The land of France 1815–1914* (p. 171). London: George Allen & Unwin.



- Courlet C., Pecqueur B. (1992). Les systèmes industriels localisés en France: un nouveau modèle de développement [Industrial systems located in France: a new model of development]. In G. Benko, A. Lipietz (eds.), *Les régions qui gagnent* [Regions that win] (pp. 81–102). Paris: PUF.
- Davezies, L. (2008). *La République et ses territoires: La circulation invisible des richesses* [The Republic and its territories: the invisible circulation of wealth]. Paris: Seuil.
- Davezies L., & Talandier M. (2014). L'émergence de systèmes productivo-résidentiels, Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) [The emergence of productive-residential systems, Commissariat général à l'égalité des territoires]. Paris: La Documentation française.
- Dupaquier, J. (1989). Le plein rural en France [Full rural France]. *Espaces, Populations, Sociétés*, 7, 349–356.
- Florida, R. L. (2002). *The rise of the creative class: and how it's transforming work, leisure, community and everyday life*. Toronto: Basic books.
- Garofoli, G. (1981). Lo sviluppo delle arie periferiche nell'economia italiana degli anni settanta [Development of the peripheral areas of the Italian economy in the seventies]. *L'Industria* [Industria], 2, 391–404.
- George, P. (1959). *Questions de géographie de la population* [Geography of population issues] (Vol. 34). Paris: Presses universitaires de France.
- Heffer J., Mairesse J., & Chanut J.-M. (1986). La culture du blé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, rendements, prix, salaires et autres coûts [Wheat cultivation in the mid-nineteenth century, yields, prices, wages and other costs]. *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, 41, 1273–1302.
- Henry L. (1975). Évolution de la fécondité en France au XIX<sup>e</sup> siècle [Changes in fertility in France in the nineteenth century]. *Population*, 30, 905–914.
- Hervieu B. (2003). Une place singulière en Europe [A unique place in Europe]. *Projet 2/ 2003* [Projet], 274, 33–41. Retrieved from <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=imeths01>
- Le Bras, H. (1971). Géographie de la fécondité française depuis 1921 [Geography of French fertility since 1921]. *Population (French Edition)*, 26, 1093–1124.
- Le Bras, H., & Tapinos, G. (1979). Perspectives à long terme de la population française et leurs implications économiques [Long-term prospects of the French population and their economic implications]. *Population*, 34, 1391–1452.
- Le Mée, R. (1989). Les villes de France et leur population de 1806 à 1851 [The cities of France and their population from 1806 to 1851]. *Annales de démographie historique*, 1, 312–393.
- Leroux, T. (dir.) (2013). *Paris/industrie 1750–1920. Paris au risque de l'industrie* [Paris / 1750-1920 industry. Paris at the risk of industry] (p. 160). Paris: Seuil.
- Lutier J. (1961). L'exode rural vu par le psycho-sociologue [The rural exodus seen by the social psychologist]. In *Économie rurale* (Vol. 47, pp. 21–26).
- MacKellar, F. L., & Vining, D. R. (1995). Population concentration in less developed countries: new evidence. *Papers in Regional Science*, 74, 259–293.
- Maillat, D., Quévit, M., & Senn, L. (1993). *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs. Réseaux d'innovation et milieu innovateurs: un pari pour le développement régional* [Networks of innovation and innovative environments. Networking: a bet for the regional development]. Paris: GREMI/EDES.
- Maskell, P., & Malmberg, A. (2007). Myopia, knowledge development and cluster evolution. *Journal of Economic Geography*, 603–618.
- Mendras, H. (1967). *La fin des paysans: innovations et changements dans l'agriculture française* [The end of the peasants: innovations and changes in French agriculture]. Paris: Sedeis.
- Merlin, P., Hérin, R., Nadot, R., & Sauvy, A. (1971). *L'exode rural* [The rural exodus]. Paris: Presses universitaires de France.
- Moriconi-Ebrard, F. (2001). Dynamiques de peuplement [Population Dynamics]. In J. Levy (Ed.) *Echelles de l'habiter* [Scales of living] (pp. 229–319). Paris: Rapport au Puca.
- Moriconi-Ebrard, F. (2008). *Identification et dynamiques des espaces périurbains: étude rétrospective et comparative sur le peuplement des communes françaises: espaces sous influence urbaine* [Identification and dynamics of peri-urban areas: retrospective and comparative study on the population of French communes: urban-influenced areas] (p. 76). Paris: Rapport pour le Certu.
- Moss, L. A. (Ed.). (2006). *The amenity migrants: Seeking and sustaining mountains and their cultures*. Santa Fe, NM: CABI.



- Motte, C., & Vouloir, M. C. (2007). Le site cassini. ehess. fr: un instrument d'observation pour une analyse du peuplement [The cassini site. EHESS. in: an observation instrument for analysis of the population]. *Bulletin du Comité français de cartographie*, 191, 68–84.
- Noir D. (1984). Le développement de la géographie de la population en France [The development of the geography of the population in France]. In *Espace, populations, sociétés*, 1984-2. (pp. 17–23).
- O'Brien P., & Keyder C. (1978). *Economic Growth in Britain and France 1780–1914* (p. 205). Georges Allen & Unwin Crows Nest.
- Perrin, N. (1956). « La répartition géographique de la population française et l'aménagement du Territoire » [The geographical distribution of the French population and land area]. In *Population* 11 (pp. 701–724).
- Piore, M., & Sabel, C. (1984). *The second industrial Divide*. New York, NY: Basic Books.
- Pumain, D. (2006). Villes et systèmes de villes dans l'économie [Cities and urban systems in the economy]. *Revue d'économie financière*, 86, 29–46.
- Pumain, D. (2012). “Une théorie géographique pour la loi de Zipf” [A geographical theory for the Zipf law]. *Région et Développement*, 36 33–57.
- Rallet A., & Torre A. (2004). Proximité et localisation [Proximity and location]. In *Économie rurale* 280 (pp. 25–41).
- Talandier, M. (2012). Géographie et impacts socioéconomiques des migrations d'agrément. dans “les espaces ruraux français [Geography and socioeconomic impacts of approval migration in French rural areas]. Dir. Bourdeau Ph, Martin N. Daller, JF. *Migrations d'agrément: du tourisme à l'habiter* [Amenity migration: from tourism to live], L'Harmattan, Paris, 181–205.
- Talandier, M., & Davezies, L. (2009). Repenser le développement territorial? [Rethinking territorial development?], *La documentation française*, Paris, 144 p.
- Vallin J., & Caselli G. (1999). Quand l'Angleterre rattrapait la France [When England overtook France]. *Population et Sociétés*, 346, 4.
- Van de Walle, E. (1986). La fécondité française au XIXe siècle [French fertility in the nineteenth century]. *Communications*, 44, 35–45.
- Wheaton, W. C., & Shishido, H. (1981). Urban concentration, agglomeration economies, and the level of economic development. *Economic Development and Cultural Change*, 30, 17–30.



Europ. Countrys. · 4 · 2016 · p. 395-412  
DOI: 10.1515/euco-2016-0027

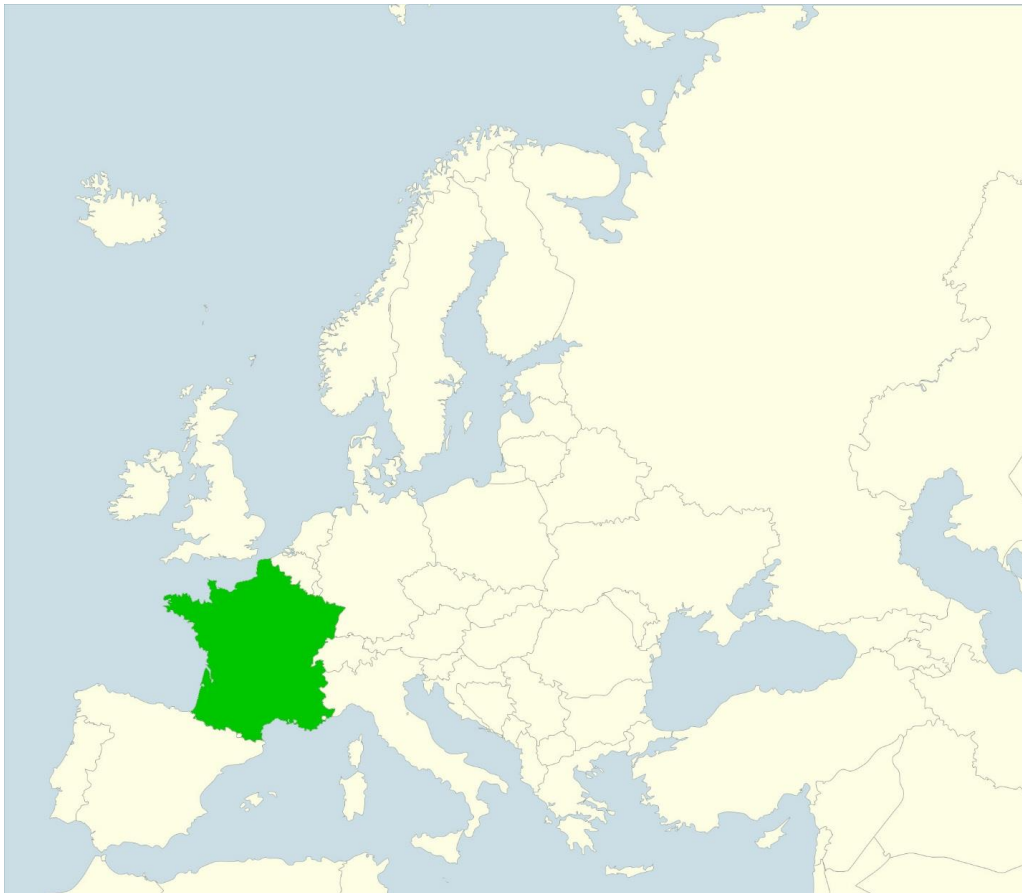


European Countryside

MENDELU

## THE DYNAMICS OF SMALL TOWNS IN FRANCE

Valérie Jousseume<sup>1</sup>, Magali Talandier<sup>2</sup>



<sup>1</sup> Ms Valérie Jousseume, PhD. University lecturer, University: Institut de Géographie et d'Aménagement, Université de Nantes (Igarun), France, Research team: CNRS - UMR 6590 ESO, Postal address: Igarun, Campus du Tertre BP 81 227, 44312 Nantes cedex 3, France; e-mail: [valerie.jousseume@univ-nantes.fr](mailto:valerie.jousseume@univ-nantes.fr)

<sup>2</sup> Magali Talandier, PhD. University lecturer, University of Grenoble-Alpes, France, Research team: CNRS - UMR 5194 PACTE, Postal address: Institut de Géographie Alpine, 14 bis avenue Marie Reynoard, 38100 Grenoble, France; e-mail: [Magali.talandier@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:Magali.talandier@univ-grenoble-alpes.fr)

395/480

Unauthenticated  
Download Date | 4/6/17 10:45 AM



Received 14 April 2016; Accepted 26 September 2016

**Abstract:** This article is based on a renewed, unified functional definition of France's urban hierarchy. Our ranking defines small towns exclusively in terms of their commercial and service functions, not according to size (population or jobs). Accordingly small towns are characterized by their function both in terms of education (presence of a high school), healthcare (a hospital with an operating theatre) and trade (a supermarket with floorspace exceeding 2,500 square metres). The population of small French towns identified using these criteria ranges from 6,200 to 35,500, with 3,500 to 19,000 jobs, depending on their regional context. Large hub-bourgs, defined as places hosting a secondary school, supermarket and nursing home, emerge as the lower limit of the urban world, interfacing with the countryside. In several ways they might count as 'very small towns', with a population ranging from 2,400 to 13,500, and 1,000 to 4,700 jobs. The article then analyses the population dynamic of small towns in mainland France over the past 50 years. This period has witnessed far-reaching changes: an urban then metropolitan model has gradually taken shape and gathered strength. In recent years this process has gone hand-in-hand with the demographic renewal of rural areas.

**Keywords:** urban hierarchy, urban functions, small town, hub-bourg, demographics

**Résumé:** Cet article repose sur une définition fonctionnelle renouvelée et unifiée de la hiérarchie urbaine de la France. Dans cette hiérarchie, les petites villes y sont caractérisées par leur fonction à la fois en termes d'éducation (présence d'un lycée), de santé (présence d'un hôpital chirurgical) et de commerces (présence d'un hypermarché de plus de 2 500 m<sup>2</sup>). Ainsi identifiées, les petites villes françaises ont une population comprise entre 6 200 et 35 500 habitants et entre 3 500 et 19 000 emplois, selon leur contexte régional. Les gros bourgs-centres définis comme le lieu où se juxtaposent un collège, un supermarché et un établissement de convalescence, apparaissent être l'ultime seuil urbain à la charnière avec la ruralité. Ils sont par plusieurs aspects de « très petites villes ». Leur population est comprise entre 2 400 et 13 500 habitants pour 1 000 à 4 700 emplois. Cet article poursuit par une analyse de la dynamique démographique des petites villes au cours des cinquante dernières années. De profondes mutations ont marqué cette période au cours de laquelle s'est d'abord renforcé un modèle urbain, puis métropolitain accompagné d'un renouveau rural et enfin, un modèle territorial régionalisé.

**Mots clés:** hiérarchie urbaine, fonctions urbaines, petite ville, bourg-centre, démographie

## 1. Introduction

Our study of small towns started with a research programme on rural areas of western France (Margetic et al., 2014). It seemed worthwhile to study the role of small towns in the buoyant economy of the countryside in this rural area, densely populated and enjoying strong growth. The first obstacle in our path was how best to identify, harmonize and standardize the base of the urban hierarchy in order to compile a cartographic and statistical database, which would in turn be easier to use for quantitative analysis of small towns.

This obstacle may come as a surprise to our fellows elsewhere in Europe, however the definition of what constitutes a 'town' varies a great deal in Europe, all the more so with regard to small towns (Servillo et al., 2014). In France there is no official, widely accepted definition of what characterizes a 'small town'. At an administrative or judicial level the French state acknowledges the existence of more than 36,000 *communes*, the seats of municipal authority (their borders coinciding with those of the parishes, which preceded the administrative reforms made by the French Revolution of 1789). Central government never refers to towns, large or small, nor bourgs, nor yet villages. It only admits communes or municipalities, all equal before the law,

396/480

Unauthenticated  
Download Date | 4/6/17 10:45 AM



reaching down from Paris intra-muros (population 2.2 million) to 80% of all communes, each home to fewer than 2,000 souls.

What the National Institute of Statistics and Economic Studies (Insee) defines as 'urban' is ill suited to studying small towns. The oldest definition dates from the mid-19th century, describing an 'urban unit' formed by one or more communes of which the central place has more than 2,000 inhabitants. This definition may have made sense in a pre-industrial context (Talandier et al., 2016), but it is now completely obsolete. In the 1990s, in an effort to remedy this problem, Insee extended the above definition by adding a number of jobs to the population-based criterion. So the Institute now uses 'urban hub' to define a commune with a population exceeding 2,000 (in other words an urban unit) and more than 1,500 jobs. For 1,500 to 5,000 jobs Insee uses the term 'small urban hub'. With 5,000 to 10,000 jobs it ranks as a 'medium-sized urban hub'. Over and above 10,000 jobs it counts as a 'large urban hub'. These thresholds make a poor fit with the definitions used by geographers, for whom a small town corresponds more to a threshold of 10,000 inhabitants, a city having a population of at least 200,000. So Insee's large urban hubs include almost all types of town, from the smallest to the largest. What Insee defines as small and medium-sized urban hubs, geographers, and the general public for that matter, would be more inclined to see as large rural or peri-urban bourgs, resulting in a certain amount of semantic confusion, exacerbated by the regional variations specific to so large a country. In short France lacks a single, common definition for the idea of a small town.

The aim of this article is therefore to start by presenting a methodology for defining, in a unified fashion, the small towns of mainland France. It then analyses population and employment trends in these small towns, from the 1960s to the present day, adopting a hierarchical perspective comparing small towns to the upper and lower echelons, and a spatial perspective, observing the regional dynamics at work in small towns in France as a whole. The first part describes the theoretical context. The second presents an empirical method for defining small towns. The third part presents our findings, leading into a discussion.

## 2. Theoretical context

The purpose of this part is to extract a single definition of the small town from the learning accumulated on the issue of the urban framework. By 'urban framework', we refer to the hierarchically ranked set of towns which form a mesh covering a territory. So it includes the idea of a hierarchy, which supposes various levels of quantity, quality and rarity, and relations between these sub-systems (Rochefort, 2002; Batty, 2006).

### 2.1 Abundant literature

Although there is no general theory of geographical space, there is a corpus of theory described in a large number of works on spatial analysis. In the same way the massive work of synthesis by Paul Bairoch (1985), the PhD theses of Denise Pumain (1982) and François Moriconi-Ebrard (1993), and all Walter Christaller (1933) and August Lösch (1954)'s publications on central-place theory afford an essential theoretical perspective, a macroscopic view and long-term study (Berry and Garrison, 1958; Hall, 1995a). Work on this subject has been carried out all over the world (Hall, 1995b; Chen and Partridge, 2013; Dobis et al., 2015). Though of considerable merit, the above works are nevertheless of limited value to our research, given its particular perspective, because they focus on major cities and often disregard lower urban levels. For example the summary by Pumain and Thérèse Saint-Julien (1976) focuses on towns with a population between 20,000 and 80,000. However this approach is much less pertinent for the lower echelons of which the small demographic size varies significantly from one region to the next as a function of regional density (Bergeron and Roncayolo, 1977).

To remedy these shortcomings we have drawn on the many and varied studies of France's regional framework. Very briefly we should point out that in France this work started in the 1950s with a surge in the volume of research into '*zones d'attraction commerciales*', or trading catchment areas, carried out in each of the 95 *départements* of mainland France, using the method established by André Piatier (1956). This commercial perspective produced the first data for objective analysis of the economic organization of territories, serving as the basis for the regional

397/480

Unauthenticated  
Download Date | 4/6/17 10:45 AM



action programmes (PAR) launched by central government in 1955. There followed a large number of regionally focused PhD theses. From the outset this research was closely linked to the state's regional development policies. Coordinated by the Interministerial Delegation for Territorial Development and Regional Attractiveness (Datar) from 1963 onwards, these policies initially targeted large cities, drawing on the work of the geographer Michel Rochefort among others, then turned to medium-sized towns, and finally small towns. This second wave, led by geographers Bernard Kayser and Jean-Paul Laborie, went hand-in-hand with the 'pays', or locality-oriented, policies launched in the early 1970s (Veyret-Verner, 1970; Kayser et al. 1972; Laborie 1979; Lugan, 1983; Genty, 1984). Twenty years later, in 1990, it was again the prospect of reforms requiring closer cooperation between *communes*, or municipalities, which led to the setting up of a national research network, centring on Kayser and in association with the Ministry of Agriculture, to address the issue of hub-bourgs (Kayser, 1993). At the same time renewed policy-making interest in the pays echelon, in the mid-1990s, fuelled fresh collaboration between Datar and geographers, with a series of conferences, at Nantes in 1995 (Laborie et Renard, 1997), Tours in 2010, then Avignon in 2014, and various articles and theses focusing on small towns (Hilal et al., 1995; Jousseume, 1996; Oger, 1996; Pasquet, 1999; Edouard, 2002 and 2008; Roques, 2009).

## 2.2 Theoretical description of small French towns

On the basis of this literature and our own research we have tried to produce a concise description of the small town, in the context of France's overall urban hierarchy.

The pre-industrial agrarian macro-economic environment resulted in a Christallerian organization of space, founded on ranking of market places and administrative centres. In this old-world context, towns – which were small compared to present conditions – were the place where the added value derived from working the land accrued, primarily in two ways: through rent on land, and trade in farm produce and non-food goods (Jousseume, 1997). The small town was the level at which the lower echelons of the middle classes lived and socialized. They comprised mainly landowners living off their rents. This too was the site of agricultural fairs, and big weekly markets where one could purchase clothes, leather goods, tin pans and tools. To these core functions were added welfare (alms house, hospital and maternity home) and educational functions, over and above primary schools (secondary school, agricultural training), often linked to religious institutions. In farming areas, subject to limited individual mobility, small towns were service centres, feeding on the agricultural activity of the environs with which they were on close terms. These few attributes (lower middle class, fair, market, hospital, secondary school) are sure indicators of this elementary urban level during the period leading up to the mid-20th century in western France. The catchment area of such centres had a radius of about 15 kilometres (Jousseume, 1996).

In the context of mid-20th century Fordist industry, this urban system was completely called into question, because its basic economic function (land rent, trade in farm produce and non-food goods) became obsolete, due to the effects of industrial development, the growth of food supply chains, the advent of mass retailing and consumer mobility. The object that may be qualified as a "small-town, pre-industrial centre of trade" disappeared as a system, even if its defining structures remain, much as the shell of some dead mollusc.

The new industrial economic system, which spread downwards from the top of the hierarchy, reused these structures. But it also fostered a scale effect, in other words a demographic growth rate proportional to the size of the town (Madoré, 2002). As a result small, old towns split into two groups, in blunt terms winners and losers. The successful ones had the largest structures and went on serving as functional centres in the Fordist industrial economy, attracting factories and jobs. As such P. Dubosq (1977) defined the small town as the place where added value from workers' labour was collected. The arrival of mass distribution, the Fordist version of retailing (which is highly developed in France), confirmed the commercial functions of these towns. This process has also consolidated, or even extended their catchment area over the surrounding 'pays'. We shall assimilate this system with the functional small town.

The losers were former market towns, very probably smaller than their more successful counterparts. Certainly their industrial function was not as well consolidated. Their role as a hub

398/480



was more a legacy of the past, which may have given such localities an advantageous scale effect in trading terms, but it could be undermined by neighbouring localities, for example in the context of peri-urban development. The administrative legacy of the main town in a *canton* [a sub-division of the larger *département*] also represented a substantial advantage, with the presence of a secondary school, *gendarmerie* or police station, and tax office. We shall refer to this level as the hub-bourg. Such towns concentrate various food shops and domestic services, but their catchment area is shrinking, only reaching into adjoining localities.

In the post-Fordist context of the late-20th century, the system's economy is still rooted in the production and consumption of goods, but business services such as research, information technology, finance, innovation and marketing have increasingly superseded industry as the driving force. There is a clear correlation between size and the ability to adapt to change, benefiting from the initial advantages of innovation (Pumain *et al.*, 2006). The timing of the transition between crisis in the industrial apparatus and growth of business services seems to be a good indicator of a town's position in the urban hierarchy, onset coming earlier in the largest cities. This shift brings about powerful growth in employment, particularly in business services or upper-echelon metropolitan positions, with substantial growth in the outer perimeter of these metropolises (Julien, 2002). In contrast small towns remain locked in a Fordist industrial model, adaptation being forced upon them by the pressure of international competition. Between the two, after rapid integration in the Fordist industrial organization in the past, medium-sized towns have recently 'disconnected' from the echelon above. They have struggled to achieve the post-industrial metamorphosis which has occurred in cities, while no longer offering specific assets for industrial production (Santamaria, 1999; Zuliani, 2002). Over the past 30 years they have been left behind in terms of growth in jobs and population. In western France the picture is less clear cut due to the proximity of several medium-sized coastal towns which have found fresh momentum as seaside resorts.

On the basis of the preceding functional definition and Jousseau's field observations (1997, 2000 and 2013), the present article now proposes to identify relevant indicators for the levels in the current urban hierarchy, placing the emphasis on small towns.

### 3. Methodology for identifying functional small towns

Drawing on the many variables cited in the literature or observed in the field we have sought to extract the most relevant indicators for each urban level. The operational focus of our work meant that we chose a limited number of readily accessible, homogeneous indicators. For this purpose we concentrated on variables available for French *communes*, the country's smallest administrative unit. We opted to use the Base Permanente des Équipements, or permanent facilities database, collated by the National Institute of Statistics and Economic Studies (Insee), an online inventory, updated annually, of business and services in each commune.

It is important to bear in mind that the selected indicators do not explain the level they describe; they are simply markers of that level. Nor do these indicators have any long-term value; they evolve with the macroeconomic system. There would consequently be no point in making them permanent. Similarly, in defining a settlement as a small town we have not sought to determine whether or not it is located in a suburban area; we have merely noted the latter status after the fact.

#### 3.1 Facilities more relevant as variables than population or jobs

Attempts to define urban bodies usually start from their demographic weight. Such data is easily accessible, but extremely difficult to use for small towns, where population density and municipal boundaries, and hence the structure of settlement, influence both the volume of people and the facilities in a commune, the basic division used in censuses (Talandier and Jousseau, 2013). Clearly a town with a population of 8,000 in the Paris suburb does not play the same central role as a settlement of equivalent size in the sparsely populated highlands of central France.

Similarly the 'number of jobs at a single workplace' variable used by Insee to define 'urban hubs' since 1996 might at first sight seem relevant for defining a functional urban hierarchy. However, in our approach we set aside this indicator too, having decided to compare *a posteriori* our

399/480

Unauthenticated  
Download Date | 4/6/17 10:45 AM



hierarchy, based on selected functional criteria, with population or jobs, rather than integrating these variables *a priori* as defining factors.

### 3.2 Facilities indicating urban functions

Geographical literature cites three main organizing functions: retail trading, healthcare and education. We have disregarded the administrative status of urban units, sometimes a throwback to the early 19th century (and the administrative reforms of the French Revolution and Napoleonic period), rather than reflecting the way they work at present. Starting from a broader selection of variables expressing these variables in the Insee database for 2010, we have sought to reduce the number of indicators as much as possible, without losing the essential features of each urban level. Proceeding step-by-step we have retained a combination of facilities that is as elementary as possible, while exerting the greatest structural influence at the relevant level in the hierarchy.

Our ranking identifies six levels.

- The hub-village (level 1) is a centre of local trading defined by the presence of a baker's, grocer's or small supermarket.
- The hub-bourg (level 2) is a centre of trading and consumer services, with a supermarket, an indicator of its status as a commercial hub, or a secondary school or nursing home, both of which are indicators of its status as a service hub. Hub-bourgs are either former market towns or peri-urban municipalities which have taken on new hub functions.
- The large hub-bourg (level 3) differs by the simultaneous presence of a nursing home (often a former hospital that has been downgraded by healthcare reforms), a secondary school and a supermarket. Such places are former small towns, dating from before the industrial revolution, which declined in importance during the 20th century, or incomplete small towns, due to the proximity of one or more large towns.
- The small town (level 4) may be characterized by the simultaneous presence of a large supermarket (retail space exceeding 2,500 square metres) with a large retail trading park with specialist shops (mass distribution and consumer equipment, in particular garments), a high school (pupils aged 15 to 18) with a general or technological curriculum, and a hospital, itself correlated with the presence of specialist medical practitioners. We have restricted the indicators to either a short-stay hospital or maternity home, a large supermarket or a high school.
- The medium-sized town (level 5) may be characterized by the presence of a branch of a university, more than eight furniture shops, a maternity hospital or emergency ward.
- The capacity for economic innovation of cities (level 6) is strongly correlated with the presence of research. We have consequently chosen the presence of a university's headquarters as the indicator of this level. This might surprise our fellows in other European countries, where the location of universities sometimes dates back to the Middle Ages and has little to do with the contemporary urban hierarchy. However this is not the case in France where all the universities were shut down during the Revolution, then re-established in major towns under close state supervision.

### 3.3 Identifying small French towns

On the basis of this definition we obtained Figure 1, which enables us to visualize France's functional urban framework in 2010. It reveals a country covered by a dense mesh, with abundant facilities thanks to its bourgs and small towns reaching out into the countryside (Talandier and Jousseau, 2013). The six hierarchical levels defined above yield the following breakdown: 45 university cities, 110 medium-sized towns, 251 small towns, 769 large hub-bourgs, 1,915 hub-bourgs and 8,148 hub-villages. Our ranking omits about 26,000 municipalities in France, because they have none of the facilities corresponding to the central role we have defined.





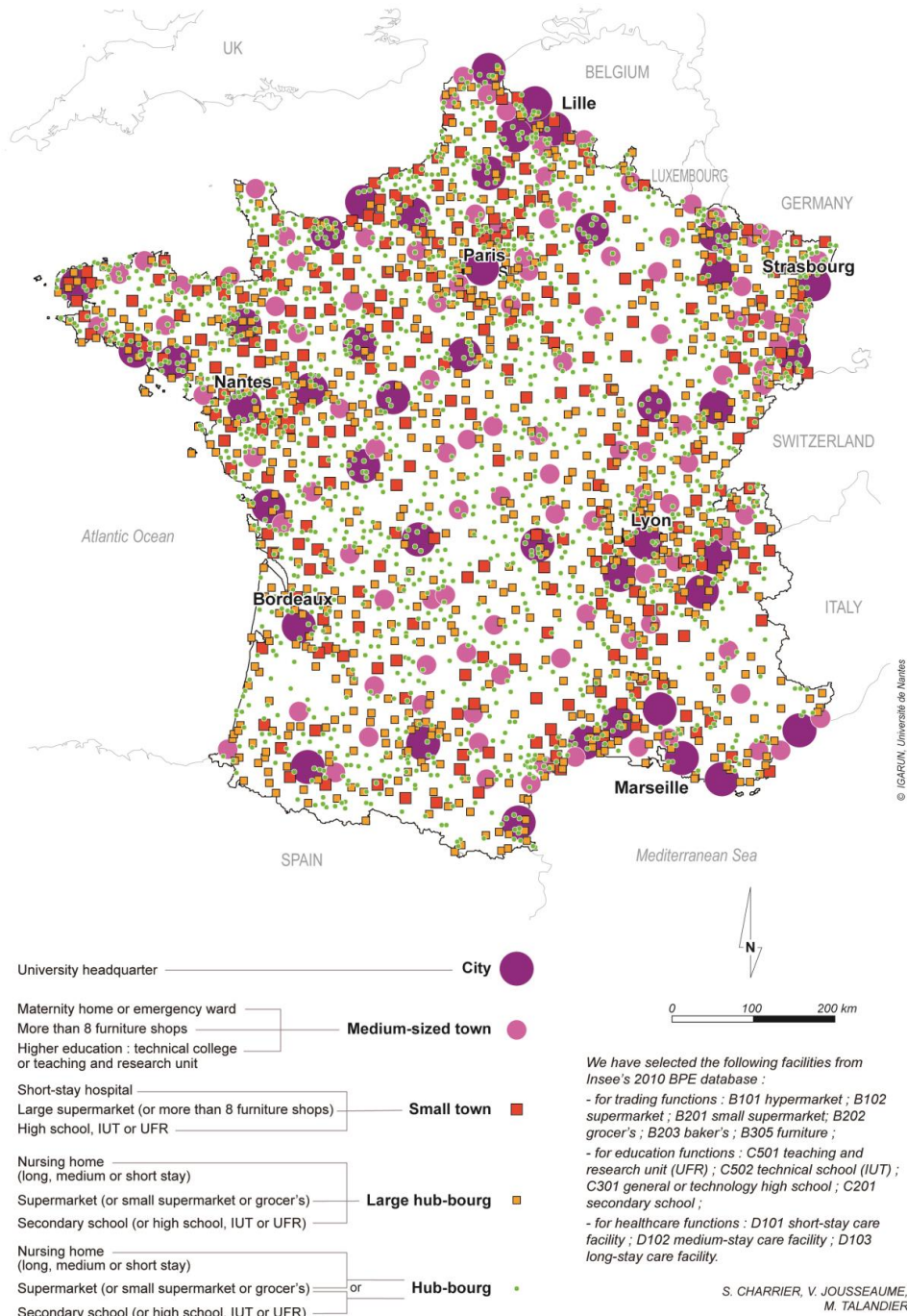


Fig 1. France's urban framework in 2010. Source: Talandier and Jousseau, after Insee, BPE 2010

Predictably, the higher up the urban hierarchy one looks, the more the population increases, as does density and the number of jobs. According to our method, in 80% of cities the population ranges from 120,000 to 1 million; from 20,000 to 100,000 in medium-sized towns; from 6,200 to 35,500 (in 2012) in small towns; 2,400 to 13,500 in large hub-bourgs; 1,100 to 3,300 in hub-

401/480



bourgs; and finally from 280 to 1,850 in hub-villages (Figure 2). The population values found in France are of the same order of magnitude as in the four lower echelons of the urban hierarchy defined by Christaller (1933; Dickinson, 1967) as the basis for the ranking in the mid-20th century Germany: Marktort, 1,000 inhabitants; Amtsort, 2,000; Kreisstadt, 4,000; Bezirkstadt, 10,000. It should be pointed out that, with 118 inhabitants per square kilometre, the current average population density in France is half that found in Germany.

The large disparities between the upper and lower boundaries of each level are partly due to the regional context. The most populous functional small towns, with a population of about 70,000, are located in the urban areas of Geneva, in Switzerland, Lille, in northern France or on the outskirts of Paris (Aguilera and Mignot, 2004). At the other end of the scale the least populous small towns have a population of about 4,500. They are located in sparsely populated rural areas, in particular medium-altitude highlands. They undoubtedly serve as towns for local people, both as hubs for shopping, schools and healthcare. This example holds true for all the urban echelons.

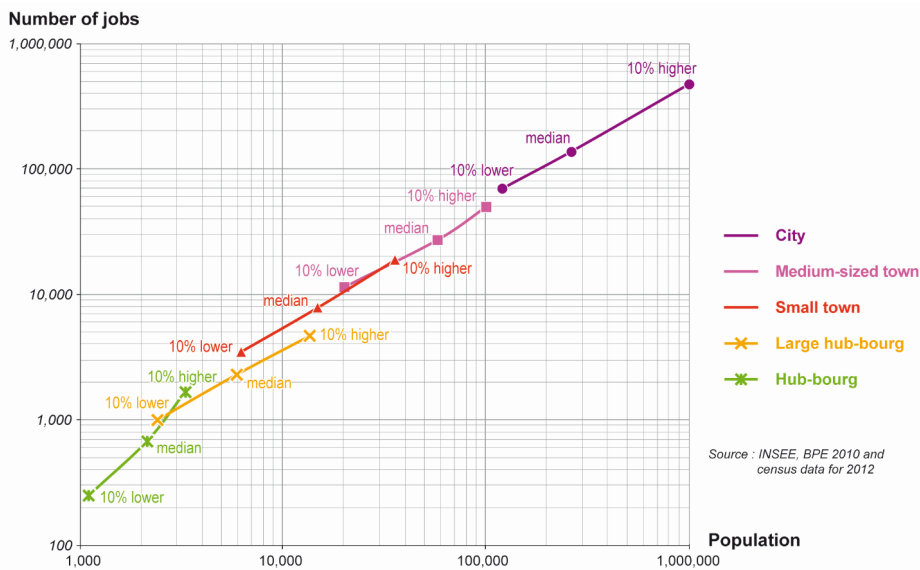


Fig 2. Population and jobs in 2012. Source: Talandier and Jousseume, after Insee, BPE 2010 and 2012 census

Building on this definition, we may examine the dynamics of small towns in France.

#### 4. Results and discussion

Building on this work identifying the levels of France’s urban hierarchy we shall now sketch out the key demographic and economic changes these small towns have undergone, and their part in the nation’s overall territorial dynamics, from 1968 to the present day. In view of our results, it is important to emphasize immediately that small towns (level 4) may be supplemented by large hub-bourgs (level 3), which, as we will see in the following exposition, behave like a ‘a very small town’ and seem to constitute the real threshold between the urban and the rural.

##### 4.1 Urban hierarchy and demographic dynamic: reversal of trends and homogenization

France has witnessed a complete reversal of its demographic growth trends. In 1968 the demographic growth rate was correlated to the urban hierarchy: the higher up the urban hierarchy one moved the faster the population was growing. By 2012 this trend had been completely reversed (Figure 3).



Up to the national census of 1975 the annual growth rate in all the urban echelons, from cities down to large hub-bourgs, ranged from 1.15% to 1.25%. Meanwhile hub-villages and communes with no facilities declined.

At the end of the 1970s growth in towns of all sizes slumped significantly. The year 1968 marked the point when the population of mainland France was most densely concentrated in spatial terms (Talandier et al., 2016). Peri-urban development started in the 1970s, with the population spreading out in space, initially to the outskirts of towns, more recently to more isolated rural areas. This back and forth movement is not specific to France (Monkkonen, 1990; Dobis et al., 2015). Rural rebirth (Kayser, 1990) has affected all western countries, but it has been particularly dynamic in France. People have moved from the Netherlands and the UK to settle in the countryside alongside French nationals, particularly from the 1990s to the mid-2000s (Cognard, 2011).

Rural communes which had been in demographic decline up to the end of the 1970s, started registering population growth, which speeded up towards the turn of the century, exceeding 1% a year.

In recent years (2007-12) the growth rate has slackened again, without fundamentally altering the trend towards urban exodus.

	City	Medium-sized town	Small town	Large hub-bourg	Hub-bourg	Hub-village	Other commune
1968 - 1975	1.6	1.4	1.3	1.49	1.03	-0.11	-0.84
1975 - 1990	0.44	0.24	0.41	0.92	1.24	0.92	0.58
1990 - 1999	0.51	0.13	0.16	0.48	0.51	0.49	0.41
1999 - 2007	0.39	0.2	0.41	0.75	1.02	1.18	1.13
2007 - 2012	0.21	-0.06	0.15	0.49	0.77	0.88	0.92

Source : INSEE, census data for 1968, 1975, 1990, 1999, 2007 and 2012

Fig 3. Average annual population growth rate from 1968 to 2012. Source: Insee, census data for 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 and 2012

This slow process of spatial redistribution is based on a reversal of the forces driving demographic growth (Figure 4). Before the turning point of the 1970s the countryside acted as a reservoir of population feeding rural exodus towards urban centres. Afterwards the countryside started becoming attractive. Rural renewal is partly due to urban sprawl, but it is also driven by amenity migration into the country (Talandier, 2012). On the other hand the migratory flow which sustained urban growth has dried up. Since the 1975 census the migratory balance of cities and medium-sized towns has been negative. Their growth has been almost exclusively due to the natural balance (births minus deaths). It should be borne in mind that unlike most other European countries the natural balance (births minus deaths) in France displays a healthy surplus, which currently amounts to four times the migratory balance at a national level. Over the past decade the birth rate in France has steadied at two children per woman. The natural and migratory dynamic of small towns is similar to that of their larger neighbours. They are smaller, closer to the countryside and less metropolitan. They have avoided a completely negative migratory balance, but suffer from a less favourable natural balance than larger urban centres. Large hub-bourgs differ from the S-shaped trajectory (see Figure 4) of cities, displaying a more rural pattern. They have not suffered from 'urban' exodus: for a while they attracted country people at a time of rural exodus; then, with the shift in trends, they started attracting townspeople leaving the upper echelons of the urban hierarchy. Although the natural and migratory balance has improved in rural areas, the natural balance has dropped dramatically in large hub-bourgs. They still seem to be attractive as central places, but probably for older people, thanks to the large range of nearby services on offer there.



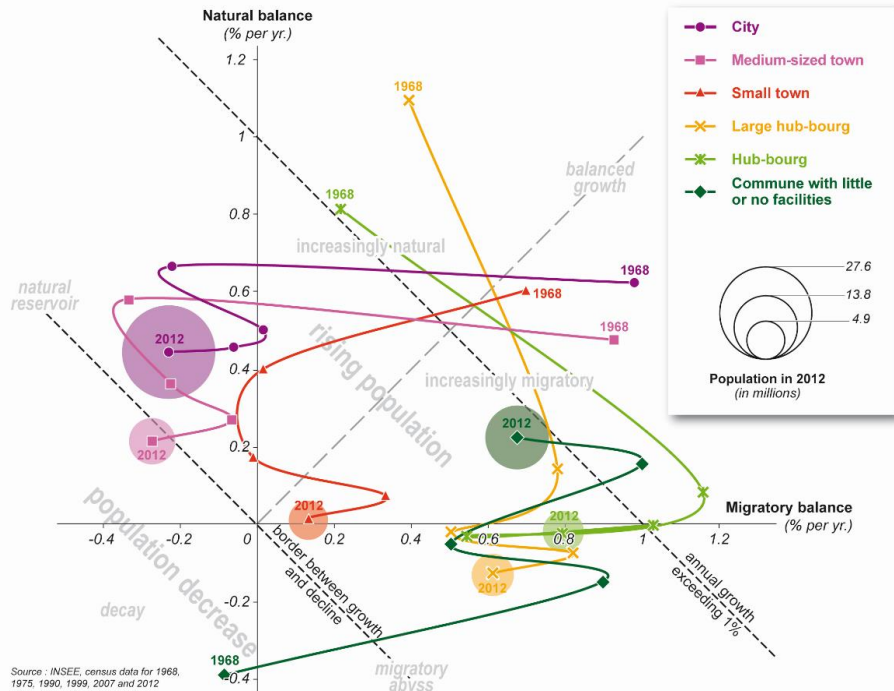


Fig 4. Natural and migratory balance from 1968 to 2012. Source: Insee, census data for 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2007 and 2012

#### 4.2 Urban hierarchy and productive dynamic

In 2012 the various levels in the urban hierarchy may be distinguished by the concentration of jobs: 43.5% of the population of mainland France lives in a city; 52.4% of all jobs are located in cities. Medium-sized towns represent 10.7% of the population, with 13.2% of jobs; small towns 7.7% of the population with 8.9% of jobs. On the other hand hub-bourgs accommodate 5.5% of the population with only 4.8% of jobs. The remaining communes, with little or no facilities, are largely residential spaces, home to almost 23.7% of the population, but only 12.3% of jobs.

The current job dynamic does not really follow the same pattern as the urban hierarchy. Admittedly between 1999 and 2007, at a time of powerful economic growth, Figures 3 and 5 show an increase in production in all the urbanized levels, down to hub-bourgs often located on the perimeter of an urban area. The number of jobs increased (by between 1.23% and 1.86% annually) more steeply than the rise in population. In contrast a residential dynamic concerned the most rural communes with the least facilities. From this point in time the rate of job creation was highest in hub-bourgs.

In 2007-12 the trend went into reverse. Impacted by the crisis of 2008, job creation suddenly stalled, except in rural communes with little or no facilities, but located on the perimeter of an urban area. Here, remarkably, the number of jobs rose by between 0.46% and 1.2% a year. These localities seem somehow to have been crisis-proof. The largely residential economy, also fuelled by tourism, was less affected by the crisis which above all impacted heavily industrial sectors, subject to international competition, and through a structural effect, the territories where such firms were located, as was the case with medium-sized and some small towns. So, over the last period, the number of jobs contracted in medium-sized towns, and stagnated in small towns. Occupying the middle ground hub-bourgs saw slight growth in jobs, up by between 0.2% and 0.3% a year. Lastly, thanks to a more knowledge-based, less industrial metropolitan economy, France's cities weathered the crisis rather better (with annual job creation at 0.37%) (Davezies, 2012; Fujila, 2013).



	<i>Job trends</i>	
	<b>1999 - 2007</b> (% per year)	<b>2007 - 2012</b> (% per year)
<b>City</b>	1.66	0.37
<b>Medium-sized town</b>	1.23	-0.23
<b>Small town</b>	1.45	-0.04
<b>Large hub-bourg</b>	1.89	0.29
<b>Hub-bourg</b>	1.86	0.21
<b>Hub-village</b>	1.34	1.56
<b>Other commune</b>	-0.28	0.46

Source : INSEE, census data for 1999, 2007 and 2012

Fig 5. Annual rate of job creation in 1999 - 2012. Source: Insee, 1999, 2007 and 2012 census data

#### 4.3 Population dynamic in France shifting from a hierarchical to a regional pattern

After observing the situation of small French towns in relation to the whole urban hierarchy, we shall now turn to the geography of small towns on French territory. We have opted to divide the population dynamic into five periods (industrial phase or model, 1968-75; industrial decline or post-industrial model, 1975-90; start of metropolitan development or cognitive model, 1990-99; finally a pre-crisis metropolitan model, 1999-2007, and a crisis metropolitan model, 2007-12 (Bell, 1976; Mellander et al., 2011; Berry et Wheeler, 2005). There are three maps for each period. These maps serve to distinguish the population dynamic of small towns and large hub-bourgs, on the one hand, and to compare this dynamic with cities and medium-sized towns, on the other (levels 5 and 6 in our hierarchy), but also with the countryside (including communes ranked on levels 1 and 2, and those outside our hierarchy). This representation enables us to single out levels 3 and 4 (respectively large hub-bourgs and small towns) in the population dynamics of these territories.

In 1968-75 (Figure 6a), at the tail end of western Europe's post-war boom years (1945-75), all cities and medium-sized towns were enjoying powerful growth, except the old coal mining areas of northern and eastern France, already hit by industrial difficulties. Small towns as a whole were also enjoying sustained growth, playing an active part in the dynamic consolidating the urban model. However this was not the case for large hub-bourgs, which were more sensitive to the regional context. Some large hub-bourgs suffered decline in the south-west quarter of France, with its sparse urban network and struggling rural economy, also in the far north-eastern corner, where long-standing heavy industry was running into difficulties. During this period, there was a positive correlation between the population dynamic and urban hierarchy: the higher up the urban hierarchy one moved, the more variations in population were positive. Small towns fitted perfectly into the prevailing urban dynamic.



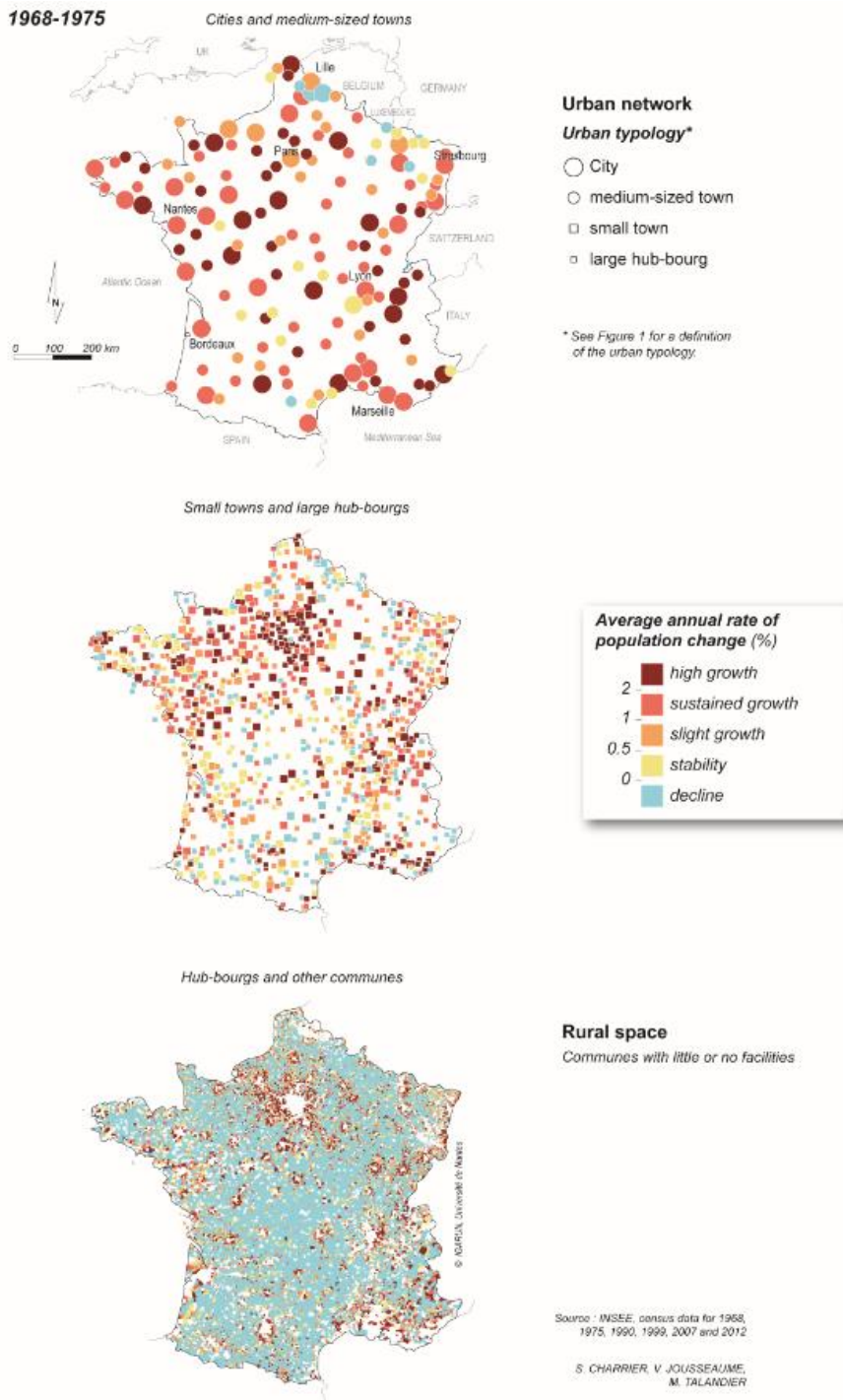


Fig 6a. Urban network and annual rate of population change. Source: Talandier and Jousseau, after Insee, census data for 1968 - 1975



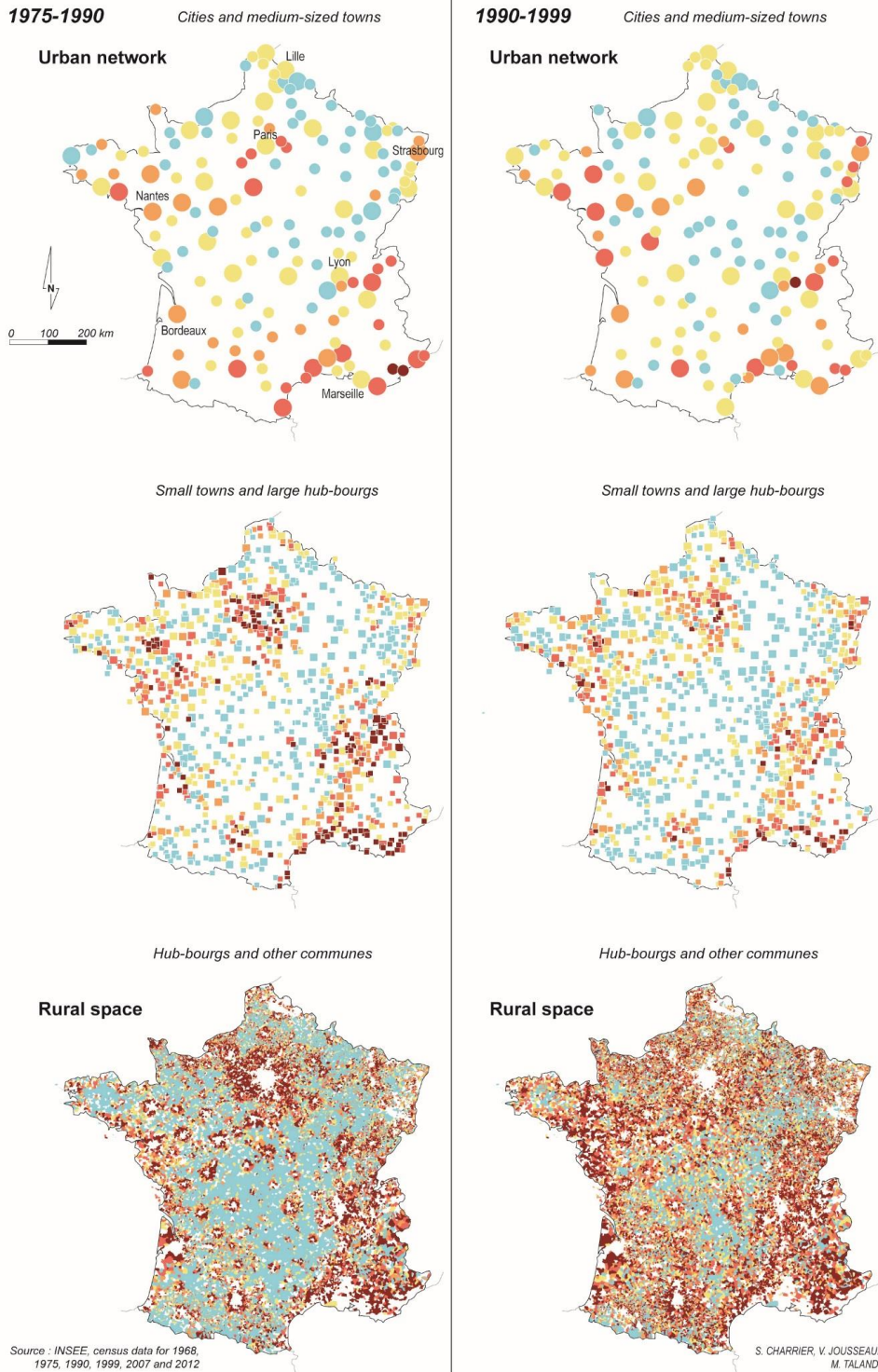


Fig 6b, 6c. Urban network and annual rate of population change. Source: Talandier and Jousseau, after Insee, census data for 1975 - 1990 and 1990 - 1999



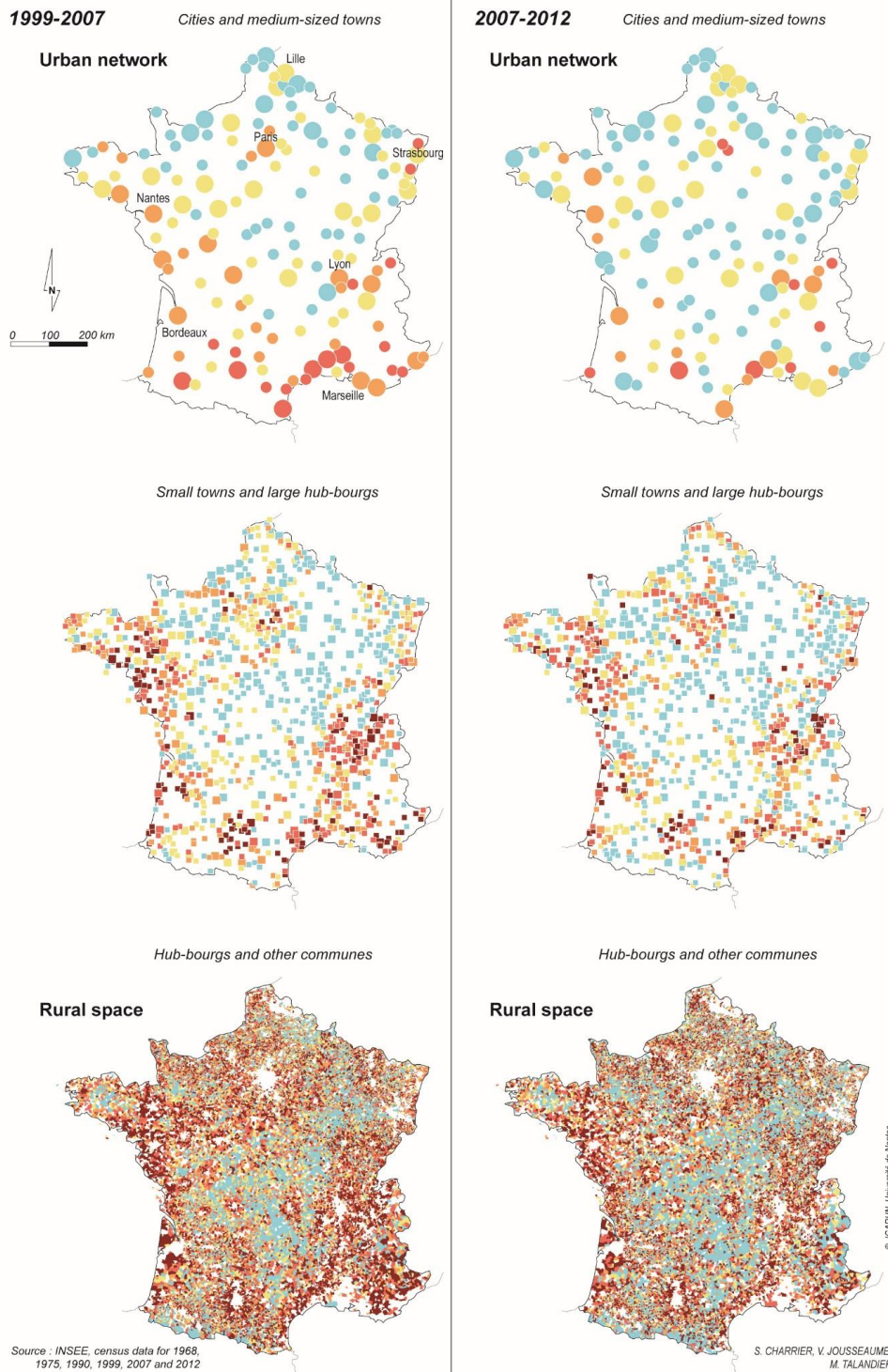


Fig 6d, 6e. Urban network and annual rate of population change. Source: Talandier and Jousseau, after Insee, census data for 1999 - 2007 and 2007 - 2012





The following period, 1975-90 (Figure 6b), saw the transition from a crisis-ridden Fordist economy to a new, metropolitan economy, increasingly service and knowledge-based, which was gradually taking shape. With the industrial downturn urban growth suddenly slowed, while at the same time peri-urban expansion took off, made possible by widespread access to motor vehicles from the 1970s onwards. The population dynamic of the French countryside diverged, taking two separate courses: near to urban centres it enjoyed growth; elsewhere by and large it declined. In regions with dynamic cities – the Paris area, western France, and around Toulouse in the south, the south-east, along the Rhône valley and Mediterranean coast – small towns and large hub-bourgs benefited from this peri-urban dynamic. Further away from the main cities or in crisis-ridden north-eastern France, small towns and large hub-bourgs were hit by population decline.

From 1990 onwards (Figures 6c, 6d and 6e) population growth in towns gradually slackened. From 2007 onwards medium-sized towns actually shrank, apparently lacking both the metropolitan assets of a city and the amenities of the countryside. The population dynamic of small towns and large hub-bourgs steadied. In all France's rural areas, except the bleak uplands of the Massif Central (Pistre, 2013), the population once again increased. Almost all of rural France registered a positive migratory balance. In areas where the population continued to shrink it was due to a negative natural balance. The crises of 2008 and 2011 slowed the rate of migratory movement inside France (Figure 3), without altering the spatial distribution of the population dynamic governed by a regional rationale (Figure 6e) (Baccaini, 2007; Talandier, 2013).

The rising population of cities was mainly due to a high natural balance and new drawing power for qualified workers, students and other socio-professional profiles who contributed to the dynamic of metropolitan development. All over France, much as elsewhere in Europe, large metropolitan areas constituted the driving force behind regional growth. However this trend was significantly amplified in southern and western France, thanks to residential development surfing on the leisure-oriented concerns of French, British and Dutch people, attracted by an imaginary 'French way of life'. The appeal of sunshine, now supplements that of the seaside, powering development in rural areas, perceived as outdated not long ago, but now idealized. Small towns and large hub-bourgs play a key role in this residential economy and their population dynamic is consequently positive. In the once industrial north-east, the metropolitan dynamic is not strong enough to boost the drawing power of areas in the process of restructuring, with their deep social and territorial scars. The image of these areas in France is currently negative, in keeping with the lifecycle of territories (Lebras and Todd, 2013), following a pattern already familiar in other places, such as the United States (Hoover and Vernon, 1962).

## 5. Conclusion

So what do we mean today when we refer to a small French town? Thanks to a ranking system based on functions and analysis of population dynamics, and more modestly jobs at the urban levels, as defined above, we can suggest an answer to this question.

Small towns in mainland France thus correspond to levels 3 and 4 of our hierarchy. Small towns (level 4) are identified by the presence, at one and the same time, of a high school, large supermarket and hospital with an operating theatre. These are indicators of significant commercial, healthcare and educational functions. The population of these small towns ranges from 6,200 to 35,500, with 3,500 to 19,000 jobs. To this we may add large hub-bourgs (level 3), for which the indicators are the presence of a secondary school, a supermarket and nursing home. This level behaves like a 'very small town', with population ranging from 2,400 and 13,500, and 1,000 to 4,700 jobs. Level 3 represents the threshold between the urban and the rural spheres of mainland France.

With regard to work, small towns (levels 3 and 4) may be considered as centres of employment in so far as, on average, they offer more jobs than the number of economically active residents. This trend persisted up to the crises of 2008 and 2011.

With regard to demography, our work highlights the reversal of an earlier dynamic. The 1960s saw a positive correlation between population growth and urban hierarchy, in a context of widespread rural exodus. In the 1990s small towns played an active part in this process and consequently benefited from urban dynamics and the increasing importance of the upper

409/480

Unauthenticated  
Download Date | 4/6/17 10:45 AM



echelons of the hierarchy. That correlation has now been turned upside down. The migratory balance of cities and medium-sized towns is very often negative now and what population growth they do register is only due to their substantial natural balance. Meanwhile the migratory balance in the countryside is once more positive, even far from towns, due to peri-urban development but also – a feature particularly noticeable in France – due to holiday-making and residential dynamics in the south and west (Figure 4). These trends have consolidated the regional segmentation of the dynamics of small French towns.

Between the productive assets of the city and the residential assets of the countryside, small towns in mainland France straddle the watershed between two territories, two dynamics. This unusual position deserves further study in order to provide a full, balanced response to the complex question of the role of small towns in territorial development (Hinderlink and Titus, 2002), a question of prime importance for local policy-makers.

## References

- 
- [1] Aguilera, A. & Mignot, D. (2004). Urban sprawl, polycentrism and commuting. A comparison of seven French urban areas. *Urban Public Economics Review*, 1, 93-114.
  - [2] Bairoch, P. (1985). *De Jéricho à Mexico, villes et économie dans l'histoire*, Paris: Gallimard.
  - [3] Baccaïni, B. (2007). Inter-regional migration flows in France over the last fifty years, *Population*, 62(1), 139-155. DOI: 10.3917/popu.701.0143.
  - [4] Batty, M. (2006). Hierarchy in cities and city systems (pp. 143-168). In Pumain, D., ed., *Hierarchy in natural and social sciences*. Dordrecht: Springer, Netherlands. DOI: 10.1007/1-4020-4127-6.
  - [5] Bell, D. (1976). The coming of the post-industrial society, *The Educational Forum*, Vol. 40(4), 574-579. DOI: 10.1080/00131727609336501.
  - [6] Bergeron, L. & Roncayolo, M. (1977). La notion de ville en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle, d'après l'enquête de population agglomérée effectuée en 1809-1810, 4<sup>e</sup> colloque des historiens économistes, Paris.
  - [7] Berry, B. & Wheeler, J. (2005). *Urban geography in America, 1950-2000: paradigms and personalities*, Milton Park: Routledge.
  - [8] Berry, B. J. & Garrison, W. L. (1958). The functional bases of the central place hierarchy, *Economic Geography*, 34(2), 145-154. DOI: 10.2307/142299.
  - [9] Bordessoule, E. & Rieutort, L. (1997). Bourgs-centres et pays d'Auvergne (pp. 161-167). *Revue de Auvergne*. Clermont-Ferrand: CERAMAC.
  - [10] Chen, A. & Partridge, M. D. (2013). When are cities engines of growth in China? Spread and backwash effects across the urban hierarchy. *Regional Studies*, 47(8), 1313-1331.
  - [11] Christaller, W. (1933). *Die zentralen Orte in Süddeutschland*, Jena: Fischer.
  - [12] Cognard, F. (2011). Les migrations résidentielles des Britanniques et des Néerlandais: une figure originale de la nouvelle attractivité des moyennes montagnes françaises, *Espaces, Populations, Sociétés*, n°3, 509-520. DOI: 10.4000/eps.4672.
  - [13] Davezie, L. (2012). *La crise qui vient: la nouvelle fracture territoriale*, Paris: Le Seuil.
  - [14] Dickinson, R. E. (1967). *The city Region in Western Europe*, London: Routledge.
  - [15] Dobis, E., Delgado, M., Florax, R. & Mulder, P. (2015). Population Growth in American Cities between 1990 and 2010: True Contagion and Urban Hierarchy [conference paper No. ersa15p1128]. Louvain-la-Neuve: European Regional Science Association.
  - [16] Dubosq, P. (1977). La place des bourgs et des petites villes dans la régulation du procès social (pp. 110-127). In *Association des Ruralistes Français, Petites villes et pays dans l'aménagement rural*. Paris: CNRS.

410/480

Unauthenticated  
Download Date | 4/6/17 10:45 AM

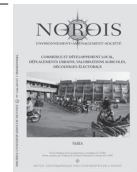


- [17] Édouard, J.-C., ed. (2008). Les petites villes françaises entre développement local et métropolisation-mondialisation, *Bulletin de l'Association de géographes français* 85(1), 3-53.
- [18] Faguet, L., Ferrandon, B. & Jousseume, V. (2013). L'armature urbaine de la Loire-Atlantique, *Cahiers Nantais*, n°1, 25-37.
- [19] Fujita, K., ed., (2013). *Cities and crisis: new critical urban theory*, Newcastle upon Tyne: Sage.
- [20] Hall, P. (1995a). The Future of Cities in Western Europe, *European Review*, 3(2), 161-169. DOI: 10.1017/S1062798700001459.
- [21] Hall, P. (1995b). Towards a General Urban Theory (pp. 3-31). In Brotchie, J., Batty, M., Blakely, E., Hall, P. & Newton, P., eds., *Cities in Competition: Productive and Sustainable Cities for the 21<sup>st</sup> Century*, Melbourne: Longman Australia.
- [22] Hilal, M., Piguet, V. & Schmitt, B. (1995). Communes rurales et petites villes dans la hiérarchie urbaine, *Économie et Statistiques*, 282, 21-36.
- [23] Hinderink, J. & Titus, M. (2002). Small towns and regional development: Major findings and policy implications from comparative research. *Urban studies*, 39(3), 379-391. DOI: 10.1080/00420980220112748.
- [24] Hoover, E. & Vernon, R. (1962). *Anatomy of a Metropolis*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- [25] Jousseume, V. (1996). *L'ombre d'une métropole: Les bourgs-centres de la Loire-Atlantique*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- [26] Jousseume, V. (1997). L'évolution des révélateurs de la centralité rurale (pp. 311-334). In Laborie, J.-P. & Renard, J. eds., *Bourgs et petites villes*. Toulouse: Presses universitaires du Mirail.
- [27] Jousseume, V. (2000). La résistance sociale des bourgs et des petites villes: un indicateur de leur résistance économique (pp. 282-293). In Soumagne, J., ed., *Les nouveaux espaces ruraux de l'Europe atlantique*, Poitiers: Editions de la MSHS.
- [28] Julien, P. (2002). Onze fonctions pour qualifier les grandes villes, *INSEE Première* 840, March 2002.
- [29] Kayser, B., Laborie, J.-P., Lugand, J.-C. & Pechoux, P.-Y. (1972). *Les petites villes françaises*. Travaux et documents du CIEUToulouse.
- [30] Kayser, B., ed. (1993). *Les bourgs sur la piste du développement*, Paris: Ministère de l'Agriculture et de la Forêt.
- [31] Laborie, J.-P. (1979). *Les petites villes françaises*, Paris: CNRS.
- [32] Laborie, J.-P. & Renard, J., eds. (1997). *Bourgs et petites villes*, Toulouse: Presses universitaires du Mirail.
- [33] Lebras, H. & Todd, E. (2013). *Le mystère français*. Paris: Le Seuil.
- [34] Lösch, A. (1954). *The Economics of Location*, New Haven: Yale University Press.
- [35] Madoré, F. (2002). L'évolution de l'urbanisation dans l'Ouest français (Bretagne et Pays de la Loire) au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, *Les Cahiers Nantais*, n°58, 143-157.
- [36] Margetic, C., Bermond, M., Jousseume, V. & Marie, M. eds. (2014). *Atlas des campagnes de l'Ouest*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- [37] Mellander, C., Florida, R. & Rentfrow, J. (2011). The creative class, post-industrialism and the happiness of nations, *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 5(1), 31-43. DOI: 10.1093/cjres/rsr006.
- [38] Monkkonen, E. H. (1990). *America becomes urban: the development of US cities & towns, 1780-1980*, Berkeley: University of California Press.



- [39] Moriconi-Ebrard, F. (1993). *L'urbanisation du monde depuis 1950*, Paris: Economica.
- [40] Oger, B. (1996). *Les bourgs-centres de Vendée* [unpublished theses]. Université de Nantes.
- [41] Piatier, A. (1956). Les attractions commerciales des villes, une nouvelle méthode de mesure. *Revue juridique et économique du Sud-Ouest*, n°4, pp. 575-602.
- [42] Pistre, P. (2013). Les campagnes françaises: un renouveau incontestable mais très inégal, *Population & Avenir*, n°5, 4-8. DOI: 10.3917/popav.715.0004.
- [43] Pumain, D. & Saint-Julien, Th. (1976). Fonctions et hiérarchies des villes françaises. Étude du contenu des classifications réalisées en France entre 1960 et 1974, *Annales de Géographie*, 85, 385-440.
- [44] Pumain, D. (1982). *La dynamique des villes*. Paris: Economica.
- [45] Pumain, D. (2006). Système de villes et niveaux d'organisation (pp. 236-263). In Bourguine, P. & Lesne, A., eds., *Morphogenèse*. Paris: Belin.
- [46] Pumain, Th., Paquot, T. & Kleinschmager, M. (2006). *Dictionnaire de la ville et l'urbain*, Paris: Anthropos – Economica.
- [47] Rochefort, M. (2002). Les notions de réseau urbain et d'armature urbaine, *Strates, hors-série*, available at <http://strates.revues.org/512>.
- [48] Santamaria, F. (1999). *Les villes moyennes françaises: entre hiérarchie et réseaux (étude comparée avec l'Espagne et le Royaume-Uni)* [unpublished theses], Lille: Presses universitaires du Septentrion.
- [49] Servillo, L. A., Atkinson, R., Russo, A. P., Sýkora, L., Demazière, C. & Hamdouch, A. (2014). TOWN, small and medium sized towns in their functional territorial context, [ESPON Draft Final Report].
- [50] Talandier, M. (2012). L'impact territorial des migrations d'agrément en France (pp. 181-205). In Bourdeau, Ph. & Martin, N., eds., *Post-Tourisme et migrations d'agrément*, Paris: L'Harmattan.
- [51] Talandier, M. (2013). Redefining the in-place economy and women's role in the local economy of highland areas, *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine*, 101(1). DOI: 10.4000/rga.2028.
- [52] Talandier, M. & Jousseau, V. (2013). Les équipements du quotidien en France: un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires? *Noréis* 226, 7-23. DOI: 10.4000/noréis.4525.
- [53] Talandier, M., Jousseau, V. & Nicot, B.-H. (2016). Two centuries of territorial dynamics: the case of France, *Regional studies, Regional science*, 3(1), 67-87. DOI: 10.1080/21681376.2015.1090887.
- [54] Zuliani, J.-M. (2002). *Les villes moyennes du Grand Sud-Ouest français et les services aux entreprises* [Rapport de recherche INTERREG IIC Sud-ouest Européen]. Université Toulouse.





## Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ?

*Equipment Daily in France: A Factor of Residential Attractiveness and Local Development?*

Magali TALANDIER<sup>\*a</sup>, Valérie JOUSSEAUME<sup>b</sup>

\* Auteur correspondant

<sup>a</sup> PACTE – UMR 5194 CNRS/IEP/UPMF/UJF (Université Joseph Fourier de Grenoble), Institut de Géographie Alpine, 14 bis av. Marie Reynoard – 38100 Grenoble ([magali.talandier@ujf-grenoble.fr](mailto:magali.talandier@ujf-grenoble.fr))

<sup>b</sup> ESO-Nantes, UMR 6590 ESO (Université de Nantes), Institut de Géographie et d'Aménagement (IGARUN), Campus du Tertre, BP 81 227 – 44 312 Nantes cedex 3 ([valerie.jousseau@univ-nantes.fr](mailto:valerie.jousseau@univ-nantes.fr))

**Résumé :** À l'heure où le renouveau rural et l'expansion des petites villes questionnent les enjeux de coûts sociaux et environnementaux liés aux mobilités régulières des individus... au moment où les urbanistes, chercheurs, décideurs se concentrent sur la re-densification des grandes métropoles... cet article affirme d'abord que les mobilités quotidiennes des Français sont complexes et finalement assez mal connues. Cet article propose de considérer l'offre d'équipements banals comme un révélateur de ces mobilités quotidiennes. Les résultats suggèrent que les petites villes et les gros bourgs-centres (compris entre 3000 et 20000 habitants) sont proportionnellement aussi bien armés que les villes moyennes et grandes en matière de centralités des mobilités de consommation quotidienne. Cet article montre également que la présence de ces équipements est un facteur de la capacité des territoires à attirer de nouvelles populations et à faire circuler la richesse. Les équipements, commerces et services ordinaires, nœuds de nos mobilités quotidiennes, participeraient donc au développement territorial durable, conjuguant économie productive, économie résidentielle et économie présente, duquel les campagnes ne sont pas exclues.

**Abstract:** *Many worry about the rural renew or demographic expansion of small towns (social and environmental impacts of commuting). In a context of willingness density city by city planners, researchers, this paper proposes to observe and analyze the centrality of daily mobility of population. This paper shows the complexity of the French daily mobility. Analysis of these mobilities is made from ordinary supply of equipment. This work shows that small towns and large town centers (between 3,000 and 20,000 inhabitants) are proportionally as well equipped as medium and large cities. Finally, this study explains that the presence of this equipment is a factor for the territories to attract new residents. Facilities, shops and services would participate in the sustainable territorial development, combining residential economy and productive economy, which the campaigns are not excluded.*

**Mots clés :** petites villes – espace rural – développement local – économie résidentielle – économie présente – consommation – services de proximité – mobilité

**Keywords:** *small towns – rural areas – consumption – local services – residential economy – mobility*



## INTRODUCTION

Les rythmes s'accroissent, les distances parcourues augmentent, les mobilités se complexifient. La désynchronisation des temps produit une ville malléable (Gwiadziński, 2007) et une certaine plasticité des territoires. Dans ce contexte, tenter de mesurer ce qui bouge, surtout quand ça bouge de plus en plus vite et de façon de plus en plus aléatoire n'est pas aisé. Il paraît vain de chercher à repérer les régularités « du quotidien ». Pour autant, on ne peut pas parler de dislocation des systèmes territoriaux. Les points d'ancrage – certes multiples – demeurent.

Les travaux actuels sur ces sujets sur-valorisent les grandes villes. Les études et les réponses préconisées reposent trop souvent sur des représentations discutables de ce que sont nos mobilités quotidiennes, elles-mêmes étant conditionnées par les données statistiques existantes en matière de déplacements. Ainsi, la plupart des zonages statistiques sont construits à partir des seules navettes quotidiennes d'actifs occupés entre leur domicile et leur travail. C'est le cas des aires urbaines, mais aussi des bassins de vie de l'INSEE. Dans le cas des bassins de vie, le critère d'accès à ce que l'INSEE nomme les biens intermédiaires<sup>1</sup> est également pris en compte (Blanc *et al.*, 2007). Ces définitions et délimitations statistiques – fort utiles par ailleurs – influencent incontestablement nos représentations des « territoires vécus<sup>2</sup> » par les populations, mais également les discours et politiques en matière de centralité urbaine, de forme urbaine, de périurbanisation. Pourtant, 60 % de la population<sup>3</sup> n'appartient pas à la catégorie population active occupée et n'a donc pas comme contrainte de mobilité quotidienne celle des déplacements domicile-travail. Parmi les actifs occupés, au moins 20 % sont des travailleurs mobiles<sup>4</sup> (Davezies *et al.*, 2008). Ainsi, en 2008, l'en-

semble des déplacements liés au travail (notion plus large que le seul trajet domicile-travail) représentent 24 % des kilomètres parcourus annuellement par les Français, tous types de déplacements confondus<sup>5</sup> (CGDD, 2010). Plus généralement, comme l'exprime J. Viard (2004), nous passons moins de 10 % de notre vie à travailler. Le temps libre est devenu notre premier temps de vie.

On peut prendre également l'exemple des enquêtes ménages-déplacements (EMD) réalisées et disponibles dans la plupart des grandes agglomérations françaises. Ces enquêtes ne concernent que les déplacements à moins de 100 km réalisés du lundi au vendredi, hors vacances. Ces enquêtes ignorent donc 40 % des déplacements annuels (en km) qui se font à plus de 100 km (Orfeuill, 2008), mais également une partie non négligeable de nos déplacements, réalisés le week-end.

À l'heure où la pensée dominante se concentre sur la grande ville « post-carbone » (compacte, durable), il semble intéressant de questionner les centralités quotidiennes de la population française, en dehors de la seule mobilité domicile-travail, d'étudier la place que jouent les différents échelons urbains ou les simples communes rurales et d'en analyser l'impact sur le développement des territoires. Entre mobilités multiples et ancrage du quotidien, notre objectif est de tenter de repérer et d'analyser la « centralité des quotidiens ». Il ne s'agit plus d'une centralité individuelle régulière, mais d'une centralité collective qui, à notre sens, structure encore – voire de plus en plus – les territoires. Ce serait la persistance de la proximité, dans une société devenue « hypertexte » pour reprendre l'expression de F. Ascher (2009). Nous faisons donc l'hypothèse que, dans ce monde de flux et de mouvements, la centralité des quotidiens demeure un point d'ancrage à des échelons très fins géographiquement, des populations résidentes et présentes<sup>6</sup>. Cette présence d'équipements serait un facteur d'attractivité auprès de nouvelles populations, permettrait d'accélérer la circulation de la richesse. Ce serait donc un des leviers majeurs du développement durable

1. Notons que la notion de biens intermédiaires recouvre des équipements comme l'hôpital, les lycées, les opéras, les piscines couvertes. En raison des conventions de calculs, la localisation de ces équipements influe bien plus sur la délimitation des bassins de vie que la localisation des médecins généralistes, de l'école, de la boulangerie, du café, de la pharmacie...

2. La carte de l'INSEE représentant les territoires vécus était construite à partir du zonage en aire urbaine et emploi de l'espace rural et de l'inventaire communal concernant la consommation de biens et services intermédiaires.

3. Ou bien encore 30 % des ménages.

4. Les travailleurs mobiles : actifs occupés exerçant une profession qui peut les contraindre à faire des « tournées » de clientèle et non un seul trajet domicile-travail par jour (infirmières, services aux personnes, artisans dans le bâtiment, etc.).

5. Si l'on ne considère que les déplacements locaux (déplacements à moins de 80 km un jour de semaine ouvré pour des individus de six ans ou plus), les trajets domicile-travail représentent un peu moins de 20 % des mobilités quotidiennes. L'ensemble des trajets liés au travail représente 40 % des kilomètres parcourus lors de ces déplacements locaux.

6. Population présente sur un territoire sans nécessairement y être résidente et donc recensée, comme les touristes (C. Terrier *et al.*, 2005), mais également les excursionnistes, ou encore les actifs au lieu de travail...



de notre territoire national, développement dont ne serait nullement exclu l'espace rural.

## IDENTIFIER LES NŒUDS DE NOS MOBILITÉS QUOTIDIENNES

L'absence de données en matière de suivi des déplacements quotidiens dans les petites villes, les bourgs-centres et les campagnes, où il n'existe pas d'enquêtes déplacements des ménages spécifiques, rend l'exercice difficile, mais pas impossible. Ne disposant pas d'enquêtes de mobilité assez fines pour mener une analyse comparative sur ces organismes urbains de petite taille, nous avons privilégié une approche méthodologique par l'offre. Étudier ces mécanismes de mobilité à travers l'offre de biens et services et non à travers la demande nous semble, en réalité, tout aussi pertinent, voire même plus enrichissant.

En effet, cette offre révèle finalement très bien la demande collective globalement non intermittente, bien qu'individuellement discontinue, aléatoire, fluctuante ou saisonnière. Il ne s'agit donc pas de tenter d'observer, de mesurer les mobilités quotidiennes individuelles dans les villes, ou encore dans l'espace rural, mais d'étudier la matérialisation de cette centralité des quotidiens malgré leurs temporalités diffuses et éclatées.

## Les équipements comme indicateurs de la centralité des quotidiens

L'objet de cette partie est de repérer ce qui crée à des niveaux très quotidiens, de la centralité commune, collective, partagée. L'approche n'est pas donc pas celle de la rareté des biens et services offerts. Il ne s'agit pas non plus de tenter de définir une nouvelle hiérarchie urbaine, ni de contribuer au débat sur cette notion<sup>7</sup>. L'objet de ce travail n'est pas non plus de définir une géographie du commerce, de s'interroger sur sa place dans et hors la ville comme cela a pu être développé récemment (Gasnier, 2010; Dugot et Pouzenc, 2010) ou bien encore sur l'impact des commerces dans les espaces fragiles (Soumagne, 2002). Nous cherchons simplement à

observer la présence d'équipements ordinaires, quotidiens – ces nœuds banals de nos mobilités – et surtout d'en analyser l'impact sur les dynamiques territoriales.

Notre méthode se fonde sur la base permanente des équipements (BPE) de l'INSEE, sur l'année 2009. Cette base est destinée à inventorier annuellement, le niveau d'équipements et de services rendus par commune, à la population. Le champ actuel recouvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, des sports et loisirs et du tourisme. Elle recense près de deux millions d'équipements répartis sur le territoire national (échelle communale), ventilés en plus de 150 catégories. L'INSEE propose trois gammes de « services » différentes. Après regroupement d'équipements proposant les mêmes services<sup>8</sup>, puis suppression des équipements touristiques<sup>9</sup> destinés, selon l'INSEE, à une population non résidente, l'INSEE rassemble les équipements sur la base de leur co-présence dans les communes françaises, repérée grâce à la méthode des « nuées dynamiques<sup>10</sup> ». L'organisme d'études statistiques propose de distinguer la gamme de proximité, la gamme intermédiaire et la gamme supérieure (annexe 1).

Cette typologie en trois gammes aurait pu être reprise telle quelle dans ce travail. Néanmoins, il nous a semblé préférable de partir des données brutes mises à disposition sur le site de l'INSEE, afin de réintroduire certains équipements touristiques dans notre analyse<sup>11</sup> et surtout pour tenter de mieux qualifier cette notion de « centralité des quotidiens » qui désigne les points de convergence et d'ancrage des mobilités des populations dans ce travail. Les regroupements d'équipements communaux ou intercommunaux des écoles maternelles, élémentaires ont été conservés, ainsi que les regroupements concernant les lycées (lycées d'enseignement général distingués des lycées professionnels).

8. Par exemple regroupement des écoles maternelles et des classes maternelles de regroupement pédagogique intercommunal dispersé, ou encore d'épicerie et supérette...

9. Domaine skiable, centre équestre, baignade aménagée, port de plaisance, boucle de randonnée, agence de voyage, hôtel et camping homologués, information touristique.

10. Système de classification des données quantitatives.

11. Parce que ces équipements participent aussi en partie aux mobilités des populations dans leurs pratiques récréatives régulières ou non. Nous avons cependant, comme l'INSEE, exclu les boucles de randonnée de notre analyse qui nous paraissent d'une autre nature que les équipements de la base.

7. Le lecteur intéressé par ces notions pourra consulter l'abondante littérature des années 1980 sur ce sujet comme par exemple (Allen et Sanglier, 1979; Kayser, 1972; Laborie, 1979) ou bien plus récemment (Pumain, 1992, 1994, 2004), ou bien encore des travaux de l'INRA (Hilal *et al.*, 1995).

Nous privilégions une approche territoriale afin de repérer tout simplement les équipements géographiquement les plus fréquents dans les communes de la France métropolitaine, équipements dont on peut supposer qu'ils sont les expressions matérielles des sociabilités et des mobilités les plus quotidiennes. Ces équipements d'usage quotidien sont définis ici par leur plus ou moins grande présence sur le territoire national. Ils se différencient des autres services par leur niveau de couverture territoriale. Il est intéressant de noter que la gamme de proximité proposée par l'INSEE correspond à un seuil minimum de 15 % de communes équipées, alors même que la méthodologie de construction des gammes repose sur une toute autre méthode que la nôtre. Nous retiendrons ce seuil de 15 %, qui correspond en effet à une certaine césure dans les équipements proposés (annexe II). Au sein de ces équipements d'usage quotidien, deux types sont à distinguer :

- ceux qui se caractérisent par la mobilité du fournisseur du service (11 équipements voire dans ce cas 11 services, tels que le plombier ou l'infirmier) que nous qualifierons de services mobiles de proximité. Ces services ne sont pas associés à un point d'ancrage de nos flux de consommation quotidienne. Ici, c'est le fournisseur du service qui se déplace vers son client. Sa localisation dépend souvent de son lieu de domicile situé à proximité de sa zone de chalandise.

- ceux qui induisent un déplacement de l'utilisateur ou du client et peuvent être qualifiés d'équipements fixes (21 équipements, comme l'école élémentaire ou la banque) que nous qualifierons d'équipements de centralité des quotidiens. L'ensemble de nos mobilités complexes, variées, aléatoires, font émerger des nœuds, des points de centralité collective qui seraient repérables grâce à ces données.

Cette dernière catégorie qui retiendra notre attention par la suite, dans la mesure où se concentrent dans les villes et bourgs, ils peuvent contribuer à l'ancrage des populations et constituer un facteur d'attractivité auprès de nouvelles populations. En tête des équipements de centralité des quotidiens, près de deux communes sur trois sont équipées d'une école élémentaire (tableau 1). Il faut noter également, la forte présence des restaurants (près d'une commune sur deux). Ce résultat souligne, certes l'attrait touristique de certaines communes, mais il souligne également la complexité de nos

mobilités quotidiennes. Parmi les équipements très fréquents se trouvent les terrains de grands jeux (foot, rugby...), les boulodromes ou encore les terrains de tennis... qui constituent eux aussi des lieux banals de sociabilité. On trouve ensuite le coiffeur, le garagiste, la boulangerie, la Poste, la pharmacie, etc., soit autant de traces de convergence de nos mobilités collectives, individuellement aléatoires et complexes.

Les services mobiles de proximité les plus usuels comprennent tous les métiers de la construction (maçon, plombier, menuisier, peintre/plâtrier, électricien...), les infirmiers, les agents immobiliers, les kinésithérapeutes (comme les médecins, ces trois derniers services peuvent être acteurs de centralité ou de proximité), les taxis, etc. Au-dessous du seuil de 15 %, on trouve les hôtels<sup>12</sup>, les écoles de conduite, les maisons de retraite, les orthophonistes, les teinturiers, les regroupements pédagogiques intercommunaux, les magasins de meubles, les magasins d'articles de sport, soit des équipements de centralité plus occasionnelle, ou de gamme intermédiaire pour reprendre la terminologie officielle (annexe 2).

Enfin, la gamme appelée « supérieure » par l'INSEE correspond à une présence des équipements dans moins de 5 % des communes françaises. En dessous du seuil de 5 %, on observe une catégorie de services plus rares, plus coûteux à construire également, exigeant des économies d'échelle. Ce sont, par exemple, les piscines couvertes, les gendarmeries, les médecins spécialistes, les hôpitaux, les lycées, etc., jusqu'aux centres de lutte contre le cancer qui sont identifiés comme les équipements les plus rares de la BPE 2009 (24 en France).

Les équipements de centralité des quotidiens regroupent 22 types d'équipements différents et totalisent sur l'espace national près de 800 000 équipements, soit 43,6 % des équipements recensés dans la BPE.

Neuf services mobiles de proximité sont identifiés, qui représentent 28,5 % des équipements de la base nationale de 2009.

Les équipements intermédiaires sont au nombre de 41 et pèsent pour 20,9 % des équipements. Enfin, les équipements plus rares – appelés supé-

12. Les hôtels non pris en compte par l'INSEE sont présents dans 15,7 % des communes métropolitaines, nous les incluons dans les équipements intermédiaires.



Nom	Nb de communes équipées	Part des communes équipées (%)	Typologie des auteurs
Ecole élémentaire	22749	62,1	Centralité des quotidiens
Terrains de grands jeux	18096	49,4	Centralité des quotidiens
Restaurant	17452	47,7	Centralité des quotidiens
Réparation automobile et de matériel agricole	15038	41,1	Centralité des quotidiens
Boulodrome	14027	38,3	Centralité des quotidiens
Coiffure	13605	37,2	Centralité des quotidiens
Tennis	13580	37,1	Centralité des quotidiens
Boulangerie	13480	36,8	Centralité des quotidiens
Salle non spécialisé	11079	30,3	Centralité des quotidiens
Plateau extérieur ou salle multisports	10356	28,3	Centralité des quotidiens
Bureau de poste	9478	25,9	Centralité des quotidiens
Agence immobilière	8889	24,3	Centralité des quotidiens
Pharmacie	8368	22,9	Centralité des quotidiens
Épicerie	8360	22,8	Centralité des quotidiens
Boucherie charcuterie	8205	22,4	Centralité des quotidiens
Masseur kinésithérapeute	8047	22,0	Centralité des quotidiens
Ecole maternelle	7844	21,4	Centralité des quotidiens
Chirurgien dentiste	6498	17,7	Centralité des quotidiens
Banque, Caisse d'Épargne	6373	17,4	Centralité des quotidiens
Fleuriste	6286	17,2	Centralité des quotidiens
Salle de terrains de petits jeux	6223	17,0	Centralité des quotidiens
Soins de beauté	6144	16,8	Centralité des quotidiens
Maçon	19163	52,3	Services mobiles de proximité
Menuisier, charpentier, serrurier	18559	50,7	Services mobiles de proximité
Plombier, couvreur, chauffagiste	18048	49,3	Services mobiles de proximité
Plâtrier peintre	15867	43,3	Services mobiles de proximité
Électricien	15301	41,8	Services mobiles de proximité
Infirmier	10291	28,1	Services mobiles de proximité
Médecin omnipraticien	10118	27,6	Services mobiles de proximité
Taxi	8356	22,8	Services mobiles de proximité
Entreprise générale du bâtiment	7254	19,8	Services mobiles de proximité

Tableau 1 : Les équipements présents dans plus de 15 % des communes françaises (Source : INSEE, BPE 2009 – calculs M. Talandier)

*Shops and services in more than 15 % of French municipalities*

rieurs – regroupent 80 types d'équipements différents, mais ne représentent que 7 % des équipements présents sur le territoire (tableau 2).

### Densité et diversité des équipements de la centralité des quotidiens

À partir de ce classement des équipements, nous pouvons distinguer quels sont les niveaux d'équipement des communes et espaces géographiques français. Deux indicateurs sont proposés (tableau 3) :

- la densité, qui mesure le total des équipements pour 1 000 habitants ;
- la diversité, qui mesure le nombre d'équipements différents par catégorie de services.

Ainsi, lorsque dans une commune, on recense trois boulangeries, deux épicerie et un restaurant, on comptabilisera six équipements indicateurs de centralité des quotidiens. Ce nombre est ensuite divisé par le nombre d'habitants pour obtenir une

densité pour 1 000 habitants. Pour cette même commune, la diversité de centralité est de trois équipements. Le tableau 3 présente la densité et la diversité des équipements par type d'espaces INSEE selon le dernier zonage en aire urbaine de 2010<sup>13</sup> et selon la taille démographique des communes : villages et bourgs < 3 000 hab. ; bourg-centre ou petite ville : de 3 000 à 20 000 hab. ; ville moyenne : de 20 000 hab. à 100 000 hab. ; grande ville : plus de 100 000 habitants.

13. L'INSEE propose depuis 2012 un nouveau zonage de l'espace en aires urbaines, comprenant : Les grands pôles urbains : unité urbaine offrant 10 000 emplois ou plus ; Le périurbain composé des couronnes et communes multipolarisées par les grands pôles urbains (au moins 40 % des actifs travaillent dans un ou plusieurs pôles ou dans des communes attirées par celui-ci) ; Les pôles moyens et leur couronne : unités urbaines offrant entre 5 000 et 10 000 emplois et leur périphérie (40 % des actifs travaillent dans le pôle moyen ou dans une commune attirée par celui-ci) ; Les petits pôles et leur couronne : unités urbaines offrant entre 1 500 et 5 000 emplois et leur périphérie (40 % des actifs travaillent dans le petit pôle ou dans une commune attirée par celui-ci) ; Les autres communes multipolarisées à savoir un rural sous influence des moyens et petits pôles ; Les autres communes isolées de l'influence urbaine ou rural isolé.

## LES ÉQUIPEMENTS DU QUOTIDIEN EN FRANCE

Type d'équipements	Nb d'équipements différents	Nb total d'équipements	% des équipements
Centralité des quotidiens	22	791350	43,6
proximité	9	517388	28,5
Intermédiaires	41	380207	20,9
Supérieurs	80	127267	7,0
<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>1816212</b>	<b>100,0</b>

Tableau 2 : Nombre d'équipements par catégorie de services (Source : INSEE, BPE 2009 – calculs M. Talandier)  
*Number of Facilities by Type of Service*

Type d'espace	Densité d'équipements pour 1000 hab.					Diversité des équipements				
	Total	Centralité des quotidiens		Services mobiles de proximité		Total	Centralité des quotidiens		Services mobiles de proximité	
		Intermédiaires	Supérieurs	Intermédiaires	Supérieurs		Intermédiaires	Supérieurs		
Grand pôle urbain	29,9	12,5	7,9	6,7	2,7	15,9	7,3	15,6	9,5	
Périurbain	24,3	11,4	8,4	3,8	0,7	6,3	3,3	2,5	0,5	
Pôle moyen	36,5	15,4	8,8	9,4	3,0	7,1	3,7	5,6	3,2	
Petit pôle	39,3	16,8	9,4	10,7	2,4	9,1	4,3	9,8	3,2	
Rural ss influence urb.	25,2	12,4	8,9	3,3	0,5	4,4	2,4	1,3	0,2	
Rural isolé	38,9	18,3	11,2	8,3	1,1	4,5	2,3	2,4	0,4	
<b>Taille des communes</b>										
Gandes villes	34,8	14,9	8,2	7,9	3,7	21,9	9,0	39,8	64,6	
Villes moyennes	28,6	11,6	7,5	6,5	2,9	21,4	9,0	35,9	38,3	
Petites villes (ou bourgs centre)	30,1	12,7	8,2	7,2	2,0	19,7	8,4	22,0	8,4	
Villages et bourgs	26,5	12,6	9,1	4,0	0,7	5,2	2,8	1,8	0,3	
<b>Total</b>	<b>29,3</b>	<b>12,8</b>	<b>8,3</b>	<b>6,1</b>	<b>2,1</b>	<b>6,6</b>	<b>3,4</b>	<b>3,8</b>	<b>1,4</b>	

Tableau 3 : Densité et diversité des catégories d'équipements par type d'espace et de ville (Source : INSEE, Recensement 2009 – BPE 2009 – calculs M. Talandier)

Densité des équipements pour 1 000 habitants = (nombre total d'équipements par catégorie/population 2007) x 1 000. En moyenne, en France, on compte 12,8 équipements de centralité des quotidiens pour 1 000 habitants en 2009. Diversité des équipements = nombre d'équipements différents au sein d'une même catégorie. Les communes françaises sont, en moyenne, équipées de 6,6 services de centralité des quotidiennes sur 22 recensés.

*Density and diversity of services by type of cities and territories*

Il est intéressant de souligner, qu'en termes de densité d'équipement pour 1 000 habitants, il y a peu de différences entre l'urbain et le rural, ou encore entre les grandes, moyennes ou petites villes. La densité des équipements neuds des centralités quotidiennes varie entre 11,4 et 18,3 équipements pour 1 000 habitants. Cette variabilité somme toute assez faible révèle un sous-équipement relatif pour tous les équipements tant quotidiens, que services de proximité, qu'intermédiaires ou supérieurs, des espaces périurbains, puis du « périurbain rural » ou rural sous faible influence urbaine. On retrouve ici un résultat mis en évidence dans d'autres travaux (Talandier, 2005 ; Friedland *et al.*, 2009), à savoir un déficit chronique et croissant des espaces périurbains en nombre d'équipements puisque la croissance démographique y est bien plus rapide que celle des équipements.

Les services mobiles de proximité, qui correspondent plus à la localisation du domicile des entrepre-

neurs (artisans dans le secteur de la construction, infirmiers etc.), sont un peu moins présents, mais répartis de façon plus homogène entre les territoires. Sur le plan de la diversité des équipements proposés, les données sont différentes. La diversité de l'offre souligne le rôle de centres des grands pôles urbains tout d'abord, puis des petits pôles ruraux dans ces systèmes de flux. Ces résultats confirment les analyses des bourgs ruraux détaillées développées par V. Jousseume dans l'Ouest français, ou encore des équipes de l'INRA (Jousseume, 1996 ; INRA, 2008). Le périurbain présente une diversité de l'offre de services supérieure à celle des espaces ruraux. Le rural isolé, qui apparaissait à la lecture du premier indicateur comme un espace relativement bien pourvu, arrive en queue de classement. Relativement au nombre d'habitants, ces espaces peu denses semblent mieux équipés que la moyenne nationale, mais cet indicateur masque une réalité qualitative, celle de « la palette de choix »



des services. Cette remarque vaut également pour les espaces ruraux sous faible influence urbaine, qui connaissent pourtant une croissance rapide de leur population. Ces décalages entre croissance démographique et diversité des équipements sont évidemment facteurs de mobilités quotidiennes. Il y a là d'ailleurs un certain paradoxe entre la volonté de réduire les mobilités et une tendance au regroupement des services, publics en particulier, dans les pôles urbains.

Appliqué à la taille des villes, l'indicateur de la diversité des équipements met en valeur le rôle éminent structurant des villes. La différence est très importante entre les petites villes (communes de 3 000 à 20 000 habitants) et le reste des villages, tant en matière de consommation quotidienne, de circulation des richesses et de convergence des flux quotidiens. Les petites villes offrent une diversité de choix en matière de centralité des quotidiens et de services mobiles de proximité équivalente à celle des villes moyennes et des grandes villes ! Ainsi, au quotidien – en matière d'offre de services de consommation – les petites villes pourvoient aux mêmes besoins que les grandes agglomérations avec moins de contraintes liées au trafic routier, à la difficulté de parking, etc. On voit, par ailleurs, que les villes moyennes et les grandes villes font « jeu égal » en matière de services intermédiaires. En revanche, les petites villes décrochent. Enfin, les grandes villes se distinguent clairement des autres types en matière d'offre de services supérieurs.

Notre hypothèse est de considérer que plus l'offre d'équipements de commerces et de services est diversifiée, plus les points ou nœuds de croisement et de convergence de nos mobilités du quotidien sont structurants et plus le territoire maximise sa propension à faire circuler les richesses. La densité et la diversité de la présence d'équipements quotidiens confirment l'importance des petites villes et des gros bourgs-centres dans les mobilités quotidiennes, ces équipements sont des indicateurs de nœuds de convergence dans nos parcours quotidiens complexes et éclatés. Les petites villes structurent économiquement et socialement nos trajectoires individuelles et nos territoires. Il semble difficile, voire risqué et contreproductif de vouloir renforcer, re-densifier les métropoles à des fins économiques, environnementales sans identifier et intégrer ce résultat. L'objectif ou l'enjeu ne semble pas devoir

être défini en termes de compétition et de concurrence, mais se pense en termes de complémentarité réciproque, de synergie positive entre métropoles, petites villes et hinterland.

### Géographie des équipements de la centralité des quotidiens

Les cartes qui suivent, distinguant à l'échelle communale, le degré de diversité des services offerts par les territoires à la population, à savoir les équipements de centralité des quotidiens (figure 1 – **planche I**), des services mobiles de la proximité (figure 2 – **planche II**), les équipements intermédiaires (figure 3 – **planche III**), les équipements supérieurs (figure 4 – **planche IV**).

Ces cartes montrent la présence et la diversité des équipements de centralité des quotidiens et des services mobiles de proximité sur l'ensemble du territoire. Les équipements intermédiaires se concentrent dans les villes, petites à moyennes, et les grandes villes, alors que l'offre d'équipements supérieurs apparaît plus concentrée et diversifiée dans les grandes villes.

La présence de communes non équipées est plus grande dans les espaces les moins denses comme dans les campagnes normandes, ou encore dans celles du Nord-Est, dans les Pyrénées. Ainsi, nous constatons une progression de la diversité des équipements de centralité quotidienne dans les territoires aux densités plus élevées (annexe 3). Mais ce lien entre offre et demande apparente, c'est-à-dire entre diversité des équipements et densité de population n'est pas systématique. Il est intéressant de révéler les communes qui au regard de leur densité de population apparaissent comme sous ou suréquipées, toujours en termes de diversité des équipements de centralité du quotidien (figure 5 – **planche V**).

Ainsi, les communes dont la diversité des équipements de centralité des quotidiens est plus importante que ce que suggère leur densité de population sont pour la plupart situées au sud d'une ligne reliant la Normandie à la Haute-Savoie. Dans cet espace, les territoires les mieux équipés sont le plus souvent des lieux à forte attractivité touristique et résidentielle à l'instar de la côte atlantique, du littoral et de l'arrière-pays méditerranéen, des Alpes... Inversement, cette offre est moindre que l'attendu

théorique dans certains territoires situés dans l'Est, mais aussi dans le Nord ou le Nord-Ouest (Normandie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, dans les départements situés de la Moselle au Jura, mais également dans les espaces ruraux de la Gironde et de la Charente, ou encore au pied des Pyrénées).

Il y aurait donc une corrélation entre la diversité de l'offre d'équipements de centralité des quotidiens et l'attractivité résidentielle et touristique des territoires. La relation peut d'ailleurs être à double sens. L'arrivée de nouvelles populations résidentes ou présentes constitue un apport de richesse extérieure considérable, entraînant une hausse de la demande de biens et services courants. La présence d'une offre de structures et de services d'usage « quotidiens » peut, à son tour, constituer un « avantage comparatif », un atout auprès des populations candidates pour une installation résidentielle. C'est le point développé dans les pages qui suivent.

### CENTRALITÉ DES QUOTIDIENS ET DÉVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES

Cette corrélation entre la centralité des quotidiens et le processus de développement territorial, doit être mesurée et validée. Il s'agit d'apporter des éléments pour tester notre hypothèse selon laquelle la centralité des quotidiens – mesurée par la diversité de l'offre d'équipements – est un bon indicateur des nœuds d'échanges et de convergence de nos mobilités quotidiennes, des points d'ancrage collectifs structurants. Dans une perspective économique, nous souhaitons valider le fait que la centralité des quotidiens est un bon indicateur à la fois de circulation locale des richesses, mais également de l'attractivité résidentielle des territoires.

### L'interdépendance entre économie productive, résidentielle et présente, moteur du développement local

L'augmentation du temps libre, l'allongement de la durée de vie, les progrès technologiques, l'amélioration des niveaux de revenus des ménages, etc., ont permis l'essor des mobilités et ont eu raison d'une logique qui associait un individu à un territoire. C'est la multi-appartenance territoriale des individus qui explique, qu'aujourd'hui, la production et la

consommation demandent à être déterminées par des lois géographiques et économiques différentes. Cette déconnexion spatiale et temporelle de l'offre et de la demande a fait émerger un fait nouveau et sans précédent pour l'économie des territoires : le désajustement entre la création de richesse et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce désajustement entre croissance et développement au niveau local résulte de mécanismes de redistribution publique et privée entre les territoires. Ces flux de revenus constituent une ressource majeure et un levier d'action pour les territoires et leurs acteurs. Ces revenus, que l'on peut qualifier de *base résidentielle* en référence aux travaux sur le sujet (Davezies, 2008 ; Talandier et Davezies, 2009), influent fortement sur le développement économique, social et démographique local.

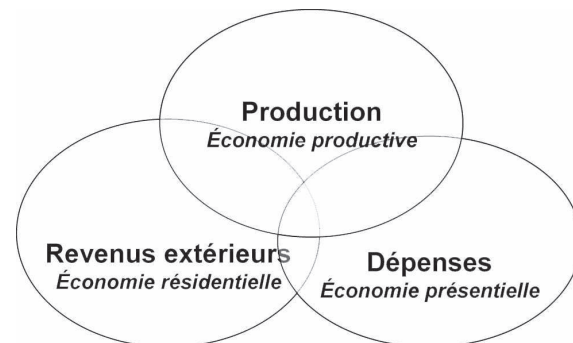
Ainsi, le développement économique d'un territoire dépend de sa capacité à capter ces flux de revenus, tout autant qu'à créer de la richesse. Mais le processus de développement ne s'arrête pas là. En effet, ces revenus captés et créés doivent ensuite être dépensés localement pour générer des emplois, induire de nouveaux revenus, attirer de nouvelles populations. L'enjeu du développement local repose donc sur un triptyque en interrelation, à savoir : créer des richesses (économie ou base productive) ; capter des richesses (économie ou base résidentielle et touristique) ; faire circuler ces richesses (secteur domestique ou sphère présente<sup>14</sup>) (figure 6). Il n'y a donc pas lieu d'opposer « économie productive, résidentielle ou présente ». Il est fondamental au contraire, de considérer que le fonctionnement des territoires repose sur ce triptyque, que l'équilibre entre ces trois mécanismes est facteur de dynamisme et, probablement, de développement durable. Ces trois temps du développement peuvent être concomitants, ou former les phases successives d'un cycle économique.

De la même façon qu'au jeu de captation des revenus, tous les territoires ne sont pas égaux, la propension à consommer localement varie d'un territoire à l'autre. L'existence d'un tissu préexistant de commerces, de services, d'infrastructures publiques et privées constituerait donc un atout à partir duquel peuvent se développer de nouvelles activités pour

14. En référence à la terminologie de l'INSEE qui utilise « sphère présente » afin de qualifier les emplois localisés destinés à répondre à la demande locale.

Figure 6 : Penser l'interdépendance entre économie productive, économie résidentielle et économie présenteielle (Source : M. Talandier)

*The interdependence between productive economy, residential economy and domestic economy*



desservir la demande locale, mais également attirer une demande extérieure ou de nouveaux revenus basiques (Markusen, 2007 et 2009). Ainsi, l'effet économique de l'offre de centralité des quotidiens est double :

- elle maximise la propension à consommer localement et faire circuler les richesses dans les territoires;
- elle attire de nouvelles populations et de nouveaux revenus.

Le schéma du développement local (figure 7) permet de localiser ces deux effets dans le processus de développement local. Schématiquement, tout ce qui passe selon un mécanisme néo-classique en amont, et keynésien en aval. On trouve en amont du cycle de développement, les revenus basiques ou revenus captés à l'extérieur qui alimentent le modèle, plus particulièrement l'économie productive et résidentielle. Ce sont les moteurs de l'économie locale. En aval, la consommation est symbolisée par une « boîte noire ». En effet, rien en France à ce jour, ne permet de mesurer la consommation des ménages à l'échelle locale; l'enquête budget des ménages n'est pas territorialisée, des enquêtes locales et ponctuelles existent mais ne permettent pas un travail exhaustif.

Si l'on ignore ce qui se passe exactement en termes de consommation, on connaît plusieurs éléments susceptibles d'influencer la consommation en amont et d'en identifier l'impact en aval. En amont, la présence (touristique et journalière) détermine le niveau de la demande. La présence mesure la population effectivement présente dans le territoire à savoir la population recensée plus les soldes entrée-sortie de touristes et de navetteurs.

- Présence touristique = population recensée + touristes – résidents absents (touristes ailleurs)
- Présence en journée = population recensée + actifs travaillant dans le territoire mais n'y résidant pas – actifs résidents mais travaillant en dehors du territoire.

Plus la présence sur un territoire est importante, plus ce territoire a de probabilité de voir ces personnes consommer localement sous réserve que l'offre de commerces et services – notamment de centralité des quotidiens – soit suffisamment développée et offre une palette de choix satisfaisante.

Si le territoire capte des richesses et parvient à faire circuler ces richesses en « interne », cela se traduit par un essor (ou a minima, un maintien) des emplois dans les commerces, services, activités culturelles, associatives, récréatives, etc. Un réservoir d'emplois s'offre à la population locale, notamment peu qualifiée. Mais ces emplois peuvent, d'une part ne pas être occupés par les résidents, d'autre part entretenir une certaine fragilité sociale (emplois peu rémunérés, temps partiels, emplois saisonniers...).

L'essor des emplois domestiques ou présentsiels induirait une diminution du chômage, une amélioration du niveau de vie et favoriserait la propension à consommer, créant ainsi une spirale cumulative de la demande (principe de développement local keynésien). L'essor de l'offre de commerces et de services influe sur l'attractivité du territoire – attractivité résidentielle, mais peut-être aussi productive, entretenant une spirale de développement de l'offre.

L'impact de l'offre de centralité des quotidiens sur le développement territorial serait donc double selon notre hypothèse. Cette offre pourrait être à la fois

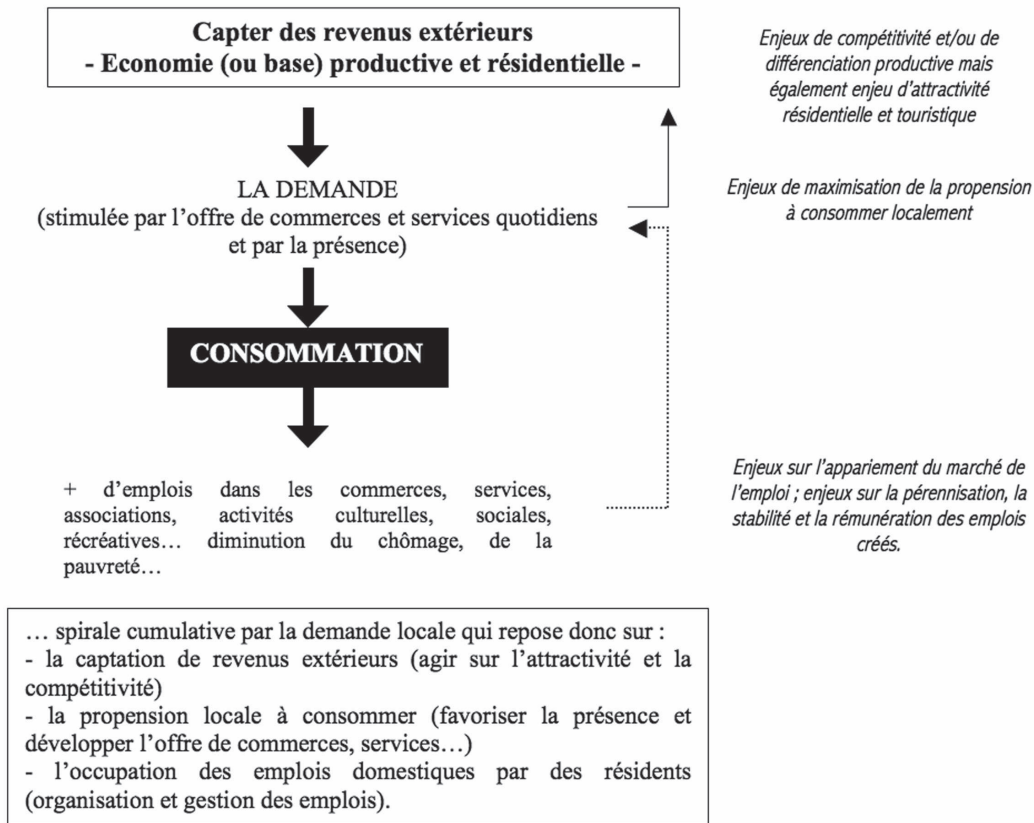


Figure 7 : Schéma du développement local (Source : M. Talandier)  
*Local development scheme*

un facteur d'attractivité de nouvelles populations et de nouveaux revenus et un facteur de circulation des richesses dans les territoires. C'est, en tout cas, ce que suggèrent les premières analyses que nous avons menés, dans le cas des petites villes, des bourgs-centres et des espaces ruraux.

### Centralité des quotidiens et circulation des richesses

L'hypothèse selon laquelle l'offre d'équipements de centralité des quotidiens serait facteur de circulation de richesse, et participerait donc au développement économique local est testée ici à partir de premières analyses de corrélation. En effet, nous avons admis que plus la présence sur un territoire

est importante, plus ce territoire a de probabilité de maximiser sa propension à consommer localement sous réserve qu'une offre diversifiée de commerces et services de centralité des quotidiens, existe. Nous avons également admis que si le territoire capte des richesses et parvient à faire circuler ces richesses en « interne », cela a un impact sur les emplois de la sphère présente (activités tournées vers la demande locale). Pour ces premières analyses, nous avons donc calculé les taux de présence touristique, les taux de présence en journée ainsi que les taux d'emplois « présents » pour 1 000 habitants dans les communes françaises, avec :

$$\text{taux de présence touristique} = (\text{présence touristique} / \text{population recensée}) \times 100$$



Tableau 4 : Coefficient de corrélation entre l'offre d'équipements, les taux de présence et les emplois présents selon la hiérarchie urbaine (Source : INSEE, recensement 2007 ; BPE 2009 ; Insee 2008 ; ministère du Tourisme ; Calculs : M. Talandier et V. Jousseume)

La diversité des équipements est le nombre d'équipements quotidiens différents. La densité d'équipements quotidiens est le nombre total d'équipements pour 1 000 hab. La taille des communes : villages et bourgs < 3 000 hab. ; Bourg-centre ou petite ville : de 3 000 à 20 000 hab. ; ville moyenne : de 20 000 hab. à 100 000 hab. ; grande ville : plus de 100 000 hab.

*Correlation coefficient between the supply of services, rates of presence and domestic employment*

	Coef. de corrélation entre taux de présence touristique et ...	Coef. de corrélation entre taux de présence en journée et ...	Coef. de corrélation entre la densité des emplois présents et ...
<b>... la diversité des équipements "quotidiens"</b>			
Gdes villes	0,07	0,11	0,07
Villes moyennes	-0,07	0,16	0,11
Petites villes (ou bourgs centre)	0,07	<b>0,24</b>	<b>0,18</b>
Villages et bourgs	0,10	<b>0,19</b>	<b>0,22</b>
<b>... la densité d'équipements "quotidiens"</b>			
Gdes villes	<b>0,45</b>	<b>0,40</b>	<b>0,39</b>
Villes moyennes	<b>0,59</b>	<b>0,46</b>	<b>0,41</b>
Petites villes (ou bourgs centre)	<b>0,56</b>	<b>0,39</b>	<b>0,33</b>
Villages et bourgs	<b>0,37</b>	<b>0,25</b>	<b>0,30</b>

– taux de présence en journée = (présence en journée/population recensée) x 100

Nous avons ensuite calculé les coefficients de corrélation entre ces indicateurs, révélateurs de circulation de richesse, et les indicateurs d'offre d'équipements de centralité des quotidiens (intensité et diversité). Ces coefficients sont donnés dans le tableau 4, selon la hiérarchie urbaine.

En termes de densité d'équipements pour 1 000 habitants, les coefficients de corrélation entre les différentes variables sont globalement et significativement positifs. L'offre d'équipements de centralités des quotidiens est corrélée à la présence effective des populations dans le territoire et favorise les activités, ou l'emploi présentiel. Ces quatre indicateurs, positivement et significativement corrélés, apparaissent comme des révélateurs de consommation et de circulation des richesses dans les territoires. Sur le plan de la diversité de l'offre quotidienne, les résultats sont plus contrastés que ce soit par type de villes ou par type d'indicateurs (présence touristique, présence à la journée et emplois présents). Ainsi, la présence touristique apparaît moins sensible à la diversité de l'offre (et inversement). Cela signifie que la consommation touristique se concentre sur une gamme peut-être plus réduite de services. Si tourisme et maintien ou essor des équipements « quotidiens » des territoires, semblent aller de pair, cette relation ne porte que sur un nombre restreint de services. Il n'y aurait pas, ou très peu, de lien entre la diversité de l'offre et l'intensité touristique du territoire.

En revanche, la présence en journée, d'actifs ou non, semble favoriser la diversité des équipements dans les petites villes et les bourgs-centres, mais aussi dans les villages ou communes de moins de 3 000 habitants. La corrélation est beaucoup moins nette pour les niveaux supérieurs, villes moyennes ou grandes. Le même résultat est observé pour les emplois présents. Ces emplois sont plus représentés dans les petites villes et les campagnes qui offrent un éventail de commerces et services quotidiens plus large. Cette corrélation entre diversité et emplois « présents » est inexistante dans les villes moyennes ou les grandes villes.

Ces premiers résultats suggèrent que l'offre de centralité des quotidiens aurait un fort impact sur le développement territorial des petites villes et des campagnes, à travers les mécanismes de consommation ou de circulation des richesses. Mais, nous pensons que cette diversité de l'offre peut aussi être facteur d'attractivité et entretenir ainsi le processus de développement.

### Centralité des quotidiens et attractivité résidentielle de longue distance

Afin de tester l'impact de l'offre de services et commerces quotidiens sur l'attractivité des territoires, nous avons prolongé un travail d'analyse des mobilités d'agrément (Talandier, 2012). Ce travail nous a permis de calculer le nombre de migrants nouvellement installés qui habitaient auparavant dans un pôle urbain, au sens INSEE. Nous avons

distingué, au sein de ces nouveaux arrivants, ceux qui viennent d'un pôle urbain situé à moins de 100 km et ceux provenant d'un pôle urbain situé à plus de 100 km. On sait, en effet, que les comportements, stratégies, motivations, localisations de migrations sont tout à fait différents s'il s'agit d'une mobilité résidentielle du type « étalement urbain » ou s'il s'agit d'une mobilité dites d'agrément ou *amenity migration* (Hall et Williams, 2002; Nelson, 2004; Moss, 2006; Cognard, 2010). Dans le premier cas, le facteur économique est prédominant et les choix sont dictés par les différentiels : coût foncier/coût de l'éloignement au centre. Dans le cas des mobilités résidentielles d'agrément, les facteurs sont en premier lieu liés aux aménités paysagères et environnementales. L'envie de changer radicalement de cadre de vie est prégnante. Ainsi, nous distinguons les immigrants de « courte distance », des immigrants de « longue distance » qui ont décidé de quitter un pôle urbain pour s'installer dans une commune de l'espace à dominante rurale<sup>15</sup>.

La figure 8 nous indique la part des néo-ruraux (ceux qui vivaient dans un pôle urbain INSEE au recensement précédent) au sein de la population des communes de l'espace rural, en fonction de la diversité de leur offre d'équipements du quotidien. L'attractivité de ces communes auprès des migrants ayant quitté un pôle urbain semble proportionnelle à la diversité des équipements de centralité des quotidiens offerts dans la commune. Ainsi, ces migrants « urbains » installés depuis moins de cinq ans représentent près de 10 % de la population des communes de moins de 20 000 habitants, ayant une offre complète (22 équipements quotidiens présents). Ils ne représentent que 7 % de la population, lorsqu'il n'y a qu'un service présent dans la commune. Certes ce différentiel de trois points de pourcentage peut sembler modeste, mais il constitue un premier résultat nous encourageant à approfondir notre recherche. En effet, comme cela a été démontré par d'autres auteurs (Baccaïni, 2007; Gonnard, 2012), les modèles migratoires se sont

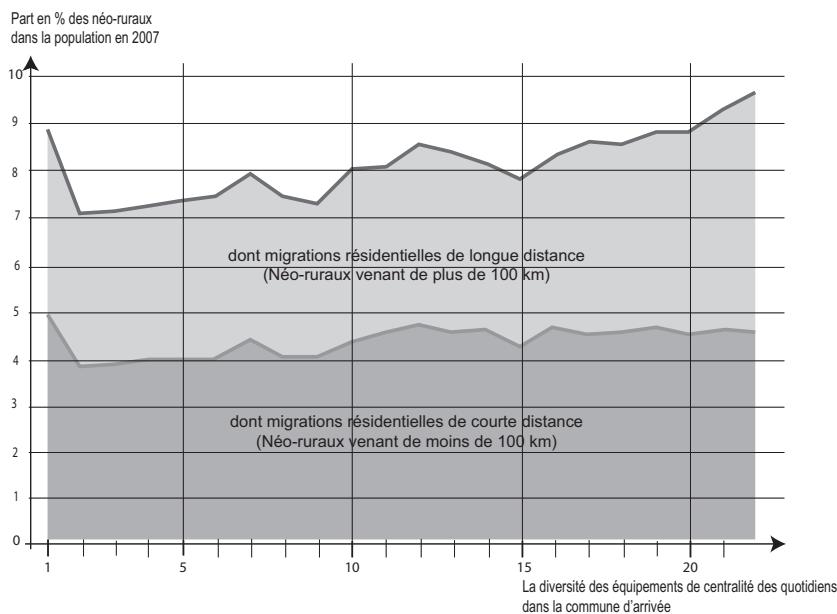


Figure 8 : Part des néo-ruraux dans la population des communes selon la diversité de leur offre d'équipements et services de centralité des quotidiens (Source : INSEE, BPE 2009 et recensement 2007; Réalisation : M. Talandier et V. Jousseaume)  
*Immigrants share of urban centers in the population of rural areas according to the diversity of daily services*

15. À savoir un espace constitué de petits bourgs ruraux (entre 1 500 et 5 000 emplois) et de communes peu ou pas sous influence urbaine (ni pôle urbain, ni périurbain). Il s'agit du zonage en aire urbaine antérieur à celui de 2010, non disponible au moment du calcul de ces migrations résidentielles de courte et longue distance sur données 2007.



inversés à partir des années 1970. Les régions les plus attractives en France n'étant plus nécessairement les régions les moins riches économiquement. La sensibilité à cette offre d'équipements varie selon que les migrations se font sur une courte ou une longue distance. On constate une corrélation plus marquée entre l'offre de services de centralité des quotidiens et la part des immigrants de longue distance.

L'indicateur de centralité des quotidiens proposé dans cet article apparaît donc positivement corrélé à l'attractivité résidentielle des espaces non urbains (bourgs ruraux et communes plus isolées). Par ailleurs, les migrants de longue distance semblent plus sensibles à la présence de ces services que les migrants périurbains, poursuivant des stratégies résidentielles distinctes.

## CONCLUSION

En dehors des mobilités de travail qui ne concernent que la moitié de la population et moins du quart des déplacements des actifs eux-mêmes, les mobilités banales, quotidiennes, de la population française ne sont pas connues, car complexes et non mesurées par les institutions publiques produisant de la statistique. Or, l'observation des points de convergence élémentaires de nos mobilités banales, à travers l'offre d'équipements de proximité, laisse apparaître le maillage dense et serré des centralités de nos quotidiens depuis le village-centre élémentaire jusqu'aux grandes villes.

Les premiers résultats de cette réflexion qui s'engage, avancent plusieurs apports importants que nous résumons. Premier constat, en termes de

densité d'équipements quotidiens, il n'y a pas de différences significatives entre l'urbain et le rural, entre les grandes villes et les bourgs. En termes de diversité de l'offre du quotidien, le rural cette fois décroche, l'indicateur met en exergue le rôle éminemment structurant des villes. Toutefois, il est remarquable d'observer que les petites villes et les gros bourgs-centres (3 000 à 20 000 habitants) offrent une diversité de choix en matière de centralité des quotidiens, équivalente à celle des villes moyennes et des grandes villes.

Deuxième résultat, l'offre de centralité des quotidiens est corrélée à la population présente dans le territoire (touristes ou actifs) qui détermine les mécanismes de consommation et de circulation de richesses. Cette relation est moins nette pour les villes moyennes et grandes.

Troisième résultat, la diversité de l'offre satisfaisant les besoins les plus banals, est un facteur d'attractivité résidentielle et donc de captation de revenus. L'offre de centralité des quotidiens semble constituer un facteur important du développement des territoires en général et des petites villes, des bourgs-centres et des campagnes en particulier.

Ce bilan nous paraît encourageant et stimulant pour approfondir la réflexion, par exemple en détaillant les mobilités résidentielles (profil des migrants, géographie...) ou encore en étudiant l'impact de « bouquets » de services divers pour repérer les services particulièrement structurants et attractifs selon les populations. Ces premiers travaux ouvrent des perspectives de recherche sur un thème émergent et très peu investi : celui de la relation entre la consommation et les territoires.

## Annexe 1 : Gammes d'équipements proposés par l'IINSEE, Base Permanente des Équipements 2009

Gamme Proximité	Gamme Intermédiaire	Gamme Supérieure
Banque, caisse d'épargne	Police, gendarmerie	Pôle emploi
Bureau de poste, relais poste, agence postale	Trésorerie	Location d'automobiles et d'utilitaires légers
Réparation automobile et de matériel agricole	Pompes funèbres	Agence de travail temporaire
Maçonn	Contrôle technique automobile	Hypermarché
Plâtrier, peintre	Ecole de conduite	Produits surgelés
Menuisier, charpentier, serrurier	Vétérinaire	Poissonnerie
Plombier, couvreur, chauffagiste	Blanchisserie, teinturerie	Parfumerie
Electricien	Supermarché	Lycée d'enseignement général et/ou technologique
Entreprise générale du bâtiment	Librairie, papeterie	Lycée d'enseignement professionnel
Coiffeur	Magasin de vêtements	Etablissement de santé de court séjour
Restaurant	Magasin d'équipements du foyer	Etablissement de santé de moyen séjour
Agence immobilière	Magasin de chaussures	Etablissement de santé de long séjour
Soins de beauté	Magasin d'électroménager	Etablissement psychiatrique
Epicerie, supérette	Magasin de meubles	Urgences
Boulangerie	Magasin d'articles de sports et de loisirs	Maternité
Boucherie, charcuterie	Droguerie, quincaillerie, bricolage	Centre de santé
Fleuriste	Horlogerie, bijouterie	Structures psychiatriques en ambulatoire
Ecole maternelle	Collège	Spécialiste en cardiologie
Ecole élémentaire	Opticien, lunetier	Spécialiste en dermatologie et vénéréologie
Médecin omnipraticien	Orthophoniste	Spécialiste en gynécologie médicale
Chirurgien dentiste	Pédicure, podologue	Spécialiste en gynécologie obstétrique
Infirmier	Laboratoire d'analyses médicales	Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie
Masseur kinésithérapeute	Ambulance	Spécialiste en psychiatrie
Pharmacie	Personnes âgées : hébergement	Spécialiste en ophtalmologie
Taxi	Personnes âgées : soins à domicile	Spécialiste en oto-rhino-laryngologie
Boulodrome	Personnes âgées : service d'aide	Spécialiste en pédiatrie
Tennis	Garde enfants d'âge préscolaire	Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale
Salle ou terrain multisports	Bassin de natation	Sage-femmes
Terrain de grands jeux	Athlétisme	Orthoptiste
	Salle ou terrain de sport spécialisé	Enfants handicapés : hébergement
	Roller, skate, vélo bicross ou freestyle	Enfants handicapés : soins à domicile
		Adultes handicapés : hébergement
		Adultes handicapés : services
		Travail protégé
		Cinéma



Nom	Nb de communes équipées	Part des communes équipées (%)	Gamme Insee
Ecole élémentaire	22749	62,1	proximité
Maçon	19163	52,3	proximité
Menuisier, charpentier, serrurier	18559	50,7	proximité
Terrains de grands jeux	18096	49,4	proximité
Plombier, couvreur, chauffagiste	18048	49,3	proximité
Restaurant	17452	47,7	proximité
Plâtrier peintre	15867	43,3	proximité
Electricien	15301	41,8	proximité
Réparation automobile et de matériel agricole	15038	41,1	proximité
Boulodrome	14027	38,3	proximité
Coiffure	13605	37,2	proximité
Tennis	13580	37,1	proximité
Boulangerie	13480	36,8	proximité
Salle non spécialisé	11079	30,3	R.
Plateau extérieur ou salle multisports	10356	28,3	R.
Infirmier	10291	28,1	proximité
Médecin omnipraticien	10118	27,6	proximité
Bureau de poste	9478	25,9	proximité
Agence immobilière	8889	24,3	proximité
Pharmacie	8368	22,9	proximité
Epicerie	8360	22,8	proximité
Taxi	8356	22,8	proximité
Boucherie charcuterie	8205	22,4	proximité
Masseur kinésithérapeute	8047	22,0	proximité
Ecole maternelle	7844	21,4	proximité
Entreprise générale du bâtiment	7254	19,8	proximité
Chirurgien dentiste	6498	17,7	proximité
Banque, Caisse d'Epargne	6373	17,4	proximité
Fleuriste	6286	17,2	proximité
Salle de terrains de petits jeux	6223	17,0	proximité
Soins de beauté	6144	16,8	proximité
Hôtel homologué	5732	15,7	N.C.
Personnes âgées : hébergement	5496	15,0	intermédiaire
Camping homologué	5036	13,8	N.C.
Librairie papeterie journeaux	4945	13,5	intermédiaire
Ecole de conduite	4562	12,5	intermédiaire
Magasin de vêtements	4540	12,4	intermédiaire
Supermarché	4490	12,3	intermédiaire
Personnes âgées : services d'aide	4178	11,4	intermédiaire
Orthophoniste	4025	11,0	intermédiaire
Vétérinaire	4012	11,0	intermédiaire
Centre équestre	4009	11,0	N.C.
Salle de combat	4000	10,9	R.
Ambulance	3972	10,8	intermédiaire
Pédicure-podologue	3881	10,6	intermédiaire
Pompes funèbres	3771	10,3	intermédiaire
Droguerie quincaillerie bricolage	3759	10,3	intermédiaire
Collège	3703	10,1	intermédiaire
Magasin d'articles de sports et de loisirs	3584	9,8	intermédiaire
etc ...	...	...	...
Horlogerie Bijouterie	2068	5,6	intermédiaire
Laboratoire d'analyses médicales	1983	5,4	intermédiaire
Parfumerie	1855	5,1	supérieure
Personnes âgées : soins à domicile	1831	5,0	intermédiaire
Parcours sportif	1791	4,9	N.C.
Lycée d'enseignement professionnel	1681	4,6	supérieure
Sports nautiques	1662	4,5	N.C.
Agence de travail temporaire	1423	3,9	supérieure
Etablissement santé moyen séjour	1396	3,8	supérieure
Poissonnerie	1367	3,7	supérieure
Centre de santé	1351	3,7	supérieure
Enfants handicapés : hébergement	1329	3,6	supérieure
Travail protégé	1318	3,6	supérieure
Sage-femme	1286	3,5	supérieure
Location automobiles, utilitaires légers	1279	3,5	supérieure
Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	1244	3,4	supérieure
Spécialiste en ophtalmologie	1232	3,4	supérieure
Cinéma	1178	3,2	supérieure
etc ...	...	...	...

## Annexe 2 : Équipements les plus courants en France métropolitaine : nombre et part de communes équipées en 2009

(N.C. : équipement « non considéré » dans les gammes INSEE; R. : équipement regroupé avec un autre équipement; Source : calculs M. Talandier, d'après INSEE, BPE 2009)

Densité de population en 2009 (hab./km <sup>2</sup> )	Diversité des équipements de centralité des quotidiens
[ 0 - 10,1 [	1,5
[ 0 - 15,5 [	2,3
[ 0 - 21,3 [	3,0
[ 0 - 28,9 [	3,6
[ 0 - 38,8 [	4,6
[ 0 - 52,4 [	5,7
[ 0 - 73,9 [	6,9
[ 0 - 113,1 [	8,9
[ 0 - 227,6 [	11,8
>=227,6	17,4

### Annexe 3 : Densité de population et diversité des équipements de centralité des quotidiens dans les communes françaises en 2009

(Source : calculs M. Talandier, d'après INSEE, Recensement et BPE 2009)

### Bibliographie

- ALLEN P., SANGIER M., 1979. A dynamic model of growth in a central place system, *Geographical Analysis*, p. 256-272.
- ASCHER F., 2009. *L'âge des métropoles*, Éditions de l'Aube, 389 p.
- BACCAINI B., 2007. Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans, *Population*, Vol. 62, p. 143-160.
- BLANC M., SCHMITT B. et AMBIAUD E., 2007. Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes, *Économie et Statistique*, n° 402, 18 p.
- COGNARD F., 2010. *Migrations d'agrément et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais*, Thèse de doctorat en géographie, MSH – Clermont-Ferrand, 528 p.
- DAVEZIES L., 2008. *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 113 p.
- DAVEZIES L., SAVY M., TALANDIER M., 2008. *Développement productivo-résidentiel et mobilités dans les territoires du Limousin*, Rapport pour la DRE du Limousin, 37 p.
- DUGOT P., POUZENC M. (dir.), 2010. *Territoires du commerce et développement durable*, Paris, L'Harmattan, coll. « Itinéraires géographiques », 241 p.
- FRIEDLAND J., SAVY M., TALANDIER M., 2009. *État des lieux et perspectives de l'offre et de la demande de piscines*, étude pour le ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Santé et de la Vie Associative, 189 p.
- GASNIER A. (dir.), 2010. *Commerce et ville ou commerce sans la ville? Entre logiques entrepreneuriales et politiques territoriales de développement durable*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Espaces et territoires », 310 p.
- GONNARD S., 2006. *L'inversion des flux migratoires interrégionaux : de nouveaux rapports entre migrations internes et développement territorial?*, Thèse de doctorat, CRETEIL-Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, 375 p.
- GWIAZDZINSKI L., 2007. Redistribution des cartes dans la ville malléable, *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2-3, p. 397-410.
- HALL C. M. et WILLIAMS A. (eds), 2002. *Tourism and Migration: New Relationships between – Production and Consumption*, Dordrecht, Netherlands, Kluwer, 189 p.
- HILAL M., PIGUET V., SCHMITT B., 1995. Communes rurales et petites villes dans la hiérarchie urbaine, *Économie et statistique*, n° 282, p. 21-36.
- INRA, 2008. *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030 : des relations villes-campagnes en émergence?*, Paris, Quae, 112 p.
- JOUSSEAUME V., 1996. *Les bourgs-centres à l'ombre d'une métropole l'exemple de la Loire-Atlantique*, Thèse de doctorat, Université de Nantes, 591 p.
- KAYSER, B., 1972. *Un système d'information sur les petites villes françaises*, Travaux et documents du CIEU, 125 p.
- LABORIE, J.-P., 1979. *Les petites villes*. Paris, CNRS, 311 p.
- LE JEANNIC T., ROUSSEL P. FRANÇOIS D. (coord.), 2010. *La mobilité des Français. Panorama issu de l'enquête nationale transports et déplacements 2008*, coll. « La Revue » du Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), 228 p.
- MARKUSEN A., 2007. A Consumption Base Theory of Development: An Application to the Rural Cultural Economy, *Agricultural and Resource Economics Review*, p. 1-13.
- MARKUSEN A., 2009. Consumption-Driven Urban Development, *Urban Geography*, vol. 30, n° 4, p. 344-367.
- MOSS L. (dir.), 2006. *The Amenity Migrants: seeking and sustaining mountains and their cultures*, ed. Lawrence Moss, Wallingford, UK CABI Press., 231 p.
- NELSON P. B., 2004. *Nonearnings income migration in the United States: anticipating the geographic impact of baby boom retirement*, Center for Retirement Research, Boston College, Summary report for Sandell Retirement Research Grant, 66 p.
- ORFEUIL J.-P., 2008. *Une approche laïque de la mobilité*, Paris, Éditions Descartes & Cie, 173 p.

- PUMAIN D., 1992. Les systèmes de villes, dans Bailly A., Ferras R., Pumain D., *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica. chap. 34, p. 645-664.
- PUMAIN D., 1994. *Hiérarchie urbaine*, dans Encyclopédie d'économie spatiale, Economica, p. 333-342.
- PUMAIN D., 2004. L'invention permanente : la hiérarchie urbaine, dans BRIDEL P. (ed.) *Mélanges en l'honneur de Giovanni Busino*, Genève, Labor et Fides, p. 66-86.
- SASKEN S., 1991. *The global city: New York, London, Tokyo*, Princeton University Press, 447 p.
- SOUMAGNE J. (dir.), 2002. *Commerce et espaces fragiles. Essais sur la revitalisation en milieu urbain et rural*, CNRS, coll. « Commerce et société », 200 p.
- TALANDIER M., 2005. *Les activités de la Poste face aux nouvelles dynamiques des territoires : Performance postale/performance territoriale*, Rapport pour la direction du géomarketing de La Poste, 179 p.
- TALANDIER M., 2009. Une autre géographie du développement rural. Une approche par les revenus, *Géocarrefour*, Vol. 83-4, p. 259-267.
- TALANDIER M., Davezies L., 2009. *Repenser le développement territorial? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*, La Documentation française, coll. « Puca/Recherche », 144 p.
- TALANDIER M., 2012, L'impact territorial des migrations d'agrément en France, dans BOURDEAU P., NIELS M. (dir.), *Post-Tourisme et migrations d'agrément*, Paris, L'Harmattan, 412 p.
- TERRIER C., SYLVANDER M., KHIATI A., 2005. En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements, *INSEE Première*, n° 1050, 4 p.
- VIARD J., 2004. *Le sacre du temps libre*, Paris, Édition de l'Aube, 220 p.

### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) LABORIE J. P., L'avenir des petites villes, *URBA*, n° 220, 1987, pp. 67-70.
- (2) Des tableaux plus détaillés ont été produits, voir DODIER R., *Formes d'organisation des systèmes locaux d'activité et d'emploi dans les Pays de la Loire*, thèse, 1994, 459 p.
- (3) PETSIMERIS P., *Synthèse des travaux personnels portant sur l'urbanisation, la division sociale de l'espace et les mobilités socio-spatiales*, Habilitation, 262 p.



## L'ÉVOLUTION DES RÉVÉLATEURS DE LA CENTRALITÉ RURALE L'EXEMPLE DES BOURGS-CENTRES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE DE 1963 À 1994

Valérie JOUSSEAUME

La prise en considération du bourg-centre est un nouvel axe de la recherche géographique, développé depuis 1990 par le "Réseau bourgs", orchestré par B. Kayser. La publication récente des premiers travaux statistiques (1) et monographiques, est la première sur le thème, hormis quelques articles datant de plus de trente ans (2). Aux marges de la géographie urbaine et rurale, cet ultime échelon entre la petite ville et l'espace rural agricole, est demeuré assez mal connu jusqu'à ce jour. Appelé "bourg" le plus souvent, nous lui préférons, tout au long de cet article, le terme de "bourg-centre" afin de le distinguer des chefs-lieux de commune appelés "bourgs" dans l'Ouest de la France et non "villages", terme réservé ici aux hameaux. Parler de "bourg" et plus encore de "bourg-centre" sous-entend l'hypothèse (à vérifier) d'une organisation polarisée de l'espace rural s'appuyant de façon privilégiée sur ces communes-pôles (3) Quels sont alors les indicateurs pertinents, révélateurs de cette fonction de centres ruraux ?

Nous tenterons de répondre en prenant comme angle d'approche la fonction de distribution de détail assumée par ces bourgs-centres auprès des populations rurales, tant en matière de commerces, de services privés que de services publics. Cette recherche s'appuie sur l'exemple du département de la Loire-Atlantique, à partir des 33 communes définies comme bourgs-centres, selon les critères du "Réseau Bourgs" (Figure 1).

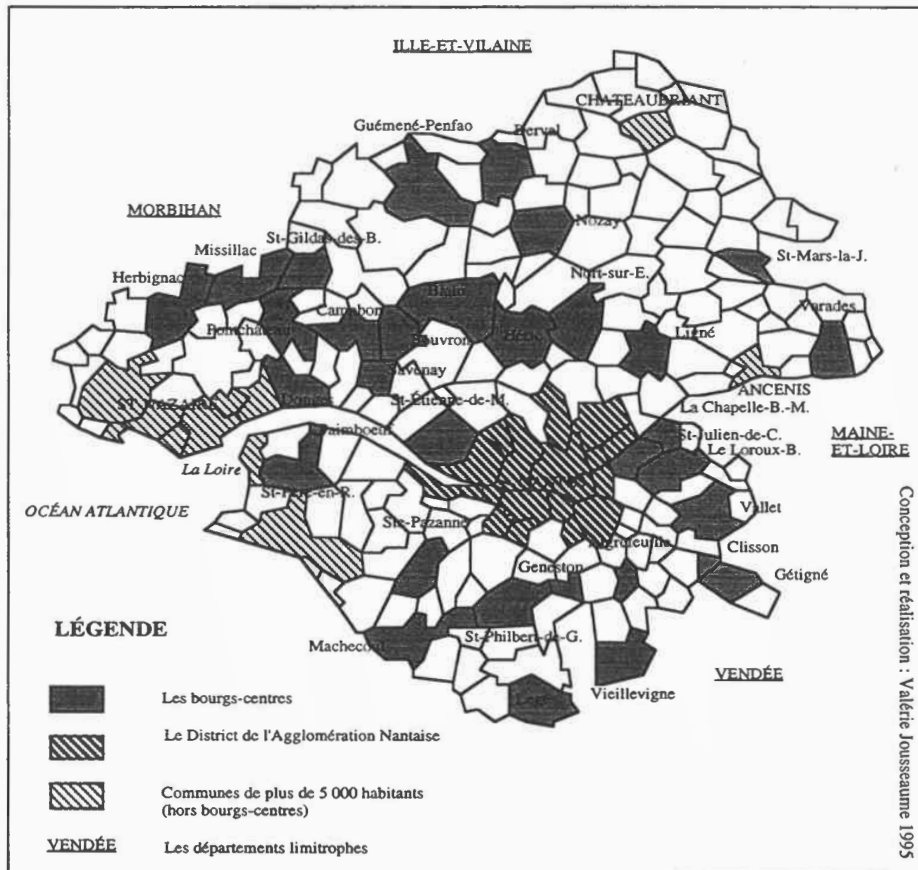
Un document a donné une profondeur historique à cette réflexion. *La Loire-Atlantique et la Vendée face à leur avenir* (4), issu des instances agricoles, est le résultat d'une enquête menée dans l'ensemble des communes des deux départements, entre 1960 et 1962 et qui fut publiée en 1963. Ce rapport comprend un volume rédigé, mais surtout un remarquable atlas de 130 planches. Si logiquement l'agriculture concerne une grande part des cartes, les thèmes de la démographie, de l'emploi, du niveau de vie et de l'offre de commerces et de services sont également étudiés (cartes du n° 76 au n° 99). Or, le choix des équipements ruraux, jugés attractifs en 1962-63, interpelle immédiatement : la maternité, l'hôpital, l'école d'agriculture, la banque, le cabinet dentaire. Qui reprendrait ces "marqueurs" de centralité<sup>1</sup> rurale pour la Loire-Atlantique, en 1994 ? Certains ont disparu des bourgs-centres pour se concentrer dans les villes, d'autres sont aujourd'hui si banals qu'ils ont perdu tout pouvoir attractif, enfin certains commerces ou services devenus quotidiens pour le consommateur n'apparaissent pas. Ainsi "la satisfaction d'un besoin fait place à un besoin nouveau et entraîne la réalisation d'équipements auxquels la génération précédente ne songeait même pas" (5). L'apparente pérennité du bourg-centre, objet géographique, masque en réalité une extraordinaire mutation de ses équipements,

<sup>1</sup>Centralité : propriété de ce qui est au centre, ou de ce qui est un centre, cf BRUNET R. (6).



corrélée aux évolutions de la société rurale. Ce sont ces anciennes et nouvelles centralités que nous tenterons ici de mettre en lumière.

**Figure 1**  
**Les bourgs-centres de la Loire-Atlantique**



## I. LES ANCIENNES CENTRALITÉS

Au cours d'une première phase, la quinzaine de bourgs-centres les mieux dotés au départ, ont perdu d'importantes fonctions attractives, par deux biais : la concentration à l'échelon urbain et la diffusion au sein de l'espace rural.

### 1. Les centralités disparues par concentration au niveau urbain

L'allongement progressif de la durée des études secondaires et la crise structurelle de l'agriculture marquent le début de la désaffection des établissements professionnels



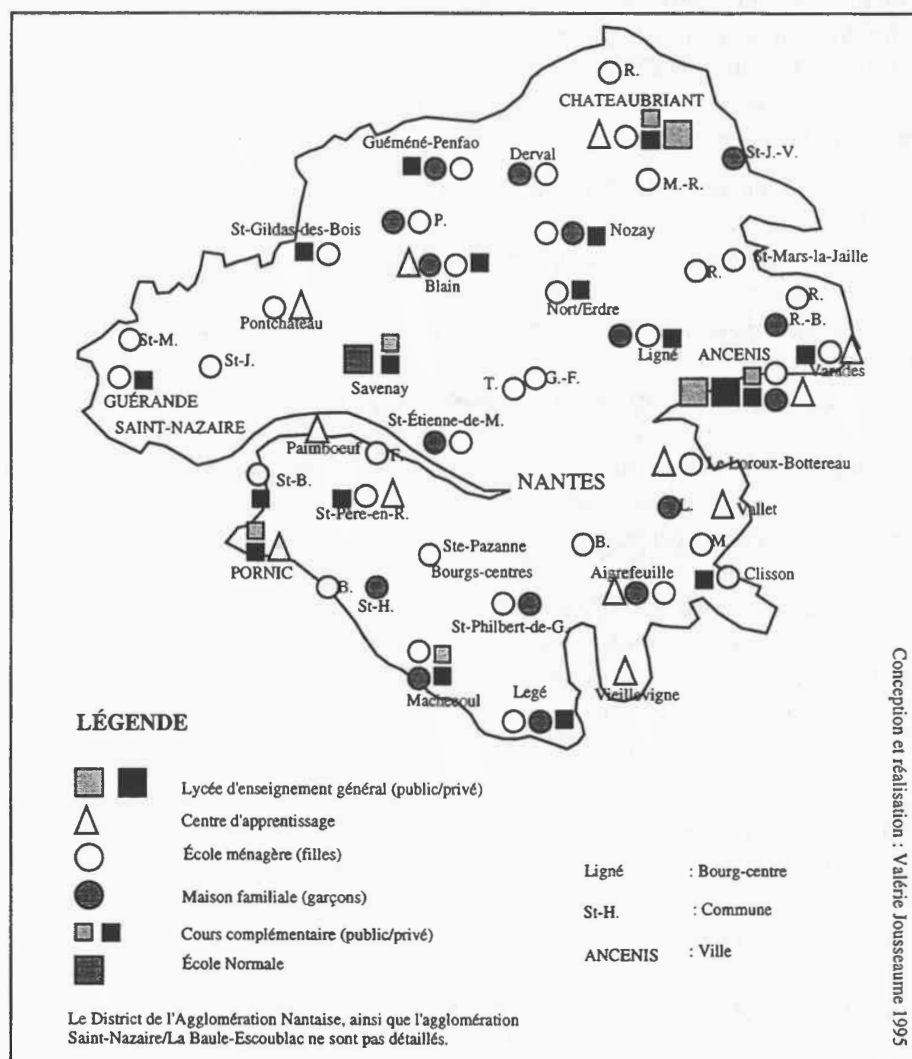
d'origine agricole, les Écoles Ménagères des filles et les Maisons Familiales pour les garçons. Ces instituts de formation professionnelle, sans attirer l'ensemble des adolescents du canton, représentaient néanmoins un rouage important de la fonction scolaire des chefs-lieux de canton ruraux. Rappelons qu'au recensement de 1962, la Loire-Atlantique comptait parmi ses actifs 20,7 % d'agriculteurs et 4 % d'ouvriers agricoles. 78 800 travailleurs, soit un quart de la population active, vivaient de l'agriculture. L'ensemble des bourgs-centres, chefs-lieux de canton, possédaient au moins une des deux écoles, à l'exception de Herbignac, Vallet et Paimbœuf (Figure 2).

En 1990, les agriculteurs et ouvriers agricoles ne sont plus que 25 900 en Loire-Atlantique et ne représentent plus que 2,5 % de la population active. La reproduction sociale n'est plus assurée par les générations nouvelles, découragées par les difficultés et l'ampleur des mutations en cours dans la profession. Aussi, plusieurs de ces écoles agricoles ont aujourd'hui fermé leurs portes faute d'effectif suffisant, à Guéméné-Penfao et Nozay en 1992, à Saint-Mars-la-Jaille, Sainte-Pazanne et Varades également. Onze d'entre elles ont évolué vers un enseignement préparant aux CAP et BEP de secrétariat, d'action sanitaire et sociale pour les anciennes Écoles Ménagères, et aux métiers mécaniques et agricoles pour les Maisons Familiales. Cette mutation s'est accompagnée d'une modernisation du bâti et d'un changement de nom, afin d'effacer l'image désuète de "l'École Ménagère" réservée, dans les esprits, aux élèves inaptes à entrer au lycée général. Ainsi, celle du Loroux-Bottereau a évolué en "LEP Rural Saint-Exupéry". Mais leur poids en matière d'effectifs demeure minime par rapport aux effectifs scolarisés dans les collèges des mêmes communes : 150 à Blain pour 1 200 collégiens, 70 à Clisson et Saint-Philbert-de-Grandlieu pour 1 000 à 1 500 collégiens. Dans ce mouvement de concentration, seuls Derval et Machecoul ont conservé deux véritables écoles d'agriculture et d'horticulture, spécialisées et de rayonnement régional.

Le lycée d'enseignement général ou technique, actuel centre d'enseignement secondaire de second cycle, ignore l'échelon du bourg-centre pour lui préférer celui de la ville. Cet enseignement se concentre dans l'agglomération nantaise, à Saint-Nazaire, Châteaubriant et Ancenis, respectivement préfecture et sous-préfectures du département. Toutefois, symptôme d'une limite encore floue entre bourg-centre et petite ville, et à la faveur d'une politique régionale récente, quatre de nos bourgs possèdent un lycée, d'enseignement général à Savenay depuis une dizaine d'années et Blain depuis la rentrée 1994, et d'enseignement professionnel public à Paimbœuf et Pontchâteau. Machecoul et Saint-Gildas-des-Bois font exception en possédant un lycée d'enseignement général privé. L'importante congrégation religieuse des Sœurs de Saint-Gildas a beaucoup œuvré pour la scolarisation au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et une grande quantité d'écoles primaires de jeunes filles furent fondées par la congrégation dans tout le département. Aussi explique-t-on aisément la présence d'un lycée au siège de la congrégation, organisation hiérarchique indépendante de toute considération économique ou urbaine.



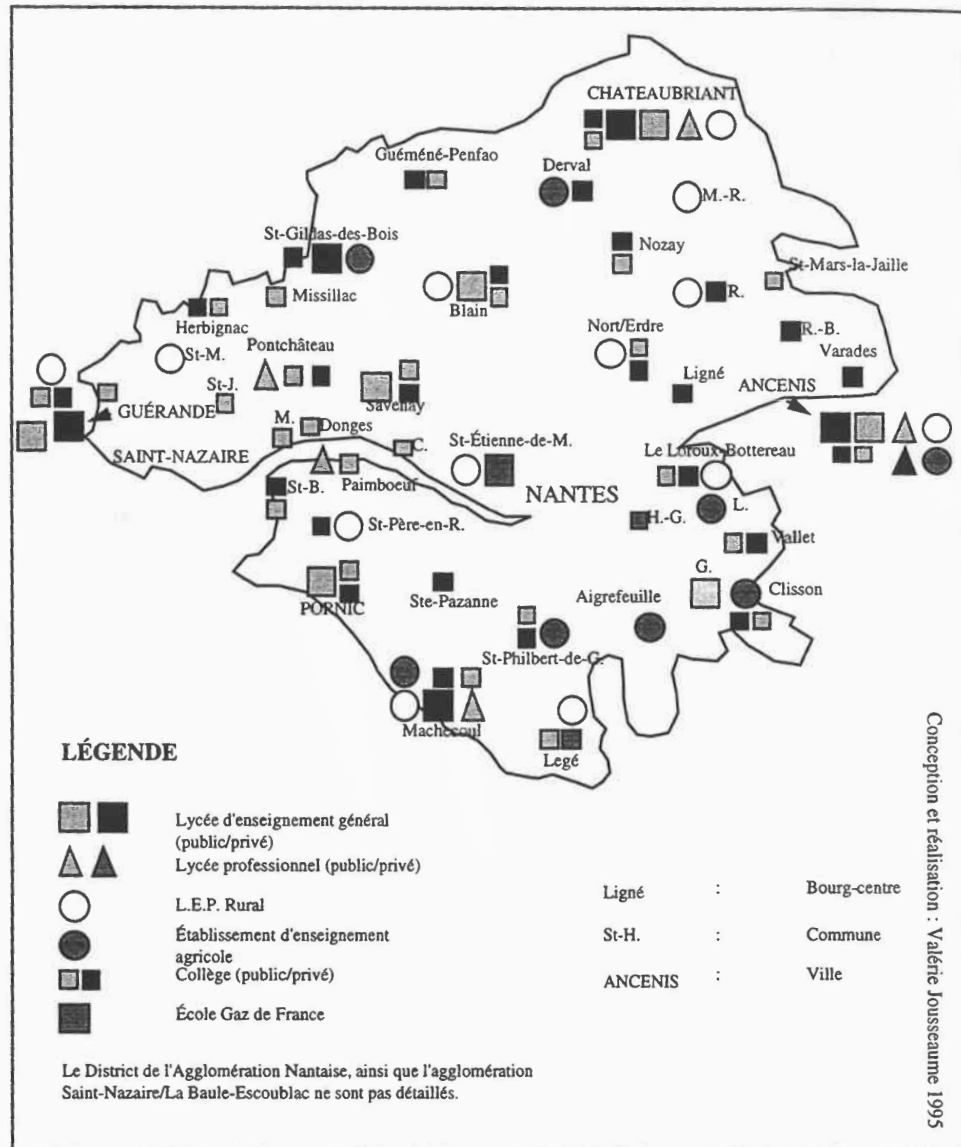
**Figure 2**  
**Les établissements scolaires de la Loire-Atlantique en 1962**



Sources : Rapport Caillot, 1963.



**Figure 2 bis**  
**Les établissements scolaires de la Loire-Atlantique en 1994**

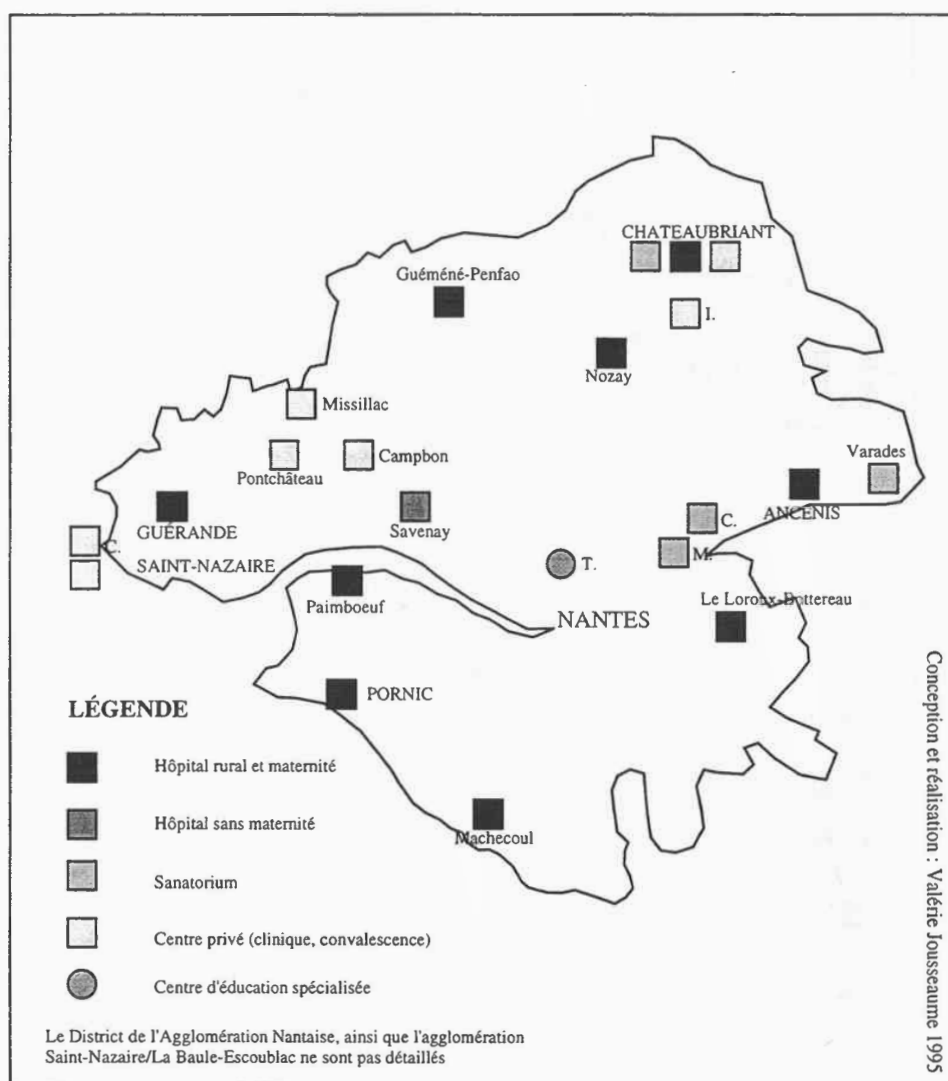


Sources : Enquêtes V. Jousseume, 1994.

Le rôle hospitalier des bourgs, très important en 1963, fut éphémère, même si l'origine de ces établissements est souvent ancienne. Au début des années 60, La Loire-Atlantique compte 14 centres hospitaliers, installés à Nantes et dans les sous-préfectures, ainsi qu'à La Baule, Guérande, Pornic, et dans sept bourgs-centres (Figure 3 et 3 bis).



**Figure 3**  
**Les établissements hospitaliers en Loire-Atlantique en 1963**

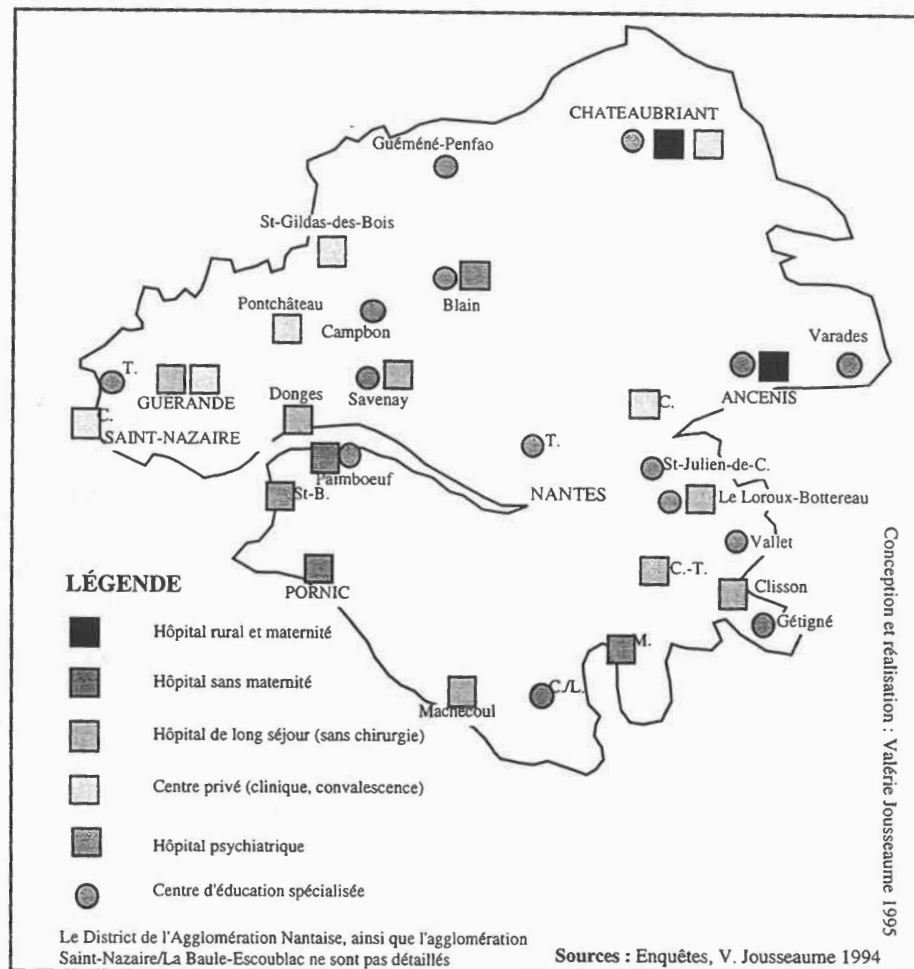


Sources : Rapport Caillot, 1963.

Leur création est ancienne dans les villes d'Ancien Régime. Il faut remonter au XV<sup>e</sup> siècle à Clisson, avec la création d'une léproserie dans la rue Saint-Antoine, d'un hospice au Loroux-Bottereau, à Savenay, et à Blain ; au XVII<sup>e</sup> siècle à Paimbœuf et à Machecoul où naissent, respectivement, un hospice public d'accueil pour les marins et un asile-orphelinat créé par la congrégation religieuse des Calvairiennes. À l'exception de Clisson,

hôpital chirurgical entre 1697 et 1812, ces communes ne connaissent une véritable fonction hospitalière qu'après la Seconde guerre mondiale. Guéméné-Penfao ouvre ses portes le premier, en 1939, avec la construction *ex-nihilo* d'un hôpital public, assurant la fonction d'hospice, de maternité et de médecine avec presque 100 lits. Le Loroux-Bottreau accède à la chirurgie en 1943 et à la maternité en 1954, en même temps que Paimbœuf. C'est le départ des religieuses de Machecoul en 1958, qui permet la transformation de l'établissement en hôpital-maternité en 1964. Ces trois derniers centres dépassent 200 lits chacun.

**Figure 3 bis**  
**Les établissements hospitaliers en Loire-Atlantique en 1994**



Cette fonction n'a pas touché les bourgs-centres les plus importants de par leur population, mais semble-t-il, les centres ruraux les plus éloignés en temps, des principales villes, Le Loroux-Bottereau, Machecoul, Pornic, Paimbœuf aux extrémités sud du département ; Nozay entre Nantes et Châteaubriant, Guémené-Penfao entre Nantes et Redon, Savenay entre Nantes et Saint-Nazaire. Il est curieux qu'un centre tel que Clisson, qui avait assumé très tôt une fonction hospitalière, n'ait pas retrouvé son rôle ancien, à ce moment et demeure relié à Nantes. On peut émettre plusieurs hypothèses sur ce sujet. Un hôpital existait déjà dans la petite ville vendéenne voisine de Montaigu située à une dizaine de kilomètres<sup>2</sup>. De plus, l'existence d'une voie de chemin de fer et d'une route nationale reliant Clisson à Nantes, a pu laisser estimer que l'accès aux soins était suffisamment aisé.

Ces activités hospitalières ne vécurent que le temps d'une génération, puisqu'entre 1975 et 1979, l'ensemble des bourgs-centres perdent leur service de chirurgie et leur maternité au profit des deux grandes villes du département, de Châteaubriant et d'Ancenis. Nantes concentre 60 % des naissances du département en 1968 et 69 % dix ans plus tard. Les hôpitaux ruraux se transforment alors en centres de convalescence, associés à une maison de retraite. Guémené-Penfao et Nozay n'entretiennent d'ailleurs plus que cette dernière fonction. En revanche, Paimbœuf conserve toujours la chirurgie, qui représente encore presque la moitié des entrées annuelles actuelles. Néanmoins ce service est aujourd'hui menacé de regroupement avec la petite ville littorale de Pornic. Machecoul a subi ces fermetures en 1992 pour la maternité et début 1993 pour la chirurgie, au profit de la petite ville vendéenne de Challans, distante d'une quinzaine de kilomètres. La restructuration en cours oriente l'établissement machecoulais vers des services spécialisés de convalescence en cardiologie et en alcoologie.

Des établissements à caractère sanitaire en faveur des personnes handicapées ou des malades mentaux ont pu prendre le relais de cette fonction sanitaire. Cependant, de par leur stratégie d'implantation et leur rayonnement, ceux-ci ne peuvent en aucun cas être considérés comme des agents de centralité rurale. Blain a accédé à la fonction hospitalière par cette voie. Cette commune n'a jamais disposé ni de maternité, ni d'hôpital chirurgical. Vers 1960, l'hôpital Saint-Jacques de Nantes arrive à saturation, une décentralisation du service de psychiatrie est envisagée. Une vaste propriété nobiliaire, nommée Pont-Piétin, est alors choisie sur la commune de Blain. Ce centre hospitalier psychiatrique dispose aujourd'hui de plus de trois cents lits et entretient environ six cents emplois. Il s'agit du plus important centre hospitalier en milieu rural de Loire-Atlantique. Cependant, ni son implantation, ni sa fonction n'ont eu pour objectif le service aux populations rurales voisines. De même, l'association ADAPEI (compétente en déficience mentale), a permis de faire le même constat au niveau des foyers-accueils et des centres d'aide par le travail. Le premier souci de l'association a été la scolarisation des enfants

<sup>2</sup>Par comparaison à Machecoul, la concurrence de Challans, si puissante à l'heure actuelle, était absente en 1962, cet hôpital n'existant pas encore.



trisomiques dans des Instituts Médicaux Éducatifs (IME) à partir du milieu des années 50. Puis au fur et à mesure se sont développées des structures pour adolescents et enfin, des centres d'aide par le travail, pour adultes, depuis la décennie 70. Il est clair que l'ADAPEI, s'est implantée dans les bourgs-centres, non pas en fonction de leur centralité, mais en fonction de leur niveau démographique et en conséquence, de la demande qui en émanait, plus nombreuse que dans les autres communes rurales souvent moins peuplées. Selon l'expression de M. Genty : "les maisons pour (...) handicapés échappent à toute classification hiérarchique mais leur implantation traduit une certaine prédilection urbaine". Historiquement, les premiers IME se sont développés à Blain, Châteaubriant, Ancenis, où il existait une demande de parents, et surtout où la tradition encore vivante des nourrices, a facilité l'hébergement d'enfants originaires de la ville. *A contrario*, au cours des années 60, le corps médical clissonnais s'est opposé à l'implantation de telles structures en influençant les parents en faveur du maintien à domicile des enfants handicapés. Les bourgs-centres voisins, Vallet et le Loroux-Bottereau ont donc accueilli respectivement, un IME et une maison d'accueil pour handicapés profonds. Ces premiers établissements ont essaimé des centres d'aide par le travail soit sur place, soit dans les centres ruraux proches, à Saint-Julien-de-Concelles et Gétigné à partir de Vallet, à Varades pour l'IME d'Ancenis. Ces établissements de psychiatrie et d'aide à l'insertion des handicapés mentaux, ne font appel à aucune centralité rurale, ils profitent plutôt de la marginalité de cet espace par rapport à l'espace nantais. La ville entretient des mécanismes de rejet économique. Le besoin de larges espaces pour des activités sans but lucratif, le besoin de contacts avec les entreprises locales pour donner quelques contrats aux centres d'aide par le travail, mais aussi le refus latent du handicapé mental qui se traduit par une dépréciation de l'immobilier jointif aux centres, s'ajoutent pour privilégier le développement de ces établissements dans les bourgs-centres du département.

Les équipements scolaires et sanitaires, qui se sont développés à partir du milieu du siècle, ont assuré à la quinzaine de bourgs-centres qui les possédaient, un pouvoir d'attraction pluri-cantonal. La fonction hospitalière rurale, associant chirurgie et maternité, fut éphémère, s'étendant sur une vingtaine d'années, de 1955 à 1975 environ. Le développement rapide des connaissances et des techniques médicales, et par là même du coût des soins, ont supprimé en une seule génération l'étape du bourg-centre, étape entre l'absence de recours aux soins chirurgicaux et l'accouchement à la maison, et l'accès aux grands centres hospitaliers urbains groupant les services médicaux les plus variés, les compétences les plus pointues et le matériel le plus coûteux. De même, entre l'après-guerre et la fin des années 60, le bourg-centre profite du développement de l'enseignement agricole. Mais il est aussi rapidement victime de la "désagricolisation" et de l'orientation industrielle de l'économie française, qui privilégie un enseignement général et technique dispensé d'abord dans les villes du département.

Le transfert de ces compétences, facilité par la banalisation de l'automobile, se dessine dès les années 60-70 et ampute les centres locaux d'une partie de leurs agents d'attraction au profit de villes plus importantes, essentiellement Nantes, mais aussi, en

moindre mesure, de ses sous-préfectures. La plupart des bourgs-centres conservent de pâles reliques de ce rayonnement passé, à travers le centre de convalescence en long séjour et le LEP rural.

## 2. Les centralités disparues par diffusion vers les communes rurales

À l'inverse des tendances de concentration, certains services qui assuraient un pouvoir attractif aux bourgs-centres en 1960, se sont diffusés plus largement à travers l'espace rural de la Loire-Atlantique. Cette constatation peut surprendre : le discours s'attache tellement aux termes de dévitalisation ou de désertification, qu'une telle tendance paraît inconcevable.

N'oublions pas que le phénomène de "rattrapage" tertiaire des campagnes, constaté au niveau national, a profité à la Loire-Atlantique. La croissance économique des Trente Glorieuses a peu à peu atteint l'ensemble du territoire et provoqué un accroissement des richesses jusque dans les campagnes les plus éloignées des centres industriels, créateurs de richesse. Ces revenus nouveaux, ajoutés à la standardisation des modes de vie, ont entraîné une forme de consommation nouvelle dans les ménages et une revendication des populations rurales pour une homogénéisation des cadres de vie.

Rappelons également que le département de la Loire-Atlantique compte, selon le RGP de 1990, plus d'un million d'habitants répartis en 221 vastes communes, dont aucune ne compte moins de 200 habitants et seulement 51 moins de 1 000 habitants. Or, J.P. Courson souligne, à partir de l'Inventaire Communal de 1988, la forte corrélation qui lie la présence d'un équipement à la population communale qu'il dessert. Enfin, la présence de deux grandes villes, le fait balnéaire, des activités agricoles rémunératrices, ont su fixer ou attirer les populations en milieu rural. Nous sommes donc face à des communes rurales peuplées, et dans la majorité des cas, en croissance démographique. Ainsi, certains commerces et services, encore assez rares au début des années 60 se sont banalisés au point que l'on tolère de moins en moins leur absence à l'échelon communal.

L'impulsion donnée aux services se situe entre le début des années 60 et 1980. En effet, lors de l'étude "La Loire-Atlantique et la Vendée face à leur avenir", il n'existe que peu de chose, alors qu'au moment de l'Inventaire Communal de 1979-80 la plupart des équipements sont déjà en place. C'est le cas, par exemple, des services publics, de l'équipement médical de base, des services bancaires. Il est assez difficile de mesurer cette diffusion, faute de sources, et nous nous limiterons aux équipements sur lesquels nous disposons d'indications en 1963.

L'exemple des équipements de santé est, à ce titre, très sensible (Figure 4). Selon le Rapport Caillot, en 1963 presque la moitié des communes du département compte, dès cette époque, un médecin et une pharmacie. En 1988, elles sont 76 % à avoir un médecin sur leur territoire et 68 % à posséder une pharmacie. On constate donc que ces services ne se sont jamais véritablement appuyés sur l'organisation des bourgs-centres. De même, les masseurs kinésithérapeutes, les ambulanciers apparaissent et se répandent dans 60 %

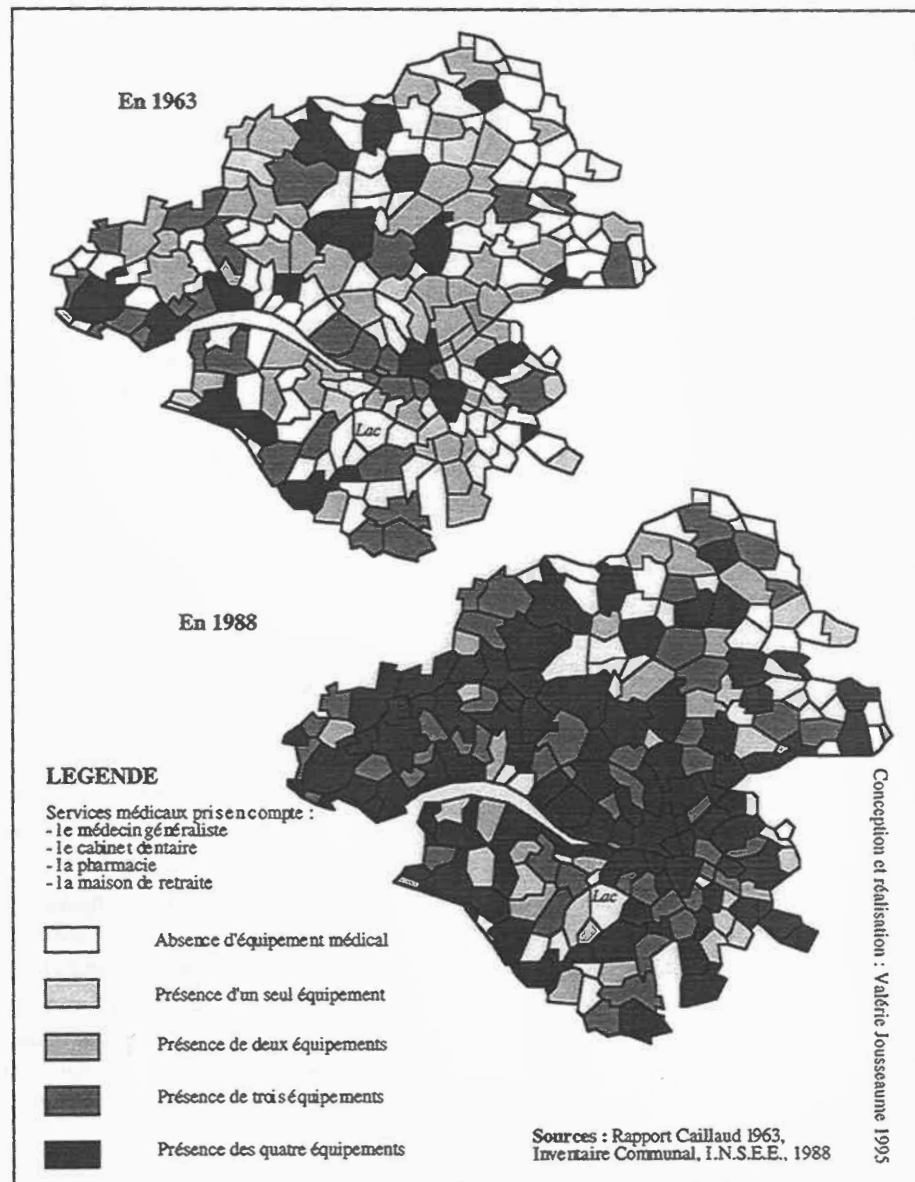




des communes au cours des décennies 60 et 70. On peut donc estimer que le médecin s'appuie sur des communes de 1 000 habitants et plus, puisque 76 % est exactement la part des communes de plus de 1 000 habitants. Les autres s'établissent à partir de l'échelon des communes de 1 500 habitants.

Figure 4

## L'équipement médical de base des communes de la Loire-Atlantique 1963 et 1988



En revanche, les dentistes et les centres d'hébergement des personnes âgées paraissent très clairement s'ancrer dans les bourgs-centres voilà trente ans. En 1963, le département comptait 23 maisons de retraite ou hospices et 51 dentistes. Sur l'ensemble de ces 23 maisons de retraite, 11 étaient implantées dans les plus importants de nos bourgs-centres, 9 dans des villes. Seules trois communes rurales faisaient exception<sup>3</sup>. De même, les dentistes se concentraient dans les villes, et sur les bourgs eux-mêmes, dont 23 sur 33 avaient vu un dentiste s'y installer dès cette époque. On comptait cinq exceptions en milieu rural. Ces deux services s'appuyaient donc bien sur l'échelon des bourgs-centres pour desservir l'espace rural. Or, en 1988, les dentistes sont aussi présents que les masseurs kinésithérapeutes, c'est-à-dire dans 130 communes. Et, dès l'Inventaire Communal de 1979, 99 communes comptaient leur maison de retraite, soit l'ensemble des communes de plus de 2 000 habitants.

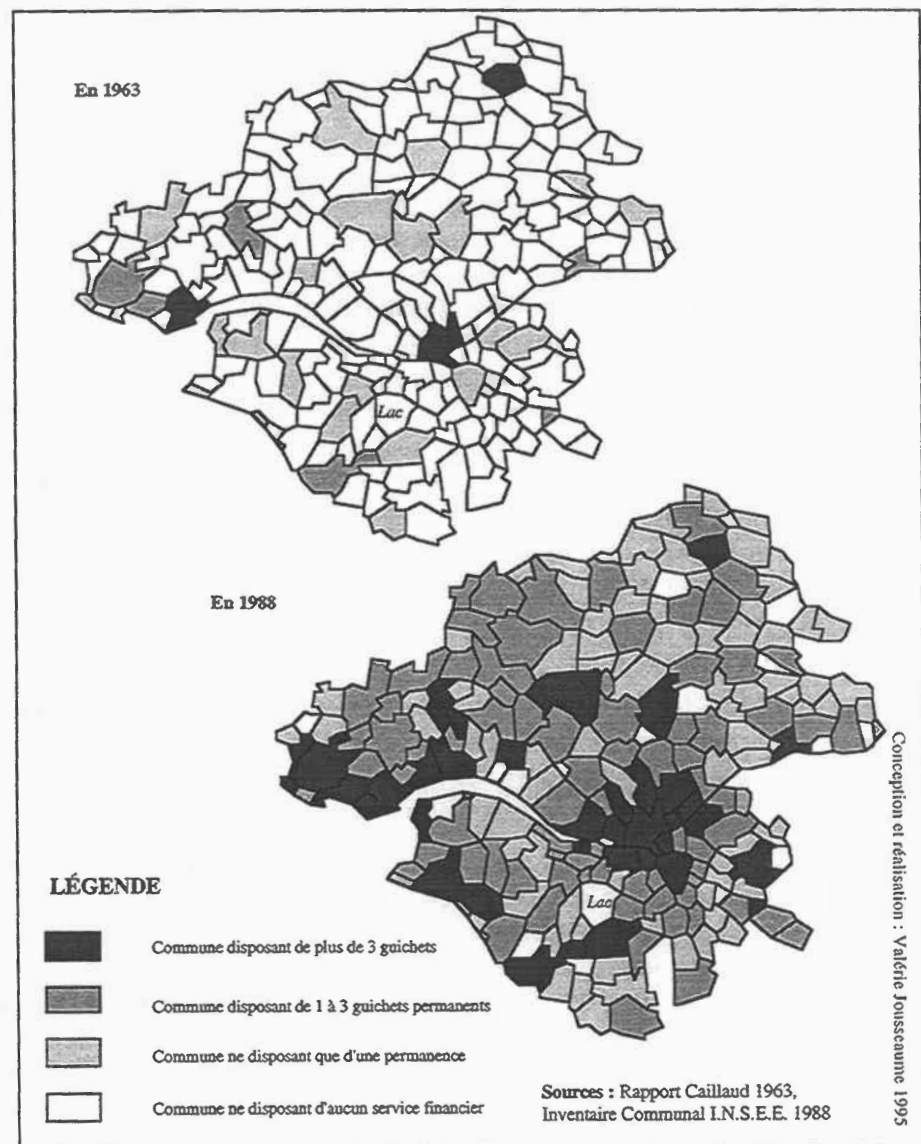
À travers les services de santé, les bourgs-centres les mieux équipés en 1963, ont connu une "banalisation" de leur offre. Le retrait des services d'hospitalisation s'est trouvé aggravé par la diffusion des services médicaux et paramédicaux vers les communes rurales, pour ôter tout rayonnement sanitaire aux bourgs-centres. Toutefois, ce sont souvent les bourgs-centres, anciens sièges d'un hôpital, qui ont connu l'installation récente de laboratoires d'analyses médicales (Blain, Clisson, Guémené-Penfao, Le Loroux-Bottreau, Machecoul, Pontchâteau, Savenay, plus Nort-sur-Erdre, Sainte-Pazanne, et Vallet) et parfois même, des médecins spécialistes, nouveaux symboles "d'urbanité" : Clisson en compte 8, Pontchâteau 5, Machecoul 3, Nort-sur-Erdre, Saint-Philbert-de-Grandlieu, Nozay et Paimbœuf 2, Savenay 1. L'étude montre qu'en 1960, il n'existait aucun spécialiste en dehors de Nantes, Saint-Nazaire, La Baule et Châteaubriant. Seuls, Ancenis et Machecoul comptaient un chirurgien. Les bourgs-centres concentrent également des services nouveaux, d'hospitalisation et d'aide à domicile ou de portage des repas.

Les équipements de sports et loisirs poursuivent, aujourd'hui, la même tendance. Il existait en 1960 : une piscine à Saint-Mars-la-Jaille et trois gymnases à Clisson, Saint-Philbert-de-Grandlieu et Saint-Mars-la-Jaille à nouveau, à la pointe du progrès pour l'époque. Si les piscines, qui se multiplient entre 1970 et 1980, se limitent aux chefs-lieux de canton les plus importants, les salles de sports se diffusent plus complètement à l'ensemble des bourgs. En 1979, 72 communes disposent de cet équipement, ce qui correspond à l'ensemble des communes urbaines et des bourgs-centres. L'élévation du niveau de vie, de la pratique sportive, rendent cet équipement nécessaire au cadre de vie des communes rurales. Aidée par les subventions du Conseil général, la construction de salle de sports porte à 130 le total des communes équipées à l'Inventaire Communal de 1988. Bien sûr, on peut supposer que les bourgs-centres, aux salles les plus anciennes, se sont souvent dotés, au cours de cette dernière décennie de salles spécialisées pour le

<sup>3</sup> Leur fonction est liée au don d'un notable local à la commune, touchant un immeuble dans le but de créer un hospice.

tennis, les arts martiaux ou la danse, mais faute de source il semble impossible de constater la présence et mesurer le poids de tels équipements.

**Figure 5**  
**Équipement bancaire des communes de Loire-Atlantique 1963-1988**



L'exemple des services bancaires est tout aussi frappant. Voilà 30 ans, il n'existait en Loire-Atlantique de guichets permanents qu'à la préfecture, dans les sous-préfectures, à La Baule, Guérande, Pontchâteau, Clisson et Machecoul (Figure 5). Des permanences animaient les chefs-lieux de canton. Lors de l'Inventaire Communal de 1979, 95 communes sont équipées d'au moins une agence permanente. Cette expansion bancaire, qui bat son plein entre la fin des années 60 et 1975, a été rendue possible par la libéralisation de l'implantation bancaire, sous le gouvernement Debré, soumise auparavant aux autorisations de la Banque de France et du Conseil National du Crédit et la loi obligeant le paiement par chèque des salaires. Le nombre d'agences atteint 114 en 1988. Et de nouveau le seuil des 2 000 habitants semble influencer en faveur de l'ouverture d'un guichet. La proximité l'emporte sur la centralité.

Doit-on hâtivement en déduire que les bourgs-centres ont perdu tout leur pouvoir ? Sont-ils devenus de simples bourgs, plus peuplés que les autres, certes, mais en rien différents ? Avant de conclure ce premier point, approfondissons l'exemple bancaire. En 1979, sur 33 bourgs-centres, 76 guichets permanents de banque sont relevés, pour seulement 4 en 1963. Seuls Geneston et Héric en sont privés. En 1988, 25 guichets de banque supplémentaires y sont apparus en dix années. Quelques fermetures ont eu lieu, cependant, et concernent l'antenne du Crédit Mutuel de Montbert implantée à Geneston et la Caisse d'Épargne de Guémené-Penfao, qui cessent chacune leurs activités en 1991. Dans cette phase d'expansion, il convient de souligner cette rétraction d'un indicateur économique important. Donc, alors que l'ensemble des bourgs-centres est équipé de deux guichets chacun en moyenne en 1979, dix années plus tard chacun d'eux compte, théoriquement, un troisième guichet. En revanche, dans l'espace rural, les vingt nouvelles ouvertures concernent exclusivement des communes non équipées jusqu'alors. En 1988, sur près de 450 guichets présents en Loire-Atlantique, un quart est fixé dans les bourgs-centres, qui ne représentent en 1990 que 12,5% de la population départementale.

On peut donc constater que si la proximité est une stratégie utilisée par des banques, tels que le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel, le rôle de centre rural n'est pas négligé. S'il ne s'exprime plus par la présence d'un service devenu commun, il s'affiche à travers la variété de l'offre, avec l'implantation de la Caisse d'Épargne essentiellement.

D'ailleurs depuis le milieu des années 80, même le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel se sont réorientés vers les bourgs-centres. Ces deux banques, rurales de par leur origine, sont anciennes et plongent leurs racines dans la lutte contre l'usure et dans l'aide au développement agricole. Celles-ci se sont d'abord développées au gré des initiatives locales. De 1970 au milieu des années 80, l'expansion du nombre des guichets permanents caractérise leur schéma de développement, qui ne s'intéresse absolument pas à la centralité rurale. Or, à partir de 1985, l'ensemble du marché financier des particuliers est conquis et la nécessité d'une meilleure structuration des réseaux se fait sentir. En 1989, le Crédit Mutuel rationalise ses réseaux par le regroupement des caisses, totalement indépendantes les unes des autres jusqu'à cette date. Ces coopérations associent trois à quatre guichets, gérés par une "caisse-pivot" comptant, outre les services bancaires



classiques, les services administratifs du groupement, ainsi que plusieurs experts financiers qui circulent entre les banques coopérantes. Dans le même temps certaines permanences du Crédit Mutuel ont été fermées dans des communes rurales. La stratégie de rationalisation du Crédit Agricole est comparable. Le groupe a favorisé les unions de caisses en développant à leur tête, des caisses dites "centrales" qui ont bénéficié de la décentralisation, à partir du siège nantais, de nouvelles prérogatives comparables à celles du Crédit Mutuel. Les permanences rurales sont tenues dans les communes les plus petites, par des commerçants locaux autorisés à enregistrer des opérations de retrait ou de dépôt. Il existe au niveau intermédiaire, les guichets permanents simples dépendants d'une caisse centrale. La sélection de ces caisses "centrales" ou "pivots" s'appuie sur la taille, la centralité géographique et sur le volume des fonds<sup>4</sup>: les bourgs-centres que nous avons définis sont largement privilégiés.

L'évolution récente semble donc redonner pouvoir aux bourgs-centres. Néanmoins cette fonction polarisante ne vise plus le service aux populations rurales, mais le service à la fonction productive de ces centres. En effet, les caisses "centrales" ou "pivots" ont pour objectif la conquête du marché financier des petits professionnels locaux : commerçants, artisans, professions libérales. C'est à ce titre que les caisses centrales disposent d'experts en maraîchage, viticulture, élevage, mais aussi en commerce rural, en artisanat du bâtiment...

On constate donc qu'au moment où Nantes renforce une attraction commerciale déjà puissante, l'hôpital et le lycée professionnel échappent aux bourgs-centres au profit des villes. Ces équipements du haut de la hiérarchie connaissent un phénomène de concentration et d'extension de leur rayonnement, lié à la progression des coûts d'exploitation et rendu possible par la mobilité accrue des usagers. D'autre part, les services, devenus services "de base", s'appuient désormais plus sur la proximité que sur la centralité, plus sur le bourg que sur le bourg-centre. Le seuil d'équipement de ces services s'établit autour d'une population communale voisine de 2 000 habitants, niveau atteint par plus de la moitié des communes du département.

Le rôle du bourg-centre a donc été écimé, au cours des années 70. C'est seulement dans le quart nord-est du département entre Guémené-Penfao, Saint-Mars-la-Jaille et Châteaubriant que ces services bancaires, médicaux ou sportifs s'organisent encore véritablement autour des bourgs-centres, faute de densités rurales suffisantes dans ce secteur rural. En revanche, dans le Sud-est, secteur de vignoble et le Nord-ouest, presque l'île guérandaise, le niveau de peuplement des communes rend chacune d'elles autonome au niveau de l'équipement de base.

<sup>4</sup>C'est pourquoi Saint-Julien-de-Concelles, riche commune maraîchère du Val de Loire, a été préférée à son chef-lieu de canton, le Loroux-Bottereau.



## II. LES NOUVELLES CENTRALITÉS

Les bourgs-centres ont toutefois développé, au cours de la même période, une réaction à ce mouvement centrifuge et tenté de maintenir leur pouvoir d'organisation de l'espace rural en développant de nouvelles centralités.

### 1. Nœud du quadrillage public : le collège

Au niveau administratif, le bourg-centre demeure un relais privilégié entre le pouvoir de l'État et l'espace rural. Bien sûr, s'il est chef-lieu de canton, cette fonction est systématique, mais plusieurs bourgs-centres n'affichant pas ce titre, n'en possèdent pas moins une gendarmerie (Sainte-Pazanne, Donges), un collège public (Missillac, Donges). Sainte-Pazanne possède également une importante subdivision EDF et une antenne de la Chambre d'Agriculture. La dernière offensive en matière de diffusion des services publics concerne les "Maisons de la Sécurité Sociale" qui remplacent, dans les chefs-lieux de canton, la permanence en mairie. Cette opération a eu lieu en 1992 et 1993 et vise les bourgs-centres chefs-lieux de canton ou non, puisque Vieillevigne a obtenu l'implantation d'une antenne sur son territoire.

L'agent de polarisation le plus puissant, en matière de service public, est sans aucun doute le collège, équipement privilégiant incontestablement le bourg-centre. Ainsi, au niveau scolaire, le bourg-centre a connu une mutation de son équipement polarisant, tout en maintenant ses propriétés de centre. Dès 1960, les bourgs les plus importants étaient dotés de cours complémentaires, équivalents des collèges. Souvent issus de l'enseignement diocésain très actif dans la région, on compte 14 bourgs-centres équipés dès la fin des années 50. En revanche, seulement deux bourgs-centres sont équipés d'un cours complémentaire public, Machecoul et Savenay. Ancenis, Châteaubriant et Pornic en comptent également. Leur présence ne doit pas laisser ignorer, et l'étude *La Loire-Atlantique et la Vendée face à leur avenir* le souligne, l'extrême faiblesse de la fréquentation de ces établissements. On privilégie alors, les Écoles Ménagères et les Maisons Familiales, si ce n'est l'arrêt pur et simple des études. Le report de la scolarité obligatoire à l'âge de 16 ans en 1967, représente un bouleversement dans la vie locale. La commune qui assurait souvent l'ensemble de la scolarité jusqu'à l'âge de la vie active, maîtrisait là un formidable pouvoir d'organisation de la vie villageoise. Or, l'obligation d'entrée au collège à partir de 11 ans met à mal l'identité culturelle communale au profit du chef-lieu de canton. À partir de la fin des années 60, la construction de collèges d'enseignement secondaire (CES) publics se multiplie, afin d'accueillir l'ensemble des enfants tenus légalement de poursuivre leur scolarité et d'entrer en sixième : avant 1974, Le Loroux-Bottereau, Nort-sur-Erdre, Pontchâteau, Clisson ; 1975-1984, Legé, Paimbœuf, Missillac ; depuis 1985 : Vallet et le dernier en date, Saint-Philbert-de-Grandlieu en 1992. La localisation de ces collèges publics s'est souvent superposée à celle des collèges privés déjà en place. Parfois une organisation scolaire cantonale polycéphale s'est développée avec le partage entre commune d'enseignement privé et



commune d'enseignement public. C'est le cas de Saint-Gildas-des-Bois/Missillac, de Saint-Père-en-Retz/Paimbœuf, du Pellerin/Sainte-Pazanne. On trouve également de tels accords entre cantons, Riaillé/Saint-Mars-la-Jaille, Varades/Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire). Néanmoins, trois bourgs-centres, chefs-lieux de canton, demeurent dépourvus de collège public, mais possèdent un collège privé, Aigrefeuille, Derval et Ligné.

Si le rayon d'influence du collège est moins ample que ne l'était celui des écoles agricoles, le collège entretient une attraction plus puissante, puisque les bourgs-centres disposant des deux collèges, privé et public, attirent plus de 80 % des adolescents de leur canton. Toutefois, la distribution spatiale des relais de l'État est figé depuis deux siècles. Et, on peut se demander si l'organisation publique de l'espace ne s'appuie pas sur une situation fossile. Le secteur privé de l'économie s'appuie-t-il sur ces mêmes pivots ? Les bourgs-centres sont-ils également toujours les centres de la distribution de détail ? Et, si oui, quels en sont les agents ?

## 2. Nœud du quadrillage commercial : le supermarché

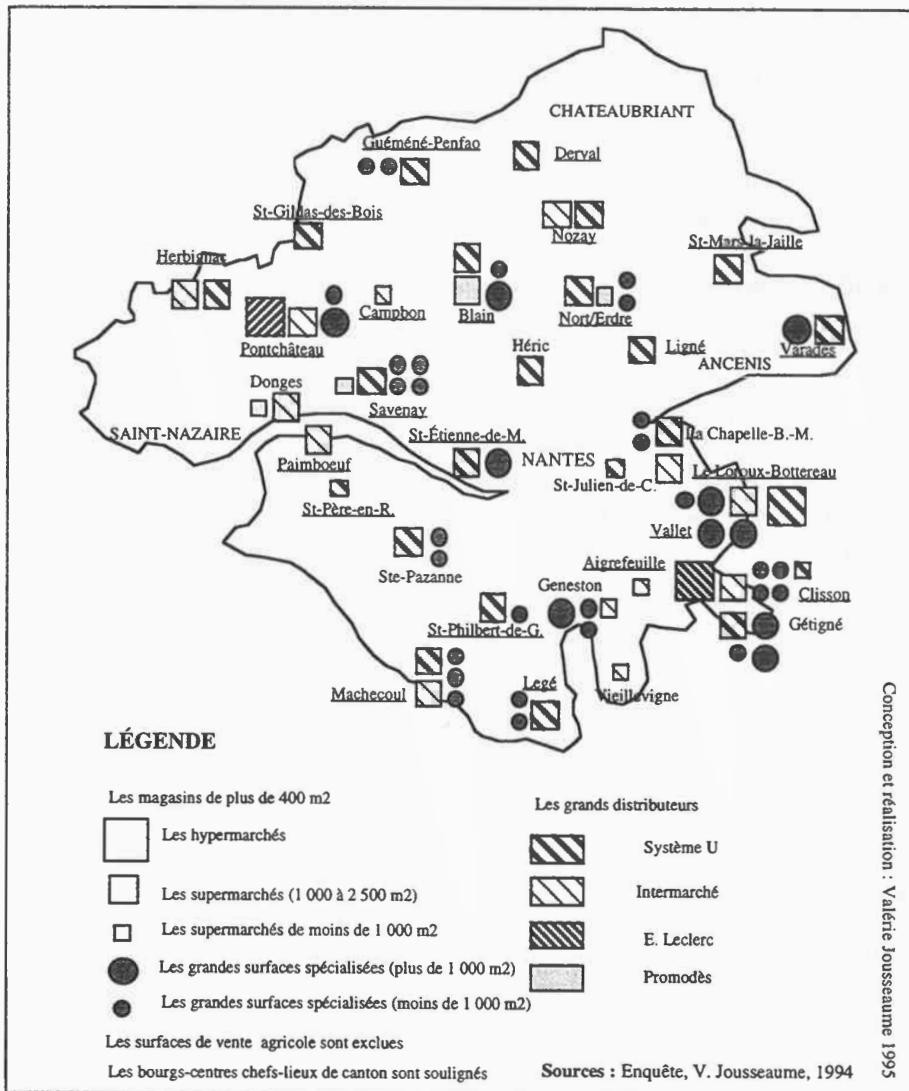
La grande distribution représente aujourd'hui le commerce le plus dynamique et le plus adapté à la consommation de masse. Et, il semble bien que la grande surface soit l'équipement commercial le plus polarisant des bourgs-centres et un agent dynamique de la centralité rurale. Incontestablement, le supermarché exerce un taux d'attraction beaucoup plus puissant que le commerce du centre-bourg et assure le renforcement de la zone de chalandise traditionnelle. Prenons l'exemple de Saint-Philbert-de-Grandlieu, à partir d'un relevé des achats de quinze jours au cours du mois de décembre 1993, rapporté au nombre des ménages. Le supermarché multiplie par plus de deux, le taux de pénétration des ménages des communes limitrophes. À Saint-Lumine-de-Coutais 37 % des ménages sont venus dans le centre alors que 90 % sont allés au supermarché, à Saint-Colomban 32 % contre 70 %, à La Limouzinière 58 % contre 100 %. Dans les communes de la deuxième couronne, on obtient à La Chevrolière 14 % contre 54 %, à Corcoué-sur-Logne 12 % contre 31 % et encore à Geneston 5 % contre 30 %.

Logiquement absent en 1963, le supermarché s'est répandu progressivement dans les bourgs-centres à partir du début des années 70 pour connaître un plein essor au cours de la décennie 80 et entamer une diversification de son offre, avec l'apparition récente de grandes surfaces spécialisées (Figure 6). Les 33 bourgs-centres totalisent, en 1993, 102 000 m<sup>2</sup> de grandes surfaces non agricoles de plus de 400 m<sup>2</sup><sup>5</sup>. Ces grandes surfaces sont essentiellement des supermarchés. Le Système U, 22 magasins sur 33 communes, se dispute le marché avec le groupe Intermarché, présent dans 13 bourgs-centres. On trouve également Promodès à travers la marque Stock, par 3 fois et des hypermarchés E. Leclerc

<sup>5</sup>Sur un total départemental de 796 651 m<sup>2</sup> de grandes surfaces, 58 % sont concentrées dans l'agglomération nantaise, plus de 11 % à Saint-Nazaire pour environ 13 % dans l'ensemble des bourgs-centres.

dans les deux bourgs-centres les plus importants : Clisson et Pontchâteau<sup>6</sup>. Seulement deux bourgs, définis théoriquement comme bourgs-centres ne possèdent pas de magasin de plus de 400 m<sup>2</sup>.

**Figure 6**  
**Les grandes surfaces des bourgs-centres en 1994**



<sup>6</sup>La présence de ce groupe, représenté essentiellement dans les villes du département, semble laisser entrevoir là un nouvel indicateur de limite entre le bourg-centre et la petite ville, au niveau de la Loire-Atlantique.





Afin de saisir la stratégie commerciale qui a amené les grandes surfaces à se développer dans les bourgs-centres, nous nous sommes intéressés à la marque U, la plus présente et la première à s'être implantée dans l'espace rural<sup>7</sup>. À partir d'entretiens auprès de membres de la centrale d'achats, il apparaît clairement que le Système U entretient une stratégie de quadrillage de l'espace rural, basée sur le bourg-centre, bien que celui-ci ne soit jamais nommé ainsi. On parle plus volontiers de "micro-centre qui draine quelques milliers d'habitants, 10 000 au moins", de "pôle d'une petite zone de vie". En effet, deux facteurs conditionnent la création d'un supermarché et favorisent le bourg-centre plus que tout autre commune, dans l'espace rural.

D'abord, le potentiel de clientèle doit permettre à un couple d'adhérents de vivre de leur exploitation. L'Hyper U, de plus de 2 500 m<sup>2</sup> doit drainer théoriquement un espace de 40 000 personnes et atteindre un chiffre d'affaires annuel, pour le magasin seul, d'environ 150 millions de francs. Le Super U, d'une surface souhaitée supérieure à 1 000 m<sup>2</sup>, nécessite une zone de chalandise comptant environ 20 000 personnes pour un résultat brut de 36 à 40 millions de francs sans la station-service, ni l'éventuelle cafétéria. Le Marché U, mesure en moyenne 800 m<sup>2</sup>, pour 10 000 personnes et produit 25 millions de francs de chiffre d'affaires. Au-dessous de cet échelon, le Système U ne soutient pas les créations et juge que toute politique en faveur du développement d'antennes de la grande distribution dans des communes rurales n'atteignant pas le potentiel minimal cité ci-dessus, relève de la pure démagogie.

La seconde condition à remplir pour l'implantation d'un supermarché est la présence d'autres commerces, dits traditionnels, sur le site. Conscient d'être un maillon important, le Système U ne se considère que comme l'un des maillons du commerce local et de son attractivité. "S'il n'y avait plus que moi, souligne M. P., directeur d'un vaste supermarché, les gens ne viendraient plus". La concentration commerciale semble le meilleur garant de la réussite. Le cercle vicieux inverse fonctionne également. De l'avis du groupe, un supermarché qui fonctionne bien dans un bourg où le commerce de détail traditionnel est en crise, ne peut être qu'une situation transitoire. Cette dernière remarque ouvre une piste de recherche intéressante.

À travers l'exemple de stratégie de cette marque, on constate donc que le supermarché ne crée pas les flux, il détourne une zone de chalandise existante à son profit. Le bourg, centre d'échange ancien de l'espace rural, apparaît comme un pion central sur l'échiquier de la grande distribution en milieu rural. Pour confirmation, on observe qu'il n'existe qu'un seul Super U dans l'espace rural, en dehors des communes définies comme bourgs-centres. Arthon-en-Retz serait-il un bourg-centre oublié par notre sélection ? De même, les luttes commerciales entre le Système U et le groupe

<sup>7</sup>Le Système U s'est développé assez logiquement dans l'espace rural, puisqu'il est né de l'initiative d'épiciers ruraux, par réaction aux grands distributeurs capitalistes des périphéries urbaines. A la différence des autres marques, le Système U est une coopérative d'achats. C'est-à-dire que chaque directeur est un chef d'entreprise indépendant, propriétaire de l'ensemble de son magasin.



Intermarché confirment ces propos. Les deux enseignes sont présentes ensemble dans six bourgs-centres et se sont disputées âprement dans cinq autres. Souvent le Super U anciennement en place lutte contre les projets d'implantation d'un Intermarché, avec succès à Derval et Saint-Phibert-de-Grandlieu, mais sans résultat à Vallet par exemple. En revanche, le rachat d'un magasin déjà en activité tourne souvent à l'avantage du groupe capitaliste Intermarché. Celui-ci fait facilement monter les enchères au-dessus des possibilités financières d'un adhérent de la centrale d'achats U, personne qui, rappelons-le, est seul propriétaire de son entreprise commerciale. C'est le cas de figure des communes du Loroux-Bottereau et de Geneston qui intéressaient vivement le Système U.

On peut donc estimer que le développement des grandes surfaces représente un excellent indicateur du niveau de centralité commerciale d'un pôle rural. Ces réflexions permettent d'imaginer un classement hiérarchique simple de la centralité commerciale en milieu rural : -Sept des 33 communes, définies *a priori* comme bourgs-centres, ne disposent pas de supermarché de plus de 1 000 m<sup>2</sup>. On y trouve une supérette, Marché U ou Écomarché. Parfois aucun magasin considéré comme grande surface (plus de 400 m<sup>2</sup>) n'existe, Bouvron et Missillac ne comptent qu'un Shopi. Ces bourgs, certes peuplés, ne développent en fait, aucune attraction commerciale. Parmi eux, deux chefs-lieux de canton, Aigrefeuille et Saint-Père-en-Retz ; - Dix bourgs-centres comptent seulement un supermarché de plus de 1 000 m<sup>2</sup>. Dans ce cas de figure, la question est de savoir si la présence du supermarché ne répond pas seulement aux besoins communaux, comme cela est le cas à Donges, bourg industriel de plus de 6 000 habitants. De toute façon, l'attraction, si elle existe, est limitée aux achats alimentaires et de première nécessité ; - Seize bourgs-centres comptent au moins un supermarché et d'une à quatre grandes surfaces spécialisées dans le bricolage-jardinage, les vêtements ou les meubles. Une telle concentration suppose une demande potentielle élevée et traduit la présence d'un pôle commercial attractif de l'espace rural. Dix de nos communes disposent d'une ou de deux grandes surfaces spécialisées. Les six autres se distinguent, au sommet du classement, par la présence de deux supermarchés et trois à quatre magasins spécialisés. Il s'agit de Clisson, Vallet, Savenay, Machecoul, Pontchâteau et Blain.

À partir du constat établi en 1963, et par comparaison à la situation actuelle, on entrevoit combien la stabilité d'un objet géographique, le bourg-centre, masque en fait la valeur temporelle des indicateurs de sa centralité. Le bourg-centre apparaît comme un relais des fonctions de service, de commerce vers les populations rurales, à la recherche d'une adéquation permanente aux besoins selon les mutations de l'espace rural.

Dans un premier temps, un mouvement centrifuge semble avoir dépouillé les centres locaux de certains attributs urbains : l'hôpital, l'enseignement technique. Ce mouvement s'additionne au processus de polarisation commerciale développé par l'agglomération nantaise au même moment, par le développement d'hypermarchés à sa périphérie. Cette tendance écime les bourgs-centres importants par leur fonction de services aux populations rurales : Guémené-Penfao, Le Loroux-Bottereau, Nozay, Savenay par exemple, qui accumulaient fonction hospitalière et fonction d'enseignement



professionnel. Au même moment, les bourgs-centres perdent de leur pouvoir d'attraction sur les espaces ruraux. Un phénomène de rattrapage tertiaire entraîne la dispersion des services médicaux (médecin, pharmacien, dentiste, masseur-kinésithérapeute, ambulancier, maison de retraite), des services bancaires, des équipements de loisirs vers les communes rurales de 1 000 à 2 000 habitants, seuil dépassé par les trois quarts des 221 communes du département. Les campagnes de Loire-Atlantique, jouissant de bonnes densités, sont donc de mieux en mieux équipées en matière de services.

Dans une seconde phase, le bourg-centre reconquiert une force centripète par le biais du collège au niveau des services publics, puis surtout par le biais de la grande surface au niveau commercial. Cette nouvelle tendance régénère les bourgs-centres anciens comme Clisson, Blain, Machecoul, Pontchâteau. Elle confirme également la polarisation cantonale de petits chefs-lieux de canton tels Herbignac, Varades, Saint-Mars-la-Jaille, mais surtout Vallet qui connaît une affirmation puissante de son rôle et devenu, en 1994, un centre commercial concurrentiel de Clisson. Cette phase récente permet l'élévation au statut de centres ruraux, des communes sans véritable équipement attractif jusqu'alors, tels que Missillac par son collège public, La Chapelle-Basse-Mer et Héric par leur supermarché. En revanche, certains centres locaux de modèle ancien, n'ont pas su évoluer avec les mutations économiques et ont perdu beaucoup plus qu'ils n'ont gagné. Ainsi Le Loroux-Bottereau et Saint-Père-en-Retz ont perdu par concentration et diffusion l'ensemble des services décrits, et n'ont pas su ancrer sur leur territoire les nouveaux moteurs de l'attraction. Saint-Père-en-Retz, centre d'enseignement agricole passé, n'a obtenu ni collège public, ni supermarché par concurrence des communes littorales proches, en croissance. Le Loroux-Bottereau n'a pas su demeurer un centre de commerce puissant, le supermarché et les grandes surfaces spécialisées lui ayant été soufflés par la commune voisine de La Chapelle-Basse-Mer, distante de quatre kilomètres.

Ce processus de décomposition de la centralité des bourgs-centres par mouvement centrifuge trouve son paroxysme à la fin des années 70. La recomposition de l'organisation du commerce et des services aux populations rurales, sur des bases de clientèle plus marquées et sur des bases territoriales plus étroites, s'équilibre au cours des années 80. Car, les nouveaux équipements des bourgs-centres leur assurent un pouvoir d'attraction, dont le rayonnement demeure limité dans l'espace au domaine cantonal au mieux des situations, et à des créneaux spécifiques : les jeunes de 11-14 ans et le commerce alimentaire ou banal.

Plusieurs indicateurs, abordés dans ce développement, permettent d'entrevoir la limite mal définie entre les bourgs-centres et les petites villes du département en 1994. En matière de service public, le bourg-centre possède deux collèges l'un public, l'autre privé confessionnel et parfois un LEP rural d'origine agricole, relique du passé récent. Le lycée public professionnel ou général souligne l'urbanité. De même, un bourg-centre comprend l'ensemble des services médicaux de base tels que le médecin, la pharmacie, le dentiste, le kinésithérapeute, l'infirmière, l'ambulancier, la maison de retraite, parfois le laboratoire d'analyses médicales ou le centre de convalescence. En revanche, le médecin spécialiste



## **La résistance sociale des bourgs et des petites villes : un indicateur de leur résistance économique**

par Valérie JOUSSEAUME

UMR 6590-IGARUN,  
Université de Nantes  
rue de la Censive du Tertre  
44312 Nantes Cedex 3

### RÉSUMÉ

*La résistance économique des espaces ruraux face à la métropolisation passe-t-elle par leur résistance sociale, en particulier par la fixation résidentielle de l'élite sociale ? Cet article se propose d'analyser, à partir d'indicateurs sociaux, la place des bourgs et des petites villes des Pays de la Loire dans le système macro-économique, sur une période allant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui.*

### ABSTRACT

*Is the social resistance of rural area, especially the residential fixing of the upper social class, a sign of its economical resistance to the metropolization ? This paper studies, through social indicators, the place of small towns and boroughs of the region Pays de la Loire in the macro-economic system, from the end of the XIX<sup>e</sup> century to nowadays.*

La résistance économique des espaces ruraux face à la métropolisation passe-t-elle par leur résistance sociale, en particulier par la fixation résidentielle de l'élite sociale ? Cette question souligne le lien étroit qui unit l'observation des dynamiques démographiques et sociales à la compréhension des dynamiques économiques et spatiales. Cet article se propose d'analyser, dans le cadre de la région des Pays de la Loire, la place des bourgs et des petites villes dans le système économique à partir d'indicateurs sociaux, en particulier la population agglomérée au chef-lieu de commune et les notables. La population agglomérée est obtenue à partir des recensements généraux de la population, à l'exception de celui de 1990 qui ne fournit pas cette information. Les notables sont ici les personnes reconnues comme tels à leur époque, à l'échelon du département, à travers deux annuaires (1) publiés à un siècle d'intervalle.

(1) Les « Dictionnaires biographiques comprenant la liste et les biographies des notabilités » sont des ouvrages départementaux publiés à partir de 1892 par un éditeur peu connu Henri Jouve. En 1899, 36 départements sont couverts. La collection est alors reprise par Flammarion et Wagner. Au total, en 1914, 80 annuaires départementaux sont publiés. Ces ouvrages se trouvent le plus souvent dans les archives départementales.

Les annuaires départementaux édités par les éditions Rédactuel, tous les deux à trois ans



## I. — SYSTÈME AGRAIRE : LE NOTABLE DANS LE BOURG-CENTRE

### A) OBSERVATIONS

À partir des recensements de la population antérieurs à la Seconde Guerre mondiale, l'analyse de la composition sociale associée à l'observation localisée à grande échelle de la population communale, permettent non seulement de restituer les dynamiques démographiques et les hiérarchies sociales mais également de faire apparaître l'organisation économique et spatiale des campagnes d'hier (V. Jousseau, 1999).

À la base de l'organisation de l'espace rural, la population des écarts représente de 50 à 80 % des habitants d'une commune. Cette population se compose en totalité de familles de paysans. Le hameau est la cellule de base du peuplement, sa fonction économique est d'être le lieu de la production agricole. Après une progression jusqu'au maximum démographique de la fin du XIX<sup>e</sup>, la population des écarts régresse ensuite au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Le chef-lieu de commune, nommé bourg dans l'Ouest, est le lieu de résidence de la population non-agricole de la commune. Elle ne représente qu'une minorité et se compose de commerçants de l'alimentaire et d'artisans. Cette population entretient une parfaite stabilité numérique tout au long de la période allant de 1801 à 1954. Le paysage du bourg est aisément identifiable et traduit là encore, la composition sociale et la fonction économique du lieu. On y trouve l'église, la cure et le cimetière, la mairie et l'école primaire, souvent le bureau de poste, deux ou trois commerces de base tels que la boulangerie, l'épicerie ou le café. À l'exception du « château », maison d'un propriétaire foncier souvent maire, l'habitat du bourg se compose de modestes maisons serrées autour de l'église et de la place centrale. En termes spatiaux, c'est un échelon d'administration ; il est originellement le centre paroissial et le centre communal depuis la Révolution.

Au-dessus, dans le gros bourg chef-lieu de canton, on trouve des commerçants et des artisans (2) qui vivent de l'effet de centralité, en vendant leurs produits aux agriculteurs des environs, et de l'effet de taille du lieu, en offrant leurs services aux bourgeois résidents. Ce sont les boulangers, pâtisseries, confiseurs, bouchers, charcutiers, épiciers, aubergistes, modistes, tailleurs, couturières, coiffeurs, photographes, cordonniers, horlogers, bourreliers, forgerons, rouliers, ébénistes... De même, les nombreux ouvriers et domestiques (lingères, ménagères, cuisiniers, jardiniers, garçons d'écurie...) offrent leur bras aux catégories

(2) À partir de l'étude précise du recensement de 1906 effectuée dans quelques bourgs-centres de Loire-Atlantique, on peut estimer que les commerçants de détail et les artisans, patrons et salariés, représentent un peu moins de 50 % des actifs. Les personnels de service comptent environ pour 22 % des travailleurs. Les agriculteurs représentent 28 %.



n'apparaît que rarement à cet échelon et le maintien d'un hôpital chirurgical ou d'une maternité caractérise la petite ville. Dans le secteur des services marchands, les bourgs-centres concentrent souvent trois agences bancaires, les crédits Agricole et Mutuel et la Caisse d'Épargne. Les autres enseignes sont symptomatiques d'une centralité supérieure. Au niveau commercial, le bourg-centre de la Loire-Atlantique compte au moins un supermarché de plus de 1 000 m<sup>2</sup>, parfois associé à une jardinerie. Les marques Système U et Intermarché quadrillent nos bourgs-centres, contrairement à l'enseigne E. Leclerc qui semble s'intéresser à l'échelon des villes. L'apparition de grandes surfaces spécialisées dénote une centralité commerciale importante.

À partir de ces distinctions entre les bourgs-centres et le niveau urbain immédiatement supérieur, on constate que les deux petites sous-préfectures du département, Ancenis (8 000 habitants) et Châteaubriant (12 000 habitants), concentrent l'ensemble de ces indicateurs. Ce sont également les seuls centres auxquels le langage commun attribue un "pays" reconnu par ses habitants. Guérande, Pornic, ainsi que parmi nos bourgs-centres Clisson, Machecoul et Pontchâteau accumulent plusieurs de ces marqueurs (l'hôpital demeure le plus discriminant) et forment semblent-ils une transition entre le bourg-centre et la petite ville.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) Réseau BOURG, *Les bourgs sur les pistes du développement*, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, ADERGES, 3 tomes, 1993.
- (2) FLATRÈS P., Quelques points de géographie sur les bourgs bas-bretons, *Norois*, n° 26, 1960, pp. 181-186. GACHON L., Le bourg cantonal, point d'ancrage de la vie rurale urbanisée en Auvergne, *Norois*, n°51, 1966, pp. 395-413.
- (3) JOUSSEAUME V., *Bourgs-centres et petites villes de Loire-Atlantique*, Thèse de Doctorat, 1996.
- (4) Rapport Caillot, *La Loire-Atlantique et la Vendée face à leur avenir*, Cabinet Économie et Humanisme, 1963.
- (5) JUNG J., 1971, *L'aménagement de l'espace rural : une illusion économique*, Calman-Levy, Perspectives économiques, 404 p.
- (6) BRUNET (R.) et al., 1992, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Reclus-Documentation Française, 1992, p. 88.
- (7) BAUDRY P., *Statistique et Développement*, n°73, INSEE, 1987.
- (8) GENTY M., *Bourgs et villes du Périgord et du pays de Brive : le fait urbain dans les espaces de faible densité*, Thèse de Doctorat d'État, PUB, 1984, 1172 p.
- (9) LABORIE J. P., GRÉGORIS M. T., *L'évolution des petites villes depuis 1975*, CIEU/DATAR, 1985, 195p.
- (10) COURSON J. P., Services, commerces, équipements, un portrait-robot des communes françaises, *Économie et Statistique*, n° 230, 1990, pp. 31-45.
- (11) ROULEAU, Le changement social et culturel dans les cantons de La Flèche, Malicorne et Sablé, *Cahiers de l'observation du changement social*, vol. 4, 1982, pp. 1-54.



## L'ARTISANAT

### UNE RÉALITÉ ÉCONOMIQUE QUI PARTICIPE À L'ATTRACTIVITÉ DES BOURGS-CENTRES ET DES PETITES VILLES

Jean-Yves MARTIN

À l'heure où 40 % de la population occupe seulement 1 % de l'espace de la France et où le spectre des 90 % d'habitants sur 10 % du territoire se profile à l'horizon, il n'est pas excessif de dire que l'artisanat peut apporter sa contribution à l'équilibre des territoires. Les pouvoirs publics redécouvrent ses vertus dans sa capacité d'animation des espaces économiques jusque dans les plus petites communes. Présent dans toutes les strates de vie au quotidien, l'artisanat se présente comme l'une des réponses à l'équilibre territorial national tant recherché aujourd'hui par tous les responsables politiques dans une France où le Bassin parisien a polarisé la croissance du pays alors que toute une frange de la France rurale se dévitalisait jusqu'à se désertifier.

L'artisanat a une belle carte à jouer en devenant un maillon essentiel du rééquilibrage économique des espaces par son apport dans la répartition des activités et de l'emploi et être reconnu comme partenaire à part entière du développement économique. Nous allons le découvrir en quelques lignes à travers l'exemple du département de Maine-et-Loire, qui, bien que possédant encore une armature de petites villes et de bourgs-centres relativement dense, n'échappe cependant pas au phénomène de la polarisation urbaine et à la dévitalisation des espaces ruraux périphériques.

#### I. L'ARTISANAT : UN SECTEUR FAIT D'HOMMES ET DE MÉTIERS

##### 1. Artisanat, secteur des métiers : pour une définition

Tout le monde s'accorde pour reconnaître dans le secteur des métiers une réalité sociale dont l'origine se confond avec celles des hommes qui possédaient un savoir-faire manuel. Paradoxalement, l'artisanat a fait l'objet d'une reconnaissance juridique tardive : le décret du 1<sup>er</sup> mars 1962 modifié par celui du 10 juin 1983 précise les conditions exigées pour que les entreprises puissent s'inscrire au répertoire des métiers. Depuis cette date, les entreprises éligibles relèvent de ce qui est couramment appelé le secteur des métiers, nouvelle terminologie qui confère à celui-ci une coloration plutôt économique.

L'entreprise artisanale se définit à partir de deux critères essentiels, celui de la nature de l'activité d'une part, et de la dimension de l'entreprise d'autre part. Les métiers susceptibles de donner lieu à immatriculation au répertoire des métiers se



supérieures. Car, le « bourgeois rural » selon la description faite par M. Agulhon est l'habitant caractéristique de ces centres ruraux (G. Duby et A. Wallon, 1977, p. 83). Il est identifiable oralement par le « monsieur » ou « madame » qui précède inmanquablement son patronyme ; par évolution, « un monsieur » sert d'ailleurs à désigner toute personne appartenant à ce groupe à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces bourgeois ruraux sont des rentiers de la terre, des hommes exerçant une profession libérale (médecins, pharmaciens, vétérinaires...), des représentants de l'autorité de l'État (professeurs, notaires, militaires de retour dans leur pays natal, juges de paix, percepteurs...) et des commerçants aisés, souvent les négociants agricoles propriétaires de biens. Ils accaparent les mandats électoraux et forment le lien entre la société rurale et l'extérieur. « *Ces milieux de bourgeoisie rurale (...) [sont] l'un des éléments directeurs du département* » (G. Duby et A. Wallon, 1977, p. 83). Les dictionnaires biographiques des notables départementaux (3) publiés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle confirment cette hiérarchie sociale des lieux habités. À cette époque, l'espace rural et en particulier l'échelon du bourg-centre est encore un lieu de résidence privilégié par les notables départementaux (*fig. 1*). Dans le cas de la Loire-Atlantique comme dans le cas du Maine-et-Loire, les communes rurales banales comptent 1 ou 2 notables. L'intervalle compris entre 4 et 20 notables identifie clairement les gros bourgs, chefs-lieux de canton. Au-dessus de 20 notables, on n'observe plus que des petites villes sous-préfectures : Ancenis, Châteaubriant, Segré, Baugé. Les villes moyennes, Cholet, Saumur et Saint-Nazaire comptent entre 40 et 70 notables, alors que les deux villes principales en compte environ 300.

## B) ENSEIGNEMENTS

La hiérarchie sociale des lieux habités exprime leur hiérarchie fonctionnelle et spatiale. Dans une société à fondement agraire, l'agriculture favorise une distribution homogène de la richesse produite et des hommes qui sont en large majorité des paysans. C'est alors la fonction de commerce qui hiérarchise les lieux habités en pyramide, du village à la ville. Ceci a entretenu un pavage régulier de l'espace, de type christallérien. Dans ce contexte, le bourg-centre est l'échelon élémentaire de la cuillette des fruits du travail paysan, par le biais de la rente foncière, par le biais du négoce agricole lors des foires, par le biais du commerce de détail lors des marchés.

Socialement, le bourg-centre est un lieu où la catégorie des bourgeois ruraux possède une taille suffisamment importante pour exister en tant que groupe social. Par exemple à Nort-sur-Erdre, les trois médecins, les deux pharmaciens, quelques rentiers, les notaires et des marchands de biens organisaient des tournois de tennis, dans lesquels ils invitaient des Nantais. Ces centres atteignent un seuil permettant la vie du groupe, que n'atteignent pas les communes rurales banales. Consciente d'être « autre »

(3) cf note 1.





## LA RÉSISTANCE SOCIALE DES BOURGS ET DES PETITES VILLES 285

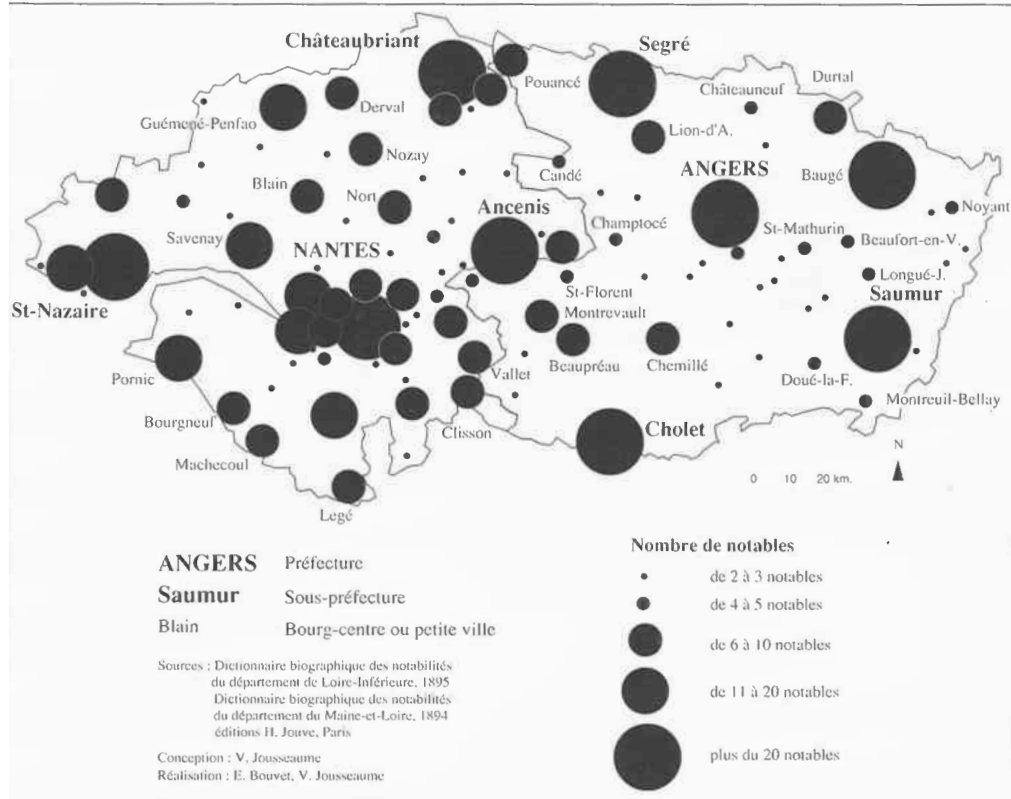


FIG. 1. — Les notables départementaux de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire 1894-1895.

la société locale attribue assez largement le qualificatif de « ville » à sa commune. C'est pourquoi, outre des raisons héritées (P. Flatrès, 1960), ces centres ruraux ont une appellation qui reste variable de gros bourg à petite ville.

Le paysage bourgadin est marqué par ses fonctions économiques : halles, place de champ de foire, commerces, administration cantonale, couvent ou petit séminaire, puis collège rural et hôpital-maternité au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il est marqué également par sa composition sociale, qui oppose aux petites maisons, étroites et basses, des journaliers et des personnels, les hautes maisons bourgeoises, avec leurs façades classiques et leurs toits d'ardoises, adossées à des jardins clos.

Le bourg-centre apparaît bien être, dans ce contexte agraire pré-industriel, une place centrale, un premier échelon urbain (V. Jousseau, 1998). Par le passé, le bourg-centre s'apparente donc à la ville (J.-P. Poussou et P. Loupès, 1987).



## II. — SYSTÈME INDUSTRIEL : LE NOTABLE DANS LA PETITE VILLE

### A) OBSERVATIONS

À partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'espace rural, y compris l'échelon du bourg-centre, a connu une banalisation de sa société, marquée par la fin des notables.

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'exercice de localisation des personnalités répertoriées a été imposé aux éditions récentes des annuaires (4) des notables départementaux. On constate qu'aujourd'hui, l'échelon du bourg-centre ne fixe plus ces personnes (*fig. 2*). Les annuaires du XIX<sup>e</sup> siècle comptent plus de personnes que ceux du XX<sup>e</sup> siècle, dans une proportion de 1 pour 1,7. Sur cette période d'un siècle, en considérant les notables à leur lieu de travail, l'agglomération d'Angers conserve un nombre de notables équivalent, l'agglomération de Nantes progresse. Cela signifie donc que leur poids relatif a été multiplié, respectivement, par 1,7 et par 2. La part de l'agglomération nazairienne progresse également grâce au linéaire côtier Le Pouliguen-La Baule-Pornichet. Dans le même temps, le nombre brut des notables actifs dans les bourgs-centres et les petites villes est divisé par 3,5 en Maine-et-Loire et par 8 en Loire-Atlantique ! Leur part relative dans la représentation départementale s'est donc effondrée. Et, seules les petites villes de plus de 10 000 habitants environ demeurent remarquables sur la carte. L'évolution démographique n'est pas le facteur explicatif de cette baisse. En effet, dans ces deux départements, la majorité des communes de l'espace rural (à l'exception de la partie nord), et en particulier les bourgs-centres et les petites villes, ont connu une croissance démographique. Dans les bourgs-centres et les petites villes, l'effectif théorique attendu, compte tenu des évolutions démographiques, est supérieur à l'effectif réel observé.

Si l'on observe en parallèle le second indicateur, la population agglomérée, que constate-t-on ? Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux années 50, les chefs-lieux des communes rurales banales et des bourgs-centres connaissent une quasi-stagnation de leur population agglomérée. Cette atonie des bourgs contraste avec les oscillations très amples des populations des écarts communaux, auxquelles les agglomérations bourgadiques sont parfaitement insensibles. Quelques exemples sont frappants (*fig. 3*). L'agglomération de Guémené-Penfao, de 1851 à 1946 stagne autour de 1 250 habitants pendant que la commune progresse de 4 000 à presque 7 000 habitants entre 1851 et 1901, puis redescend à 5 500 entre 1901 et 1946. À partir de la fin du XIX<sup>e</sup>, le maximum démographique est atteint, l'exode touche peu à peu les campagnes. Or, à aucun moment les agglomérations des communes rurales, mais également celles des bourgs-centres, n'émergent de leur atonie démographique et n'offrent un moyen d'ancrage à la population rurale agricole. Le bourg-

(4) cf note 1.



## LA RÉSISTANCE SOCIALE DES BOURGS ET DES PETITES VILLES 287

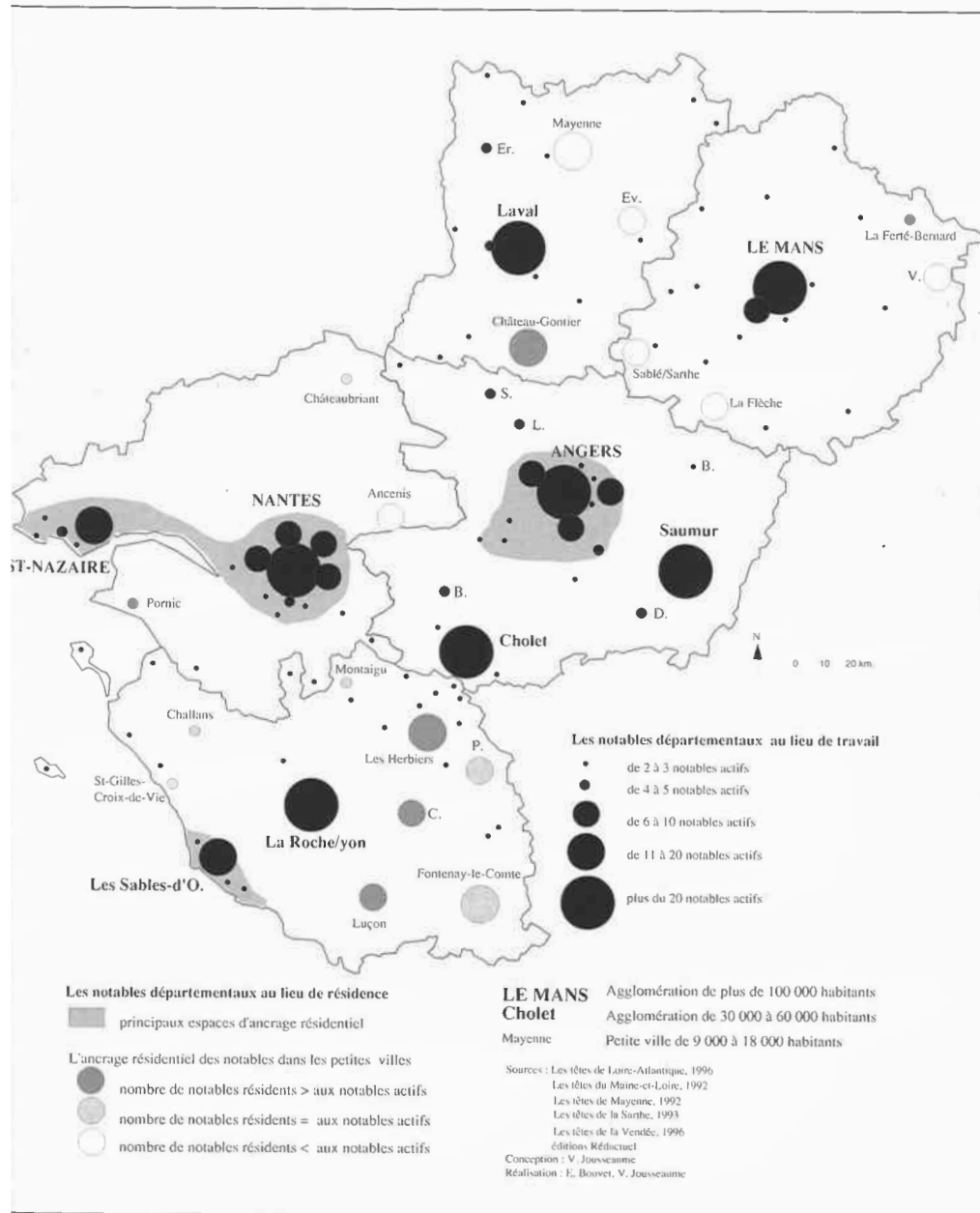


FIG. 2. — Les notables départementaux des Pays de la Loire 1992-1996.



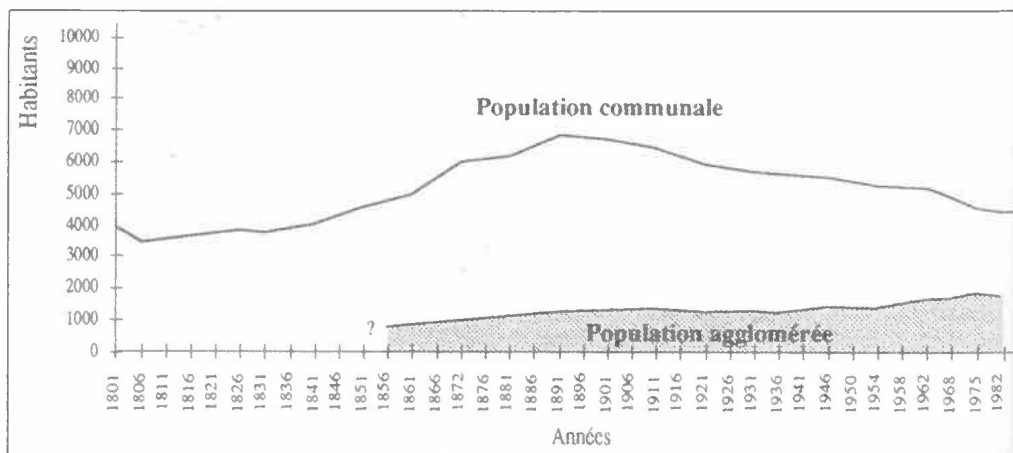


FIG. 3. — Guéméné-Penfao, un bourg-centre.

centre ne fournit donc pas d'emploi lorsque les jeunes issus du milieu agricole quittent la ferme ; son comportement démographique se conforme strictement aux tendances de l'espace rural.

À partir du recensement de 1954, la population agglomérée semble progresser dans tous les bourgs ruraux, y compris les bourgs-centres. Ainsi, entre les recensements de 1954 et de 1982, la population communale des bourgs-centres de Loire-Atlantique a progressé en moyenne de 28 % et la population agglomérée de 87 %. L'ankylose, puis l'essor des agglomérations bourgadines sont également perceptibles à travers l'explosion brutale de la surface bâtie à partir des années 60. Sur le plan urbanistique, le bourg-centre, comme les communes rurales simples, sont marqués par la juxtaposition d'un habitat ancien, souvent du début du XIX<sup>e</sup> siècle dans notre région et d'un habitat moderne des années 70-80. Il n'y a pas de continuum dans le paysage construit, celui-ci étant symptomatique de l'urbanité.

Toute la mutation du bourg-centre est perceptible à travers sa démographie. Car, si sur le plan de la composition sociale il appartenait au profil urbain dans le passé, en termes d'évolutions démographiques récentes, il est comparable à l'espace rural.

## B) ENSEIGNEMENTS

L'observation de la population agglomérée au chef-lieu de commune, nous permet d'interpréter la fin de la représentation des notables ruraux à l'échelle départementale comme étant l'un des signes de la déconsidération économique de l'espace rural, au moins jusqu'à l'échelon des bourgs-centres, dans un contexte macro-économique industriel.

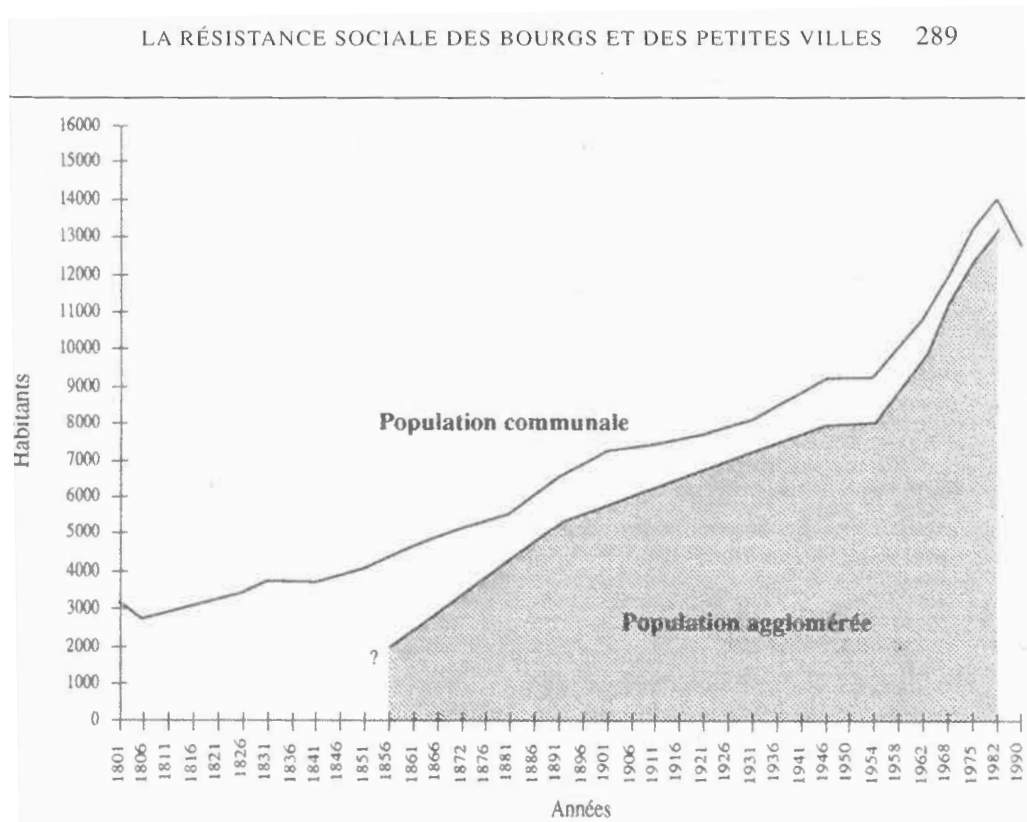


FIG. 4. — Châteaubriant, une petite ville.

À la vue de leur évolution démographique comparée, on peut affirmer que c'est l'industrie qui a séparé dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les bourgs-centres, niveau urbain en voie d'effacement, des petites villes, niveau urbain confirmé (V. Jousseume, 1998). En effet, les petites villes enregistrent une croissance de leur population agglomérée dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle ; l'exemple de Châteaubriant est spectaculaire (fig. 4). Ceci ne semble pouvoir s'expliquer que par l'immigration des populations rurales agricoles des environs liée à l'offre d'emplois non-agricoles. Dès cette période, la petite ville apparaît donc comme un relais d'emplois non-agricoles face à l'exode rural. Aujourd'hui encore, la petite ville est un pôle d'emplois important de l'espace rural, elle compte toujours plus de 2 000 emplois salariés industriels et offre au total plus de 6 000 emplois. Au cours de la phase d'industrialisation, seule une partie des centres urbains a été promue. Dans les espaces ruraux agricoles, il s'agit immanquablement de petites villes historiques, jamais de gros bourgs-centres, l'effet de taille semble avoir joué en leur faveur. Néanmoins toutes les petites villes historiques n'ont pas réussi cette transition industrielle, ce sont les cas de Savenay ou de Baugé, deux anciennes sous-préfectures reléguées aujourd'hui au rang de bourgs. Les petites villes situées le long d'axes importants correspondant souvent aux vallées ont été privilégiées :



Mayenne, Château-Gontier, Sablé-sur-Sarthe, La Flèche, Ancenis. L'existence d'une activité proto-industrielle, comme l'extraction minière et la fonderie, a pu servir certaines petites villes comme Châteaubriant ou La Ferté-Bernard, sans être néanmoins suffisante comme à Segré. Dans un espace rural industrialisé, peuplé et peu urbanisé tel que la Vendée, certains gros bourgs-centres ont réussi à accéder, par ce biais industriel, au niveau de la petite ville, ce sont Les Herbiers ou Challans.

Il semble donc bien y avoir corrélation entre l'intégration au système industriel et la fin de la bourgeoisie rurale. En effet, celle-ci vivait du prestige lié à la propriété foncière et, plus matériellement de prélèvements exercés sur la plus-value issue du travail de la terre. L'industrialisation transforme l'ordre social traditionnel et relègue la valeur de la terre. Il y a également corrélation entre l'intégration au système industriel et la progression de la population agglomérée. Dans un système économique à fondement agraire, les bourgs sont des épiphytes sur le monde agricole nourricier, leur population agglomérée est modeste et parfaitement stable ; le moteur du dynamisme économique et démographique est dans l'espace agricole qui les entoure. Lorsque l'industrie devient le moteur économique et que les hommes deviennent des ouvriers, ils habitent de façon préférentielle dans les agglomérations communales, qui sortent alors de leur léthargie pour connaître une croissance démographique spectaculaire. La rupture de tendance de la population agglomérée souligne alors le passage d'un système à l'autre et permet de mesurer la précocité ou le retard d'intégration au système économique industrialisé. On peut donc dater le décalage temporel entre l'intégration des petites villes au système fordiste dès le XIX<sup>e</sup> siècle, et celle des bourgs-centres et du reste de l'espace rural au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Le système fordiste s'est diffusé du haut de la hiérarchie vers le bas, ce que confirment les travaux de R. Dodier (1994).

Le bourg-centre qui était le premier échelon urbain dans une économie agraire, retourne à la ruralité dans un système industriel (V. Jousseume, 1998). Dans ce contexte macro-économique, la petite ville d'au moins 10 000 habitants devient à son tour l'échelon élémentaire de la hiérarchie urbaine.

### III. — SYSTÈME POST-INDUSTRIEL : LE NOTABLE DANS LA MÉTROPOLE

#### A) OBSERVATIONS

Bien qu'elles comptent plus de notables départementaux que l'espace rural, les petites villes régionales semblent avoir des difficultés à les fixer (fig. 2). S'ils travaillent dans les petites villes, beaucoup d'entre eux, le soir venu, rentrent dans leur logement situé dans les grandes agglomérations de la région, voire dans un certain nombre de cas à Paris et dans la région parisienne. Au-dessus de quatre notables résidents et hors

## LA RÉSISTANCE SOCIALE DES BOURGS ET DES PETITES VILLES 291

des grandes agglomérations, n'apparaissent plus que Mayenne et Château-Gontier en Mayenne ; La Flèche et La Ferté-Bernard en Sarthe ; Saumur et Cholet en Maine-et-Loire ; Pornic sur la côte en Loire-Atlantique ; Les Sables-d'Olonne et ses environs côtiers, Fontenay-le-Comte, Luçon, Challans, Les Herbiers, Pouzauges, Chantonnay en Vendée.

Nous avons mené une enquête en Loire-Atlantique afin de mesurer le degré d'attachement au lieu de ce qui peut être l'élite locale (V. Jousseau, 1998). Nous avons observé les tenants de l'activité économique, chefs d'entreprise et cadres supérieurs, les commerçants, les professions libérales et les représentants de l'État dont plus particulièrement les enseignants du secondaire.

Selon les résultats de nos enquêtes, la commune retient toujours entre 70 et 75 % des commerçants et des professions libérales au service des populations, mais seulement 50 à 60 % résident dans l'agglomération elle-même. En revanche, 18 % seulement des enseignants du secondaire vivent dans la commune du collège ou du lycée dans lesquels ils travaillent. La moitié d'entre eux choisissent de vivre dans des villes plus importantes. Un peu plus de la moitié des chefs d'entreprise seulement résident dans la commune où ils ont leur entreprise. Souvent, plus l'entreprise est importante, plus elle est dépendante de groupes extérieurs, plus le chef d'entreprise est diplômé, plus il est d'origine exogène et plus il a tendance à résider dans une grande ville. Les cadres des entreprises répondent exactement à cette même logique. En Loire-Atlantique, ils vivent souvent dans l'agglomération nantaise ; en Vendée le littoral est fort prisé notamment les environs des Sables-d'Olonne.

Pour les actifs diplômés d'origine exogène, trois problèmes s'opposent à l'enracinement rural, et cela rejoint les travaux de P. Cadène et M. Coulibaly (1997). Premièrement, l'activité professionnelle du conjoint est un handicap majeur. La qualification du travail progresse avec la hiérarchie urbaine et l'on connaît la difficulté de l'espace rural à produire des emplois qualifiés, particulièrement des emplois féminisés. Deuxièmement, le vieux centre-bourg et les lotissements offrent des habitations ou des opportunités foncières souvent inadaptées à la demande de logement de ces populations. Aujourd'hui, l'achat n'intéresse pas nécessairement ces personnes, qui entretiennent souvent une mobilité spatiale. Or, le logement locatif de standing est déficitaire dans le milieu rural. Troisièmement, l'image de l'espace rural, décrit volontiers comme mal desservi en termes scolaires et culturels notamment, assoupi ou bien accusé de contrôle social trop pesant, semble repousser ces populations qui ont connu, par le biais de leurs études, la vie citadine, ses rythmes et ses atouts relationnels. Ainsi, il semble donc bien qu'une forme de bourgeoisie rurale traditionnelle (commerçants, professions libérales, petits chefs d'entreprise issus de l'artisanat) demeure ancrée dans les bourgs-centres. Mais, aux yeux de ce qui est la nouvelle élite socio-économique, l'espace rural, y compris le bourg-centre, voire la petite ville, n'atteint plus le « *seuil écologique* » qui selon N. Verdier (1997) permet aux « *gens du même monde* » de se retrouver entre eux. Seule la ville, en particulier la



grande ville métropole dans le cas de la Loire-Atlantique, atteint ce seuil relationnel.

D'autre part, selon les mouvements migratoires définitifs entre 1982 et 1990 étudiés en Loire-Atlantique (V. Jousseau, 1995), on constate que l'espace rural est prisonnier d'un double processus migratoire qui entraîne sa banalisation sociale. Verticalement, un premier mouvement ascendant trie la main-d'œuvre de l'espace rural à la grande métropole. Les bourgs-centres captent, mais très partiellement, le flux des actifs ruraux les moins formés, souvent ouvriers, alors que la possession d'un diplôme entraîne l'exode vers la ville, plus apte à offrir les professions recherchées. Ainsi, les petites villes retiennent les ouvriers et les employés, les villes moyennes attirent les employés et les professions intermédiaires et les villes supérieures attirent toutes les catégories socio-professionnelles. Au tri hiérarchique ascendant de main-d'œuvre s'oppose une redistribution spatiale et sociale caractéristique de la périurbanisation. Celle-ci s'organise de façon concentrique autour des deux grands centres urbains. Dans les campagnes périurbaines, toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées parmi les immigrants. On observe alors une diversification de la composition sociale. Au-delà, apparaît une surreprésentation des ouvriers. Il y a donc là une conjonction du mouvement périurbain et de la division spatiale du travail pour expliquer la forte représentation sociale des actifs moins qualifiés dans le rural. Au-delà de quarante kilomètres environ, le phénomène périurbain s'essouffle, les bilans migratoires sont négatifs. La distance à la grande ville conditionne donc très largement la composition sociale des espaces ruraux.

## B) ENSEIGNEMENTS

La difficulté de fixation résidentielle des notables départementaux dans les petites villes se pose plus vivement dans les départements possédant une ville importante, comme la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire ou la Sarthe dont les préfectures dépassent 100 000 habitants. Dans les départements peu métropolisés, comme la Vendée et la Mayenne, les petites villes résistent mieux. La capacité d'ancrage ou non des petites villes ne peut apparaître alors qu'un phénomène lié à la structure de peuplement. Néanmoins, ne peut-on pas interpréter cette difficulté comme le signe du blocage de la transition post-industrielle dans les échelons supérieurs de la hiérarchie urbaine, les villes moyennes et grandes ? R. Dodier (1994) observe le phénomène de la diffusion du système actuel à partir des grandes métropoles. Continue-t-il de se diffuser vers les strates inférieures de la hiérarchie urbaine ? Ce nouveau système économique atteint-il les petites villes ? Dans le cas contraire, la petite ville qui était l'échelon urbain élémentaire dans le système industriel est-elle en voie d'affaiblissement économique ?

La Vendée fait figure d'exception, puisque les notables sont fort bien fixés dans les petites villes, voire dans quelques gros bourgs-centres. Celui-ci nous permet de poser deux hypothèses. Premièrement, selon





## LA RÉSISTANCE SOCIALE DES BOURGS ET DES PETITES VILLES 293

l'explication économique exposée ci-dessus, l'originalité vendéenne est le signe du maintien de ce département dans un système économique fordiste. Deuxièmement, l'origine endogène de la voie de développement vendéenne se pérennise à travers les transformations du système macro-économique.

## CONCLUSION

Passant d'une société à fondement agraire à une société à fondement industriel puis tertiaire, en un demi-siècle l'Ouest de la France a connu une profonde mutation économique, paysagère, territoriale et bien sûr sociale. Hier, les bourgs-centres et les petites villes étaient un lieu de résidence privilégié par l'élite sociale départementale, encore largement issue de la petite bourgeoisie terrienne. Aujourd'hui, la nouvelle élite sociale, issue de la société industrielle, déserte l'espace rural pour la vie citadine. La petite ville semble demeurer leur ultime point d'ancrage en milieu rural. Mais, dans le contexte de passage à une économie post-industrielle, la difficulté d'ancrage résidentiel des notables dans les petites villes n'est-elle pas l'un des indicateurs de la fragilisation économique de cet échelon, qui reste un lieu de production fordiste ? Dans le contexte actuel de redéfinition du maillage territorial français autour de pays centrés sur des petites villes, la question de la solidité de ces points d'ancrage demeure.

## BIBLIOGRAPHIE

- AGULHON (M.), 1975. — La propriété et les classes sociales, in Duby G. et Wallon A. (Dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Éditions du Seuil, tome 3, pp. 74-95.
- CADÈNE (P.) et COULIBALY (M.), 1997. — Les cadres ruraux, *Géodoc*, n° 45, 35 p.
- DODIER (R.), 1994. — *Les formes d'organisation des « systèmes locaux d'activité et d'emploi » dans les Pays-de-la-Loire*, thèse de doctorat, Université du Maine, 459 p.
- FLATRÈS (P.), 1960. — Quelques points de géographie sur les bourgs bas-bretons, *Norois*, n° 26, pp. 181-186.
- JOUSSEAUME (V.), 1995. — Les bourgs de Loire-Atlantique en mouvement, *Références*, INSEE Pays-de-la-Loire, pp. 18-21.
- JOUSSEAUME (V.), 1998. — *L'ombre d'une métropole. Les bourgs-centres de Loire-Atlantique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 209 p.
- JOUSSEAUME (V.), 1999. — Les pays face à la métamorphose des territoires ruraux.. Réflexion géographique à partir de l'exemple des Pays-de-la-Loire, *Norois*, n° 181, pp. 183-194.
- POUSSOU (J.-P.) et LOUPÈS (P.). (dir.), 1987. — *Les petites villes du Moyen Âge à nos jours*, Bordeaux, CNRS, Presses Universitaires de Bordeaux, 509 p.
- VERDIER (N.), 1997. — La sociabilité des élites induit-elle un espace différent entre petites villes et bourgs ? L'exemple de la Haute-Normandie, 1840-1940, in LABORIE J.-P. et RENARD J. (Dir.), *Bourgs et petites villes*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 461-471.



E S P A C E   E T   T E R R I T O I R E S

S O U S   L A   D I R E C T I O N   D E  
S É B A S T I E N   F L E U R E T   E T   R A Y M O N D E   S É C H E T

# La santé, les soins, les territoires

PENSER LE BIEN-ÊTRE



les  
PUR  
Presses  
Universitaires  
Rennes



## Diffusion et recomposition de l'offre médicale : l'exemple des Pays de la Loire (1967-2000)

Valérie JOUSSEAUME

VALÉRIE JOUSSEAUME

Depuis les années 1960, d'importants gains d'espérance de vie à la naissance ont été réalisés en France (l'espérance de vie moyenne est passée de 67,5 années en 1965 à 75,2 en 2000 pour les hommes, et de 74,8 années à 82,7 pour les femmes). Ces progrès qui découlent d'acquis économiques et sociaux – progression des niveaux de vie et de formation, amélioration de la couverture sociale –, tiennent aussi aux améliorations dans l'offre de soins – progrès techniques mais aussi accroissement du nombre de médecins et meilleure accessibilité. Le nombre de médecins en France métropolitaine est passé de 76 000 en 1973 à 193 200 en 1999 ; les densités médicales sont passées de 188 médecins pour 100 000 habitants en 1977 à 331 en 1999, et, pour les seuls généralistes, de 115 en 1977 à 163 en 1999.

Aujourd'hui, les perspectives semblent moins favorables : les années 2002 et 2003 vont être celles du maximum en terme d'effectifs et de densités. Dès 2004, devrait s'amorcer une diminution telle qu'en 2020 les densités retrouveraient leur niveau des années 1980 (Darriné, 2002). Déjà, très régulièrement, la presse régionale se fait l'écho des oppositions locales face aux restructurations et aux difficultés de recrutement dans certaines spécialités qui touchent les plus petits hôpitaux, et des craintes devant la menace d'une « désertification » médicale de certaines campagnes françaises.

À partir du cas de la région des Pays de la Loire, nous avons tenté de mener, sur le moyen terme, une observation localisée de la relation entre les équipements de santé et les territoires de 1967 à 2000. La géographie des équipements de santé en Pays de la Loire s'est considérablement modifiée. En une génération, les services de santé de proximité se sont largement densifiés et diffusés dans les communes rurales. À l'opposé, l'hôpital rural s'est transformé en centre de convalescence ou de rééducation, laissant les fonctions de spécialité aux villes, conformément à la tendance nationale. Ces transformations de la géographie de l'offre médicale ont des conséquences importantes en matière d'organisation et d'économie des espaces, mais aussi de pratiques de recours aux soins.



1

### La diffusion des services de santé de proximité

Entre 1968 et 1999, les recensements indiquent un accroissement de la population régionale de 25 %. Sur une période comparable, entre 1967 et 2000, le nombre de pharmacies a été multiplié par 1,6, passant de 789 à 1 241. Les dentistes, plus de 1 700 aujourd'hui, sont deux fois plus nombreux qu'il y a 30 ans. Les médecins généralistes, 1 152 à exercer en cabinet en 1967, sont aujourd'hui 3 296, soit trois fois plus, conformément à la moyenne française. Cette croissance n'a pas été uniforme géographiquement. Les inégalités s'expliquent essentiellement par les structures de peuplement, différenciées, et le niveau d'urbanisation.

#### *L'effet de la structure de peuplement*

L'équipement sanitaire communal reflète à la fois la structure du peuplement et le dynamisme démographique (figures 1 et 2). À l'ouest de la région, un découpage communal plus large, des densités plus fortes et une croissance démographique plus vive, favorisent un équipement des communes meilleur que dans l'est (cf. tableau n° 1).

Tableau 1 : Structure de peuplement et dynamisme démographique en Pays de la Loire (Sources : INSEE, RGP 1968 et 1999)

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Vendée	Sarthe	Mayenne
Population 1999	1 132 024	732 455	539 362	529 366	285 310
Nombre de communes	221	364	283	375	261
Nombre moyen d'habitants par commune	5 122	2 012	1 905	1 411	1 093
Densité département	166	102	80	85	55
Densité rurale	57	48	50	39	31
Évolution démographique (1968-1999)	+31,4 %	+25,1 %	+28%	+14,6%	+12,9 %

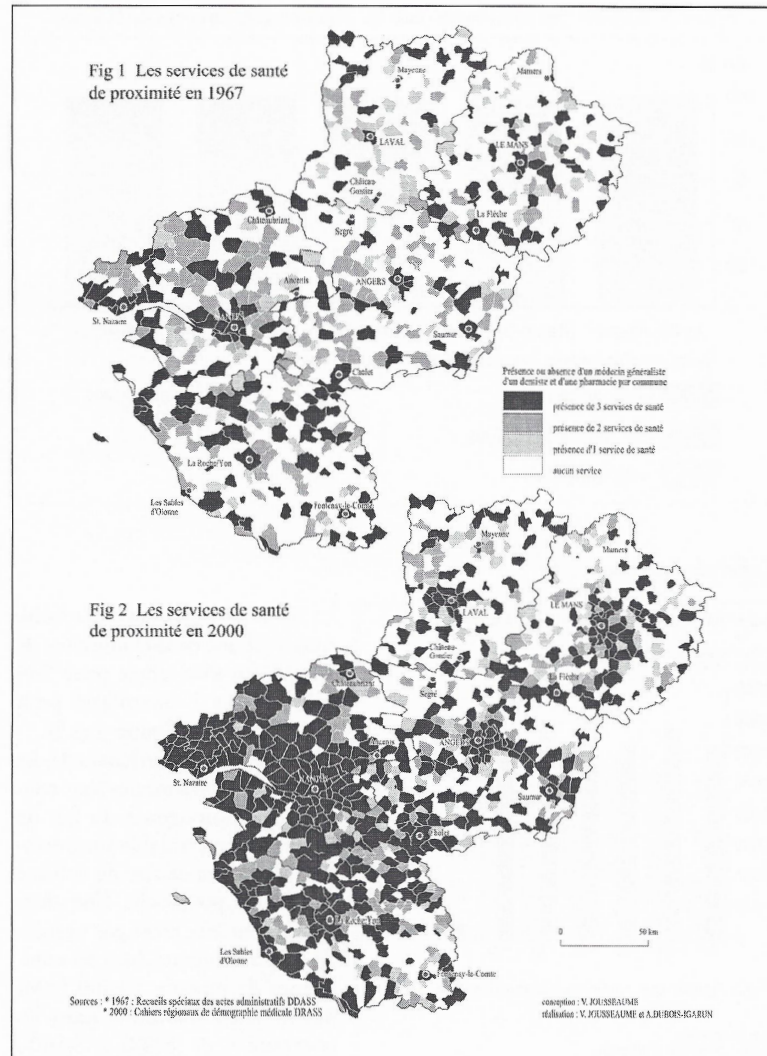
En Loire-Atlantique, 80 % des communes dépassent 1 000 habitants, seuil au-delà duquel apparaît le cabinet médical. Les trois-quarts des communes ont plus de 1 500 habitants, ce qui permet l'installation d'un dentiste, d'un masseur-kinésithérapeute. Plus d'une commune sur deux compte plus de 2 000 habitants, seuil d'apparition des pharmacies et des maisons de retraite (V. Jousseume, 1996, partie 1). Il en est de même dans la grande moitié nord de la Vendée, dans les Mauges, le long de la Loire jusqu'à Saumur.

À l'opposé, au nord-est de l'axe Châteaubriant/Angers/Doué-la-Fontaine, les densités humaines sont moindres, les communes sont de plus petites dimensions et sont donc moins peuplées. En Mayenne, 77 % des communes n'atteignent pas 1 000 habitants, et n'offrent pas la clientèle potentielle pour l'installation de services de santé de base. Seulement 9 % des communes comptent plus de 2 000 habitants et sont donc susceptibles d'offrir l'ensemble des équipements de santé

34



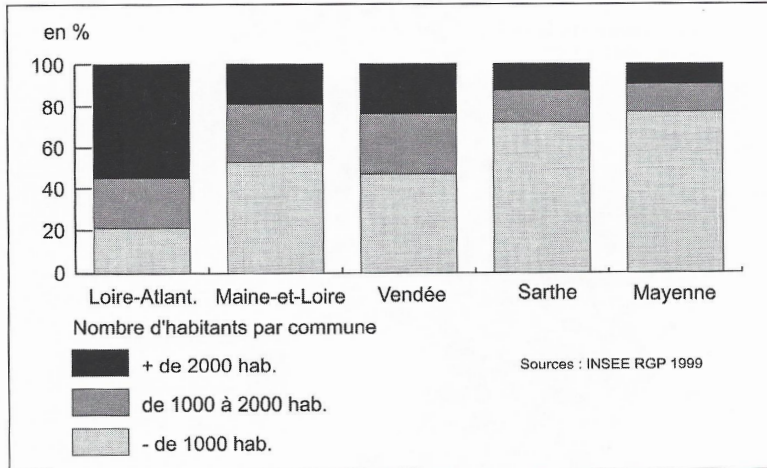
## DIFFUSION ET RECOMPOSITIONS DE L'OFFRE MÉDICALE...



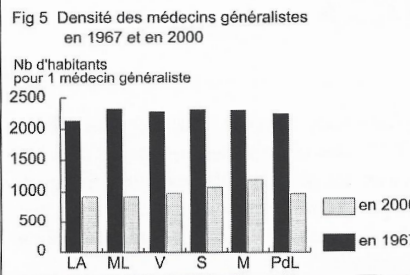
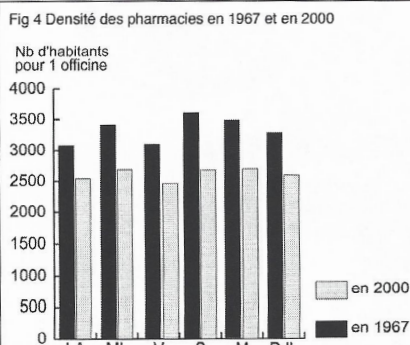
de proximité : médecin généraliste, pharmacie, dentiste, masseur-kinésithérapeute, maison de retraite. En Sarthe, 72 % des communes ont moins de 1 000 habitants et 12 % seulement des communes ont plus de 2 000 habitants (figure 3). On trouve également le même type de peuplement dans la plaine du Sud vendéen. Dans ces espaces ruraux, c'est le chef-lieu de canton qui regroupe l'ensemble des équipements de santé de proximité.



Figure 3 : La taille des communes dans les départements des pays de la Loire



*L'effet de l'urbanisation*



En 2000, les Pays de la Loire comptent une densité moyenne de 1 médecin généraliste pour 976 habitants et 1 pharmacie pour 2 593 habitants (figures 4 et 5).

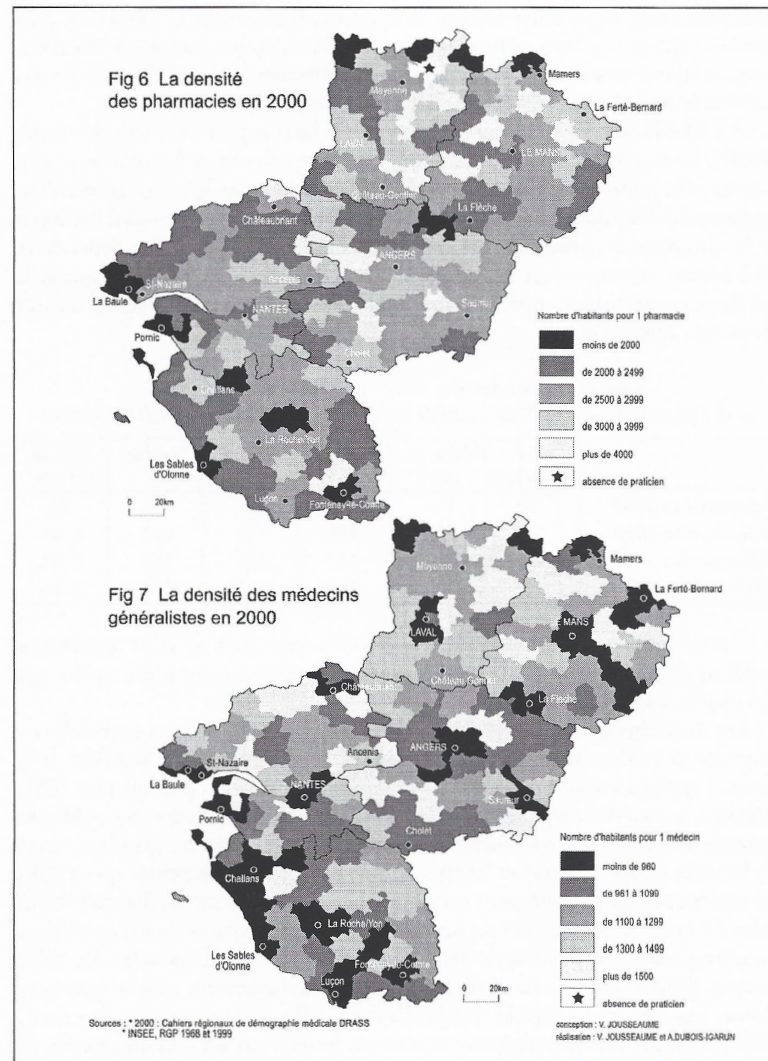
À l'échelle départementale, les densités des pharmacies sont relativement homogènes du fait de l'autorisation préalable aux ouvertures selon un critère de volume de clientèle potentielle. Une pharmacie peut être créée par tranche de 3 000 habitants dans les communes de plus de 30 000 habitants, 2 500 habitants dans les communes de 5 000 à 30 000 habitants, et 2 000 habitants dans les communes de moins de 5 000 habitants. Depuis la loi du 27 juillet 1999, le quorum nécessaire à l'ouverture d'une officine dans les espaces ruraux a été réévalué à 2 500 habitants. La Vendée

1

36



## DIFFUSION ET RECOMPOSITIONS DE L'OFFRE MÉDICALE...



et la Loire-Atlantique sont légèrement mieux dotées en raison des densités côtières élevées. La densité des médecins généralistes est plus forte que la moyenne régionale en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire (1 médecin pour 927 habitants). Dans ces départements, qui sont les plus urbanisés de la région, existent des facultés qui délivrent des thèses de médecine ; et, comme partout en France, aujourd'hui encore, les départements de formation des médecins présentent des den-



sités plus élevées que leurs voisins. À l'opposé, la Sarthe et la Mayenne, plus rurales, sont moins bien pourvues. Avec 1 médecin pour presque 1 200 habitants, la Mayenne présente l'une des densités médicales les plus faibles de France. Les écarts restent toutefois modestes à cette échelle, variant de 1 à 1,3.

À l'échelle cantonale, tant pour les pharmacies que pour les médecins généralistes, les écarts de densité varient de 1 à 2. Le rapport entre le nombre de praticiens et la population par canton en 2000, souligne en général un meilleur équipement des principales agglomérations et du linéaire urbain littoral (figures 6 et 7). Les espaces ruraux ont des densités sanitaires moindres. Les densités les plus faibles concernent les périphéries départementales, entre la Mayenne et la Sarthe en particulier, entre la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire autour d'Ancenis également.

Tableau 2 : Nombre des médecins généralistes en cabinet et des pharmacies en 1967 et en 2000 (Sources : DDASS 1967 et DRASS 2000)

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Pharmacies en 1967	280	172	73	128	136	789
Pharmacies en 2000	445	273	106	198	219	1 241
Médecins en 1967	405	252	110	200	185	1 152
Médecins en 2000	1 221	790	240	495	550	3 296

Entre 1967 et 2000, partout les densités sanitaires se sont améliorées (tableau 2). Celles-ci ont néanmoins évolué très diversement selon qu'il s'agit des pharmacies ou des médecins.

Les médecins généralistes, agissant dans un système libéral, sont sensibles au tropisme des villes. Ainsi, la Mayenne, département le plus rural des Pays de la Loire, a enregistré une croissance de la densité des médecins partout plus faible que dans le reste de la région (figure 8). L'évolution de l'installation des médecins généralistes a favorisé le renforcement de l'offre des foyers urbains, grands et petits, en Vendée, Maine-et-Loire et Sarthe. Même si elle est plus modeste qu'en ville, les espaces ruraux y connaissent quand même une croissance des densités médicales. La Loire-Atlantique fait un peu exception. Ici, les espaces ruraux ont connu un rattrapage médical, vis-à-vis des grandes villes, sans doute saturées. En effet, Nantes, Saint-Nazaire et La Baule, Châteaubriant conservent, malgré cette tendance, des densités médicales fortes. Comme ailleurs en France (Rican *et al.*, 1999), c'est surtout dans l'espace périurbain, soumis aux attractions croisées de Nantes et de Saint-Nazaire, que les nouvelles installations de médecins pourtant nombreuses, compensent à peine la croissance démographique.

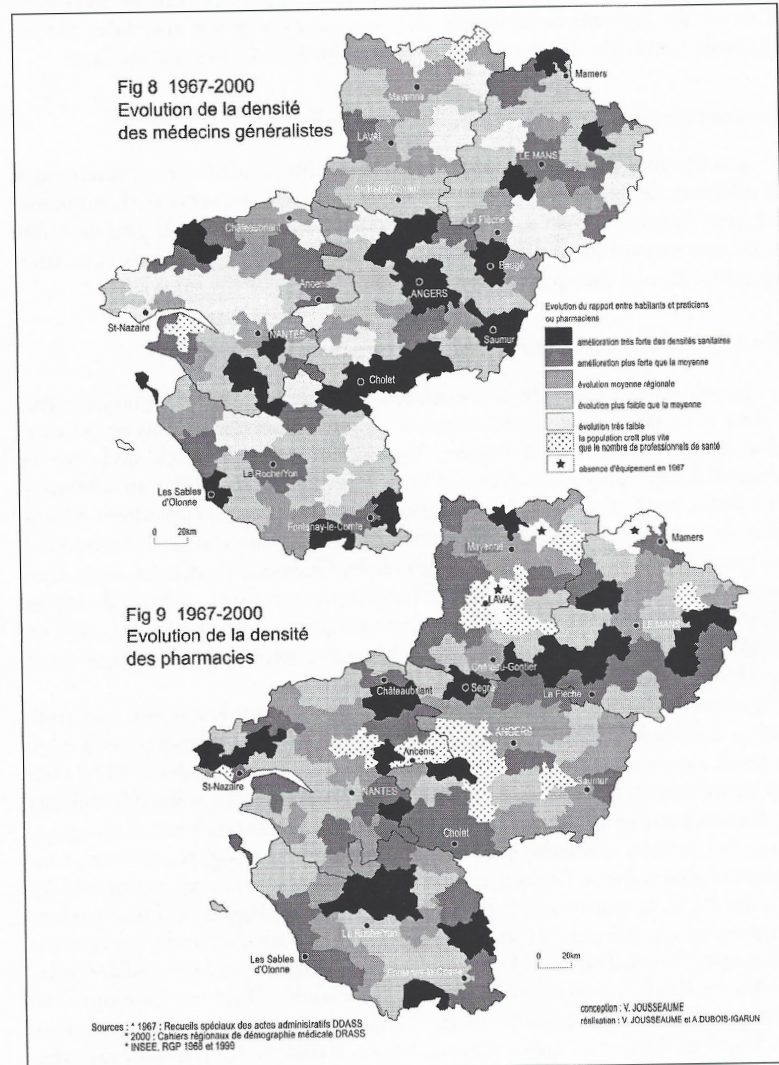
Du fait du contrôle des installations par la profession, l'évolution des densités des pharmacies reste moins sensible au niveau d'urbanisation (figure 9). La tendance pour la période 1967 à 2000 favorise, en effet, plutôt le rattrapage des périphéries départementales rurales. Les zones urbaines enregistrent des croissances faibles. Dans l'espace périurbain de Laval, la population augmente même





## DIFFUSION ET RECOMPOSITIONS DE L'OFFRE MÉDICALE...

plus vite que le nombre de pharmacies. Il en est de même au nord de la Loire entre Nantes et Angers. Cette tendance favorise une harmonisation des densités entre l'urbain et le rural.



VALÉRIE JOUSSEAUME

À quelques rares exceptions, tout l'espace des Pays de la Loire connaît depuis 30 ans une amélioration de son équipement de santé de proximité. Il y a par-



1 | tout aujourd'hui plus de médecins généralistes par habitant qu'à la fin des années 1960. Le nombre de communes équipées s'est considérablement accru. La région des Pays de la Loire n'a néanmoins pas un peuplement totalement homogène. C'est pourquoi, dans la partie occidentale de la région, la santé de proximité s'inscrit dès l'échelle communale alors que, dans la partie orientale, elle est d'échelle cantonale, à l'exception des agglomérations du Mans et de Laval.

### La concentration de l'équipement hospitalier

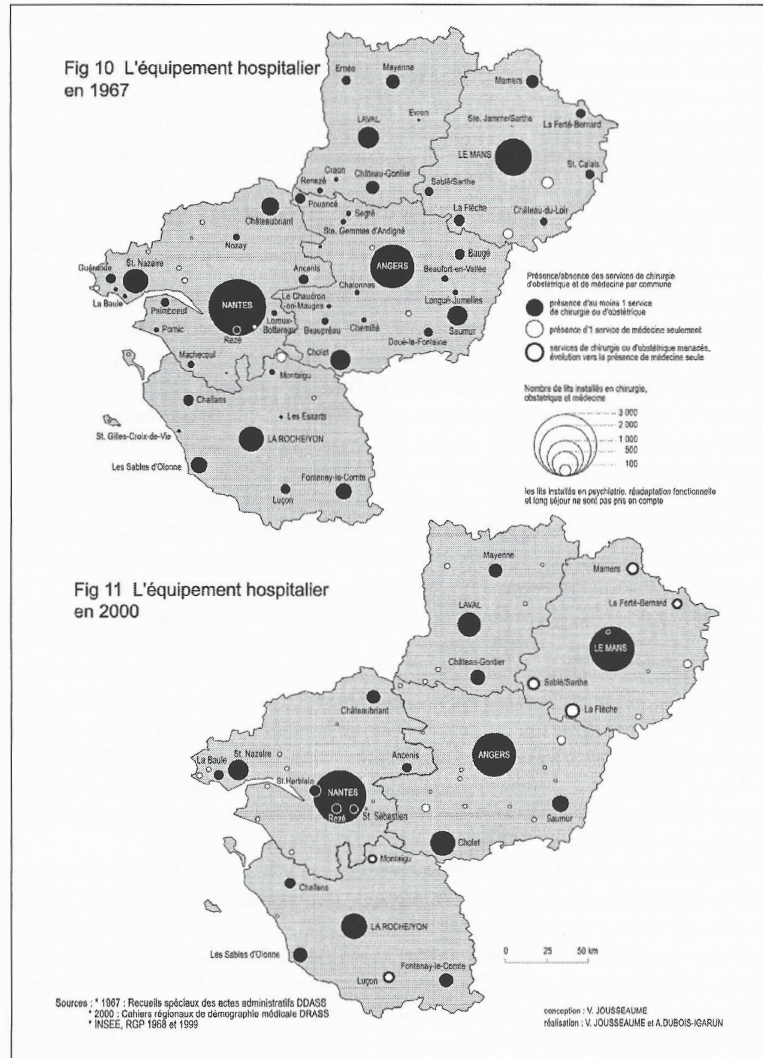
Les dynamiques de concentration de l'offre hospitalière font contrepoint à la diffusion de l'offre de médecine générale. En 1967, les services chirurgicaux ou obstétricaux sont présents jusque dans les bourgs-centres de plus de 4 000 habitants environ (figure 10). En 2000, ces services ne subsistent plus que dans les préfectures et sous-préfectures (figure 11).

#### *En 1975 : la reconversion des hôpitaux des bourgs-centres*

Le rôle hospitalier des bourgs-centres, très important en 1967, fut éphémère, même si l'origine de ces établissements est souvent ancienne dans ce qui était alors des « villes » d'Ancien Régime. Ainsi, il faut remonter au XV<sup>e</sup> siècle avec la création d'une léproserie à Clisson, d'un hospice au Loroux-Bottereau, à Savenay et à Blain, au XVII<sup>e</sup> siècle à Paimbœuf et à Machecoul... Ces structures étaient souvent issues de congrégations religieuses. Mais, la fonction hospitalière moderne ne naît qu'après la Seconde Guerre mondiale. Guémené-Penfao est dotée d'un hôpital public, assurant la fonction d'hospice, de maternité et de médecine en 1939. Le Loroux-Bottereau accède à la chirurgie en 1943 et à la maternité en 1954, en même temps que Paimbœuf. L'hôpital-maternité de Machecoul ouvre en 1964.

Ces activités chirurgicales et obstétriques ne vécurent que le temps d'une généralisation. Le développement rapide des connaissances et des techniques médicales, et par là même du coût des soins, a supprimé en une seule génération l'échelon du bourg-centre, étape entre la quasi-absence de recours aux soins chirurgicaux et l'accouchement à la maison, et l'accès aux centres hospitaliers urbains groupant des services médicaux plus variés, des compétences plus pointues et un matériel plus coûteux (V. Jousseume, 1998 : 42-45) (Annexe). Au milieu des années 1970, la quasi-totalité des bourgs-centres des Pays de la Loire perdent leur service de chirurgie et leur maternité. Il s'agit de Guérande, Le Loroux-Bottereau, Nozay, Pornic en Loire-Atlantique, Les Essarts et Saint-Gilles-Croix-de-Vie en Vendée, Baugé, Beaufort-en-Vallée, Candé, Chalonnes, Chaudron-en-Mauges, Chemillé, Doué-la-Fontaine, Longué-Jumelles, Pouancé et la clinique de Segré en Maine-et-Loire, Craon, Ernée, Evron et Renazé en Mayenne, Château-du-Loir, Saint-Calais et Sainte-Jamme en Sarthe. Les hôpitaux ruraux se transforment alors en centres de convalescence, où seul subsiste le service de médecine, et qui sont fréquemment associés à une maison de retraite.

## DIFFUSION ET RECOMPOSITIONS DE L'OFFRE MÉDICALE...



VALÉRIE JOUSSEAUME

*Après 1991 : la réforme hospitalière dans les petites villes*

À partir de juillet 1991, la réforme hospitalière, avec les mêmes raisons que celles qui ont prévalu à la fermeture des services chirurgicaux et obstétricaux des hôpitaux ruraux, s'attaque aux centres hospitaliers des petites villes. L'accessibilité, toujours meilleure, aux grands centres urbains facilite la mobilité des personnes

41



1

vers les centres hospitaliers majeurs. La spécialisation des soins ne permet plus aux petits hôpitaux d'avoir assez de personnel compétent dans toutes les spécialités de la chirurgie, de l'anesthésie et de l'obstétrique. Le coût des équipements croît en relation avec leur qualité. Enfin, les normes de sécurité exigées ne sont pas toujours atteintes. En conséquence, les hôpitaux publics et les cliniques privées des petites villes sont appelés à s'organiser pour plus d'efficacité technique et économique. En Loire-Atlantique, les services de chirurgie et d'obstétrique de Machecoul sont transférés, en 1992-1993, à l'hôpital de Challans en Vendée, avec lequel Machecoul s'associe. Machecoul obtient les services de rééducation cardiaque et d'alcoologie. Paimbœuf perd son service chirurgical. En Maine-et-Loire, la maternité privée de Beaupréau ferme en 2000, suivant l'hôpital de Sainte-Gemme-d'Andigné près de Segré. En Vendée, l'hôpital de Montaigu évolue vers des lits de médecine seule. La maternité de Luçon est condamnée et le service de chirurgie est associé à celui de La Roche-sur-Yon. L'hôpital de Challans n'est maintenu qu'en raison de la présence d'une population estivale nombreuse sur la côte atlantique nord-vendéenne. En Sarthe, Sablé-sur-Sarthe conserve la chirurgie, en fusionnant avec La Flèche qui possède la maternité. L'hôpital de Mamers est en négociation en vue de fusion et de restructuration avec les hôpitaux d'Alençon et de Mortagne-au-Perche dans l'Orne. Mamers garde pour le moment quelques lits de chirurgie. De même, La Ferté-Bernard, en cours de fusion avec l'hôpital de Nogent-le-Rotrou en Eure-et-Loir, conserverait un service chirurgical.

Les services hospitaliers complets ne se maintiennent que dans les agglomérations de Nantes et Saint-Nazaire, et les petites villes d'Ancenis et de Châteaubriant en Loire-Atlantique; La Roche-sur-Yon, Les Sables-d'Olonne, Fontenay-le-Comte et Challans en Vendée. En Maine-et-Loire, les villes d'Angers, Cholet et Saumur sont les seules à maintenir les services de chirurgie et d'obstétrique; en Mayenne, il s'agit de Laval, Mayenne et Château-Gontier. En Sarthe, Le Mans, n'est relayé que par l'association de Sablé-sur-Sarthe et de La Flèche au sud du département, le reste du département n'offrant plus de maternité et que peu de chirurgie.

Malgré son sous-équipement relatif à l'échelle de la France, la région des Pays de la Loire connaît comme les autres régions, une diminution du nombre de lits de soins de courte durée (chirurgie, gynécologie). Il est vrai que, tout en augmentant, l'activité évolue : hospitalisation à domicile (HAD), réduction des durées d'hospitalisation, développement des pratiques ambulatoires. Comme ailleurs, également, les lits de soins de suite (convalescence et rééducation) et de longue durée connaissent une progression significative. Les services de soins de courte durée ne se maintiennent plus que dans les préfectures et sous-préfectures des départements, c'est-à-dire dans les villes les plus importantes de la région. Néanmoins, selon l'Agence Régionale d'Hospitalisation, le maillage territorial des hôpitaux en Pays de la Loire demeure relativement dense à l'échelle de la France. Chaque département de la région compte toujours environ trois centres hospitaliers, alors que certains départements français, peu peuplés, ont du mal à n'en retenir qu'un seul.

42



DIFFUSION ET RECOMPOSITIONS DE L'OFFRE MÉDICALE...

## Les enjeux de la mutation géographique des équipements de santé

### *Un enjeu économique : l'emploi rural*

La restructuration d'un hôpital pose la question de l'emploi, tant il est vrai que, quelle que soit la taille de la commune d'implantation, l'hôpital est toujours l'un des premiers employeurs. Surtout, c'est un employeur de main-d'œuvre féminine, ce qui n'est pas sans importance dans les espaces ruraux peu pourvoyeurs d'emplois qualifiés féminins. Les hôpitaux de l'espace rural, périphériques dans l'espace, sont réorientés vers les soins de suite et de longue durée, périphériques du point de vue sanitaire. Cette conversion des lits en soins de suite, en lieu et place des lits de courte durée, permet-elle d'écarter les craintes ? Ainsi, la fermeture de la maternité de Beaupréau a entraîné la suppression de près de 50 emplois. Machecoul et le Loroux-Botttereau possédaient chacun un hôpital-maternité assez semblable dans les années 1960. En 1995, l'ancien hôpital rural du Loroux-Botttereau, reconverti en convalescence et gériatrie depuis 1975, employait 160 personnes. Machecoul, dont les services de chirurgie et de gynécologie existaient toujours, employait 170 personnes. Il n'y a donc pas de différence significative en termes d'emplois. Néanmoins, la qualité de ces emplois reste à analyser plus finement, afin de repérer s'il y a une baisse du nombre des infirmières et une croissance du nombre des aides-soignantes au Loroux-Botttereau, allant dans le sens d'une déqualification des emplois ruraux. Une observation rigoureuse et précise de l'évolution de l'emploi, en volume et en qualification, dans les hôpitaux du secteur rural reste à faire.

### *Un enjeu territorial : la solidité des petites villes*

La réforme hospitalière pose également la question de l'adéquation entre la logique sectorielle et la logique territoriale. Le paradoxe s'exprime dans l'opposition des populations locales à la fermeture des services hospitaliers proches de leur domicile, alors même que beaucoup d'habitants préféreraient se faire soigner directement à l'hôpital de la grande ville, quand le besoin se présente. Il s'exprime également dans les stratégies de l'État, soutenant d'un côté la réforme hospitalière pilotée par les Agences régionales de l'hospitalisation, et encourageant d'un autre côté, la constitution de pays autour des petites villes, les quatre piliers structurants de ces pays étant l'industrie, l'hôpital, le lycée et l'hypermarché (Renard & Piolot, 1997 ; Jousseau, 1999).

Ainsi, les fermetures de services envisagées affectent les pôles de l'espace rural les plus modestes, souvent situés dans les espaces ruraux les plus fragilisés. Beaupréau, Segré, Luçon, Mamers et La Ferté-Bernard s'inscrivent dans des espaces ruraux en difficultés économiques ou démographiques. Montaigu présente le cas inverse de campagnes de plus en plus satellisées par l'agglomération nantaise. Dans ces deux cas extrêmes pourtant, les petites villes, en tant que centre d'animation rurale, sont affaiblies par la perte d'équipements polarisants, nécessaires pour conserver leur niveau urbain. Lorsque, dans les années 1970,



1

les bourgs-centres ont été dépouillés de leur hôpital-maternité, l'enseignement secondaire de second cycle s'est lui aussi concentré vers les villes, alors que les guichets de banque des réseaux mutualistes et les services de santé de proximité se diffusaient vers les communes rurales. Au final, le collège et le supermarché ont permis aux petites villes de conserver une zone de chalandise, mais celle-ci est beaucoup plus réduite que par le passé. L'échelon du bourg-centre s'est peu à peu affaibli (Jousseume, 1996). Il faut donc veiller à ce que la fermeture actuelle de services hospitaliers dans certaines petites villes ne soit pas l'un des aspects, voir l'un des facteurs, de leur déliquescence. Déjà, dans le nord du Maine-et-Loire, Segré et Baugé ne possèdent plus d'hôpitaux, ni d'ailleurs les autres équipements qui permettraient l'animation économique et sociale de ces espaces ruraux en déclin. Le nord et l'est de la Sarthe, le sud-est de la Vendée, les Mauges accumulent les variations démographiques et économiques négatives.

La fermeture de services structurants participe à l'entretien d'une spirale négative pour ces espaces. Et que faire pour sortir de la marginalisation des espaces sans pôle urbain ? Cette question demeure une pierre d'achoppement dans la politique actuelle d'aménagement du territoire (Baudelle, 2000).

#### *Un enjeu social : la réponse aux besoins des populations*

Les réorganisations de l'offre de soins hospitaliers, et notamment la construction des réseaux de soins hiérarchisés, vont dans le sens d'une polarisation accrue, et donc d'une imposition des flux pour le recours aux soins. Depuis les décrets du 9 octobre 1998, les maternités sont organisées en trois niveaux de soins :

- les maternités de type 1 qui disposent uniquement d'une unité d'obstétrique,
- les maternités de type 2 qui associent une unité d'obstétrique et une unité de néonatalogie,
- les maternités de type 3 qui associent, aux unités d'obstétrique et de néonatalogie, une unité de réanimation néonatale permettant d'assurer des soins spécialisés à des enfants présentant des détresses graves ou des risques vitaux nécessitant des soins de réanimation (Baubeau *et al.*, 1999).

La qualité, qui justifie les recompositions, réorganise donc les bassins de santé, au risque d'une accélération des tendances à la différenciation sociale des recours. Des études précises restent à conduire auprès des maternités de type 1 implantées dans les petites villes pour voir si ces établissements ne vont pas connaître des fuites sélectives de clientèles, sur des bases autres que le critère de « grossesse à risque ».

L'autre aspect, plus médiatisé, de l'enjeu social est celui de l'évolution de la présence des médecins généralistes en milieu rural. En termes d'évolution projetée des densités médicales globale et hospitalière, les Pays de la Loire appartiennent au groupe de huit régions qui ont actuellement une densité médicale inférieure à la moyenne nationale, globalement comme à l'hôpital, et pour lesquelles les projections ne prévoient pas d'amélioration de leur position relative

44



DIFFUSION ET RECOMPOSITIONS DE L'OFFRE MÉDICALE...

jusqu'en 2020 : les densités médicales de la région devraient passer de 269 médecins (dont 74 hospitaliers) pour 100 000 habitants en 2005 à 220 (dont 67 hospitaliers) en 2020 (Darriné, 2002) (tableau 3). Localement, dans les espaces ruraux les plus dévitalisés, les distances au médecin le plus proche seront renforcées. Ces généralistes, moins nombreux et plus demandeurs de temps pour eux, pourront-ils faire face aux besoins de populations souvent âgées, et donc plus consommatrices de soins pour des pathologies souvent chroniques ?

Tableau 3 : Évolution projetée à l'horizon 2020 des densités médicales globale et hospitalière dans les régions françaises (Source : Serge Darriné, Un exercice de projection de la démographie médicale à l'horizon 2020 : les médecins dans les régions et par mode d'exercice, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, DREES, *Études et Résultats*, n° 156, février 2002, 12 p.)

		Densité médicale globale...	
		...supérieure à la densité nationale	...inférieure à la densité nationale
Densité médicale à l'hôpital...	... supérieure à la densité nationale	1Δ Ile-de-France	4← Franche-Comté Lorraine
	...inférieure à la densité nationale dans certaines disciplines	2↓ Alsace Limousin PACA & Corse	5↖ Auvergne Champagne-Ardenne Nord-Pas-de-Calais Rhône-Alpes
	...inférieure à la densité nationale dans toutes les disciplines ou presque	3Δ Aquitaine Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées	6Δ Bourgogne Bretagne Centre DOM Basse-Normandie Haute-Normandie Pays de la Loire Poitou-Charentes

Lecture : la dimension verticale (colonnes) correspond à la densité médicale globale actuelle. La dimension horizontale (lignes) correspond à la densité médicale actuelle en salariés hospitaliers. Les points et les flèches matérialisent la dimension temporelle, c'est-à-dire la façon dont pourrait évoluer la situation d'ici 2020 : les groupes marqués Δ resteraient dans la même situation qu'aujourd'hui relativement à la densité médicale nationale (globalement comme à l'hôpital), une densité à l'hôpital qui diminue par rapport à la densité médicale nationale est représentée par un décalage vers le bas, à un décalage vers la gauche correspond une augmentation globale par rapport à la densité médicale nationale; enfin, une hausse projetée globalement et à l'hôpital est exprimée par un décalage vers le haut et la gauche du tableau (flèche oblique). Sont encadrées en gras les régions qui devraient présenter en 2020 des densités médicales globales et à l'hôpital, supérieures aux moyennes nationales.

## Conclusion

Les évolutions de l'offre de soins sont le plus souvent analysées au niveau des régions et des départements. L'analyse au niveau communal est pourtant utile pour dégager les impacts et les risques pour les espaces ruraux.



1

Les services de santé de proximité étaient hier concentrés dans les bourgs-centres. Ils se sont répandus dans toutes les communes de plus de 1 000 habitants mais vont connaître un recul d'ici quelques années. À l'opposé, les services hospitaliers se concentrent de plus en plus vers les principales villes, laissant aux pôles ruraux les fonctions de convalescence et de prise en charge des derniers temps de la vie. Après l'échelon du bourg-centre qui s'est effacé au milieu des années 1970, le rôle sanitaire de la petite ville non sous-préfecture est-il remis en cause aujourd'hui? Pour la santé, comme pour le reste, tous les échelons entre la commune et la grande ville ont-ils volé en éclats? La réforme hospitalière en cours depuis 1991, avec sa logique d'efficacité sectorielle, s'oppose dans les secteurs ruraux, à la logique territoriale encouragée par l'État depuis 1995, en faveur de la construction de « pays », dynamisés par des petites villes motrices. Espace de projet, le pays peut-il alors être l'espace de réponse aux besoins quotidiens des habitants? La condition est que le pays prenne sa place dans les processus de territorialisation de la santé qu'accélère la régionalisation en cours, notamment en matière d'offre de soins hospitaliers.

46





DIFFUSION ET RECOMPOSITIONS DE L'OFFRE MÉDICALE...

## Annexe

*Concentration des équipements hospitaliers et polarisation des flux*Évolution du nombre d'établissements et de lits autorisés  
en chirurgie et obstétrique en France (1975-1996)

	1975			1985			1996		
	public	privé	total	public	privé	total	public	privé	total
Nombre d'établissements pratiquant la chirurgie	488	1265	1753	472	1072	1544	419	910	1329
Nombre de lits correspondants	68 043	66 249	134 292	66 235	65 487	131 722	51 091	59 473	110 564
Nombre d'établissements pratiquant l'obstétrique	619	716	1 335	480	526	1 006	395	384	779
Nombre de maternités = nombre de sites	653	716	1 369	509	526	1 035	430	384	814
Nombre de lits correspondants	19 052	14 695	33 747	17 952	12 607	30 559	15 551	10 608	26 159

La parution en 1972 du décret Dienech a entraîné la disparition de nombreuses petites cliniques obstétricales souvent tenues par des sages-femmes. Néanmoins, en 1975, les maternités privées étaient encore majoritaires par rapport au secteur public. Après un léger redressement, des fermetures et des regroupements se sont opérés à nouveau dès 1976, à la fois pour atteindre le seuil exigé par le décret (15 lits) et parce que l'activité était devenue moins lucrative, compte tenu des nouvelles exigences en personnel, en locaux et en matériel.

Dans le secteur public, les autorités ont mis en œuvre des normes identiques à celles du décret Dienech, ce qui a surtout visé les maternités des hôpitaux locaux, peu fréquentées et placées sous la responsabilité de médecins généralistes. 100 maternités « rurales » ont ainsi fermé entre 1975 et 1985, ces établissements se recentrant désormais sur la prise en charge des personnes âgées.

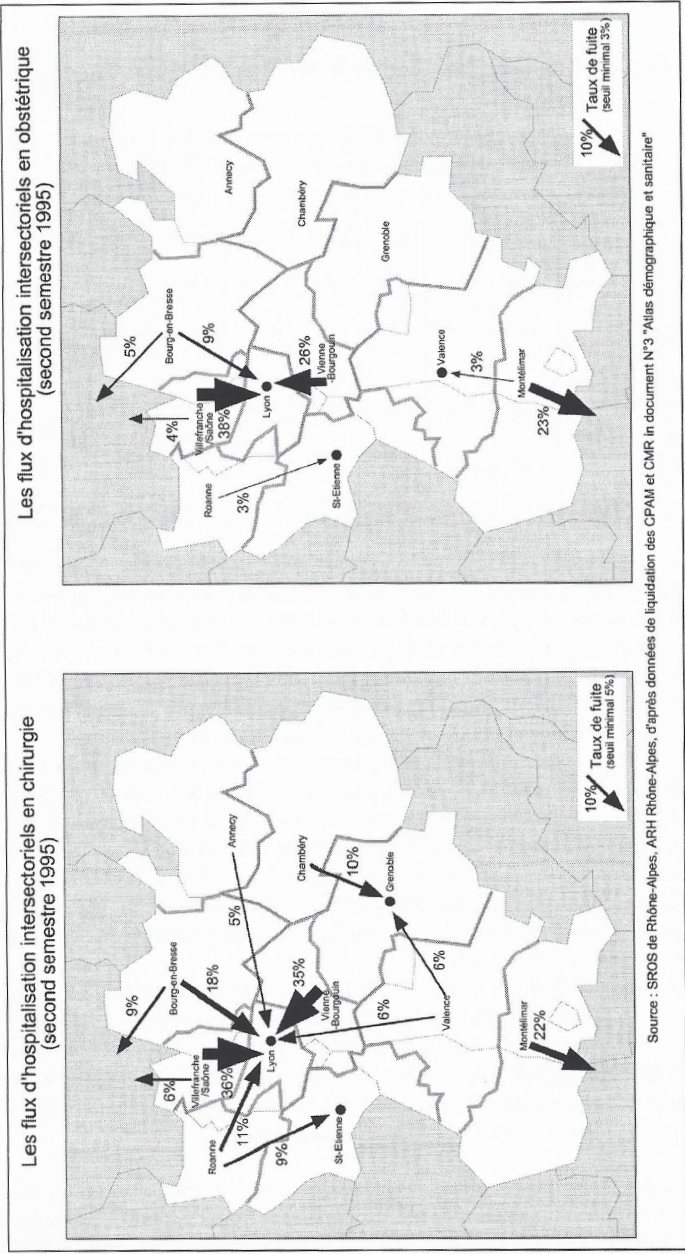
Malgré l'ampleur de ces mouvements, le nombre de lits supprimés est demeuré relativement modeste, les maternités concernées étant généralement de très petite taille, souvent inférieure à 10 lits.

Depuis le milieu des années 1980, le mouvement se poursuit de façon plus ralentie. La diminution du nombre de lits d'obstétrique a été plus marquée parce que les maternités concernées étaient de taille plus importante et que toutes ont réduit leur excédent de lits. En effet, la durée moyenne des séjours en obstétrique a sensiblement diminué, passant en vingt ans de 6,7 jours à 4,7 jours dans le secteur public, de 6,7 jours à 5,5 dans le secteur privé.

(Source : Dominique Baubeau, Serge Morais, Antoine Ruffié, « Les maternités de 1975 à 1996 : un processus de restructuration sur longue période », Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, DREES, *Études et Résultats*, n° 21, juillet 1999.)



La polarisation des flux de patients : l'exemple de la région Rhône-Alpes



E S P A C E E T T E R R I T O I R E S

SOUS LA DIRECTION DE

R É M Y L E S A O U T

# L'Intercommunalité

LOGIQUES NATIONALES ET  
ENJEUX LOCAUX

les  
PUR  
Presses  
Universitaires  
Rennes



## 6

## Le bourg-centre, une échelle pertinente d'action intercommunale ?

### Réflexion géographique à partir de l'exemple de la Loire-Atlantique <sup>1</sup>

Valérie JOUSSEAUME

UMR 6590 - Institut de géographie - Université de Nantes

Le récent regain d'intérêt pour l'aménagement du territoire et la volonté, à travers deux lois successives, de redéfinir le maillage territorial de la France placent le bourg-centre <sup>2</sup> au cœur du débat politique. Les bourgs-centres peuvent-ils être les pivots centraux de cette réorganisation ? Le bourg-centre est-il une échelle pertinente d'intervention ? Telle est la question pressante que posent aujourd'hui les acteurs de l'aménagement aux géographes.

Pour les géographes, la réponse à ces questions requiert une connaissance du fonctionnement du bourg-centre et de son rôle dans l'espace rural. Car, n'est-il pas dangereux, comme le souligne Bernard Kayser <sup>3</sup>, de fonder des décisions sur des points d'appui dont la solidité n'est pas assurée ? Deux hypothèses nous semblent devoir être vérifiées. Premièrement, les bourgs-centres existent-ils objectivement en tant que centres de l'espace rural ? Cette vision du bourg-centre ne traduit-elle pas une illusion technocratique qui imagine un espace rural parfaitement polarisé par un quadrillage géométrique de bourgs-centres reproduisant à l'infini le modèle urbain ? Fernand Braudel semble soutenir cette idée lorsqu'il écrit :

« C'est un agrégat reproduit à l'infini [...] : à distance d'un bourg, qui est leur marché, des villages se groupent en cercle, tels de minuscules planètes autour de ce qui serait un soleil central. L'ensemble bourg plus villages est ordinairement de la grandeur d'un de nos cantons. À leur tour, ces cantons [...] se groupent autour d'une ville ... » <sup>4</sup>.

1. JOUSSEAUME V., *Les bourgs-centres à l'ombre d'une métropole : l'exemple de la Loire-Atlantique*, thèse, Université de Nantes, 1996.

2. Le bourg-centre est perçu ici comme l'échelon intermédiaire entre la simple commune et la petite ville.

3. KAYSER B. discussion de fin d'ouvrage. *Les bourgs ruraux sur la piste du développement*, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, ADERGES, 1993, 3 tomes

4. BRAUDEL F., *L'identité de la France*, Flammarion, Paris, 1986, 3 tomes, p. 111



B. Kayser la récuse :

« L'idée que le bourg-centre est une donnée de base, est une base théorique fausse. Il s'agit d'une conception géométrique de la réalité, comme pour le réseau urbain : cela ne correspond pas à la réalité »<sup>5</sup>.

Deuxièmement, les bourgs-centres sont-ils capables d'assurer la desserte des populations rurales et de conduire un projet de développement économique local ? En d'autres termes, sont-ils des nœuds du tissu rural susceptibles d'assurer sa résistance économique face aux tendances actuelles de la polarisation urbaine ? À travers l'observation de trente-trois communes du département de la Loire-Atlantique (figure n° 1), nous pouvons mieux comprendre la mutation tant du fonctionnement que du rôle spatial du bourg-centre, objet géographique.

### I - La mutation du bourg-centre

Pourquoi le bourg-centre qui, hier, avait à l'évidence une fonction de regroupement des services et qui était le seul à jouer ce rôle, n'a-t-il pas entraîné un processus cumulatif d'intercommunalité ? Qu'est-ce qui l'empêche de devenir visiblement aujourd'hui, ce pourquoi il était fait selon F. Braudel : le soleil central du canton ? Pour répondre à cette question, nous insisterons d'abord sur l'histoire récente de l'organisation des espaces ruraux marquée par la mort des bourgs-centres traditionnels.

#### A) La décomposition du « système bourg-centre »

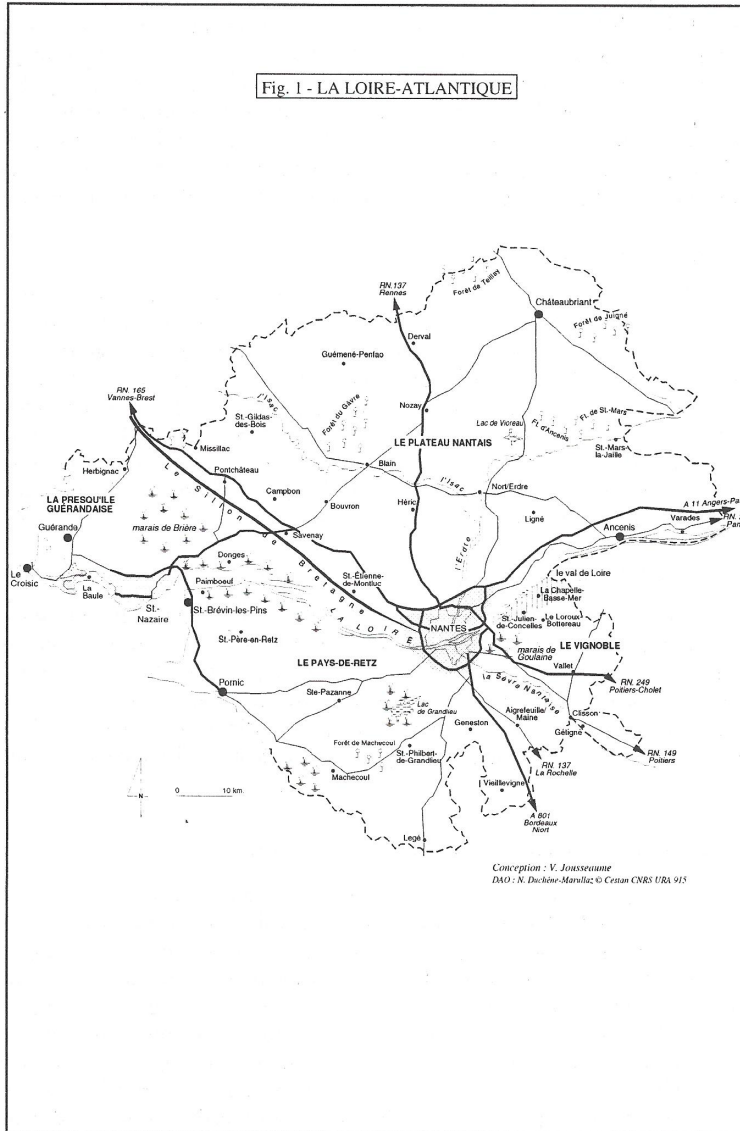
À l'origine, le bourg-centre est un sous-système d'un macro-système économique pré-industriel fondé sur l'agriculture. Jusqu'aux années 50, la fonction de production en Loire-Atlantique était encore largement agraire. L'espace productif était donc homogène et ne créait pas de discrimination spatiale forte. La mobilité des hommes, des marchandises et des capitaux y était faible. Mais la maîtrise de ces modestes courants d'échange hiérarchisait les lieux habités. Au contact du monde agricole, le bourg-centre s'individualisait par sa fonction économique, par sa singularité sociale et par sa centralité spatiale.

#### *Une originalité économique*

Le bourg-centre était d'abord le lieu de concentration élémentaire des flux monétaires issus du travail paysan en raison de sa fonction d'échange et la collecte partielle des revenus fonciers. Les productions agricoles convergeaient vers ses foires et ses marchés, au moment desquels les paysans des environs venaient non seulement vendre, mais aussi acheter tout ce que la ferme ne produisait pas. Il était le lieu des achats exceptionnels de linge et de tissu, de chaussures, de vaisselle, d'outils, etc. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, avec l'amélioration du niveau de vie des campagnes, il ajouta à son offre le cabinet dentaire et le guichet de banque.



LE BOURG-CENTRE...



VALÉRIE JOUSSEAUME



Les plus importants d'entre eux ont acquis une maternité-hôpital et un lycée d'enseignement agricole ou ménager au cours des années 50. Le bourg-centre était donc le lieu de l'offre rare et son aire de chalandise s'étendait sur l'ensemble du canton et parfois au-delà. Cependant, les bourgs-centres ne régnaient pas sur cet espace à la façon d'une capitale. En effet, seule une faible partie des échanges leur revenait car la demande était de faible volume, l'autoconsommation était encore forte, le commerce itinérant, la « chine », subvenait à de nombreuses demandes et le simple bourg rural possédait de quoi satisfaire les besoins de première nécessité. Quant aux flux des rentes foncières, ils se dirigeaient également vers les villes.

#### *Une originalité sociale*

Le bourg-centre était le lieu de résidence du notable de cette société agraire : les rentiers de la terre, les professions libérales, les fonctionnaires de l'État, les négociants agricoles et les commerçants. Ceux-ci accaparaient les mandats électoraux et faisaient le lien entre le bourg-centre et l'extérieur, Nantes ou Paris. Ces notables étaient représentés en nombre suffisant pour développer un groupe social conscient d'être différent de la société paysanne. C'est pourquoi ces bourgs-centres s'attribuaient assez largement le qualificatif de « ville » qui les distinguait d'un monde rural presque exclusivement agricole. Par son profil social, le bourg-centre apparaît bien être alors, le premier échelon urbain.

#### *Une originalité spatiale*

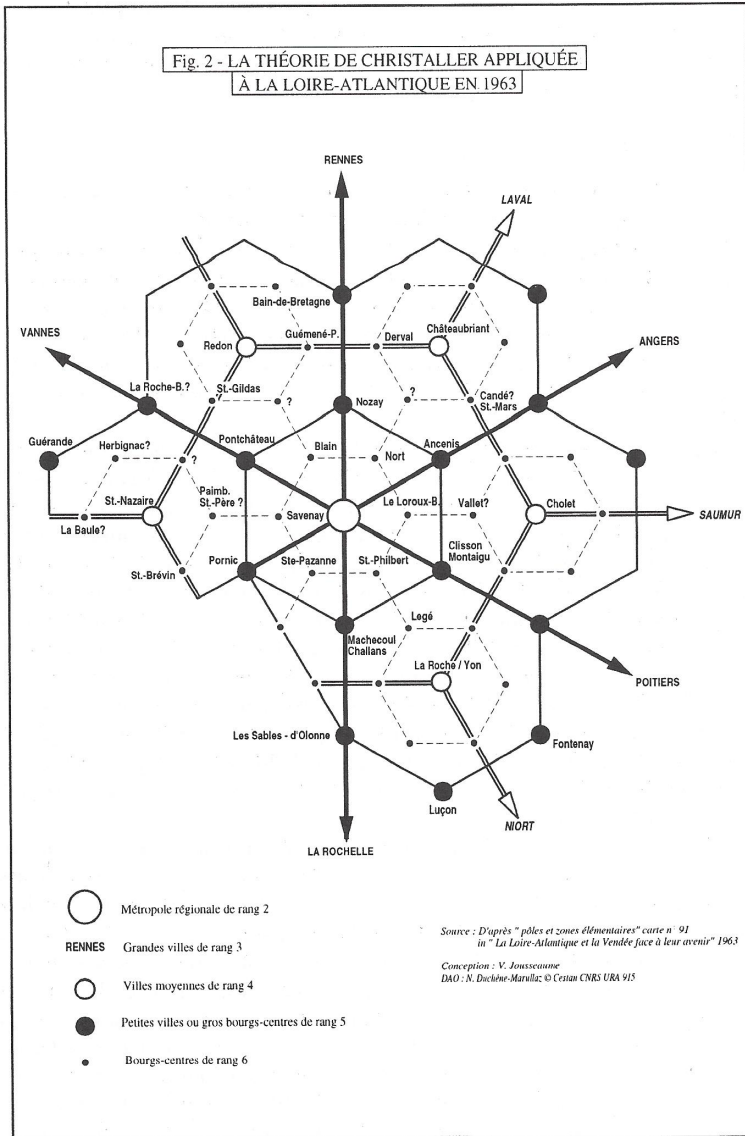
Dans une société enracinée au sein d'un territoire limité à la commune ou au canton, duquel on ne s'échappait qu'exceptionnellement, cette organisation économique a entretenu un pavage christallérien de l'espace (figure n° 2). Le bourg-centre était la place centrale élémentaire de cette organisation spatiale. Il vivait pour l'espace rural en développant des relations de centralité par le biais des foires et des marchés, il vivait surtout par l'espace rural agricole qui l'alimentait, comme un épiphyte.

#### **B) La recomposition de la « structure bourg-centre »**

À partir des années 50, ce système économique agraire s'effondre. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la croissance des « Trente Glorieuses » précipite brutalement l'Ouest et le Midi français, restés quelque peu en marge de la première révolution industrielle, dans la deuxième puis la troisième révolutions industrielles. Un macro-système économique nouveau s'impose, un système industriel et urbain. En deux générations, la Loire-Atlantique a connu une transformation complète de ses activités, de ses sociétés, de son organisation territoriale. Aujourd'hui, l'industrie, activité productive dominante, est répartie de façon très discriminante dans l'espace. L'organisation christallérienne de l'espace s'est décomposée, pour laisser place à une organisation radioconcentrique centrée sur l'agglomération nantaise.



LE BOURG-CENTRE...



VALÉRIE JOUSSEUME





Le nouveau système économique, industriel et urbain, qui se généralise à partir des années 50 et jusqu'aux années 70, n'a pas besoin du bourg-centre pour exister. Le bourg-centre a perdu sa légitimité économique, sa singularité sociale originelle et sa position nodale dans l'espace rural. Cet échelon inférieur de la hiérarchie urbaine est devenu inutile.

*Une banalisation de la fonction économique*

À partir des années 70, la mutation urbaine et la mobilité individuelle généralisée entraînent une concentration des grands équipements tertiaires vers la ville. Les maternités, les hôpitaux ruraux ferment au profit des centres hospitaliers urbains, les établissements agricoles et ménagers perdent leur aura au profit des lycées d'enseignement généraux concentrés dans la préfecture et les sous-préfectures. La révolution commerciale de la grande distribution donne naissance à de grands centres commerciaux en périphérie de Nantes, qui concurrencent les bourgs-centres sur leur offre rare, comme l'équipement de la personne et celui de la maison.

Dans la même période, l'amélioration du niveau de vie entraîne une diffusion du tertiaire de base vers les communes rurales. La Loire-Atlantique est un département peuplé où les communes sont vastes. Trois communes seulement sur 221 ne disposent d'aucun commerce alimentaire. 80% des communes comptent plus de 1 000 habitants, seuil qui permet de prétendre à un cabinet médical. À partir de 1 500 habitants, on trouve une pharmacie, un cabinet dentaire, un cabinet de kinésithérapie, une société d'ambulance. À 2 000 habitants (la moitié des communes du département), apparaissent le guichet de banque et la maison de retraite. Donc, au moment où l'offre et la demande de commerces et de services explosent, le bourg-centre est concurrencé par la ville et son offre attractive de produits rares mais aussi par une campagne de mieux en mieux équipée, donc de plus en plus autonome. Que reste-t-il alors aux bourgs-centres de la Loire-Atlantique ? Tous les échelons entre la simple commune et la métropole sont-ils court-circuités ?

La pérennité de l'objet bourg-centre, masque en réalité une extraordinaire adaptation de sa fonction commerciale en relation avec les mutations globales. Car, aujourd'hui, le bourg-centre est devenu le lieu de distribution des produits de première nécessité. L'alimentaire et l'épicerie, symbolisés par le supermarché, sont les seuls secteurs où 21 bourgs-centres sur 33 sont attractifs. Concurrencés sur les commerces plus rares, moins d'un tiers des bourgs-centres développent une attraction sur l'équipement vestimentaire et l'équipement de la maison. En fait seulement 3 bourgs-centres sur les 33 étudiés sont attractifs dans tous les secteurs commerciaux. Au niveau des services publics, le bourg-centre conserve l'avantage d'être, dans la plupart des cas, un chef-lieu de canton. Ce statut officiel fait de lui, le siège de la perception, de la gendarmerie. Mais, c'est surtout le collège qui lui assure une fonction de centre cantonal par l'attraction de plus de 80% de la classe d'âge de 11-14 ans du canton.

## LE BOURG-CENTRE...

La banalisation de l'offre des bourgs-centres vers les produits de première nécessité a entraîné une rétraction de leur zone de chalandise. Car, plus un produit est banal plus son aire de chalandise se restreint à une courte distance. Actuellement, aucun bourg-centre, pas même les plus importants, n'a une clientèle potentielle équivalente au volume de la population de son canton ! De gros bourgs-centres ont une clientèle potentielle inférieure à la moitié de la population de leur canton. Sur ce point, le maximum atteint oscille entre 65% et 80%. Le bourg-centre rayonne sur une, deux au mieux trois communes rurales (figure n° 3).

Certains ont tout perdu au cours de cette mutation. Des bourgs-centres traditionnels n'ont pas su retrouver une centralité nouvelle en ratant le supermarché par exemple. À l'opposé, la banalisation de l'offre et la réduction du rayonnement ont permis à des communes rurales banales de s'immiscer dans les interstices abandonnés par la rétraction des zones de chalandise des bourgs-centres traditionnels au cours de années 70. Ces communes se sont taillées de petites zones de chalandise à la faveur de l'implantation d'une grande surface. Ce sont de nouveaux bourgs-centres-« supermarchés ».

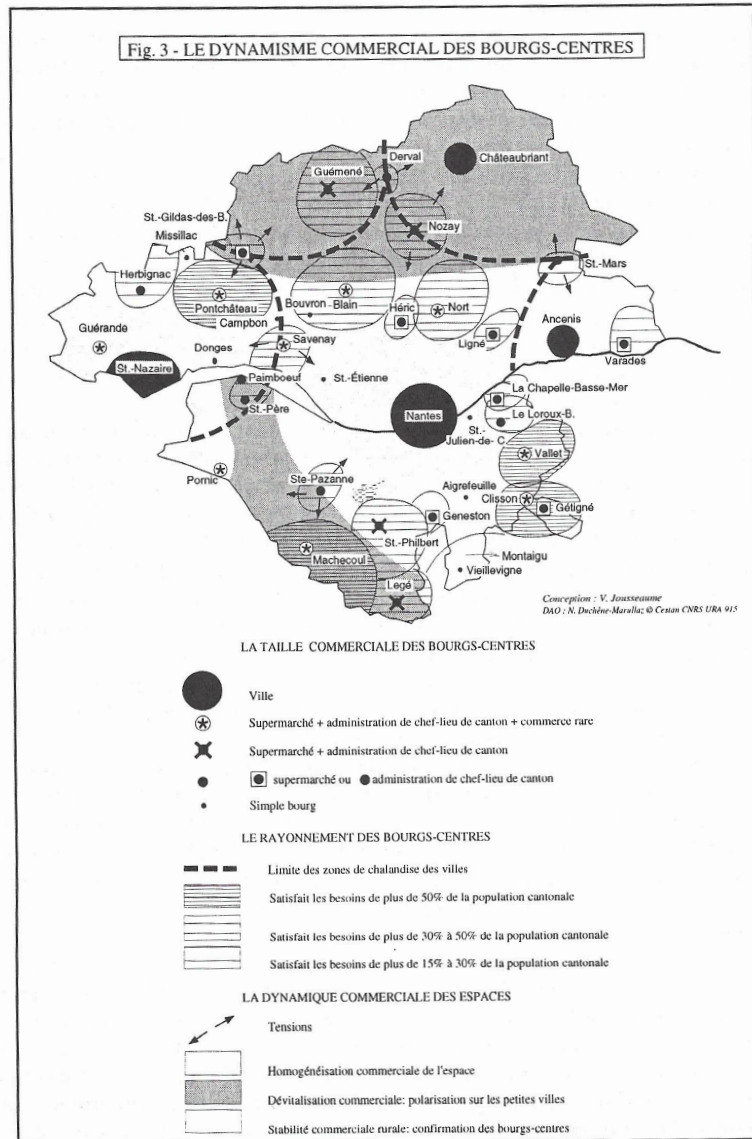
Dans le système agraire pré-industriel, le bourg-centre était un lieu de cueillette de la plus-value issue du travail de la terre acquise par le biais des revenus fonciers et par le biais du négoce agricole. Or, dans un système industriel, le bourg-centre n'est pas, par essence, un point de concentration industrielle (figure n° 4).

La distribution spatiale de l'industrie de la Loire-Atlantique répond à une triple logique. La première logique oppose l'agglomération de Nantes conceptrice, au reste du département exécutant. Cette dichotomie est toutefois nettement troublée par une segmentation historique de la localisation industrielle. La basse-Loire est une organisation polaire centrée sur l'estuaire. D'origine exogène et ancienne, cette industrie chimique et mécanique est totalement intégrée aux grands groupes industriels nationaux et européens. Ici, le concept de bourg-centre est inexistant, c'est le site estuarien qui définit la localisation.

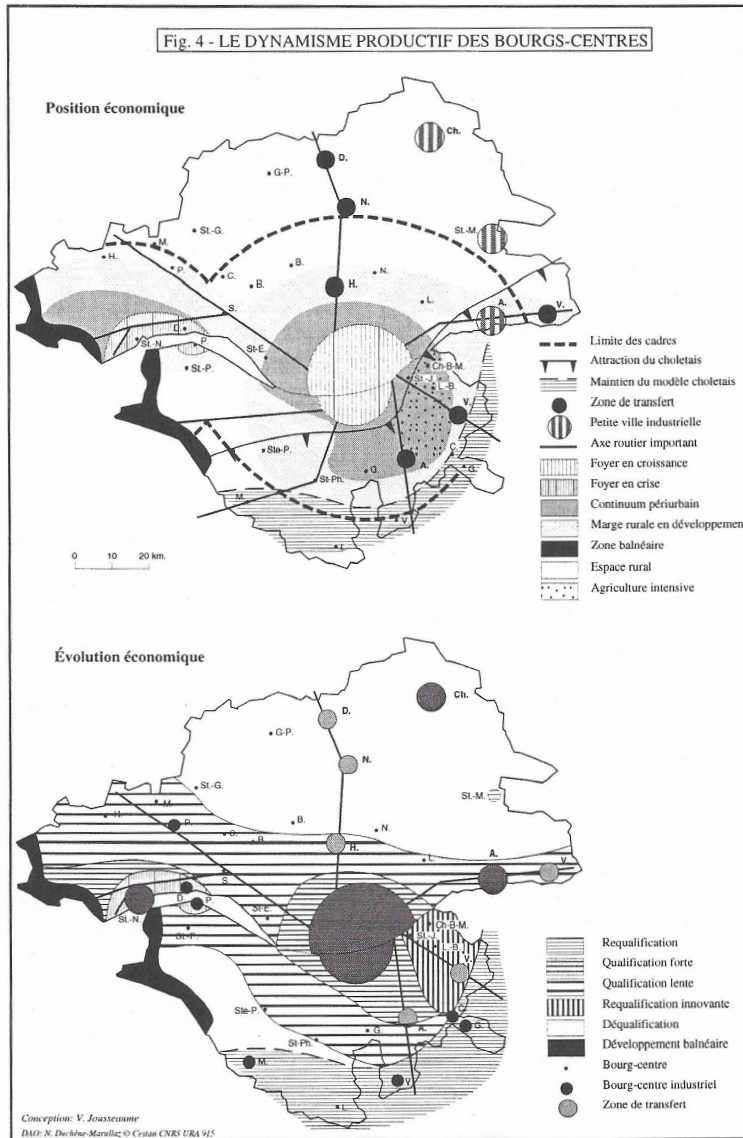
Diamétralement opposée à ce premier modèle, l'influence diffuse du modèle choletais pénètre le sud du département. Ici, une petite industrie de main-d'œuvre est née dans les années 50 et 60, du fait de l'initiative endogène. De même, la viticulture et le maraîchage entretiennent un secteur d'industries et de services péri-agricoles très important. Ici, le projet économique s'inscrit dans la commune de résidence du créateur, le bourg-centre en tant que pôle productif n'a pas de signification.

Le reste de l'espace rural se caractérise par la faiblesse de l'industrie qui n'apparaît que dans les petites villes et en quelques centres isolés. L'industrie est marginale et est née tardivement au cours de la période fordiste des années 60 et 70. Elle se limite à la présence d'une grosse unité exogène dépendant d'un groupe, employeuse d'une main-d'œuvre d'exécution. Dans cet espace, le bourg-centre par sa taille démographique généralement supérieure aux autres communes a pu être un lieu privilégié par les entrepreneurs en quête d'une main-d'œuvre nombreuse. L'industrie agro-alimentaire a également profité des réseaux agricoles anciens pour implanter un établissement.





LE BOURG-CENTRE...



VALÉRIE JOUSSEAUME



Ce dispositif par secteurs ruraux est remanié depuis les années 80. La tertiarisation de l'économie et le desserrement de la ville induisent une extension de la division spatiale du travail, qui produit un continuum productif entre le centre de commandement et la périphérie exécutive. Cette périurbanisation productive se traduit par la qualification des espaces ruraux situés à moins de 30 km des agglomérations nantaise et nazairienne, et des points situés le long des échangeurs des axes routiers nationaux et autoroutiers.

La logique de localisation de l'industrie ne s'appuie donc que rarement sur le bourg-centre en tant que centre rural. L'organisation de l'industrie se développe essentiellement en secteurs ruraux homogènes. Au sein de ces espaces, l'effet de taille est l'atout du bourg-centre. Le bourg-centre n'est pas un centre d'emplois pour les ruraux. 18 bourgs-centres sur 33 sont déficitaires et offrent moins d'emplois communaux qu'ils comptent d'actifs résidants, 6 sont en équilibre et 9 seulement ont véritablement une offre d'emplois qui dépasse la satisfaction des besoins des actifs de la commune.

#### *Une banalisation de la société des bourgs-centres*

Aujourd'hui, l'élite sociale du système industriel et urbain vit dans les grandes agglomérations et non plus dans les bourgs-centres, ni même dans les petites villes. En effet, les personnes diplômées et non originaires du lieu, mais travaillant dans les bourgs-centres, résident souvent dans l'agglomération nantaise ou dans le ruban urbain de la côte atlantique. Elles reprochent aux bourgs-centres l'absence de logement adapté à leurs besoins, l'absence d'emploi qualifié en nombre pour leur conjoint et surtout la pauvreté relationnelle, le bourg-centre n'atteint plus le seuil écologique à partir duquel ce groupe peut se recevoir et s'organiser en classe sociale.

Cela ne veut pas dire que le bourg-centre dépérisse. Alors que la population agglomérée du bourg-centre entretenait une courbe parfaitement stable et insensible aux variations de la population agricole, elle connaît depuis les années 60, une croissance spectaculaire. La mobilité intercommunale est aussi très importante et concerne 25% de la population communale des bourgs-centres entre 1982 et 1990. Le bourg-centre est intégré dans un double processus migratoire. Verticalement, de la campagne vers la métropole, un tri de la main-d'œuvre s'organise. Horizontalement, une redistribution sociale s'opère par le phénomène de la périurbanisation. Cela produit une organisation radioconcentrique des classes socio-professionnelles. Plus les grandes villes sont proches, plus le panel est varié. Plus on s'éloigne, plus la part des classes supérieures diminue et plus les agriculteurs augmentent. Au-delà d'une quarantaine de kilomètres la diffusion du phénomène cesse et l'attraction urbaine produit un bilan migratoire négatif. Ce double processus entraîne une homogénéisation de la composition sociale des bourgs-centres et de l'espace rural, tous sont peuplés aujourd'hui par une classe moyenne d'ouvriers, d'employés et de professions intermédiaires.

Le bourg-centre traditionnel est mort. Sa construction physique retourne à l'état de commune rurale. Toutefois, le bourg-centre demeure encore mieux équipé



LE BOURG-CENTRE...

que les simples communes, il ne s'agit pas de le nier. Mais il semble que cela tienne moins à leur fonction de centre, qu'à leur taille démographique et à leur héritage commercial et administratif.

## II - Le bourg-centre entre bassin de vie et pays

Dans les conditions actuelles de l'organisation des espaces ruraux, le bourg-centre peut-il être un centre d'animation de l'espace rural ? Est-il une échelle d'intervention pertinente ?

Il est intéressant de constater, que dans le système traditionnel, le besoin d'intercommunalité ne se faisait pas sentir. En revanche, c'est au moment même où le bourg-centre perd ses fonctions, que la demande des communes rurales en termes de coopération intercommunale se fait plus pressante. Il est vrai que la Loire-Atlantique apparaît être un espace déstructuré par les évolutions récentes, qui pourrait s'intégrer presque tout entier dans une immense ville-pays métropolitaine. Or, le district de Nantes n'a, selon son président, pas l'objectif de remplacer le département. Cela ne veut pas dire pour autant que l'organisation de pays à l'orée de la métropole n'ait aucune raison d'être. Rémi Allain, Guy Baudelle et Ronan Ledézir<sup>6</sup> soulignent au contraire les nombreux atouts du pays en termes de gestion spatiale et sociale d'un espace sous influence urbaine certes, mais composé tout autant de ruraux que de citoyens.

La politique d'aménagement et de développement du territoire encouragée par l'État depuis le début de la décennie, a relancé le débat sur la redéfinition du maillage territorial de la France. Comment organiser la Loire-Atlantique ? Quel peut être le rôle des bourgs-centres dans ce redécoupage territorial ? Nous analyserons les deux échelles de coopérations intercommunales : le bassin de vie puis le pays.

### A) Le bourg-centre et l'échelle du bassin de vie

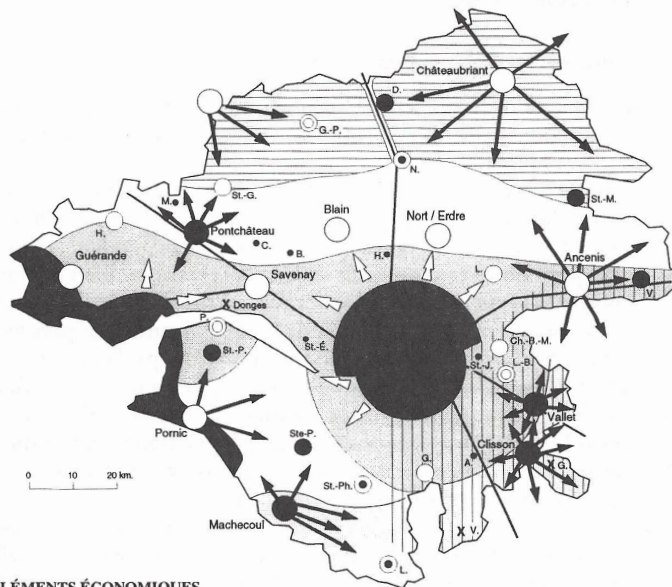
La loi du 4 février 1995 définit le concept de bassin de vie comme « l'espace de proximité au sein duquel s'organise le lien social ». Cette définition conserve un certain flou. Nous reprendrons donc la définition de l'INSEE qui présente le bassin de vie comme une zone de petite chalandise « à l'intérieur de laquelle les habitants trouvent les commerces et services de proximité dont ils ont besoin ».

Avec son équipement que l'on peut caricaturer par la trilogie « supermarché / collège / chef-lieu de canton », le bourg-centre semble bien placé pour devenir le centre d'une zone de petite chalandise. Néanmoins, nous avons vu que les bourgs-centres sont de moins en moins régis par la loi de la centralité, mais obéissent de plus en plus aux stimuli macro-économiques que sont l'effet de taille et l'effet de lieu, particulièrement la distance à la ville. Plusieurs types de relations entre le bourg-centre et l'espace rural doivent être pris en compte pour une définition efficace des bassins de vie (figure n° 5).

6. ALLAIN R., BAUELLE G. et LE DÉLÉZIR R., « Les villes-pays en Bretagne : solidarités pérennes et dynamiques émergentes », *De l'intercommunalité au pays*, DATAR, Éditions de l'Aube, IAAT, 1995, p. 49-60



Fig. 5-LES BOURGS-CENTRES DANS LA LOIRE-ATLANTIQUE : CARTE DE SYNTHÈSE



ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES

TYPE D'ESPACE	DYNAMIQUE PRODUCTIVE	DYNAMIQUE COMMERCIALE
Espace urbain et balnéaire	Tertiarisation	Polarisation
Espace rural périurbain	- Croissance nette - Diversification économique	Homogénéisation des communes sur commerce banal
Espace rural dynamique	- Croissance lente - Diversification économique	Polarisation sur les bourgs-centres
Espace rural stable	Maintien d'activités d'exécution	Polarisation sur les bourgs-centres
Espace rural fragile	Fragilité de l'économie	Polarisation sur les petites villes

DYNAMIQUE SPATIALE

- Absorption urbaine
- Résistance à l'intégration urbaine
- Les centres de l'espace rural départemental et leur rayonnement
- Axe de diffusion de la croissance

LES BOURGS-CENTRES

- Pôles de niveau 1**
  - Très attractifs
  - Attractifs
- Pôles de niveau 2**
  - Attractifs
  - En dégradation d'attractivité
- Pôles élémentaires de niveau 3**
  - Mixtes
  - Commerciaux
  - Industriels
  - Communes simples

Conception: V. Jousseume DAO: N. Duchêne-Marullaz © Cestan CNRS URA 915



## LE BOURG-CENTRE...

Premier cas de figure, le lien entre le bourg-centre et l'espace rural voisin peut être totalement rompu. Dans une première couronne périurbaine formant un cercle de 25 kilomètres de rayon environ, les bourgs-centres sont en croissance. Cette croissance s'exprime au niveau démographique, au niveau productif et au niveau commercial avec une augmentation de l'offre proportionnelle à la croissance de la population communale. Les bourgs-centres se portent bien économiquement, mais assurent de plus en plus difficilement leur rôle de centre puisque l'offre commerciale est concurrencée à tous les échelons et tend à se limiter aux besoins communaux. L'offre d'emplois augmente, mais moins vite que le nombre d'actifs résidants. Enfin, les relations directes avec la ville désarticulent les relations territorialisées anciennes et atomisent littéralement l'espace. Le bourg-centre est alors un non-lieu, excroissance résidentielle ou productive de la ville dont il devient l'un des multiples lotissements, l'une des multiples zones industrielles. Les bourgs-centre de taille supérieure, comme Savenay, Nort-sur-Erdre et Blain, conjuguent ces deux fonctions et sont des points de connexion urbain, sans relation puissante avec l'espace environnant. Cette absorption urbaine est limitée au sud de la Loire par une résistance des sociétés locales de type vendéen ou choletais. En revanche ce métamorphisme périurbain est favorisé au nord du fleuve par l'ouverture des sociétés locales à l'intégration urbaine. Dans ce cas, on ne peut pas délimiter une zone d'influence autour de ces bourgs-centres et imaginer régler tous les problèmes de la zone rurale en misant sur le pôle, car les liaisons fonctionnent mal.

Deuxième cas de figure, les liens peuvent se maintenir mais en perdant tout ou partie de leur caractère polarisé autour du bourg-centre. On observe alors la fusion entre le bourg-centre et l'espace rural périphérique. C'est-à-dire que les bourgs-centres deviennent des communes presque comme les autres. Le dernier élément de centralité avant la banalisation totale est le supermarché et le statut de chef-lieu de canton.

Dans les espaces ruraux dynamiques, les bourgs-centres sont des communes qui connaissent une dynamique économique positive dans un espace rural lui-même dynamique. Il peut alors naître de nouveaux schémas de desserte des populations. Ce peut être en binôme de communes comme dans le canton de Saint-Philbert-de-Grandlieu ou même en trinôme dans le canton du Loroux-Bottereau. Ici, trois communes de 4 000 à 5 000 habitants chacune, distantes de 4 km les unes des autres, se partagent les équipements commerciaux et tertiaires : Le Loroux-Bottereau (administration, enseignement, santé), La Chapelle-Basse-Mer (grandes surfaces commerciales) et Saint-Julien-de-Concelles (équipements sportifs et culturels).

Dans les secteurs en marginalisation, les bourgs-centres sont eux-mêmes marginalisés et ne contrecarrent nullement le déclin. Dans le nord du département, au-delà de 35 kilomètres du centre-ville, l'espace rural souffre comme les bourgs-centres de fragilisation. Celle-ci s'exprime aux niveaux démographique, productif et commercial. Les bourgs-centres sont confrontés à deux problèmes. Les ruraux mobiles ont tendance à court-circuiter le petit supermarché des bourgs-centres,





car pour une distance de quelques kilomètres supplémentaires en voiture, ils préfèrent souvent se rendre directement dans les grands centres commerciaux des petites villes voisines, Ancenis, Châteaubriant ou Redon. D'autre part, la diminution de la population rurale, donc de la clientèle potentielle des bourgs-centres, laisse présager des difficultés à venir. Si le bourg-centre se porte mieux que l'espace rural qui l'entoure, c'est encore par effet de taille démographique et donc de seuil en terme d'équipement, et peu par un effet de centre puissant.

Troisième cas de figure, l'articulation entre un rouage socio-économique qui s'est adapté à l'ère industrielle pour que le bourg-centre demeure un pôle économique, et un rouage spatial qui conserve au bourg-centre sa fonction de centre rural, ne s'opère que dans 4 bourgs-centres sur les 33 analysés : Machecoul, Clisson, Vallet et partiellement Pontchâteau. Ces bourgs-centres sont les seuls à confirmer une originalité de fonctionnement et une originalité de fonction au sein de l'espace rural. Ces quatre bourgs-centres sont en train de devenir de nouveaux systèmes, des petites villes, incontestables centres d'un bassin de vie.

Pour conclure sur le bassin de vie, il faut valoriser l'héritage commercial des bourgs-centres, tenir compte d'une double logique, celle des réalités très concrètes du terrain et celle des aménageurs. Le bourg-centre doit être appréhendé dans son rapport avec l'extérieur, que ce soit la distance à la ville ou la place dans le secteur rural, et le lien spatial entre le bourg-centre et les communes voisines. L'impact d'un investissement dans un équipement varie selon que l'on se trouve dans un espace désarticulé où les ruraux se sont détournés du bourg-centre pour rejoindre systématiquement la ville, ou que l'on se trouve dans un espace où les liens traditionnels de centralité demeurent et où l'équipement localisé dans le bourg-centre satisfera effectivement la population rurale des communes voisines.

Il n'existe pas de modèle unique de bassin de vie, pas plus que le bourg-centre n'est, par nature, le centre unique d'un bassin de vie. Il n'existe que des potentialités. Le projet de bassin de vie peut être centré sur un bourg-centre possédant l'ensemble de la trilogie supermarché / collège / chef-lieu de canton, mais aussi autour d'un bi-pôle ou d'un tri-pôle de communes possédant chacune l'un ou l'autre des équipements.

### *B) Le bourg-centre et l'échelle du pays*

Selon la loi du 4 février 1995, le pays est un territoire de « dimension pertinente pour conduire un projet global de développement économique et d'organisation des services »<sup>7</sup> qui présente « une cohérence géographique, culturelle, économique ou sociale »<sup>8</sup>. Le pays peut être composé de plusieurs bassins de vie.

7. Circulaire du ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire du 21 avril 1995 concernant la mise en place d'une organisation du territoire fondée sur la notion de pays.

8. Article 22 de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire.

## LE BOURG-CENTRE...

Selon Jean Soumagne et Jean Renard <sup>9</sup>, la définition du pays doit répondre à trois ambitions. L'affirmation identitaire est le premier objectif. La seconde ambition concerne la gestion coordonnée des services publics, c'est la conception gestionnaire du pays. La troisième ambition est plutôt de conception autogestionnaire, il s'agit de la dynamisation par un projet de développement local de toute nature. Le bourg-centre, seul, ne possède pas les atouts suffisants à la définition d'un pays, qui serait support d'une ambition identitaire, gestionnaire et de développement, sauf en partie pour quatre de nos bourgs-centres : Clisson, Vallet, Machecoul et Pontchâteau.

En termes identitaires, le bourg-centre n'est que rarement le support d'une identité locale forte, celle-ci s'exprime à une échelle supérieure. Sortis des coopérations cantonales, les bourgs-centres ont beaucoup de mal à confirmer leur commandement. Les luttes de pouvoir entre le canton et le siège de conseiller général, et le district ou la communauté de communes et le siège de président sont à ce titre très révélatrices. D'ailleurs les noms des coopérations intercommunales ne font que rarement référence au nom du bourg-centre, on préfère des noms plus fédérateurs, particulièrement les noms de rivières ou de terroirs, notamment les vignobles. Si l'on observe l'application des procédures régionales en Loire-Atlantique, cinq zones sont organisées en pays depuis la fin des années 70. On retrouve :

- trois pays centrés autour de petites villes : le pays de Châteaubriant intègre le bourg-centre de Derval, le pays d'Ancenis comprend Ligné, Saint-Mars-la-Jaille et Varades, le pays de Guérande intègre Herbignac. Un pays de Pontchâteau semble émerger en englobant Saint-Gildas-des-Bois, depuis le début des années 90 seulement.

- un « pays-terroir » selon le terme d'Alain Chauvet <sup>10</sup> : le pays du Vignoble nantais qui associe de nombreux bourgs-centres : Aigrefeuille-sur-Maine, La Chapelle-Basse-Mer, Geneston, Gétigné, Le Loroux-Bottereau, Vieillevigne et les centres importants de Clisson et Vallet.

- un pays de projet : le pays de Machecoul et de Logne s'articule autour du trinôme Legé, Machecoul et Saint-Philbert-de-Grandlieu.

En dehors de ces noyaux solides, quelques Contrats Régionaux de Développement plus stratégiques financièrement que porteurs de projets intercommunaux forts ont vu le jour et ont disparu selon la durée de la contractualisation. La zone de métamorphisme périurbain du nord de l'agglomération, entre Nort-sur-Erdre, Blain, Nozay et Savenay laisse apparaître ses hésitations.

En termes gestionnaires, l'échelle du pays doit permettre d'atteindre un seuil, économiquement viable, de population, d'équipement, de ressources financières et de compétences techniques. Or, le bourg-centre est un échelon de desserte de

9. SOUMAGNE J., « Vers les communautés villes-pays en Poitou-Charente : racines, polarisations, solidarités », *De l'intercommunalité au pays, op. cit.*, p. 83-96. RENARD J., « La construction des 'pays' en Pays-de-la-Loire : les logiques à l'œuvre », *Hommes et terres du Nord*, n°2, 1996, p. 86-97.

10. CHAUVET A., *Porte nantaise et isolat choletais : essai de géographie régionale*, thèse d'État, Université de Nantes, Hérault, 1986, 265 p., p. 224.



produits de première nécessité, mal desservi en produits ou services rares. Le fait que les services publics y restent très clairement attachés de par leur statut de chef-lieu de canton, est une chance ultime pour plusieurs d'entre eux. En revanche, la petite ville, comme Ancenis, Châteaubriant ou Redon, réussit à conserver les équipements rares de rayonnement large, que l'on peut simplifier à travers la trilogie hypermarché / lycée / hôpital-maternité.

En termes de développement économique, le bourg-centre seul n'est pas un pôle suffisamment puissant pour entraîner le développement d'un secteur rural. Nous avons constaté que jamais, ni par le passé, ni aujourd'hui, le bourg-centre n'a été capable d'offrir des emplois non-agricoles suffisants aux ruraux des communes périphériques pour limiter les départs vers les villes. Cette idée, répandue pourtant, est erronée. Ce relais d'emploi a été assuré par les petites villes. On l'observe nettement pour Châteaubriant ou Ancenis entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début des années 70. Ces petites villes ont réussi le virage industriel et occupent aujourd'hui de 2 à 3 000 salariés de l'industrie. C'est une différence fondamentale entre bourg-centre et petite ville.

Les bourgs-centres ne peuvent donc prétendre être les centres uniques de pays. Le pays-canton, né de la succession de la loi sur l'intercommunalité de 1992 et de la loi de 1995, ne répond pas au triple objectif du pays.

En revanche l'échelle de la petite ville et donc le pays de la taille d'arrondissement semblent mieux correspondre à l'échelle d'un pays de projets, dont l'objectif premier serait la dynamisation économique, soutenue par une réalité institutionnelle et si possible une cohésion identitaire. Nos recherches ont en effet mis en valeur le fait que ce sont les petites villes et non les bourgs-centres, qui ont réussi à traverser la mutation économique en demeurant à la fois des pôles économiques de commerce et d'industrie, et des centres pour l'espace rural voisin. Les petites villes semblent être des points d'ancrage pour le tissu rural proche qui se porte mieux qu'ailleurs. Mais, là encore, il n'y a pas de modèle unique, car, dans le sud du département, l'extrémité de la nébuleuse choletaise et l'activité viticole ont donné naissance à un tissu rural dynamique non polarisé par une ville mais un tissu dense de gros bourgs, comparable au SIVOM de l'Entre-deux-Mers dont Jean-Paul Charrié relate l'exemple<sup>11</sup>. Il nous semble donc que les pays-arrondissements, tels que J. Renard les a proposés puissent servir de base à une réflexion sur le découpage de pays<sup>12</sup> (figure n° 6).

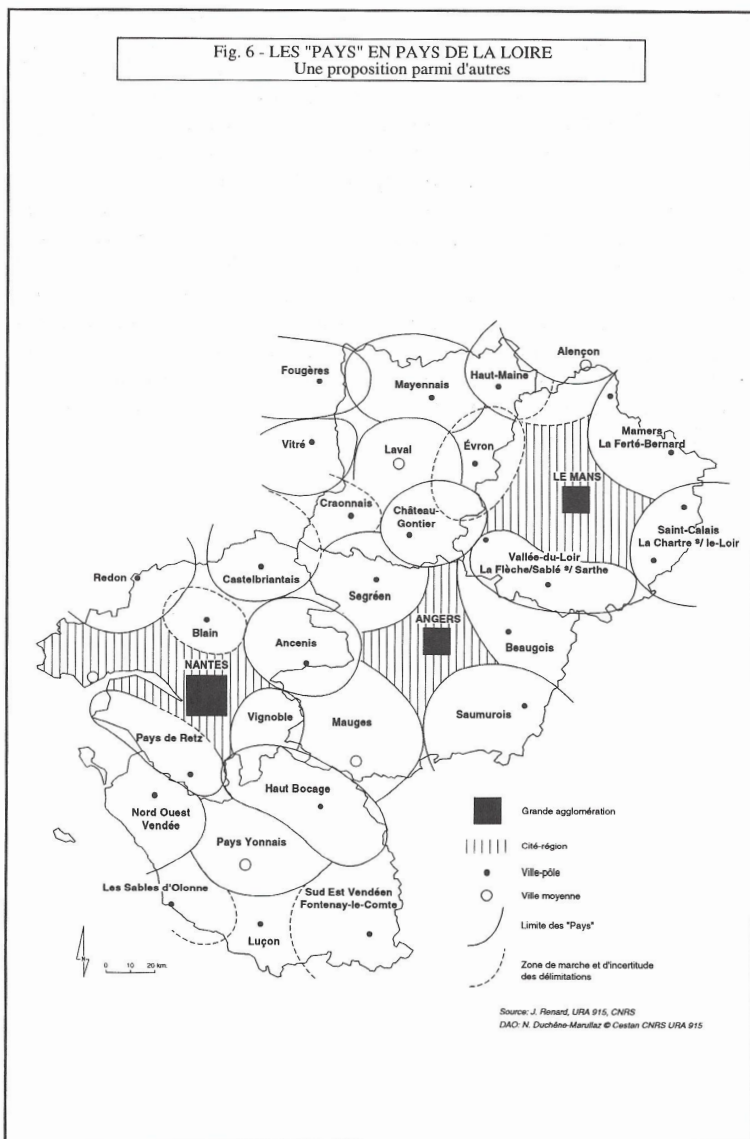
### Conclusion

Le bourg-centre était un sous-système spatial, social et économique construit par un macro-système agricole pré-industriel. Il vit aujourd'hui dans un système économique, industriel et urbain, qui n'a pas besoin de lui. Dans cette situation,

11. CHARRIÉ J.P., « Intercommunalité à vocation économique : bassins de vie et pays en Aquitaine », *De l'intercommunalité au pays, op.cit.*, p. 111-124.

12. RENARD J., « Le retour des "pays" dans les Pays-de-la-Loire », *De l'intercommunalité au pays, op. cit.*, p.71-82.

LE BOURG-CENTRE...



VALÉRIE JOUSSEAUME



6

le bourg-centre en tant que système est mort et se décompose en se fondant dans l'espace rural voisin. La construction physique du bourg-centre est un héritage, mais elle est récupérée par le nouveau modèle. Dans ces conditions, le fonctionnement des bourgs-centres est de moins en moins régi par la loi de la centralité, mais obéit à l'effet de taille, que son héritage favorise, et à l'effet de lieu, particulièrement la distance à la ville. Ce constat est un élément primordial pour une réflexion sur la maille et l'échelle de la réorganisation territoriale de la France.

Deux échelles emboîtées ont été proposées. D'abord le bassin de vie de la taille d'un canton est défini comme une zone de desserte de proximité. Avec sa trilogie supermarché / collège / chef-lieu de canton, le bourg-centre apparaît comme le centre potentiel d'un bassin de vie, bien que dans plusieurs cas il s'agisse plutôt de binômes ou trinômes de communes associant l'un et l'autre des équipements. Au-dessus du bassin de vie, l'échelle du pays apparaît comme une maille de développement économique de la taille d'un arrondissement. C'est alors la petite ville, avec sa trilogie hypermarché / lycée / hôpital et son industrie, qui semble le mieux répondre aux objectifs fixés d'identité, de gestion et de dynamisation économique.



# Trajectoires résidentielles et mobilités quotidiennes. Les quatre « figures habitantes » du Pays du Vignoble nantais

*Residential trajectories and daily mobility:  
The four inhabitant figures of the "Pays du  
Vignoble nantais"*

*Trayectorias residenciales y  
desplazamientos cotidianos.  
Las cuatro "figuras habitantes"  
del País Viñedo de Nantes*

---

**Valérie JOUSSEAUME**

UMR ESO, Université de Nantes  
valerie.jousseume@univ-nantes.fr

**Hélène BAILLEUL**

UMR ESO, Université de Rennes 2  
helene.bailleul@univ-rennes2.fr

**Laurent CAILLY**

UMR CITERES, Université de Tours  
laurent.cailly@univ-tours.fr

---

## Résumé

De nombreux travaux portant sur les modes d'habiter ont permis d'appréhender la complexité des changements sociospatiaux à l'œuvre dans les campagnes proches des villes. Nous proposons ici d'en renouveler l'approche en reconsidérant l'articulation systémique entre la trajectoire résidentielle des personnes et les formes de leur mobilité quotidienne. À partir du dépouillement du carnet de bord de 64 adultes, nous utilisons l'analyse factorielle pour faire émerger une typologie synthétique des formes d'ancrage. L'étude fait apparaître un plan de clivage assez attendu entre les « survenus », souvent d'origine urbaine et très mobiles au quotidien, et les populations natives, plus ancrées localement. Cependant, un deuxième plan de clivage « inverse » apparaît, incarné par deux autres types : les « survenus en quête de local » et les « enracinés mobiles ». Nous montrons ainsi que la relation entre la trajectoire résidentielle et la mobilité quotidienne n'est pas mécanique, mais que ces deux éléments se combinent et coagissent dans l'élaboration et la différenciation des modes d'habiter.

## Mots-clés

France, Nantes, périurbain, mobilité résidentielle, mobilité quotidienne.

## Abstract

The abundant literature on modes of dwelling has shed light on the many complex socio-spatial changes at work in peri-urban areas. We propose here to update this approach by reconsidering the systemic connection between people's residential trajectory and the forms taken by their daily mobility. After analysing the track record of 64 adults, we used factor analysis to obtain a synthetic typology of forms of rootedness. Our study reveals a predictable divide between "newcomers", often of urban origin and highly mobile in their daily lives, and the less mobile, more rooted native population. However, a second "inverse" split also emerged, embodied by two other types: "newcomers looking for local connections"; and the "mobile rooted". We can thus show that the relation between residential trajectory and daily mobility is far from automatic. Rather, these two elements are combined and acting jointly to produce and differentiate modes of dwelling.

## Key words

France, Nantes, peri-urban, residential mobility, daily mobility.



## Resumen

Numerosos estudios sobre las maneras de habitar permiten de captar lo complejo de los cambios socio-espaciales de los habitantes del campo aledaño a las ciudades. Proponemos aquí actualizar este enfoque, teniendo en cuenta la articulación sistémica entre la trayectoria residencial de la gente y las formas de su desplazamiento cotidiano. Sobre los datos consignados en un carnet de ruta de 64 adultos, utilizamos el análisis factorial para construir una tipología sintética de formas de consolidación. En este estudio surge una separación, bastante esperada, entre los “intrusos”, frecuentemente urbanos, de alta movilidad cotidiana, y las poblaciones nativas localmente más fijas. Sin embargo, surge un segundo plan de separación “inversa” representada por otros dos tipos: los “intrusos en busca de local” y los “enraizados móviles”. Demostramos así que la relación entre la trayectoria residencial y el desplazamiento cotidiano no es mecánica, pues los dos elementos se combinan y co-actúan elaborando y diferenciando maneras de habitar.

## Palabras claves

Francia, Nantes, periurbano, desplazamiento residencial, desplazamiento cotidiano.

## Introduction

Depuis près d'un demi-siècle, les campagnes périurbaines connaissent des transformations d'ampleur, engendrées par l'arrivée de nouvelles populations et la territorialisation de nouvelles formes d'habiter. Associé à la démocratisation de l'automobile et à la mise en mouvement des populations à des échelles élargies, le périurbain constitue un espace fortement structuré par la mobilité tant résidentielle que quotidienne. Espace rendu « habitable » par la mobilité (Terrhabmobile, 2013), le périurbain est cependant formé d'une société diversifiée dont le mode d'habiter n'est pas uniforme. Dans cet article, nous faisons l'hypothèse que la diversité des modes d'habiter périurbains (Cailly et Dodier, 2007 ; Dodier, 2013) peut être approfondie en considérant l'articulation (ou la conjonction) de ses deux principales composantes : la trajectoire résidentielle, d'une part, et la mobilité quotidienne, de l'autre. À la suite de nombreux travaux soucieux de penser les mobilités de manière systémique (Knafou, 1998 ; Kaufmann, 2008), notamment les relations entre les mobilités résidentielles et les mobilités quotidiennes (Gerber et Carpentier, 2013), nous proposons ici une démarche inédite où il s'agit moins d'analyser les effets du choix d'habitat ou de l'histoire résidentielle sur les formes de la mobilité quotidienne que de considérer ces deux formes de mobilité comme un seul et même système constitutif du mode d'habiter. En examinant ces deux formes de mobilité, il s'agit de mettre en exergue des profils d'habiter inédits ou plus divers que ceux habituellement mis en avant dans les études périurbaines. Pour ce faire, nous appuyons nos analyses sur de nombreuses études existantes.

En effet, ces dernières années, la mobilité quotidienne des périurbains a suscité de nombreux travaux, quantitatifs (Berger, 2004 ; Berroir *et al.*, 2007 ; Motte-Beaumvol, 2007) ou qualitatifs (Morel-Brochet, 2007 ; Feildel *et al.*, 2014), mais qui ont très rarement été associés dans une même étude. Ces travaux ont décrit les formes spécifiques de la mobilité périurbaine, ou de groupes sociaux particuliers (néoruraux, navetteurs, pavillonnaires, etc.) et ont aidé à en comprendre les déterminants collectifs et individuels (Pinson et Thomann, 2002 ; Berroir *et al.*, 2017) ainsi que les conditions



dans lesquelles se déploie ou évolue cette mobilité (Berger *et al.*, 2014). Dans une perspective plus englobante, Cailly (2008) et Dodier (2013) ont montré la diversité des pratiques de mobilité et des formes d’ancrage dans le périurbain à travers une série d’archétypes qui ne se limitent pas à la seule figure du « navetteur » décrite par Baccaïni (1997). Accompagnant une lecture de la « société périurbaine » dans son ensemble, d’autres travaux ont mis en évidence la nécessaire cohabitation entre populations traditionnelles et « néo » (Guérin et Gumuchian, 1979 ; Bonnin-Oliviera, 2008) en insistant sur la diversité des populations en présence dans ce type d’espace et la refonte de la ruralité. C’est dans cette logique que s’inscrit notre étude, visant à développer une réflexion autour de figures combinant mobilité résidentielle et mobilité quotidienne pour décrire les modes d’habiter d’un espace périurbain nantais en phase de maturité (Berger *et al.*, 2014), en combinant approches qualitative et quantitative.

Nous tentons d’inscrire notre contribution dans une appréhension systémique et diversifiée des modes d’habiter, en apportant trois éléments souvent analysés de manière séparée : une mise en relation de la mobilité quotidienne avec les trajectoires résidentielles ; une association entre méthodes qualitative (carnet de bord) et quantitative (analyse factorielle) ; une réflexion sur la spécificité du terrain d’étude, afin de développer une analyse plus contextuelle du fait périurbain.

L’étude pose la question des liens entre parcours résidentiels et mobilité quotidienne en intégrant la diversité des mobilités et des modes d’habiter. L’enjeu est d’examiner les relations complexes entre ces deux formes de mobilité le plus souvent analysées séparément dans la littérature, au-delà de l’opposition classique entre ancrage et mobilité. À la suite d’un certain constat d’une « société à individus mobiles » (Stock, 2005), nous pouvons affirmer, avec d’autres, que mobilité et ancrage sont difficiles à dissocier (Ortar, 2005 ; Brevet, 2009). L’ancrage, entendu comme « formes multiples, statiques ou dynamiques, de la fixation, aux différentes échelles temporelles et spatiales, dans des lieux donnés » (Feildel et Martouzet, 2012), peut ainsi être décelé tout autant dans une mobilité restreinte qu’à travers des pratiques de mobilité accrues lorsque la distance des lieux d’attache augmente et que la mobilité permet d’actualiser les ancrages passés ou hérités (Kaufmann, 2008). C’est en ce sens que la trajectoire résidentielle d’un individu peut être explicative de sa territorialité contemporaine et qu’il nous semble important de croiser les deux aspects dans l’analyse.

Si, à l’appui de certains travaux (Cailly, 2004 ; Dodier, 2009), nous faisons le constat que la trajectoire résidentielle oriente en partie les formes de la mobilité quotidienne, notre recherche montre que cette relation n’est pas exclusive, car d’autres plans de clivage apparaissent et différencient, à trajectoire identique, les mobilités quotidiennes. La combinaison des parcours résidentiels et pratiques quotidiennes nous conduit par ailleurs à proposer une typologie synthétique inédite qui donne à voir la diversité des ancrages métropolitains dans la périphérie d’une ville moyenne française. Autre point saillant : dans notre enquête, les périurbains ne sont pas seulement des ex-urbains, comme la littérature scientifique le décrit trop souvent : ils peuvent avoir migré d’un périurbain à un autre, ou être rattrapés par l’urbanisation du territoire rural dans lequel ils ont vécu leur enfance (Jousseau et Croix, 2002 ; Jousseau et Madoré, 2008). Trop peu de travaux ont été menés sur ces « natifs » du rural périurbanisé. Or, dans la région nantaise, les campagnes ont toujours été vivantes et densément habitées : la périurbanisation doit autant y être appréhendée comme la métamorphose d’une société rurale locale que comme l’adaptation et l’ancrage progressif de populations



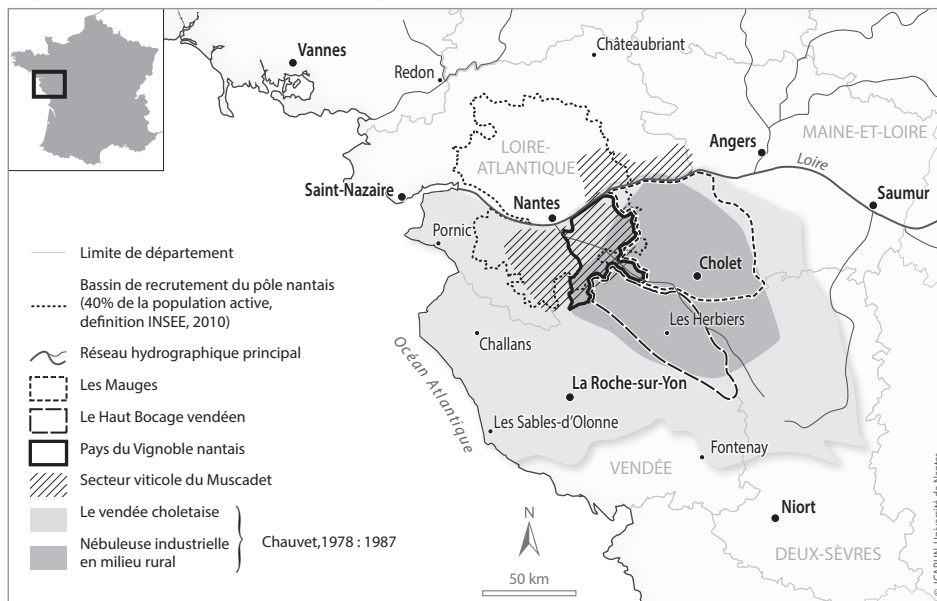


exogènes. Ce contexte singulier et bel et bien hybride renforce l'intérêt de replacer les trajectoires résidentielles au centre d'une analyse qui relie la question du changement sociospatial à celle des modes d'habiter.

## Le contexte du Pays du Vignoble nantais

Notre étude s'inscrit dans le Pays du Vignoble nantais, au sud-est de Nantes (unité urbaine INSEE de 600 000 habitants) (figure 1).

Figure 1 Localisation du Pays du Vignoble nantais



Conception: Jousseaume et Charrier, 2017  
Source: INSEE, 2010

Le Vignoble nantais tient son unité de la présence de la vigne sur les coteaux et du maraîchage dans la vallée de la Loire. Ces activités agricoles spécialisées ont généré très précocement une société d'agriculteurs aisés, à l'esprit mercantile, un paysage ouvert, un habitat de gros bourgs et de hameaux. Les densités y étaient importantes. Ainsi en 1968, avant que ne commence le mouvement périurbain, les communes maraîchères au nord, La Chapelle Basse-Mer et Saint-Julien-de-Concelles, comptaient 2700 et 3800 habitants, pour une densité rurale de 120 hab./km<sup>2</sup>. Parmi les communes viticoles, Vallet comptait 4600 habitants pour une densité de 78 hab./km<sup>2</sup> et Saint-Fiacre 650 habitants et 109 hab./km<sup>2</sup>. Enfin, aux marges sud, Vieillevigne, ne pratiquant ni viticulture ni maraîchage, éloignée de tout pôle urbain important, mais bénéficiant de la présence d'usines rurales, comptait en 1968 presque 3000 habitants pour une densité rurale de 58 hab./km<sup>2</sup>. Elle est comparable à La Boissière-du-Doré qui, dans la même situation, comptait 520 habitants pour une densité de 56 hab./km<sup>2</sup>. Bien que fondatrice des agricultures spécialisées, l'influence nantaise est restée modeste sur les plans social ou culturel avant 1974, année de la construction du pont de Bellevue, qui relie le Vignoble à Nantes. Cette année marque aussi l'amorce du tournant entre l'économie industrielle fordiste et la nouvelle économie de la connaissance.



En contexte fordiste, jusqu'aux années 1970, le Vignoble nantais s'intégrait pleinement à la nébuleuse d'industrialisation rurale de la « Vendée choletaise » (figure 1) (Chauvet, 1987). La Vendée choletaise forme ce qu'on appelle un système productif localisé, avec des usines de chaussures (Eram, Gep, Bopy, etc.) ; d'habillement (Catimini, IKKS, etc.) ; d'agroalimentaire (Fleury-Michon, Maître Coq, La Boulangère, etc.) ; de construction, notamment navale (Janneau, Béneteau) ; de bois ; etc. Le Vignoble nantais a activement participé, pendant la Révolution française, au soulèvement contrerévolutionnaire appelé les *guerres de Vendée*, à la fois révélatrices et fédératrices de cette vaste région frontalière entre Bretagne, Anjou et Poitou (Margetic *et al.*, 2014 : 65). Longtemps opposées à la ville, ces campagnes ont instauré une voie de développement originale par l'industrialisation endogène pour tenter de vivre et travailler au pays, confortant le maintien d'une société rurale nombreuse, dense et diversifiée (Renard, 1976).

La mutation macroéconomique de la société industrielle vers notre économie actuelle se traduit, à partir du milieu des années 1970, par la crise de l'industrie rurale choletaise. La nébuleuse choletaise se rétracte sur les Mauges et le Haut-Bocage vendéen et abandonne le territoire de la Loire-Atlantique. En revanche, Nantes, après une phase de déclin industriel, connaît à partir des années 1990 une tertiarisation de son économie.

L'essor spectaculaire de la métropole nantaise fait alors définitivement entrer le Vignoble nantais dans le giron de la ville. Le mouvement de périurbanisation, longtemps limité par la barrière de la Loire, s'amorce à la fin des années 1970 et s'étend progressivement aux communes du Vignoble nantais. Contrairement au modèle classique, où la périurbanisation vient mettre fin à la déprise rurale, elle conforte ici un dynamisme démographique et économique endogène (Jousseau et Croix, 2002).

Lors de la première poussée périurbaine, entre 1977 et 1984, ces nouveaux habitants étaient nommés « les survenus » par les populations locales, rurales et enracinées, pour qui l'appartenance familiale était le fondement de l'identification et de la reconnaissance d'un individu. Le « survenu » est celui dont on ignore l'origine familiale. Trente ans plus tard, au moment de la seconde grande poussée périurbaine comprise entre 1997 et 2008, ce terme n'est plus utilisé. Premièrement, les jeunes générations autochtones se sont banalisées dans la société française : l'identification de l'individu par son groupe lignager n'existe plus. Deuxièmement, le volume de la population agricole, qui restait extrêmement élevé dans les années 1980 du fait de secteurs agricoles demandant une main-d'œuvre pléthorique, s'est effondré en raison de l'extraordinaire mécanisation tant du maraîchage que de la viticulture. Les jeunes générations autochtones se sont donc orientées vers des activités salariées en lien plus étroit avec la métropole voisine et en tous points identiques aux métiers des nouveaux habitants. Troisièmement, les nouveaux habitants étaient pratiquement tous originaires de la région, car le Grand Ouest français fut longtemps une terre d'exode et a très peu accueilli de nouveaux venus. Ce n'est guère que depuis la fin des années 1990 que l'Ouest attire des populations véritablement exogènes et en particulier venues de la région parisienne (Renard, 2012 ; 2015). La différence entre gens d'ici et gens d'ailleurs, perceptible au milieu des années 1980, s'est peu à peu dissoute au cours des années 2000.

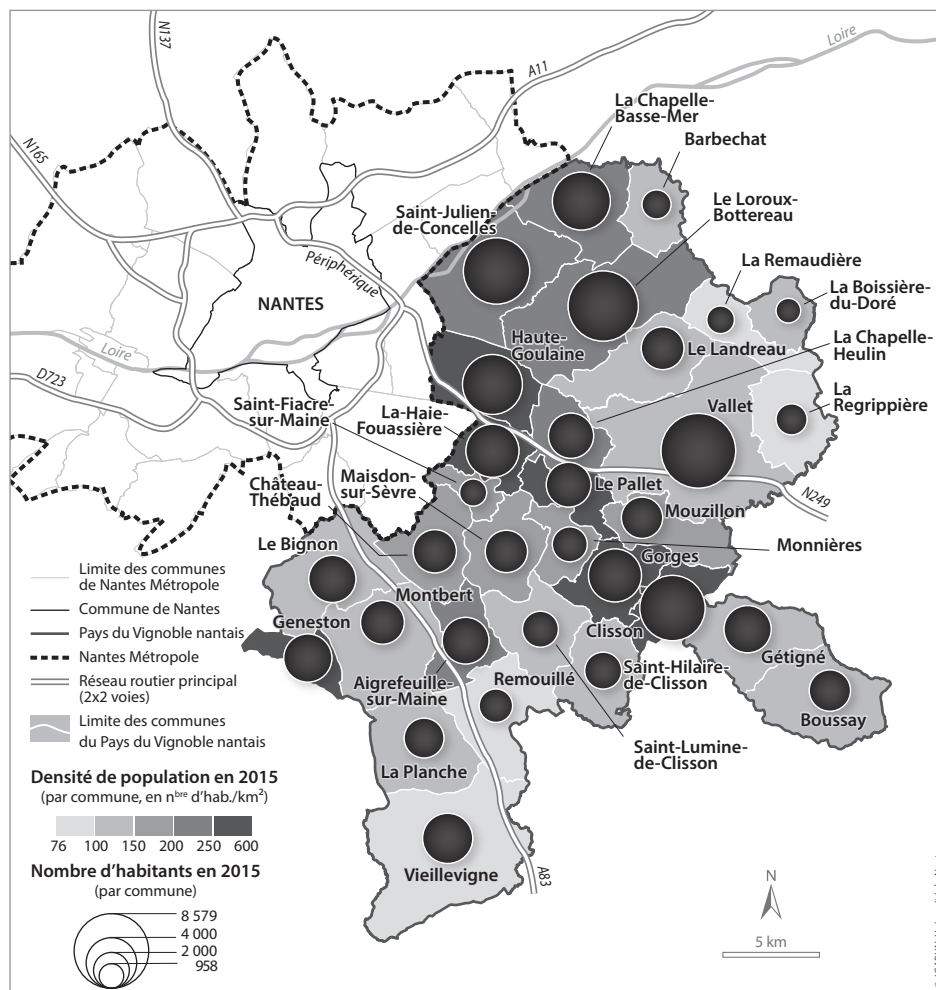
Si, à bien des égards, le territoire du Vignoble peut être qualifié de périurbain, le terme *campagne urbaine* de Donadieu et Dalla Santa (1998) permet peut-être de mieux intégrer sa réelle singularité, qui tient au fait que les changements sociospatiaux n'y sont pas tant



liés aux apports migratoires attribuables à la proximité nantaise qu'aux métamorphoses *in situ* d'une société rurale aux fortes densités et au dynamisme économique séculaire.

Aujourd'hui, ce territoire comprend 28 communes et 120 000 habitants. La densité est de 152 hab./km<sup>2</sup>, organisée en auréoles décroissantes de 200 à 100 hab./km<sup>2</sup> selon la distance de Nantes. Il concentre un nombre important de petites villes et grosses bourgades. Clisson, Vallet, Le Loroux-Bottereau, suivis de Saint-Julien-de-Concelles, La Chapelle Basse-Mer et Haute Goulaine dépassent actuellement 5 000 habitants et forment les principaux pôles de services (figures 2 et 3).

Figure 2 Le peuplement du Pays du Vignoble nantais



Conception: Jousseume et Charrier, 2017  
Source: INSEE, 2010



Figure 3 L'évolution de la population du Pays du Vignoble nantais 1968-2015



## Les tableaux de bord, une source originale

### La collecte des données et présentation de l'échantillon

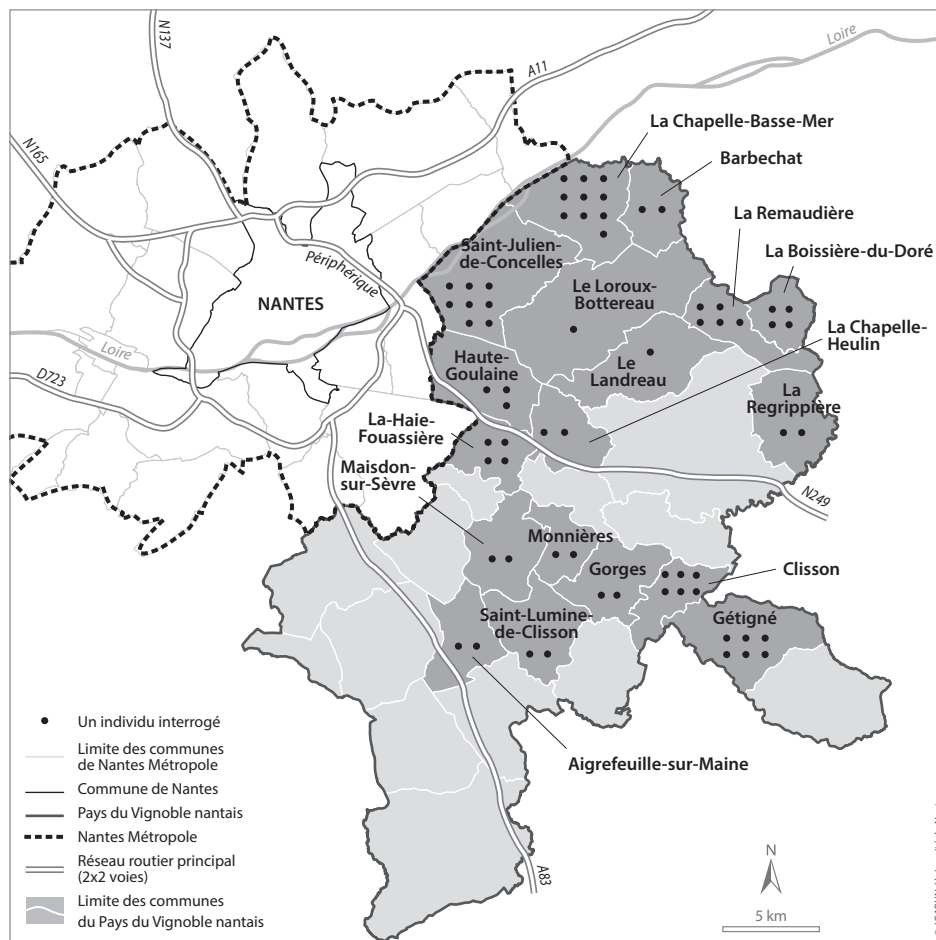
Les résultats présentés sont issus de carnets de bord remplis par les membres de 36 ménages du Vignoble nantais, consignant les déplacements réalisés hors de la maison, sur une semaine complète du mois de mars. La diffusion de cette enquête s'est faite par les réseaux relationnels de quatre personnes (Jousseume et trois étudiants nantais en géographie habitant le Vignoble). Le carnet de bord est individuel: il indique l'horaire, la distance, le motif du déplacement, le mode de transport et l'itinéraire suivi pour chaque jour. Il comprend aussi des renseignements individuels (le sexe, la profession, le lieu de travail et des indications sur la mobilité résidentielle depuis l'enfance). Chaque carnet de bord est inclus dans un dossier par ménage,



portant lui-même des questions sur le nombre de personnes composant le ménage, le niveau de revenu, le parcours résidentiel et les motifs de déménagement, les mobilités exceptionnelles de l'année (vacances, déplacements).

Sur le Vignoble nantais, 18 communes abritent un ménage de l'enquête (figure 4). Parmi les 36 ménages qui se sont prêtés à l'enquête, on compte 22 couples avec enfants, 4 familles monoparentales portées par une femme, 6 couples sans enfant à charge dont 4 comptent un retraité, 4 célibataires. Nous avons exploité ici les carnets de bord des 64 personnes âgées de plus de 18 ans. Nous n'avons pas inclus les 51 enfants et jeunes sans mobilité autonome.

**Figure 4 Localisation des ménages de l'enquête**



Conception: Jousseume et Charrier, 2017

Le tableau 1 décrit les 64 personnes observées : 34 femmes et 30 hommes. Huit ont moins de 25 ans, 24 sont des adultes jeunes, 24 ont entre 41 et 54 ans et 8 ont plus de 55 ans. Les deux-tiers de ces personnes vivent dans un hameau. Il est important de rappeler ici que le Vignoble se caractérise par des communes de 10 à 45 km<sup>2</sup> et un habitat dispersé. Les emplois ont été libellés de façon très hétérogène et



sont parfois même absents; c'est pourquoi les données relatives aux catégories socioprofessionnelles sont peu exploitables. Présents sur le marché du travail, on observe un viticulteur, un couple d'éleveurs et viticulteurs, une ouvrière du maraîchage. Cinq personnes travaillent à leur compte, depuis le gérant de société à la professeure de yoga. Quatre personnes enseignent au primaire ou au secondaire, plus deux au niveau supérieur, trois femmes travaillent également dans la sphère de l'éducation. On compte un aide-soignant, une femme de ménage, des employés, des commerçants, un libraire, un géomètre, un ingénieur hydraulicien, etc.

La question de l'activité dans le couple nous paraissant importante, nous avons tout de même relevé que 45 individus sont actifs, 4 inactifs, 8 retraités, 7 en formation. Vingt-deux sont dans des couples bis-actifs. On compte trois couples de retraités, un couple comptant un membre actif et un retraité. Au sein de trois couples, seul l'homme travaille, et huit autres ménages sont portés par un adulte seul. Enfin, sept personnes sont en situation de formation, dont deux femmes en couple avec un conjoint actif; les autres sont des étudiants vivant chez leurs parents.

Le revenu par adulte a été estimé en divisant le revenu du ménage par le nombre d'adultes du ménage. Le revenu des étudiants a été traité dans une catégorie "ne sait pas" (NSP), à laquelle s'ajoutent les sept ménages n'ayant pas donné cette information, notamment les ménages agricoles. Parmi les adultes ayant fourni l'information, un tiers gagnent moins de 1 500 nets par mois et un quart, plus de 2 000. Entre les deux, 24 sur 41 gagnent entre 1500 et 2000, conformément au salaire net français qui s'élève à 1 730 pour la médiane et 2 154 pour la moyenne (INSEE, 2012).

**Tableau 1** Caractéristiques des personnes

Les variables de cadrage par individu		Nombre	%
Sexe	femme	34	53,1
	homme	30	46,9
Âge	moins de 25 ans	8	12,5
	de 25 à 40 ans	24	37,5
	de 41 à 55 ans	24	37,5
	plus de 55 ans	8	12,5
Enfants à charge	pas d'enfant	20	31,3
	1 enfant	17	26,6
	2 enfants	18	28,1
	3 enfants	9	14,1
Revenu par adulte	moins de 1 500€	12	18,8
	1500 à 2000€	25	39,1
	plus de 2000€	11	17,2
	NSP	16	25,0
Statut d'occupation	locataire	9	14,1
	propriétaire	55	85,9
Localisation	dans le bourg	23	35,9
	dans un village/hameau	41	64,1

Conception : Jousseau, Bailleul et Cailly, 2017



## Les mobilités quotidiennes

Les mobilités du quotidien (tableau 2) indiquent la distance totale parcourue pour aller au travail, la mobilité en semaine et la mobilité du week-end (pouvant parfois impliquer un déplacement pour le travail le samedi). La distance moyenne domicile-travail est importante: 22,1 km. Cela est supérieur à la moyenne départementale (13 km) et celle de Nantes-métropole est de 7 km (EMD, 2007). L'ampleur de ces navettes est caractéristique d'une campagne périurbaine.

Les navettes des hommes (27 km) sont supérieures à celles des femmes (20 km), ce qui est conforme au modèle commun. Toutefois, notre panel compte plusieurs hommes travaillant chez eux (chefs d'entreprise, agriculteurs) alors que certaines femmes occupent des emplois éloignés. L'hétérogénéité des situations est saisissante: 6 personnes travaillent à domicile, 10 à moins de 15 km, 19 entre 15 et 30 km, 13 entre 30 et 45 km, 4 à plus de 45 km. Conformément au schéma établi dans l'enquête PERIURB (Cailly, 2012, dans Dodier *et al.*, 2012: 97-100), près de la moitié des personnes actives de l'enquête travaillent dans l'agglomération nantaise, 10 dans la commune de Nantes et 14 dans une commune de première couronne où sont localisées les principales zones d'activités. Le Vignoble est donc dépendant du marché du travail nantais, riche et diversifié. Et ces destinations de travail structurent des modes d'habiter tournés vers la métropole.

Néanmoins, l'emploi local, occupé par des résidents, est loin d'être anecdotique: 21 personnes, soit plus de 40% des individus actifs interrogés, travaillent à l'intérieur du Vignoble. Cette autonomisation relative du marché de l'emploi est à même, nous le verrons, de favoriser l'ancrage local des modes d'habiter.

Une autre dimension concerne 18 personnes actives. Il s'agit des ménages qui se sont localisés dans le Vignoble pour être à «l'entre-deux», ce que nous avons appelé *stratégie interterritoriale*. En effet, la présence de la Vendée choletaise favorise, dans certains cas, une implantation du travail de l'un des membres du ménage au sud ou à l'est. Le Vignoble nantais se trouve à la conjonction de deux bassins d'emplois et il n'est pas rare que le territoire soit valorisé pour cette position: neuf couples ont une stratégie de localisation de type interterritorial lorsque, par exemple, l'homme travaille aux Herbiers et la femme étudie à Nantes.

À partir de la cartographie de l'ensemble des déplacements quotidiens des 64 adultes étudiés et après une réflexion étayée par la littérature scientifique (Cailly, 2008; Dodier, 2009), 5 types de mobilités quotidiennes ont été définis. Vingt-deux personnes développent une mobilité quotidienne «locale», incluse dans le Vignoble nantais. Les «navetteurs» liant seulement leur domicile à l'agglomération nantaise, suivant un schéma binaire et assez épuré, sont au nombre de 17. Six personnes sont des «travailleurs mobiles». Douze personnes ont une mobilité s'inscrivant à la fois dans un lien avec les communes de première couronne de Nantes et dans une mobilité locale au sein du pays; nous les avons définies comme «quart périurbain». Enfin, les sept individus classés «métropolitains» mobilisent des espaces de mobilité larges et diversifiés, intégrant toutes les échelles géographiques.



**Tableau 2** Caractéristiques des mobilités quotidiennes

Les mobilités quotidiennes par individu		Nombre	%
Distance du travail ou études	inactif	12	18,8
	travail à domicile	6	9,4
	de 1 à 14 km	10	15,6
	de 15 à 29 km	19	29,7
	de 30 à 44 km	13	20,3
	plus de 45 km	4	6,3
Distance totale semaine	moins de 100 km	8	12,5
	de 101 à 200 km	19	29,7
	de 201 à 300 km	14	21,9
	de 301 à 400 km	12	18,8
	plus de 400 km	11	17,2
Distance totale week-end	de 0 à 10 km	12	18,8
	de 11 à 50 km	24	37,5
	de 51 à 100 km	19	29,7
	plus de 100 km	9	14,1
Stratégie interterritoriale	non	46	71,8
	oui	18	28,1
Type de mobilités du quotidien	local	22	34,4
	quart périurbain	12	18,8
	navetteur	17	26,6
	métropolitain	7	10,9
	travailleur mobile	6	9,4

Conception : Jousseau, Bailleul et Cailly, 2017

Sans comparer en détail les types définis dans cette étude avec les résultats de l'enquête PERIURB, nous pouvons néanmoins pointer des grandes tendances. Dans le Pays du Vignoble nantais, les 20% de « métropolitains » (type à peu près similaire dans sa définition) sont moitié moins nombreux que dans l'enquête PERIURB (Dodier, 2012 *et al.* : 189). Ainsi, les habitants du Vignoble sont moins mobiles, tous motifs confondus, que la moyenne des périurbains des pays de la Loire. Inversement, le panel comporte davantage d'habitants qui présentent un fort ancrage local (34,4%), à cheval sur le Vignoble et la première couronne nantaise (18,8%), ou encore des navetteurs dont la pratique du centre de Nantes est surdéterminée par le travail et relativement « fonctionnelle » (26,6%). En définitive, on peut considérer que quatre habitants sur cinq présentent un ancrage local de leurs pratiques de déplacement, soit de manière exclusive, soit en complément des pratiques réalisées dans le cœur d'agglomération. Cette spécificité mérite d'être mise en question à l'aune des trajectoires résidentielles.





## Les mobilités résidentielles

Les mobilités résidentielles des 64 personnes interrogées sont décrites dans le tableau 3. Fait remarquable, plus des trois cinquièmes sont originaires du Vignoble nantais. Longtemps sous-estimés dans l'analyse de la périurbanisation, les phénomènes d'ancrage au sein du territoire d'origine ou les «retours au pays» ont déjà été identifiés ailleurs. Dans l'aire urbaine de Tours, une enquête récente montre que la part des «natifs» représente un tiers des habitants (Cailly *et al.*, 2016). Dans une enquête plus ancienne portant sur une commune du nord de la région nantaise, Jousseau et Madoré (2008) avaient établi que les trajectoires d'immobilité ou de retour au pays concernaient la moitié des ménages. La présence de natifs n'est donc pas, en soi, originale; leur part est toutefois ici très élevée. Ceci est à rapprocher de l'histoire du Vignoble nantais, où le desserrement résidentiel de l'agglomération nantaise s'est surimposé à une population en place très importante. L'intégration du Vignoble dans le giron de l'agglomération nantaise a également favorisé l'enracinement des jeunes adultes qui, après quelques années de vie estudiantine en ville, accèdent à la propriété en maison individuelle à proximité de leur entourage familial, sur les lieux de leur enfance.

Les natifs sont donc particulièrement nombreux au sein de la population du secteur. Il n'existe en France aucune statistique sur l'origine géographique des recensés qui pourrait nous permettre de relativiser notre panel. En effet, on ne peut connaître que le lieu de résidence au recensement précédent, on ne peut connaître ni le lieu de naissance, ni la succession des lieux de résidence, ni leur durée. Douze autres personnes sont de la région nantaise, dix de l'Ouest de la France –souvent «des campagnes»– et quatre sont originaires de la région parisienne. Le Vignoble illustre un modèle résidentiel de l'Ouest marqué par de faibles apports migratoires et des mobilités résidentielles de courtes portées (Dodier *et al.*, 2012).

L'analyse de la résidence antérieure à celle occupée actuellement, révèle l'ampleur des mobilités résidentielles internes au Vignoble. Dix adultes sur 64 n'ont pas bougé de leur commune natale, 15 ont vécu ailleurs dans le Vignoble nantais. En définitive, deux cinquièmes des personnes interrogées présentent des trajectoires résidentielles de proximité constituées de plusieurs étapes qui confirment la vigueur de l'ancrage local sur une base affective, identitaire et/ou familiale. De telles mobilités se retrouvent, par exemple, aux marges de l'agglomération tourangelle (Cailly *et al.*, 2016). Elles expriment une autonomie relative des territoires périurbains, la permanence d'une territorialité rurale vivante et un effet de la «maturation» périurbaine (Berger, 2014). L'objectivation de systèmes résidentiels internes au Pays du Vignoble ne remet pas en cause pour autant la diversité des trajectoires et des lieux d'origine: 24 individus ont vécu précédemment dans la commune de Nantes et 7 autres dans l'agglomération nantaise; enfin, 8 arrivent d'ailleurs. Le Vignoble n'échappe pas à la complexité; à la fois, il présente une vitalité interne et est alimenté par des arrivées exogènes.



**Tableau 3 Caractéristiques des mobilités résidentielles**

Les mobilités résidentielles par individu		Nombre	%
Résidence actuelle	ici depuis plus de 25 ans	14	21,9
	ici depuis 15 à 25 ans	17	26,6
	ici depuis 5 à 15 ans	16	25,0
	ici depuis moins de 5 ans	17	26,6
Origine	du Vignoble nantais	39	60,9
	de la région nantaise	11	17,2
	de l'Ouest de la France	10	15,6
	de la région parisienne	4	6,3
Précédente résidence	immobile	10	15,6
	dans le Vignoble nantais	15	23,4
	dans l'agglomération de Nantes	8	12,5
	dans la commune de Nantes	23	35,9
	autres	8	12,5
Motifs de la dernière mobilité résidentielle	origine, lien affectif à ce secteur	39	60,9
	désir campagne	54	84,4
	proximité du travail ou des services	21	32,8
	prix	17	26,6
Type de mobilités résidentielles	immobile au sein du Vignoble	21	32,8
	retour au pays	18	28,1
	déjà périurbain	8	12,5
	ex-urbain	17	26,6

Conception : Jousseaume, Bailleul et Cailly, 2017

Parmi les motifs d'installation dans la résidence actuelle, 39 personnes sur 64 nomment des éléments liés à leur origine, à la volonté explicite de vivre au sud de la Loire (qui forme dans la région nantaise une frontière paysagère et mentale forte), à des liens familiaux ou affectifs avec le secteur. Cinquante-quatre personnes mettent en valeur des éléments propres à la campagne (campagne elle-même, tranquillité, espace, nature). Paradoxalement, les agriculteurs ne mentionnent pas ces éléments. Vingt-et-une personnes, soit le tiers, font également ressortir la proximité du travail ou des services. Il faut rappeler que les communes du Vignoble nantais comptent entre 900 et 7000 habitants; la plupart possèdent une offre étoffée de commerces et de services. Enfin, 17 personnes sur 64 parlent explicitement du prix de l'habitat et du foncier, ou encore la difficulté de se loger dans l'agglomération nantaise, pour justifier leur choix résidentiel.

À partir de l'analyse des parcours et de la littérature scientifique, quatre types de mobilité résidentielle ont été définis. Vingt-et-une personnes sont qualifiées d'«immobiles», ayant toujours vécu au sein du Vignoble nantais. Dix-huit personnes sont dites «de retour au pays» après une expérience plus ou moins longue et plus ou moins lointaine dans une ville. Huit ont toujours vécu dans un territoire rural et



périurbain, mais en dehors du Vignoble nantais : on les appelle « déjà-périurbains ». Enfin, 17 personnes ayant un parcours résidentiel essentiellement en ville sont qualifiées d'« ex-urbains ». En définitive, la part des habitants « survenus » de culture citadine est très minoritaire (1/4 du panel) et font du Vignoble un territoire d'ancrage et de reproduction d'une culture habitante.

Afin d'observer les liens entre mobilités résidentielles et mobilités quotidiennes, nous avons traité par une analyse factorielle en composantes multiples (AFCM) l'ensemble des variables concernant les 64 individus.

## Un traitement par AFCM

Le choix de mener une AFCM est original parmi les travaux, souvent qualitatifs, portant sur les mobilités périurbaines. Par ce choix, nous avons d'abord un objectif exploratoire : utiliser la puissance de calcul statistique pour mettre en exergue des liens de corrélation qui échappaient peut-être à notre appréhension. L'AFCM a rempli cette mission et nous a également permis d'enrichir nos résultats.

Seize variables ont été intégrées à l'analyse. Nous avons choisi de les mesurer à l'échelle individuelle, considérant qu'elles prenaient des valeurs différentes parmi les membres d'un même ménage. Même si la mobilité quotidienne est souvent fonction d'un contexte familial particulier, et une activité qui nécessite une grande coordination entre les membres d'une famille (Bauer, 2007), il nous est tout de même apparu intéressant, puisque nous avons les données, de regarder les modes d'habiter à l'échelle individuelle. Concernant les mobilités quotidiennes, sont inclus la distance du lieu de travail, le nombre de kilomètres parcourus par semaine et le week-end, l'implantation interterritoriale et le type de mobilité quotidienne. Concernant les mobilités résidentielles, sont considérés le temps de résidence actuel, la localisation de l'habitation, les motifs d'installation, la résidence antérieure, l'origine géographique et le type de parcours résidentiel. S'ajoutent à cela des variables de profil des individus : sexe, âge, nombre d'enfants et revenu.

L'axe 1 de l'AFCM (figure 5) oppose « gens d'ici » et « gens d'ailleurs ». <sup>1</sup> Cette opposition représente 37,4% de l'information contenue dans l'ensemble des variables de l'analyse. D'un côté, l'axe projette l'immobilité résidentielle (origine Vignoble, résidence antérieure dans la même commune) conjointe à une très faible mobilité quotidienne (moins de 100 km par semaine). De l'autre côté, la mobilité résidentielle s'exprime à travers des origines variées (région nantaise, Ouest ou Paris), un parcours résidentiel passé par l'urbain. Ce premier résultat est conforme en partie aux résultats de travaux antérieurs qui montrent l'opposition dans les modes de vie entre autochtones et allochtones. <sup>2</sup>

L'axe 2 (figure 5) oppose la très grande mobilité quotidienne et la mobilité quotidienne plus enracinée : d'un côté de l'axe, le profil du « navetteur » ou du « travailleur mobile »

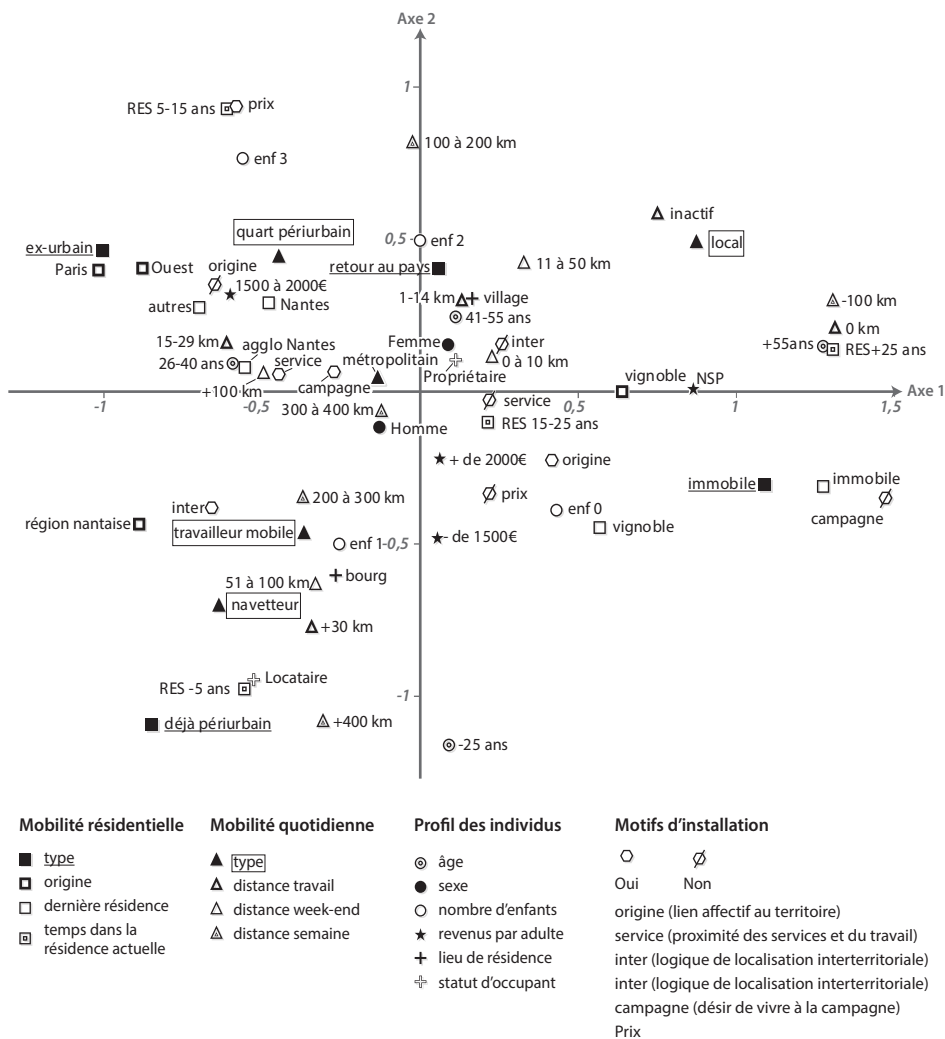
1 Lorsque nous affirmons que l'axe 1 oppose « gens d'ici » et « gens d'ailleurs », le lecteur peut observer, à l'extrême gauche de l'axe 1, les origines extraterritoriales (Paris, région nantaise, Ouest) et un temps de résidence de moins de 5 ans et, à l'extrême droite, les origines locales (immobile et Vignoble) et un temps de résidence de + de 25 ans.

2 Les termes *autochtones* et *allochtones* renvoient ici à l'origine de la trajectoire résidentielle. Comme nous l'avons vu plus haut, notre échantillon est composé de 60,9% de personnes originaires du Pays du Vignoble nantais (autochtones) et de 39,1% qui n'en sont pas originaires (allochtones).



et, de l'autre côté, celui du « quart-périurbain » ou du « local ». Cette opposition représente 10,8% de l'information contenue dans l'ensemble des variables de l'analyse. Le profil des grands mobiles du quotidien est proche des variables suivantes : moins de 25 ans, dans leur résidence depuis moins de 5 ans, locataires et vivant dans le chef-lieu communal. Il est intéressant de constater que se situent également ici les personnes sans expérience résidentielle urbaine. À l'opposé, la mobilité quotidienne intermédiaire est associée aux variables suivantes : résidence actuelle depuis 5 à 15 ans, 2 et 3 enfants à charge, inactif (on a ici au moins deux femmes en congé parental), une expérience résidentielle urbaine (retour au pays, ex-urbain, venus de Paris), l'importance du prix dans le motif de localisation.

**Figure 5 Les variables de mobilités résidentielles et quotidiennes sur l'axe 1 et l'axe 2 de l'AFCM**

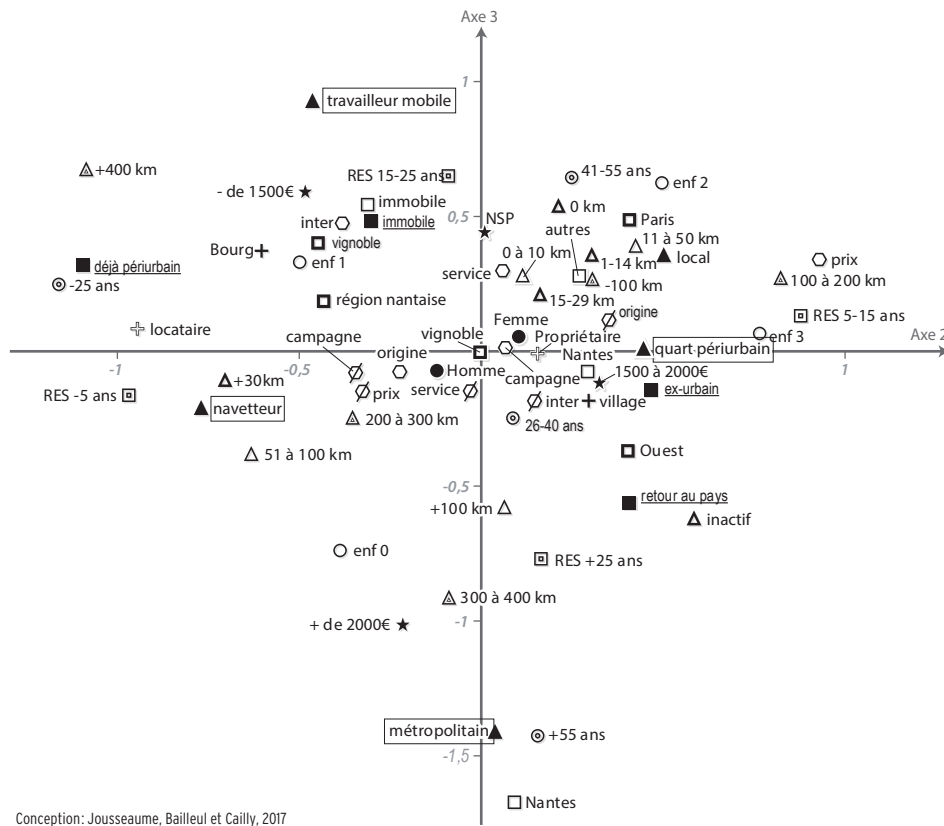


Conception: Jousseau, Bailleul et Cailly, 2017



L'axe 3 distingue la mobilité en fonction du revenu (figure 6). Cet axe explique 8,2% de l'information contenue dans l'ensemble des variables de l'analyse. D'un côté de l'axe 3, les métropolitains sont financièrement à l'aise, plus âgés, sans enfants à charge ; ils sont originaires du secteur, mais ont vécu une expérience urbaine, souvent dans l'agglomération nantaise, parfois ailleurs. De l'autre côté de l'axe 3, la mobilité des navetteurs ou des « quart-périurbains » est associée à un revenu moindre et à un âge autour de 40 ans avec des enfants à charge. L'origine n'influence pas cet axe 3.

**Figure 6 Les variables de mobilités résidentielles et quotidiennes sur l'axe 2 et l'axe 3 de l'AFCM**



Conception: Jousseau, Bailleul et Cailly, 2017

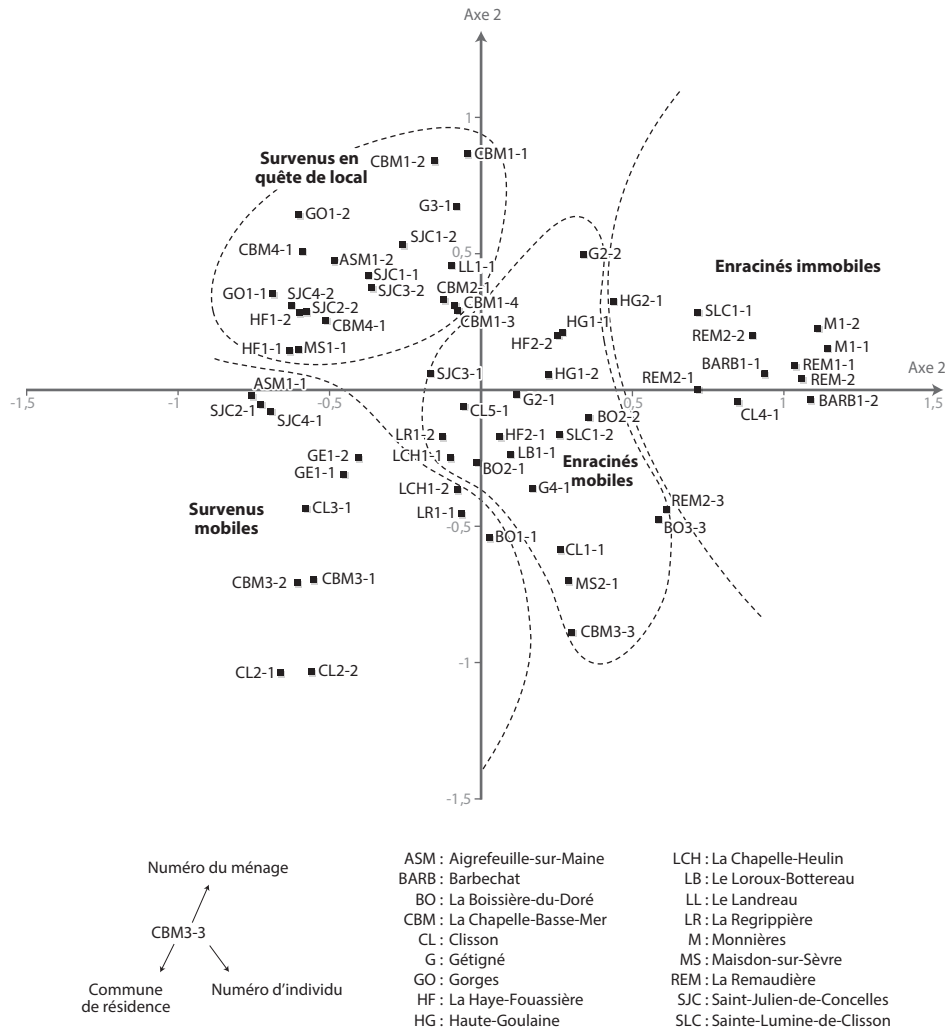
## Analyse des figures habitantes

Appliquée aux individus, cette AFCM nous permet de dégager quatre figures habitantes (figure 7). Cette diversité met en évidence la cohabitation de populations aux profils variés, tant du point de vue trajectoire que de la mobilité quotidienne. Elle montre également deux systèmes de valeurs que nous choisissons de présenter sous la forme de deux oppositions : d'un côté, l'opposition « enracinés immobiles » versus « survenus mobiles » qui correspond, d'après nous, à la première période du périurbain, largement



connue et documentée; d'un autre côté, une opposition inversée entre «enracinés mobiles» et «survenus en quête de local» qui nous apparaît former un binôme émergent, plus propice à qualifier un périurbain «mature» (Berger *et al.*, 2014).

Figure 7 Les individus en 4 figures sur l'axe 1 et l'axe 2 de l'AFCM



Conception: Jousseau, Bailleul et Cailly, 2017

### « Enracinés immobiles » versus « survenus mobiles »

Notre analyse factorielle fait ressortir, en premier lieu, une opposition connue entre deux groupes (figure 5) qui se distinguent aussi bien par leur mobilité résidentielle que par leur mobilité quotidienne : ce sont les «enracinés immobiles» et les «survenus mobiles». Ce couple oppose, d'un côté, un mode de vie marqué par un enracinement résidentiel («immobiles») et un usage des ressources locales (mobilité locale), et de



l'autre côté, des résidents allochtones qui ne développent pas ou peu d'ancrages locaux et sont tournés vers le centre urbain pour l'emploi et les activités commerciales et de loisirs. Si cette opposition entre « gens d'ici » et « gens d'ailleurs » a largement été décrite (Lannoy, 1996 ; Bonnin-Oliviera, 2006), notre étude permet de confirmer l'effet de la trajectoire résidentielle sur les pratiques quotidiennes et d'apporter quelques précisions sur la composition de ces figures de périurbains.<sup>3</sup>

La première figure, celle des « enracinés immobiles » est composée de 15 individus appartenant à 9 ménages implantés dans le Vignoble parce qu'ils en sont originaires. Il s'agit de personnes plutôt âgées (3 sur 15 ont moins de 40 ans). Elles sont propriétaires d'une maison implantée, pour les trois quarts, dans un hameau. La particularité de cette classe est qu'elle regroupe une part importante de femmes (10 sur 15). Si tous les agriculteurs interrogés sont dans cette catégorie, on y trouve aussi d'autres profils extrêmement différents : par exemple, une femme professeure de yoga qui mène une vie microcitadine dans la petite ville dont elle est originaire. Le choix d'habiter sur ce territoire est dû à l'origine familiale : tous les individus de ce groupe sont nés dans le Pays du Vignoble. Ils ont tous un parcours résidentiel très local.

La mobilité quotidienne des membres de ce groupe est également locale. Leur lieu de travail, quand ils ne sont pas retraités ou inactifs (6 sur 15), est à proximité de leur domicile ; 2 seulement travaillent à plus de 15 km. Dès lors, 6 individus parcourent moins de 100 km par semaine et 5 autres, moins de 200 km. Les personnes qui parcourent plus de 200 km hebdomadaires sont rares et leur situation s'explique par des spécificités de l'activité professionnelle : par exemple, un viticulteur effectuant des livraisons. Les mobilités de loisir sont également réduites, puisque 13 individus sur 15 parcourent moins de 50 km le week-end. En effet, les activités de loisir et les réseaux sociaux et familiaux sont situés essentiellement dans le Pays du Vignoble, confirmant que l'ancrage résidentiel explique dans ce type, par la durée et les habitudes, une forte territorialisation locale des pratiques spatiales.

Ayant un profil diamétralement opposé, la deuxième figure habitante est celle des « survenus mobiles », pour reprendre le terme local attribué dans les années 1970-80 aux nouveaux habitants. Les personnes de ce groupe ont choisi de s'installer dans un territoire périurbain avant tout pour y trouver des aménités nouvelles par rapport à leur implantation d'origine (la ville ou le périurbain nantais). Elles conservent leur emploi et une bonne partie de leurs activités dans un pôle urbain. Ce groupe comporte 12 individus appartenant à 9 ménages. Ses membres développent un mode de vie urbain, avec de nombreuses mobilités quotidiennes et peu d'activités dans le territoire local. Ils ont les caractéristiques d'un groupe « allochtone » qui n'a pas encore développé d'ancrages locaux et qui est arrivé depuis peu sur le territoire du Vignoble.

<sup>3</sup> Dans leurs travaux qualitatifs sur les modes d'habiter périurbains, Rodolphe Dodier et Laurent Cailly ont montré que l'origine rurale et locale d'un habitant se traduisait souvent par un fort repli sur l'espace du logement et par une fréquentation assez intense du village périurbain, surtout si cet habitant en est originaire. Son mode d'habiter s'inscrit dans un espace de proximité défini par sa ou ses résidences antérieures, les lieux de résidence des proches (famille, amis), les habitudes de vie constituées dans la durée. À l'opposé, les habitants d'origine citadine conservent des liens plus étroits avec la ville pour le travail, la consommation et l'accès à diverses ressources auxquelles ils sont accoutumés, mais aussi parce que les relations sociales en ville restent fortes (Cailly et Dodier, 2007 ; Dodier, 2009).



Ce groupe des «survenus mobiles» est constitué, aux trois quarts, de personnes âgées de moins de 40 ans. Dix sur douze se sont installés depuis moins de cinq ans. Ils appartiennent aux classes moyennes, leur salaire étant compris, pour les trois quarts, entre 1500 € et 2000 €. Ils sont majoritairement propriétaires d'une maison implantée pour moitié dans un bourg et pour moitié dans un hameau. Le motif de leur choix de localisation est «la recherche de la campagne», une proximité de «services» (6 sur 12) mais aussi, curieusement, un lien au secteur (6 sur 12). Le prix est peu cité parmi les motifs (1 sur 12).

Le parcours résidentiel de ces personnes est marqué par une origine extérieure au Vignoble: six sont originaires de la région nantaise, quatre de l'Ouest, ou plus rarement de la région parisienne (2). Leur résidence antérieure se situe à Nantes (6), dans l'agglomération nantaise (2). Cinq sur douze sont des ex-urbains cherchant à s'installer à la campagne, sans en être originaires. Cependant, sept autres sont dits «déjà périurbains» dans le sens où ils ont bien connu ce cadre et ce mode de vie, dans leur parcours résidentiel.

Les mobilités quotidiennes montrent une spécificité chez les «survenus mobiles». Ceux-ci adoptent en majorité une mobilité de type navetteur (9 sur 12), caractérisée par des déplacements domicile-travail vers l'agglomération et une faible part de déplacements locaux, à l'exception de l'accompagnement des enfants à l'école. La distance du lieu de travail est importante, ce qui a pour effet de limiter les déplacements le reste de la journée. Quatre ont un lieu de travail situé à plus de 15 km et 7, à plus de 30 km. Cinq parcourent plus de 400 km hebdomadaires, 6 autres parcourant plus de 200 km. Les mobilités du week-end sont également importantes: 50% effectuent des déplacements de loisir de 50 à 200 km. Ces mobilités du week-end sont dues au fait que ces gens retournent en ville en fin de semaine pour y tenir leurs activités de loisir ou visiter de la famille. Un des exemples les plus marqués est celui d'un professeur de musique, originaire de Bretagne ayant, au gré des mutations, vécu dans diverses régions françaises avant d'obtenir un poste à Nantes; sa vie professionnelle et de loisir se déroule sur la commune de Nantes. Sa compagne, du fait de sa propre vie professionnelle (professeuse de musique dans un collège du Vignoble) et de sa prise en charge complète des enfants a une vie sociale beaucoup plus ancrée dans le territoire local et appartient à la figure habitante des «survenus en quête de local» que nous allons décrire ci-après.

### «Enracinés mobiles» versus «survenus en quête de local»

Notre AFCM permet d'entrevoir, en deuxième lecture, un autre plan de différenciation (figure 5). En effet, les axes 2 et 3 mettent en valeur qu'une mobilité quotidienne importante peut également apparaître chez des personnes natives du Vignoble, alors qu'une faible mobilité peut caractériser des habitants «survenus». La détermination première se trouve inversée. Le rapport au territoire, parfois interprété à partir de la mobilité quotidienne exclusivement, se révèle plus complexe qu'il n'y paraît, lorsqu'on y intègre le parcours résidentiel.

La troisième figure groupe les «enracinés mobiles», 23 individus appartenant à 17 ménages. Ceux-là sont en âge d'être actifs (3 seulement ont plus de 55 ans). Leur mobilité quotidienne est caractérisée par d'importantes distances parcourues la





semaine : 5 font plus de 400 km et 10 autres, plus de 200 km. Les mobilités du week-end sont en revanche plus locales, 11 sur 23 parcourent moins de 50 km. Leurs types de mobilité quotidienne sont divers : 5 métropolitains, 6 navetteurs, 4 travailleurs mobiles, 3 se mouvant dans un quart périurbain et 5 locaux.

Les revenus sont extrêmement variés au sein de ce groupe qui va de l'ouvrier de maintenance au chef d'entreprise. L'un d'eux, par exemple, est informaticien : il travaille en ligne depuis sa commune de résidence, qui est sa commune de naissance, et il assure des missions régulières au Japon et au Canada. Cet homme développe une mobilité du quotidien élargie, de type métropolitain. Un couple de retraités offre un autre exemple : l'homme était menuisier de formation ; profitant du contexte, il se fit constructeur et vendit des maisons individuelles. La situation sociale avantageuse du couple lui permet une mobilité à toutes les échelles. La plupart des membres de ce groupe sont autant compétents sur le territoire du pays que sur le territoire métropolitain. Ils investissent la mobilité quotidienne comme moyen d'accéder à des ressources nouvelles, d'autant plus qu'ils ont une grande maîtrise du territoire local. Ce type relativement peu décrit dans la littérature scientifique montre que l'origine rurale et l'ancrage résidentiel de longue durée ne compromettent pas nécessairement l'acquisition et le déploiement d'une compétence à être mobile et à investir les ressources tant locales que celles – beaucoup plus larges – offertes par la métropole. Dans ce cas, il faut chercher cette socialisation de la mobilité dans le rapport au travail, mais aussi dans les expériences résidentielles antérieures.

Originaires du Pays du Vignoble, 16 individus sur 23 ont eu un parcours résidentiel qui les a amenés à quitter le secteur avant d'y revenir. Sur 23, plus de la moitié (12) ont vécu dans l'agglomération nantaise. Cette expérience les amène à mettre en avant leur origine pour expliquer leur localisation (15 sur 23), mais aussi le prix (4) et le désir d'habiter à la campagne avec des services à proximité (6).

La quatrième figure habitante est le groupe des « survenus en quête de local ». Elle comporte 14 individus sur les 64 étudiés. Bien qu'ils se soient installés depuis moins de 15 ans dans le Vignoble, après un temps de résidence en ville (Nantes ou Paris), ils développent des réseaux sociaux et des habitudes qui leur permettent de s'ancrer dans le territoire local : 3 ont des mobilités quotidiennes de type local et 6, de type quart périurbain. Cette quête du local peut tenir à une forme de sobriété volontaire qu'ils adoptent dans leur vie quotidienne, en favorisant l'usage de ressources locales et en limitant leurs déplacements, ce qui n'est pas sans rappeler certains traits distinctifs du mouvement néorural. Le cas le plus exemplaire est celui d'une femme originaire de la banlieue parisienne, ethnologue de formation, qui a choisi de venir avec son enfant s'installer « à la campagne », près d'amis. Pour s'insérer localement, elle est devenue correspondante de la presse locale. La rémunération à la pige est modeste, mais cet emploi lui permet de participer à toutes les réunions et activités locales. On peut également souligner le cas inverse d'un ingénieur d'origine rurale en Mayenne, venu dans la région nantaise pour trouver du travail, tout en choisissant une résidence dans un cadre rural, reproduisant les pratiques sociales connues de son enfance, telles que le football et le théâtre amateur, très répandu dans les communes du Vignoble.

Installées majoritairement dans les hameaux (10 sur 14), ces personnes sont actives sur le marché de l'emploi et ont des revenus représentatifs des classes moyennes. Elles sont propriétaires. Leur parcours résidentiel diffère de celui des « survenus »,



dans le sens où elles ont nettement un profil d'ex-urbains (12 sur 14) avec plusieurs ex-Franciliens (4 sur 14). De même, le lieu de travail diffère du modèle du navetteur puisque les membres de ce groupe des « survenus en quête de local » occupent des emplois en majorité proches (3 seulement à plus de 30 km) et développent dès lors une mobilité quotidienne plus locale. Huit sur quatorze sont des femmes qui occupent un emploi dans le pays. Les déplacements sont modérés : moins de 200 km par semaine pour la moitié et des déplacements le week-end de moins de 50 km pour 8 sur 12. Cependant, contrairement aux « enracinés », cette mobilité locale qui participe à la vitalité des réseaux locaux a une extension plus grande vers la périphérie nantaise. L'ingéniosité de ces personnes réside dans leur capacité à tirer parti à la fois de l'agglomération et des ressources plus locales.

### **Conclusion : une société périurbaine entre ancrage métropolitain et retour au local ?**

La combinaison des mobilités quotidiennes et des mobilités résidentielles dans l'élaboration des figures montre la diversité des modes d'habiter en périurbain, des formes d'ancrage et du sens de la mobilité. Quatre figures principales ont été définies dans cet article, mais elles combinent des histoires personnelles elles-mêmes fort variées. Une véritable mosaïque d'habitants compose la société du Pays du Vignoble. Ces personnes se côtoient-elles ? S'ignorent-elles ? Un travail complémentaire pourrait le préciser.

Les études portant sur le périurbain, très urbano-centrées, ont pu instituer en arrière-plan une hiérarchie des valeurs entre les « survenus » mobiles, d'origine citadine, symboles d'ascension résidentielle et de réussite sociale, et les populations locales, enracinées, moins mobiles, peu étudiées et parfois *ringardisées*. Notre étude montre que cette représentation dichotomique est discutable parce que la relation entre trajectoires résidentielles et mobilités quotidiennes n'est pas mécanique, mais entre dans un jeu d'intelligibilité complexe.

Si, dans la majorité des cas, une trajectoire résidentielle de l'urbain vers le rural, amorcée en dehors du Vignoble, corrobore une mobilité forte à l'échelle du Grand Nantes et si, par ailleurs, l'ancrage résidentiel au long cours dans le Vignoble est un facteur déterminant de territorialisation des pratiques à l'échelle locale, ce modèle s'inverse pour un nombre significatif de personnes. Ce déphasage entre la trajectoire résidentielle et la forme de la vie quotidienne n'est toutefois qu'apparent car, dans ce dernier cas, si « l'effet de trajectoire » ne détermine pas la forme de l'ancrage *stricto sensu*, il agit fortement sur les significations sociales accordées à un ancrage type.

Le « local idéalisé » et en grande partie reconstruit du citadin fraîchement arrivé n'est pas véritablement comparable au « local hérité » du natif du Vignoble, lequel procède pour lui d'une construction biographique et d'un ensemble d'habitudes inscrites dans la très longue durée. De la même manière, il n'est pas certain que la métropole du « survenu » qui réactualise ou prolonge, à partir de son nouveau lieu d'habitat, des habitudes urbaines héritées ainsi qu'une représentation positive de l'agglomération nantaise, rejoigne la métropole du natif du Vignoble qui, plus ou moins contraint par un lieu de travail urbain et par une acculturation progressive aux ressources de la



métropole, reste fortement ancré (y compris du point de vue identitaire) dans l'espace local du Vignoble. Dans l'élaboration des modes d'habiter, la relation entre parcs résidentiel et mobilité quotidienne est par conséquent très souple et complexe.

La typologie que nous avons proposée amène également à reconsidérer le jeu de la mobilité et de l'immobilité dans la construction des modes d'habiter. Dans le contexte de la modernité ayant prévalu jusqu'au tournant des années 1980, la mobilité est valorisée et l'immobilité, souvent dévalorisée. La mobilité apparaît comme une ressource majeure qui libère de la proximité subie (qui caractérisait la vie d'antan) et permet, plus largement, de s'affranchir du local. Les ressources offertes par la mobilité (voire l'hyper-mobilité) sont valorisées jusqu'à l'injonction.

Dans le contexte « hyper-moderne », certaines tendances persistent dans la survalorisation, voire l'injonction, de la mobilité internationale comme signe de distinction sociale parmi les élites et la jeunesse. Pourtant, dans le même temps, des tendances à la revalorisation des ressources territoriales apparaissent aux échelles locales. Des contre-courants dénoncent ou refusent l'hyper-mobilité et prônent le *slow life*. Sans être militants, pour diverses raisons, des individus réinvestissent et revalorisent les ressources locales de proximité qui avaient été (ou qu'on croyait avoir été) balayées par la modernité : ainsi en va-t-il des pratiques de consommation locale et des réseaux plus ou moins formels d'approvisionnement alimentaire, de pratiques culturelles, etc. Notre enquête permet d'objectiver, dans un territoire périurbain par ailleurs bien doté en aménités de toutes sortes, ce réinvestissement du local. Si cette tendance s'incarne particulièrement bien dans la figure du « survenu en quête de local », elle se manifeste aussi dans le choix des personnes natives du Vignoble qui souhaitent rester ou revenir dans un « pays » où la singularité historique et la proximité nantaise offrent des perspectives professionnelles et sociales intéressantes.

Ces deux formes de réinvestissement du « local » complètent les constats établis ailleurs. L'ancrage des pratiques dans un territoire périurbain de proximité (le Vignoble nantais) n'apparaît pas ici comme un effet du développement des ressources endogènes lié à la « maturation » d'un territoire initialement peu doté, comme l'analysent Berger *et al.* (2014) dans l'ouest francilien. Ici, l'ancrage local apparaît davantage comme un « produit composite » impliquant des ménages « natifs » qui pérennisent et réactualisent une vie locale à partir d'un territoire de « ressources » (petites villes, emplois, services, équipements), constitués dans la très longue durée ; et des ménages sans attache, mais soucieux d'investir l'espace local dans l'objectif de construire un mode d'habiter moins dépendant de la métropole nantaise et plus sobre en matière de mobilité.

Ces deux formes d'affirmation de l'espace de proximité n'invalident toutefois pas l'importance des formes d'intégration métropolitaine. En effet, si la métropole échappe aux routines quotidiennes des types les plus « localisés », elle n'est jamais tout à fait absente des représentations et donne lieu, suivant un pas de temps plus lâche, à des pratiques occasionnelles, parfois qualifiées de « quasi-touristiques » (Cailly *et al.*, 2016). Réciproquement, les habitants les plus métropolitains, lorsqu'ils sont natifs du Vignoble et même au-delà, ne sont qu'une minorité à sous-investir l'espace local. Dès lors, les types définis dans cet article nous rappellent tout à la fois la pluralité de la société périurbaine, l'importance des trajectoires dans la constitution de ces types, mais aussi les jeux de couplage subtils entre les formes de circulations urbaines (résidentielles et quotidiennes) et les formes de l'ancrage local, dans un contexte de métropolisation avancée.



## Bibliographie

- BACCAÏNI, Brigitte (1997) Les navettes des périurbains d'Île-de-France. *Population*, vol. 52, n°2, p. 327-364.
- BAUER, Denise (2007) Entre maison, enfant(s) et travail : les diverses formes d'arrangement dans les couples. *Études et Résultats*, n°570 [En ligne]. <http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er570.pdf>
- BERGER, Martine (2004) *Les périurbains de Paris*. Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- BERGER, Martine, ARAGAU, Claire et ROUGÉ, Lionel (2014) Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'ouest francilien. *ÉchoGéo*, n°27 [En ligne]. <http://echogeo.revues.org/13683>
- BERROIR, Sandrine, MATHIAN, Hélène, SANDERS, Lena et SAINT-JULIEN, Thérèse (2007) Navettes et disjonction sociale dans une métropole multipolaire. Dans Thérèse Saint-Julien et Renaud Le Goix (dir.) *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*. Paris, Belin, p. 89-109.
- BERROIR, Sandrine, DELAGE, Matthieu, FLEURY, Antoine, FOL, Sylvie, GUEROIS, Marianne, MAULAT, Juliette, RAAD, Lina et VALLÉE, Julie (2017) Mobilité au quotidien et ancrage local dans les espaces périurbains. *Annales de géographie*, vol. 713, n°1, p. 31-55.
- BONNIN-OLIVEIRA, Séverine (2008) Les défis de la cohabitation dans les territoires périurbains et ruraux. *Pour*, vol. 199, n°4, p. 97-108.
- BREVET, Nathalie (2009) Mobilités et processus d'ancrage en ville nouvelle : Marne-la-Vallée, un bassin de vie ? *L'information géographique*, vol. 73, n°4, p. 76-82.
- CAILLY, Laurent (2004) *Pratique spatiales, identités sociales et processus d'individualisation. Étude sur la constitution des identités spatiales individuelles au sein des classes moyennes salariées du secteur public hospitalier dans une ville intermédiaire : l'exemple de Tours*. Tours, Université François Rabelais de Tours, Département de géographie, thèse de doctorat.
- CAILLY, Laurent (2008) Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? L'exemple de l'aire urbaine d'une ville française (Tour). *EspacesTemps.net* [En ligne]. <https://www.espacestemp.net/articles/mode-habiter-periurbain/>
- CAILLY, Laurent et DODIER, Rodolphe (2007) La diversité des modes d'habiter périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre. *Noréis*, vol. 205, n°4, p. 67-80.
- CAILLY Laurent, POURTAU Baptiste et FOUQUET, Jean-Philippe (2015) *Formes ordinaires de la métropolisation, pratiques spatiales des ménages et fabrique du territoire métropolitain dans l'aire urbaine de Tours*. Paris, Plan Urbanisme Construction Architecture et Tours, Université De François Rabelais de Tours.
- CAILLY, Laurent, FOUQUET, Jean-Philippe et POURTAU, Baptiste (2016) *Pratiques spatiales des ménages et fabrique du territoire métropolitain dans l'aire urbaine de Tours. Les ménages opérateurs d'une métropolisation qui ne dit pas son nom*. Paris, Plan Urbanisme Construction Architecture [En ligne]. [http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/3\\_Metropolisation\\_Menages.pdf](http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/3_Metropolisation_Menages.pdf)
- CHAUVET, Alain (1978) Le pays de la Sèvre nantaise : réflexions sur la notion de frontière dans l'analyse régionale. *Cahiers Nantais*, n° 15, p. 9-60.
- CHAUVET, Alain (1987) *Porte nantaise et isolat choletais - thèse d'État*. Nantes, Éditions de l'Hérault.



- DODIER, Rodolphe (2009) *Individus et groupes sociaux dans l'espace, apports à partir de l'exemple des espaces périurbains*. Le Mans, Université du Maine, Espaces et Sociétés, mémoire d'habilitation à diriger des recherches.
- DODIER, Rodolphe (2013) Modes d'habiter périurbains et intégration sociale et urbaine. *EspacesTemps.net* [En ligne]. <http://www.espacestemp.net/articles/modes-dhabiter-periurbains-et-integration/>
- DODIER, Rodolphe, CAILLY, Laurent, GASNIER, Arnaud et MADORÉ, François (2012) *Habiter les espaces périurbains*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- DONADIEU, Pierre et DALLA SANTA, Gérard (1998) *Campagnes urbaines*. Paris, Actes Sud.
- EMD (ENQUÊTES MÉNAGES DÉPLACEMENTS) (2007) EMD de Chambéry. Lyon, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques.
- FEILDEL, Benoit, BAILLEUL, Hélène et LAFFONT, George-Henry (2014) Les imaginaires de la mobilité. De possibles ressorts pour la mise en durabilité des espaces périurbains? *Recherche, Transport, Sécurité*, vol. 30, n°s2-3, p. 143-160.
- FEILDEL, Benoît et MARTOUZET, Denis (2012) La mobilité comme modalité de l'ancrage: enrichir l'évaluation de la durabilité des espaces périurbains. *Recherche, Transports, Sécurité*, vol.28, n°s3-4, p. 271-289.
- GERBER, Philippe et CARPENTIER, Samuel (dir.) (2013) *Mobilités et modes de vie*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes
- GUÉRIN, Jean-Paul et GUMUCHIAN, Hervé (1979) Ruraux et rurbains: réflexions sur les fondements de la ruralité aujourd'hui. *Revue de géographie alpine*, vol.67, n°1, p.89-104.
- INSEE (INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUE - FRANCE) (2010) *Évolution et structure de la population en 2010. Recensement de la population - Base indicateurs de la fiche synthétique* [En ligne]. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2044743>
- INSEE (INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUE - FRANCE) (2012) *Évolution et structure de la population en 2012. Recensement de la population - Base indicateurs de la fiche synthétique* [En ligne]. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2044748>
- JOUSSEAUME, Valérie et CROIX, Nicole (2002) La mobilité résidentielle dans les campagnes nantaises. *Cahiers Nantais*, n°58, p.59-70.
- JOUSSEAUME, Valérie et MADORÉ, François (2008) Les parcours résidentiels des nouveaux habitants des communes de Saffré et Vay. *Cahiers Nantais*, IGARUN, p.51-60.
- KAUFMANN, Vincent (2008) *Les paradoxes de la mobilité. Bouger, s'enraciner*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- KNAFOU, Rémy (1998) *La planète «nomade»: les mobilités géographiques aujourd'hui*. Paris, Belin
- LANNOY, Pierre (1996) *Le village périphérique, un autre visage de la banlieue: spatialisation du quotidien et représentations sociales*. Paris, L'Harmattan.
- MARGETIC, Christine, BERMOND, Michaël, JOUSSEAUME, Valérie et MARIE, Maxime (dir.) (2014) *Atlas des campagnes de l'Ouest français*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- MOREL-BROCHET, Annabelle (2007) À la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et sensibilités habitantes. *Norois*, vol. 205, n°4, p. 23-35.



- MOTTE-BAUMVOL, Benjamin (2007) Les populations périurbaines face à l'automobile en grande couronne francilienne. *Norois*, vol. 205, n°4, p. 5366.
- ORTAR, Nathalie (2005) Le paradoxe de l'ancrage et de la mobilité en zone rurale et périurbaine. Dans Lucie Bonnet et Louis Bertrand (dir.) *Mobilités, habitat et identités*. Paris, Institut national d'études démographiques.
- PINSON, Daniel et THOMANN, Sandra (2002) *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*. Paris, L'Harmattan.
- RENARD, Jean (1976) *Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise*. Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or.
- RENARD, Jean (2012) *Les campagnes nantaises, un demi-siècle de révolution sociale et paysagère*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- RENARD, Jean (2015) Nantes dans le big bang territorial. *Cahiers Nantais*, p. 47-56.
- STOCK, Mathis (2005) Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter? *EspacesTemps.net* [En ligne]. <https://www.espacestemp.net/articles/societes-individus-mobiles/>
- TERRHAMOBILE (CAILLY, Laurent, FOURNY, Marie-Christine, CHARDONNEL, Sonia, DODIER, Rodolphe, FEILDEL, Benoît et LOUARGANT, Sophie) (2013) Lorsque la mobilité territorialise. Des pratiques individuelles de la mobilité à la mobilisation de solidarités collectives de proximités. *EspacesTemps.net* [En ligne]. <https://www.espacestemp.net/articles/lorsque-la-mobilite-territorialise/>



## La mobilité résidentielle dans les campagnes nantaises

**Valérie JOUSSEAUME et Nicole CROIX**

IGARUN-Nantes  
Cestan-Nantes ESO UMR 6590-CNRS  
BP. 81227  
44312 - NANTES cedex 3

**Résumé :** À partir du fichier familial de la commune de La Chapelle-Basse-Mer, trois questions sur les nouveaux habitants sont abordées. Le nouvel habitant est-il vraiment mobile ? La grande majorité de la mobilité s'inscrit dans un triangle, organisé à une quinzaine de kilomètres à partir du centre de la commune. Le nouvel habitant est-il vraiment un citadin ? Depuis 1990, le déversement urbain ne représente que 20 à 25 % maximum des flux résidentiels. Le nouvel habitant est-il vraiment visible ? Il n'y a pas de corrélation entre l'arrivée de population extra-communale et le nombre des permis de construire. De plus, plus le migrant vient de loin, moins il choisit de faire construire une maison neuve dès son arrivée.

**Mots-clés :** Espace rural. Périurbanisation. Mobilité résidentielle. Habitat. France. Nantes.

**Abstract :** Through the case of La Chapelle-Basse-Mer, 25 km away from Nantes-city, this paper investigates 3 questions about the new inhabitants. Have they really an important residential mobility ? Most of them were living less than 15 km away from La Chapelle-Basse-Mer. Do the new inhabitants come from Nantes city ? The urban discharge counts for 20 to 25% in immigration. Are the new inhabitants apparent in the landscape ? There is no easy correlation between new inhabitants' incoming and the level of new houses' building.

**Key-words :** Rural Area. Periurban Development. Residential Mobility. Settlement. France. Nantes.

La mobilité est un thème de recherche à la mode. Il est vrai que les mobilités, quelles que soient les échelles de temps ou d'espace, se sont considérablement accrues avec la révolution des transports. Et, cette mutation interroge les géographes de nombreux points de vue. Or, la mobilité est un élément difficile à mesurer. Ainsi, la mobilité résidentielle n'est pas sujette à déclaration en France. Les "nouveaux habitants" d'une commune ne sont définis qu'au moment des recensements généraux de la population de l'INSEE avec une définition statistique qui considère comme nouvel habitant celui qui résidait dans une autre commune au recensement précédent. Cette définition n'est pas sans limite. Ainsi les migrations résidentielles intercensitaires ne sont pas prises en compte. De même, les itinéraires de vie ne sont pas considérés. Sur le terrain, le nouvel habitant perçu, le "survenu" comme on le nomme ici, est tout autre. Le nouvel habitant, c'est d'abord "celui qui n'est pas d'ici", qui n'entre pas dans le réseau d'interconnaissance local. C'est aussi celui que l'on voit, qui fait construire une maison neuve, en particulier dans un lotissement autour du bourg. Il n'y a donc pas une nécessaire adéquation avec la définition de l'INSEE.

L'étude de la commune de La Chapelle-Basse-Mer nous a permis d'aller au-delà de cette opposition assez classique entre la statistique, quantitative, et le perçu, qualitatif. Grâce à une source originale, cet exemple est l'occasion, 30 ans après l'éclosion du périurbain nantais, de remettre sur l'ouvrage un certain nombre de questions sur les campagnes périurbaines.



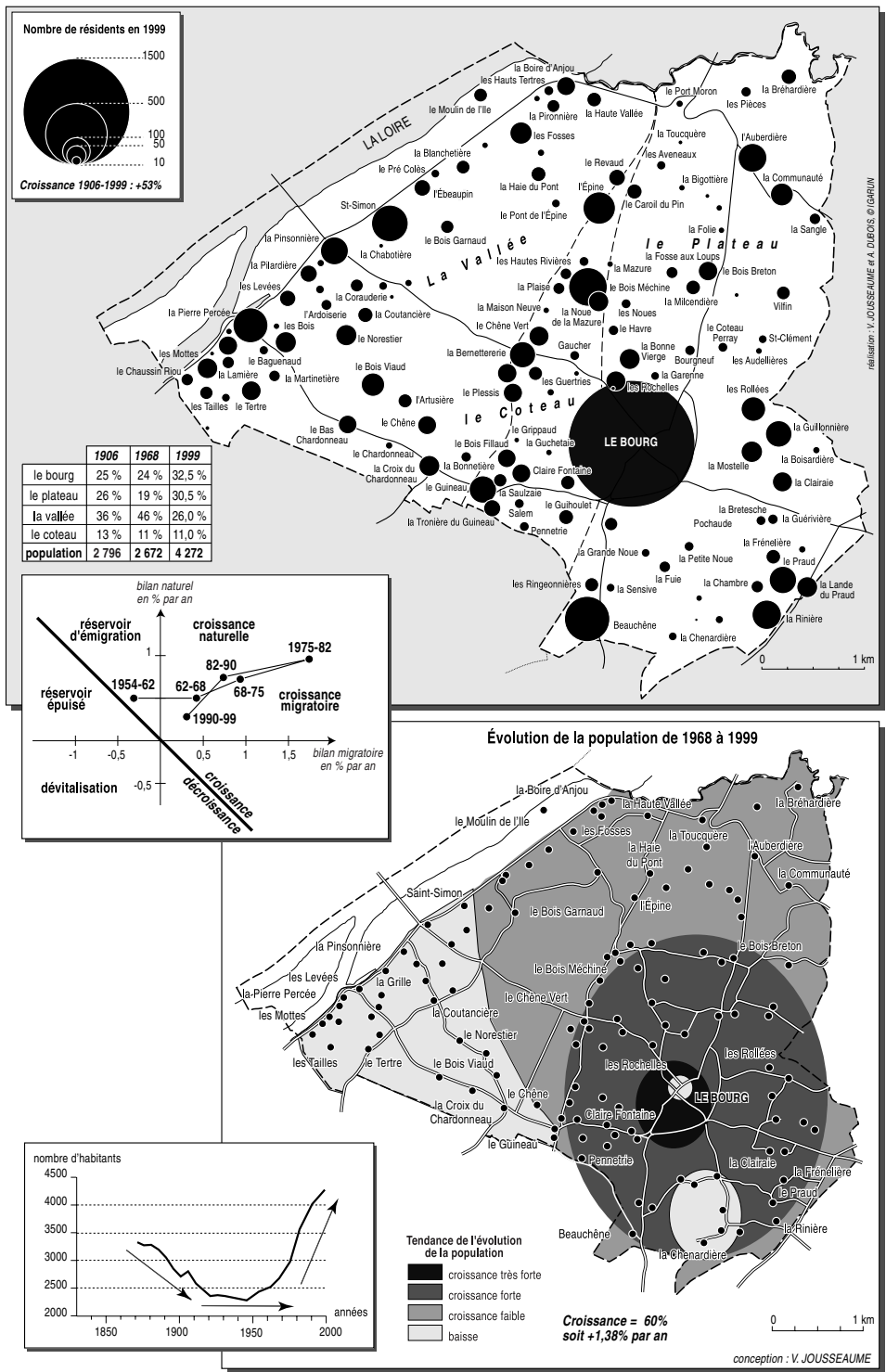


Fig. 1 : La population de la commune de La Chapelle-Basse-Mer





## I - UNE SOURCE ORIGINALE, LE FICHIER FAMILIAL

Au cours de l'année universitaire 2000-2001, la commune de La Chapelle-Basse-Mer, située à un peu plus de 25 kilomètres à l'est de Nantes, sur la rive sud de la Loire, a été le laboratoire d'observation de l'étude de cas optionnelle "géographie rurale" des étudiants en licence, ainsi que celui de deux étudiants de maîtrise. Dans ce cadre strict, la municipalité nous a donné accès à l'ensemble de ses documents. C'est ainsi que nous avons pu utiliser le fichier familial.

Ce fichier sert à la municipalité – assez modestement en réalité – pour gérer la croissance et la dispersion de la population communale en 150 lieux-dits (fig. 1). Jusqu'en 2001, il était alimenté à l'occasion des demandes de fiches d'État Civil. Il a été complètement actualisé au moment du recensement de la population de mars 1999. À cette occasion, toutes les personnes ayant quitté la commune, ont été supprimées du fichier. On ne peut donc pas étudier les Chapellains émigrants. En revanche, tous les nouveaux habitants ont été ajoutés.

Cette source municipale existe depuis le milieu des années quatre-vingt, dans le contexte d'une poussée démographique importante de la population communale. Plus on remonte dans le temps, plus la quantification des nouveaux habitants dans le fichier municipal est faible par rapport aux chiffres de l'INSEE. S. Garnier (2001) évalue ce rapport à un peu moins de 20 % pour la période 1975-1982 et à un peu plus d'un tiers pour 1982-1990 (fig. 2). Entre mars 1990 et mars 1999, l'INSEE annonce 1 259 migrants vers La Chapelle-Basse-Mer, le fichier familial nous permet d'en identifier 80 %. Cette maîtrise partielle du passé peut s'expliquer entre autres, par le fait que le fichier familial est un état actuel, il n'archive pas. Les populations venues puis reparties de la commune – par exemple les enfants des décennies passées – n'y sont plus. Nous avons travaillé sur ce fichier en janvier 2001, nous avons donc un état des lieux des personnes résidant toujours sur la commune à ce moment-là. Nous avons travaillé sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1990 au 31 décembre 2000, soit 11 années complètes, le fichier familial nous a permis d'identifier 375 ménages ayant une adresse antérieure hors de la commune. Cela représente 668 adultes (chefs de ménage et conjoints) et 303 enfants soit 971 immigrants. 140 enfants sont nés dans ces ménages entre l'année de leur installation et le 31 décembre 2000.

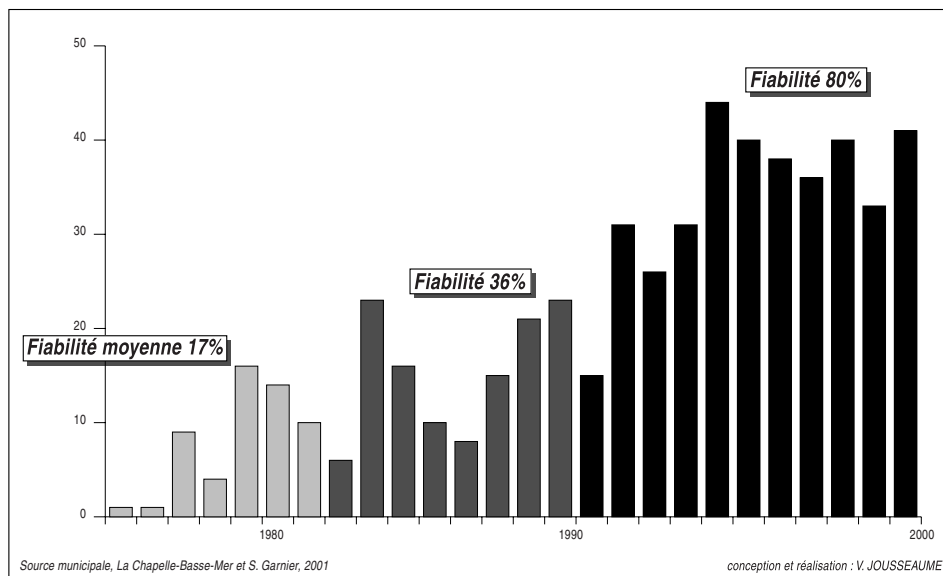


Fig. 2 : Nombre de ménages immigrants connus et toujours présents au 31/12/2000



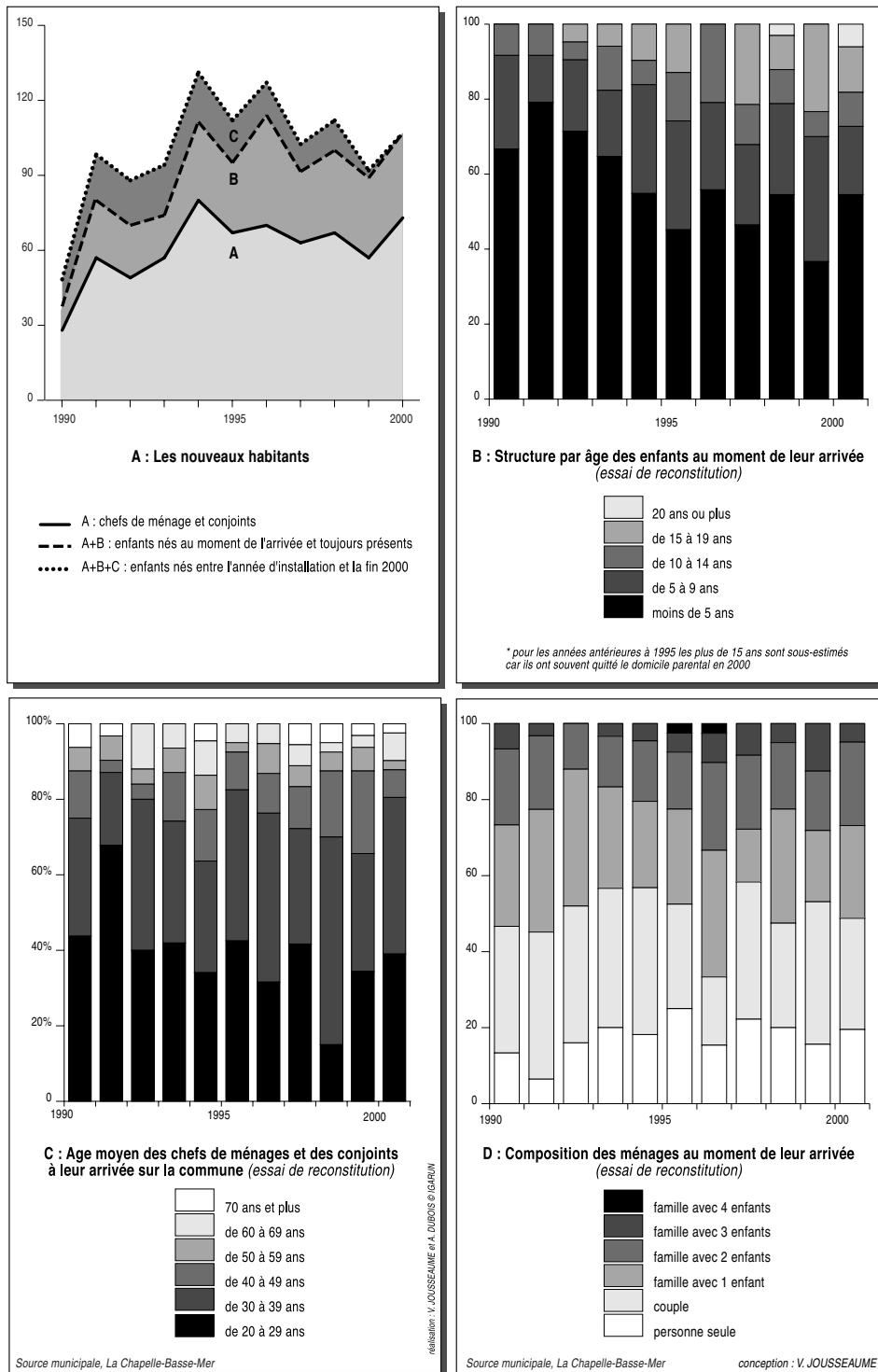


Fig. 3 : Les ménages présents au 31 décembre 2000, arrivés entre 1990 et 2000



Au delà de la simple quantification, le fichier familial fournit de nombreuses informations, croisant l'État civil et les données du RGP. On a ainsi, l'adresse et la composition du ménage, ainsi que l'adresse antérieure à l'installation à La Chapelle-Basse-Mer et enfin l'année de l'arrivée. Pour chaque personne sont fournis la date et le lieu de naissance, la date et le lieu de mariage, la profession et la commune de travail. Ces deux dernières données sont plus souvent lacunaires, et correspondent à l'état au moment du recensement en mars 1999. Ces données esquissent la composition des populations migrantes (fig. 3). Les différents lieux, de naissance, de mariage, de naissance des enfants, de résidence antérieure, de lieu de travail, permettent d'ébaucher à grands traits un itinéraire de vie.

## II - TROIS QUESTIONS DE RECHERCHE SUR LES NOUVEAUX HABITANTS

À partir de ce fichier familial, nous avons donc soulevé quelques pistes de réflexion.

### A - Le nouvel habitant est-il vraiment mobile ?

Au dernier recensement, l'INSEE a estimé à 1 259 personnes le nombre des migrants entrés à La Chapelle-Basse-Mer entre 1990 et 1999. Compte tenu d'un solde migratoire de +133, la commune a donc perdu 1 126 partants sur la même période. Au total, 29,5 % des 4 272 habitants de 1999 sont des nouveaux venus et 31,6 % de la population de 1990 a quitté les lieux. Cette mobilité supérieure au quart, que l'on retrouve dans les communes comparables de la Loire-Atlantique (Jousseume, 1996), est donc très importante. Mais derrière ces chiffres, quelle mobilité réelle se cache ?

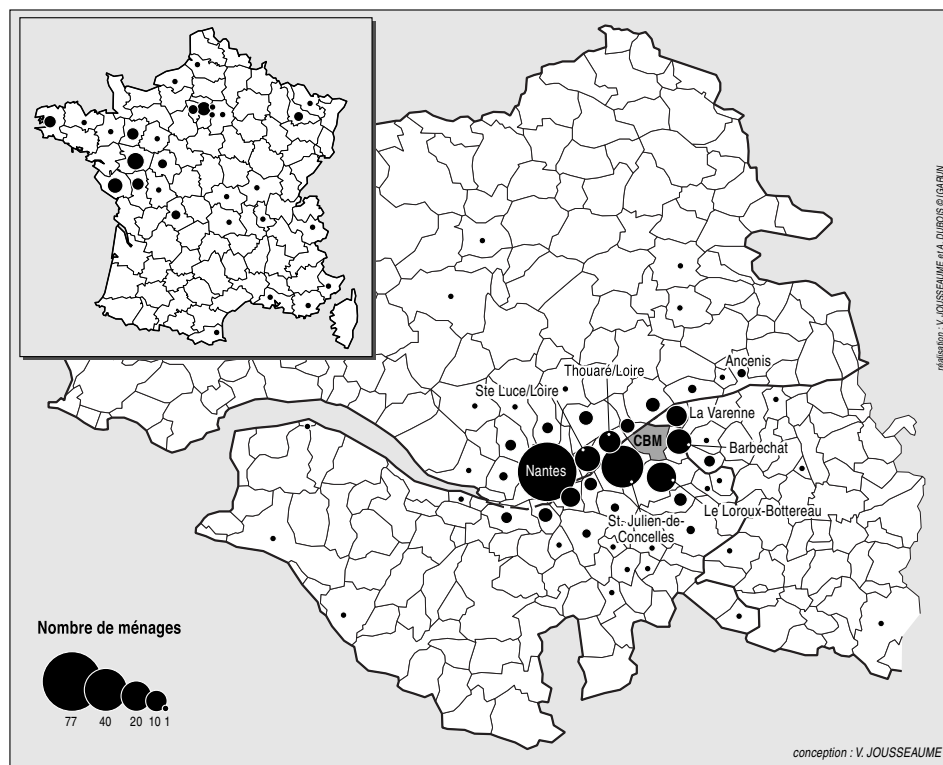
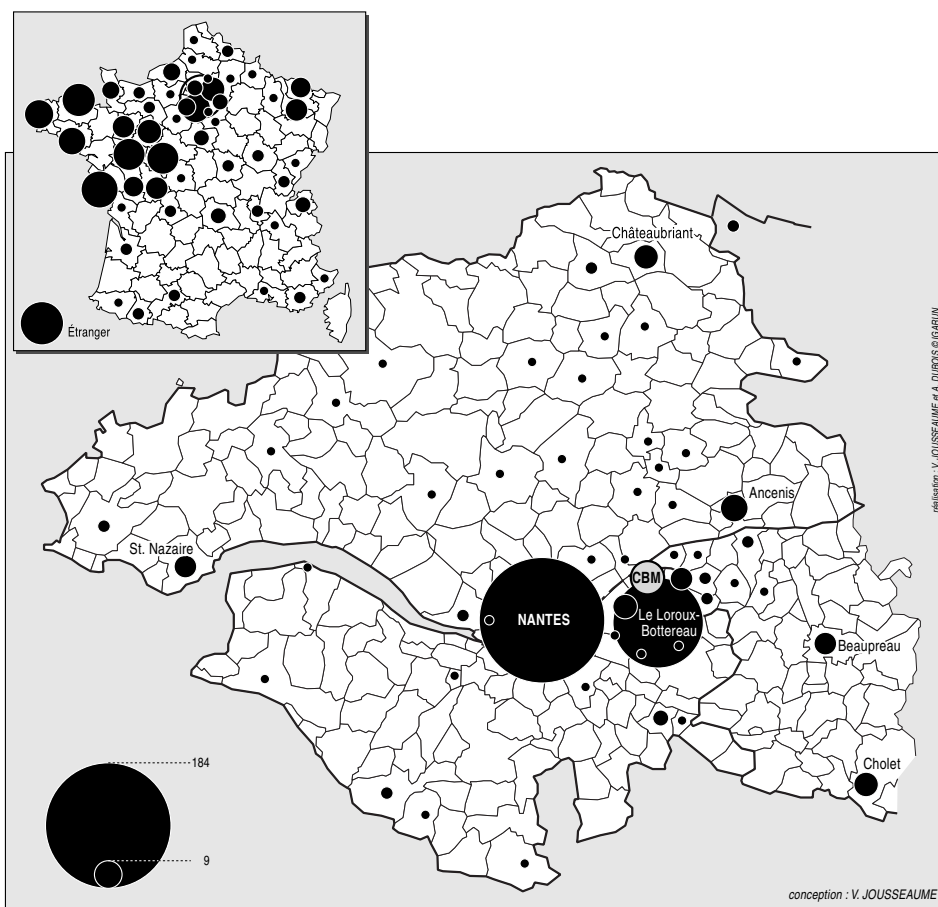


Fig. 4 : Le lieu de résidence antérieure des ménages arrivés entre 1990 et 2000

Pour répondre à cette question, nous avons réalisé la carte des nouveaux habitants par ménage au lieu de résidence antérieure (fig. 4). Sur 375 ménages, 45 ont une résidence antérieure inconnue. Sur les 330 ménages étudiés, 262 viennent de Loire-Atlantique. Ils viennent essentiellement du sud-est du département dans le pays du vignoble, de l'agglomération nantaise, de la rive nord de la Loire face à La Chapelle-Basse-Mer, des communes mitoyennes du Maine-et-Loire.

Dans un cercle de 15 km de rayon à partir de La Chapelle-Basse-Mer, on retrouve 153 des 330 ménages des nouveaux habitants, c'est-à-dire 46,5 %. Ils viennent ensuite de la commune de Nantes, 77 ménages, soit 23,3 % des nouveaux arrivants. Parmi les migrants plus lointains, 27 ménages viennent du grand Ouest, en particulier le Maine-et-Loire, la Vendée et le nord des Deux-Sèvres. 9 viennent d'Ile-de-France et 18 arrivent du reste de la France



**Fig. 5 : Le lieu de naissance des adultes**

La carte des lieux de naissance des adultes confirme l'observation (fig. 5). En 2000, la plupart de ces personnes sont nées avant 1975, leur lieu de naissance reste encore intéressant en raison notamment de l'existence des maternités rurales, comme celle du Loroux-Bottereau. Sur 668 adultes, chefs de ménages et conjoints, 659 ont un lieu de naissance connu. Parmi ces derniers, 57,4 % sont nés en Loire-Atlantique. Si l'on reprend le cercle de 15 km de rayon autour de La Chapelle-Basse-Mer (comprenant quelques communes du Maine-et-Loire), 143 personnes sont nées à l'intérieur de celui-ci,



c'est-à-dire 21,5 % des nouveaux habitants, plus d'un sur cinq. 184 sont nés à Nantes et 9 à Ancenis, les deux centres hospitaliers qui drainent les environs de La Chapelle-Basse-Mer. La moitié des nouveaux arrivants sont donc nés dans un périmètre peu éloigné. 39 % ont une naissance lointaine : 107 sont nés dans le reste du Grand Ouest, 50 en Ile-de-France, 80 ailleurs en France et 22 à l'étranger.

Si l'on croise ces deux informations, le lieu de naissance et le lieu de résidence par ménage, on peut définir plusieurs types parmi les 333 familles dont nous avons les deux données. (fig. 6). Ainsi, 59 ménages, c'est-à-dire 17,7 %, sont en réalité des "enracinés", puisque au moins un des adultes est né dans le canton et que leur résidence antérieure se trouvait dans un périmètre inférieur à 15 km. Des liens très forts avec les communes mitoyennes de Barbechat, Le Loroux-Bottereau et Saint-Julien-de-Concelles apparaissent nettement. À ceux-ci, on peut ajouter 33 ménages (9,9 %) "de retour au pays" originaires du canton et ayant vécu à Nantes (4,2 %), en Loire-Atlantique (3 %) ou ailleurs (2,7 %). Au total, 27,6 % des ménages arrivés entre 1990 et 2000 à La Chapelle-Basse-Mer sont en réalité des "natifs". 49 ménages parmi les nouveaux habitants, c'est-à-dire 14,7 %, sont des "voisins". Nés autour du canton ou à Nantes, ils habitaient avant leur arrivée dans les environs : dans le canton, sur les bords de la Loire au nord de La Chapelle-Basse-Mer ou dans les campagnes du Vignoble nantais.

lieu de naissance des adultes (au moins un est né)	résidence antérieure				
	dans le canton	à moins de 15 km	à Nantes Rezé, St-Herblain St-Sébastien	en Loire-Atlantique	autres situations
dans le canton	enracinés 17,7% 39      20		natifs de retour au pays 9,9% 14      10      9		
à moins de 15 km	voisins 14,7% 4      6		exurbanisation 23,7% 2 47 4 26	5	1
à Nantes	13      26			5	8
en Loire-Atlantique	néo-voisins regroupement progressif 9      5		4	5	0
autres situations	13      14		26	13	déracinés 10,8% 36

réalisation : V. JOUSSEAUME et A. DUBOS © GBRW  
conception : V. JOUSSEAUME

Fig. 6 : La mobilité des ménages

Ainsi, un tiers des ménages qui se sont installés à La Chapelle-Basse-Mer depuis 1990 sont des "enracinés de l'ère automobile". Aujourd'hui, on ne meurt plus dans sa commune de naissance, certes ! Néanmoins, la mobilité intercommunale, rendue aisée par la voiture, masque en réalité la persistance d'un enracinement qui se fait aujourd'hui à l'échelle d'un petit "pays"<sup>(1)</sup>. Ces nouveaux habitants ont très probablement de la famille, des relations amicales anciennes dans les environs. Ils ne sont pas nécessairement perçus comme nouveaux habitants.

41 ménages, soit 12,3 %, sont des "néo-voisins". Nés plus ou moins loin, ils vivaient déjà dans un rayon de moins de 15 km avant d'arriver à La Chapelle-Basse-Mer. Leur intégration reste à étudier plus finement en relation avec leur ancienneté, leur origine rurale ou urbaine, leur itinéraire de vie.



Seulement 10,8 % des ménages (36) sont "déracinés" de fraîche date. Mobiles, ils arrivent toutefois pour beaucoup des départements voisins de l'Ouest.

### B - Le nouvel habitant est-il vraiment un citadin ?

Le discours des géographes (et d'autres) présente souvent le processus de périurbanisation comme un mouvement exclusivement centrifuge : le déversement des citadins des centres-villes vers les marges. On peut lire dans un ouvrage récent : « Son (de l'habitant périurbain type) établissement en périphérie urbaine est motivé par un besoin d'espace plus impérieux de la part des familles qui quittent les centres urbains saturés et leurs banlieues » (Pinson et Thomann, 2002, p. 55). Un tel constat provient, à notre avis, d'une observation quelque peu déformée par le prisme des découpages géographiques construits par l'INSEE. Par exemple, Haute-Goulaine appartient depuis 1999 à l'agglomération INSEE de Nantes. Pourtant Haute-Goulaine ressemble à La Chapelle-Basse-Mer par son volume de population, par son paysage, par sa distance à la ville, par la mobilité pendulaire, etc. Ainsi, peut-on interpréter un déménagement de Haute-Goulaine vers La Chapelle-Basse-Mer comme un déversement de citadins quittant un espace urbain saturé, vers les campagnes ? Une telle analyse est le fait d'une méconnaissance du terrain.

Nous pensons qu'il est temps de reformuler ou pour le moins de nuancer la question de la périurbanisation en précisant, par des études de cas précises, son contenu. Est-ce bien ce mouvement centrifuge abondamment décrit : les citadins quittent les espaces très urbanisés. N'est-ce pas plutôt un mouvement centripète : les ruraux des environs ou issus de communes rurales plus éloignées de la ville, trouvent du travail en ville du fait de la concentration de l'offre, mais continuent à vivre dans leur environnement rural. Enfin, le mouvement peut être croisé, quelle est alors la part de chacun des flux ?

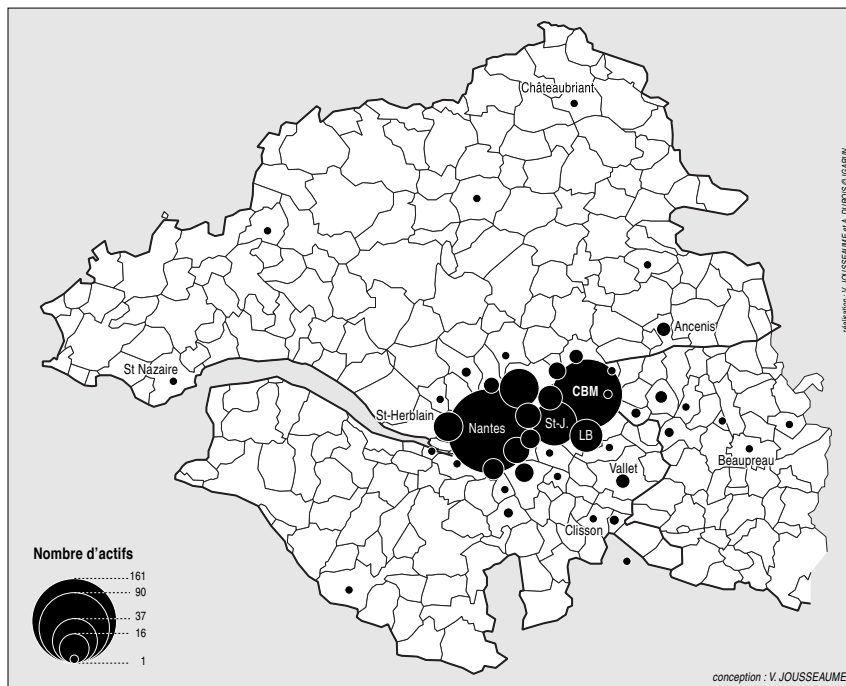


Fig. 7 : Lieu de travail des nouveaux habitants

Dans le cas de La Chapelle-Basse-Mer, 64 ménages avaient leur résidence antérieure sur la commune de Nantes (19,2 %), sans être natifs du canton. Si on ajoute à Nantes, les communes de Rezé, Saint-



Herblain et Saint-Sébastien qui forment le prolongement véritablement urbain de la commune-centre, on obtient 79 ménages (23,7 %). Le "déversement urbain" sur les campagnes alimente donc environ un quart des flux vers cet espace rural périurbain.

Ces nouveaux habitants travaillent-ils en ville ? Cette explication motive-t-elle les flux résidentiels actuels ? Parmi les 375 ménages étudiés, 42 ménages sont à la retraite en 2000 et 26 n'ont aucune activité professionnelle connue. Au total, 307 ménages sont actifs (82 %) et comptent 458 chefs de ménages et conjoints (68,5 % des adultes) ayant une activité professionnelle notée dans le fichier familial à la fin 2000 (fig. 7).

Avec 90 actifs nouveaux habitants travaillant sur place, la commune de La Chapelle-Basse-Mer offre 20 % de l'emploi des nouveaux habitants. Pour comparer, la commune fournit 35 % de l'emploi des Chapelains actifs ayant un emploi. L'ensemble du canton fournit 149 emplois, soit 33 % des emplois des nouveaux habitants. Pour comparer, le canton assure 49 % de l'emploi des actifs Chapelains en 1999. Cet espace cantonal n'est donc pas seulement un espace résidentiel pour les nouveaux venus puisque, une part non négligeable d'entre eux y travaillent.

Néanmoins, les nouveaux habitants travaillent plus que les autres Chapelains, dans l'agglomération nantaise. L'agglomération, au sens INSEE, offre la moitié des emplois des nouveaux habitants, (39 % de l'emploi de l'ensemble des Chapelains). La commune de Nantes fournit 27 % de l'emploi des nouveaux habitants, alors que la commune nantaise ne fournit que 19 % de l'emploi de l'ensemble des Chapelains en 1999. Si on ajoute à Nantes, les banlieues urbanisées que sont Saint-Sébastien, Rezé et Saint-Herblain, on totalise 35 % de l'emploi des nouveaux habitants.

Pratiquement aucun des nouveaux Chapelains ne travaille dans les périphéries ouest de l'agglomération INSEE. En revanche, les marges externes sud et est de l'agglomération INSEE, Carquefou, Sainte-Luce, Vertou, Thouaré, Haute-Goulaine et Basse-Goulaine offrent 62 emplois, c'est-à-dire 13,5 % de l'emploi des nouveaux habitants. Donc, là encore, si l'on dépasse le découpage statistique, l'effet de proximité entre le lieu de travail et le lieu de résidence reste remarquable. Et, si nous reprenons notre cercle de 15 km de rayon autour de La Chapelle-Basse-Mer, on trouve là 228 emplois c'est-à-dire la moitié des emplois des nouveaux habitants actifs.

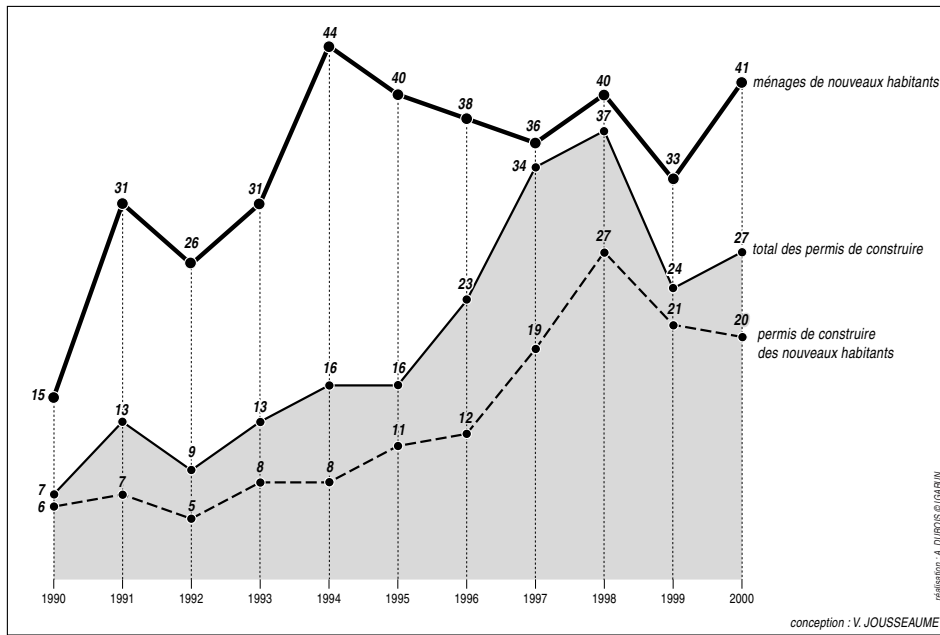
### **C - Le nouvel habitant est-il vraiment visible ?**

Les nouveaux habitants sont souvent associés aux lotissements nouveaux. Lors d'un entretien avec le maire, celui-ci a insisté sur la forte croissance de la population communale à partir des années 1998 et 1999 en relation avec la forte croissance du nombre des constructions neuves. Dans ce discours, est mis en avant une corrélation simple entre l'essor démographique par immigration et le nombre des permis de construire. Cette affirmation correspond-elle à la réalité ?

Une comparaison simple entre le nombre de ménages arrivants et le nombre de permis de construire émanant de personnes extérieures à la commune, donne une réponse négative (fig. 8). Certes, à l'extrême fin de la décennie 1990, période de reprise économique et de taux bancaires faibles, la construction est très soutenue. De 1997 à 2001, le prix du marché immobilier et foncier progresse de 30 % dans le canton. 58 % des ménages nouveaux habitants font alors construire une maison neuve. Néanmoins, entre 1995 et 1996, 30 % seulement faisaient construire. Et, de 1990 à 1994, ils n'étaient que 22 % dans ce cas. En fait, l'arrivée de nouveaux habitants progresse dès le début des années quatre-vingt-dix et connaît son maximum en 1994. À cette date, 78 % des ménages se fondent dans le paysage, en achetant de l'ancien ou en louant.

De plus, on constate que les nouveaux habitants qui font construire sont d'abord les plus proches voisins. En effet, 65 % des ménages originaires du canton font construire en arrivant sur la commune. Ils sont 56 % des ménages venant des communes rurales du sud-est de la Loire-Atlantique, 44 % des communes périurbaines de l'agglomération nantaise et 42 % des Nantais à le faire. Aucun de la cinquantaine de ménages venus d'autres départements (hors la frange mitoyenne du Maine-et-Loire) ne fait construire une maison neuve pour son arrivée.





**Fig. 8 : Nouveaux habitants et permis de construire 1990-2000**

Les ménages les plus "déracinés" sont donc totalement invisibles dans le paysage bâti. Pour montrer cela, nous avons localisé les nouveaux habitants dans l'espace communal (fig. 9) et porté notre attention sur quelques cas. Les villages du Praud, La Rinière du Praud et la Lande du Praud, sur le plateau, ont connu une importante construction, 23 maisons. Les habitants installés depuis 1990 y représentent 41,5 % des villageois. Ces villages sont perçus comme des lieux marqueurs de la périurbanisation. Or, sur les 20 nouveaux ménages à la résidence antérieure connue, les deux tiers arrivent du canton. À l'opposé, le secteur de la vallée a peu connu de construction en raison de la réglementation sur le risque d'inondation. Le maraîchage domine le paysage. Il est vrai que les nouveaux habitants y sont plus rares qu'ailleurs, sauf le long de la Levée de la Divatte, à l'aval du village de Saint-Simon. En observant les nouveaux habitants des gros villages de Saint-Simon et de la Pierre-Percée, on constate pourtant que sur les 17 ménages concernés, 71 % viennent de l'agglomération nantaise, un vient de Paris et un autre de Nice. Enfin, la plus forte concentration spatiale de nouveaux habitants se trouve dans les cinq plus vieilles rues du centre-bourg, 175 personnes soit 38 % de la population du lieu.

#### EN GUISE DE CONCLUSION, TROIS PISTES DE RECHERCHE

À partir de l'observation des données du fichier familial, le cas de La Chapelle-Basse-Mer met en lumière trois faits.

Il n'y a pas de causalité automatique entre l'arrivée de nouveaux habitants et la construction de maisons neuves. La source du registre des permis de construire n'est donc pas un indicateur suffisant pour étudier l'immigration. De plus, les constructions neuves ne sont pas le signe d'un déversement de populations urbaines ou de populations d'origine lointaine. Au contraire, les maisons neuves sont plutôt le fait des familles venues de communes voisines. La construction d'une maison apparaît donc comme l'aboutissement d'un processus d'enracinement résidentiel, qui s'opère après un rapprochement progressif.





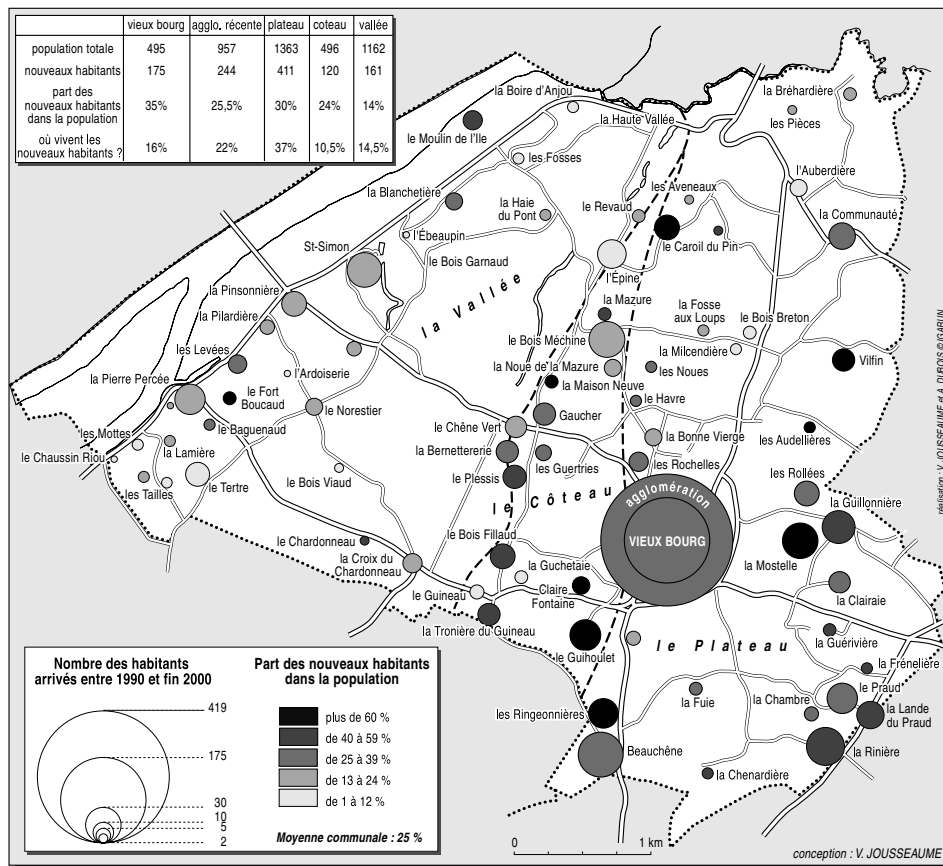
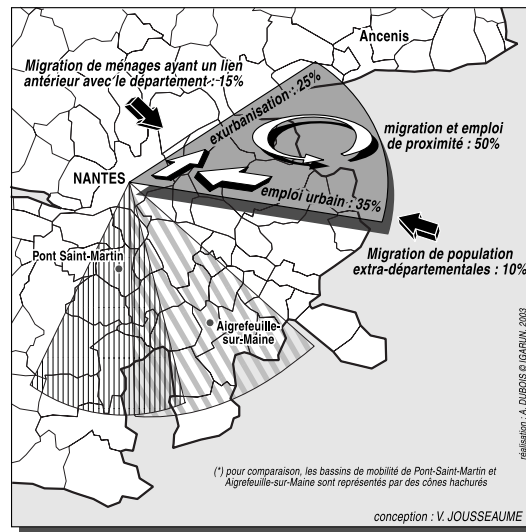


Fig. 9 : Lieux de résidence des nouveaux habitants

Dans notre étude de cas, nous avons pu commencer à estimer le poids des différents types de mouvements migratoires. La mobilité résidentielle y est pour moitié une mobilité de voisinage circonscrite dans un rayon inférieur à 15 kilomètres. Un tiers des ménages nouveaux arrivants sont même d'authentiques « enracinés » de l'ère automobile. L'exurbanisation y représente le quart des flux. Les ménages dont la résidence antérieure n'était pas en Loire-Atlantique et dont aucun des adultes n'est né à Nantes ou autour de La Chapelle-Basse-Mer, ne sont que 49, soit 15 %. Ils viennent du Grand Ouest : sont-ce des ruraux qui se rapprochent d'une métropole pourvoyeuse d'emplois ? D'autres viennent de la Région parisienne : sont-ce des citadins en quête de campagne ? Ces différents profils restent à décrire plus finement, à travers les itinéraires, les contraintes économiques, les aspirations sociales, les désirs aux différents âges de la vie, par un travail d'enquête auprès des nouveaux habitants eux-mêmes. C'est la prochaine étape de notre travail sur La Chapelle-Basse-Mer.

Dans notre cas, la mobilité résidentielle et la mobilité de travail s'inscrivent dans un triangle isocèle, dont le sommet est fiché dans le centre de Nantes, dont les côtés sont limités au nord de la Loire par la RN23 en direction du Cellier, et au sud par la RD de Vertou à Landemont, et dont la base déborde sur le Maine-et-Loire voisin (fig. 10). Le cas de La Chapelle-Basse-Mer mais aussi celui d'Aigrefeuille-sur-Maine (Pichaud, 2000) et les travaux en cours sur la commune de Pont-Saint-Martin semblent également esquisser une organisation en secteurs. Il convient de vérifier, par l'étude d'autres cas, si cette hypothèse d'une organisation en secteurs des mobilités périurbaines peut être étendue à l'ensemble de l'aire périurbaine de Nantes. Il convient également de l'approfondir pour mieux en dégager les moteurs économiques et sociaux, les représentations, etc...



**Fig. 10 : Bassin de mobilité de la Chapelle Basse-mer**

Ainsi,, au terme de cette démarche inductive, pourra-t-on répondre précisément à la question de la relation entre cette organisation des mobilités dans l'aire périurbaine nantaise élargie, et le modèle de structuration urbaine de Hoyt (1939).

#### Note

1 - Cette importante migration de proximité se retrouve également dans la commune d'Aigrefeuille-sur-Maine, où l'essentiel des nouveaux habitants vient du Vignoble, le long de l'axe Nantes-La Rochelle (A.-B. Pichaud, 2002).

#### Bibliographie

- GARNIER S., 2001. *Les nouveaux habitants de La Chapelle-Basse-Mer*. Mémoire de maîtrise, Nantes, IGARUN, 86 p. + annexes.
- HOYT H., 1939. *The structure and the growth of residential neighbourhood in american cities*. Washington.
- JOUSSEAUME V., 1996. *Les bourgs-centres à l'ombre d'une métropole : l'exemple de la Loire-Atlantique*. Université de Nantes, Thèse de Doctorat, 591 p.
- JOUSSEAUME V., 1998. *L'ombre d'une métropole*. Rennes, PUR, 209 p.
- JOUSSEAUME V. et CROIX N., 2002. *La Chapelle-Basse-Mer, 100 ans d'évolution des paysages du Val nantais*. Film documentaire, 23 mn. Coproduction de l'Université de Nantes et de la commune de La Chapelle-Basse-Mer.
- PICHAUD A.-B., 2002. *Les nouveaux habitants de la commune d'Aigrefeuille-sur-Maine*. Mémoire de maîtrise, Nantes, IGARUN, 123 p.
- PINSON D. et THOMANN S., 2002. *La maison en ses territoires, de la villa à la ville diffuse*. Paris, L'Harmattan, 191 p.



*Sous la direction de*  
Laurent CARROUÉ



# LA FRANCE DES 13 RÉGIONS



**ARMAND COLIN**



## 168 ▲ La France des 13 Régions

comme les Parcs naturels régionaux du Perche et de Loire-Anjou-Touraine à cheval sur plusieurs régions. Un second repose sur la signature d'accords de coopération, notamment avec le Région Pays-de-la-Loire, partenaire privilégié eu égard au lien ligérien. Les deux Régions se sont engagées à améliorer les transports interrégionaux, à valoriser leurs compétences à travers la marque commune « Val de Loire » ou encore l'ouverture mutuelle de leurs pôles de compétitivité. Ainsi, Atlanpole Biothérapies dont le siège se situe en Pays-de-la-Loire s'est étendu au Centre-Val-de-Loire en intégrant PolePharma.

*Innovier en matière de coopération interrégionale en réseau*

Cette coopération interrégionale repose sur d'autres synergies comme le regroupement en 2015 de cinq universités du Centre-Val-de-Loire et de la Nouvelle-Aquitaine, au sein de la COMUE Université confédérale Léonard de Vinci. Dans un autre registre, la Loire et sa vallée conservent un rôle essentiel pour l'aménagement interrégional, notamment à travers la gestion concertée de son bassin fluvial qui inclut plusieurs régions.

Outre l'Agence de Bassin Loire-Bretagne, la coordination des actions de préservation des ressources en eau et de prévention des inondations est assurée par l'Établissement public Loire. Depuis trente ans, cet acteur – basé à Orléans – reste vigilant sur l'entretien des barrages de l'amont du bassin (Villerest et Naussac). Il a aussi organisé une mission de prévention des risques dans le bassin de l'Elbe en Allemagne en partenariat avec le Land de Saxe-Anhalt et avec le soutien financier de l'Europe à travers le FEDER. Ces innovations et initiatives internationales en matière de coopération interrégionale ont été récemment étendues à l'Inde, avec la signature d'un protocole d'entente entre le Centre-Val-de-Loire, les Pays-de-la-Loire et le ministère de l'Industrie du Tamil Nadu en 2015. Un bel exemple de coopération interrégionale au profit de coopérations internationales.



## Chapitre 8

# Pays-de-la-Loire

Superficie (km <sup>2</sup> ) : 32 082	PIB 2015 (milliards €) : 104,5
Densité (hab./km <sup>2</sup> ) : 116	PIB/emploi 2015 (€) : 69 437
Population 2015 : 3 716 068	Taux de chômage 1 <sup>er</sup> trim. 2016 (%) : 8,8
Population 1990 : 3 055 197	Capitale régionale : Nantes
Évolution de la pop. 1990-2015 (%) : + 22	Région inchangée

LES PAYS-DE-LA-LOIRE représentent 5,8 % de la surface et de la population du pays. Cette région, avec la Bretagne, a été perçue comme un Finistère éloigné de l'arc médio-européen, une région discrète, rurale, tranquille. Pourtant, depuis les années 1980, la société évolue rapidement et tous les indicateurs soulignent aujourd'hui le fort dynamisme de la région. Le rythme de la croissance de la population est un tiers supérieur à la moyenne nationale. La région représente 5,1 % du PIB, avec une croissance deux fois plus forte que la moyenne nationale. Les Pays-de-la-Loire portaient en eux des éléments sociaux (égalité, solidarité), économiques (ancrage, diversité) et géographiques (équilibre territorial, proximité parisienne, littoral), qui font sa force.

Le défi actuel des Pays-de-la-Loire est de gérer la contradiction entre la pérennité de la croissance résidentielle et productive, et la pérennité des qualités économiques, sociales et environnementales, supports de cette croissance.

## L'Ouest intérieur

La région Pays-de-la-Loire croise un faisceau d'influences à la fois politevines venues par la Vendée, bretonnes venues par la Loire-Atlantique et « françaises » par la Loire. Cette confluence a été le centre de l'éphémère royaume angevin des Plantagenêt au Moyen Âge, qui n'a toutefois pas suffi à transformer en centre cet interstice.



## À la croisée des influences poitevines, bretonnes et françaises

Le sud de la Loire est marqué par des influences aquitaines et poitevines. Les plages de sable viennent mourir au bord de l'estuaire de la Loire, où elles se mêlent aux premières côtes rocheuses armoricaines. L'ensoleillement généreux entre Gironde et Loire permet la remontée des marais salants. La vigne et les toits de tuile romaine marquent les paysages jusqu'au fleuve, depuis le vignoble nantais du muscadet, jusqu'aux vignobles de l'Anjou entre Loire, Layon et Thouet. Le sud de la Vendée annonce la transition vers les pays charentais, avec de massives bâtisses de calcaire, les grandes cultures du Bassin aquitain, l'élevage ovin du Poitou et sur ces terres par ailleurs très catholiques, la présence d'une communauté protestante. Sur le Massif armoricain, le paysage est marqué par un bocage consacré à l'élevage de bovins pour la viande et de volailles. La maison vendéenne est basse, enduite et claire. Socialement, le Sud-Loire est marqué par le modèle de la Vendée choletaise.

### La spécificité du modèle social et économique de la Vendée choletaise

Ce modèle conjugue forte initiative économique et conservatisme social. La Vendée choletaise comprend le sud de la Loire-Atlantique, les Mauges en Maine-et-Loire, les deux tiers nord de la Vendée et le nord du département des Deux-Sèvres. Sans unité administrative, cette région rurale, socialement homogène, s'est unie dans une armée « catholique et royale » en 1793. La sanglante répression qui s'en suivit marqua profondément la société qui n'eut de cesse d'inventer au pays une troisième voie de développement, à la fois locale et chrétienne, entre le capitalisme bourgeois urbain et le communisme athée. De cette histoire est né un district industriel localisé, un pays des usines à la campagne. De modestes familles ont développé de véritables groupes industriels (Arrivé, Fleury-Michon, Grimaud, Bénéteau, Bopy, Éram, etc.). Longtemps méfiant à l'égard des villes, ce secteur est entré depuis 2000, dans l'orbite coalescente de Nantes et d'Angers.

Au nord-ouest, l'influence bretonne ne s'exprime pas par la langue, qui n'a jamais été parlée à l'est d'une ligne allant, dans son expansion maximum au IX<sup>e</sup> siècle, du Mont-Saint-Michel à Guérande. Toutefois le climat océanique, les lourdes maisons de schiste aux toits d'ardoise pentus, les paysages agraires expriment l'Armorique. La surmortalité caractéristique de la Bretagne pénètre le nord de la Loire-Atlantique. L'expansion du bassin laitier breton borde la région de Châteaubriant à la Mayenne associé à la présence de porcs en hors-sol (rillettes du Mans) et de volailles labellisées (poulets de Louée). On trouve d'importants sites agro-alimentaires du lait et de la viande



(Cherré, Évron, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Sylvain d'Anjou, Saint-Mars-la-Jaille, Ancenis). Le rayonnement de Rennes s'étire sur la Mayenne, ce que renforcera la future LGV Ouest. Nantes rayonne vers Vannes. La relation entre les deux villes est concurrentielle, malgré l'expression en 2008 des maires en faveur d'un rapprochement et la création en 2015 de la communauté d'universités Bretagne Loire.

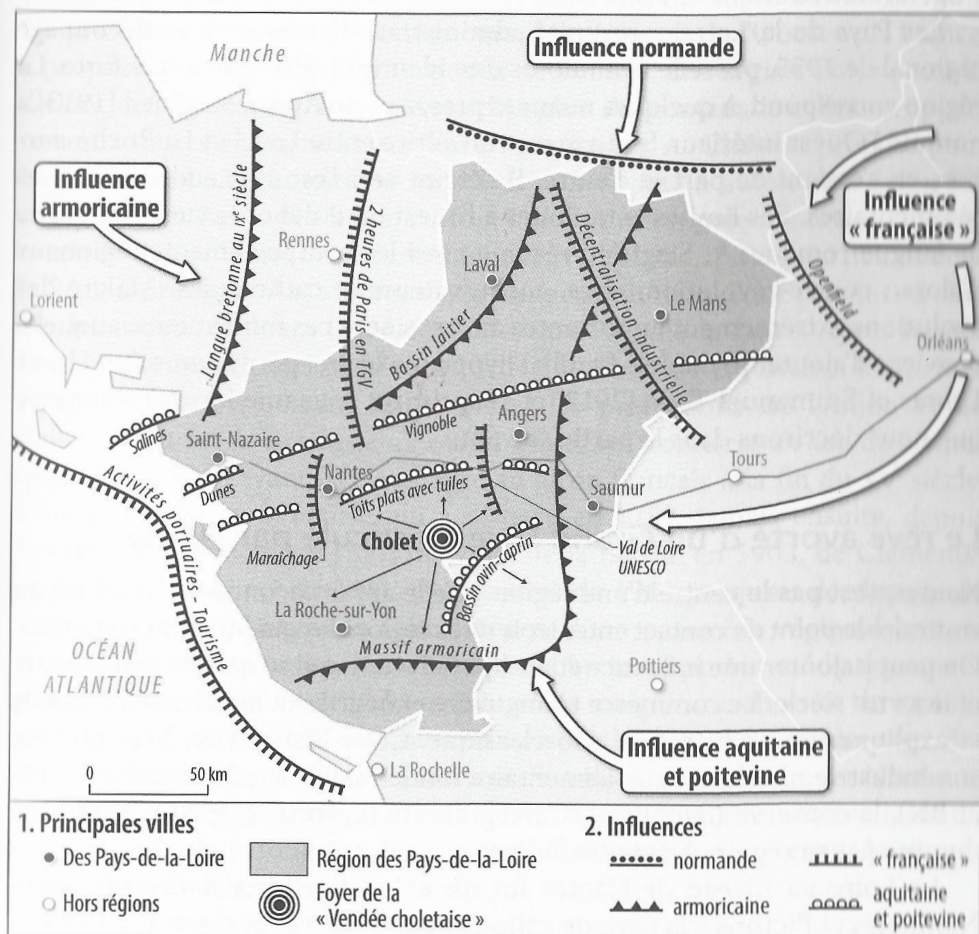


Figure 8.1 Les Pays-de-la-Loire : une confluence régionale

À l'est, l'influence « française » apparaît dans les paysages céréaliers du Bassin parisien qui viennent s'éteindre dans la Sarthe et le Saumurois. Historiquement, c'est par la Loire que s'est diffusée l'influence française. Le classement UNESCO de la Loire des châteaux royaux s'arrête entre Angers et Nantes. Le Conseil régional possède et valorise l'abbaye royale de Fontevraud ; ce lieu fut la nécropole de la dynastie Plantagenêt qui tenta d'organiser politiquement la région entre France et Bretagne à partir d'Angers. L'élégante architecture bretonne faite de tuiles et de bois est présente à Fontevraud.

jusqu'à l'estuaire. Les bassins maraichers de Nantes et de l'Authion forment les extrémités du « jardin de la France ». Ce savoir-faire ligérien enrichi par les plantes exotiques ramenées à Nantes au XVII<sup>e</sup> siècle se prolonge dans la présence du pôle d'excellence végétale à Angers. Depuis sa montée en puissance autonome, le Conseil régional n'a eu de cesse de renforcer sa structuration interne par le renforcement des liaisons terrestres ouest-est de Nantes à Angers, vers Le Mans et Paris.

Les Pays-de-la-Loire, sans unité administrative antérieure au découpage régional de 1955, possède néanmoins une identité anthropologique forte. La région correspond, à quelques nuances près, à ce qu'André Siegfried [1913] a nommé l'Ouest intérieur. Son axe central s'étire entre Laval et La Roche-sur-Yon, en s'étalant de part et d'autre. Il s'éteint vers l'est et le sud, aux limites sédimentaires. Ses limites sont floues à l'ouest où il déborde sur la Bretagne de langue romane. A. Siegfried résume ainsi les comportements régionaux d'alors : contre-révolutionnaires, conservateurs et catholiques. Malgré des évolutions extrêmement importantes au XX<sup>e</sup> siècle, ces fondements, auquel il convient d'ajouter le modèle familial hyper-nucléaire, perdurent selon Hervé Lebras et Emmanuel Todd [2013] et s'expriment sous une forme renouvelée que nous décrirons dans la partie suivante.

### Le rêve avorté d'un Grand Ouest articulé par Nantes

Nantes n'est pas le centre d'une région qu'elle aurait façonnée. Nantes est au contraire le point de contact entre trois aires régionales qui lui sont extérieures. On peut y ajouter une influence atlantique à l'ouest, qui a culminé entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le commerce triangulaire et négrier fit la richesse de la ville et explique son architecture néo-classique. Cette histoire est à l'origine de son industrie navale et agro-alimentaire fondée sur le sucre (biscuiteries LU et BN), la conserve (Saupiquet, Cassegrain) et l'épicerie (Tipiak). Nantes ne domine pas sa région, Nantes la fédère.

La Loire au niveau de Nantes fut un enjeu territorial incessant, entre Namnètes et Pictons à la période gallo-romaine ; entre royaume aquitain des Wisigoths, Neustrie et Bretagne à la fin de l'Empire romain ; entre le royaume carolingien et la Bretagne ; entre la Bretagne et le royaume des Plantagenêt ; sans parler de l'implantation normande au X<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui encore, dans la région nantaise, on est du Sud-Loire ou du Nord-Loire et chacun ici comprend. Un écrivain local, en 1938, résumait ainsi cette distinction : « Au sud, le pain et le vin ; au nord, le cidre et la galette de blé noir ; au sud la tuile, au nord l'ardoise ; au sud la Vendée disciplinée, au nord la dure chouannerie ; au sud un esprit vif et délié, au nord l'esprit méthodique et patient. » Dans une version contemporaine, on pourrait ajouter : « Au sud la Vendée conservatrice, au nord la Bretagne socialiste ; au sud un esprit entreprenant,





au nord l'esprit contestataire. » Même, les supporters de football chantent l'identité composite de la ville : « Du nord au sud de la Loire, de la Bretagne à la Vendée, nous sommes ici pour supporter les Canaris. » Le label « Produit en Bretagne » inclut la Loire-Atlantique ; les labels brioche, jambon ou mogettes « de Vendée » inclut aussi le Sud-Loire.

La révision régionale de 2015 aurait pu être l'occasion d'une véritable réflexion pour articuler le Grand Ouest. Dans une vision prémonitoire, Alain Chauvet [1985], dans sa thèse de géographie régionale de l'Ouest de la France, a proposé une région Bretagne autour de Rennes, une région Poitou autour de Poitiers, une région Loire autour d'Angers. Au contact de celles-ci, appartenant à toutes en partie et aucune en particulier, A. Chauvet proposa pour Nantes et la Loire-Atlantique un statut métropolitain autonome. Selon lui, ces quatre entités – Bretagne, Poitou, Loire et métropole nantaise – formeraient la région Grand Ouest articulée par Nantes, sa capitale. Au lieu de cela, la Région Bretagne s'est arc-boutée sur la reconstitution d'une province à cinq départements, excluant l'idée de s'allier aux Pays-de-la-Loire. Après hésitations, le Poitou-Charentes a été rattaché à la Nouvelle-Aquitaine. Rappelons pourtant que, repoussant difficilement les prétentions de l'Anjou et du Poitou, le duché de Bretagne n'a réussi à fixer ses frontières au sud de Nantes qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, avant d'être intégré au giron français à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, sous une forme provinciale qui a disparu en 1789. Jamais ensuite, depuis la carte de P. Foncin en 1891, de Vidal de la Blache en 1903, de Clémentel en 1919, des régions de 1941, des igamies de 1948, jusqu'au découpage de 1955, la Loire-Atlantique n'a été intégrée à un ensemble régional breton. Ainsi aujourd'hui encore, les régionalistes bretons, portés médiatiquement par les charmes de la celtitude, et très actifs malgré une absence de mobilisation populaire (2,67 % des votes de Loire-Atlantique au premier tour des élections régionales de 2015), s'entêtent-ils toujours à revendiquer Nantes et la Loire-Atlantique comme partie exclusive de leur territoire, poursuivant un combat millénaire, toujours disputé, jamais achevé. Au détriment de Nantes et des Pays-de-la-Loire.

## Une région de cohésion sociale

Région de développement récent, la mémoire de la frugalité paysanne renvoie ici à un passé proche. C'est pourquoi la transformation de l'économie, l'amélioration des conditions de vie et d'éducation, l'ascension sociale, l'ouverture culturelle donnent au présent un bel optimisme. Les Pays-de-la-Loire ont été classés en tête des régions pour sa capacité à combiner performances économiques et cohésion sociale. Région d'équilibre territorial, d'égalité, de solidarité, de modération, les Ligériens sont discrets, appliquant le vieil adage qui dit que pour vivre heureux, il faut vivre caché.



### Le poids de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans l'économie régionale

L'ESS regroupe des activités associatives, coopératives et mutualistes. Son poids dans l'économie régionale est important. En Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée, elle comprend 15 à 20 % des salariés. Cela est plus faible en Sarthe et en Mayenne. La région compte 2 000 coopératives, de l'agriculture (Terrena) à la banque (Crédit Mutuel) en passant par le commerce (Système U) ; 170 SCOP et SCIC. Outre leurs qualités sociales, ces structures ont aussi la culture collective du territoire.

Les secteurs les plus concernés sont les coopératives agricoles et maritimes, l'appui aux travaux agricoles, les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), la gestion des personnels non-enseignants des écoles catholiques, l'animation culturelle et sportive pour les jeunes, les mutuelles de santé communales, le réseau d'aide à domicile, les établissements pour personnes âgées, l'insertion professionnelle, la collecte et le recyclage des déchets, où la région est très avancée. Moins marquée par la contestation que par la mobilisation, l'ESS régionale cherche à apporter réponse aux problèmes non résolus par le marché ou l'État.

### Une région de modération

Ici les campagnes sont traditionnellement de droite et les villes de gauche. À cela il convient d'apporter une nuance : cela n'est vrai que sur le Massif armoricain, les marges sédimentaires du sud-Vendée, du Saumurois et du bassin parisien sarthois sont traditionnellement de gauche. Tous les conseils départementaux ont toujours été majoritairement à droite, sauf la Loire-Atlantique depuis 2001.

L'homogénéisation de la vie politique nationale, le mouvement périurbain, la translation du PS vers le centre ont favorisé le basculement à gauche de l'ensemble des aires urbaines régionales. C'est pourquoi le Conseil régional a été gagné par le PS en 2004 : Jacques Auxiette, ancien proviseur, maire de La Roche-sur-Yon, est élu président. En 2015, la Région est récupérée par la droite. Un autre vendéen, Bruno Retailleau, UMP, sénateur proche de Philippe de Villiers, prend la présidence. Si le nord de la Loire-Atlantique a suivi la Bretagne dans son basculement socialiste, la Vendée, le Maine-et-Loire et la Mayenne restent des bastions de la droite. Les partis extrêmes ont des scores faibles. Toutefois, une avancée récente du vote Front national marque le littoral balnéaire et les campagnes anciennement de gauche, la Sarthe et le Saumurois dans le prolongement du vote du Bassin parisien et plus modestement du Sud-Vendée, dans le prolongement du vote des pays de Garonne. La gauche anticapitaliste reste ancrée en Basse-Loire et au Mans, foyers de la grande industrie.



Modération ne signifie pas absence de contestation. Celle-ci traverse la vie locale, comme la crise du lait des années 2015-2016 en Mayenne, mais c'est surtout en Loire-Atlantique qu'elle s'exprime depuis les luttes foncières paysannes qui se sont traduites par une forte présence de la Confédération paysanne, les mouvements ouvriers de la Basse-Loire, jusqu'à la question actuelle du projet d'aéroport à Notre-Dame des Landes. Le tempérament modéré des Ligériens peut être incarné par François Fillon (UMP), président du Conseil régional et Premier ministre de Nicolas Sarkozy de 2007 à 2012, et par Jean-Marc Ayrault (PS), maire de Nantes et Premier ministre de François Hollande de 2012 à 2014 : leur personnalité était discrète presque transparente, calme presque austère, peu encline aux démonstrations d'aucune sorte.

## Une région attractive aux bases diversifiées

La démographie régionale est soutenue par une attractivité résidentielle, liée à son inscription dans l'imaginaire du tourisme [VIARD, 2009]. Sa dynamique économique est l'autre moteur de sa croissance. Les Pays-de-la-Loire offrent 1,5 million d'emplois. Le chômage est parmi les plus faibles de France. Entre 1993 et 2013, la région est passée du 8<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> rang pour son PIB par habitant. L'emploi régional est plus agricole (4 %), plus industriel (16,6 %) et plus lié au BTP (7 %) que dans le reste de la France, pourtant la région a bien résisté aux crises récentes.

## Une attractivité récente

Avant 1975, la croissance démographique était un peu inférieure à la moyenne française. La région était féconde, mais son bilan migratoire a été longtemps médiocre. L'industrialisation fut tardive et s'est fondée sur une main-d'œuvre locale pléthorique. Les Pays-de-la-Loire ne furent donc guère une terre d'accueil, à l'exception de Bretons venus travailler en Basse-Loire. Les étrangers ne représentent que 1,9 % de la population (France : 5,8 %). La moitié vivent dans les villes et sont originaires d'Afrique du nord et subsaharienne. L'autre moitié se compose de Britanniques et de Néerlandais vivant dans les campagnes.

Depuis 1975, les Pays-de-la-Loire connaissent une croissance plus forte que la moyenne française. La région reste féconde. Ce qui change : c'est l'excédent migratoire, sauf en Mayenne. Les Pays-de-la-Loire se situent dans un mouvement résidentiel de proximité organisé entre l'Île-de-France et le nord-ouest français. La région attire principalement des retraités, ainsi que des Franciliens de plus de 30 ans, après un début de carrière parisien. La région perd des 15-25 ans, toutefois ce déficit s'atténue.



## Une région d'équilibre territorial

Les Pays-de-la-Loire sont une région de ruralité tardive. La moitié des Ligériens habitent dans des communes rurales selon les critères européens. Seulement 20 % vivent dans de l'urbain très dense, 27 % vivent en espaces urbains intermédiaires, petites villes ou périurbain. De plus, les espaces ruraux ligériens ont une démographie quatre fois plus dynamique que les zones urbaines.

Les Pays-de-la-Loire sont maillés par une armature urbaine allant de la grande métropole aux bourgs. La région compte trois villes universitaires – Nantes, Angers et Le Mans –, ayant chacune des antennes dans cinq villes moyennes – Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon, Laval, Cholet et Saumur. Le maillage des petites villes est dense. Les Sables d'Olonne, Pornic, La Baule et Guérande sont reliées par un cordon de stations balnéaires de la baie de l'Aiguillon à l'estuaire de la Vilaine. D'importantes petites villes industrielles, dépassant souvent 10 000 habitants, quadrillent les campagnes : Ancenis, Châteaubriant, Chemillé, Montaigu, Challans, Les Herbiers, Fontenay-le-Comte, Luçon, Château-Gontier, Mayenne, Évron, Château-du-Loir, La Flèche, La Ferté-Bernard, Mamers, ou encore Sablé-sur-Sarthe. Un réseau de gros bourgs-centres bien équipés, de 3 000 à 10 000 habitants, complète ce réseau. Les campagnes sont peuplées et rares sont les poches de faibles densités. C'est pourquoi, bien qu'une majorité des Ligériens vivent en espace rural, l'accès aux équipements est excellent : 89 % des habitants accèdent au panier de vie courant en moins de 7 minutes selon l'INSEE.

Du fait de la forte fécondité, le déclin démographique des campagnes a été limité entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les années 1960 où l'industrialisation rurale a stabilisé la population. L'urbanisation a été tardive et une phase courte dans l'histoire. À partir des années 1970, du fait de l'automobile et de la mutation macro-économique, les flux migratoires se sont inversés en faveur des espaces ruraux. Si l'onde fut d'abord périurbaine, cette dynamique s'inscrit aujourd'hui dans une logique régionale qui couvre le sud et l'ouest de la France. Les campagnes ont donc conservé densité et diversité.

La Loire-Atlantique est le département le plus urbanisé avec 62 % d'urbains. L'unité urbaine de Nantes compte environ 615 000 habitants, celle de Saint-Nazaire 150 000 habitants. Le Maine-et-Loire et la Sarthe, centrés autour d'Angers (221 000 hab.) et du Mans (211 000 hab.) entre 50 % d'urbains répartis entre plusieurs villes et bourgs pour la Maine-et-Loire et groupés autour du Mans en Sarthe. La Mayenne et la Vendée demeurent des départements ruraux structurés par des gros bourgs ou des villes qui restent petites, en dehors des deux préfetures.



## Une région d'égalité et de solidarité

Les Pays-de-la-Loire ont longtemps été une terre de forte pratique religieuse et restent un bastion de l'enseignement catholique. La structure familiale traditionnelle résiste. E. Todd a exprimé la permanence sociale de l'héritage chrétien, à travers l'expression de « catholicisme zombie ».

Les Pays-de-la-Loire forment une région égalitaire où les écarts sociaux sont faibles. Le taux de chômage est parmi les plus faibles de France, en particulier chez les jeunes. Les écarts de revenus sont faibles. La région est épargnée par la très grande pauvreté. Et, en dehors des grandes villes, les professions à très hauts revenus sont rares. De même, la région compte peu de « sans diplôme » et de « très diplômés ». L'enseignement catholique a longtemps soutenu une formation professionnelle des masses. Ici, la véritable réussite s'exprimait par une réussite collective au pays, qui culminait dans la création d'une entreprise et l'offre d'emplois au village, et non pas la réussite d'études qui entraînait une migration vers les villes ou la quête d'emploi dans la fonction publique d'État, mal aimée ici depuis la Révolution puis la Séparation de l'Église et de l'État en 1905.

La formation professionnelle et les classes moyennes techniques sont toujours extrêmement développées. Avant les années 1980, le baccalauréat était rare. Aujourd'hui, on observe un important rattrapage éducatif : les jeunes bacheliers de l'Ouest sont ceux qui font le plus d'études post-bac. Les Pays-de-la-Loire jouissent enfin d'une relation assez égalitaire entre hommes et femmes. Selon H. Lebras et E. Todd [2013], cette avance féminine est liée au catholicisme tardif porteur d'un culte marial et au modèle familial hyper-nucléaire centré sur la Mayenne qui, fondé sur le lien conjugal entre un homme et une femme, donne à celle-ci un statut central.

Les Pays-de-la-Loire sont une région de mobilisation et de solidarité, héritées du mouvement social-chrétien. Cette qualité est visible à travers de nombreux indicateurs. L'intercommunalité est ici une pratique ancienne et très avancée. Dès 1992 et la loi sur les communautés, les SIVOM (Syndicat intercommunal à vocations multiples) cantonaux ont évolué en EPCI (Établissement public de coopération intercommunale). La loi récente sur les communes nouvelles trouve également un écho. Par exemple, les Mauges structurées en un syndicat mixte de pays de plus de 90 000 habitants, six communautés de communes et 63 communes, ont évolué en 2015, en six communes nouvelles de 12 000 à 25 000 habitants chacune, formant une communauté d'agglomération totalement rurale puisque la plus importante unité urbaine compte à peine 9 000 habitants. La solidarité s'exprime entre les nombreuses entreprises familiales qui recourent plus qu'ailleurs à des collaborations financières ou organisationnelles, qui soutiennent leur compétitivité.



Tableau 8.1 Les dynamiques démographiques départementales (INSEE)

	Population 2013	Croissance annuelle 2008-2013 (hab.)	Évolution annuelle (%)	Part du bilan migratoire (%)
Vendée	655 500	+ 7 720	+ 1,2	80
Loire-Atlantique	1 328 600	+ 14 550	+ 1,1	50
Maine-et-Loire	800 200	+ 5 070	+ 0,6	25
Sarthe	570 000	+ 1 890	+ 0,3	15
Mayenne	307 500	+ 900	+ 0,3	0

Source : INSEE, 2016.

## L'attrait de la côte

Si la région est attractive, elle le doit en partie à ses 450 km de côtes. Une première génération de stations est née au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée du train et des villégiatures autour de la baie de La Baule et des ports de pêche des Sables d'Olonne, de Pornic et du Croisic. Une seconde génération de stations, familiales et populaires, est née dans les dunes au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, avec des campings, des maisonnettes, des grands ensembles de front de mer et des colonies de vacances, comme à Saint-Jean-de-Monts ou Saint-Brévin. Une troisième vague, pavillonnaire, a submergé le littoral, à partir de la fin des années 1990, jusqu'à se mettre en danger : en 2010, la submersion provoquée par la tempête Xynthia a noyé à La Faute-sur-Mer une trentaine d'habitants dans leur maison.

Le tourisme de masse crée de la richesse, permet le maintien des marais salants à Noirmoutier et Guérande, porte une économie de loisirs rétro-littorale comme le Grand Parc du Puy du Fou, qui avec 2,2 millions d'entrées par an, est le deuxième parc d'attraction français. Toutefois, la pression touristique génère une consommation foncière frénétique, des enjeux liés à la remontée du niveau marin, un déficit structurel d'eau. Hors de la côte, le tourisme a des impacts limités. Des résidences franciliennes mitent le Perche sarthois, des Britanniques habitent les campagnes isolées du sud de la Vendée ainsi que les collines du Nord-Mayenne. Les bords de Loire et ses châteaux sont longés par la piste « Loire à Vélo » qui relie la mer Noire à l'Atlantique. Nantes développe « Le voyage à Nantes » pour favoriser un tourisme urbain estival. Le tourisme couvre la même aire d'attraction nord-ouest que les migrations résidentielles, à laquelle s'ajoutent 16 % d'étrangers.

Le tourisme balnéaire évolue vers une migration résidentielle définitive, en particulier de retraités. On observe sur la côte une dégradation du bilan naturel, une augmentation du revenu moyen, une accentuation des écarts de revenus et une droitisation des votes. Mais ces installations concernent également les actifs. En Loire-Atlantique, la côte devient une banlieue balnéaire



de Nantes ou de Saint-Nazaire. Ainsi, les lieux de tourisme sont-ils les précurseurs d'une quête résidentielle non plus seulement fondée sur la proximité au lieu de travail, mais grâce à la mobilité, orientée vers la qualité de vie.

## L'affirmation métropolitaine de Nantes

L'unité urbaine de Nantes offre 331 500 emplois. Depuis 1975, un emploi régional sur trois y a été créé alors qu'elle ne représente que 22 % de l'emploi régional et 16,7 % de la population. De plus, et contrairement aux autres villes régionales, la métropole semble insensible à la crise. La ville concentre aujourd'hui à elle seule 40 % des cadres des fonctions métropolitaines régionales (Angers : 12 % ; Le Mans : 10 %).

### La métamorphose de Nantes

Ville industrielle jusqu'au début des années 1980, la nouvelle économie a transformé l'activité, la composition sociale et le paysage urbain de la ville, la transformant en une métropole créative, branchée et verte. Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes de 1989 à 2012, a incarné cette métamorphose. La première ligne de tramway avait été ouverte en 1986, depuis la politique en faveur des transports en commun et l'usage du vélo en ville est une constante. Le péricentre industriel des bords de Loire, abandonné par la fermeture des chantiers navals en 1987, a été transformé par un très vaste et très ambitieux projet urbain nommé « Île de Nantes », comprenant un quartier résidentiel branché (7 500 logements, 160 hectares d'espace public) et des services métropolitains (300 000 m<sup>2</sup> de bureaux, nouveau CHU). Un marketing territorial offensif s'appuie sur la culture et la création. Citons le slogan « L'effet côte Ouest », le festival classique « Les Folles Journées », le parcours d'art contemporain « Le Voyage à Nantes » ou encore le fameux éléphant des « Machines de l'Île » devenu l'un des symboles de la ville.

Le développement de Nantes ne se fait pas aux dépens des autres villes de la région. Angers et Le Mans, ont connu une croissance de l'emploi : + 0,9 % et + 0,5 %/an en moyenne depuis 1975. Après des difficultés dans les années 2000 avec la fermeture de Thompson, de Nec et des réductions d'effectifs chez Bull, Thyssen ou Scania, Angers développe aujourd'hui une économie du savoir autour du végétal et de l'électronique de précision. Le Mans a bénéficié après la Première Guerre mondiale de la délocalisation stratégique vers l'ouest d'industries des chemins de fer et de l'armement. Renault y devient le premier employeur, avec plus de 10 000 emplois en 1970. L'automobile y est célébrée à travers les célèbres « 24 H du Mans ». La robotisation et la délocalisation frappent durement la ville, les emplois s'effondrent chez Renault où ils sont actuellement autour de 1 700. Les assurances MMA connaissent également un essoufflement récent.



Tableau 8.2 Évolution de l'emploi par département et par types de villes

	Emplois en 2013	Évolution 1975-2013	Évolution 1999-2007	Évolution 2007-2013	Poids dans l'emploi en 2013 (%)	Poids dans les créations 1975-2013 (%)
44-Loire-Atlantique	573 200	+ 217 650	+ 11 500	+ 5 600	38,1	52
49-Maine-et-Loire	324 300	+ 71 300	+ 3 900	+ 500	21,6	17
53-Mayenne	127 260	+ 13 530	+ 1 000	- 150	8,5	3,2
72-Sarthe	221 900	+ 23 760	+ 2 500	- 1 000	14,7	5,7
85-Vendée	259 000	+ 92 620	+ 5 000	+ 1 300	17,2	22,1
Agglo. de Nantes	331 400	+ 142 316	+ 7 500	+ 3 360	22	34
Agglo. d'Angers	118 530	+ 35 030	+ 1 050	+ 90	7,9	8,4
Agglo. du Mans	107 670	+ 18 844	+ 1 400	- 350	7,2	4,5
5 villes moyennes	51 450	+ 9 779	+ 800	+ 200	3,4	2,3
4 petites villes balnéaires	42 120	+ 16 989	+ 870	+ 60	2,8	1,3
5 pet. villes indus. 44-85	64 570	+ 27 289	+ 1 308	+ 222	4,3	6,5
6 pet. villes indus. 53-72	61 790	+ 23 542	+ 945	- 226	4,1	5,6
Pays-de-la-Loire	1 505 660	+ 418 760	+ 23 800	+ 6 358	100	100

Source : INSEE.

### Cinq villes moyennes aux dynamismes variés

La Roche-sur-Yon est une ville nouvelle napoléonienne longtemps endormie qui bénéficie de la forte dynamique économique et résidentielle locale. Saint-Nazaire, ville née de la translation avale des activités industrialo-portuaires nantaises, a connu une crise de la construction navale au cours des années 1980. Aujourd'hui, la ville abrite, outre le raffinage pétrolier, deux grands donneurs d'ordre régionaux : Airbus (5 800 emplois et deux sites en Loire-Atlantique) et les chantiers navals (4 500 emplois directs), avec des carnets de commande bien remplis. Les aléas internationaux pèsent sur le climat économique de la ville. Toutefois Saint-Nazaire, ville reconstruite après les bombardements à l'image du Havre ou de Brest, ville industrielle répulsive, évolue vers une image de ville balnéaire. Cholet ne possède pas ce potentiel. Grosse bourgade des Mauges, elle doit son développement au formidable essor des campagnes industrielles





au cours des Trente Glorieuses. Ville fordiste sans centre-ville de qualité, elle peine à trouver sa place depuis les délocalisations des années 1980, entre des petites villes industrielles et les métropoles. Le développement de Laval a été soutenu par son statut de préfecture, la décentralisation des années 1960 et une activité endogène agro-alimentaire (Lactalis) dynamique. Enfin, Saumur souffre tout à la fois d'un environnement rural atone et d'un tassement de sa fonction militaire connue par l'académie équestre du Cadre Noir.

### La résilience industrielle des petites villes

Les petites villes industrielles sont une des forces des Pays-de-la-Loire. Elles fournissent 8,5 % de l'emploi régional et sont très dynamiques. Elles sont aussi très résilientes, résistant plutôt bien aux récentes crises, en particulier au cœur du district industriel de la Vendée choletaise. Là, l'emploi industriel représente encore presque 30 % de l'emploi local, il n'est en léger recul que depuis dix ans. Secteur originel de ce système, la chaussure et la confection fournissaient 40 % de la production nationale vers 1970, il n'en reste presque rien. La concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre a entraîné la disparition d'entreprises comme GEP ou La Fourmi, certaines ont été rachetées (Musset, GBB). Les sièges sociaux de quelques-unes ne sont restés au prix de la délocalisation de la production (Éram, Bopy). La confection a suivi la même trajectoire, ne résistant que sur des niches comme la conception de la mode enfantine (Catimini, IKKS, CWF), soutenu par la création d'un « Pôle enfant ». Pourtant, le relais a été pris par un secteur agro-alimentaire puissant, en forte croissance (Fleury-Michon, La Boulangère, Pasquier, La Mie Câline, Maître Coq, Sodebo, Charal) ; l'industrie du caoutchouc et de la plasturgie liée au nautisme de plaisance (bateaux), de croisière (cabines de douches des paquebots) et au tourisme (mobile-homes) ; la menuiserie industrielle ; les matériels de transport (Manitou) et la métallurgie.

### Une agriculture puissante qui mise sur la diversité la qualité

Jusque dans les années 1950, l'agriculture fournissait la moitié des emplois de la région. L'histoire agricole de l'Ouest est marquée par un passage rapide, au cours des années 1960, d'une paysannerie pléthorique pratiquant une agriculture traditionnelle à un monde agricole organisé pratiquant une agriculture mécanisée, spécialisée et intensive. Deux générations plus tard, l'emploi agricole ne concerne que 4 % de l'emploi.

Omniprésente, l'agriculture occupe 70 % du territoire. La région est la deuxième puissance agricole après la Bretagne. Ici, le modèle productiviste est moins abouti et les productions sont



qui tempère les crises agricoles. 80 % des exploitations sont tournées vers l'élevage, mais la production de porcs (1,7 million) est quatre fois inférieure à celle de Bretagne et celle de volailles (33 millions) deux fois moindre. Ces productions, tout comme le lapin en Vendée, sont héritières de l'intensification au début du xx<sup>e</sup> siècle de la production de basse-cour par la paysannerie afin de survivre sur des exploitations petites et un sol armoricain peu productif. Les Pays-de-la-Loire sont la première région de production bovine (2,6 millions) mais contrairement à La Bretagne celle-ci est partagée entre le lait et la viande. L'agriculture régionale est diversifiée par des productions céréalières sur ses marges sédimentaires et par la viticulture (33 AOC), le maraîchage et l'arboriculture le long de la Loire. Les Pays-de-la-Loire se situent au premier rang des produits sous signe de qualité, notamment les labels rouges qui concernent plus d'un quart des éleveurs (1 AOC, 12 IGP et 101 labels rouges pour la viande). 4,8 % des exploitations sont en production biologique, cette part a doublé en 10 ans.

61 500 actifs agricoles travaillent sur 25 000 exploitations, dont un quart dirigées par des femmes. L'industrie agro-alimentaire concerne 52 000 emplois dans la viande, le lait très présent en Mayenne, la boulangerie en Vendée et plus modestement dans les légumes et le poisson. La valeur ajoutée annuelle de cette sphère agro-industrielle a doublé depuis 30 ans. Ce secteur est l'un des trois, dont la balance commerciale est positive, le premier étant les équipements mécaniques et électroniques et le 3<sup>e</sup> les produits pétroliers raffinés en Basse-Loire.



## Chapitre 9

# Auvergne-Rhône-Alpes

Superficie (km <sup>2</sup> ) : 69 711	PIB 2015 (milliards €) : 239
Densité (hab./km <sup>2</sup> ) : 113	PIB/emploi 2015 (€) : 74 018
Population 2015 : 7 874 586	Taux de chômage 1 <sup>er</sup> trim. 2016 (%) : 8,8
Population 1990 : 6 668 168	Capitale régionale : Lyon
Évolution de la pop. 1990-2015 (%) : + 18	Fusion : Auvergne, Rhône-Alpes

LA NOUVELLE RÉGION Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) procède de la fusion entre un territoire à l'identité bien trempée mais plutôt périphérique, l'Auvergne, avec une vaste zone, économiquement très puissante, mais assez composite, Rhône-Alpes. Sur le papier, l'ensemble a fière allure. 3<sup>e</sup> région de France par sa superficie, elle est d'une taille quasiment analogue à l'ensemble Pays-Bas + Belgique. Peuplée de plus de 7,8 millions d'habitants, elle assure 11,5 % du PIB national (2<sup>e</sup> rang).

Ce rapprochement, ainsi que le choix du nom, n'ont guère suscité de grands débats. Point de querelles comme dans les Hauts-de-France ou en Occitanie. Pourtant, cette fusion apparaît très dissymétrique. Le primat rhônalpin est indéniable, l'Auvergne ne comptant respectivement que pour 20 % de la population et 15 % du PIB de la nouvelle Région. Cette dernière semble un improbable rapprochement entre une « France autonome » [CARROUÉ, 2013] opulente, dense et conquérante et une « France périphérique » [GUILLUY, 2014] dont les problématiques sont tout autres (faiblesse du peuplement, risque d'isolement). À cet égard, quels sont les principaux enjeux – politiques, démographiques, économiques et sociaux – pour prétendre mener à bien une intégration régionale opérante ? Sur quelles bases unitaires fortes, notamment sur le plan économique, s'appuyer pour renforcer ce nouvel ensemble régional ? *In fine*, quelles sont les lignes de force spatiales et les recompositions territoriales à présent à l'œuvre dans cette nouvelle Région ?



Pour citer cet article :

JOUSSEAUME V., 2017, La métropole peut-elle s'allier sans dominer ? Récit pour une nouvelle alliance ville-campagne, revue *Pouvoirs Locaux*, n°111, déc. 2017-janv. 2018, dossier « L'alliance des territoires »

## La métropole peut-elle s'allier sans dominer ? Récit pour une nouvelle alliance ville-campagne

Valérie JOUSSEAUME

Docteure – Maître de conférences

Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes

CNRS UMR 6590 ESO - Espaces et Sociétés

Résumé : Pourquoi les métropoles souhaitent-elles soudainement s'allier avec les territoires voisins ? Les métropoles développent-elles vraiment une posture d'alliance ? Ne sont-elles pas plutôt en position de domination vis à vis des territoires périurbains, ruraux ou des petites et moyennes villes qui les entourent ? Dans cet article, le débat est d'abord replacé au cœur des grandes transitions sociétales en cours. À partir de ce constat, l'auteur soulève les obstacles (domination, déni d'altérité, amnésie généralisée) qui altèrent l'analyse territoriale et entravent l'alliance des territoires. Pour s'unir, il faut d'abord se reconnaître mutuellement pour pouvoir se raconter un récit fédérateur qui inclut chacun, le valorise et encourage la diversité territoriale, source de créativité, de vitalité et de résilience en interne, et d'attractivité en externe.

Cet article aborde, à partir du cas de l'Ouest (Margetic et al., 2014), la question de l'alliance des territoires du point de vue des territoires périphériques aux métropoles, c'est à dire du point de vue des espaces périurbains, des campagnes, des littoraux, des bourgs, des petites et moyennes villes, structurés en EPCI ou en pays. Pourquoi faire alliance ? Comment faire alliance ? Mon propos, centré sur la communication et le récit, paraîtra sans doute original, peut-être même à contre-courant de la pensée de la majorité. Je me propose juste de le soumettre à votre réflexion.

### 1. Pourquoi les métropoles souhaitent-elles s'allier ?

Pourquoi les grandes villes passent-elles de l'idée de réseaux de villes promus depuis les années 1990, à l'alliance avec leurs voisins ?



## 11. Les mutations en cours replacées dans l'Histoire

De la même façon qu'au 17<sup>e</sup> siècle, Nantes n'a pas créé l'ouverture coloniale atlantique de l'Europe mais en a joui, aujourd'hui Nantes, Rennes ou Angers ne créent pas la métropolisation mais en bénéficient. Elles surfent sur un processus macro-économique. Quel est-il ?

Les mutations de notre société peuvent être décomposées en trois grandes ères successives : l'ère paysanne, l'ère industrielle et l'ère numérique (fig. 1) (Jousseaume, 2016a et b). Pendant des millénaires, nous avons été une société de paysans, vivant dispersés dans l'espace pour produire de la nourriture. Avec la révolution industrielle, nous sommes devenus pour deux siècles, une société d'ouvriers, concentrés dans les villes pour assurer la production de biens matériels. Aujourd'hui, notre société semble s'affranchir du matériel pour entrer dans une économie de l'immatériel, de la connaissance et des services.

Figure 1. Les grandes mutations de notre société



Socialement, la société paysanne et rurale vivait de façon communautaire par famille et paroisse. La société industrielle et urbaine a généré un formidable processus d'individualisation. Aujourd'hui, les jeunes générations tentent d'inventer un équilibre nouveau entre individualisme et communauté.

D'un point de vue des représentations, ces trois ères ont pour imaginaires successifs : l'abondance dans un monde paysan pauvre ; la modernité dans un monde industriel persuadé que le progrès matériel mène au bonheur ; le loisir et le



tourisme dans la société actuelle (Viard, 2002), qui aspire dans la logique de Maslow au développement personnel.

Ces mutations possèdent une expression territoriale, et c'est là le cœur de notre propos. La civilisation paysanne se traduisait par un peuplement rural d'équidensité. La civilisation industrielle a favorisé une formidable concentration vers les villes et les régions d'industrie ; en 1968 la population française est la plus concentrée sur le territoire national (Talandier et Jousseume, 2016). Depuis, elle se resserre et se redistribue dans l'espace. L'économie de la connaissance et la révolution numérique changent la donne spatiale. Car, si la création d'emplois reste centrée pour le moment sur les métropoles, la logique migratoire s'en dissocie complètement privilégiant les régions ouest et sud du pays. Il convient donc de penser que probablement la ville dense ne fût qu'une phase limitée à l'ère industrielle, dans notre façon d'occuper l'espace. De même, la métropole actuelle et son aire diluée de recrutement de travailleurs n'est probablement elle-même qu'une ultime forme urbaine transitoire vers une forme de peuplement diffuse nouvelle, en aires « résidentiało-productives » pour reprendre les termes de Davezie (2008) et Talandier (2016).

## 12. Les ressorts ignorés des mutations en cours

La logique résidentielle, moteur de la démographie contemporaine des territoires, outre ses ressorts économiques sur-abondamment mesurés par la statistique, possède d'autres ressorts totalement ignorés des analyses.

Les ressorts paysagers tels que : la présence de la mer ou de rivières ; l'ensoleillement ; la qualité paysagère, environnementale, architecturale des campagnes ; un maillage de villes petites et moyennes offrant les services nécessaires à la vie sociale, sont fondamentaux.

Encore plus méconnus sont les ressorts anthropologiques de l'attractivité régionale. L'égalité, la solidarité, les rapports homme-femme, le rapport à la nature, le rapport à l'avenir à travers l'optimisme, le rapport au passé par la proximité de l'héritage social paysan ou de l'héritage catholique, tels que décrits par Le Bras et Todd (2013), sous-tendent la construction d'une société et son adaptation ou non à l'air du temps. Or, les temps sont à la critique de l'ère industrielle et à l'appel d'une transition écologique, économique et sociétale qui revalorise le lien à la nature, la convivialité de type villageois, le partage, l'autonomie alimentaire et énergétique, la citoyenneté directe, ... (fig. 2b). À côté des tenants de l'*hyper-modernité* des métropoles, se développe donc une *alter-modernité* issue pour grande partie des territoires ruraux (citons l'agro-écologie, l'ESS dans l'Ouest, des mouvements nationaux comme *Les Colibris* à partir de P. Rabhi ou *Alternatiba* du Pays Basque) et revalorisant les campagnes.



### 13. Les raisons de l'alliance

Les métropoles hyper-modernes porteuses de croissance ont aujourd'hui besoin des territoires qui les entourent car ils sont les supports paysagers et anthropologiques d'un désir alter-moderne, lui-même support de la dynamique résidentielle. Une telle alliance passe par la construction d'un projet territorial collectif dont l'échelle est l'aire résidentiale-productive. Pour créer ces territoires, il convient de construire une histoire collective et inclusive, un récit à raconter.

## 2. Les métropoles dominant plus qu'elles ne s'allient

L'alliance n'est que l'une des figures possibles de la relation. Les autres sont le conflit ou la négociation si les objectifs sont divergents et les moyens égaux, la domination en cas d'objectifs divergents et de moyens inégaux. L'alliance suppose des objectifs convergents et une égalité de moyens.

### 21. Une situation objective de domination

Les pôles métropolitains ont une puissance démographique, économique et technique, supérieure aux collectivités qui les entourent. Du point de vue de la gouvernance, les seuls cas réussis de coopération d'institutions ou de territoires aux moyens très inégaux, présentés au cours de ce colloque, sont : le *Groupement hospitalier de territoire de Loire-Atlantique* et la *Région métropolitaine de Nuremberg*. Quel est leur secret ? Rétablir l'égalité de moyens en instituant qu'un hôpital égale une voix ou qu'un territoire égale une voix, quelle que soit sa taille. Reconnaissons qu'en l'état, l'inter-territorialité française est loin d'envisager une telle idée, tant l'administration territoriale demeure attachée à la hiérarchie. Enfin, du point de vue médiatique, les métropoles monopolisent la communication et diffusent leur représentation des choses comme étant la réalité unique, ce qui est le propre de tout acteur dominant. Il y a donc ici non pas une alliance, mais une situation objective de domination.

À partir de mon expérience de terrain, je vais transcrire l'expression de cette domination à travers le prisme du récit, qui est loin d'être anecdotique. On connaît aujourd'hui le rôle majeur de la communication verbale non violente (CNV) dans la construction des relations entre acteurs.



## 22. Un déni d'altérité

L'un des principaux problèmes de communication entre territoires est le discours du « Tout urbain » colporté par les acteurs dominants de l'aménagement selon lequel : la campagne n'existe plus ou deviendrait urbaine pour peu qu'un indicateur socio-économique y frémissse positivement.

Rappelons que le processus appelé « urbanisation de la société » est associé à la modernité (idéal du progrès matériel) et à l'émancipation de l'individu (salaire, maison, voiture, consommation). L'individualisation passait par la ville, tant il était vrai que par le passé, le poids de la communauté familiale ou paroissiale, rendait les rapports sociaux coercitifs dans les campagnes. Ce n'est qu'au cours des Trente Glorieuses que ce mode de vie, moderne et individualiste, s'est généralisé à l'ensemble des campagnes de l'Ouest, qui selon le terme consacré se sont « urbanisées ».

Selon M. Weber (1921), l'urbanité occidentale a pour fondement cette rupture entre l'individu et sa communauté d'origine à fondement lignager, pour entrer dans une communauté fondée sur l'égalité de droits. Cette notion d'urbanité a été traduite en français par « la ville », traduction qui prédispose dès le départ au glissement du social vers le spatial. Sous prétexte que nous sommes aujourd'hui tous individualisés et modernes, nous sommes donc tous urbains au sens weberien. Certes ! Mais cela amène plusieurs réflexions quant à l'usage actuel qui est fait du terme.

Premièrement n'est-il pas illogique, que puisque *tout* est urbain, de voir précisé partout : musiques urbaines, violences urbaines, ambiance urbaine, voiture urbaine, ... Il semble bien ici, que l'on parle de la ville dense au sens géographique, par distinction des autres territoires et que donc *tout* n'est pas urbain.

Deuxièmement, on abuse du mot *agriculture urbaine*, terme qui mêle des pratiques allant du pot cultivé sur balcon, au rêve d'une industrie agricole hors-sol faisant pousser des salades derrière les vitres des bureaux. On galvaude le mot *permaculture* en lieu et place de *potager*. On communique à outrance sur une résilience alimentaire ou énergétique des villes, l'éco-pâturage *urbain*, les ruches *urbaines* et les stages de compostage *urbain*. Les pratiques paysannes ancestrales sont présentées ici comme des innovations, faisant fi de l'expérience rurale millénaire et de l'apport de l'héritage paysan.

Enfin, si *urbain* est synonyme de *moderne* ou *individualisé*, peut-on en donner une définition ? N'est-ce pas plutôt une métaphore, c'est-à-dire une figure de style, et non pas un terme scientifique précis ? Car enfin, le pas n'est-il pas trop rapidement franchi entre « Tous urbains » à résonance sociologique et « Tout urbain » à résonance géographique ?

Du point de vue géographique, depuis 2010 l'INSEE ne parle plus d'espace à dominante rurale, mais d'*espaces sous l'influence des villes*, transformant en même temps les petites villes de l'Ouest comme Ancenis, Redon, Challans ou Fougères,





etc, en *grands pôles urbains* comme Nantes ou Paris. Les acteurs de l'aménagement rejettent également les mots *campagne* ou *rural* et inventent quantité de néologismes pour les éviter : *périurbain*, *rurbain*, *pré-urbain*, *néo-ruraux*, *nés urbains*, *entre-villes*, *aire urbaine*, *ville éparpillée*, etc. Ce faisant, la ville interdit aux campagnes de garder leur nom, pour des raisons qu'elle ne s'applique pas à elle-même. Premier exemple, la campagne devrait changer de nom car ce n'est plus la société paysanne d'antan. Or la ville industrielle et populaire de Hugo ou Zola n'existe plus non plus, pourtant on continue à parler de ville. Deuxième exemple, la campagne proche des villes n'appartiendrait plus à la ruralité sous prétexte qu'elle est en relation avec la ville. Mais cette campagne périurbaine a toujours existé puisque le modèle de Von Thunen l'a théorisé dès 1842. Troisième exemple, le mot *campagne* devrait être supprimé car il est porteur de représentation mentale, sous-entendue d'idéalisation romantique injustifiée. Or, le mot *ville* est lui aussi porteur diverses représentations. Si on peut concevoir que les publications universitaires utilisent des vocabulaires spécifiques tels que « mondes ruraux » adaptés à la sociologie par exemple, il en va différemment du langage commun, surtout quand il est censé fédérer des territoires, leurs élus et habitants. Les mots *campagne* ou *ruralité* ne sont pas parfaits pour exprimer toute une variété de réalités, de pensées, de conceptions. Mais ils ont le mérite d'être partagés et porteurs de sens pour les gens qui y vivent. Ils permettent donc l'échange. Pourquoi s'en priver ?

### 23. La nécessité de soutenir la diversité

Ce déni de ruralité masque une difficulté à reconnaître l'altérité, c'est-à-dire les autres territoires dans leur différence, leur richesse, leur vitalité ou leur apport à la société et à l'économie. L. Naccache (2015), neurologue, fait d'intéressantes réflexions géographiques à partir de ses observations sur l'inscription cérébrale de l'espace et du temps. Il affirme que toute colonisation commence toujours par les noms des lieux, comme l'illustre l'Amérique (*Nouvelle France*, *Nouvelle Orléans*, ...) pour aboutir à la domination des structures sociales et culturelles, et *in fine* à l'homogénéisation. Or, dans la perspective de l'évolution vers des aires résidentialement-productives, la banalisation des lieux n'est pas souhaitable. Au contraire, il convient de valoriser la diversité territoriale comme moteur de créativité. La métropole a besoin de la proximité de littoraux touristiques, de lieux de nature, de campagnes résidentielles, de petites villes industrielles, de villes moyennes. La socio-diversité est au territoire résidentialement-productif ce que la biodiversité est à l'écosystème, une source de vitalité et de résilience.



Figure 2. La construction de récits

Figure 2a. Construction du récit de la modernité et de l'hyper-modernité

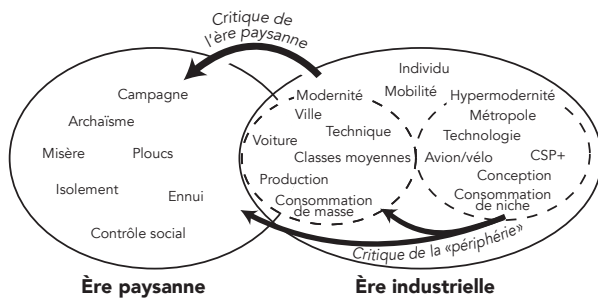


Figure 2b. Construction du récit alternatif

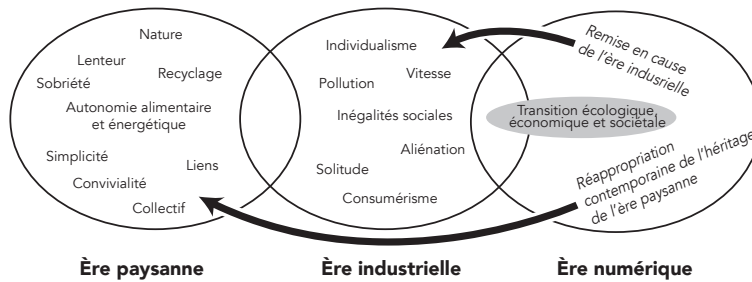
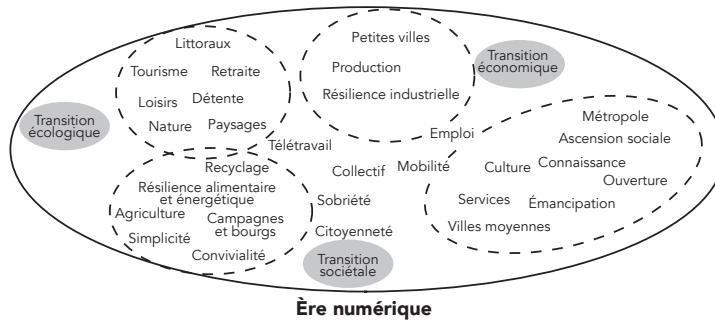


Figure 2c. Construction d'un récit fédérateur pour une alliance nouvelle des territoires



Conception et réalisation : V. Jousseau, IGARUN

### 3. Un récit commun, premier pas vers une alliance

Pour s'allier, les métropoles doivent se mettre en état de faire alliance, c'est-à-dire renoncer à leur position dominante dans le cadre institutionnel de l'alliance<sup>1</sup>. À l'image de la *Région métropolitaine de Nuremberg*, les aires résidentialement-productives de l'Ouest doivent, pour exister institutionnellement, fédérer la métropole, les territoires ruraux, les littoraux, les villes petites et moyennes, qui sont déjà en liens socio-économiques. Pour cela, il convient de reconnaître

<sup>1</sup> Lao-Tseu donne le même conseil dès le 6<sup>e</sup> siècle avant notre ère : « Être tranquille c'est s'abaisser. Un grand pays qui s'abaisse devant un petit l'attire à lui. De même un petit pays qui s'incline devant un grand gagne sa protection. Ainsi l'un accueille en s'abaissant. L'autre est accueilli en s'inclinant. Un grand pays ne désire que rassembler les hommes et les nourrir. Un petit pays ne désire que s'allier au grand et le servir. Certes tous les deux obtiennent ce qu'ils désirent, mais il faut que le grand s'abaisse » (*Tao-tō king*, Folio sagesses, p. 86)



préalablement la parfaite égalité de dignité, légitimité, autorité, de chacun des acteurs constitués en communautés ou en pays. Il convient ensuite de construire leur égalité de moyens au sein de l'alliance, en attribuant une voix par territoire. Enfin, médiatiquement, les métropoles doivent participer à l'écriture d'un récit qui inclut tous les territoires à l'histoire commune en valorisant leur diversité.

### 31. Nommer les campagnes

Une mise en récit ne peut naître sans reconnaître l'autre dans la façon dont il nomme son territoire. Il convient donc de reconnaître que la campagne existe : elle est sur l'échelle de la dualité qui structure notre univers mental, l'opposé de la notion de ville définie par la densité et la diversité. La campagne est un territoire peu dense et peu diversifié. L'environnement de vie d'un individu loin d'être un décor inerte, agit sur ses ressentis sensoriels (vue, bruit, odeur, sensation), mais aussi sur ses comportements, ses expériences de vie (relation à la nature, à l'espace, au temps) et *in fine* sur ses représentations. De même, l'effet de la petitesse de la communauté humaine agit sur les fonctionnements sociaux : l'échange de parole, l'auto-organisation bénévole pour suppléer le marché ou la défaillance publique, la dimension informelle et directe de la citoyenneté. Finalement, si l'environnement de vie et la petitesse des communautés influencent la vie des habitants, alors la ruralité existe toujours. Bien sûr, elle n'est pas celle du passé, il s'agit d'une ruralité contemporaine.

### 32. Enrayer l'amnésie

La mise en récit nécessite d'enrayer l'amnésie générale qui altère toutes les analyses actuelles. Rares sont les aménageurs ayant un sérieux bagage de connaissances sur l'histoire contemporaine des territoires qu'ils prétendent traiter, se limitant au recul étriqué qu'impose l'écrasement des archives par actualisation permanente des données. Qui connaît la sous-urbanisation de l'Ouest jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle ? Qui se souvient qu'alors, l'Ouest comptait près de la moitié de population paysanne et que l'État a dû organiser des migrations agricoles vers le sud-ouest pour décharger une main-d'œuvre si nombreuse qu'elle empêchait la mécanisation. Qui se souvient de la formidable révolution silencieuse qui s'est opérée lorsque les ruraux, profitant des Trente Glorieuses, ont créé coopératives agricoles, usines agro-alimentaires, textile, de la chaussure, de la mécanique, en s'opposant à la ville ? Qui souligne l'adaptation constante et remarquable des ouvriers ruraux vendéens ? Qui mesure l'attachement des entrepreneurs au territoire ? Qui, au cœur d'un discours convenu sur les métropoles qui gagnent, ose souligner les difficultés des villes moyennes de l'Ouest ou le rôle majeur des petites villes dans la bonne



résistance industrielle régionale ? Qui sait mesurer la vitalité sociale des territoires ? Les campagnes de l'Ouest n'ont jamais été saignées par l'exode rural grâce à leur fécondité et leur désir de *vivre et travailler au pays*. Ici plus qu'ailleurs, les campagnes et leurs petites villes sont vivantes, peuplées et dynamiques économiquement. Les descendants des paysans y vivent toujours nombreux, même s'ils ont fait des études en ville, même s'ils sont modernes et individualistes, et mêlés à de nouveaux habitants.

### 33. Reconnaître l'héritage paysan

Un récit commun peut être construit pour fédérer de vastes régions métropolitaines dans l'Ouest, en reconnaissant ce que l'héritage paysan et les campagnes ont apporté par le passé et peuvent apporter aujourd'hui à la société en mutation (fig. 2b).

La période industrielle symbole de modernité, de progrès matériel, de liberté portée par l'émancipation de l'individu par la ville, s'est construite en opposition à la période paysanne jugée archaïque, misérable, coercitive pour l'individu et symbolisée par la figure du plouc (fig. 2a). Il convient de comprendre qu'aujourd'hui la société en émergence fait à son tour le bilan critique des excès de l'ère industrielle, jugée individualiste, avide tant sur le plan social qu'environnemental, polluée, aliénante par le travail puis la consommation, etc (Rabhi, 2014). La jeunesse est en train de se réapproprier les aspects positifs de l'héritage paysan, non plus vécu comme une réalité subie mais comme un choix librement consenti (fig. 2b).

Ainsi la frugalité paysanne évolue en sobriété heureuse. La cohabitation familiale se transforme en colocation choisie ou habitat participatif. La communauté est réinvestie par les réseaux sociaux de façon fluide et mouvante, préservant les acquis de la liberté individuelle. Le recyclage est vécu comme un choix citoyen s'opposant au gaspillage de l'ère consumériste. L'autonomie alimentaire et énergétique réapparaît comme une libération face à l'aliénation du travail ou une réponse à la pollution. La recherche d'une plus grande proximité avec la nature semble répondre au désir de ré-ancrage dans le temps, l'espace et la nature, d'individus lassés de la vitesse et la mobilité incessante prônées par la société hyper-moderne.

### 34. Pour conclure

Il convient absolument d'éviter un récit métropolitain enlisé dans la critique des *périphéries* (fig. 2a). Pour faire alliance, le récit fédérateur idéal (fig. 2c), préalable à un management territorial renouvelé (Desjardins et Vanier, 2017), devrait allier, en s'appuyant sur l'histoire particulière de chaque territoire, les représentations positives de chaque ère, paysanne, industrielle et numérique. Il serait un discours positif tant sur la ville connectée, mobile, émancipatrice, créatrice



d'emplois, etc, d'une part, que sur les territoires ruraux ou littoraux et leurs petites villes, porteurs de simplicité, de collectif, d'autonomie alimentaire, de résilience industrielle, de proximité à la nature, etc, d'autre part. Car, ces différents types de territoires participent tous, à partir des ressorts qui leurs sont propres, à la créativité, la vitalité et la résilience régionale.

### Bibliographie

- . Davezie L., 2008, *La République et ses territoires*, Le Seuil, Paris, 109 p.
- . Desjardins X. et Vanier M., 2017, Pistes pour une refondation, urgente, de l'aménagement du territoire, Telos, 10 nov. 2017 <https://www.telos-eu.com/fr/societe/pistes-pour-une-refondation-urgente-de-lamenagemen.html>
- . Jousseaume V., 2016a, *Suffit-il de densifier? Trois réflexions sur les enjeux d'un urbanisme rural contemporain*, actes du colloque *La Renaissance rurale, d'un siècle à l'autre*, Toulouse, mai 2016 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01428659>
- . Jousseaume V., 2016b, *Récit pour les campagnes*, conférence au 6<sup>e</sup> Rencontres du patrimoine, Région Pays de la Loire, Nantes, 24 novembre 2016 <https://www.youtube.com/watch?v=8ugNrDa3G6U&feature=youtu.be>
- . Le Bras H. et Todd E., 2013, *Le mystère français*, Le Seuil, Paris, 336 p.
- . Margetic C., Bermond M., Jousseaume V. et Marie M., 2014, *Atlas des campagnes de l'Ouest*, Presses Universitaires de Rennes, 300 p.
- . Nacache L., 2015, *L'homme réseau-nable*, Odile Jacob, Paris, 152 p.
- . Rabhi P., 2014, *Vers une sobriété heureuse*, Actes Sud, Paris, 144 p.
- . Talandier M., Jousseaume V. et Nicot B.-H., 2016, Two centuries of territorial dynamics: the case of France, *Regional studies, Regional science*, vol. 3, issue 1 <http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21681376.2015.1090887>
- . Talandier M., 2016, *Mutations des systèmes territoriaux vers un modèle résidentialo-productif*, HDR, 1 décembre 2016, Université de Grenoble, 316 p.
- . Viard J., 2002, *Le sacre du temps libre*, éditions de l'Aube, Paris, 210 p.
- . Weber M., *La ville*, 1982 (éd. originale en allemand, 1921), Aubier-Res-Champ urbain, 171 p.





# ¿EL AGUA DOMESTICADA? PROCESOS, ACTORES Y VULNERABILIDADES DEL ORDENAMIENTO TERRITORIAL EN EL VALLE DEL LOIRA

**Valérie Jousseume (valerie.jousseume@univ-nantes.fr)**

Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes  
CNRS UMR 6590 - Espaces géographiques et Sociétés

**Denis Mercier (denis.mercier@univ-nantes.fr)**

Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes  
Géolittomer CNRS UMR 6554 Littoral Environnement Télédétection Géomatiqu

## Resumen

¿El agua domesticada? Procesos, actores y vulnerabilidades del ordenamiento territorial en el valle del Loira

El Val Nantais, situado 20 km río arriba de Nantes, se desarrolla en una depresión topográfica que corresponde al lecho mayor del Loira. A mitad del siglo XIX, se erigió un dique para proteger los espacios cultivados de las frecuentes crecidas del río. Desde entonces, el Val Nantais ha conocido una verdadera metamorfosis, con la doble influencia de las sucesivas revoluciones agrícolas de los siglos XIX y XX y de la actual periurbanización. Hoy, esta zona inundable presenta una vulnerabilidad económica y humana muy importante. Además de todo un sector de producción de cultivos de hortalizas, son más de 4.000 personas las que ocupan 1.650 viviendas principales y se exponen a los riesgos del hidrosistema. Son los procesos, actores y vulnerabilidades del ordenamiento territorial de la zona inundable del Val Nantais desde hace más de dos siglos, lo que este artículo se propone explorar.

**Palabras clave:** Francia - Loira - Ordenamiento territorial - Agricultura - Cuenca de producción - Urbanización - Riesgo natural - Inundación

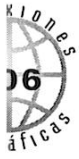
## Abstract

Domesticated water? Processes, actors and vulnerabilities of land use planning in the Loire Valley

The Val Nantais, which is the flood plain of the Loire River 20 kilometres upstream from Nantes, has been protected from the waters by a levee since the mid 19<sup>th</sup> century. Since then, the valley has been totally transformed under the influence of the successive agricultural revolutions of the 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> centuries and urban extensions. Nowadays, economic and human vulnerability to floods have strongly increased with more than 4.000 inhabitants and 1.600 houses exposed to the hydrological hazards of this temperate hydro system. Processes and actors of this land management will be studied in this paper. The aim of this contribution is to show how society faces up to natural hazards. This provides new information about cindynic studies.

**Key words:** France - Loire - Land management - Agriculture - Basin production - Urbanization - Natural hazard - Inundation





El Val Nantais, situado río arriba de Nantes, en el lecho principal del Loira (Figura 1), cubre en su mayor parte los municipios<sup>1</sup> de La Chapelle-Basse-Mer<sup>2</sup> y de Saint-Julien-de-Concelles<sup>3</sup>. Corresponde a una ancha depresión parcialmente ocupada por el Loira, separada parcialmente del río por la construcción de un dique a mediados del siglo XIX. Desde entonces, esta planicie aluvial ha sido progresivamente drenada y acoge, desde la segunda mitad del siglo XX, un área de producción de hortalizas. Actualmente, este sector está sometido a una fuerte presión inmobiliaria, debido al desarrollo del núcleo urbano nantés. Así, este sector del Loira se ha convertido en el espacio expuesto al mayor riesgo de inundación en todo el departamento de Loire Atlantique. A pesar de un conocimiento científico mejorado acerca de los riesgos de inundación, las zonas inundables siguen siendo objeto de intereses económicos. ¿Cuáles son los procesos y actores que llevaron a la formación de esta planicie de inundación en una zona de gran vulnerabilidad económica? Veremos en este artículo cómo la metamorfosis del Val Nantais se enmarca en la sucesión de revoluciones agrícolas, donde la tierra era percibida como una baza patrimonial por los propietarios, luego como un objetivo económico por los que la explotaban, y, finalmente, como un reto público, en el contexto de una sociedad que cultiva el mito del dominio del hombre sobre la naturaleza.

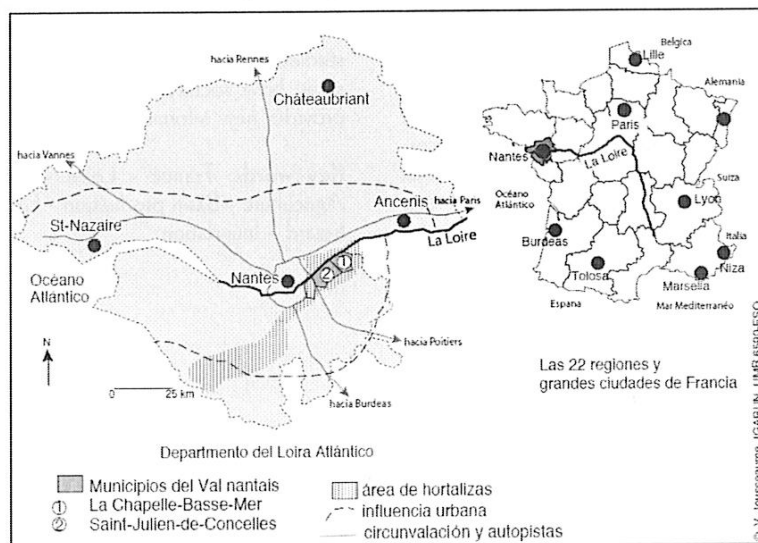


## El tiempo de los terratenientes

### El contexto de la primera revolución agrícola

Llegó muy tarde al Val Nantais lo que se suele llamar la primera revolución agrícola de los tiempos modernos, que operó en Europa entre los siglos XVI y XIX (Mazoyer y

Figura 1. Localización del Val nantais



Roudart, 2002). Esta revolución consiste en la transformación de los barbechos y de las planicies naturales, en planicies artificiales y cultivos de forrajes, permitiendo así doblar la carga de ganado y, gracias al aumento del estiércol producido, aumentar la productividad agrícola. Este período se caracteriza por un crecimiento espectacular de la productividad y de las ganancias agrícolas, así como de la renta de bienes raíces.

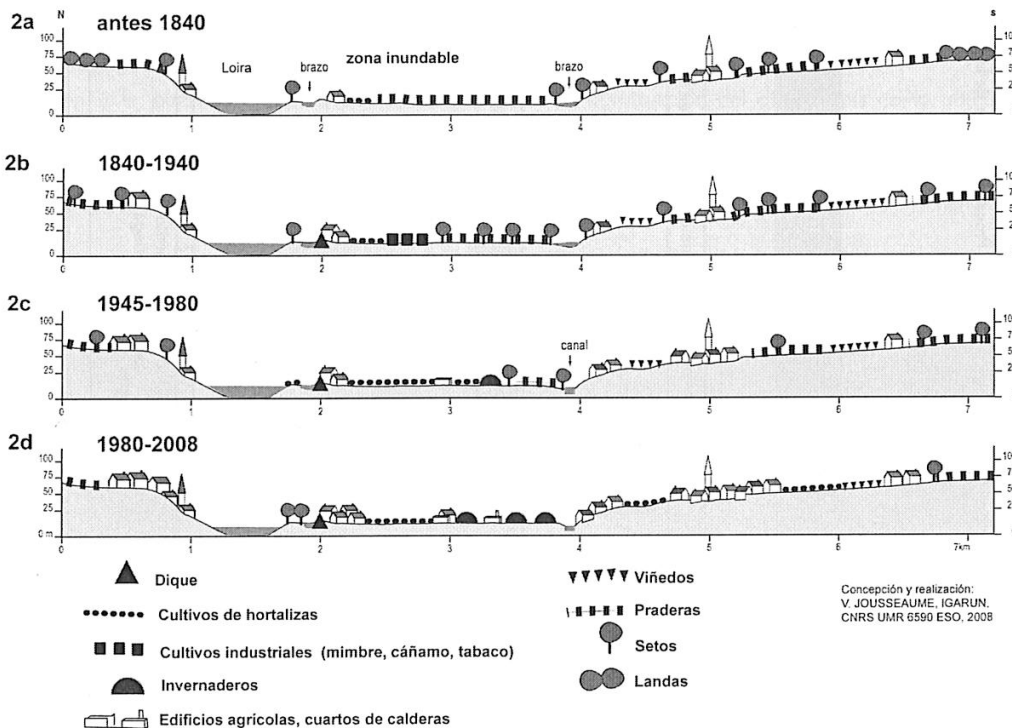
Las condiciones del desarrollo de esta primera revolución agrícola, que explican la lentitud de su difusión, son en gran parte jurídicas y exigen la supresión de todas las prácticas agrícolas colectivas. Este replanteamiento afecta el derecho de pastoreo comunal<sup>4</sup> y a la propiedad común de las tierras<sup>5</sup> de landa en las mesetas y de las zonas húmedas fluviales o costeras del Oeste de Francia (Bourrigaud, 1994). Son los propietarios los actores de las transformaciones (Croix, 1999).

1.2. Proceso y actores

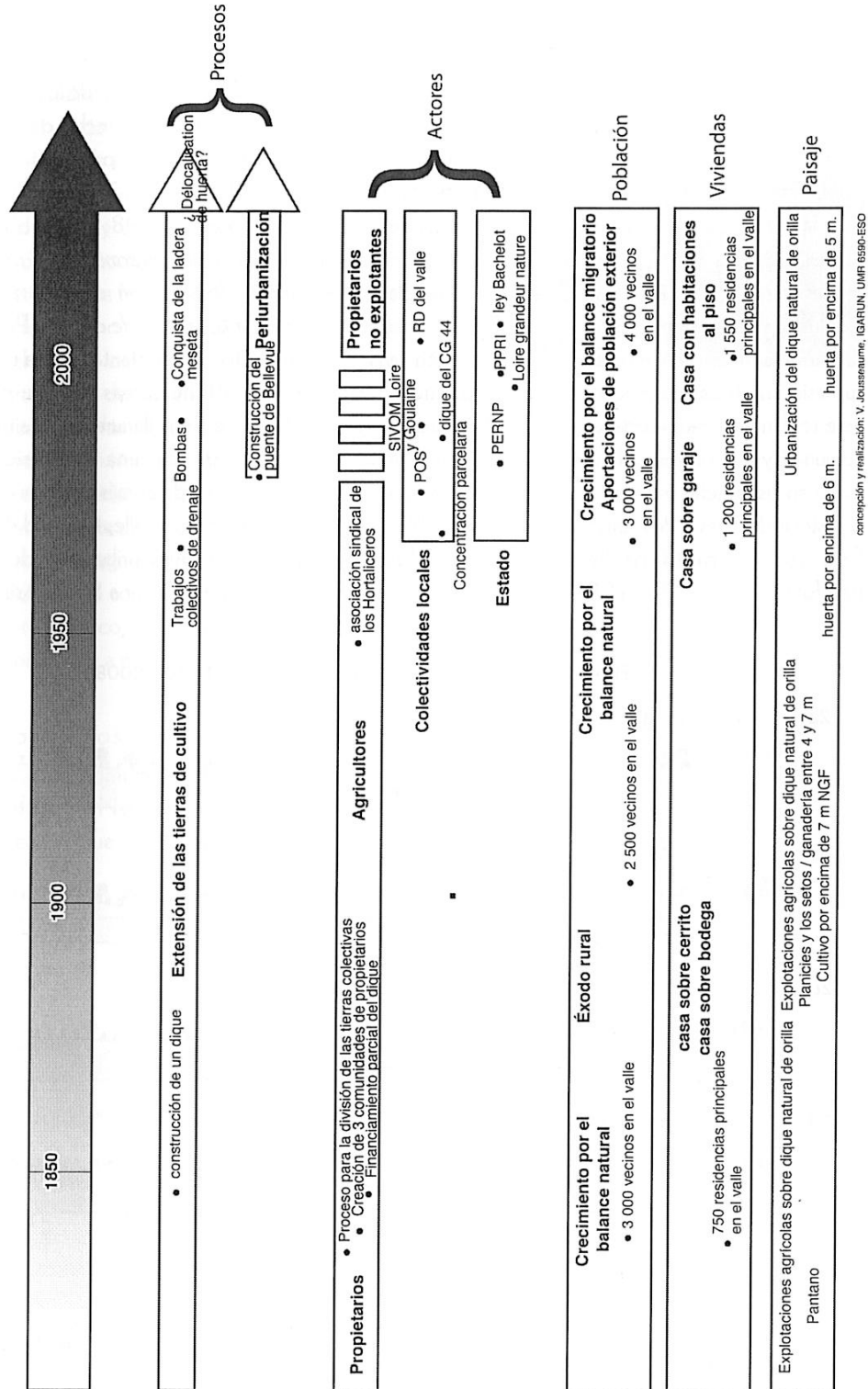
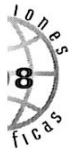
Al principio del siglo XIX, el Val Nantais se compone por mitad de tierras comunales o *communs*, donde los habitantes del municipio tienen derecho de pastoreo para su ganado, fuera de los períodos de inundaciones invernales (Figuras 2a y 3). Se describe el paisaje en un escrito local de 1898: *a poca distancia del Loira, comenzaban las interminables planicies que se extendían después, sin división ni setos, hasta el pueblo y a la cadena de colinas* (Pétard, 1898).

En efecto, el Val Nantais, cuya superficie alcanza unas 2.500 hectáreas en los dos municipios estudiados, era una llanura aluvial situada en la parte más profunda de una depresión topográfica delimitada por laderas más o menos escarpadas (Foto 1). En el fondo del valle, la altitud decrece, como es lógico, desde aguas arriba (más de 7,5 m NGF<sup>6</sup>) hacia río abajo (inferior a 5 m). Asimismo, la altitud

Figura 2. Evolución del paisaje del Val nantais entre 1840 y 2008







disminuye desde lo alto del ribazo de la orilla izquierda del cauce principal (7,5 m), hacia los puntos bajos, al pie del borde meridional del valle, que corresponden a un antiguo brazo secundario del Loira (Figura 4).

Después de la Revolución francesa (1789-1799), las tierras colectivas del valle, muy extensas en el municipio de Saint-Julien-de-Concelles (750 ha), fueron objeto de numerosas estrategias territoriales en vistas de su apropiación privada. La consiguiente batalla se inscribe en el marco jurídico de la propiedad territorial. Empezadas en 1803, la división y apropiación individual de las tierras colectivas no encontrarían su fin hasta 1850, mediante la división de 700 hectáreas de tierras comunales entre 193 beneficiarios, 54 de ellos residentes del municipio de Saint-Julien-de-Concelles. Durante la distribución, hubo momentos de rebelión por parte de los pequeños campesinos y de los obreros agrícolas sin tierra; los más afectados por la supresión de los derechos de pastoreo comunal.

Esta batalla forma parte de un proceso más amplio, en el cual los propietarios se organizan en sindicatos, creados éstos en 1830 y 1846, para garantizar la desecación y la puesta en cultivo de las zonas húmedas. El mismo año se creó la asociación sindical de la Divatte que reunía a los propietarios del Val Nantais, a fin de construir un dique, financiado sólo

en su tercera parte por el Estado, entre 1847 y 1856 (Dion, 1961).

Hacia 1850, todos los ingredientes de la metamorfosis están ya en su sitio: este sector del valle está dividido en propiedades privadas muy fragmentadas y queda separado del río por un dique cuyo objetivo es preservar las tierras agrícolas de las inundaciones del río, para ponerlas en cultivo (Figura 3). Se desarrolla una sociedad de pequeños campesinos con derecho directo o mixto. Las tierras mejor drenadas alrededor de las aldeas, es decir por debajo de 7 m, se pusieron en cultivo. Se fue desarrollando la producción comercial de hortalizas frescas para el mercado nantés (espárragos, arvejas, chauchas), de materias primas para la industria nantesa (mimbre, cáñamo para cuerdas y las jarcerías de los barcos, verduras para la industria conservera, frutas para las fabricas de galletas y bizcochos). Los puntos bajos, más húmedos, se siguen utilizando para pastoreo (Figura 2b). Pero han sido cercados por setos, formando parte de *bocage* muy fragmentado (Jousseau y Mercier, 2005).

### 1.3. Vulnerabilidad

La construcción del dique tenía como objetivo único la protección de las tierras agrícolas contra las frecuentes crecidas del Loira (Dion, 1961; Fénelon, 1971; Dacharry, 1996; Giraudet y Ménanteau,

Foto 1. Panorama general del *Val nantais* (La Chapelle-Basse-Mer)



Los campos cultivados con formas geométricas ocupan el valle (altitud 6 a 7 m). El Loira corre al pie del escarpe en el fondo (altitud de la meseta 70 m). (D. Mercier, 2003)

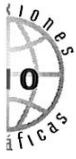
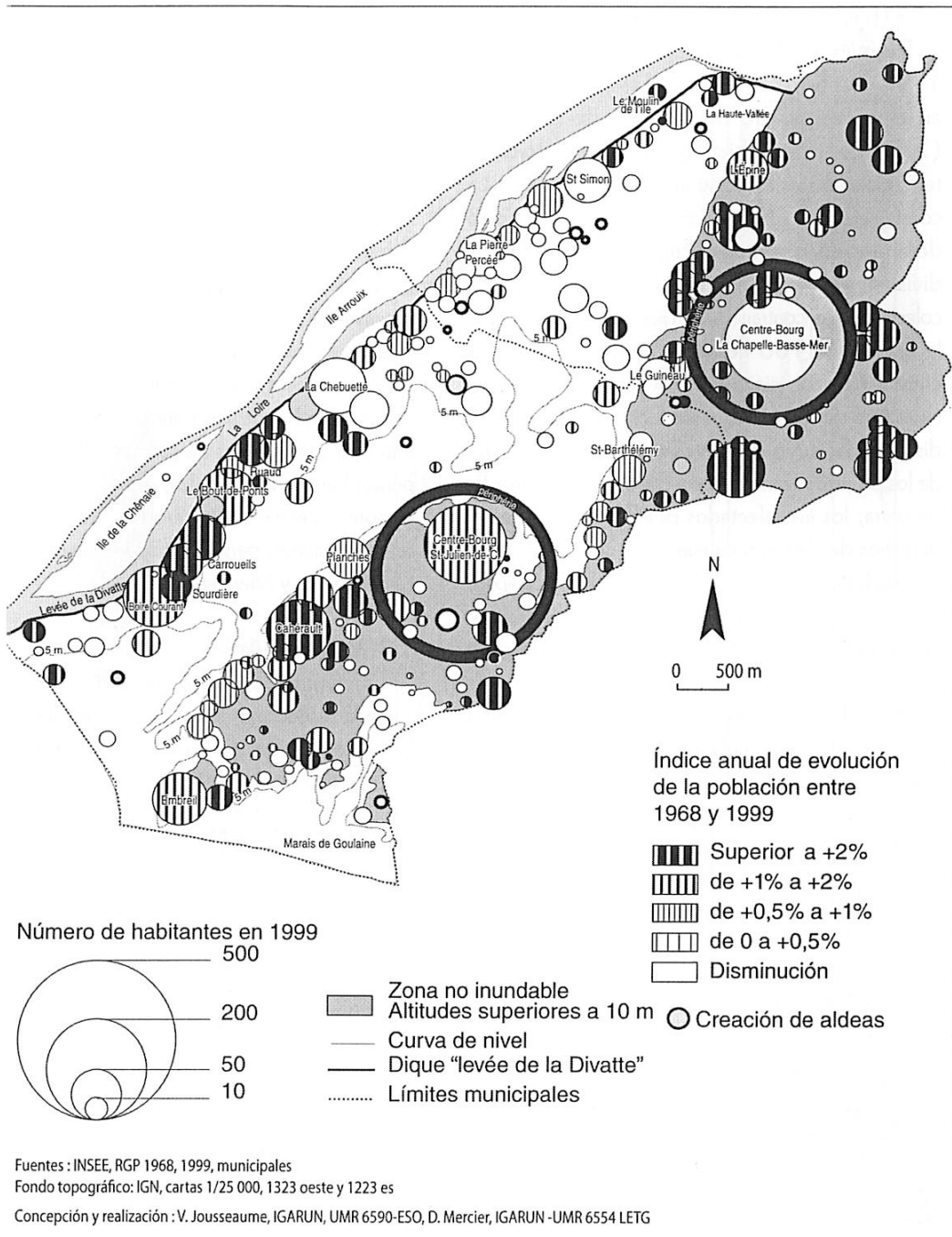


Fig. 4. Población del *Vallantais* por aldeas 1968-1999



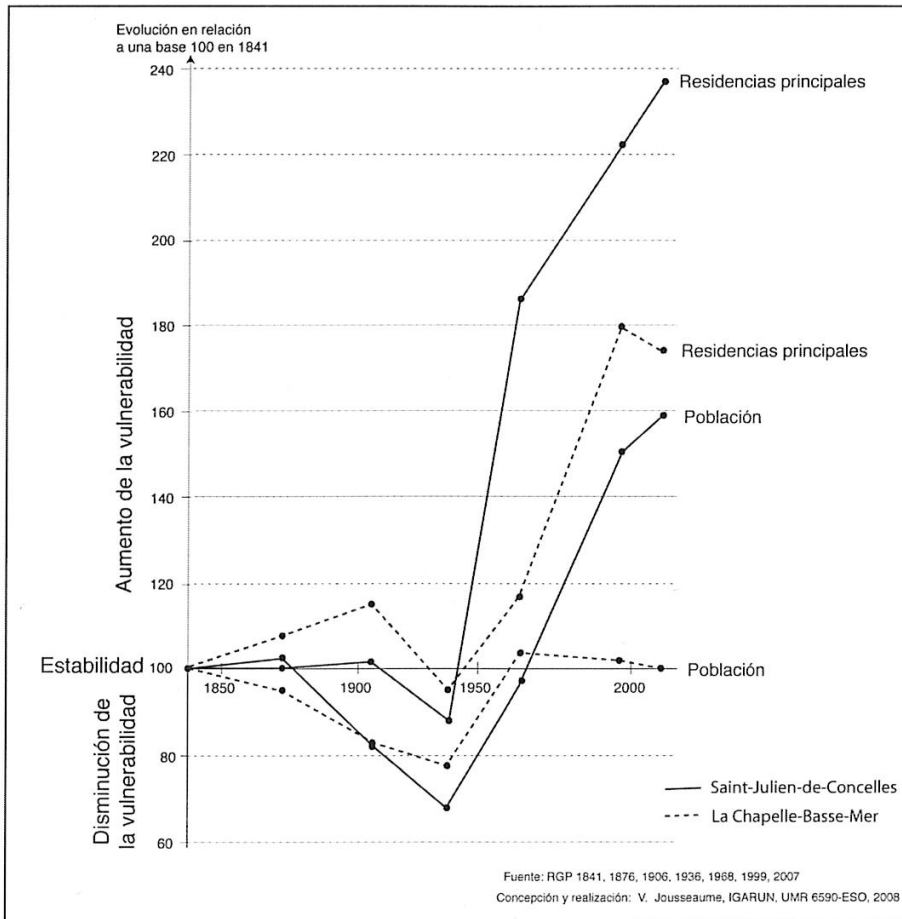


2001). Principalmente invernales (diciembre a marzo), las crecidas oceánicas del Loira pueden alcanzar caudales de hasta  $6.300 \text{ m}^3/\text{s}^{-1}$ , como ocurrió en 1910. Sin embargo, las crecidas primaverales, de marzo a junio, ( $5.650 \text{ m}^3/\text{s}^{-1}$ , en junio de 1856) no son desconocidas y corresponden a crecidas mixtas, asociando abundantes lluvias oceánicas y precipitaciones mediterráneas de fuerte intensidad, aguas arriba de la cuenca vertiente.

Para establecer una estimación de la vulnerabilidad de los bienes y de las personas en el Val Nantais a escala inframunicipal, se estudiaron los censos de población<sup>7</sup> en los archivos departamentales. Así, en el censo de 1841, se contabilizaron 2.937 personas y 752 residencias principales. Entre 1841 y 1876,

en un contexto de máximo demográfico, la construcción del dique no acarrió una progresión de la población del valle (+ 0,08 %/año), lo que confirma el objetivo agrícola de dicha protección. Del mismo modo, entre 1876 y 1936, el éxodo rural provocó la pérdida del 30% de la población en cada uno de los dos municipios; la zona inundable padeció una disminución similar. En 1936, año que corresponde al mínimo demográfico de los dos municipios, la población del valle era de 2.154 personas, contándose 682 residencias principales. La vulnerabilidad de las personas conoce entonces su mínimo desde el punto de vista cuantitativo (Figura 5). Desde el punto de vista

Figura 5. Evolución de la vulnerabilidad de la zona inundable del *Val nantais* entre 1841 y 2007

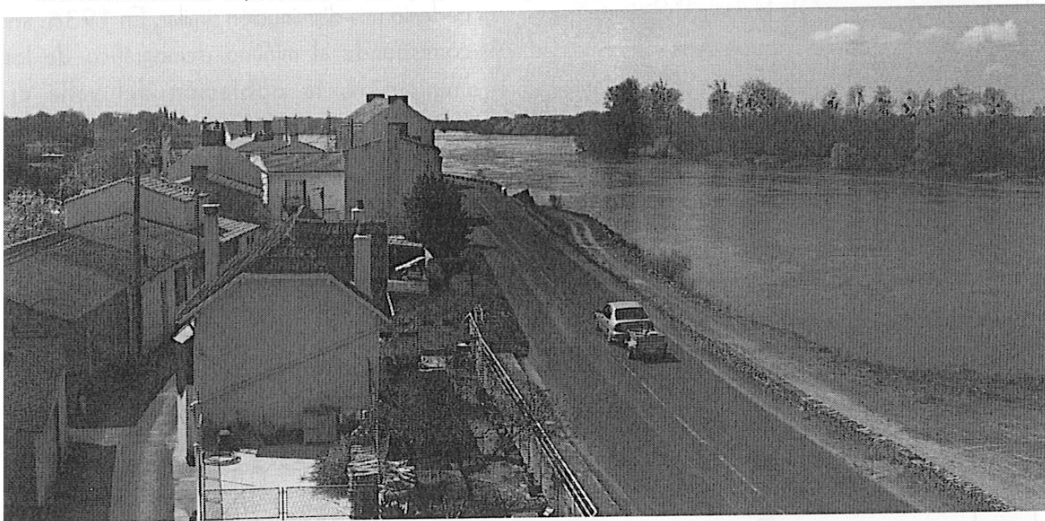




En consecuencia, la mayoría del hábitat se concentra sobre el dique natural (Foto 2), o construido sobre montículos a fin de evitar las inundaciones. Por último, el hábitat se adapta al riesgo de inundación, dado que las casas se construyen por encima de un sótano.

Aun cuando el dique contiene las crecidas del río Loira, el Val Nantais puede conocer inundaciones por resurgencia, y las aguas suelen afectar los puntos bajos del valle en invierno. En este caso, la inundación sólo afecta los sectores de menor altitud topográfica, en general zonas de pastoreo y poco pobladas. Este

Foto 2. Habitación en el dique natural de orilla pegado al dique construido a lo largo del Loira entre 1847 y 1856.



(Mercier, 2006)

Por lo tanto, el riesgo de inundación no causaba daños mayores. Durante las grandes crecidas, el agua solía llegar al borde del montículo (Foto 3), inundando los sótanos de algunas casas.

Sin embargo, el dique de la Divatte, como todos los diques construidos a lo largo de los ríos del mundo, no representa un seguro a todo riesgo contra las inundaciones (Bravard, 2000; Veyret, 2001; Vinet, 2003).

Las mayores crecidas vencieron el dique de la Divatte dos veces: el 9 de junio de 1856 y el 2 de diciembre de 1910. El Val Nantais en su conjunto, el lecho mayor del río, resultó inundado y las aguas quedaron estancadas durante al menos tres semanas (Foto 4) (Mercier, 2004). Los estudios del ingeniero Comoy, llevados a cabo



© D. Jousseaume, 1961

Foto 3. Inundación por resurgencia en 1961

Las partes bajas del valle resultan inundadas por subida de la capa freática. Las casas construidas sobre cerritos están justo por encima de las aguas. Las vías de comunicación están cortadas y sólo resultan posibles los desplazamientos en barca.

(D. Jousseaume, 1961)



después del acontecimiento de 1856, demostraron que

la exageración de la altura de las crecidas dentro de un lecho encauzado no equivale a una simple deformación de un volumen que ha ganado en altura, lo que se le hizo perder en anchura, y que el efecto más importante de la presión de un dique era el de agravar el carácter torrencial de las crecidas, al aumentar su caudal máximo” (Dion, 1961).

Estas inundaciones mayores acarrearán daños agrícolas, con la pérdida de las simientes (invierno de 1910) o de las cosechas del año (primavera de 1856), y daños materiales, con la degradación de las viviendas y construcciones agrícolas. No hubo víctimas, ya que los habitantes del valle encontraron refugio en las partes no vulnerables del municipio, antes de la rotura del dique que se llevó sus bienes más preciados, es decir, en esa época, los animales.

Así, con esta primera revolución agrícola, se pasa de unas prácticas agrícolas compatibles con el funcionamiento normal del hidrosistema, y frecuentes inundaciones, a un desarrollo de las prácticas agrícolas

que, al ser incompatible con su entorno natural, requiere la protección del mismo. La construcción del dique de la Divatte, como los demás diques construidos a lo largo del Loira a partir del siglo XV (Garcin et al., 2006), genera una mutación profunda en las relaciones entre la sociedad ribereña y el Loira, pasando de una protección temporal a una protección supuestamente “insubmersible” y duradera.

## 2. El tiempo de los horticultores

### 2.1. El contexto de la segunda revolución agrícola

Una vez más, una gran revolución agrícola occidental afecta y transforma el Val Nantais después de la Segunda Guerra Mundial (1939-1945). Esta segunda revolución agrícola se caracteriza por la motorización<sup>8</sup>, la mecanización, el papel de la química, así como la selección de plantas y animales; va acompañada de un considerable avance en los medios de transporte para el abastecimiento de las granjas y la comercialización de los productos agrícolas. Los agricultores son los actores principales en esta nueva metamorfosis del geosistema del Val Nantais.

Foto 4. Inundación por rotura del dique en 1910



El Loira (a la izquierda) llega a la altura del dique (9,40 m) e inunda todo el valle (a la derecha). No están afectadas las casas del fondo, agrupadas a lo largo del dique (foto 2).



## 2.2. Proceso y actores

La acción de los agricultores del Val Nantais resultó ser eficaz debido a la organización colectiva de la profesión; organización que se observa incluso en la vida pública local, dado que hasta 1983 todos los puestos políticos estaban en manos de horticultores (Figura 3). Fue durante la Segunda Guerra Mundial, en un contexto de urgentes necesidades de abastecimiento alimenticio, cuando los agricultores comenzaron a reunirse en una asamblea para hablar de la producción. Fue así como nació la Unión de los Horticultores del Valle del Loira, liderada por un maestro de la escuela pública, que se convirtió en el Alcalde de Saint-Julien-de-Concelles después de la guerra. Éste propone impartir clases (sobre todo en lo que a producción y rendimiento se refiere) a los agricultores, que aun cuando proceden de familias campesinas no tienen formación profesional alguna. Esta asociación les permite buscar una solución

colectiva frente a las dificultades individuales del drenaje de las aguas estancadas, del regadío para las hortalizas, de la inadaptación de las pequeñas parcelas del *bocage* y de la comercialización de sus productos.

Primer elemento, la desecación de las tierras y la extensión de los cultivos se siguen desarrollando. En 1955, se creó la asociación sindical de los Horticultores de la Divatte para mejorar el drenaje de las aguas. El control del agua se completa en 1990, con la creación del SIVOM (mancomunidad) de Loire-et-Goulaine. Este organismo instala y financia una estación de ocho bombas para reforzar artificialmente la desecación del valle durante las crecidas (Foto 5). El propósito de esta operación es luchar contra las crecidas por resurgencia, como la de 1982. En efecto, éstas causan cada vez más daños agrícolas, debido a la puesta en cultivo de las praderas en puntos cada vez más bajos. Desde la erección del dique, en un siglo y medio, los

Foto 5. El drenaje del *Val nantais* mediante, canales, bombas y esclusas



(D. Mercier, 2003)





agricultores del valle han ganado todos los espacios situados entre 7 m y 5 m de altitud.

En cuanto a las superficies, Joyeux (2004) describe la conquista de las tierras cultivadas en detrimento de los prados húmedos. En poco más de un siglo, entre 1850 y 1960, las superficies cultivadas se multiplican por 1,5, pasando de 745 ha a 1.150 ha. En sólo veinte años, de 1960 a 1981, las superficies agrícolas se multiplican por 1,4, ganando 450 ha. Así, se ha drenado la mayor parte del valle. En las dos últimas décadas, se añaden unas cuantas decenas de hectáreas de cultivos. Hoy, se contabilizan 550 ha, es decir la totalidad de su superficie agrícola, en La Chapelle-Basse-Mer, y 810 ha, en Saint-Julien-de-Concelles (Figura 2c). Estos dos municipios representan un tercio de las 4.300 ectáreas de cultivos hortícolas del departamento de Loira Atlántico.

Segundo elemento, la importante motorización transforma los paisajes. En 1971, después de diez años de trámites, se inicia la concentración parcelaria. Este proceso, junto con la conquista de tierra por desecación de las zonas húmedas, es el responsable de la desaparición de la casi totalidad de las parcelas, los prados y los setos. Los campos abiertos, de corte geométrico han de adaptarse a las dimensiones de los tractores. Sin embargo, hasta hoy las parcelas siguen siendo de dimensiones reducidas, herencia de estructuras agrarias del pasado.

Al mismo tiempo, la mecanización produce ganancias de productividad desconocidas hasta entonces. Además de las herramientas clásicas como las sembradoras, los inventos de las máquinas de plantar, de cosechar las verduras, de poner y quitar los plásticos, las cadenas de lavado o envase, se han ido sucediendo a ritmo acelerado en los últimos treinta años. Esto acarrea una disminución espectacular en la necesidad de mano de obra. En el censo de 1954, la agricultura provee la mitad de los empleos comunales, contra un 20% en 1999. En el 2000, el RGA (censo general agrícola) contabiliza 490 empleos agrícolas para los dos municipios; eran 740 en el RGA de 1994,

sin contar el sector relacionado con la horticultura. La mecanización también exige, para ser rentable, una ampliación espectacular del tamaño de las explotaciones agrícolas, que es posible al disminuir el número de las mismas. La Chapelle-Basse-Mer y Saint-Julien-de-Concelles cuentan todavía con más de un centenar de explotaciones hortícolas, pero desde 1970, estos municipios perdieron un 70% de sus explotaciones, a pesar del incremento de la superficie cultivada. El tamaño medio de las explotaciones del valle es de casi 15 ha.

Tercer elemento, la revolución de los transportes abre la posibilidad de vender las hortalizas frescas más allá del mercado urbano nantés. Para evitar tener que tratar con los negociantes nanteses y parisinos, y tener un acceso directo a la información y al mercado, en 1962, se crea la cooperativa de horticultores del Val Nantais. Esta cooperativa asegura en gran parte la estructuración de una verdadera cuenca de producción, orientada hacia la producción de hortalizas frescas, agrupando numerosos actores del sector, desde la producción de máquinas, herramientas, cajas y paletas, o recogida y distribución, hasta el envase, la comercialización y el transporte por carretera.

Esta apertura al mercado nacional y europeo empuja a los horticultores a competir entre sí, favoreciendo su especialización, de por sí, ya estimulada por la mecanización y los niveles de rentabilidad que ésta impone. A mediados de los años 1960, las explotaciones del valle contaban con menos de 5 hectáreas de cultivo, y se basaban en cinco o seis tipos de verduras tempranas (zanahoria, espárrago, chaucha, arveja, apio, lechuga, nabo, rabanito y puerro). Hoy en día, este tipo de explotación, que sólo puede sobrevivir mediante la venta directa y una superficie mínima de 5 hectáreas, es poco frecuente en el Val Nantais. En 2005, las explotaciones más especializadas sólo producen puerro y "mâche" o "doucette" (*Valerianella locusta*—en España conocida como dulceta, hierba de canónigo, valerianela o lechuga de campo, dado que originalmente era una







planta silvestre de la zona mediterránea—) en tres cultivos anuales en las mismas tierras; el umbral de rentabilidad de una explotación es de 25 ha (Jousseume y Margetic, 2007) (Foto 6). Teniendo en cuenta la mecanización y la especialización, que exigen grandes estructuras territoriales, el tamaño reducido de las explotaciones y la dificultad de extensión de la zona cultivada, los agricultores se ven cada vez más obligados a buscar tierras fuera del valle; a conquistar los sectores aún húmedos en los puntos bajos, realzando el nivel del suelo y realizando cultivos sin suelo; a intensificar los cultivos produciendo en invernaderos, a veces dotados de iluminación y calefacción artificiales.

### 2.3. Vulnerabilidad

La vulnerabilidad es esencialmente de carácter económico y afecta al sector agrícola.

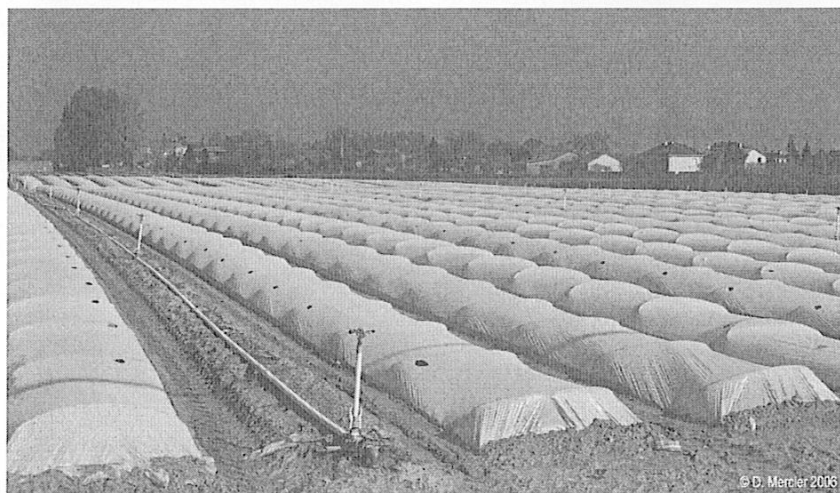
Las praderas húmedas del valle se han convertido en una zona de intensa actividad económica agrícola. La mayor parte del sector está localizado en la zona inundable, mientras que la relación con la calidad agronómica de los suelos del valle se hace cada vez más tenue. A raíz de estas transformaciones, varias empresas de transporte por carretera, la cooperativa

o las sociedades que comercializan los productos se han instalado en el valle. En 1999, Joyeux (2004) contó 140 sedes de explotaciones, cubriendo alrededor de 15 ha construidas, a las cuales cabe añadir 30 ha de zona de logística. En los ribazos y orillas, los antiguos edificios agrícolas, empotrados en las aldeas, resultan totalmente inadaptados a la agricultura mecanizada. Los nuevos galpones agrícolas, para las cadenas de acondicionamiento, frigoríficos y otras máquinas, están implantadas en las zonas bajas, en el mismo corazón de las parcelas explotadas. En los pueblos, los antiguos edificios agrícolas abandonados son objeto de reconversión agravando así la vulnerabilidad.

El sector también toma riesgos al optar por producir frutos y flores en invernaderos con calefacción en la zona inundable. Estos invernaderos con calefacción, de fuerte valor añadido, son muy vulnerables en términos de daños, se sitúan en los puntos más bajos del valle, en las antiguas praderas húmedas. Los invernaderos están cubiertos por un seguro como edificios y representan instalaciones muy costosas y vulnerables. En 1999, cubrían, el 4% de la superficie cultivada, es decir alrededor de 113 ha.

Desde los años 1980, las orientaciones de los cultivos de hortalizas del Val Nantais han causado un

Foto 6. Cultivos de hortalizas y casas



(D. Mercier, 2006)





crecimiento financiero y de la vulnerabilidad económica del Val Nantais. En total, no menos de 143 ha de edificios e invernaderos agrícolas, además de buena parte de los servicios primarios de un sector agrícola con fuerte valor añadido, ahora se ven afectados por el riesgo de inundación. Pero, al mismo tiempo, la mecanización agrícola produce una fuerte disminución de las necesidades en mano de obra. El crecimiento de la población ya no se debe a la agricultura sino a la periurbanización.

### 3. El tiempo de la acción pública

#### 3.1. El contexto de la periurbanización

Hacia 1980, la horticultura alcanzó su máximo en lo que a cultivos en tierra se refiere. La profesión se vuelca en la intensificación, incluidos los cultivos sin suelo, lo cual conlleva una drástica reducción en el número de explotaciones y, por tanto, puestos de trabajo. La tierra ya no es un patrimonio, sino un mero soporte, un elemento más en la cadena de producción (Croix, 1999). Los horticultores ya no compran la tierra, sino que alquilan numerosas y pequeñas parcelas a sus colegas jubilados o a sus descendientes. La mayoría de los numerosos micro-propietarios de tierras en el Val Nantais ya no las explotan.

Al mismo tiempo, la democratización del automóvil a lo largo de los años 1970, da lugar a un movimiento de extensión urbana alrededor de Nantes (Garat et al., 2005). Así, entre los censos de 1968 y 1999, la población total de la Chapelle-Basse-Mer aumentó en 1.600 vecinos, lo que representa un crecimiento anual medio de 1,52% en treinta años, y la población de Saint-Julien-de-Concelles, con 2.400 vecinos más, registró una evolución anual de 1,58 %, de los cuales, dos tercios son producto del balance migratorio.

#### 3.2. Proceso y actores

Actualmente, el proceso agrícola se ve adelantado por un proceso residencial (Figura 2d y 3). En este contexto, los actores son múltiples y sus intereses contradictorios. Simplificando un poco las cosas, los actores se pueden clasificar en cuatro grupos.

En primer lugar, los agricultores temen ver su espacio invadido por otros, como una especie de queso gruyere, justo cuando la mecanización requiere la expansión y la consolidación y exigen la protección de la zona agrícola mediante la regulación de la urbanización local.

Segundo, la mayoría de los propietarios no son agricultores. En general, no tienen más que unos centenares de metros cuadrados de tierras heredadas del antiguo sistema parcelario. Esta estructura territorial facilita la especulación individual a favor de la urbanización.

Tercero, estos compradores están dispuestos a vivir en la zona inundable, donde los precios de los terrenos y de las casas son inferiores a los practicados en la zona fuera del alcance de las aguas.

Cuarto, los poderes públicos no tienen los mismos intereses, según sean nacionales o locales, administrativos representantes del Estado, o personas elegidas que se volverán a presentar ante el cuerpo electoral<sup>9</sup>. Los actores municipales elegidos representan la base del ordenamiento del territorio a escala municipal. Cabe señalar que, en el Val Nantais, la cuestión del riesgo de inundación no ha sido siquiera integrada en la reflexión política local.

En efecto, el papel y la actuación de los actores, sean estos públicos o privados, no son iguales en los dos municipios, a pesar del hecho de que éstos comparten un mismo perfil socio-económico y político.

La acción municipal de La Chapelle-Basse-Mer favorece la protección de la horticultura. En efecto, en 1999, ésta mantiene 350 empleos directos y un centenar de empleos indirectos. Los alcaldes de los municipios han tenido casi siempre un vínculo con la horticultura. Desde su creación en 1978, el Plan de Ocupación de Suelos, limita la dispersión del hábitat en medio de las tierras agrícolas y reduce la construcción en el valle. El auge de la nueva construcción en el valle de La Chapelle-Basse-Mer tuvo lugar entre 1965 y 1978 y se debe a los propios vecinos del municipio (Landrein, 2003). Estas casas tienen una arquitectura adaptada a las



inundaciones, con un garaje en la planta baja y la totalidad de la parte habitada en la planta superior. Entre la votación de la ley del 2 de febrero de 1995, que define los Planes de Prevención de Riesgos, y la decisión prefectoral del PPR inundación del Val Nantais del 12 de marzo de 2001, el Ayuntamiento (Intendencia) de La Chapelle-Basse-Mer, en sus negociaciones con los servicios del Estado, centra sus esfuerzos en conseguir una mayor flexibilidad en las restricciones impuestas por la ley, a fin de favorecer el desarrollo de la horticultura en las tierras bajas, al autorizar las construcciones agrícolas (invernaderos, galpones...).

En Saint-Julien-de-Concelles, la proximidad con Nantes es mayor, tanto más cuando se construyó, en 2003, en el valle, una carretera que vincula directamente el centro de Saint-Julien-de-Concelles con la carretera de circunvalación de Nantes. Esta carretera departamental, en primer lugar efecto de la perirurbanización, se convierte en causa de la agravación del fenómeno. La política municipal de Saint-Julien-de-Concelles restringió paulatinamente su defensa de los intereses agrícolas para fomentar la instalación residencial, incluso en el valle (Figura 4).

El ayuntamiento de Saint-Julien-de-Concelles también negoció una mayor flexibilidad del PPRi entre 1995 y 2001, pero, en este caso, se trataba de construir casas en las tierras bajas (Foto 7). El ayuntamiento construyó ahí la totalidad de sus equipamientos deportivos y culturales, y autorizó, a pesar de fuertes oposiciones, la construcción de un supermercado en esta zona.

Las distintas estrategias elegidas, la protección de la horticultura en La Chapelle-Basse-Mer, y la construcción de viviendas en Saint-Julien-de-Concelles, explican la divergencia de la evolución de la vulnerabilidad, en lo que a personas y bienes se refiere, frente al riesgo de inundación en el Val Nantais.

### 3.3. Vulnerabilidad

En 2007, el Val nantais contaba con un total de 4.000 habitantes: 2.800 en Saint-Julien-de-Concelles y 1.200 en La Chapelle-Basse-Mer. El hecho más destacable, en este periodo de crecimiento exógeno, es la importante divergencia de las prácticas urbanísticas (Landrein, 2003; Meunier, 2003; Jousseume et al., 2004) y la diferenciación de la evolución demográfica, entre ambos municipios.

Foto 7. Casa reciente inadaptada por el riesgo de inundación



(V. Jousseume, 2008)



Primera constatación, entre el mínimo demográfico de 1936 y de 2007, la población de la zona inundable de Saint-Julien-de-Concelles ha más que duplicado, pasando de 1.216 a 2.800 vecinos, o sea un aumento de 1.600 personas. Este aumento es particularmente importante entre 1968 y 2007, con 1.000 vecinos más, absorbiendo así el valle el 40% del crecimiento del municipio (Figura 5). Por el contrario, en La Chapelle-Basse-Mer, la población del valle disminuyó ligeramente entre 1968 y 2007, a pesar de la presión inmobiliaria en el resto del municipio. El valle, que acoge el 46,5% de la población del municipio en 1968, sólo representa el 24% de la población en el 2007.

Desde 1968, sólo el municipio de Saint-Julien-de-Concelles contribuye al incremento de la vulnerabilidad de la población frente al riesgo de inundación en el Val Nantais.

Segunda constatación, el aumento de la vulnerabilidad de las personas resulta limitado, en comparación con el aumento de la vulnerabilidad de los bienes (Figura 5). Entre 1968 y 2007, ambos municipios contribuyen al aumento del número de vecinos expuestos al riesgo de inundación. En cuarenta años, el valle conoció un crecimiento de las viviendas de un 50% en La Chapelle-Basse-Mer y de 66% en Saint-Julien-de-Concelles (Figura 5). En 2007, se contabilizan 1.124 residencias principales en Saint-Julien-de-Concelles contra 523 en La Chapelle-Basse-Mer (Jousseume y Mercier, 2008).

Tercera constatación, más allá de las personas y viviendas principales, la divergencia en la toma de riesgo entre los dos municipios se ilustra también a nivel de las infraestructuras públicas. Saint-Julien-de-Concelles privilegió el desarrollo de las infraestructuras municipales (instalaciones deportivas, salón de actos, centro sociocultural, cuartel de bomberos) en la zona inundable.

Así pues, el aumento de la vulnerabilidad del Val Nantais en la última década está fuertemente marcado por el proceso de perirurbanización, fenómeno que se desarrolla únicamente en Saint-Julien-de-Concelles. El caso del Val Nantais subraya la divergencia que puede existir en la aplicación, a nivel local, de una misma ley nacional.

### Conclusión

La construcción del dique de la Divatte, a mediados del siglo XIX, aísla artificialmente el Val Nantais del Loira, generando una metamorfosis en la relación entre la sociedad ribereña y el río. Construido inicialmente para proteger las tierras agrícolas del río, el dique generó, en una sociedad que cultiva el mito de su dominio sobre la naturaleza, un sentimiento erróneo de seguridad. En efecto, el valle se ha convertido en una cuenca de producción hortícola de fuerte valor añadido, en el cual para 1.600 ha de tierras de cultivos de hortalizas, 113 ha están cubiertas por invernaderos y 45 ha por edificios agrícolas, sin contar los terrenos ocupados por las empresas del sector. Además, en el 2007, 4.050 personas ocupan 1.650 viviendas principales expuestas al riesgo de inundación en el Val Nantais.

Después de la época prometeica de la agricultura, parece ser que llegan los tiempos de una acción colectiva epimeteica (de Epimeteo, que significa "que reflexiona demasiado tarde"). Cual Prometeo (cuyo nombre significa "precavido" o "previsor" en griego), hurtando el fuego a Júpiter, primero los terratenientes y más tarde los agricultores, habiendo sustraído sus praderas al Loira, modelaron un próspero espacio agrícola. Ahora, en el siglo XXI, este espacio se está convirtiendo en una zona periurbana más vulnerable que nunca. Y eso que la voluntad de los seres humanos de dominar la naturaleza ya hace tiempo que ha demostrado sus limitaciones en numerosas partes del mundo. ■



## Agradecimientos

Los autores agradecen a Angéline Rochery, María L.O. Kostrowicka y su colega Loïc Ménanteau los esfuerzos realizados en el campo de

la traducción. Asimismo desean expresar su reconocimiento al equipo de redacción de la revista por sus consejos y observaciones, permitiéndoles, así, mejorar su texto.

## Notas

- <sup>1</sup> La commune o comuna es la sede de la municipalidad. Es el escalón más bajo de la administración francesa y corresponde a una parroquia. Francia cuenta con más de 36.650 municipios. El consejo municipal, elegido por sufragio universal, gestiona sobre todo cuestiones relacionadas con el Estado Civil, la ocupación del suelo (a través del Plan Local de Urbanismo, antiguamente Plan de Ocupación del Suelo), así como los equipamientos públicos (escuela primaria, equipamientos deportivos y culturales). Su papel sigue siendo importante a pesar de la voluntad del Estado, a partir de 1992, de apoyar un escalón más amplio con la creación de las communautés de communes o mancomunidades.
- <sup>2</sup> La Chapelle-Basse-Mer tiene una superficie de 2.200 hectáreas, de las cuales 300 ha corresponden al lecho menor del Loira y 750 ha al Val Nantais o lecho mayor. En 2007, el municipio contaba con 5.000 habitantes, comparado con 2.700 en 1968.
- <sup>3</sup> Saint-Julien-des-Concelles tiene una superficie de 3.200 hectáreas, de las cuales 330 ha corresponden al lecho menor del río y 1.640 ha al Val Nantais. En 2007, la población era de 6.500 habitantes, contra 3.800 en 1968.
- <sup>4</sup> El derecho a vaine pature o libre pastoreo, se refiere a la apertura de terrenos privados al pastoreo colectivo después de la cosecha o mientras éstos estén en barbecho. Esta práctica limita los derechos de la propiedad privada e impide que el dueño suprima el barbecho sembrando plantas de forraje. Estas costumbres van desapareciendo en Europa occidental entre los siglos XVI y XIX.
- <sup>5</sup> La propiedad colectiva de las tierras prácticamente ya no existe en Europa occidental. Pero hasta principios del siglo XIX las tierras incultas (eriales, marismas, terrenos montañosos...) eran la propiedad colectiva de los habitantes de la commune quienes tenían derecho de pastoreo, caza y a la recolección de plantas y frutos. A partir del siglo XVI, la burguesía, atraída por las rentas de las tierras, procura apropiarse las tierras comunales a fin de cultivarlas o alquilarlas.
- <sup>6</sup> NGF: Nivelación General de Francia. La altitud 0 de referencia se sitúa en el puerto de Marsella, a orillas del Mediterráneo.
- <sup>7</sup> En Francia, el Censo general de la Población existe desde 1801. Entre 1801 y 1936, se trata de un censo quinquenal. Luego, después del paréntesis de la guerra, en fechas aleatorias entre 1946 y 1999. A partir de 2004, ya no se trata de un censo "general", sino de un censo continuo de una quinta parte de la población cada año.
- <sup>8</sup> Los primeros tractores llegan de Estados Unidos después de la Segunda Guerra Mundial, en 1945. La motorización y la modernización de la agricultura francesa se desarrollan sobre todo a partir de 1960, debido a una fuerte política nacional y el inicio de una política agrícola europea en 1962.
- <sup>9</sup> Francia está dividida en 22 regiones administrativas (Figura 1), 95 departamentos y 36.650 municipios. Desde la Revolución francesa hasta 1982, Francia es un Estado muy centralizado, en el cual el gobierno de París y sus representantes locales (los prefectos de las regiones y de los departamentos) detentan el poder, quedando las asambleas locales elegidas bajo su tutela. Desde 1982, las leyes de "descentralización" otorgan competencias (carreteras, establecimientos escolares, desarrollo económico, urbanismo...), así como la financiación a las asambleas elegidas (Consejo Regional, Consejo General en los departamentos y Consejo Municipal), cuyas decisiones se convierten en ejecutivas sin la tutela de los servicios del Estado.





### Bibliografia

- BOURRIGAUD, R. (1994) *Le développement agricole au XIX<sup>e</sup> siècle en Loire-Atlantique*. CDMOT. Nantes.
- BRABARD, J.-P. (dir.) (2000) *Les régions françaises face aux extrêmes hydrologiques. Gestion des excès et de la pénurie*. Sedes. Paris.
- CROIX, N. (1999) *La terre entre terroir et territoire. Mutations foncières et organisation des campagnes armoricaines méridionales (1968-1998)*. Thèse d'Etat, Université de Nantes, 2 Vol.
- DACHARRY, M. (1996) "Les grandes crues historiques de la Loire". *La Houille Blanche*, N° 6-7; p. 47-53.
- DION, R. (1961) *Histoire des levées de la Loire*. Paris.
- FÉNELON, P. (1971) *La Loire: crues et embâcles*. Nouvelles éditions latines. Tours.
- GARAT, I., P. POTTIER, T. GUINEBERTEAU, V. JOUSSEAUME et F. MADORÉ (2005) *Nantes. De la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest*. Economica, collection Villes. Paris.
- GARCIN, M., N. CARCAUD, E. GAUTIER, J. BURNOUF, C. CASTSNET et N. FOUILLET (2006) "Impacts des héritages sur un hydrosystème: l'exemple des levées en Loire moyenne et océanique". Dans ALLÉE, P. et L. LESPEZ (dir.). *L'érosion entre société, climat et paléoenvironnement*. Presses Universitaires Blaise-Pascal, Collection Nature et Sociétés, N° 3; p. 225-236.
- GIRAUDET, A. et L. MÉNANTEAU (2001) "Les eaux de la Loire dans la région d'Ancenis: chronique événementielle". *Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis*, ARRA, N° 16; p. 5-18.
- JOUSSEAUME, V. et C. MARGETIC (2007) "Autre légume, autres lieux. La mâche dans le bassin maraîcher nantais". *Méditerranée*, N° 109; p. 47-53.
- JOUSSEAUME, V. et D. MERCIER (2005) "Processus et acteurs de l'aménagement de la zone inondable du Val nantais. Réflexions sur la prise de risque d'une société prométhéenne". *Cahiers Nantais*, N° 64; p. 23-42.
- JOUSSEAUME, V. et D. MERCIER (2008) "Évaluer la vulnérabilité architecturale de l'habitat en zone inondable. L'exemple du Val nantais". *Actes du Colloque «Vulnérabilités sociétales, risques et environnement: comprendre et évaluer»*. Toulouse, 14-16 mai 2008.
- JOUSSEAUME, V., J. LANDREIN et D. MERCIER (2004) "La vulnérabilité des hommes et des habitations face au risque d'inondation dans le Val nantais (1841-2003), entre législation nationale et pratiques locales". *Norois*, N° 192; p. 29-45.
- JOUSSEAUME, V., N. CROIX et D. MERCIER (2003) *La Chapelle-Basse-Mer: commune ligérienne, guide de géographie locale*. Presses Universitaires de Rennes.
- JOYEUX, E. (2004) *Vers une nouvelle approche de la vulnérabilité face au risque d'inondation. Le cas de l'agriculture dans le Val de la Divatte en Basse vallée de la Loire*. Mémoire de DEA, Université de Paris 8.
- LANDREIN, J. (2003) *Le risque d'inondation à La Chapelle-Basse-Mer commune du val nantais*. Mémoire de Maîtrise, Université Paris IV-Sorbonne.
- MAZROYER, M. et L. ROUDART (2002) *Histoire des agricultures du monde du néolithique à la crise contemporaine*. Éditions du Seuil. Paris.
- MERCIER, D. (2004) "La mémoire des crues dans le Val nantais". *La Loire et ses terroirs*, N° 49; p. 19-23.
- MELUNIER, T. (2003) *Le risque d'inondation dans le Val nantais. L'exemple de Saint-Julien-de-Concelles*. Mémoire de Maîtrise, Université Paris IV-Sorbonne.
- PÉTARD, G. (1898). *Saint-Julien-de-Concelles. Histoire d'une paroisse bretonne avant et depuis 1789*. Le Livre d'histoire, Lorissee pour la réédition de 2006. Paris.
- VEYRET, Y. (2001) *Géographie des risques naturels*. Documentation Photographique, N° 8023.
- VINET, F. (2003) *Géographie des risques. Crues et inondations dans la France méditerranéenne. Les crues torrentielles des 12 et 13 novembre 1999 (Aude, Tarn, Pyrénées-orientales, Hérault)*. Éditions du Temps. Nantes.



---

## *La vulnérabilité des hommes et des habitations face au risque d'inondation dans le Val nantais (1841-2003)*

Entre législation nationale et pratiques locales

*Vulnerability of populations and buildings during floods in the Val nantais (Loire River valley): a gap between local politics and national laws (1841-2003)*

**Valérie Jousseau, Julie Landrein et Denis Mercier**

---

### NOTE DE L'ÉDITEUR

Cet article a été reçu le 7 avril 2004 et définitivement accepté le 25 juin 2004.

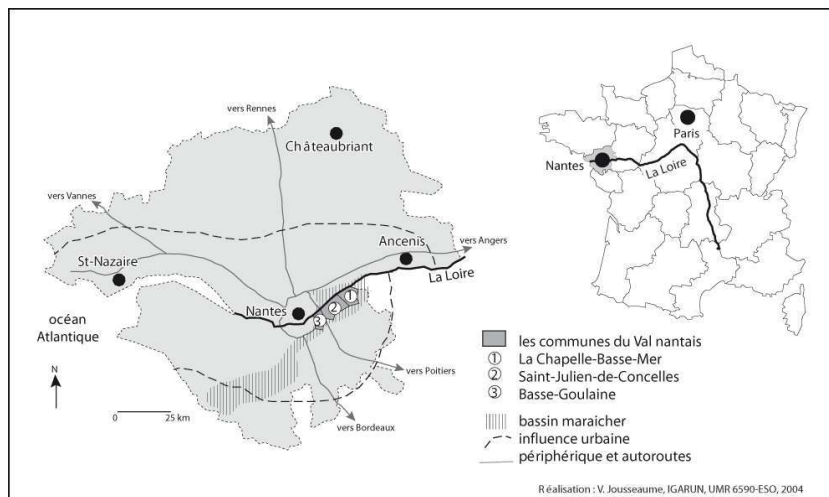
- 1 Le risque résulte de la rencontre, sur un même espace, d'un aléa et d'une vulnérabilité. Pour le risque d'inondation de plaine, il s'agit d'un aléa hydro-météorologique (des pluies cumulatives le plus souvent) à l'origine de crues importantes entraînant un débordement hors du lit mineur ou une remontée de nappe, et une inondation. Ce phénomène aléatoire est récurrent et, chaque année, la France connaît des crues et des inondations. Il est difficile de montrer des tendances à l'aggravation de l'aléa hydro-météorologique et de possibles relations avec les changements climatiques contemporains. En revanche, il est plus aisé de mesurer l'accroissement de la vulnérabilité qui est le fruit de modifications de l'occupation humaine du territoire. Selon la loi n° 95-101 du 2 février 1995, la vulnérabilité peut se définir comme « l'existence de biens et d'activités pouvant subir des dommages et de personnes pouvant subir des préjudices ».
- 2 Des études pléthoriques ont été menées en France sur la cindynique en général et sur les inondations en particulier. Les espaces méditerranéens, gravement touchés ces dernières années ont fait l'objet d'études minutieuses (Lemartinel, 2001 ; Vinet, 2003). Les crues et inondations de plaine ont également été étudiées, le long de la Saône (Astrade, 1996,



2002 ; Pottier, 2002), de la Marne (Pottier, 1998), de la Seine (Bravard, 2000 ; Guillon, 2003). Depuis longtemps, la Loire et ses crues ont également intéressé les géographes (Dion, 1934, 1961 ; Fénelon, 1971 ; Jeanneau, 1984 ; Oudot, 1989 ; Archambault, 1995 ; Dacharry, 1996 ; Schulé, 2000 ; Giraudet et Ménanteau, 2001 ; Rode, 2001). Des études techniques ont évalué la vulnérabilité en Loire moyenne entre Nevers et Angers, où l'on ne compte pas moins de 240 communes, 115 000 logements, 290 000 personnes, 13 600 entreprises, 1 600 équipements collectifs en zone inondable. Cependant, jusqu'ici rien n'a été publié sur l'accroissement de la vulnérabilité en aval d'Angers.

- 3 Le Val nantais, célèbre pour le dynamisme de son bassin maraîcher, se situe aux portes de l'agglomération nantaise en pleine croissance démographique, et est en proie à l'étalement urbain (fig. 1). L'étude minutieuse à l'échelle des deux communes principales du Val nantais, La Chapelle-Basse-Mer et Saint-Julien-de-Concelles, permet de quantifier l'évolution de la vulnérabilité dans cette zone inondable depuis la construction, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de la levée qui le protège. Quelles sont les méthodes pour évaluer ces métamorphoses ? Quand et comment s'est opéré l'accroissement de la vulnérabilité dans le Val nantais ? Y a-t-il cohérence entre politiques municipales et politiques nationales ? Telles sont les questions qui structurent cet article.

Figure 1 : Localisation du Val nantais  
*Study area*



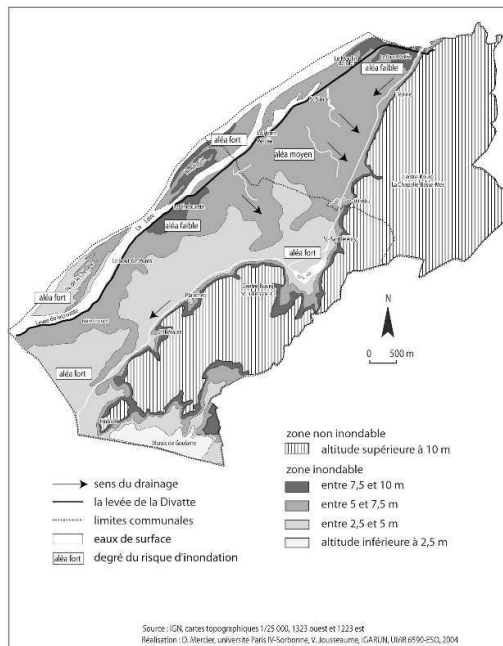
## La zone d'étude

- 4 Le Val nantais correspond à une dépression topographique délimitée par des coteaux escarpés. Suite à l'effondrement tectonique plio-quaternaire de ce morceau de socle, la Loire a occupé l'ensemble de la dépression, la comblant de ses alluvions après des millénaires d'une dynamique de tressage (Burnouf *et al.*, 2003). La microtopographie du Val nantais résulte de cet héritage hydrosédimentaire. Les hauteurs décroissent logiquement de l'amont du val (alt. sup. à 7,5 m NGF au lieu-dit la Haute-Vallée) vers l'aval (alt. inf. à 5 m à Saint-Julien-de-Concelles). Les altitudes décroissent également depuis les points hauts du bourrelet de berge le long de la rive gauche du bras principal



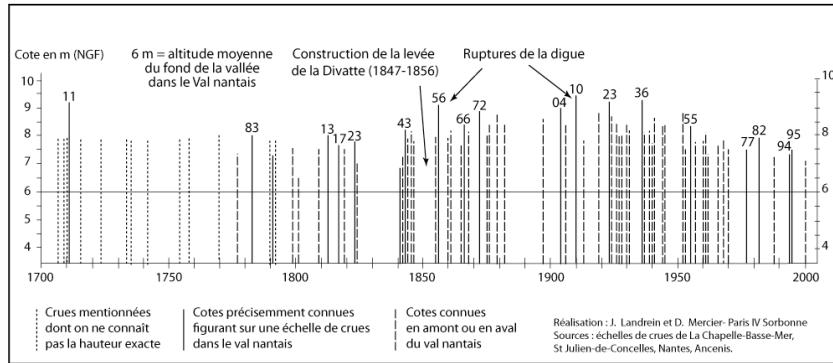
(alt. sup. à 7,5 m entre le Moulin-de-l'Île et la Chebuette), vers les points les plus bas qui se concentrent au pied du coteau méridional, jadis parcouru par un bras secondaire de la Loire (alt. de 6 m à La Chapelle-Basse-Mer, entre 5 et 4 m à Saint-Julien-de-Concelles). La méthode hydrogéomorphologique (Masson *et al.*, 1996), associant cote des plus hautes eaux connues, analyse de terrain, photo-interprétation, mémoire des crues (Mercier, 2004), permet une délimitation aisée de la zone inondable du Val nantais (fig. 2).

Figure 2 : La topographie du val nantais  
Topography of Val nantais



- 5 La levée de la Divatte, érigée sur le bourrelet de berge entre 1847 et 1856, est la dernière des digues construites le long de la Loire (Marion, 1981). Cette dernière atteint la cote de 10 m NGF à La Chapelle-Basse-Mer et 9 m à Saint-Julien-de-Concelles, plus un muret d'une cinquantaine de centimètres. Avant cet aménagement tardif, le fleuve débordait régulièrement, inondant son lit majeur (fig. 3). La Loire aval connaît ses crues généralement en hiver (décembre à mars) associées à des précipitations océaniques. Cependant, les crues de printemps (juin 1856) ne sont pas inconnues et correspondent à des crues mixtes associant pluies océaniques abondantes et précipitations méditerranéennes de forte intensité sur la partie amont du bassin versant. Beaucoup plus exceptionnelles sont les crues d'été comme celle de juillet 1783. Depuis la construction de la levée, deux alternatives s'offrent en cas de crue, soit les eaux sont contenues par la digue et les inondations affectent seulement les points bas de la vallée par résurgence de la nappe (1995, 1982, 1936...), soit la digue cède ou est submergée et l'inondation ennoie tout le val. La levée de la Divatte a déjà cédé deux fois, lors des crues de juin 1856 et de décembre 1910, date référence des plus hautes eaux connues avec une cote de crue à 9,40 m NGF. Le val fut alors immergé sous un à quatre mètres d'eau durant de nombreux jours.
- 6 Comment mesurer l'évolution de la vulnérabilité de cette zone inondable ?

Figure 3 : Les principales crues de la Loire dans le Val nantais depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle  
 Main floods of Loire River since 18th century in the Val nantais



## Les méthodes

- 7 Les échelles de publication de l'INSEE, à la commune ou à l'IRIS<sup>1</sup>, ne permettent pas d'appréhender la question de la vulnérabilité des personnes et des habitations dans le Val nantais. La première raison est que le risque d'inondation ne concerne pas l'ensemble des surfaces communales. La Chapelle-Basse-Mer et Saint-Julien-de-Concelles sont de vastes communes, respectivement 2 214 et 3 174 hectares. Les surfaces communales se répartissent comme suit : à La Chapelle-Basse-Mer le lit mineur occupe environ 300 ha, la vallée 750 ha et le plateau 1 150 ha, à Saint-Julien-de-Concelles le lit mineur concerne 330 ha, la vallée 1 640 ha et le marais de Goulaine 270 ha, le plateau 950 ha. La seconde raison est que le peuplement demeure extrêmement diffus. En effet, l'habitat y est dispersé en plus de 160 lieux-dits habités par commune, comptant de 2 à 230 habitants en dehors des bourgs<sup>2</sup>. En 1999, le bourg de La Chapelle-Basse-Mer ne groupe que 1 450 des 4 272 Chapelains et celui de Saint-Julien-de-Concelles seulement 2 087 des 6 203 Concellois, soit le tiers des populations communales. Pour répondre à la problématique de la vulnérabilité face au risque d'inondation dans le Val nantais, une observation infra-communale fine est donc nécessaire.
- 8 Pour ce faire, les listes nominatives des recensements généraux de la population (RGP) ont été dépouillées, afin de répartir les populations par lieux-dits. Les RGP antérieurs à la Seconde Guerre mondiale sont aux archives départementales. Au-delà de 30 ans, l'INSEE verse ses RGP aux archives départementales, cela concerne à ce jour ceux de 1946, 1954, 1962 et 1968. Néanmoins, pour des raisons matérielles, les archives de Loire-Atlantique ne conservent que quelques communes, comme cela est le cas pour La Chapelle-Basse-Mer. Les RGP non conservés par les archives, sont normalement confiés aux mairies, ce qui n'était pas le cas pour le RGP 1968 de Saint-Julien-de-Concelles. Pour la période récente, l'analyse n'aurait pu être menée sans les documents déposés par les agents recenseurs communaux en 1968 et en 1999. En effet, par chance, des récapitulatifs laissaient apparaître des bilans de personnes et de résidences, avec les lieux-dits écrits en marge.
- 9 Six dates ont été retenues : 1999, 1968, 1936, 1906, 1876 et 1841. Ces dates, au rythme trentenaire, bornent les différentes phases démographiques des deux communes étudiées. En effet, le RGP de 1841 pose la situation de l'occupation du Val nantais juste



avant la construction de la digue protectrice. La population croît par un bilan naturel excédentaire jusqu'au RGP de 1876 qui marque le maximum démographique rural du canton. À partir de cette date, la population décline fortement par exode rural jusqu'en 1906, puis stagne jusqu'en 1936. De 1841 à 1936, la croissance puis le déclin s'opèrent sans apport migratoire extérieur. De la Seconde Guerre mondiale jusqu'au RGP de 1968, les deux communes connaissent un fort développement de leur activité légumière. Le moteur de la croissance démographique demeure essentiellement endogène. Enfin, depuis la construction du pont de Bellevue sur la Loire, en 1974, les communes de Saint-Julien-de-Concelles et La Chapelle-Basse-Mer sont marquées par le mouvement de périurbanisation nantais. Des populations nouvelles arrivent, le plus souvent sans attache, ni communale, ni agricole.

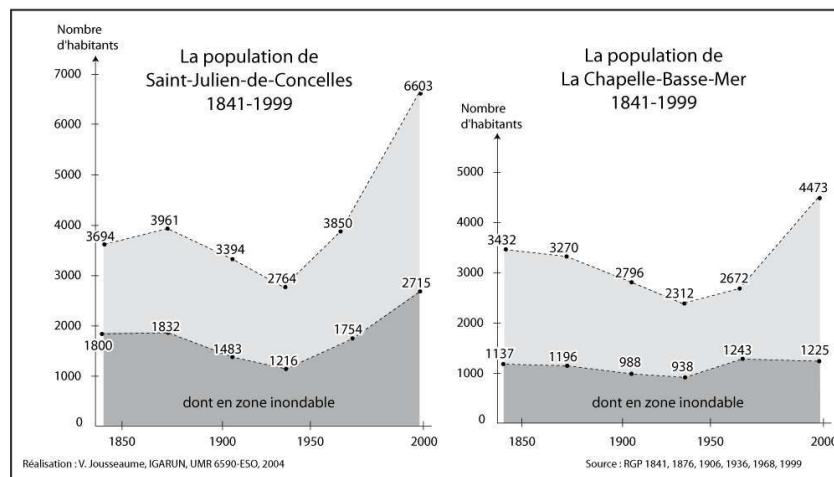
- 10 La Chapelle-Basse-Mer et Saint-Julien-de-Concelles permettent donc une observation de l'évolution de la vulnérabilité face au risque d'inondation, dans des contextes démographiques fort contrastés dans le temps.

## Les résultats : un accroissement important et récent de la vulnérabilité

### Un doublement de la population exposée depuis 1936, essentiellement à Saint-Julien-de-Concelles

- 11 Au RGP de 1999, la population habitant la zone inondable du Val nantais s'élève à 2 715 personnes à Saint-Julien-de-Concelles et 1 225 personnes à La Chapelle-Basse-Mer, soit 3 940 personnes au total. L'occupation de la vallée et des pourtours du marais de Goulaine est ancienne puisqu'en 1841 déjà, la zone inondable comptait 2 996 habitants (fig. 4).

Figure 4 : Évolution de la population dans le Val nantais  
*Evolution of the population in the Val nantais*



- 12 Entre 1841 et 1876, dans un contexte de croissance démographique, la construction de la Levée de la Divatte n'a pas entraîné une progression de la population dans le val. Le paradoxe n'est qu'apparent puisque la motivation de la construction de la digue n'a



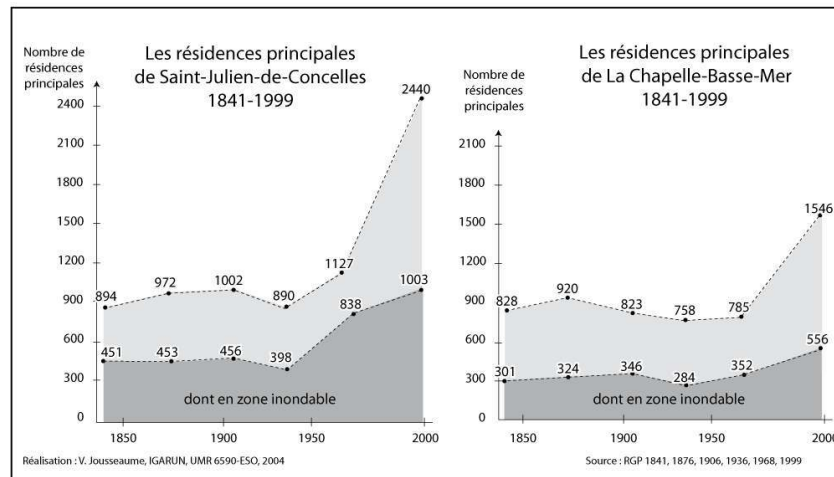
jamais été la protection des personnes et des habitations. Son objectif était la protection des terres agricoles. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'essentiel de la vallée était composé de « communs », propriétés collectives de l'ensemble des habitants de la commune. Les cartes anciennes dessinent une prairie humide, voire marécageuse, sans haie. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle en Loire-Atlantique, les progrès techniques et surtout les forts revenus de la rente foncière ont poussé la bourgeoisie à demander le partage et l'appropriation privée des « communs » (Bourrigaud, 1994). Dans le Val nantais comme ailleurs, le partage eut lieu après de difficiles procès pour déterminer les ayants droit. Le syndicat des propriétaires du marais de Goulaine fut créé en 1830 et celui du marais du Chêne en 1846, dans le but d'assécher les marais pour les cultiver et les premiers travaux de drainage furent entrepris. La même année fut créée l'association syndicale de la Divatte regroupant les propriétaires du Val nantais, afin d'ériger une levée, financée pour partie seulement par l'État. Sur le bourrelet de berge et à l'amont de la vallée, les terres mieux drainées (alt. sup. à 7 m NGF) autour des villages furent mises en culture. Les villages agricoles se sont quelque peu développés, mais cette croissance démographique fut annihilée par le déclin des villages de marinières, dont l'activité était malmenée par l'essor du transport ferroviaire. La production commerciale de légumes frais pour le marché urbain (asperges, petits pois, haricots verts), de matière première pour l'industrie nantaise (osier, chanvre pour la corderie et la voilerie, légumes à conserve, fruits pour les biscuiteries) s'est développée. Les points bas, plus humides, furent transformés en prés pour les animaux, enclos dans un bocage à maille fine. Ce paysage perdurera jusqu'au remembrement en 1971 (Jousseau *et al.*, 2003).

- 13 De 1876 à 1936, l'exode rural a entraîné la perte de 30 % de la population dans chacune des deux communes de l'étude. La zone inondable a connu un déclin de même ordre. En 1936, lors du minimum démographique des deux communes, la population du val était alors de 2 154 personnes, c'est-à-dire 938 individus à La Chapelle-Basse-Mer et 1 216 à Saint-Julien-de-Concelles. La vulnérabilité des personnes connaît là son minimum.
- 14 Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle eut lieu une translation vers l'est de la ceinture maraîchère nantaise, sous l'effet de l'urbanisation progressive des terres maraîchères de la commune de Nantes. Les « cultivateurs » du Val nantais, comme ils se nommaient eux-mêmes, sont devenus alors les nouveaux « maraîchers nantais ». Progressivement, les agriculteurs de la vallée se sont organisés pour dépasser les obstacles à leur spécialisation : l'eau, la commercialisation et le parcellaire, ce faisant ils poursuivirent la transformation du milieu. Ainsi, en 1955, l'Association syndicale des maraîchers de la Divatte fut créée, afin d'améliorer le drainage des eaux par le creusement de profonds fossés vers l'ancien bras de pied de coteau, devenu le canal du Champ Blond, et de construire une prise d'eau en Loire afin d'assurer une irrigation collective à faible coût. En 1961, la coopérative du Val nantais fut fondée afin d'assurer une commercialisation commune des légumes. En 1971, le remembrement débuta. Les prairies humides et le bocage disparurent, laissant place à un paysage maraîcher de champs ouverts et géométriques. Le marais du Chêne, devenu propriété de la commune de Saint-Julien-de-Concelles, fut drainé et transformé en un plan d'eau associé à un espace de loisirs. Cet assèchement fut parachevé en 1990, quand, suite à l'inondation par remontée de la nappe de 1982, le SIVOM Loire-et-Goulaine mit en place une station de huit pompes à Basse-Goulaine pour accélérer le drainage et limiter les effets de résurgence des hautes eaux en vallée. Alors que, par le passé, les fossés se remplissaient d'eau en hiver, les variations du niveau de la Loire ne sont plus perceptibles par les habitants de la vallée en 2004. Le maraîchage occupe aujourd'hui tous les terrains



dont l'altitude est supérieure à 5 m NGF, soit un gain de 2 m d'altitude en un siècle. L'activité maraîchère a transformé une prairie humide en champs de légumes, en évacuant toute eau de surface.

Figure 5 : Évolution du nombre des habitations dans le Val nantais  
*Evolution of the number of inhabitations of the Val nantais*

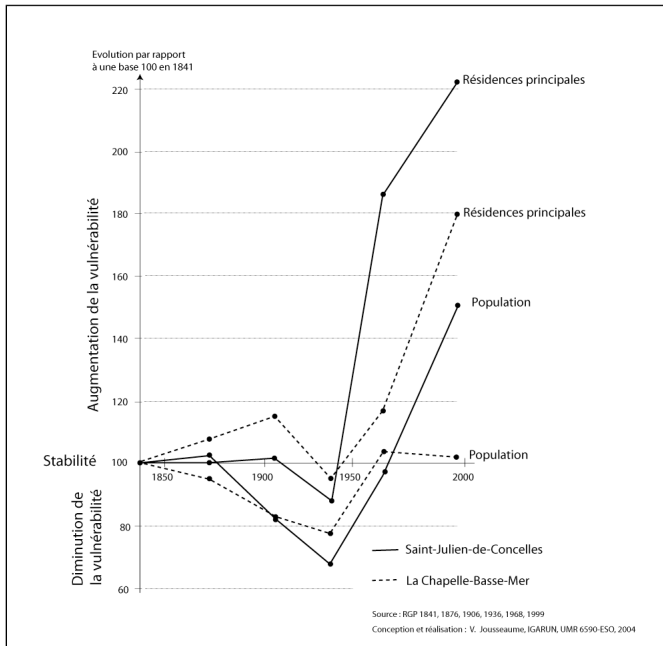


- 15 De 1936 à 1968, dans le contexte de cette mutation agricole, la vallée de La Chapelle-Basse-Mer a connu une croissance de 287 personnes pendant que le reste de la commune stagnait. À Saint-Julien-de-Concelles, la population de la vallée s'est accrue de 538 personnes. En 1968, la zone inondable retrouve exactement le niveau de population de 1841.
- 16 À partir de la décennie 1980, la mécanisation du maraîchage entraîne une diminution des besoins de main-d'œuvre. L'agriculture n'est donc plus le moteur de l'accroissement de la population dans la vallée, le relais est pris par la périurbanisation. Le mouvement périurbain nantais atteint les communes étudiées à partir du milieu des années 1970. Ainsi, entre les RGP de 1968 et 1999, la population chapelaine totale s'est accrue de 1 600 habitants, soit une croissance annuelle moyenne de 1,52 % et la population concelloise, avec 2 400 habitants en plus, a enregistré une évolution annuelle de 1,58 % essentiellement liée au bilan migratoire. Le fait le plus remarquable, au cours de cette période de forte croissance exogène, est la dissociation des évolutions démographiques de la vallée, entre les deux communes (fig. 4). Ainsi, le val de Saint-Julien-de-Concelles a accueilli 960 habitants supplémentaires entre 1968 et 1999, absorbant 40 % de la croissance communale. Entre le minimum démographique de 1936 et 1999, la population concelloise en zone inondable a plus que doublé passant de 1 216 à 2 715 habitants, soit une augmentation de 1 500 personnes. Entre 1968 et 1999, la population de la vallée a légèrement diminué sur la commune de La Chapelle-Basse-Mer. La vallée qui groupait 46,5 % de la population chapelaine en 1968, ne représente plus que 27 % de la population communale en 1999. Depuis 1968, la commune de Saint-Julien-de-Concelles participe donc seule à l'accroissement de la vulnérabilité de la population face au risque d'inondation dans le Val nantais (fig. 6).



- 17 L'accroissement de la vulnérabilité des personnes n'est que modeste au vu de l'accroissement de la vulnérabilité des biens, en particulier des habitations (fig. 6).

Figure 6 : Évolution de la vulnérabilité de la zone inondable du Val nantais entre 1841 et 1999  
Evolution of the vulnerability of the Val nantais flood area (1841-1999)



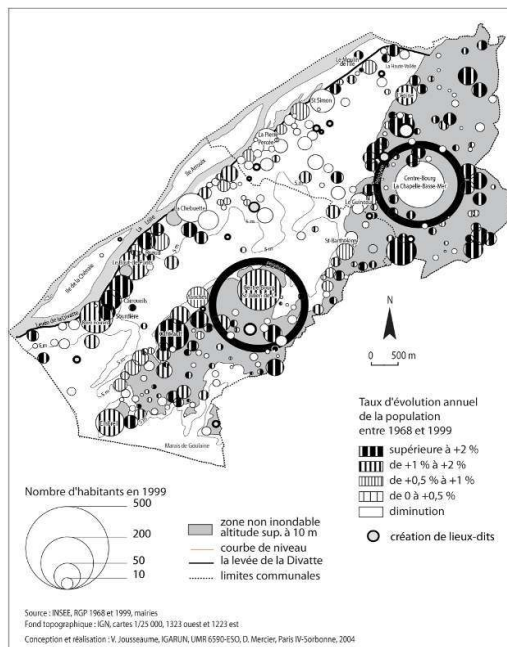
### Des habitations de plus en plus nombreuses et de plus en plus vulnérables

- 18 En 1841, le peuplement du Val nantais s'organisait en deux lignes parallèles, parfaitement identiques. Sur le bas-coteau, au pied duquel coulait un bras secondaire de la Loire (souligné par des lieux-dits aux noms évocateurs : Port-Moron, Port-Biry, Port-Égaud, Basse-Rivière, le Gué-au-Voyer), l'alignement continu des villages agricoles de quelques habitations était rythmé par de gros villages diversifiés tels que l'Épine, le Guineau, Saint-Barthélémy, le bourg de Saint-Julien (100 maisons et 367 habitants en 1841), Cahérault jusqu'au village d'Embreil qui contrôlait un gué entre le marais de Goulaine et la vallée de la Loire. Ces lieux-dits étaient tous implantés à une altitude de 9,5 m NGF, qui correspond bien à la limite légale des plus hautes eaux connues (9,40 m). Au bord du fleuve, la même organisation se répétait. Sur le bourrelet de berge s'alignaient tous les deux kilomètres, d'importants villages de pêcheurs, de marinières, d'artisans et de commerçants, tels que Saint-Simon, la Pierre-Percée, la Chebuette, le Haut-Village (actuel Bout-des-Ponts) et Boire-Courant, qui comptaient chacun entre 30 et 80 maisons pour 100 et 250 habitants au XIX<sup>e</sup> siècle. Entre ceux-ci, de petits villages de 2 à 10 maisons pour 10 à 40 personnes, groupaient de façon très imbriquée plusieurs borderies, petites exploitations agricoles en faire-valoir direct. Le centre de la vallée, dont l'altitude est inférieure à 6 m NGF, n'était pas habité en 1841.



- 19 En deux siècles, quelques créations de lieux-dits ont eu lieu au cours de deux courtes phases, qui correspondent à des travaux de drainage importants. Vers les années 1860, après la construction de la digue, quelques villages furent créés dans les points bas : Sébastopol, Malakoff, le Claray, les Divettes, le Petit-Pont, le Mortier. Au tournant de la décennie 1970, au moment du remembrement, quelques lieux-dits sont nés encore, de la construction isolée de maisons neuves, souvent liées à l'activité maraîchère : la Grenouillère, le Mortier des Places, le Quai-Bondu, l'Ouche-Brégeon, l'Ouche-Blé, Le Pâtis-Doré.
- 20 Pour l'essentiel, on peut dire que la structure de peuplement du Val nantais décrite en 1841, liée à un système d'exploitation et à un système de propriété aujourd'hui révolus, perdue jusqu'en 2004 (fig. 7).

Figure 7 : La population du val nantais par lieu-dit (1968-1999)  
*Val nantais population by locality (1968-1999)*



- 21 Cette permanence de la forme générale du peuplement est liée à la persistance du bâti, même dans un contexte de déclin démographique. Ainsi, la perte d'un tiers de la population entre 1876 et 1936 n'a donné lieu qu'à une réduction de 12 % du nombre de résidences principales (fig. 5), car les ménages, composés de 4 personnes en moyenne en 1841, ne comptaient plus que 3 individus en 1936. Les résidences principales abandonnées sont devenues des logements vacants ou des résidences secondaires. Nous ne disposons pas de données avant la Seconde Guerre mondiale, mais au RGP de 1968 on dénombre encore à Saint-Julien-de-Concelles 80 logements vacants et 195 résidences secondaires dans la vallée, soit un quart du parc immobilier ! Les résidences secondaires se localisaient en bordure de Loire. De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la décennie 1960, sur les plages de sable, la baignade et la pêche étaient des loisirs appréciés de la population nantaise. L'accès était facile, puisque la levée de la Divatte fut ouverte à la circulation des voitures.

À partir de 1971 avec le remembrement et l'intensification maraîchère d'une part, la destruction de seuils rocheux et l'accélération du courant du fleuve d'autre part, le développement de la circulation automobile et l'intégration progressive dans l'aire nantaise enfin, ont ôté tout caractère touristique au Val nantais. Ces modestes résidences secondaires ont pu retourner partiellement dans le logement principal. Mais, les structures d'exploitation et de propriété passées expliquent une vacance forte. Les « valliatés », comme ils se nommaient eux-mêmes, étaient des bordiers, c'est-à-dire des paysans micro-propriétaires qui vivaient groupés en village. En dehors de quelques belles maisons ligériennes de négociants situées dans les villages ayant une activité fluviale, le patrimoine bâti ancien de la vallée était extrêmement modeste, imbriqué dans le bâti voisin, sans jardin, inadapté aux normes du confort de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi, ces anciennes borderies sont très souvent devenues des garages ou des dépendances.

- 22 Dans le contexte de croissance démographique, la permanence de la forme générale du peuplement masque un fort développement de constructions nouvelles et un étalement des villages qui entraîne aujourd'hui leur coalescence.
- 23 Le renouveau de la construction dans la vallée a débuté plus précocement à Saint-Julien-de-Concelles, où entre 1936 et 1968, le nombre de résidences principales a doublé en vallée et la population moyenne des ménages s'est abaissée à deux personnes (fig. 5). Dans le même temps, à La Chapelle-Basse-Mer, la progression de la population a partiellement été absorbée par une croissance du nombre moyen d'individus par ménage, qui est remonté à 3,5 personnes en 1968. À cette époque, en effet, les ouvriers agricoles étaient des adolescents, venus des marches de Bretagne, pour trouver un emploi avant leur service militaire. Ces jeunes hommes étaient la plupart du temps logés par leur employeur. Cette différence de structure des ménages entre les deux communes laisse à penser que, dès cette époque, la croissance de l'habitat dans le val à Saint-Julien-de-Concelles n'est pas exclusivement liée à l'essor de l'agriculture.
- 24 Entre 1968 et 1990, les deux communes participent à part égale, à l'accroissement du nombre des habitations exposées au risque d'inondation. Le boom de la construction nouvelle dans la vallée de La Chapelle-Basse-Mer eut lieu entre 1965 et 1978 (Landrein, 2003). Il correspond à l'arrivée à l'âge adulte d'une génération nombreuse et une période faste du maraîchage. Aussi, beaucoup parmi les enfants de maraîchers ont assuré la succession de leur père. Avec la démocratisation de l'automobile, d'autres, travaillant hors de la commune, ont choisi de faire construire sur un terrain familial. C'est à la fin des années 1970 qu'un ralentissement de la construction neuve en vallée apparaît à La Chapelle-Basse-Mer, celle-ci devient presque nulle à partir de la fin des années 1980.
- 25 Depuis cette période, une importante divergence de pratiques urbanistiques peut être observée entre les deux communes (Landrein, 2003 ; Meunier, 2003). Les travaux en cours de F.-A. Le Guillou (2004) confirment l'importance de la construction neuve en vallée à Saint-Julien-de-Concelles. Ici, la proximité du bourg avec la zone inondable a également favorisé le développement des infrastructures municipales (salles de sport, salle polyvalente, centre socioculturel) dans le val, sur les terres voisines du marais du Chêne, devenues propriété communale lors du remembrement.
- 26 Au-delà du simple nombre, le type des maisons est lui aussi de plus en plus vulnérable. En effet, avant la Seconde Guerre mondiale, les maisons étaient adaptées au risque d'inondation, puisque l'habitat était soit sur cave en terre battue, soit sur tertre naturel





ou artificiel. Au cours des décennies 1960 et 1970, conformément aux exigences légales de l'époque, les habitations neuves étaient construites sur garage, l'habitat étant réservé à l'étage. Curieusement, depuis vingt ans, les habitations neuves sont de plain-pied, l'étage lorsqu'il existe ne compte que les chambres. En cas d'inondation, c'est donc la quasi totalité du bien immobilier qui serait sinistrée. Une analyse détaillée de l'accroissement de la vulnérabilité architecturale fera l'objet d'un article ultérieur, actuellement en préparation.

- 27 La figure 6 fait la synthèse de l'évolution de la vulnérabilité des personnes et des habitations dans le Val nantais. Après un siècle de stagnation, le dernier demi-siècle a connu une croissance des habitations de 80 % à La Chapelle-Basse-Mer et 120 % à Saint-Julien-de-Concelles.

## Discussion : les différentes échelles de l'intérêt général

- 28 La législation nationale sur les risques naturels s'est considérablement renforcée ces deux dernières décennies. Ayant pris conscience de la faible efficacité des mesures structurelles pour lutter contre les aléas des cours d'eau (les barrages et les digues ne suppriment pas définitivement les risques d'inondation, sur la Loire comme ailleurs), l'action de l'État privilégie désormais la limitation de la vulnérabilité des zones inondables. La première action en ce sens fut la création par la loi du 13 juillet 1982, des Plans d'Exposition aux Risques Naturels Prévisibles. Ils prévoyaient une réglementation de l'occupation du sol et des constructions dans les zones à risque (Plan des Surfaces Submersibles), mais restèrent sans grand succès. Il faut attendre la loi du 2 février 1995 et l'instauration des Plans de Prévention des Risques (PPR) pour entrevoir un changement notoire au niveau national pour la limitation de la vulnérabilité. Le PPR du Val nantais fut approuvé le 12 mars 2001, soit six années après la promulgation de la loi, durée utilisée par les communes concernées (La Chapelle-Basse-Mer, Saint-Julien-de-Concelles et Basse-Goulaine) et les services de l'État pour négocier les modalités d'applications des contraintes d'urbanisme. Tout récemment, la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques, vise à développer une culture du risque. Les communes sont désormais tenues d'organiser une réunion publique tous les deux ans (article 40), elles doivent inventorier, entretenir, et protéger les marques des crues historiques (article 42). Enfin, toute personne doit être informée du caractère inondable du bien, au moment des transactions immobilières (article 77).
- 29 Dans ce cadre législatif, comment expliquer les différences communales de l'accroissement de la vulnérabilité du Val nantais ?

## Convergences et divergences d'intérêts entre particuliers et collectivités

- 30 Dans le contexte de développement agricole, les agriculteurs, qui formaient également l'essentiel des propriétaires, ont pris en charge les transformations du milieu, par la constitution d'associations syndicales pour la construction de la digue, l'assèchement, l'irrigation. La convergence d'intérêts avec les communes paraissait néanmoins totale et un transfert partiel de la prise en charge des aménagements de la sphère privée agricole



vers les collectivités locales s'est opéré dans le dernier tiers du xx<sup>e</sup> siècle. Les maires des deux communes et le conseiller général du canton étaient des maraîchers ou avaient des liens professionnels directs avec le maraîchage jusqu'en 1983. L'agriculture concernait directement plus de la moitié de la population résidente en 1954. En 1990, l'emploi agricole représentait encore 40 % de l'emploi communal et à peine moins d'un quart en 1999, sans compter le reste de la sphère maraîchère. C'est pourquoi, les municipalités chapelaine et concelloise ont soutenu le remembrement en 1971. Dès ce moment, le conseil général de Loire-Atlantique a contribué aux travaux d'entretien de la digue. Et, en 1987, celui-ci reprend totalement à sa charge la levée de la Divatte, dont le syndicat propriétaire et gestionnaire était financièrement incapable d'assurer l'entretien. Depuis, le Département et la Région ont investi 15 millions d'euros dans la réfection de la digue. Enfin, les syndicats de propriétaires se sont dissous dans un vaste SIVOM Loire-et-Goulaine en 1989. Ainsi, le drainage des eaux de la vallée, le fonctionnement des pompes de Basse-Goulaine, ne sont plus aujourd'hui que partiellement financées par les propriétaires fonciers et immobiliers de la vallée, l'essentiel est pris en charge par les collectivités locales adhérentes du SIVOM.

- 31 Depuis la fin de la décennie 1970 et le développement du mouvement de périurbanisation, les intérêts sont devenus contradictoires dans la vallée. On peut distinguer trois tendances, en se gardant de tout manichéisme puisque ces positions sont souvent entremêlées au sein des familles ou des conseils municipaux. D'un côté, le morcellement du parcellaire et le morcellement de la propriété en vallée, hérités du système agraire passé, sont favorables aux spéculations individuelles en faveur de l'urbanisation. En effet, le prix du terrain constructible, de l'ordre de 75 euros le mètre carré, est sans commune mesure avec le prix du terrain agricole, pour lequel d'ailleurs il n'existe pas de marché (aujourd'hui les maraîchers louent les terres, mais ne souhaitent que rarement les acheter). De l'autre côté, les agriculteurs en activité redoutent un mitage de leur espace de production. Certains maraîchers en appellent à la délimitation d'une zone agricole exclusive, au même titre qu'existent des zones industrielles, afin de coordonner l'actuel développement de serres sous forme de grands tunnels en plastique, et ainsi éviter tous les conflits paysagers que le voisinage de telles structures pourraient engendrer. Ce mitage est d'autant plus craint, que la mécanisation pousse à l'agrandissement. Cette faim de terre provoque dans la partie amont de la vallée qui est étroite, la progression du maraîchage sur le coteau. Enfin, et plus récemment, les partisans de la valorisation paysagère et récréative de la Loire et de la levée de la Divatte, renouant avec une fonction ancienne disparue, organisent des randonnées, des courses, le dimanche annuel sans voiture sur la levée, accueillent l'escala d'animations ligériennes telle que « la remontée du sel de Guérande à Saumur »...
- 32 Dans ce contexte, les deux municipalités, de même tendance politique, développent des stratégies communales totalement différentes ; le point commun reste que les idées de valorisation écologique, paysagère, récréative ou touristique des bords de Loire restent peu entendues.
- 33 La municipalité de La Chapelle-Basse-Mer considère que le maintien de l'activité agricole est l'intérêt communal. Celle-ci entretient en effet 350 emplois directs en 1999 et une centaine d'emplois indirects. Les maires de la commune ont presque toujours eu un lien direct avec le maraîchage ; l'actuel maire, élu depuis 1989, était le chef d'une entreprise d'extraction de sable de Loire pour les maraîchers. Le POS, dès sa création en 1978, a limité le mitage résidentiel de l'espace maraîcher et a réduit la construction dans la



vallée. D'ailleurs, du vote de la loi instaurant les PPR en 1995 jusqu'à la validation du PPR du Val nantais en 2001, la négociation de la municipalité de La Chapelle-Basse-Mer avec les services de l'État chargés de le mettre en œuvre, a porté sur un assouplissement des restrictions en faveur du développement de l'activité maraîchère en vallée. Ainsi, des constructions neuves peuvent être autorisées si elles concernent des bâtiments agricoles (serres, hangars) et des maisons d'agriculteurs à proximité immédiate du siège d'exploitation.

- 34 La municipalité de Saint-Julien-de-Concelles, dont les maires qui changent à chaque mandat depuis 20 ans, sont employés de banque ou commerçants, a progressivement restreint sa défense des intérêts agricoles pour développer une politique explicitement tournée vers l'accueil résidentiel, y compris en vallée<sup>3</sup> (fig. 7). La municipalité de Saint-Julien-de-Concelles a négocié âprement, avec la préfecture de Loire-Atlantique, un assouplissement du PPR entre 1995 et 2001, et s'enorgueillit d'avoir « sauvé » (*sic*) (de l'interdiction de bâtir) une trentaine de terrains en fond de vallée et d'avoir ôté de la définition de la zone inondable des secteurs de pied de coteau, par la transformation de la norme légale des plus hautes eaux connues (PHEC) soit 9,4 m (crue de 1910), en plus hautes eaux prévisibles (PHEP) soit 8,5 m pour définir le zonage du PPR. C'est dans l'un de ces secteurs inondables, que la municipalité concelloise projette la construction, très contestée, d'un supermarché de 2 500 m<sup>2</sup>. De même, l'ensemble sportif s'étend encore en zone inondable, par la construction d'une salle de tennis de table d'un coût de 870 000 euros. Cette salle devra accueillir des pongistes concellois mais également ceux d'une commune voisine du plateau. À travers ces deux projets, on peut se poser la question du rôle de l'intercommunalité. De plus, face à l'accroissement du flux des migrations pendulaires et des camions sur la digue, une route fut construite dans le val en 2003, joignant le bourg de Saint-Julien-de-Concelles au périphérique nantais, pour une somme de plus de 16 millions d'euros. La création de cette route départementale conséquence de l'urbanisation, rétroagit pour en devenir une cause. La construction neuve s'est maintenue dans le val, particulièrement le long du bourrelet de berge au Ruaud, Les Carroueils, La Sourdière notamment (fig. 7). L'agriculture est repoussée vers les terres les plus basses, les plus humides, les moins favorables à la production légumière de plein champ. Le maraîchage concellois évolue donc vers de la production hors sol sur laine de roche, souvent sous serres de verre chauffées. La vulnérabilité économique de la filière maraîchère s'accroît donc également beaucoup plus à Saint-Julien-de-Concelles qu'à La Chapelle-Basse-Mer ; alors même que dans le cas de la production hors sol, la qualité agronomique des sols ne justifie plus une localisation dans le lit majeur du fleuve (Joyeux, 2004).
- 35 Cette divergence récente de choix politiques des deux conseils municipaux, protection du maraîchage à La Chapelle-Basse-Mer et accueil résidentiel à Saint-Julien-de-Concelles, explique la dissociation des évolutions de la vulnérabilité des personnes et des biens face au risque d'inondation dans le Val nantais. Mais la question de la limitation de la vulnérabilité face au risque d'inondation, considérée comme l'intérêt général à l'échelle nationale, n'est nullement perçue à l'échelle de ces deux communes.



## Convergences et divergences d'intérêts entre l'échelon local et l'échelon national

- 36 Cette distorsion entre la définition de l'intérêt général aux échelles communale et nationale<sup>4</sup>, transparaît à travers les arguments utilisés, à l'échelle locale, par les partisans de l'urbanisation pour nier la vulnérabilité du Val nantais.
- 37 Le premier argument concerne l'abaissement de la ligne d'eau du fleuve. En effet, jusqu'au début de la décennie 1970, le creusement du bassin du port de Montoir et du chenal vers Nantes a été permanent, pour faire face à l'accroissement du tonnage des navires. Pour faciliter le dragage des sédiments fluviaux, des déroctages et la mise en place d'épis ont été entrepris pour accélérer le courant du fleuve (Charrier, 1997). Dans le même temps, d'importants prélèvements de sable de Loire pour le bâtiment ont limité l'alluvionnement. Cela a entraîné un encaissement du chenal principal, d'une hauteur comprise entre un et deux mètres au niveau du Val nantais. Cet encaissement a été utilisé pour négocier la transformation de la limite légale des « plus hautes eaux connues » (9,40 m) en plus « hautes eaux prévisibles » (8,5 m) dans la délimitation de la zone inondable dans le PPR du Val nantais.
- 38 Le second argument est que la population du Val nantais, même en cas de submersion du val, n'est pas exposée à un risque mortel. En effet, la Loire aval, contrairement au sud de la France, ne connaît pas d'inondation brutale. Les ondes de crue sont connues et annoncées plusieurs jours à l'avance (réseau CRISTAL de Météo-France, services hydrométriques des DIREN). Les populations ont le temps d'être évacuées. Même en cas de rupture de la digue, comme en 1910, la montée des eaux dans le val s'étire sur plus de deux jours. Les municipalités auraient cependant à faire face à une épineuse question : où loger les 3 940 personnes de la zone inondable ? Les infrastructures publiques de Saint-Julien-de-Concelles, susceptibles d'héberger les sinistrés, se situent presque toutes en zone inondable, à 5 m d'altitude. Or dans le cadre de la gestion des territoires inondables, l'anticipation demeure souvent un atout précieux pour la bonne efficacité des secours (Varagne, 2003).
- 39 Ces deux arguments n'ont aucune validité si on change d'échelles tant spatiales, que temporelles.
- 40 Premièrement, l'abaissement de la ligne d'eau du fleuve, si elle demeure sans effet majeur à l'échelon local, est d'un coût énorme aux échelles régionale et nationale. Outre les modifications écologiques de l'estuaire, la remontée de la salinité a nécessité un déplacement vers l'amont de la prise d'eau potable de la ville de Nantes. Plus largement, l'incision du lit a nécessité l'enrochement de kilomètres de berges, fort coûteux pour la collectivité tenue de protéger la propriété privée, peu esthétique et totalement inefficace sur le moyen terme. Surtout, cela a entraîné une fragilisation de la base des ouvrages d'art de l'ensemble de la Loire : ponts, quais, digues (y compris la levée de la Divatte). L'élément révélateur fut l'effondrement du pont de Tours en 1978, date marquant le tournant de la politique nationale (Bravard, 2000). Depuis, les extractions de sable de Loire ont été limitées puis interdites totalement en 1995. Dans le cadre du plan national Loire Grandeur Nature en œuvre depuis 1994, la reconstruction des seuils rocheux, détruits il y a 30 ans, a commencé entre Nantes et Angers : un épi à radier a été érigé au Fresne-sur-Loire en 2003, et celle du seuil rocheux de Bellevue à proximité immédiate du Val nantais, est en projet<sup>5</sup> (Ginsburger-Vogel, 2004). De même, face aux coûts du dragage



du chenal et de l'adaptation de la hauteur des ponts, l'interruption de la navigation marchande de gros tonnage entre Saint-Nazaire et Nantes est envisagée. La conjugaison de ces actions est favorable à une ré-élévation de la ligne d'eau de la Loire à moyen ou long terme, comme nous l'enseigne l'étude de la résilience de tout hydrosystème. Ces faits ne peuvent être ignorés dans la perspective d'un aménagement durable du territoire du Val nantais. Mais là encore, tout manichéisme entre commune et État est à éviter, puisque la transformation de la cote des plus hautes eaux connues en plus hautes eaux prévisibles dans le PPR du Val nantais a été validée par la préfecture de la Loire-Atlantique.

- 41 Secondement, le danger de mort n'est nullement le motif de l'action de l'État contre la progression de la vulnérabilité des zones inondables. À l'échelle nationale, c'est la vulnérabilité des biens (habitations, entreprises agricoles, industrielles ou commerciales, infrastructures publiques) qui coûte cher à la collectivité. Les inondations représentent 80 % du coût total des catastrophes naturelles en France. Et la facture ne cesse de croître, selon la caisse centrale de réassurance, elle représente un coût total pour la France de 4,8 milliards d'euros entre 1982 et 2002, chiffre qu'il faudrait doubler selon F. Vinet (2003) en comptant les dommages aux biens publics non assurés (routes, infrastructures...), les dommages agricoles et les pertes restées à la charge des particuliers.
- 42 À l'échelle locale, seuls sont perçus et mesurés les bénéfices individuels et collectifs de l'occupation de la vallée à court terme : le risque d'une inondation est totalement renié et les arguments utilisés valorisent exclusivement la création de richesses issues de l'occupation du val<sup>6</sup>. À l'échelle nationale, se pose la question de la collectivisation des coûts de cette prise de risque.

## Conclusion

- 43 Le Val nantais appartient au lit majeur de la Loire. Cette zone inondable a été protégée par une levée pour devenir une prairie bocagère au XIX<sup>e</sup> siècle. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, il fut drainé, asséché, remembré, jusqu'à former, à partir de la décennie 1960, le cœur d'un important bassin de production maraîcher. Enfin, sous les effets de la périurbanisation nantaise, la vallée connaît une pression récente à l'urbanisation. Dans ce contexte, si la vulnérabilité des personnes a stagné à La Chapelle-Basse-Mer, elle a doublé à Saint-Julien-de-Concelles depuis 1936. En quelques décennies, le nombre des habitations en zone inondable a progressé de 80 % à La Chapelle-Basse-Mer et de 120 % à Saint-Julien-de-Concelles. De plus, l'habitat, dont l'essentiel du logement familial est au rez-de-chaussée, est de moins en moins adapté au risque d'inondation. La question n'est pas de faire table rase du processus historique d'aménagement du Val nantais. En revanche, dans un contexte de périurbanisation, on peut se demander si cette zone inondable peut devenir un espace d'urbanisation comme les autres ? De l'agriculture aux loisirs, de nombreuses alternatives de développement existent, favorables aux intérêts locaux aussi bien que nationaux, favorables à une relation durable entre la Loire et la société qui la borde.
- 44 Cet exemple illustre les distorsions, entre d'une part un intérêt général national qui est double, diminuer le coût de la vulnérabilité des biens en zone inondable et préserver le patrimoine naturel, et un intérêt général communal qui est, pour partie, la mutualisation d'intérêts particuliers convergents, en faveur de la protection du bassin maraîcher à La



Chapelle-Basse-Mer, en faveur de l'urbanisation du val à Saint-Julien-de-Concelles. Ce cas illustre également l'abîme entre le temps long de la nature et le temps court du politique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ARCHAMBAULT (M.), 1995. – « Propositions pour la protection des vals de Loire contre les crues dévastatrices du fleuve », *Noroi*, vol. 42, n° 166, p. 305-318.
- ASTRADE (L.), 1996. – *La Saône en crue : dynamique d'un hydrosystème anthropisé*, thèse de Doctorat, université Paris 4 Sorbonne, 358 p.
- , 2002. – « Les crues et les inondations de la Saône », dans J.-P. Bravard, J. Combié, N. Commerçon (dir.), *La Saône, axe de civilisation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 157-171.
- BOURRIGAUD (R.), 1994. – *Le développement agricole au XIX<sup>e</sup> siècle en Loire-Atlantique*, Nantes, CDMOT, 496 p.
- BRAVARD (J.-P.) (dir.), 2000. – *Les régions françaises face aux extrêmes hydrologiques. Gestion des excès et de la pénurie*, Paris, Sedes, 287 p.
- BURNOUF (J.), CARCAUD (N.), GARCIN (M.), 2003. – « La Loire entre mythes et réalités », Nantes, 303 *Arts, Recherches et Créations*, n° 75 spécial *La Loire*, p. 13-17.
- CHARRIER (P.), 1997. – *La vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Bellevue (entre Anjou et Pays nantais) : évolutions et sensibilités*, thèse de Doctorat, Université de Nantes, 411 p.
- DACHARRY (M.), 1996. – « Les grandes crues historiques de la Loire », *La Houille Blanche*, n° 6-7, p. 47-53.
- DION (R.), 1934. – *Le Val de Loire, étude de géographie régionale*, Tours, Arrault et C<sup>ie</sup>, 752 p.
- , 1961. – *Histoire des levées de la Loire*, Paris, 312 p.
- FÉNELON (P.), 1971. – *La Loire : crues et embâcles*, Tours, Nouvelles Éditions latines, 111 p.
- GIRAUDET (A.), MÉNANTEAU (L.), 2001. – « Les eaux de la Loire dans la région d'Ancenis : chronique événementielle », *Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis*, ARRA, n° 16, p. 5-18.
- GUILLON (A.), 2003. – « Le risque d'inondation par débordement de rivière », *Cahiers de l'IAURIF*, n° 138, p. 48-63.
- GINSBURGER-VOGEL (M.), 2004. – « D'un seuil à l'autre... Le seuil de Bellevue : légendes et réalité », *La Loire et ses terroirs*, n° 49, p. 12-18.
- JEANNEAU (J.), 1984. – « Les grandes crues de l'hiver 1982 et du printemps 1983 », *Noroi*, vol. 31, n° 124, p. 617-618.
- JOUSSEAUME (V.), CROIX (N.), MERCIER (D.), 2003. – *La Chapelle-Basse-Mer : commune ligérienne, guide de géographie locale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 96 p.
- JOYEUX (E.), 2004. – *L'évaluation de la vulnérabilité du territoire agricole du val de la Divatte face au risque d'inondation de la Loire*, mémoire de DEA, université de Paris 8 (en cours).



- LANDREIN (J.), 2003. – *Le risque d'inondation à La Chapelle-Basse-Mer commune du Val nantais*, mémoire de Maîtrise, Université Paris 4 Sorbonne, 277 p.
- LE GUILLOU (F.-A.), 2004. – *La construction dans le Val nantais 1990-2003*, mémoire de Maîtrise, Université de Nantes (en cours).
- LEMARTINEL (B.) (coord.), 2001. – *Au chevet d'une catastrophe. Les inondations des 12 et 13 novembre 1999 dans le sud de la France*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 198 p.
- MARION (G.), 1981. – *La levée de la Divatte*, mémoire de Maîtrise, université de Nantes, 168 p.
- MASSON (M.), GARRY (G.), BALLAIS (J.-L.), 1996. – *Cartographie des zones inondables. Approche hydrogéomorphologique*, Paris La Défense, éditions Villes et territoires, 100 p.
- MERCIER (D.), 2004. – « La mémoire des crues dans le Val nantais », *La Loire et ses terroirs*, n° 49, p. 19-23.
- MEUNIER (T.), 2003. – *Le risque d'inondation dans le Val nantais. L'exemple de Saint-Julien-de-Concelles*, mémoire de Maîtrise, université Paris 4 Sorbonne, 215 p.
- OUDOT (D.), 1989. – « Les îles de la Loire angevine armoricaine entre les Ponts-de-Cé et Montjean-sur-Loire », *Noroi*, vol. 36, n° 142, p. 205-223.
- POTTIER (N.), 1998. – *L'utilisation des outils juridiques de prévention des risques d'inondation : évaluation des effets sur l'homme et l'occupation des sols dans les plaines alluviales (application à la Saône et à la Marne)*, thèse, École Nationale des Ponts et Chaussées, 594 p.
- , 2002. – « Gestion du risque d'inondation et maîtrise de l'urbanisation dans le Val de Saône », dans J.-P. Bravard, J. Combier, N. Commerçon (dir.), *La Saône, axe de civilisation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 197-213.
- RODE (S.), 2001. – « Des inondations et des hommes. Représentation et gestion territoriale du risque d'inondation dans trois communes du Val de Loire (Saint-Pierre-des-Corps, La Riche, Bréhémont) », *Grafiqéo*, n° 14, 142 p.
- SCHULÉ (C.-A.), 2000. – « Les situations critiques dans la gestion de la Loire et de son bassin », dans Bravard (J.-P.) (dir.), 2000. – *Les régions françaises face aux extrêmes hydrologiques. Gestion des excès et de la pénurie*, Paris, Sedes, p. 232-246.
- VARAGNE (M.), 2003. – *Le jour où la Loire débordera...*, Romorantin, Communication-Presses-Édition, 224 p.
- VINET (F.), 2003. – *Géographie des risques. Crues et inondations dans la France méditerranéenne. Les crues torrentielles des 12 et 13 novembre 1999 (Aude, Tarn, Pyrénées-orientales, Hérault)*, Nantes, Éditions du Temps, 224 p.

## NOTES

1. Un pavé IRIS-2000 est un espace défini par l'INSEE comme un « petit quartier » dont la population est comprise entre 1 800 et 5 000 habitants. Les données des RGP 1999 et 1990 peuvent être obtenues sous ce découpage.
2. Dans l'Ouest de la France, le chef-lieu de commune se nomme le bourg et les écarts se nomment les villages.
3. Cf. *Ouest-France* du 26 février 2004 et *Presse-Océan* du 10 mars 2004.



# ÉVALUER LA VULNERABILITE ARCHITECTURALE DE L'HABITAT EN ZONE INONDABLE : L'EXEMPLE DU VAL NANTAIS

Valérie JOUSSEAUME<sup>1</sup> et Denis MERCIER<sup>2</sup>

*Cet article analyse la vulnérabilité structurelle à l'inondation dans le Val nantais à l'amont de l'agglomération nantaise par exposition directe des bâtiments d'habitation aux plus hautes eaux connues. Stable du milieu du 19<sup>e</sup> jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup>, la vulnérabilité connaît une forte progression depuis lors. La construction multiplie par deux le nombre des maisons en zone inondable de 1960 à aujourd'hui, alors même que la banalisation de l'habitat de plain-pied rend le bâti de la vallée de moins en moins adapté à l'inondation.*

## Introduction

Les travaux présentés dans cet article répondent à la problématique générale de la vulnérabilité des biens face au risque d'inondation océanique de plaine dans la France occidentale. La vulnérabilité est définie dans cette étude, comme une vulnérabilité structurelle par exposition directe des bâtiments d'habitation aux plus hautes eaux connues, dans une perspective d'analyse géographique (Leone et Vinet, 2006). Cette réflexion est née du paradoxe entre, d'un côté, une volonté politique nationale de réduction de la vulnérabilité dans les zones inondables et, de l'autre côté, l'accroissement toujours d'actualité dans le Val nantais de cette même vulnérabilité. En effet, si l'aléa est bien connu pour la vallée de la Loire (Dion, 1961 ; Fénelon, 1971 ; Jeanneau, 1984 ; Dacharry, 1996 ; Giraudet et Ménanteau, 2001 ; Jousseau *et al.*, 2003), les analyses portant sur la vulnérabilité demeurent partielles sur le plan spatial. En Loire-Atlantique, le Val nantais présente l'espace départemental où la progression de la vulnérabilité structurelle directe face au risque d'inondation est la plus forte. Cette dynamique s'inscrit dans la logique d'étalement urbain de l'agglomération nantaise. Actuellement, plus de 4 000 personnes occupent 1 650 résidences principales sur un territoire de 2 500 hectares. À cette vulnérabilité résidentielle s'ajoute une vulnérabilité économique avec le

---

<sup>1</sup> Contact : [valerie.jousseau@univ-nantes.fr](mailto:valerie.jousseau@univ-nantes.fr)

<sup>2</sup> Contact : [denis.mercier@univ-nantes.fr](mailto:denis.mercier@univ-nantes.fr)





## 2 VULNERABILITE ARCHITECTURALE DANS LE VAL NANTAIS

bassin de production maraîcher. Sur 1 600 hectares de terres maraîchères, 113 hectares sont occupés par des serres chauffées et 45 hectares par des bâtiments agricoles (Joyeux, 2004).

La présente étude a pour objectif de montrer comment l'inadaptation croissante du bâti sur le plan architectural depuis plus d'un siècle, face à l'aléa inondation océanique de plaine, exacerbe la vulnérabilité économique de ce territoire. Une méthodologie originale est proposée reposant sur la prise en considération de l'architecture des maisons, doublée d'une étude fine du peuplement à l'échelle infra-communale. Elle permet une évaluation quantitative et qualitative des types d'habitations construites en zone inondable et elle aboutit à une localisation de l'habitat dans l'espace inondable en termes de micro-topographie, par rapport à la norme juridique des plus hautes eaux connues (PHEC).

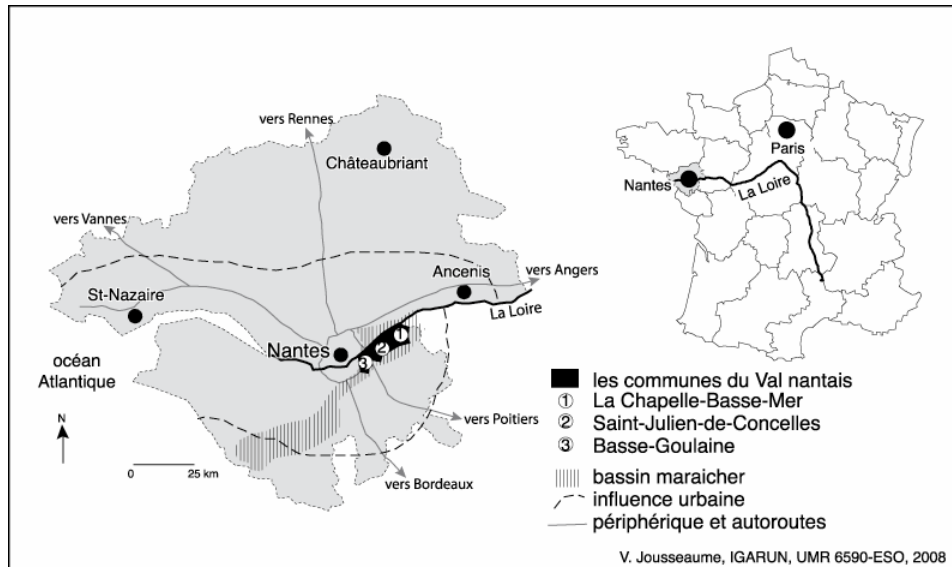
### 1. Une approche spatio-temporelle multiscalaire de la vulnérabilité

Notre volonté de réfléchir à l'amplification de l'accroissement de la vulnérabilité liée à la dimension architecturale des habitations rencontre plusieurs difficultés méthodologiques sur le plan spatial et sur le plan temporel.

#### 1.1. Définir spatialement la zone inondable

Le Val nantais, encore appelé Val de la Divatte, se compose essentiellement des communes de La Chapelle-Basse-Mer et de Saint-Julien-de-Concelles (fig. 1). Il correspond à une dépression topographique délimitée par des coteaux plus ou moins escarpés (fig. 5). La microtopographie du Val nantais résulte d'une dynamique hydrosédimentaire de tressage héritée. Les hauteurs décroissent de l'amont du val (alt. sup. à 7,5 m NGF) vers l'aval (alt. inf. à 5 m). Les altitudes décroissent également depuis les points hauts du bourrelet de berge le long de la rive gauche du bras principal (alt. sup. à 7,5 m), vers les points les plus bas qui se concentrent au pied du coteau méridional, jadis parcouru par un bras secondaire de la Loire (alt. de 6 m à La Chapelle-Basse-Mer, entre 4 et 5 m à Saint-Julien-de-Concelles) (fig. 5).



**Figure 1 ; Localisation de la zone d'étude**

La levée de la Divatte, érigée sur le bourrelet de berge entre 1847 et 1856, est la dernière des digues construites le long de la Loire (Dion, 1961). Cette dernière atteint la cote de 10 m à La Chapelle-Basse-Mer et 9 m à Saint-Julien-de-Concelles. Avant cet aménagement tardif, le fleuve débordait régulièrement, inondant son lit majeur, lors des crues survenant généralement en hiver et parfois au printemps. Depuis la construction de la levée, une alternative s'offre en cas de crue : soit les eaux sont contenues par la digue et les inondations affectent seulement les points bas de la vallée par résurgence de la nappe (1995, 1982, 1936...), soit la digue cède ou est submergée et l'inondation ennoie tout le val sous un à quatre mètres d'eau, comme en juin 1856 et en décembre 1910.

La définition hydro-géomorphologique a été retenue pour définir la zone inondable. Les plus hautes eaux connues s'élèvent à 9,40 m NGF en 1711 et 9,66 m en 1856 selon les marques inscrites sur la chapelle de Saint-Simon. La crue de décembre 1910 est cotée officiellement à 9,38 m à La Pierre-Percée. Cette cote est conforme aux archives paroissiales de la Chapelle-Basse-Mer, qui révèlent que la Loire atteignait le muret au sommet de la levée, à la fin novembre 1910 d'une part et à la carte postale de la brèche de la Praudière d'autre part. Cette photographie confirme qu'après la submersion de l'ensemble du val nantais et du marais de Goulaine, provoquée par la rupture de la digue le 2 décembre 1910, la hauteur d'inondation dans le val est décrite comme étant égale à celle de la Loire au niveau de la Praudière, soit environ 9 m (Conseil général 44, 2000, p. 64 et 66). L'altitude NGF des repères de l'inondation apposés sur les maisons donnent une cote d'inondation d'environ 8,60 m NGF selon l'enquête réalisée pour l'atlas des zones inondables et datée de décembre 1995. Dans l'hypothèse d'une crue majeure comme celle de 1910, nous avons défini la zone inondable comme étant l'espace situé sous la ligne de 10 m NGF sur la carte topographique au 1/25 000 de l'IGN. Cet espace recoupe la carte de l'inondation de 1910 dressée par les ingénieurs Vattier et Kaufmann dès février 1911 (Conseil général 44, 2000, p. 63).

Sur la commune de La Chapelle-Basse-Mer, la délimitation est très visible car l'abrupt est ici particulièrement marqué, la commune se compose de deux surfaces étagées très distinctes dans le paysage : la vallée entre 5 et 10 m et le plateau à 50 m d'altitude. La zone inondable correspond ici au fond de vallée stricto sensu, à l'exception d'une dizaine de maisons du pied de coteau au Guineau et à l'Épine (fig. 5).

À Saint-Julien-de-Concelles, la ligne de rupture du coteau devient floue dans le paysage ; le plateau s'abaisse en s'émoissant, jusqu'à disparaître au contact du Val nantais et du marais de Goulaine. Si le fond de vallée reste aisé à identifier, la délimitation par la courbe d'altitude des 10 m intègre le bas coteau. Du côté du marais de Goulaine, sont donc concernés les lieux-dits du pied de coteau compris entre la Malonnière et Embreil ; du côté du Val nantais, les lieux-dits situés entre Embreil et le bas des Planches. Cette zone intègre également le bas du bourg correspondant aujourd'hui aux rues aux noms parfois évocateurs (rue Basse-Rivière, de la Salmonière, des Marais) et la périphérie de l'agglomération actuelle vers Port-Égaud et l'Artaudière (fig. 5). Cette estimation de la zone inondable de Saint-Julien-de-Concelles semble concorder avec la réalité de l'inondation de 1910. En effet, pour cette commune, notre délimitation identifie en théorie 480 ménages en zone inondable au RGP de 1906, pour 500 foyers réellement reconnus sinistrés par l'inondation de 1910 (Conseil général 44, 2000).

La définition juridique de la zone inondable s'appuie sur la cote la plus élevée officiellement enregistrée, dite « des plus hautes eaux connues » (PHEC) selon la loi Barnier n°95-101 du 2 février 1995 ; pour le Val nantais, celle-ci est 9,4 m NGF enregistrée en décembre 1910. Or, cette cote officielle a été remise en cause dans le PPR voté en 2001. L'argument utilisé est celui de l'encaissement du lit du fleuve au cours du 20<sup>e</sup> siècle, suite aux extractions de sable, interdite depuis 1995 et surtout aux aménagements du lit fluvial dans l'estuaire. En effet, à débit égal à Montjean-sur-Loire ( $6\,300\text{ m}^3\cdot\text{s}^{-1}$ ), la cote de crue a perdu 1 m à Ancenis et 1,42 m à l'échelle de Mauves, entre la crue de 1910 et celle de 1982 (DDE, 2006). Aussi, la norme juridique retenue à l'aval d'Ancenis, est celle des plus hautes eaux prévisibles (PHEP) fixées à 8,60 m.

À partir de cette délimitation spatiale de l'aléa, nous pouvons évaluer la vulnérabilité conçue ici comme la fragilité des bâtiments exposés aux plus hautes eaux connues.

## 1.2. Quantifier l'habitat dans la zone inondable de 1841 à 2007

Les statistiques de l'INSEE publiées à l'échelle communale ne sont adaptées ni à notre problématique, qui ne concerne que la zone inondable, ni à notre territoire d'étude, où l'habitat est très dispersé en nombreux lieux-dits. Il est donc nécessaire d'exploiter une source d'information permettant de quantifier les maisons à l'adresse exacte. La liste nominative des recensements de la population est apparue comme la source idéale. Les recensements datant d'avant la Seconde Guerre mondiale sont consultables sans restriction aux Archives départementales. Pour la période postérieure à 1945, l'INSEE impose un délai de confidentialité de 30 ans, avant de verser les données brutes des recensements aux Archives départementales. Pour les années récentes qui nous intéressent plus particulièrement ici, l'INSEE n'apporte donc aucune source à échelle fine. Toutefois, la mise en œuvre des recensements de l'INSEE est confiée aux mairies. C'est donc dans les mairies que nous avons eu



accès aux récapitulatifs des agents recenseurs, donnant les bilans anonymes de la collecte à l'adresse. Depuis le dernier recensement général français en 1999, La Chapelle-Basse-Mer a été recensée en février 2005 et a connu un recensement complémentaire à la fin d'octobre 2007, Saint-Julien-de-Concelles a été recensé en février 2007.

Ces sources municipales nous ont permis de connaître le nombre de résidences principales, de logements secondaires ou vacants, ainsi que la population de la zone inondable de La Chapelle-Basse-Mer et de Saint-Julien-de-Concelles de 1841 à 2007. Des dates intermédiaires au rythme trentenaire ont été choisies : 1841 décrit l'état avant la construction de la digue entre 1847 et 1856 ; 1876 correspond au maximum démographique rural ; 1906 dresse le bilan juste avant la grande crue de 1910 ; 1936 marque le minimum démographique rural ; 1968 est au cœur de l'expansion maraîchère avant le mouvement périurbain ; 1999 se dresse juste avant le vote du PPR. Le dernier recensement de 2007 nous permet d'analyser la situation actuelle marquée par une poussée périurbaine très forte et la mise en place d'un PPR en 2001.

Les chiffres que nous utilisons sont les données des listes des recensements, avant que celles-ci ne soient passées au crible de l'INSEE qui ôte notamment les populations en double compte et obéit à des règles de comptage légal strict. C'est pourquoi, il n'y a pas une correspondance absolue entre les données de population légale au sens INSEE et nos chiffres en 1999. Cela est d'autant plus vrai pour les recensements de 2005 et 2007 qui répondent aux nouvelles méthodes de recensement français et aux nouvelles règles statistiques de publication de ses résultats.

### **1.3. Qualifier la vulnérabilité architecturale actuelle de l'habitat**

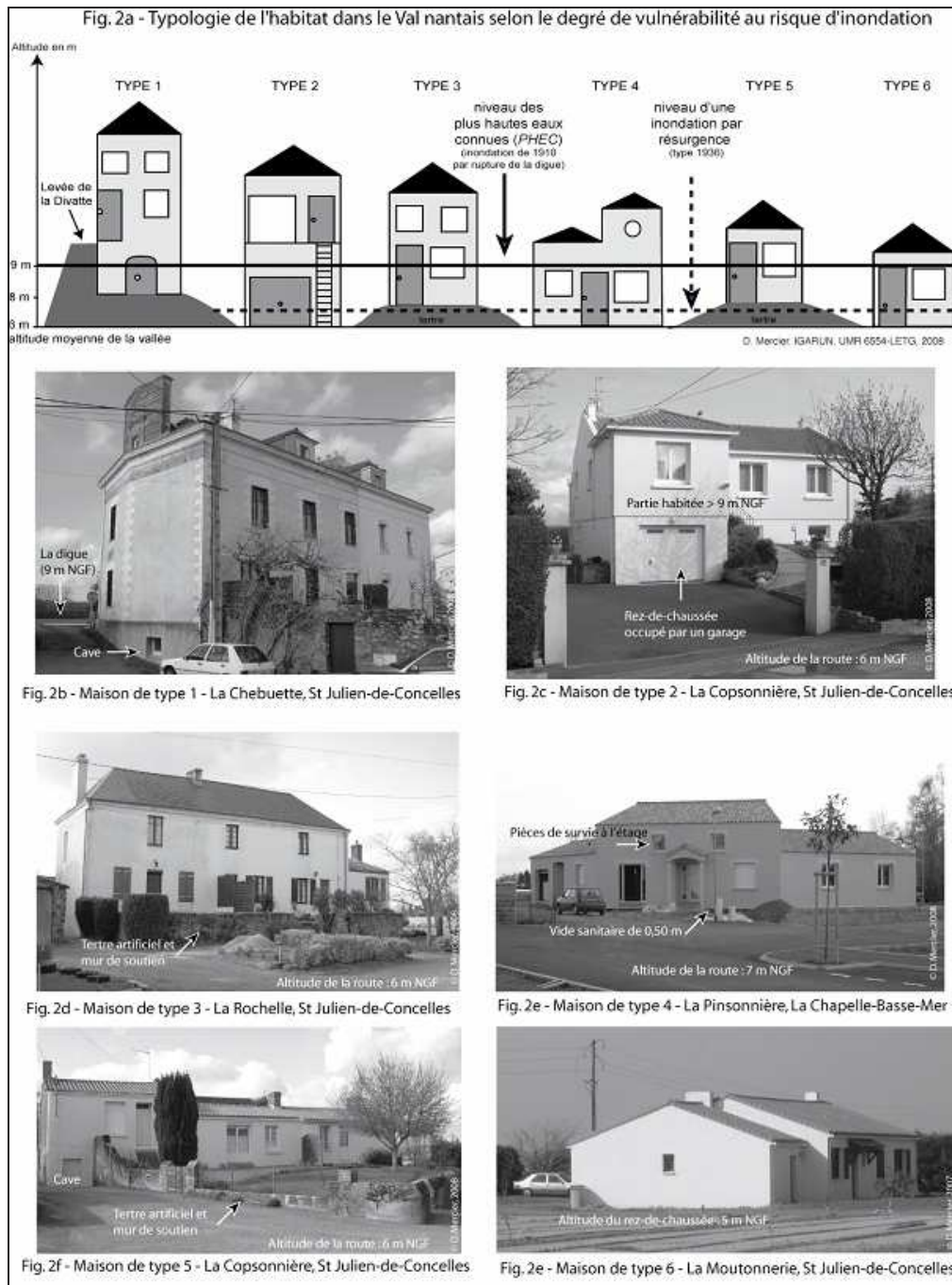
Pour estimer la vulnérabilité des maisons, une typologie a été mise en place (fig. 2a<sup>3</sup>). Le principe repose sur le constat d'une différenciation du degré d'endommagement des biens immobiliers selon leur architecture générale par rapport à une hauteur de crue de référence (9,4 m NGF). Les observations sur le terrain retiennent par conséquent comme critères principaux, la présence ou non d'un étage et la hauteur du premier plancher (habitable ou non) par rapport au terrain naturel.

Une maison de plain-pied située à 6 m d'altitude, soit l'altitude moyenne de la vallée et subissant une inondation majeure sera submergée par plus de 3 m d'eau, soit la totalité de sa partie habitée, comme l'illustrent certaines photographies prises au moment de l'inondation de 1910.

---

<sup>3</sup> Les titres des figures sont intégrés à l'image de la page suivante.





Elle est considérée comme le type le plus vulnérable et classé en type 6 (fig. 2g). En revanche, une maison à étages construite sur cave et adossée à la digue, d'altitude entre 9 et 10 m, ne subira pas l'inondation dans la partie habitable, mais seulement dans la cave. Ce type de maison est classé en type 1, car l'architecture est considérée comme étant la plus adaptée à l'aléa inondation, car la moins vulnérable (fig. 2b). Entre ces deux configurations opposées, plusieurs cas de figure sont observables. Les maisons de plain-pied sans étage construites sur un tertre, naturel

ou artificiel, sont classées en type 5 (fig. 2f). La partie habitable est inondée en cas d'inondation majeure, même si la hauteur de l'eau dans l'habitation est moins importante que dans le type 6. En revanche, le tertre les place au-dessus des inondations mineures qui s'opèrent par résurgence. Les maisons de type 4 présentent une architecture à étage, étage souvent occupé par des chambres, mais l'essentiel de la valeur de la maison est constitué par le rez-de-chaussée (fig. 2e). Ces maisons ne sont pas surélevées par rapport à l'altitude de la vallée et seraient inondées au rez-de-chaussée, seules les pièces de survie à l'étage sont généralement au-dessus des PHEC. Les maisons de type 3 possèdent la même architecture que le type 4, maisons avec un rez-de-chaussée et un étage, mais elles sont construites sur des tertres ou des parties surélevées par rapport à l'altitude de la vallée (fig. 2d). Elles subiraient un endommagement similaire au type 4 en cas d'inondation majeure comme celle de 1910, mais ne seraient pas affectées en cas d'inondation par résurgence. Les habitations classées en type 2 correspondent à une prise en compte de l'aléa puisque l'architecture concentre la partie habitée à l'étage, le rez-de-chaussée n'étant pas habité, mais en général occupé par un garage (fig. 2c). L'endommagement est limité car les biens de la partie susceptible d'être affectée par l'inondation, comme les voitures, le congélateur... sont évacuables dès que l'alerte de crue est donnée.

En somme, les six types de maisons correspondent à trois configurations en cas de crue. Les maisons de types 1 et 2, les moins vulnérables, ne subiraient pas d'endommagement dans les parties habitables, seules les caves ou les garages seraient affectés. La prise en compte de l'aléa est bien intégrée dans le style architectural (fig. 2b et 2c). Les maisons de types 3 et 4 sont des maisons comptant un étage au-dessus des PHEC, mais le rez-de-chaussée serait submergé dans un contexte d'inondation majeure (fig. 2d et 2e). Enfin, les maisons classées en type 5 et 6 seraient totalement affectées en cas d'inondation majeure (fig. 2f et 2g).

## 2. Résultats : Un double accroissement de la vulnérabilité depuis la Seconde Guerre mondiale

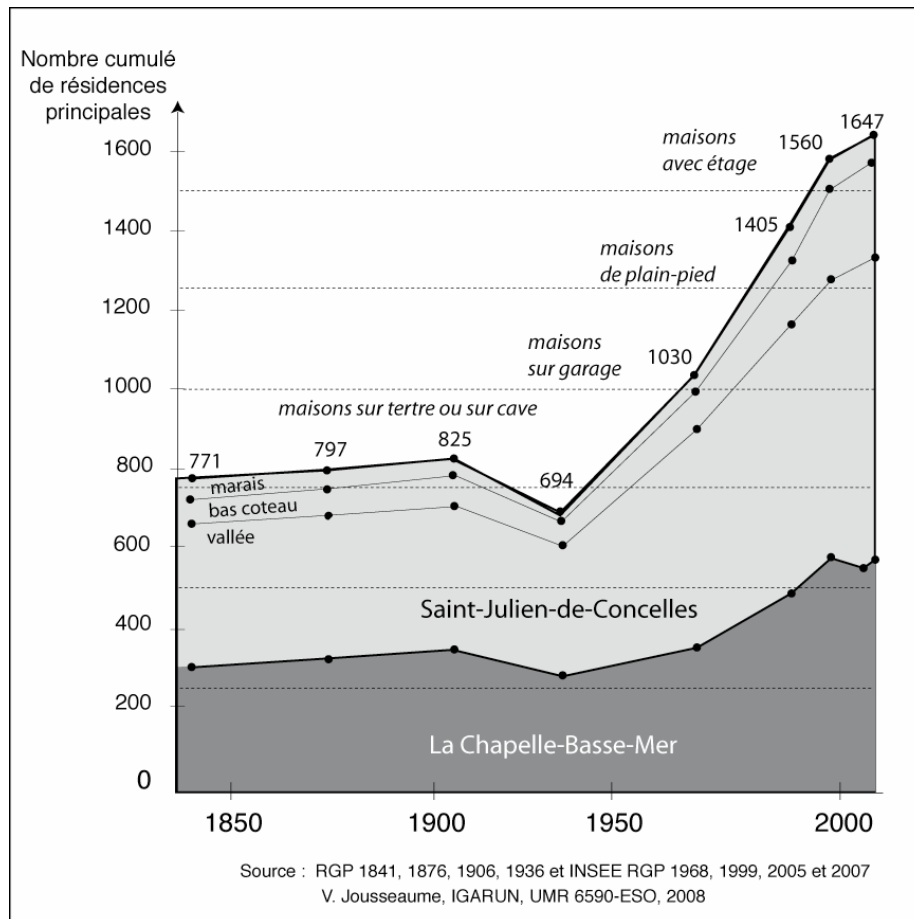
### 2.1. Des habitations de plus en plus nombreuses

L'observation du nombre des résidences principales (fig. 3) montre une stagnation de l'emprise du bâti de 1841, avant la construction de la digue, jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, dans un contexte d'exode rural. Avant la Seconde Guerre mondiale, le fond de la vallée compte environ 800 maisons d'habitations : 320 résidences principales dans la vallée à La Chapelle-Basse-Mer, auxquelles s'ajoutent 480 maisons inondables à Saint-Julien-de-Concelles (360 habitations dans le fond de vallée, 75 maisons sur le bas coteau et 45 maisons dans le secteur du marais de Goulaine) (fig. 3 et fig. 5).

En 1968, dans un contexte de fort dynamisme agricole lié au maraîchage, le nombre des résidences principales en zone inondable progresse peu à La Chapelle-Basse-Mer avec 352 maisons principales. En revanche, leur nombre s'élève à 678 à Saint-Julien-de-Concelles. Le total est donc de 1 030 résidences principales en zone inondable (fig. 3).



**Figure 3 ; Évolution du nombre des résidences principales dans la zone inondable du Val nantais entre 1841 et 2007**



La période 1968 à 1999 est marquée par un processus de périurbanisation qui s'accélère en 1974 avec la construction du pont de Bellevue, sur le périphérique de l'agglomération nantaise, entre Saint-Julien-de-Concelles et Basse-Goulaine. Un net accroissement de la vulnérabilité s'opère sur l'ensemble de la zone inondable du Val nantais. Le nombre des résidences principales en zone inondable s'élève en 1999, à 1 560.

On dénombre 532 maisons à La Chapelle-Basse-Mer, soit une augmentation de 180 ménages entre 1968 et 1999, pour 122 constructions neuves et 68 réhabilitations (fig. 3). Le rythme de la croissance des résidences principales en zone inondable (+1,34 % par an) est assez comparable à celui de l'ensemble de la commune. Toutefois à partir de 1980-82, le nombre des constructions neuves est limité de 1 à 3 permis de construire par an, la rénovation et la réhabilitation d'habitat ancien ou de bâtiment agricole se poursuit (Le Guillou, 2004).

Sur cette même période, à Saint-Julien-de-Concelles, le nombre de résidences principales en zone inondable passe en 31 ans de 678 à 1028, soit un rythme de croissance de +1,35 % par an. Cette augmentation représente 350 ménages en plus en zone inondable, dont 193 en fond de vallée, 138 sur le bas coteau et 37 dans le

marais (fig. 3). La progression de la construction en zone inondable est à peine inférieure au rythme communal.

La période récente, entre les recensements de 1999 et 2007, est intéressante à observer car d'une part, elle correspond à un vigoureux regain du processus de périurbanisation. La commune de La Chapelle-Basse-Mer enregistre un rythme de croissance de sa population de +1,2 % par an entre 1999 et 2005 et une forte poussée de plus de 3 % par an entre 2005 et la fin de 2007. Saint-Julien-de-Concelles connaît un taux d'évolution démographique de +0,95 % par an entre 1999 et 2007. D'autre part, cette période 1999-2007 couvre la mise en place du PPR, loi de 1995 et adopté localement en 2001. La période récente est donc marquée par le paradoxe de la restriction de la constructibilité dans une période de pression immobilière et de flambée des prix de l'immobilier. Dans ce contexte, le nombre de maisons en vallée passe de 1 560 à 1 647, soit +87 résidences en 8 ans. Or, cette progression est exclusivement localisée sur la commune de Saint-Julien-de-Concelles (fig. 3).

En effet, à La Chapelle-Basse-Mer, le nombre de résidences principales (523) a légèrement décliné en vallée depuis 1999 (- 9). Cette diminution est à relier à l'arrêt de la construction neuve dans la vallée à partir des années 1980 suite à la mise en place du premier POS en 1978, avec une logique de préservation des terres agricoles, qui a entraîné un vieillissement de la population et un déclin démographique de ce secteur, passé de 1 243 habitants en 1968 à 1 024 habitants en 2005. Ce n'est que très récemment, entre 2005 et la fin 2007, dans un contexte de pression immobilière exacerbée, que le secteur de la vallée a reçu 30 permis de construire dans le secteur de Saint-Simon et de la Pinsonnière (fig. 2e). Ces permis de construire correspondent aux 35 autorisations de bâtir issues de la révision du POS de La Chapelle-Basse-Mer en 2001, suite à la validation du PPR (contre 95 dans le POS antérieur).

À Saint-Julien-de-Concelles en revanche, le nombre de résidences principales poursuit sa croissance, comme le montre la figure 3, pour passer de 1 028 à 1 124 (+ 96), c'est-à-dire +1,12 % par an (contre 1,6 % par an dans le reste de la commune) malgré le PPR. Contrairement à La Chapelle-Basse-Mer, les choix municipaux concellois ont privilégié l'accueil de nouveaux habitants plutôt que la préservation des terres agricoles, y compris dans la zone inondable (Jousseau *et al.*, 2004). Le fond de vallée concentre l'ensemble de cette croissance, alors que le bas coteau enregistre une stagnation après une phase d'urbanisation soutenue sur la période précédente.

## 2.2. Des architectures de plus en plus vulnérables

Lors du relevé de terrain effectué en 2003, pour établir la typologie architecturale dans la zone inondable (fig. 2), 556 maisons (résidences principales et logements vacants) à La Chapelle-Basse-Mer et 1 060 à Saint-Julien-de-Concelles ont été répertoriées (Landrein, 2003 ; Meunier, 2003). La figure 4 synthétise les résultats de cet inventaire.

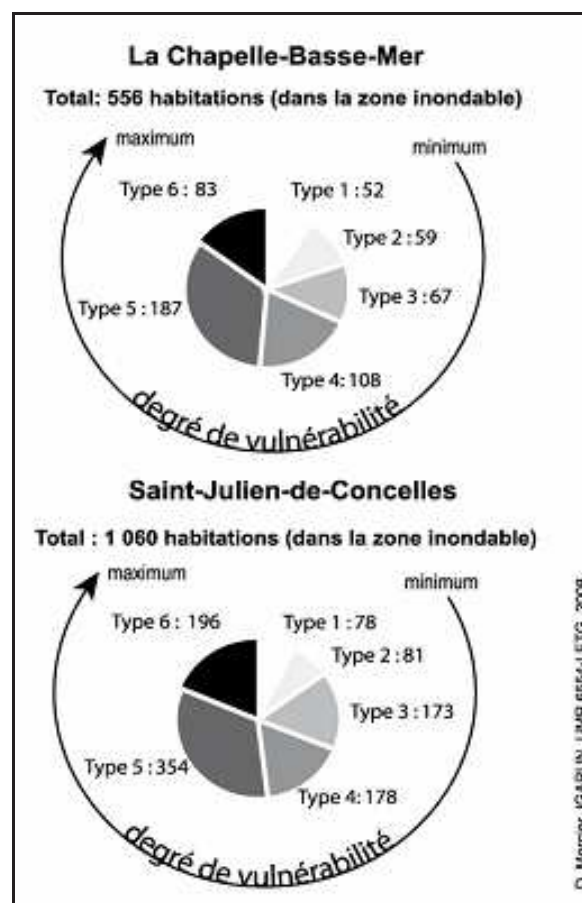
Les maisons les plus vulnérables (types 5 et 6) sont les plus nombreuses et représentent plus de 50 % du nombre d'habitations. Les maisons à étage, mais dont le rez-de-chaussée est inondable (types 3 et 4), représentent 32,5 %. Les maisons les moins vulnérables (types 1 et 2) ne représentent que 16,70 % des maisons. En somme, plus de 73 % des habitations de la zone inondable seraient totalement ou majoritairement endommagées lors d'une inondation majeure. Ce qui montre que





l'aléa est largement sous-estimé lors de la construction d'un bien immobilier dans cette zone inondable du Val nantais. En revanche, les deux tiers des maisons seraient épargnés dans leur partie habitable (types 1, 2, 3, 5), dans le cadre d'une inondation mineure. Cependant, ce type d'inondation a une probabilité d'occurrence quasi nulle depuis l'érection de la digue au milieu du 19<sup>e</sup> siècle et les aménagements hydrauliques récents (Jousseaume et Mercier, 2005). Il n'existe, de ce point de vue, pas de différences majeures entre les deux communes.

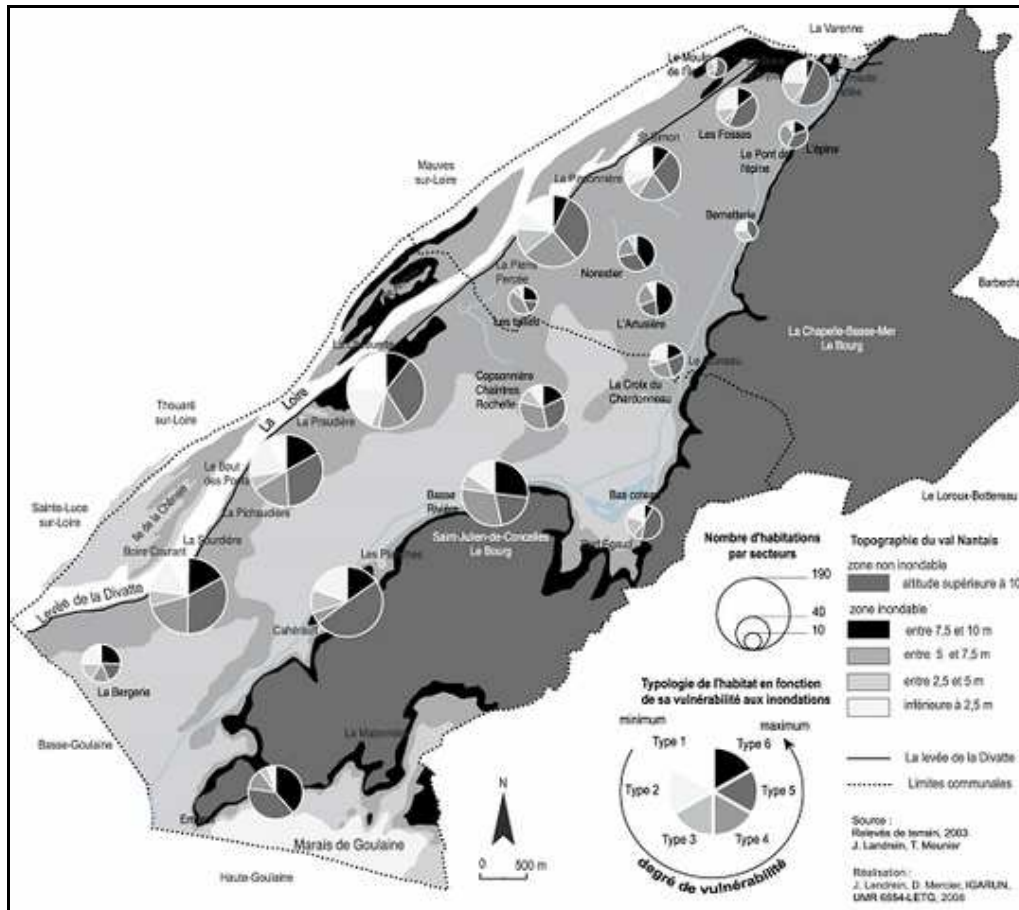
**Figure 4 : Répartition du nombre d'habitations en zone inondable par types de vulnérabilité**



En revanche, la cartographie de la typologie architecturale (fig. 5) permet de mettre en évidence quelques paradoxes. Les maisons sont majoritairement implantées sur la commune de Saint-Julien-de-Concelles, alors même que l'altitude du fond de la vallée y est inférieure à celle de La Chapelle-Basse-Mer. Les habitations les plus vulnérables sur le plan architectural sont donc également situées dans les secteurs les plus bas topographiquement, ce qui ne fait qu'accroître l'endommagement potentiel. Même paradoxe pour les habitations les moins vulnérables sur le plan architectural (présence d'un ou plusieurs étages) qui se localisent sur les parties les plus élevées topographiquement (Haute-vallée à La

Chapelle-Basse-Mer, bourrelet de berge comme à La Chebuette à Saint-Julien-de-Concelles).

**Figure 5 ; Répartition spatiale de la diversité des types d’habitations dans le Val nantais en 2003 en fonction de leur vulnérabilité aux inondations**



On observe donc un décalage majeur entre la vulnérabilité de l’habitat en termes d’endommagement par rapport à la probabilité d’un aléa d’occurrence centennale (type inondation de 1910). Théoriquement, seulement 16,70 % des plus de 1 616 habitations en zone inondable seraient épargnées.

### 3. L’inadaptation croissante de l’habitat à une inondation

Les observations de terrain montrent à la fois une augmentation du nombre des maisons dans la zone inondable avec une évolution du type architectural du bâti amplifiant cette vulnérabilité structurelle. Cette étude sur le Val nantais n’aborde pas la fragilité technique des bâtiments face aux inondations (Salagnac et Bessis, 2006), mais la propension à l’endommagement en fonction de la hauteur des plus hautes eaux connues.

### 3.1. La banalisation du mode architectural dans la zone inondable

Traditionnellement, l'habitat du Val nantais privilégiait les points hauts, bourrelet de berge et tertres, au-dessus de 7,5 m d'altitude (Jousseaume *et al.*, 2004). Au moment des hautes eaux, ces lieux émergés étaient balisés à l'aide de pieux, afin d'être retenus pour les constructions futures. Ainsi, la quasi totalité des maisons construites avant les années 1950, quelle que soit l'architecture retenue, étaient adaptées à des inondations mineures, soit par débordement du fleuve avant la construction de la digue au 19<sup>e</sup> siècle, soit par résurgence depuis. L'habitat modeste sur tertre était de plain-pied (type 5), hors d'atteinte des inondations mineures (fig. 2f). De plus, les maisons de type 1 possédaient une architecture adaptée, même aux inondations majeures, puisqu'elles possédaient une cave et plusieurs étages habitables (fig. 2b).

Après la Seconde Guerre mondiale, on assiste à la croissance endogène de la population dans les communes étudiées, du fait de la seconde révolution agricole et de la constitution du bassin maraîcher nantais (Jousseaume et Mercier, 2005). Au cours de ces années 1950 à 1975, les constructions neuves privilégient un style architectural régional dit « maison nantaise ». Ces maisons correspondent à notre type 2, c'est-à-dire une maison avec la partie habitable à l'étage sur un rez-de-chaussée à vocation de garage. Ces maisons sont bien adaptées à des inondations même majeures (fig. 2c).

La banalisation du mode architectural s'amplifie dans un contexte de périurbanisation soutenue et de l'arrivée de populations exogènes (Jousseaume et Croix, 2002). Cette banalisation devient problématique pour la zone inondable lorsque le style nantais se démode et est remplacé par des maisons de plain-pied sans étage, à partir des années 1980. Ces maisons de type 6 ne prennent absolument pas en compte le risque d'inondation, même mineur.

Depuis le Plan d'Intérêt Général (PIG) de 1996, voulu par l'État, la norme architecturale impose un vide sanitaire de 50 cm au-dessus du sol et au minimum une pièce de survie à l'étage. Les maisons construites correspondent au type 4, c'est-à-dire un rez-de-chaussée habité surmonté d'une ou plusieurs chambres (fig. 2e). Ces normes actuelles sont inadaptées au cas du Val nantais. En effet, les 50 cm s'appliquent partout, quelle que soit l'altitude du terrain constructible. Pour éviter les inondations mineures, il serait judicieux de pondérer cette recommandation en fonction de la micro-topographie, ce vide sanitaire pouvant être insuffisant ou inutile selon l'altitude du terrain. D'autre part, en cas d'inondation majeure, l'essentiel de la partie habitée est sous les eaux. Enfin, si la présence d'une pièce de survie à l'étage se justifie en contexte méditerranéen où les inondations sont brutales, pour des raisons de secours des personnes, elle n'a pas cet intérêt dans le cadre des lentes inondations océaniques de plaine. En effet, le réseau d'alerte des crues CRISTAL, opérationnel depuis 1985, permet d'anticiper l'arrivée de l'onde de crue dans la région nantaise et la prise de décision préfectorale d'évacuation de la population menacée, le cas échéant. De plus, la décrue pouvant s'étaler sur plusieurs semaines, comme en décembre 1910, le maintien de la population dans les pièces de survie à l'étage n'est pas possible. D'ailleurs, cette règle de l'étage de survie ne s'applique pas sur le bas coteau, situé entre la ligne des PHEC (9,4 m) et celle des PHEP (8,6 m), alors même qu'en cas d'inondation majeure la partie habitable serait inondée, comme l'indiquent deux plaques de crue de 1910 quelques mètres plus loin (fig. 6a).



En somme, l'architecture de l'habitat dans la zone inondable se banalise depuis les années 1960, bien que cette banalisation n'aggrave considérablement la vulnérabilité du bâti résidentiel qu'à partir des années 1980. La règle architecturale la plus adaptée au Val nantais serait un rez-de-chaussée inhabité à vocation de garage et une partie habitée à l'étage, comme c'était le cas des maisons dites « nantaises » de type 2 et des maisons anciennes sur cave de type 1. Cette forme d'habitat est totalement abandonnée depuis 30 ans.

### **3.2. Une perte de la mémoire des crues ou un déni du risque ?**

La banalisation de l'architecture des maisons s'accompagne de formes de rénovation de l'habitat ancien et de choix de localisation micro-topographique, qui pose la question de la perte de la mémoire des crues (Mercier, 2004) ou du déni de la possibilité d'une inondation, par les habitants.

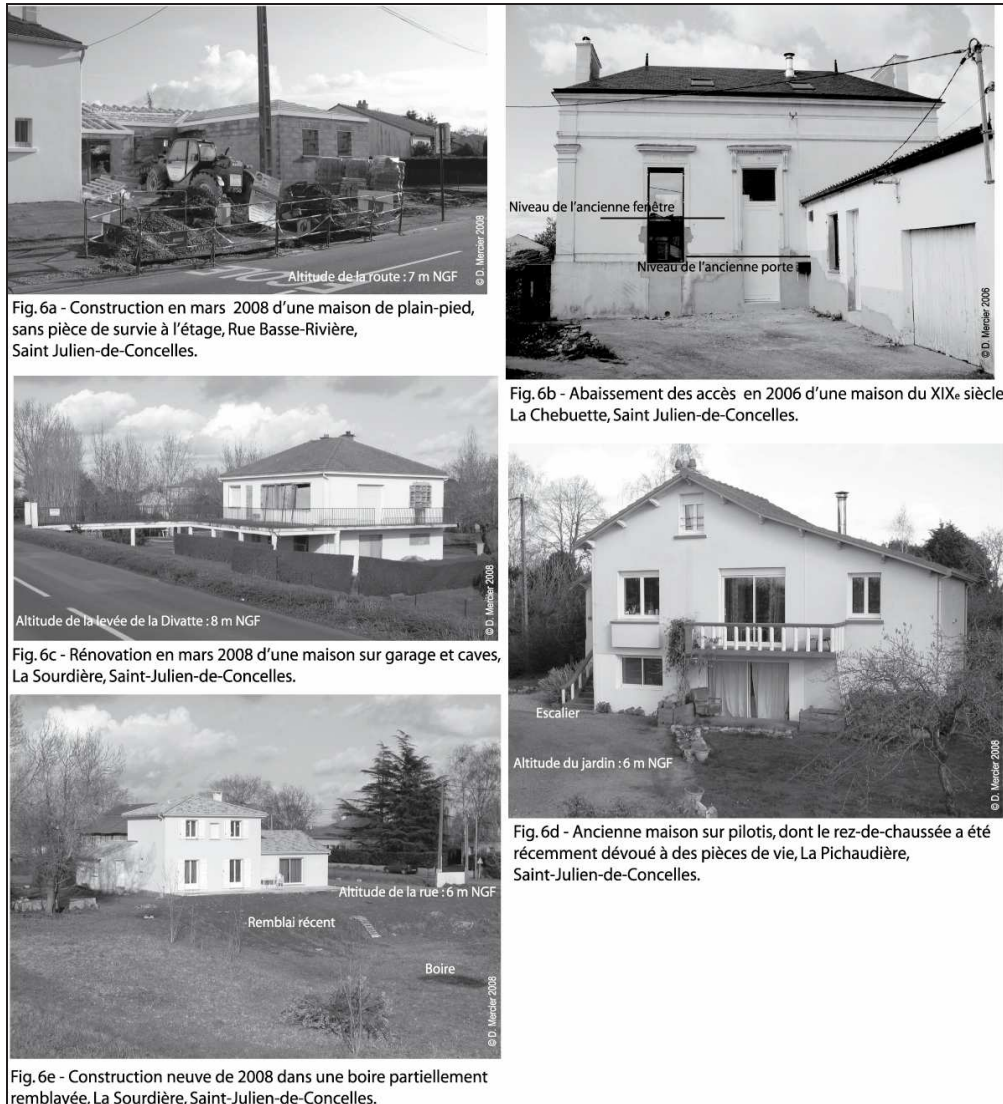
Ainsi, certaines maisons à étages sur cave sont actuellement réhabilitées. Parfois la cave perd sa vocation de protection contre les inondations et devient le rez-de-chaussée habité comme le montre la figure 6*b*. Par ailleurs, d'anciennes maisons « nantaises » de type 2 sont progressivement transformées et le garage devient un ensemble de pièces de vie (fig. 6*c*) augmentant la vulnérabilité par son évolution de type 2 vers un type 4. Autre exemple, une petite maison de vacances sur pilotis a été récemment réaménagée. La base sur pilotis a été close ; elle accueille aujourd'hui les pièces de vie en rez-de-chaussée (fig. 6*d*).

De plus, du point de vue micro-topographique, on assiste à la construction de maisons sur des sites particulièrement inappropriés, comme des boires partiellement remblayées (fig. 6*e*). Dans ce dernier cas, l'affouillement potentiel des fondations aggrave la vulnérabilité de la maison.

Ces exemples nombreux montrent l'absence totale de prise en compte dans l'architecture, des appels à la mémoire des crues et sont en contradiction avec la loi Bachelot n°2003-699 du 30 juillet 2003 et les programmes de mitigation de la vulnérabilité des habitations lancés par les pouvoirs publics de l'État (MEDD, 2005). À cet égard, un questionnement sur la perte de mémoire ou sur le déni du risque mériterait un approfondissement pluridisciplinaire.



### Figure 6 : Modifications récentes de l'architecture accroissant la vulnérabilité des habitations



## Conclusion

Cette étude conforte par les résultats précis d'une approche géographique multiscalaire, la connaissance de la vulnérabilité structurelle du bâti (MEDD, 2005 ; Leone et Vinet, 2006 ; Chauviteau et Vinet, 2006). Dans la zone inondable du Val nantais, plus de 73 % des plus de 1 600 habitations seraient totalement ou majoritairement endommagées lors d'une inondation majeure. Ce qui montre que l'aléa est largement sous-estimé lors de la construction d'un bien immobilier.

À l'échelle des zones inondables, cette contribution apporte une méthodologie de recherche et des résultats à l'échelle infracommunale, riches d'enseignements depuis la délimitation spatiale de la zone inondable jusqu'au dépouillement des

recensements de la population maison par maison de 1841 à 2007. Ce recul temporel est précieux car il permet de replacer l'accroissement de la vulnérabilité structurelle et la banalisation du mode architectural inadapté aux inondations depuis la fin des années 1970, dans le contexte de la périurbanisation, malgré le renforcement des réglementations nationales visant la mitigation de cette même vulnérabilité structurelle. Cette analyse permet de rappeler que la vulnérabilité structurelle n'est pas une donnée statique mais évolutive dans le temps long de l'histoire des rapports qu'entretiennent les sociétés avec leur territoire. Cette analyse apporte de ce point de vue un recul historique plus riche qu'une simple chronique événementielle post-catastrophe.

De plus, l'importance du travail de terrain dans cette approche géographique est indispensable pour évaluer les types de vulnérabilités architecturales face à l'inondation en fonction de paramètres multiples (microtopographie, altitude des PHEC, type d'architecture...) et apporte par ailleurs des informations quantitatives précises pouvant servir à l'élaboration des plans de sauvegarde ou de gestion de crise.

Enfin, au-delà de l'intérêt méthodologique, l'exemple du Val nantais souligne deux choses. Premièrement, la législation nationale en matière de réduction de la vulnérabilité des biens face au risque d'inondation, n'est pas adaptée au cas d'inondation océanique de plaine. Secondement, la négociation à l'échelle départementale et communale, de la mise en œuvre du PPR, ne pallie pas cette incohérence.

## Bibliographie

- Conseil général de Loire-Atlantique, 2000, *La Divatte, une levée entre hommes et Loire*, 127p.
- Chauviteau C., Vinet F., 2006, « La vulnérabilité des établissements recevant du public et des entreprises face aux inondations : une méthode d'analyse appliquée dans le bassin de l'Orb (Hérault) », *Ingénieries*, n°46, 15-33pp.
- Dachary M., 1996, « Les grandes crues historiques de la Loire », *La Houille Blanche*, n°6-7, 47-53pp.
- DDE, 2006, *Rapport de présentation du PPR des vals du Marillais et de la Divatte*, 30p.
- Dion R., 1961, *Histoire des levées de la Loire*, Paris, 312p.
- Fénelonp., 1971, *La Loire : crues et embâcles*, Tours, Nouvelles éditions latines, 111p.
- Giraudet A., Ménanteau L., 2001, « Les eaux de la Loire dans la région d'Ancenis : chronique événementielle », *Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis*, ARRA, n°16, 5-18pp.
- Jeanneau J., 1984, « Les grandes crues de l'hiver 1982 et du printemps 1983 », *Noroi*, n°124, 617-618pp.
- Jousseume V., Croix N., 2002, « La mobilité résidentielle dans les campagnes nantaises », *Cahiers Nantais*, n°58, 59-70pp.
- Jousseume V., Croix N., Mercier D., 2003, *La Chapelle-Basse-Mer : commune ligérienne, guide de géographie locale*, Presses Universitaires de Rennes, 96p.



- Jousseaume V., Landrein J., Mercier D., 2004, « La vulnérabilité des hommes et des habitations face au risque d'inondation dans le Val nantais (1841-2003), entre législation nationale et pratiques locales », *Norois*, n°192, 29-45pp.
- Jousseaume V., Mercier D., 2005, « Processus et acteurs de l'aménagement de la zone inondable du Val nantais. Réflexions sur la prise de risque d'une société prométhéenne », *Cahiers Nantais*, n°64, 23-42pp.
- Joyeux E., 2004, *Vers une nouvelle approche de la vulnérabilité face au risque d'inondation. Le cas de l'agriculture dans le val de la Divatte en basse vallée de la Loire*, Mémoire de DEA, université de Paris 8, 209p.
- Landrein J., 2003, *Le risque d'inondation à La Chapelle-Basse-Mer commune du val nantais*, Mémoire de Maîtrise, Université Paris IV-Sorbonne, 277p.
- Leone F., Vinet F., 2006, « La vulnérabilité, un concept fondamental au cœur des méthodes d'évaluation des risques naturels », in Leone F., Vinet F., *La vulnérabilité des sociétés et des territoires face aux menaces naturelles. Analyses géographiques*, Montpellier, Collection Géorisques, vol. 1, Université Paul Valéry-Montpellier III, 9-25pp.
- Le Guillou F.-A., 2004, *Dynamique de l'urbanisation et zones inondables. L'exemple du Val nantais de 1990 à 2003*, Mémoire de Maîtrise, Université de Nantes, 97p.
- MEDD, 2005, *Éléments pour l'élaboration des plans de prévention du risque d'inondation. La mitigation en zone inondable. Réduire la vulnérabilité des biens existants*, 52p.
- Mercier D., 2004, « La mémoire des crues dans le Val nantais », *La Loire et ses terroirs*, n°49, 19-23pp.
- Meunier T., 2003, *Le risque d'inondation dans le Val nantais. L'exemple de Saint-Julien-de-Concelles*, Mémoire de Maîtrise, Université Paris IV-Sorbonne, 215p.
- Salagnac J.-L., Bessis B., 2006, « Réduire la vulnérabilité des bâtiments en zones inondables », in Leone F., Vinet F., *La vulnérabilité des sociétés et des territoires face aux menaces naturelles. Analyses géographiques*, Montpellier, Collection Géorisques, vol. 1, Université Paul Valéry-Montpellier III, 119-123pp.



## Autre légume, autres lieux La mâche dans le bassin maraîcher nantais

### Another vegetable, other places: mache in the Nantes truck-farming district

Valérie JOUSSEAUME  
maître de conférences

Christine MARGETIC  
professeur  
UMR CNRS 6590 ESO - CESTAN

**Résumé** - Cet article vise à montrer comment la spécialisation du bassin maraîcher nantais vers la mâche rend possible une modification de la zone de culture. On pourrait parler ici de la fin du terroir maraîcher au sens agronomique. Dans le même temps, cet essor de la production de mâche, associé à un contexte de reprise de l'étalement résidentiel issu de l'agglomération nantaise, produit une faim de terres maraîchères et des conflits d'usage entre agriculteurs. Ces stratégies territoriales, fortes vers le sud du département de la Loire-Atlantique pour atteindre la Vendée, sont associées à l'affirmation de réseaux d'alliance d'échelle variable qui conforte au final le territoire maraîcher.

**Abstract** - This paper's aim is to show how the specialisation of Nantes market-gardening area towards lamb's lettuce production leads to the possibility of a change in the cultivation area. We could speak here of the end of the market-garden "terroir" in the agricultural meaning of the word. At the same time, this increase in lamb's lettuce production, linked to a context of resumption of Nantes agglomeration's residential sprawl, brings about a lack of market-gardening land and use conflicts among farmers. These territorial policies, important in Southern Loire Atlantique near Vendée, are associated with the affirmation of variably sized alliance networks eventually improving the market-gardening area.

## 1 - Introduction

En 1979, D. RAPETTI (1979) écrivait : « La frontière (de la banlieue maraîchère nantaise) se déplace en un mouvement plus ou moins rapide (...). Cette mutation, visible dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, s'accroît au lendemain de la Seconde Guerre mondiale; le processus s'accélère et connaît un paroxysme des années 1960 à 1972-73 et depuis lors une certaine stagnation ». Or, depuis la fin de la décennie 1990, sous l'effet conjugué de la spécialisation du bassin vers la production de mâche et d'un important regain de l'étalement résidentiel autour de Nantes, le bassin maraîcher nantais connaît une réactivation de ce mouvement, comme l'a mis en évidence un travail de collecte statistique auprès notamment de la Chambre d'agriculture, du comité économique Fruits et Légumes (FEL) du Val de Loire et l'inter-FEL, croisé avec un travail d'enquêtes sur le terrain, mené en partie par des étudiants de L3 en décembre 2006, ainsi que de nombreux entretiens avec des maraîchers et des acteurs de la filière.

En croisant les notions de terroir et de compétitivité, nous insisterons sur trois facteurs spécifiques de ce processus de recomposition des zones de production : le potentiel agro-climatique sera mobilisé pour montrer comment la spécialisation du bassin maraîcher nantais vers la mâche rend possible une évolution de la zone de culture; la structuration géographique de la filière et l'efficacité de son fonctionnement seront envisagées à travers la trajectoire individuelle de certains maraîchers, et du jeu complexe des stratégies collectives.

## 2 - De la fin du terroir maraîcher à la faim de terres maraîchères

En 2006, le bassin nantais produit 88% des 36 000 tonnes de mâche produite en France. Le développement de cette niche économique est récent et date des années 1990. Cette spécialisation a d'importantes conséquences foncières.

### 2.1 - De la fin de la carotte nantaise à l'essor de la mâche nantaise

Depuis la crise de la carotte au début des années 1990, la filière maraîchère nantaise s'est réorientée et connaît une forte spécialisation vers la production de mâche. Rappelons qu'au milieu des années 1980, suite à l'apparition de la machine à récolter, la carotte landaise, cultivée sur de grandes parcelles sablonneuses anciennement orientées vers la production céréalière, à moins de 1 franc le kilo à la production, concurrence brutalement la carotte de la région nantaise, produite sur des structures d'exploitations réduites à quelques hectares et un parcellaire émietté (CHUPIN, 1996). Fleuron du bassin maraîcher nantais, la production de carottes qui était de 40 000 tonnes en 1977, n'est plus que de 13 000 tonnes en 1990. Elle s'effondre totalement en 1992 et est aujourd'hui limitée à la vente d'un millier de tonnes de carottes fines en bottes (fig. 1).

Créneau de remplacement au départ, la mâche nantaise explose ensuite : de 9 000 tonnes en 1992, on passe en 2006 à un peu plus de 30 000 tonnes (fig. 1). La production a donc presque triplé en 15 ans et cette croissance explique à elle seule celle de la production nationale.





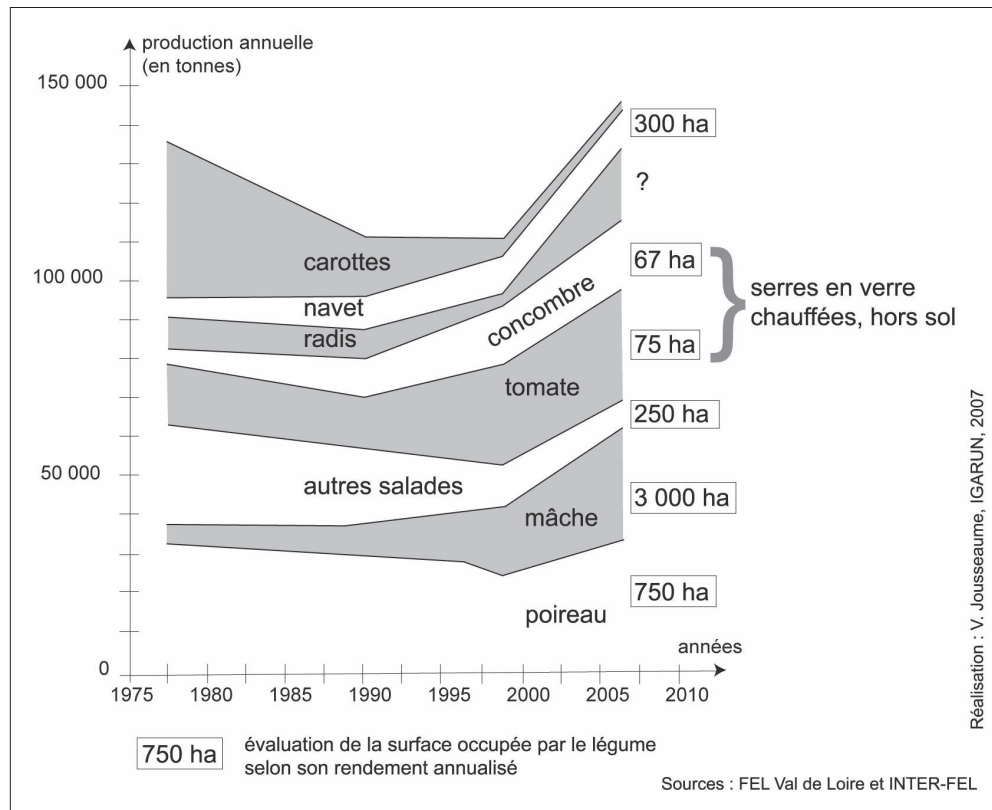


Fig. 1 - L'évolution des principales productions maraîchères de la Loire-Atlantique entre 1977 et 2006 (en tonnages cumulés).

## 2.2 - La mâche libère les maraîchers de leur terroir ancien

Dans le bassin nantais, on distingue deux types de maraîchers qui jouent sur le lien au terroir : d'une part, les maraîchers de plein champ, avec petits tunnels et de plus en plus grands abris plastiques froids, producteurs de mâche, poireau primeur et radis, d'autre part les producteurs de tomates et de concombres sous serres en verre chauffées et de plus en plus en hors-sol.

Pour les maraîchers de plein champ et abris froids, le terroir nantais, au sens agronomique, s'appuyait jusqu'aux années récentes sur des sols profonds, sablonneux et bien drainés (CHUPIN, 2000). Si la profondeur permet l'enfouissement des légumes racines spécifiques au bassin comme l'asperge (cultivée jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle), le radis, le navet et la carotte, ou l'allongement de la partie blanche du feuillage du poireau en lien avec la demande des consommateurs, la texture sablonneuse permet quant à elle un développement idéal, évitant les formes tortueuses, les blessures provoquées par un sol trop compact et la présence de cailloux. De plus, les sols chauds sont nécessaires à la précocité de légumes vendus en primeurs, de même un bon

drainage. Autre facteur agronomique déterminant, la proximité de réserves importantes d'eau permet l'arrosage. On trouve ces facteurs en particulier sur les bords et fonds des vallées de l'Erdre et de la Loire, le pourtour du lac de Grandlieu, le quartier des Chaumes à Machecoul (fig. 2). Par ailleurs, sur des sols de moindre qualité, comme sur le plateau de Carquefou (RAPETTI, 1967), au Loroux-Bottereau ou à l'extrême sud du département, ont été privilégiés des légumes comme le flageolet de conserve ou le melon par le passé, le concombre et la tomate sous serres aujourd'hui.

La mâche en revanche, qui poussait à l'état sauvage entre les rangs de vigne, a des besoins sensiblement différents. Cette plante dont le feuillage est consommé en salade, ne nécessite que 25 mm d'eau en hiver et 80 mm d'eau en été, c'est à dire 30 % des apports d'eau nécessaire au poireau (150 à 250 mm) et elle ne demande qu'un enracinement de moins de cinq centimètres. La culture de la mâche est donc possible sur un lit de culture de quelques centimètres comprenant néanmoins un apport très important de sable, six tonnes par hectare chaque année, pour rendre aisée la sortie de terre et la pousse afin d'obtenir



un feuillage sans blessure conforme au cahier des charges de commercialisation.

### 2.3 - Une faim de terres maraîchères dans un contexte de concurrence urbaine

Le rendement de la mâche étant en moyenne de 5 à 5,5 tonnes par hectare et par récolte, la surface développée utile est de 5 700 hectares en Loire-Atlantique et de 300 hectares en Vendée. Néanmoins, sachant que la mâche est récoltée 2 à 3 fois par an, le rendement annuel est d'environ 10 tonnes par hectare réel. La surface réelle occupée par la mâche est donc d'environ 3 000 hectares en Loire-Atlantique et 150 hectares sur la Vendée. Pour comparaison, la surface totale occupée par le maraîchage en production principale était de 3 600 hectares au Répertoire des Exploitations Agricoles (REA 2000) de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, pour 4 300 ha de légumes en tout. Mais, ces données ne sont que des ordres de grandeur. Il est extrêmement difficile de connaître les chiffres exacts : les surfaces maraîchères portent plusieurs récoltes chaque année, les calculs de SAU sont localisés au siège d'exploitation il existe des productions de légumes en production secondaire sur des parties d'exploitation.

Dans un premier temps, la croissance de la production de mâche s'est opérée aux dépens des autres légumes par une spécialisation des productions. La mâche représentait 4 % des tonnages maraîchers en 1977, 16 % en 1999 et 24 % en 2006, pour un volume de production, tous légumes confondus, assez stable d'environ 130 à 140 000 tonnes (fig. 1). Jusque dans les années 1980, les maraîchers cultivaient 6 ou 7 produits parmi la carotte, le poireau d'hiver, le poireau primeur de printemps, le radis, le navet primeur, le céleri, la laitue, la mâche, la tomate, le melon ainsi que le glaïeul et le muguet. Au fil des années 1990, ils ont réduit ce nombre à deux légumes, tomate et concombre pour les serristes, mâche et poireau primeur ou mâche et radis pour les autres. Parmi ces derniers, 20-25 % sont même aujourd'hui en monoculture de mâche ; cette dernière est la production principale de tous (hors serristes).

Aujourd'hui, les surfaces maraîchères existantes sont déjà pour plus de moitié occupées par la mâche. Or, les perspectives de croissance du marché, estimées à +10 000 tonnes d'ici 10 ans, entraînent un besoin foncier à moyen terme de l'ordre de 1 000 hectares. Au tournant des années 2000, on observe donc une faim de terres maraîchères qui poussent les maraîchers, libérés de leur terroir, à convoiter d'autres terres agricoles, vignes et prairies. Ce mouvement s'inscrit en parallèle à un regain de la poussée résidentielle issue de la ville de Nantes, qui exerce une pression foncière puissante sur les terres agricoles. Entre 1999 et 2005, le département de la Loire-Atlantique a connu une croissance démographique vive de 1,07 % par an avec un développement de la construction et une reprise du mouvement d'étalement résidentiel.

## 3 - L'expansion du bassin maraîcher nantais

### 3.1 - L'attrait des terres au sud du bassin traditionnel

Malgré cette pression sur la terre, entre les REA de 1994 et de 2000, la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique note une progression de 7 % de la surface maraîchère en lien avec l'essor de la mâche, dans un contexte de déclin des surfaces agricoles départementales. Sur la période 1988-2000, la source Agreste donne une croissance de 22,4% de la SAU légumes en Loire-Atlantique pour une perte de 45 % des exploitations, répartie en +20 % pour le plein champ et +35% pour les serres et abris hauts. Depuis 2000 (ces sources n'ayant pas été réactualisées), les maraîchers enquêtés évaluent la progression à 12 %, et nos actualisations menées par enquêtes fin 2006 soulignent partout une bonne résistance et le plus souvent même, une augmentation de la SAU maraîchère, à l'exception de communes de la communauté urbaine de Nantes, comme Rezé, Sainte-Luce-sur-Loire, Basse-Goulaine ou Sautron.

Les politiques de protection de l'environnement protègent indirectement le maraîchage. Ainsi, dans le val nantais, qui représente environ 1 700 ha, le plan de prévention du risque inondation restreint la construction (JOUSSEAUME *et al.*, 2004), et la SAU maraîchère progresse encore lentement malgré une urbanisation soutenue (JOYEUX, 2004; LE GUILLOU, 2004); À Carquefou, sur les bords de l'Erdre, le classement de la rivière en grand site contribue au maintien des surfaces (290 ha en 2006). Enfin, autour du lac de Grandlieu, même si elle limite la possibilité de construction des serres, la loi littoral préserve toutefois l'agriculture de l'urbanisation et Sandrine MARTINEZ (2000) notait entre 1989 et 2000, une hausse de 68 ha maraîchers aux Sorinières, (+65 % des terres maraîchères), de 32,6 ha à Pont-Saint-Martin (+205 %), de 83 ha à La Chevrolière (+252 %) et de 194 ha à Saint-Philbert-de-Grandlieu (+200 %), dans un contexte de déclin des surfaces agricoles communales, ce qui traduit bien la spécialisation maraîchère du secteur. Nos enquêtes soulignent la poursuite de la croissance au Loroux-Bottreau (141 ha en 2006, +19 % par rapport à 2000), à La Chevrolière, à Pont-Saint-Martin (100 ha, +38 %), aux Sorinières, mais surtout à Machecoul, à La Planche (135 ha en 2006, +27 %) et Arthon-en-Retz. Des terres maraîchères sont même apparues au Bignon, à la Limouzinière, à Touvois (fig. 2).

### 3.2 - Une expansion conduite par les maraîchers déjà en place

Le renforcement du bassin maraîcher est avant tout le fait des maraîchers mêmes. En effet, compte tenu des investissements nécessaires, le passage d'une exploitation de production de viande bovine ou de lait classique du sud de la Loire-Atlantique vers une tenue maraîchère spécialisée en mâche, est difficilement envisageable pour plusieurs raisons. D'une part, l'amendement des terres, leur drainage, la mise en place d'un système d'irrigation coûte environ 12 000 €/ha. Sachant que pour rentabiliser l'investissement, le site exploité en mâche doit atteindre entre 20 et 30 ha,



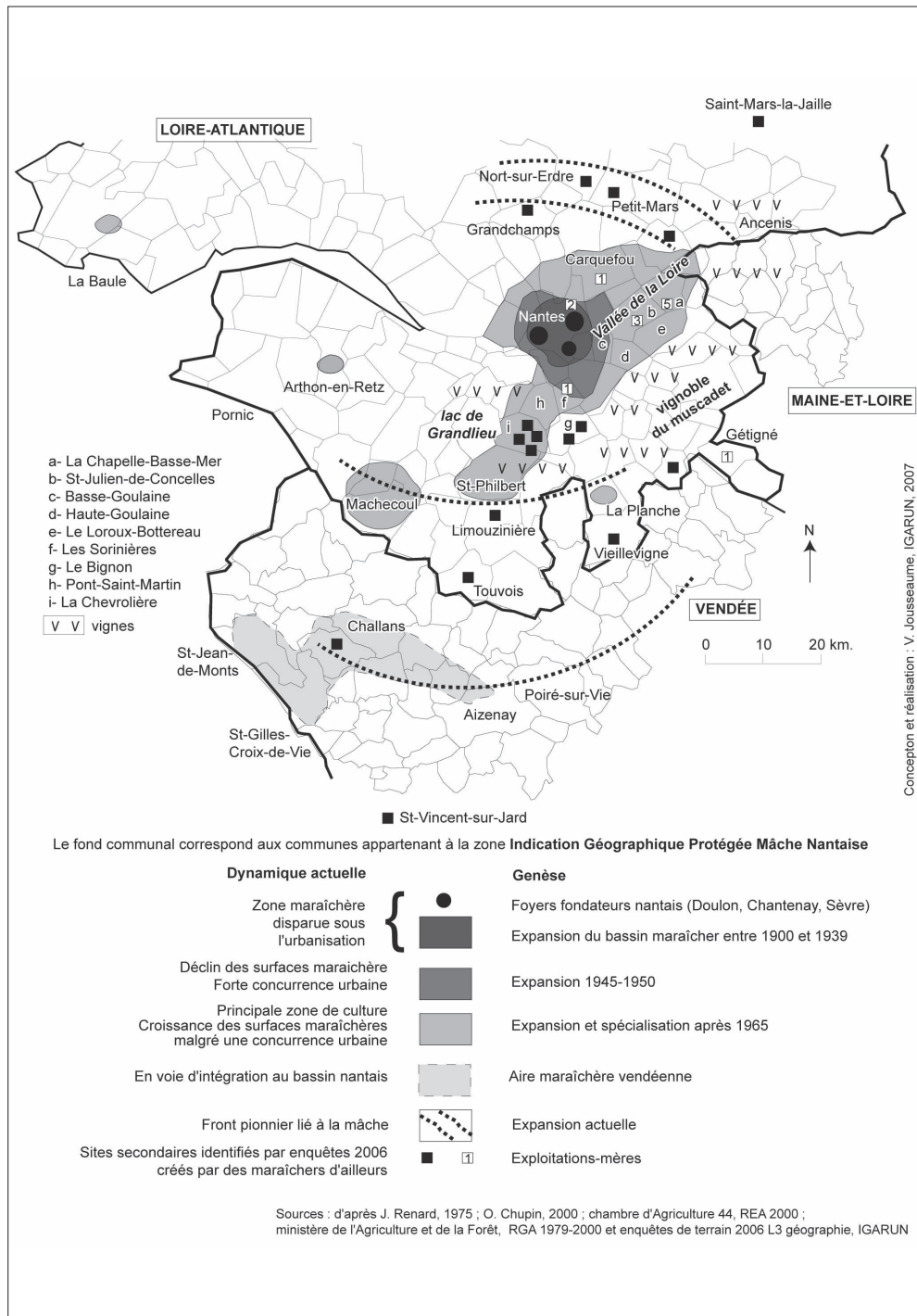


Fig. 2 - L'évolution actuelle de la localisation des cultures maraîchères du bassin nantais.



le coût est donc compris entre 240 000 à 360 000 €, hors achat de terres. Un tel montant suppose l'obtention préalable d'un contrat de production, alors même que la construction d'un nouveau sol allié à un manque de savoir-faire sont des freins lourds pour assurer une bonne commercialisation les premières années. Du strict point de vue financier, aucune exploitation de polyculture-élevage ne peut avoir, seule, les financements nécessaires à une telle opération. D'autre part, le changement de métier s'exprime à la fois dans la gestion d'un personnel plus nombreux – d'un couple sans salarié ou avec un salarié, on passe à 4 ou 5 salariés – et par une variante du rythme de travail annuel : la succession périodes de travail intense/ période creuse laisse place à des rythmes courts d'un mois à un trimestre. Enfin, alors que la polyculture-élevage s'inscrit dans le contexte d'une agriculture très encadrée, dont les revenus sont composés en grande partie de subventions, le maraîchage répond à la stricte logique du marché.

Pour autant, les enquêtes de terrain nous ont montré un exemple récent dans le contexte de la crise du vignoble du muscadet. Il s'agit d'un viticulteur, qui, arrivant à l'âge de 55 ans, a profité des primes d'arrachage de la vigne pour mettre son exploitation de 12 ha en maraîchage de plein champ (navet, salade, céleri, fenouil...), la terre lourde et argileuse rendant toutefois impossible la culture de la mâche. L'âge de M. et de M<sup>me</sup> V., surtout l'absence d'un successeur connu les ont freinés dans leur projet, mais cet exemple démontre toutefois la faisabilité d'une démarche de conversion.

Par ailleurs, en fonction du contexte et par mimétisme, des agriculteurs du groupe des « légumes » sont de potentiels maraîchers, d'autant qu'ils possèdent déjà un certain savoir-faire. Or, selon la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique (REA 2000), 750 ha étaient cultivés en productions secondaires de légumes, et le RGA identifiait 400 ha de légumes destinés à la transformation, en dehors de la filière en légumes frais. Cela nous ramène à la généalogie des maraîchers nantais décrite par Jean Renard. En 1975, il les classait en 3 groupes : les « maraîchers purs » héritiers des jardins nantais ; les « semi-maraîchers » dans la vallée de la Loire produisant sur une partie de leurs exploitations des légumes vendus sur les marchés nantais ; des « légumes » de plein champ dans le sud du département liés par contrat aux conserveries nantaises. Dans ces écrits, seuls les premiers semblaient posséder savoir-faire et capitaux. Pourtant, aujourd'hui ces catégories sont obsolètes, car, bien que cela paraissait impossible voici 30 ans, tous ont évolué vers un même modèle de spécialisation maraîchère dans un contexte de modernisation rapide de l'agriculture.

### 3.3 - D'une croissance en continuité spatiale à une croissance en « tache »

La spécialisation vers la mâche rend aisée une sortie du terroir sablonneux et profond propice à la carotte. Cette sortie se fait à différentes échelles de proximité, l'exemple de la vallée de la Loire étant révélateur de cette

double dynamique continuum/discontinuité spatiale.

La vallée ligérienne (fig. 2, communes a, b, c, d et e) comprenait en 2000, la moitié des surfaces maraîchères en orientation principale de la Loire-Atlantique. Ce secteur s'est développé après la Seconde Guerre mondiale, au moment où le maraîchage nantais disparaît sous la pression urbaine. Mais, ce maraîchage est très à l'étroit au fond de la vallée de la Loire (JOUSSEAUME *et al*, 2003), et la conquête récente de terres nouvelles s'y oriente dans deux directions. Premièrement, la progression se fait sur le coteau et le plateau à La Chapelle-Basse-Mer. Secondement, elle conquiert les prairies les plus humides grâce au progrès technique que représentent les grands abris plastiques froids, sous lesquels la culture de la mâche est possible sur un sol créé de quelques centimètres, en particulier sur la commune de Saint-Julien-de-Concelles (JOUSSEAUME et MERCIER, 2005).

Néanmoins, aujourd'hui, la vallée est exsangue : émiettement des structures d'exploitation, taille des parcelles mal adaptée aux exigences de la mécanisation, pression urbaine ... Aussi, si en 1955-1965, ce sont quelques familles maraîchères de Nantes qui ont fait bouger le territoire maraîcher vers de nouveaux espaces au nord-est, au sud-ouest de l'agglomération nantaise (RENARD, 1975) ou vers Machecoul (RAPETTI, 1967 ; MICHAUD, 1998), ce sont aujourd'hui les maraîchers de la deuxième couronne, en particulier ceux de la vallée ligérienne, qui semblent être les moteurs d'un déplacement du bassin (fig. 2).

Lors d'un entretien, un maraîcher de la vallée nous a dit : « se développer vers le sud : c'est le rêve de tout le monde ! » ; mais, mesurer ce mouvement est extrêmement délicat. Outre que les exploitations sont recensées sur la commune de leur siège, aucune source ne répertorie l'achat ou l'exploitation de terres hors de la commune de ce siège. Pour autant, les enquêtes de terrain et nos entretiens nous ont révélé une douzaine de cas. Ainsi, 5 exploitations de La Chapelle-Basse-Mer, 3 de Saint-Julien-de-Concelles, 1 de Carquefou, 2 de Nantes, 1 aux Sorinières, 1 à Gétigné possèdent des terres sur les communes suivantes : Le Cellier, Grandchamps-des-Fontaines, Petit-Mars, Nort-sur-Erdre, Saint-Mars-le-Jaille au nord de la Loire, La Limouzinière, Le Bignon, La Chevrolière, Vieillevigne, Touvois, Saint-Hilaire-de-Clisson au sud Loire, ainsi que Soullans et Saint-Vincent-sur-Jard en Vendée.

Cette conquête en « tache » se fait le plus souvent par reprise de grandes exploitations en polyculture-élevage, non sans tensions localement, par exemple sur Carquefou, mais surtout à l'est du lac de Grandlieu, sur Machecoul ou La Planche (fig. 2) où les fortes compétitions foncières entre polyculteurs et maraîchers tournent toujours à l'avantage de ces derniers tant le différentiel de valeur de fermage est fort entre ces deux orientations agricoles. Aussi, de façon un peu simplifiée, on peut dire que la taille moyenne des sites d'exploitations maraîchères, est inversement proportionnelle à la distance à la ville et à l'ancienneté de l'activité maraîchère sur le secteur.



## 4 - Du terroir au territoire ?

### 4.1 - Les acteurs de la mâche face à la croissance spatiale

La diffusion du maraîchage dans de nouvelles communes est soutenue par l'appui technique, commercial et financier de l'exploitation-mère, selon quatre modes de fonctionnement :

- installation d'un membre de la famille (frère ou fils) sur le nouveau site, avec une exploitation unique (GAEC avec l'exploitation-mère) ;
- association entre un maraîcher et un polyculteur ;
- désignation d'un salarié de confiance comme responsable du site, le chef d'exploitation se déplaçant alors plusieurs fois par semaine sur le site délocalisé ;
- organisation centralisée pour une exploitation basée sur 3 sites au sud du département, l'outillage étant déplacé sur camion d'un site à l'autre, en rotation.

Dans les deux derniers cas, le maraîcher de l'exploitation-mère est responsable de l'ensemble des sites. Dans les entretiens, les maraîchers soulignent le changement de métier que cela suppose, l'un d'eux disant : « J'ai dû faire quelque chose d'impensable pour moi avant : laisser faire les semis par un salarié. Avant j'étais toujours dans les terres, sur le tracteur. Aujourd'hui c'est un autre métier, il y a la gestion des sites et de la société de commercialisation qui prennent beaucoup de mon temps ».

Datée de 1962 avec la création de la Coopérative maraîchère du Val de Loire par des maraîchers de la vallée, la coopération fait ensuite tache d'huile, ce qui conduit à un regroupement de coopératives fin 1971 qui donne naissance à la SICA maraîchère du Val de Loire nantais (PEYON, 1974). Cette structuration collective a été réactivée après la mise en application de la nouvelle OCM légumes (règlement européen 2200/96) et la crise de la mâche en 1997. Aujourd'hui, face à une cinquantaine de producteurs indépendants coexistent 3 grosses organisations de producteurs (OP) : la coopérative du Val Nantais, Nanteurop F&L et la SCA Océane. Lieux centraux d'un système territorial fondé sur une articulation concurrence-complémentarité entre structures, leurs outils de conditionnement se situent en 3 pôles : l'historique (Nantes), la vallée (Saint-Julien-de-Concelles) et le secteur en devenir (Machecoul).

Ces OP offrent une structuration en réseau qui fonctionne sur une double logique de proximité géographique et de production spécifique. Pour autant, l'adhésion d'un maraîcher vendéen à l'une des OP entraîne une double altération dans les modes de fonctionnement du bassin. D'une part, il doit supporter une « prime d'éloignement » au centre de conditionnement (une première dans le bassin). D'autre part, il perturbe le découpage fonctionnel des structures de conseil technique. Actif pour la promotion et l'expérimentation collective, le Comité économique des fruits et légumes des Pays de la Loire est structuré par département, avec notamment, en Loire-Atlantique, le Comité Départemental de Développement Maraîcher

(CDM) et en Vendée le Groupement de Développement Maraîcher (GDM). Pour l'activité « mâche », chaque organisme s'appuie sur une stratégie donnée en termes de conseils, que transcende ce maraîcher en demandant son rattachement à la structure ligérienne. Cet exemple préfigure sans doute une territorialité renouvelée sous l'impulsion d'acteurs individuels.

### 4.2 - Une IGP « mâche nantaise » en concurrence avec la 4<sup>e</sup> gamme

Très précocement, les maraîchers se sont regroupés pour commercialiser leurs produits. Dès 1930 est créée la marque des Maraîchers Nantais (RENARD, 1975). En 1998 est obtenue la CCP mâche nantaise, puis en 1999 l'IGP mâche nantaise gérée par l'association Qualifrais qui regroupe 34 adhérents en 2006. La zone géographique associée à l'IGP recouvre la quasi-totalité de la Loire-Atlantique, 8 cantons de Vendée et 2 du Maine-et-Loire, soit le bassin naturel de l'estuaire de la Loire (fig. 2). Participant d'une stratégie commerciale de la part des maraîchers les plus performants (pôle de Machecoul) qui veulent éviter la délocalisation de la mâche après celle de la carotte, elle reflète une anticipation de la poursuite du glissement spatial de la zone de production.

Peu de tonnage (350-400 tonnes annuelles) en raison d'une conjugaison de facteurs qu'on peut graduer comme suit :

- enjeux « politico-stratégiques » pour certains ;
- aucune différence de prix avec la mâche classique car la zone est extrêmement concurrentielle en interne (unique en France, le Bureau Interprofessionnel mâche (BIM) n'arrive pas complètement à anticiper les à-coups des prix) ;
- très (trop ?) bonne réputation, ce qui pose la question de la dénomination : dans l'esprit des consommateurs, la mâche est « nantaise », d'autant que les noms des OP ou des marques font référence à Nantes. L'IGP n'apporte donc pas de dimension identitaire supplémentaire, même à l'étranger ;
- effet boomerang pour les producteurs qui se sont battus pour que le conditionnement reste attaché au bassin, à une période où la 4<sup>e</sup> gamme n'existait pas encore.

Aujourd'hui, les ateliers de conditionnement de la 4<sup>e</sup> gamme sont surtout localisés sur Lyon et en Normandie, et, à elles trois, Bonduelle (qui a racheté en 1997 Salade minute), Les Crudettes et Soleco font 95% du chiffre d'affaires de cette niche. Dans le « rapport de force » avec les industriels, les maraîchers sont plutôt en position favorable puisque ceux-ci ont des contraintes d'approvisionnement continu dans le temps, que traduit d'ailleurs l'absence de critères qualitatifs pré-définis. Pour autant, la logique des producteurs est avant tout de chercher à capter durablement ce créneau, ce qui passe à la fois par une sélection qualitative « volontaire » et par la contractualisation (certains sont intégrés à 100%), en contradiction avec les enjeux d'une IGP dont les contours sont en voie de redéfinition.

Dans cette logique de recomposition du bassin nantais, la logique de territoire tend donc à se renouveler, les réseaux se (re)structurant aussi autour d'outils extérieurs au bassin,



dans un contexte d'activation de la concurrence au stade productif: si le risque est réel avec l'Allemagne, les essais en Normandie, dans les Landes ou en Flandre belge se sont révélés peu concluants car ils ne regroupent jamais les cinq éléments majeurs qui font la rente territoriale, à savoir la technologie, les hommes, le climat, le sol et le sable.

relever depuis quelques années deux nouveaux enjeux: l'environnement pris au sens large (fertilisation, eau ...), mais aussi (et surtout?) l'acceptabilité du bassin par la population locale en termes de paysages, en particulier depuis la diffusion des serres à grands châssis.

## 5 - Conclusion

Terroir et compétitivité: la volonté des maraîchers nantais d'être les leaders incontestés sur le marché de la mâche pousse à réviser ce couple. La maîtrise de la filière depuis l'amont jusque l'aval en 1<sup>ère</sup> gamme est une des grandes forces du bassin nantais, mais les recompositions en termes de localisation des terres maraîchères, les reconfigurations commerciales, le renforcement et le fragilisent tout à la fois. Activité peuplante, forte d'une image positive auprès des consommateurs, la production de mâche doit de plus

## 6 - Remerciements

Nos remerciements s'adressent en particulier à Mesdames TESSIER et BARBO, à Monsieur LIMEUL de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, au comité économique Fruits et Légumes du Val de Loire, à Messieurs de GRANDMAISON, VINET, MÉNARD et TÊTEDOIE, maraîchers. Nous tenons à remercier les étudiants de L3 géographie 2006-2007 qui ont mené des travaux de relevés de terrain ou d'enquêtes. Enfin, que tous ceux qui ont répondu à nos multiples questions trouvent ici l'expression de notre gratitude.

## 7 - Bibliographie

- CHUPIN O., (1996), *Le maraîchage périurbain à l'épreuve de la croissance urbaine. L'exemple du nord-est de l'agglomération nantaise*, Nantes, mémoire de maîtrise, IGARUN, 251 p. + annexes.
- CHUPIN O., (2000), Place et évolution du maraîchage nantais en Loire-Atlantique, *Méditerranée*, n°3.4, p. 43-50.
- JOUSSEAUME V., CROIX N., MERCIER D., (2003), *La Chapelle-Basse-Mer, commune ligérienne. Guide de géographie locale*, Rennes, PUR, 96 p.
- JOUSSEAUME V., LANDREIN J., MERCIER D., (2004), La vulnérabilité des hommes et des habitations face au risque d'inondation dans le Val nantais (1841-2003), entre législation nationale et pratiques locales, *Norois*, n°192, p. 29-45.
- JOUSSEAUME V., MERCIER D., (2005), Processus et acteurs de l'aménagement de la zone inondable du val nantais, *Cahiers nantais*, n°64, p. 25-46.
- JOYEUX E., (2004), *Vers une nouvelle approche de la vulnérabilité face au risque d'inondation. Le cas de l'agriculture dans le val de la Divatte en basse vallée de la Loire*, mémoire de DEA, université de Paris 8, 209 p.
- LE GUILLOU A.-F., (2004), *Dynamique de l'urbanisation et zones inondables; l'exemple du Val nantais*, Nantes, mémoire de maîtrise, IGARUN, 102 p.
- MARTINEZ S., (2000), *Maraîchage entre Saint-Philbert-de-Grandlieu et Les Sorinières de 1989 à 2000*, Nantes, mémoire de maîtrise, IGARUN, 115 p. + annexes.
- MICHAUD S., (1998), *Évolutions des cultures maraîchères à Machecoul depuis 1972*, Nantes, mémoire de maîtrise, IGARUN, 97 p.
- PEYON J.-P., (1974), Un regroupement coopératif: la SICA maraîchère du Val de Loire nantais, *Norois*, n° 81, p. 65-86.
- RAPETTI D., (1967), *L'implantation des maraîchers nantais à Carquefou, Sainte-Luce et Thouaré-sur-Loire*, Nantes, mémoire de DES, IGARUN, Nantes, 142 p.
- RAPETTI D., (1979), Frontière mouvante, frontière éclatée: la banlieue maraîchère nord-est de Nantes. Évolution et problèmes de transfert d'exploitations 1948-1978, *Cahiers Nantais*, n° 16, p. 63-125.
- RENARD J., (1975), *Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise (Loire-Atlantique, bocages vendéens, Mauges)*, thèse de Doctorat d'État de l'Université de Paris I, Les Sables d'Olonne, Éditions du Cercle d'Or, 432 p.





# Table des documents

- Document 1. Mon volume horaire mensuel de travail sur l'année 2015-2016
  - Document 2. La répartition de mon temps de travail en 2015-2016
  - Document 3. Prix du meilleur article de l'année 2016 de la revue *Regional Sciences Regional Studies*, fin novembre 2016 à Londres
  - Document 4. Le prix NOVATLANTE du conseil général de Loire-Atlantique 1997
  - Document 5. Le prix du développement local de la Caisse de Dépôts et Consignations 1996
  - Document 6. Coupe topographique du Val nantais
  - Document 7. La Boissière du Doré, peinture d'André Lucas (1906-2007)
  - Document 8. La carte IGN série bleue 1/25 000e Vallet Le Loroux-Bottereau
  - Document 9. La faculté des Lettres et Sciences humaines et Sociales de l'Université de Nantes en 2009
  - Document 10. M. Guilbaud, maire de Vallet me remet la médaille de la commune
  - Document 11. Jean Renard, Bernard Kayser, Nicole Croix et moi-même en visite à Vallet
  - Document 12. Raymonde Séchet à l'assemblée générale annuelle de l'UMR 6590 ESO en juin 2010
  - Document 13. L'équipe d'ESO-Nantes en juillet 2019
  - Document 14. Le bureau de la commission de géographie rurale du CNFG de 2001 à 2007
  - Document 15. Les Journées Rurales 1996 dans le nord-ouest ibérique
  - Document 16. Les Journées Rurales 2015 en Belgique
  - Document 17. J'offre une bouteille de muscadet au maire d'Urtzadzor en Arménie en 2016
  - Document 18. Les Journées Rurales 2019 dans l'Alentejo et l'Algarve
  - Document 19. Le château du Tertre
  - Document 20. Dessin d'Hervé Regnauld en 2003, représentant le sauvetage de Norois par Vincent Dubreuil et moi-même
  - Document 21. Le maire avec Nicole Croix et moi-même lors de la publication du livre "La Chapelle Basse-Mer, commune ligérienne"
  - Document 22. La soirée "Vendée 2040" sur l'aménagement, le 23 avril 2019
  - Document 23. Graphique de mes publications
  - Document 24. Diagramme de mes activités d'administration de la recherche et de l'enseignement
  - Document 25. La parution de l'ouvrage "Nantes, de la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest" en 2005
  - Document 26. La parution de l'ouvrage "La Chapelle Basse-Mer, commune ligérienne" en 2003
  - Document 27. Le colloque de 2014 à Nantes
  - Document 28. Allocution d'ouverture du colloque "Faire campagne", à Rennes, en mai 2005 avec Raymonde Séchet et Vincent Gouëset de l'UMR ESO
  - Document 29. Dîner de clôture du colloque "Bourgs et petites villes", à Nantes, en 1995
  - Document 30. Dîner à Cracovie en 2012
-



- Document 31. Photo de groupe du colloque de Münster en Allemagne en 2011
- Document 32. Colloque "Agriculture et alimentation" en 2011 au coté d'Ana Firmino
- Document 33. Visite de Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, au stand de l'IGARUN lors des Journées Scientifiques de l'Université de Nantes en 2011
- Document 34. Quelques couvertures des numéros de la revue Norois
- Document 35. Le comité de rédaction de la revue Norois en 2011
- Document 36. Quelques couvertures des numéros de la revue Les Cahiers Nantais
- Document 37. La géothèque de l'IGARUN dans le nouveau bâtiment de 2011
- Document 38. La cartothèque de l'IGARUN
- Document 39. L'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes
- Document 40. Avec les étudiants de l'IGARUN devant le château du Tertre en avril 2014
- Document 41. Avec mes collègues de l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes, lors du bilan de fin d'année en juillet 2010 et en juillet 2019
- Document 42. Présentation d'un travail professionnel de la licence professionnelle de La Roche-sur-Yon
- Document 43. Présentation d'un travail professionnel de la MST Aménagement dans le Pays de Machecoul et Logne en 2003-2004
- Document 44. Présentation d'un travail professionnel de Master 1 sur le canton de Nozay en 2006-2007
- Document 45. Graphique de mon encadrement annuel de travaux d'étudiants
- Document 46. Sortie des L3 dans la région nantaise avec les étudiants, Christine Margetic et Ana Firmino en 2007
- Document 47. Voyage dans le sud marocain en mars 2010, en présence de mon collègue Abdelkader Mohaïne de l'université Agadir
- Document 48. Voyage du master 2 SAGT dans la Haute-Marne en janvier 2020
- Document 49. La "marguerite des métiers de la géographie", co-construite par le SUIO et la mission Université-Lycées
- Document 50. En réunion
- Document 51. La web-série "La Campagne" présentée par ImagineL.A.
- Document 52. Avec le professeur Axel Kahn
- Document 53. Graphique du nombre de conférences annuelles
- Document 54. Carte des conférences invitées entre janvier 2015 et juin 2020
- Document 55. Conférence à Ploërmel en 2018
- Document 56. Animation d'une soirée-débat autour du documentaire "Huis clos pour un quartier"
- Document 57. "Bourmont, des étudiants de Nantes scrutent nos paysages" (Journal de la Haute-Marne, 18 janvier 2020)
- Document 58. "Ce territoire qui a pris une revanche, à l'initiative de Valérie Jousseau, les chercheurs se penchent sur le miracle de la Vendée choletaise" (Courrier de l'Ouest, 6 juin 2014)
- Document 59. "La victoire de la campagne sur la ville" (L'express, n°3231, juin 2013)
- Document 60. Cheminement global de la réflexion scientifique qui fonde le volume inédit de mon HDR "Plouc Pride, récit pour les campagnes"
-

# Tables des matières

**Remerciements** ..... 1

**Introduction générale** ..... 4



**Partie 1. Parcours** ..... 8

**11. Curriculum vitae abrégé** ..... 10

**12. Biographie territoriale** ..... 12

121. La vallée de la Loire ..... 13

122. Un plateau de la Vendée choletaise ..... 15

123. Le bourg à l'ombre de la métropole ..... 17

123. La ville de Nantes ..... 18

**13. Des maîtres en chemin** ..... 20

131. Alain Chauvet et Christian Prioul ..... 20

132. Jean Renard et Nicole Croix ..... 21

131. Bernard Kayser et Jean-Paul Laborie ..... 23

132. L'UMR 6590 ESO "Espaces et Sociétés" ..... 24

131. La commission de Géographie Rurale du CNFG ..... 25

**14. Le cheminement d'une recherche** ..... 27

141. Les bourgs-centres et les lumières de la ville ..... 28

142. Passions éditoriales et Val nantais ..... 28

143. Quitter l'aire urbaine pour penser l'ère urbaine ..... 32

---

**Partie 2. Recherche** ..... 36**21. Les publications** ..... 39

211. Ouvrages, chapitres d'ouvrages et participation à ouvrages ..... 39

212. Coordinations de dossiers dans des revues classées ..... 41

213. Publications dans des actes de colloques ..... 42

214. Articles dans des revues classées par l'HCERES et revues internationales ..... 43

215. Articles dans autres revues universitaires ..... 44

216. Rapports de contrats de recherche et d'étude ..... 44

217. Articles dans des publications non universitaires ..... 45

218. Film et vidéos ..... 45

219. Posters ..... 46

220. Comptes-rendu ..... 46

**22. Les colloques** ..... 47

221. L'organisation de colloques ..... 47

222. La participation à des colloques ..... 49

**23. Les programmes de recherche** ..... 56**24. L'édition de revues et l'expertise scientifique** ..... 57241. La direction de *Norois*, revue de 10 universités de l'Ouest ..... 57242. La direction des *Cahiers Nantais*, revue de l'IGARUN ..... 59

243. L'expertise ..... 61

**25. Les comités de recrutement** ..... 61**26. L'encadrement de thèses** ..... 62**27. L'archivage du fonds scientifique de l'IGARUN** ..... 62**Partie 3. Enseignement** ..... 64**31. Cours au sein des formations** ..... 67

311. Le niveau Licence ..... 67

312. Le niveau Licence professionnelle ..... 68

313. Le niveau Master ..... 70

314. Participation à d'autres formations ..... 73

**32. Direction et animation de formations** ..... 74**33. Encadrement de travaux d'étudiants** ..... 74

331. Encadrement de travaux de niveau Bac+5 ..... 75

332. Encadrement de travaux de niveau Bac+4 ..... 77

333. Encadrement de travaux de niveau Bac+3 ..... 81

<b>34. Participation à des soutenances</b> .....	84
341. Soutenances de travaux de niveau Bac+5 .....	84
342. Soutenances de travaux de niveau Bac+4 .....	85
343. Soutenances de travaux de niveau Bac+3 .....	87
<b>35. Sorties et projets pédagogiques</b> .....	89
<b>36. Responsable de la communication et des pages web de l'IGARUN</b> .....	91
<b>37. Relais pour l'IGARUN de la mission Université-Lycées</b> .....	91



## **Partie 4. Valorisation** .....

<b>41. La participation aux réseaux locaux</b> .....	96
<b>42. Les expériences originales</b> .....	97
421. Les EnchanTerres .....	97
422. La web série La Campagne .....	97
423. Les projets théâtraux à venir .....	100
<b>43. Les conférences invitées</b> .....	100
<b>44. Présence dans la presse</b> .....	108



## **Partie 5. Publications** .....

<b>51. Les bourgs-centres et les petites villes</b> .....	117
<b>52. Questionnements méthodologiques</b> .....	120
<b>53. Nouveaux habitants et mobilités résidentielles</b> .....	122
<b>54. Le Val nantais</b> .....	123
<b>55. Géographie régionale de l'Ouest de la France</b> .....	125
<b>56. Les espaces ruraux</b> .....	126



## **Partie 6. Sélection de publications** .....

<b>1. Centuries of territorial dynamics: the case of France</b> .....	132
<b>2. The dynamic of small towns in France</b> .....	153
<b>3. Les équipements du quotidien en France</b> .....	171

---

<b>4. L'évolution des révélateurs de la centralité rurale</b> .....	189
<b>5. La résistance sociale des bourgs et des petites villes</b> .....	210
<b>6. Diffusion et recomposition de l'offre médicale</b> .....	224
<b>7. Les bourgs-centres, une échelle pertinente d'action intercommunale ?</b> .....	241
<b>8. Trajectoires résidentielles et mobilités quotidiennes</b> .....	260
<b>9. La mobilité résidentielle dans les campagnes nantaises</b> .....	285
<b>10. Les Pays de la Loire</b> .....	297
<b>11. La métropole peut-elle nouer une alliance sans dominer ?</b> .....	314
<b>12. ¿El agua domesticada?</b> .....	324
<b>13. La vulnérabilité des hommes et des habitations face au risque d'inondation dans le Val nantais</b> .....	341
<b>14. Évaluer la vulnérabilité architecturale de l'habitat en zone inondable</b> .....	358
<b>15. Autre légume, autres lieux</b> .....	374





